



HAL
open science

Saisir la métropole : ethnographies de scènes contestataires de l'aménagement urbain métropolitain à Nantes et Grenoble

Lucile Garnier

► **To cite this version:**

Lucile Garnier. Saisir la métropole : ethnographies de scènes contestataires de l'aménagement urbain métropolitain à Nantes et Grenoble. Architecture, aménagement de l'espace. Nantes Université, 2024. Français. NNT : 2024NANU2022 . tel-04960696

HAL Id: tel-04960696

<https://theses.hal.science/tel-04960696v1>

Submitted on 21 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

THESE DE DOCTORAT

NANTES UNIVERSITE

ECOLE DOCTORALE N° 604

Sociétés, Temps, Territoires

Spécialité : Aménagement de l'espace et urbanisme

Par

Lucile GARNIER

Saisir la métropole

Ethnographies de processus de contestation de l'aménagement à Nantes et Grenoble

Thèse présentée et soutenue à Nantes, le 20 novembre 2024

Unité de recherche : CRENAU UMR-AAU 1563

Composition du Jury :

Présidente :	Laetitia Overney,	Professeure, Université Le Havre Normandie
Rapportrices :	Stéphanie Déchezelles, Laetitia Overney,	Professeure, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Professeure, Université Le Havre Normandie
Examineurs :	Florence Bouillon, Stéphane Tonnelat,	Maître de conférences, Université de Paris 8 Chargé de recherche, Université de Paris Nanterre
Dir. de thèse :	Laurent Devisme,	Professeur, ENSA Nantes
Co-dir. de thèse :	Gilles Pinson,	Professeur, Sciences Po Bordeaux

« [I]l n'y a pas à établir si Zénobie est à classer parmi les villes heureuses ou malheureuses. Ce n'est pas entre ces deux catégories qu'il y a du sens à partager les villes, mais entre celles qui continuent au travers des années et des changements à donner leur forme aux désirs, et celles où les désirs en viennent à effacer la ville, ou bien sont effacés par elle. »

Italo Calvino



Figure 1, "Permis de démolir la Métropole", extrait d'un montage vidéo d'une journée d'action organisée par les militants de LUCSE le 17 avril 2021. Source : LUCSE, 2021.

Résumé

Résumé (fr)

Titre : Saisir *la métropole : ethnographies de processus de contestation de l'aménagement à Nantes et Grenoble*

Mots clés : Métropole, action collective, projet urbain, mobilisations urbaines, ethnographie

Cette thèse explore comment la métropole et la métropolisation sont saisis par les acteurs de la critique urbaine contemporaine. Equivoques et composites, ces notions sont considérées au ras des expériences qu'elles produisent sur un milieu, au moyen d'une enquête ethnographique multi-située réalisée à Nantes et à Grenoble. L'objectif est d'interroger la manière dont les acteurs des mobilisations urbaines formulent aujourd'hui un *problème métropolitain* et les façons qu'ils ont de s'organiser pour le résoudre. L'enquête traverse les scènes et les coulisses d'une action militante coalisée et dévoile les processus de cadrage à l'origine de positionnements communs permettant de faire tenir ensemble une pluralité de collectifs engagés contre les différents maux de la ville. La restitution de l'enquête par des formes d'écritures ethnographiques permettent de rendre compte des lieux-moments de représentation, des modèles et de circulations ainsi que de la place des savoirs et de ses représentants. L'ethnographie de deux controverses contre des projets urbains révèle ensuite la pluralité des critiques et des raisons d'agir que la question métropolitaine met en mouvement. La thèse révèle que si la métropole « mobilise » au prix d'une confusion entre différentes acceptions, elle tend à s'installer comme un horizon émancipateur pour un monde contestataire spécifique. Participant d'une fabrique urbaine « par le bas », ce travail met autant en lumière les freins à l'expression d'une démocratie métropolitaine, qu'elle ne prend au sérieux les modèles d'une critique urbaine en train de se reconfigurer.

Abstract (en)

Title : *Taking the Metropolis: Ethnographies of Contestation Processes in Urban Planning in Nantes and Grenoble*

Key words : Metropolis, collective action, urban projet, urban mobilizations, ethnography

This thesis explores how the metropolis and metropolitanization are grasped by the actors of contemporary urban critique. Ambiguous and composite, these notions are considered in relation to the experiences they generate within an environment, through a multi-sited ethnographic investigation conducted in Nantes and Grenoble. The aim is to examine how urban mobilization actors today articulate a metropolitan problem and the ways they organize to address it. The investigation traverses both the frontstage and backstage of a coalition of activist actions, revealing the framing processes behind common positions that enable a plurality of collectives to unite against the various ills of the city. The restitution of the investigation through ethnographic writing forms allows an account of the key sites and moments of representation, models, circulations, as well as the role of knowledge and its representatives. The ethnography of two controversies opposing urban projects then reveals the diversity of critiques and reasons for action that the metropolitan issue sets in motion. The thesis shows that while the metropolis "mobilizes" at the cost of confusion between different meanings, it tends to establish itself as an emancipatory horizon for a specific contestatory world. Contributing to an urban fabric "from below," this work highlights both the obstacles to the expression of metropolitan democracy and takes seriously the models of urban critique that are in the process of reconfiguration.

Remerciements

Remerciements

Je tenais à remercier en premier lieu toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette recherche. Merci aux militant·es, aux habitant·es, aux acteur·ices institutionnel·les et aux professionnel·les qui m'ont accordé du temps, qui ont accepté de m'ouvrir les portes de leurs quotidiens ou qui m'ont accepté dans leurs rangs.

Un très grand merci à mes directeurs de thèse pour m'avoir encadrée avec justesse et bienveillance. Un immense merci à Laurent Devisme pour ce compagnonnage chaleureux depuis mon mémoire de master, et pour m'avoir proposé ce stage décisif. Il m'a transmis des enseignements inestimables, dont le goût de l'enquête et cette fameuse « confiance dans le doute ». Un immense merci également à Gilles Pinson de m'avoir épaulé dans cette aventure et pour qui la distance n'a jamais entravé l'attention portée à mon travail. La précision, la rigueur de ses retours et son sens de l'humour, ont été extrêmement précieux.

Merci aux directions de l'UMR AAU et des équipes Crenau et Cresson ainsi qu'à l'école d'architecture de Nantes et de Grenoble pour avoir permis que cette thèse se réalise dans les meilleures conditions. Merci également aux membres du CSI, Amélie Nicolas et Mathieu Berger pour leur accompagnement et leurs conseils pertinents. Ma gratitude va à tou-te-s les collègues avec qui j'ai eu tant de plaisir à échanger et aux côtés de qui j'ai beaucoup appris. Un merci tout particulier aux membres du Cresson de m'avoir intégrée dans cette grande famille. Je tenais à remercier particulièrement Théa, Camille, Perrine, Laure, Françoise, Nathalie et Rachel pour leur présence réconfortante au quotidien. Merci également à Margaux de m'avoir mis le pied à l'étrier, à Frédéric et Cécile pour ces enseignements partagés et à Jul et Thomas pour leur aide technique précieuse. Merci enfin et à toute la grande équipe de doctorant·e-s et de précaires pour ce climat d'entraide et pour tous nos échanges. La liste est longue mais je souhaite particulièrement remercier Gwendoline, Kevin, Nicolas, Adrien, Sébastien, Noa, Rossila, Maroua, Maude, Max, Paul, Georges, Angèle, Solal, Jean, Marketa, Michèle, Côme, Rima, Nuria, Axelle.

Merci enfin à l'équipe de relecteur·ice-s, aux graphistes et à toutes les petites mains qui m'ont été d'un si grand soutien jusqu'à la fin. Mélanie, Jean, Hugo, Maria, Clémence, Alessandra, Lucille, Malo, Noémie, Gwendoline, Joseph, les mots me manquent pour vous dire à quel point je vous suis redevable. Je remercie de tout coeur mes ami·e-s et co-locataires, nantais·e-s et grenoblois·e-s qui ont dû s'adapter à mes rythmes de vie, à mes déménagements, et à qui je dois une grande partie de l'énergie que j'ai mise dans ces pages. Un merci tout particulier à Tom pour qui cette thèse a aussi été une épreuve. Enfin, merci infiniment à Dominique et particulièrement à Anne, ma lectrice numéro un, pour leur patience et leur soutien inconditionnel.

Avertissements

Cette thèse de doctorat a été présentée et soutenue publiquement le 20 novembre 2024 à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes. Ces quelques lignes visent à expliciter certains choix rédactionnels et méthodologiques de ce travail.

Il m'a semblé important d'offrir aux lecteur·ices la possibilité de situer concrètement les activités et expériences étudiées. Les identités collectives et les mobilisations suivies ayant une existence publique (dans la presse et sur les réseaux sociaux par exemple), les noms des groupes, des communes ou des espaces investis, ont ainsi été conservés. Ce manuscrit repose toutefois sur une démarche ethnographique impliquant une immersion prolongée dans des terrains politiques et militants dont l'activité peut s'avérer sensible. Afin de garantir l'anonymat des personnes rencontrées, leurs noms ont été modifiés via un système d'alias permettant de masquer les identités, tout en conservant certaines caractéristiques des enquêté·es (âge, genre, etc.). De même, les visages visibles sur les images ont été systématiquement floutés.

L'usage des règles de l'écriture inclusive a fait l'objet d'un apprentissage progressif au cours de ce travail, qui s'est construit à partir de textes intermédiaires (comptes rendus de terrain, retranscriptions d'entretiens, etc.), rédigés à une période où ces réflexes ne faisaient pas encore partie de ma pratique rédactionnelle. N'ayant pas été intégré dès le début du manuscrit, il ne figure pas systématiquement dans cette version, bien que les acteur·ices de terrain en fassent un usage systématique et que j'y suis moi-même très attachée. Ce manuscrit s'efforce toutefois d'employer autant que possible des formes neutres ou épïcènes. Une thèse n'étant jamais qu'une édition provisoire d'un travail en cours, ses prolongements permettront d'intégrer pleinement ces conventions.

Ce texte liminaire vise également à donner aux lecteur·ices quelques « règles du jeu » nécessaires à la lecture du manuscrit. Par souci de fluidité, les références bibliographiques sont intégrées directement dans le corps du texte, tandis que les notes de bas de page sont principalement réservées aux précisions concernant l'enquête. Différents types d'écriture rythment l'argumentation et permettent de distinguer plusieurs niveaux d'analyse. Des « comptes rendus ethnographiques » bénéficient d'une mise en page spécifique (fond gris). Ils constituent une sélection de comptes rendus d'observation consignés dans divers carnets tout au long de l'enquête. L'énonciation y est plus descriptive, les faits y sont restitués sous forme de dialogue ou de narration, tout en préservant le sens des scènes observées (cf. introduction, p. 46). Certains passages offrent un focus théorique ou historique, signalé par une mise en page en deux colonnes. Les citations d'archives de terrain de « seconde main » (tracts, documents divers, comptes rendus de réunions, mails, etc.) sont présentées dans une police spécifique (Courier

New) tandis que les citations issues d'observations directes ou d'entretiens, sont écrites en Calibri Light et sont introduites par un encodage permettant d'identifier les acteur·ices et la date de la citation sous la forme suivante : Alias–Sigle du groupe d'appartenance_{Date} (ex. : Émile–FNE_{06/05/2021}). Les sigles des collectifs sont détaillés et situés géographiquement dans un répertoire à la fin du manuscrit, tout comme des notices biographiques écrites afin de permettre aux lecteurs et lectrices de s'y référer pour situer les personnes mentionnées. Pour faciliter la navigation dans le texte, les annexes 2 et 3 proposent des tableaux récapitulatifs des lieux et collectifs concernés par les luttes contre la métropole et la métropolisation à Nantes et à Grenoble.

Enfin, il est utile de préciser que cette recherche s'inscrit dans un contexte en constante évolution. Depuis l'écriture de ce manuscrit, les groupes étudiés, leurs préoccupations et l'actualité de leurs luttes ont pu changer significativement. Les entretiens et observations présentés restituent une situation à un instant donné et doivent être appréhendés comme tel.

Sommaire

Sommaire

Remerciements.....	7
Avertissements	9
Sommaire	13
Préambule.....	15
Introduction. Enquêter sur la critique en train de se faire	19
Chapitre 1. Métropoles à l'étude, un <i>contexte de sens</i> pour les opposants	53
PARTIE 1. La critique métropolitaine et ses représentants	103
Ethnographier des activités contestataires entre scènes et coulisses	
Chapitre 2. Groupes et organisations en mouvement	105
Les métropoles comme espaces de (re-)configuration des réseaux militants	
Chapitre 3. Modes d'action contre la métropole	184
Enquêtes collectives et performances expressives	
Chapitre 4. Les lieux de l'action collective	253
Des places fortes et des lieux d'expériences à multiplier	
PARTIE 2. La critique métropolitaine à l'épreuve de la métropole	314
Ethnographier des critiques en interaction dans le cours des controverses	
Chapitre 5. L'opposition au Métrocâble	318
Une critique plurielle de la métropole éco-technologique grenobloise	
Chapitre 6. Les mobilisations contre le projet urbain du Bas-Chantenay	413
Différentes dimensions métropolitaines en question	
Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire	490
Répertoires des abréviations	514
Répertoire des groupes locaux	516
Table des illustrations.....	519
Notices biographiques.....	526
Sources	536
Table des matières	576
Tables des annexes.....	582

Préambule

Compte-rendu ethnographique n°1

Contre-Pouvoirs Habitant dans la Métropole, discussion organisée par le Groupe de Recherche et d'Action sur la Production de l'Espace (GRAPE), le 23 janvier 2021 à la Parole Errante, Montreuil.

L'annonce de l'organisation d'un événement par le Groupe de Recherche et d'Action sur la Production de l'Espace (GRAPE) à Montreuil est diffusée sur les réseaux sociaux et dans des boucles de mails par des militants nantais. La description de l'évènement précise : « *Le G.R.A.P.E. t'invite à une après-midi de rencontre sur la question des luttes urbaines en métropole ! Raconter que partout, la spéculation foncière, les expulsions de populations précarisées, l'artificialisation des terres, sont à enrayer ; déconstruire les récits dominants sur la ville, organiser des contre-pouvoirs, fabriquer des urbanités déserteuses, des quartiers libres et solidaires, des habitats contestataires, des comités d'habitant.e.s, des ateliers populaires d'urbanisme, des politiques urbaines autogérées, des imaginaires post-métropolitains* »¹. L'après-midi sera l'occasion de discuter en présence du collectif Prenons la Ville², de représentants du groupe Politiques Urbaines des Lentillères³ et d'universitaires, sociologues et géographes.

L'entrée du lieu se fait par un portail de résidence d'une petite rue de faubourg donnant accès à un jardin humide et piétiné. Une vingtaine de personnes regroupées sous des tonnelles sont déjà présentes. L'épidémie de Covid oblige les organisateurs du rendez-vous à maintenir les temps de repas et de pause en extérieur, nous sommes en pleine période de couvre-feu. L'une des organisatrices de la journée et fondatrice du GRAPE est interpellée par Clara, une doctorante que je rejoins pour l'occasion. Toutes deux architectes, nous faisons connaissance. Clara lui mentionne le groupe de recherche émergent sur les controverses dans mon laboratoire dont je lui ai parlé à notre arrivée. La recherche scientifique est ici bienvenue. L'organisatrice de l'évènement revient sur la naissance de ce collectif monté il y a un peu plus d'un an entre anciens étudiants et amis issus d'une école d'architecture parisienne. Elle nous explique l'histoire du lieu, un ancien squat

¹ « Rencontres contre-pouvoirs habitants en métropole », *GRAPE, Groupe de Recherche et d'Action sur la Production de l'Espace*, [s.d.] URL : <https://grape.noblogs.org/rencontres-contre-pouvoirs-habitants-en-metropole/> (consulté le 18 septembre 2023).

² Collectif d'enquête et de lutte sur les transformations du Bas-Montreuil et du quartier des Coutures à Bagnolet, auteur des trois numéros de la brochure *L'En-Ville* (2013, 2016 et 2020) (URL : <https://infokiosques.net/spip.php?auteur538>).

³ Le Quartier Libre des Lentillères est une mobilisation de « *défense des terres nourricières* » (Sencébé, 2013) débutée en 2010 prenant la forme d'une occupation de jardins et de bâtiments sur une surface de 9 hectares contre la construction d'un écoquartier à Dijon.

conventionné par la mairie de Montreuil dont le bail précaire signé il y a 5 ans n'a pas été renouvelé, le lieu se retrouve une nouvelle fois en danger. Il s'agit d'une grande salle de spectacle aux gradins rétractés formant un espace surdimensionné pour le nombre de participants. Une boîte « prix libre » est disposée sur une table à l'entrée. Ceux qui assurent l'accueil nous expliquent le projet et notent nos noms et numéros de téléphone pour nous prévenir en cas de contamination. Dans cette grande salle, une partie est dédiée à la diffusion et la distribution de *fanzines*¹ à prix libre. J'en collecte quelques-uns : le numéro 9 de la revue *Le Sabot*, « Saboter la ville » ; un feuillet rassemblant deux textes de Raoul Vaneigem issus du numéro 6 de la revue *Internationale Situationniste* de 1961 : « Contre l'urbanisme » et « Programme élémentaire pour un bureau d'urbanisme unitaire » ; un livret anonyme nommé *L'occupation du territoire par l'art et la gentrification. New York, les années 80*. De l'autre côté de la salle, une estrade fait face à quelques dizaines de chaises disposées en demi-cercle, c'est ici que se déroulera la discussion.

Sur scène, un membre du collectif de la Parole Errante présente le lieu et annonce le programme : la première partie de l'après-midi sera consacrée au visionnage du film *La Bataille de la Plaine* – retraçant la lutte contre le réaménagement de la place Jean Jaurès à Marseille – puis la deuxième partie sera consacrée à une discussion avec les invités. Après la diffusion du documentaire, une pause nous permet de discuter avec Clara qui, animée par le projet de monter un film de sa thèse, est très enthousiasmée par ce que nous venons de visualiser – les séquences de négociation entre enquêteur et enquêtés lui rappellent son expérience de terrain avec une caméra. Nous retrouvons des connaissances : Valentine, architecte nantaise et membre du collectif Défendre-Habiter de la Zone A Défendre de Notre-Dame-Des-Landes (ZAD-NDDL), ainsi qu'un membre d'APPUII² croisé il y a quelques années à Nantes, en lien avec la mobilisation des habitants de la Bottière. Muni d'un enregistreur en vue de préparer un podcast, un membre du collectif des Jardins d'Aubervilliers³, engage la conversation avec Clara qui lui présente sa thèse et se laisse enregistrer. La pause terminée, nous entrons de nouveau dans la salle pour assister aux échanges. Le public et la disposition sur scène des présentateurs et des invités donnent un caractère « officiel » à l'évènement. Une chercheuse invitée est excusée, sur la scène figure l'un des réalisateurs du film

¹ Contraction de « Fanatic magazine », le fanzine signifie une publication indépendante, périodique ou non, auto-produite par des passionnés.

² Alternative Pour des Projets Urbains Ici et à l'International, APPUII est une association « composée d'enseignants-chercheurs, de professionnels des métiers de la ville, d'étudiants, de membres d'associations locales et d'habitants de quartiers populaires » (<https://appuii.wordpress.com/appuii/groupe-appuii/>) pour soutenir des collectifs et des associations d'habitants soucieux de prendre part à l'aménagement et à ses débats. Elle se mobilise particulièrement dans les quartiers populaires en rénovation à l'échelle nationale et défend un droit à la ville (Lefebvre, 1968) et participera à l'écriture du livre *Lutter pour la cité. Habitant-es face à la démolition urbaine* (2022).

³ Jardin A Défendre (JAD) contre la destruction de jardins ouvriers par la construction d'équipements destinés aux Jeux Olympiques de Paris 2024 et d'une gare du Grand Paris Express. Expulsé en septembre 2022, le collectif continue de se mobiliser pour sauver 2 hectares d'espaces naturels restants et « combattre la gentrification et la bétonisation des quartiers populaires » (URL : <https://www.jardinsaubervilliers.fr/>).

et membre de la société de production, un militant des Lentillères, un des co-auteurs de l'ouvrage *Contre EuraLille* (2019), des habitants d'un collectif de Montreuil et deux membres du GRAPE. C'est la question métropolitaine qui les rassemble. Un « organisateur-animateur » introduit la table ronde par une définition :

« Le terme de métropole en fait, dès le début du 20ème siècle il a été employé pour désigner une ville moderne capitaliste par des auteurs comme Simmel, Weber, Benjamin, etc. Et dans les années 70, il est devenu aussi utilisé par le mouvement autonome italien, à un moment où en fait, la lutte des classes va sortir de l'usine et s'étendre aux territoires et à la grande ville. Et en fait on a remarqué que depuis quelques années, depuis les années 2000-2010, le terme de métropole revient sans cesse à la fois dans les discours institutionnels des décideurs mais aussi dans les discours critiques et militants. La promotion de la métropole, c'est devenu un peu la matrice marketing de plusieurs agglomérations européennes et particulièrement en France depuis la loi MAPTAM en 2014 où le terme désigne en fait des sortes de structures intercommunales, il y en a 21 en France donc, on a vu Marseille, on a Paris, il y en a dans des plus petites villes comme Dijon, Limoges, etc. Et ce projet de métropole en fait sert souvent à justifier toutes les actions déléteres comme celle qu'on a pu voir dans le film : l'éradication de certains espaces publics, de certains terrains vagues, de la spéculation foncière et immobilière, la sécurisation militarisée de l'espace public, etc. Nous, comment on définirait le terme de métropole ? On ne va pas donner notre définition personnelle mais on peut essayer de poser quelques points pour cette rencontre. La première, c'est de voir, enfin de dire, comme on a vu dans le film, que la métropole est planifiée de manière autoritaire, verticale, technocratique, par les impératifs du néo-libéralisme et qu'elle échappe totalement ou presque au contrôle en fait de ces habitants, qui sont sans cesse relégués dans les périphéries, etc. La métropole désigne aussi un phénomène globalisant, total en fait, qui s'élargit au-delà des limites de la ville traditionnelle et elle concerne l'aménagement du territoire en général. Et donc nous en fait, l'angle d'étude qu'on a choisi pour cette première rencontre, c'était la métropole à travers la question des luttes urbaines. »

Groupe de Recherche et d'Action sur la Production de l'Espace

CONTRE-POUVOIRS HABITANTS EN MÉTROPOLE

projection / 14h30

PRIMITIVI présente

LA BATAILLE DE LA PLAINE

de S. Ach, N. Burlaud et T. Hackenholz
en présence d'un.e réalisateur.rice



table-ronde / 17h

- collectif **Prenons la ville** (Montreuil)
- **Antonio Delfini** (*Contre Euralille*, Ateliers Populaires d'Urbanisme de Fives),
- **Cécile Gintrac** (*Villes contestées*, Comité de vigilance des JO 2024 à Saint-Denis,
- groupe **Politiques Urbaines des Lentillères** (Dijon)

samedi 23 janvier
La Parole Errante

entrée prix libre + bar / info et réservation : grape.contact@protonmail.com / grape.noblog.fr
à la Parole Errante, 9 Rue François Debergue, métro Croix de Chavaux, Montreuil

photo : Valérie Vrel

Figure 2, Tract de l'évènement *Contre-pouvoirs habitants en métropole* organisé par le GRAPE en janvier 2021. Source : GRAPE.

Introduction

Enquêter sur la critique en train de se faire

Mais qu'est-ce que la métropole ? Souvent figurée par l'image de la « ville tentaculaire », elle cache des réalités urbaines complexes et se rapporte à des phénomènes économiques et des processus institutionnels difficilement lisibles. Incarnant les plus grandes villes du monde où se jouent des fractures sociales et des inégalités à la fois hors du commun et plus ordinaires, ses retentissements se font aussi sentir quotidiennement et au pied de chez soi. Le terme de métropolisation apparaît aussi abscons, chevauchant la métropole comme territoire et comme institution. Malgré ces difficultés et comme l'illustre l'extrait précédent, une « humeur métrosceptique » s'est installée (Pinson et Luce, 2023), devenant un enjeu pour comprendre et contester une somme de problèmes attribués à l'urbain contemporain. Le certain degré de complexité de ces notions invite à interroger les compétences, les activités et les opérations nécessaires pour s'engager dans cet horizon critique et politique. Alors comment la métropole se représente-t-elle au public ? Cette thèse s'intéresse aux processus et aux trajectoires empruntés par les collectifs qui se sentent concernés pour identifier et formuler un *problème métropolitain*. Considérant que ce n'est qu'en suivant les acteurs dans l'usage qu'ils font du terme qu'il est possible de savoir à quoi il sert, cette perspective nous invite à considérer la métropole au ras des expériences et des retentissements qu'elle produit sur des groupes et un milieu. Pour y parvenir, cette thèse s'appuie sur une enquête ethnographique multi-située, réalisée dans les agglomérations de Nantes et de Grenoble et entre plusieurs mobilisations collectives opposées à des projets d'aménagement. Il s'agit d'un travail sur l'activité critique telle qu'elle s'exprime et telle qu'elle se fabrique, par l'observation participante. La question métropolitaine se dévoile alors dans une chaîne d'actants, de lieux et de moments, qui permettent le cadrage d'un problème, l'énonciation d'un discours, le déploiement d'un agir collectif. Ce travail défend l'utilité d'une perspective processuelle pour explorer les contours émergents d'une activité politique renouvelée sur la ville. Il s'agit de la considérer comme une activité ordinaire mais aussi à même de prendre part « par le bas », à la fabrique urbaine contemporaine.

Un détour par la littérature est nécessaire dans un premier temps pour y voir clair sur la pluralité des définitions apportées à la métropole et à la métropolisation. Cet état de l'art permettra de comprendre en quoi elle suscite des mobilisations, tandis qu'une autre revue de littérature sur les mouvements sociaux nous permettra de justifier l'intérêt d'une approche ethnographique inspirée du pragmatisme. Cette introduction sera aussi l'occasion de présenter les ressorts éthiques et politiques d'une ethnographie sur l'activité militante et me permettra d'annoncer le plan de la thèse.

1 Tensions métropolitaines et mobilisations urbaines

1.1 La métropole sous le feu des critiques : éléments de généralité

Le terme de métropolisation apparaît à la fin des années 1980 comme un nouveau paradigme pour les chercheurs et les acteurs publics (Ghorra-Gobin, 2010). Les recherches sur ce phénomène et les métropoles structurent aujourd'hui le champ scientifique élargi des études urbaines (Ascher, 1995 ; Sassen, 1996 ; Le Galès, 2003 ; Bourdin, 2005 ; Halbert, 2010 ; Veltz, 2012, 2014 ; Le Bras, Seigneuret et Talandier, 2016 ; Faburel, 2018 ; Pinson et Lefèvre, 2020 ; Deboulet, 2022). Si certains affirment qu'il n'existe nulle part de définition officielle de métropole¹ (Derycke, 1999), quelques éléments clés peuvent aider à en stabiliser les contours. Se rapportant à « *une organisation urbaine de grande taille et aux fonctions supérieures* » (Lussault, 2013, p. 42) les métropoles sont définies par leur rôle politique et leur fonction de « *commandements, d'organisation et d'impulsion* »². Elles sont « *à la tête d'une armature urbaine ou d'un réseau urbain* » (Lacour et Puissant, 1999, p. 71) et rayonnent en reliant un territoire au reste du monde en lui donnant « *accès à un niveau d'excellence à l'échelle mondiale* » (Lévy, 1996, p. 375). Si la métropolisation peut se confondre avec l'urbanisation, la notion « *prend davantage en compte ses dimensions économiques, politiques et symboliques* »³. Il s'agit d'un processus spatial de concentration des populations, des activités et des valeurs dans les niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine œuvrant à une généralisation de l'urbanisation mondiale (Lussault, 2010 ; Ghorra-Gobin, 2012, 2015 ; Le Goff, 2012 ; Veltz, 2014). Liées à la mondialisation et au processus de globalisation néolibérale, les métropoles – en tant que figures de la « grande ville » en France – peuvent concentrer des critiques sur plusieurs fronts : environnemental, social, démocratique ou depuis l'expérience sensible des individus.

L'accélération des mobilités qui accompagne l'entrée dans la société dite informationnelle (Castells, 1998) transforme ces espaces en nœuds de transport, leur conférant un rôle central dans l'organisation des territoires qu'elles participent à structurer. L'un des symptômes les plus visibles de la métropolisation est l'étalement urbain – ou *urban sprawl*⁴ –, une extension se caractérisant à la fois par la progression de l'urbanisation mais aussi par « *l'absorption de périphéries de plus en plus lointaines* » (Bassand, 2001, p. 18). Sur ce volet, métropole et métropolisation sont accusées de contribuer à l'aggravation des problématiques

¹ Dépendante des contextes nationaux ou des aires culturelles dans lesquelles elles s'inscrivent, tenir compte d'indices quantitatifs est périlleux pour les définir, les seuils de peuplement permettant de les caractériser oscillant de 50 000 à 1 million d'habitants en fonction des régions du monde (Dagorn, 2003)

² Collectif, « Métropole (échelle mondiale) », *Géococonfluences*, janvier 2017 [en ligne] URL : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/metropole> (consulté le 7 octobre 2024).

³ Ibid.

⁴ « La métropolisation au sens courant est souvent interprétée comme une extension spatiale, un « *sprawl* » supplémentaire ou tout simplement une urbanisation importante mesurée par un indicateur donné » (Lacour et Puissant, 1999, p. 65).

environnementales, en détruisant et artificialisant les surfaces naturelles, en provoquant congestion et pollution ou en accélérant le pillage des ressources. La métropolisation opérant bien au-delà des frontières administratives de la métropole politique, ses critiques intègrent le sort des territoires ruraux et des petites villes, impactés par l'externalisation de ses « marges industrielles » (Depraz, 2017) ou l'uniformisation de leurs environnements.

Ce processus tend finalement à estomper les limites entre urbain et rural au point que certains affirment que « *tout espace urbain se métropolise* » (Lussault, 2013, p. 43). Elle participe également à redéfinir le modèle classique de la ville organisé entre centre et périphéries en formant des ensembles constitués d'une multitude de centralités secondaires reliées par des espaces « d'entre-ville » (Sieverts, 2004). Les habitants métropolitains voient leurs modes de vie fragmentés et explosés par la métropolisation¹, menant à des ruptures d'identification et d'appropriation. Si les métropolitains n'entretiennent pas des rapports « déterritorialisés » à leurs espaces de vie, leurs ancrages aux espaces de proximité s'en trouveraient renouvelés (Escaffre, 2023). Ces caractéristiques s'accompagnent d'une critique sensible des relations à l'environnement et au temps, marquées par l'accélération et la vitesse (Rosa, 2010, 2012 ; Lipovetsky, 2004). La métropolisation peut alors se rapporter à un fait socio-anthropologique aliénant. Si des sociologues de l'école de Chicago au début du 20^{ème} siècle identifient un « style de vie » (Wirth, 1938) urbain, la désensibilisation émotionnelle liée à une surcharge sensorielle dans les métropoles favorise des comportements individualistes, engendrant anonymat et indifférence (Simmel, 2013).

Le phénomène de métropolisation, fondamentalement relié aux transformations du système productif et à son ancrage dans les territoires (Veltz, 2014)², est aussi responsable d'une reterritorialisation d'une partie des activités économiques décentralisées après la crise du fordisme³. De ce fait, des secteurs d'activités particuliers apparaissent au stade de la « ville métropolisée » (Ghorra-Gobin, 2012, 2015) : tertiaire supérieur, activités d'encadrement politique, manifestations ou équipements culturels et sportifs de grande ampleur, universités, infrastructures de transports, etc. (Lacour et Puissant, 1999). Les villes globales ou *global cities*

¹ Michel Bassand propose le terme de *métropolité* pour distinguer les manifestations, au niveau micro-sociologique, de la métropolisation (1997), impliquant une montée de l'individualisme et de l'individuation, menant à d'autres formes de vies sociales et collectives ou au développement de compétences multiscalaires des individus (Bourdin, 2005).

² Des transformations qui favorisent une armature de grandes régions urbaines (Scott, 2001) structurant les principaux échanges de capitaux et de flux financiers, de biens et de marchandises, de personnes et de données à travers le monde.

³ Si la crise du fordisme et du modèle de l'Etat-providence keynésien – faisant suite à la décentralisation du système productif industriel dans des pays à la main d'œuvre moins couteuse – a « désurbanisé » les villes (Pinson et Lefèvre, 2020) dans les années 70 et 80 – d'abord aux Etats-Unis et en Angleterre puis dans le reste de l'Europe (Pinson, 2020a) –, la métropolisation œuvrerait désormais à une « réurbanisation » de ce dernier (Champion, 2001). En effet, les services hautement spécialisés et tertiariés constitutifs de la métropolisation « *forment l'écosystème où s'épanouissent les activités situées en amont (conception, recherche, etc.) et en aval (commercialisation, organisation des échanges commerciaux, etc.)* » (Pinson, 2020a, p. 108) de la production industrielle.

(Sassen, 1996) – pouvant être considérées comme étant arrivées au stade de métropolisation le plus avancé –, accueillent les fonctions de commandement de l'économie mondialisée : sièges sociaux des grandes firmes multinationales, places financières, organisations internationales, etc. Elles sont les lieux de fixation d'une économie de la connaissance (Campagnac-Ascher, 2015) leur permettant d'accueillir des profils d'emplois hautement valorisés, traduisant selon certains l'émergence d'une *classe créative* (Florida, 2004). Si le lien entre cette catégorie professionnelle et le développement économique n'est pas prouvé¹, les activités culturelles et créatives des centres métropolitains vont de pair avec l'installation de populations que l'INSEE qualifie de *cadres des fonctions métropolitaines*. Les métropoles sont des lieux de concentration de l'innovation et de la production de savoirs. Il s'agit selon certains d'« avantages comparatifs » qui alimentent les dynamiques d'attractivité caractéristiques de la métropolisation (Veltz, 2014)², pouvant mener à la création de *districts* ou de *clusters* (Porter, 1990)³ – créatifs, culturels, de l'innovation, etc. Ces dynamiques suscitent également des critiques sur le plan social, dénonçant les inégalités et les phénomènes d'exclusion qu'elles engendrent. Elles mettent en lumière les fractures entre les bénéficiaires et les victimes de ces processus, impactés par la hausse des prix de l'immobilier, la *gentrification* (Clerval, 2013), la ghettoïsation ou diverses formes de mal-logement – sans-abrisme, campements et bidonvilles, etc.

Lieux de fixation des capitaux et des investissements financiers, les métropoles offrent un point d'ancrage à l'économie globalisée. Elles jouent même un rôle central selon les tenants d'une *urbanisation du capital* (Harvey, 2004). Phénomène expliqué par un « rééchelonnage » – *rescaling* (Brenner, 2004) – des interventions des Etats occidentaux, la géographie critique et radicale⁴ (Mayer, Brenner et Marcuse, 2011) attribue une importance primordiale aux espaces urbains dans le virage néolibéral (Pinson, 2020a). Les villes gagnantes étant considérées comme des locomotives économiques permettant aux Etats de peser dans la concurrence internationale, leurs gouvernements sont ciblés pour adopter un *entrepreneurialisme urbain* (Harvey, 1989) et des agendas politiques néolibéraux. Prenant la forme de projets de développements où priment l'attractivité et la concurrence, les espaces urbains métropolitains et leurs transformations y jouent un rôle central. Le projet urbain, mode majoritaire de l'action urbanistique et instrument de gouvernance des grandes agglomérations européennes (Pinson, 2009), est repéré comme un

¹ Pour une restitution des débats qu'ont suscités cette théorie, notamment outre-atlantique, se référer aux travaux d'Elsa Vivant (2006a).

² L'hétérogénéité ou la diversité des ressources présentes dans ces territoires – capitaux, main-d'œuvre, information, cultures productives, communautés d'acteurs, etc. – relevant d'un autre type d'avantage métropolitain selon Ludovic Halbert (2010).

³ Terme associé aux nouvelles « industries culturelles » (Scott, 2000) ou « créatives » (Caves, 2000 ; Florida, 2004), il désigne « un ensemble de firmes, centres de recherche, associations et institutions publiques situés dans un même territoire, spécialisés dans le même secteur et développant sur le moyen et long terme des relations de confiance et des routines de coopération » (Lefèvre et Pinson, 2020).

⁴ Pour une synthèse des liens entre géographie radicale et critique lire « Géographie critique, géographie radicale : comment nommer la géographie engagée ? » (Gintrac, 2012).

outil mis au service du marché, orchestré par les institutions métropolitaines qui les mettent en œuvre. En plus de leurs effets sur le peuplement ou le marché du logement, les transformations sur l'environnement et le cadre de vie sont aussi impactés par les logiques néolibérales, prenant des formes tant ludiques et événementielles que sécuritaires.

La métropolisation comme processus renvoie à des territoires composites, transformés de façon variable par ce phénomène. Ainsi, si les Métropoles françaises sont loin d'être les villes globales¹, elles n'en sont pas moins impactées par le phénomène de métropolisation (Pinson et Lefèvre, 2020). Le cas français est singulier de ce point de vue tant les différentes réformes de décentralisation visant notamment l'affirmation des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont mené semble-t-il à la métropolisation de ces intercommunalités (Halbert, Pinson et Sala-Pala, 2021). Renforcées par la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) en 2014, les Métropoles² institutionnelles (Ghorra-Gobin, 2015) sont un produit de l'action publique territoriale spécifique au territoire hexagonal, décriées pour la complexité de leurs fonctionnements et leur caractère anti-démocratique, alors qu'elles ont en charge un nombre croissant de compétences – développement économique, environnement, urbanisme, déchets, transports, etc.

Comme je l'ai exposé, il n'est pas surprenant que les Métropoles et le phénomène de métropolisation suscitent des mobilisations. En effet, dans le contexte français, le terme « métropole » est devenu courant, expliquant son appropriation par des groupes non-institutionnels. Au portefeuille élargi de leurs responsabilités se conjugue la diversité des territoires dont ces institutions ont la charge ou qui se trouvent impactées par ce processus. Sa critique est ainsi opérante autant pour des acteurs affectés par les problématiques environnementales, mobilisés pour un « droit à la ville » ou dans la défense d'identités locales. L'opacité des processus de décision et les freins à la démocratisation de la Métropole institutionnelle sont aussi des sources de mécontentements de part et d'autre de l'échiquier politique. En reliant plus spécifiquement la production de l'espace urbain aux logiques de l'accumulation du capital, la métropolisation tend à concerner des acteurs engagés pour la justice sociale depuis des expériences sensibles et issues des transformations de leur cadre de vie. S'il s'agit d'un phénomène complexe, il est aussi concret et inscrit dans le quotidien des citoyens. Les critiques esquissées ici peuvent être exprimées par des acteurs positionnés à droite comme à gauche, mais divisent différemment le monde de la recherche.

¹ En France seule l'agglomération parisienne pourrait jouer ce rôle, figurant dans un quatuor de tête avec New-York, Londres et Tokyo au début des années 2000 (Sassen, 1996).

² Positionnons-nous dès maintenant sur l'emploi de la majuscule, visant notamment à distinguer la métropole comme entité territoriale et la Métropole comme forme institutionnelle, référant aux collectivités territoriales spécifiques de Nantes Métropole et de Grenoble-Alpes Métropole notamment.

1.2 Des critiques académiques

Métropoles et métropolisation divisent le monde académique, scindant notamment la recherche *mainstream* des recherches dites radicales. Dans cette introduction, je me focaliserai sur les principaux courants qui structurent ces critiques, notamment parce qu'elles irriguent les contestations et sont susceptibles d'entrer en interaction avec ses acteurs.

Comme énoncé précédemment, la géographie radicale anglo-saxonne s'engage dans une « *réévaluation d'une pensée critique sur la ville, inspirée par le marxisme* » (Jouve, 2009, p. 47) en se focalisant sur l'impact du néolibéralisme sur la ville. Leurs travaux s'attèlent à partir des années 1960 et 1970 à analyser les nouvelles formes d'inscription du capital dans l'espace urbain¹. Une série de traductions à partir des années 2000 permet l'essor de ces travaux dans la géographie française (Morange et Calberac, 2012 ; Gintrac, 2012), faisant l'objet d'un renouveau récent (Gintrac, 2020). Leurs perspectives « macro » et internationales sur les fonctionnements du néolibéralisme éclairent les crises que connaissent les villes contemporaines et laissent entrevoir des formes récentes d'institutionnalisation – recrutements, enseignements, prix de thèse, etc. (*ibid.*).

Si les métropoles ne sont pas explicitement ciblées dans les travaux critiques anglo-saxons, des auteurs repèrent que « *la transformation du cadre bâti de celles-ci occupe une place à la fois avant coureuse et centrale dans ce processus* » (Halbert, Pinson et Sala Pala, 2021, p. 4). La métropolisation peut alors être en partie assimilée à ce qui est entendu comme une « *redéfinition radicale de l'orientation des politiques urbaines sous les auspices du néolibéralisme* » (Pinson, 2020a, p. 61). Les auteurs qui s'en réclament soutiennent la thèse selon laquelle le phénomène de métropolisation, tout comme le néolibéralisme, n'est pas un phénomène spontané mais façonné voire encouragé par les autorités publiques, il résulte d'actions concertées. C'est depuis le concept d'*entrepreneurialisme urbain* de David Harvey (1989) que l'implication des décideurs locaux dans les stratégies d'attractivité territoriale est étudiée. Ces travaux internationaux sont utiles à des analyses de situations locales, montrant notamment via la notion d'assemblage (Béal, Epstein et Pinson, 2015) comment des modèles urbanistiques sont le fait de l'importation de politiques urbaines internationales et d'une « reterritorialisation » de celles-ci par leur adaptation à des territoires et des équilibres spécifiques (McCann et Ward, 2011 ; McFarlane, 2011). Pour ces auteurs, l'adoption d'agendas néolibéraux est le produit de groupes d'influence – politiques, économiques, culturels, industriels, etc. – qu'il s'agit de dévoiler. Des jeux d'acteurs opèrent via des dispositifs de plus en plus complexes, menant pour certains à la thèse d'une « condition post-politique » de la ville contemporaine – ou « post-

¹ Leurs travaux opèrent, selon Gilles Pinson, une synthèse de plusieurs courants, en conjuguant une géographie d'inspiration néomarxiste – en continuité des travaux d'Henri Lefebvre et particulièrement représentée par les travaux de David Harvey (1989) –, avec la sociologie et de l'anthropologie inspirés des théories de Pierre Bourdieu et des travaux issus de la critique de la « gouvernementalité » de Michel Foucault (Pinson, 2020a).

démocratique» – telle que proposée par Swyngedow (2007 ; 2009 ; 2011). Dans ces configurations, les recherches de géographie critique visent le soutien à des citoyens ou acteurs non-institutionnels qui ne peuvent avoir de prises sur les processus subits, afin de dépasser le *statut quo* et l'absence de conflits qui règnent autour des politiques d'attractivités et des agendas néolibéraux, et remettre en question la considération des villes comme des *growth machine* (Molotch, 1976, Oatley, 1998).

Les métropoles peuvent aussi être saisies depuis d'autres dimensions, notamment depuis la gouvernance métropolitaine, et ses particularités françaises. Des travaux de sociologie et de sciences politiques comme ceux de Fabien Desage et de David Guéranger (2011) insistent sur le régime politique singulier des intercommunalités françaises. Ils reviennent sur la complexité et le caractère hautement technique des sujets traités ou aux lourdeurs bureaucratiques de l'action publique locale qui participent au confinement démocratique des Métropoles. Leur caractère multiniveau ainsi que la technicisation des procédures mais aussi un ensemble de dispositifs organisationnels *ad hoc* (*ibid.* ; Olive, 2015) sont responsables d'une illisibilité des responsabilités, contribuant à une dépolitisation de ces niveaux de décision. En conséquence, l'action publique métropolitaine et l'espace démocratique qui s'y rapporte semblent fragmentés et difficilement saisissables pour les citoyens et constituent des freins à l'émergence d'une démocratie métropolitaine (Jouve et Booth, 2004). Peu identifiées, les règles du jeu démocratiques métropolitains sont aussi mal connues. Le mode de désignation indirect des représentants métropolitains est responsable d'un certain désintérêt vis-à-vis de ce qui est communément nommé le « troisième tour » des élections municipales. Des chercheurs en sciences politiques se situant dans le chantier de recherche de la gouvernance urbaine (Jouve et Lefèvre, 1999 ; Le Galès, 2003 ; Pinson, 2009 ; Kubler, 2005 ; Kubler et Tomàs, 2010 ; Lefèvre, 2013 ; Lefèvre et Pinson, 2020) proposent néanmoins de considérer les Métropoles comme de « *nouveaux territoires du politique* » (Jouve et Lefèvre, 1999). Supposant qu'il s'agit d'acteurs collectifs et de compromis politiques¹ susceptibles de prendre en charge les défis de la métropolisation, l'échelon intercommunal permet également une certaine « montée en généralité » des problèmes urbains². L'insondabilité de la vie politique intercommunale se confronte toutefois à l'attachement des citoyens pour l'échelon politique communal – qui resterait la « *cellule de base de la démocratie* » (Cadiou, 2012) – et entrave la politisation des intercommunalités (Le Saout, 2019). Les échelons communaux ou infra-communaux – quartiers, lieux-dits, etc. – sont en effet considérées comme lieux privilégiés de la participation citoyenne. Daniel Kübler analyse ce mouvement en Suisse et arrive à la conclusion que les Métropoles sont trop grandes pour représenter un intérêt politique local pour les *habitants-usagers-citoyens*

¹ Toujours en deçà des besoins par rapport à la réalité géomorphologique des agglomérations.

² Capable de gouverner l'entretien ou l'administration de réseaux – transports, énergies, télécommunications, espaces verts, etc. – des ressources – bâties, naturelles, économiques, humaines, etc. – ainsi que d'assurer la solidarité interterritoriale par la répartition des richesses et de lutter contre les inégalités socio-spatiales.

(HUC) (Kübler, 2005) qui s'en désintéressent, les communes restant les lieux privilégiés de la participation politique.

C'est notamment depuis ces constats que d'autres travaux inspirés par les *communs* (Dardot et Laval, 2015) s'opposent aux Métropoles et à la métropolisation. Inspirés par les travaux de Murray Bookchin, théoricien du municipalisme libertaire et du communalisme (Bookchin, 2022 ; Cossart et Sauvêtre, 2020), trouvant des prolongements dans les travaux portants sur les *communs* urbains (Festa, 2016). Ces idées proposent notamment une réappropriation des institutions municipales par les mouvements sociaux (Durand Folco, 2017) en se référant au « droit à la ville » d'Henri Lefebvre (1968). En complément des perspectives précédentes, ces travaux appellent à une vision *convivialiste* de la ville (Illich, 1990 ; Grünig Iribaren, 2013) contre des institutions éloignées des citoyens et inféodées au néolibéralisme. Ces éléments rejoignent des travaux issus de la tradition géographique territorialiste, également opposée à la « surmodernité néolibérale »¹ métropolitaine. Cette tradition remet en cause le fait urbain, s'opposant ainsi aux courants néomarxistes qui mobilisent un point de vue critique construit à partir de la ville comme horizon émancipateur. Dans le prolongement des travaux d'Alberto Magnaghi (2003) et de ses critiques de la métropole qu'il rapporte à la « ville-usine », de nouvelles conceptions du territoire au travers des communs et de la *biorégion* (Rollet, 2018, 2024) permettent de résister au fonctionnalisme et à « l'homogénéisation marchande des styles de vies » (Ferrari, 2018). Contre des visions « urbanophiles »², Guillaume Faburel en appelle à « démétropoliser » la société (2018) et à penser une société « post-urbaine » (2020) dans un programme de recherche qui s'intéresse aux alternatives ruralistes, en dehors des métropoles. Ces travaux s'inspirent des théories politiques sur l'autonomie et l'autogouvernement pour penser l'institutionnalisation d'alternatives territoriales et démocratiques radicales.

Ils rejoignent ainsi des philosophes se rapportant aux théories de la gouvernementalité de Foucault ou à l'autonomie italienne, comme Giorgio Agamben ou Michael Hardt et Antonio Negri (2004), considérant la métropole comme « le lieu de la production « biopolitique » » (Holm, 2010, p. 87). Un corpus de productions écrites qui formulent plus particulièrement une conceptualisation critique de la métropole depuis ces références. Elles prennent des formes variées : formats numériques³, ouvrages papiers (Comité Invisible, 2007 ; Quadruppani, 2018 ; Conseil Nocturne, 2019) ou revues (Tiqun, 2000 ; Cellule de Désertion Active, 2018). Certaines

¹ « Nous la considérons pour notre part comme un fait social total organisant les fondements économiques (dynamique de compétition globalisée), géographiques (processus d'attractivité différenciée) et politiques (repoliarisation des pouvoirs) de la surmodernité néolibérale. [...] La métropolisation peut être définie comme un processus de reconfiguration accélérée d'espaces vécus et des pouvoirs qui s'exercent sur eux, suivant une logique de généralisation de leur marchandisation » (Faburel, 2018).

² Propos de Guillaume Faburel lors d'une conférence en octobre 2020 à Vannes dans le cadre de l'école d'été de la chaire TMAP de l'IEP de Rennes.

³ Anonyme, *La fête est finie*, 2005 [en ligne] URL : <http://lafeteestfinie.free.fr/sommaire.htm> (consulté le 6 octobre 2024).

de ces productions sont qualifiées de manifestes propres au « moment autonome » contemporain et occuperaient une place centrale dans son armature conceptuelle (Bulle, 2020). C'est le cas pour les productions héritières de la revue *Tiqqun*¹ comme celles du Comité Invisible qui font apparaître une critique de la métropole et de la métropolisation dans leur premier ouvrage *L'insurrection qui vient* (2007, p. 45). Inspirés par la psycho-géographie de Guy Debord et de l'Internationale Situationniste, ces productions insistent ainsi sur la dimension « totalisante » du marché comme « usine-totale » (Conseil Nocturne, 2019) dont il s'agirait de sortir, aussi bien matériellement que cognitivement. En effet, l'autonomie politique propose que la liberté et l'émancipation s'opèrent depuis un « *nécessaire arrachement de la conscience aux pesanteurs de la structure* » (Bulle, 2020, p. 34), rejoignant la pensée de Cornelius Castoriadis et la possibilité d'une auto-institution (1975). Ces courants trouvent dans la métropole, l'incarnation d'un ennemi présent en toutes choses et en toutes personnes, mais aussi dans tous les « milieux de vie » qu'elle tend à uniformiser². Les auteurs d'essais critiques contre la métropole parus plus récemment (Cellule de Désertion Active, 2018 ; Chroniques du Désert, 2019 ; Delfini et Snoriguzzi, 2019 ; Conseil Nocturne, 2019 ; Eliçabe, Guilbert, Lemery *et al.*, 2020), s'en disent également inspirés (Adam, Guironnet, Eliçabe *et al.*, 2021).

D'autres travaux enfin proposent une critique des expériences urbaines métropolitaines par les ambiances, en pointant notamment leur standardisation. Ces dimensions sont aussi saisies par la recherche en urbanisme ou en architecture pointant les dynamiques ludiques dont elle se nourrit (Breviglieri, 2013). Les mises en scène du paysage urbain, de l'espace public ou des temporalités spécifiques³, transformées en expérience récréative par la création ou la valorisation d'une identité locale – paysage, histoire, patrimoine, culture, etc. – sont même interprétés comme une *disneylandisation* (Garnier, 2008 ; Liégeois, 2010) de l'espace urbain, que renforcent la présence de commerces franchisés. Les travaux autour des ambiances urbaines (Augoyard, 1998 ; Chelkoff, Amphoux et Thibaud, 2004 ; Thomas, 2021) proposent des perspectives pour considérer le caractère normatif des ambiances.

Ces travaux envisagent les liens entre l'organisation spatiale des sociétés et leurs formes de gouvernement. S'ils sont susceptibles d'orienter les acteurs, ils permettent à ce stade de comprendre qu'il existe une diversité de manières de considérer la métropole et ses problèmes. Il est tout à fait différent de l'envisager comme une institution capable de résoudre les

¹ Revue publiée entre 1999 et 2006 et qualifiée de « mouvement esthétique-théorique » (Bulle, 2020), inspirateur de « l'Appel » (s.d.), cette revue a participé à réaffirmer la pensée autonome dans les années 2000.

² La métropolisation y est ciblée comme étant à l'origine de confusions : « *Centre et périphérie s'estompent et à la fois se multiplient dans une gestion différentielle d'espaces et de temps* » (Conseil Nocturne, 2019, p. 34). Pour le Comité Invisible, c'est d'ailleurs le résultat d'une « *mort simultanée de la ville et de la campagne, au carrefour où convergent toutes les classes moyennes dans ce milieu de la classe du milieu, qui, d'exode rural en « périurbanisation », s'étire indéfiniment* » (2007, p. 40).

³ Le Voyage à Nantes, festival d'art contemporain dans l'espace public, est un exemple de ces temps culturels déployés ici, en période estivale.

problèmes urbains, bien que son caractère démocratique soit mis à mal, que comme l'avatar d'une société hypermoderne auquel il s'agirait d'échapper en réinvestissant le monde rural, ou encore comme une somme de politiques urbaines d'un même projet néolibéral à combattre. Ces constats se posent comme des défis pour y voir clair dans la multiplication des mobilisations qui se tiennent dans les territoires métropolitains et/ou qui formule une critique de la métropolisation ou des institutions métropolitaines. Le cas français est éclairant puisque les Métropoles sont identifiables et pilotent aujourd'hui la grande majorité des projets urbains sur leur territoire contre lesquels des groupes se mobilisent. Comment étudier cette somme et cette diversité de mobilisations réunies par la question métropolitaine ? En effet, il semble qu'elles ne se donnent pas toutes ce même horizon critique et un détour par la littérature sur les mouvements sociaux apparaît nécessaire désormais pour avancer.

1.3 Les métropoles comme nouvel horizon des luttes urbaines ?

L'étude des Mouvements Sociaux Urbains (MSU) ou des luttes urbaines (Castells, 1975) suppose de se rapporter à l'étude des mouvements sociaux en général¹. Si je préfère me positionner pour une analyse en termes d'action collective et non en termes de mouvements², la sociologie y a déjà consacré de nombreux travaux. Marine Luce et Gilles Pinson (2023) exposent dans leur ouvrage deux traditions majeures en ce qui concerne l'étude des contestations urbaines : l'une venue d'Europe et héritée des travaux Manuel Castells et d'Henri Lefebvre, l'autre nord-américaine, issue des travaux de Margit Mayer. Si les premiers sont inspirés par une perspective structuraliste et marxiste, l'autre emprunte aux Structures d'Opportunités Politiques (SOP). J'exposerai ensuite les tensions traversées par la sociologie sur les mouvements sociaux contemporains et celles repérées dans le champ des études urbaines afin de caractériser l'utilité de recourir au pragmatisme et à la sociologie des problèmes publics pour aborder ces questions.

¹ La notion de mouvement social se distingue de celle d'action collective en ce qu'elle est composée d'acteurs individuels organisés sous un mode « *conflictuel contre un adversaire* » menée au moyen de « *stratégies et de ressources, sous-tendues par des réseaux d'échanges denses et informels* » (Rui, 2016). Elle permet de conclure à l'émergence d'une identité commune liant les individus entre eux et leur conférant une appartenance à un mouvement plus large (*ibid.*). Propre à la société industrielle et à la création des Etats Nations au 19ème siècle, les mouvements sociaux traduisent un éloignement entre le peuple et les pouvoirs politiques et économiques. Signe d'un effacement des rapports de gré à gré et permettant l'instauration de pratiques institutionnalisées et dépendantes des structures syndicales ou partisans, ces objets convertissent ce qui était avant considéré comme l'expression pathologique d'une foule irrationnelle en un fait émancipateur.

² Notamment parce que selon Erik Neveu, un mouvement social nécessite un adversaire commun, ce qui nous le supposons, n'apparaît pas très clair pour les acteurs, comme en témoigne la première partie de cette introduction.

1.3.1 Des Nouveaux Mouvements Sociaux (NMS) aux Mouvements Sociaux Urbains (MSU)

Travailler sur ces objets suppose de revenir sur le tournant des années 1960 et 1970. Cette période a notamment fait émerger des travaux reconsidérant les perspectives du matérialisme historique, sous l'égide entre autres, d'Alain Touraine qui observe dans les Nouveaux Mouvements Sociaux (NMS) (Touraine, 1978 ; Melucci, 1978 ; Offe, 1985)¹ les effets d'une société post-industrielle opposant « *une volonté d'autogestion à une gestion technocratique, donc un projet de société à un autre* » (Touraine, 1978, p. 19). C'est dans ces réflexions problématisant la persistance ou les déplacements d'un traditionnel conflit de classe centré sur le couple capital-travail, que s'inscrivent les travaux de Manuel Castells et d'Henri Lefebvre.

L'époque est en effet bousculée par l'émergence de mobilisations originales qui seraient représentatives d'un « après » du mouvement ouvrier du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle (Neveu, 2019). Alberto Melucci dresse un inventaire de ces mouvements, caractérisés par l'émergence de nouvelles causes comme le féminisme, l'écologie, les mouvements antimilitaristes ou les droits des minorités – religieuses, sexuelles, ethniques, etc. (Melucci, 1980). Selon lui, l'originalité de ces mouvements réside dans leurs revendications qualitatives, subjectives et expressives, valorisant l'affirmation d'identités individuelles et de nouveaux rapports au corps, à l'environnement ou entre membres d'une communauté. En rupture avec les mouvements « anciens », les NMS sont aussi défiants vis-à-vis des pratiques politiques hiérarchisant et centralisant le pouvoir. Ils déplacent ainsi les règles du jeu politique (Melucci, 1980) en revendiquant l'autonomie des composantes de base et la participation directe des individus. L'autonomie est également recherchée à l'égard de l'Etat vis-à-vis duquel les NMS tentent de se protéger en fuyant les logiques du compromis avec les instances dirigeantes – leurs revendications sont non négociables (Neveu, 2019) – et en pensant l'affirmation de formes indépendantes de sociabilités construites contre lui – la conquête du pouvoir institutionnel n'est pas un enjeu central (*ibid.*). S'il est difficile de céder encore aux tentations de discerner des « nouveaux » ou « anciens » mouvements sociaux, ces travaux envisagent les conséquences des transformations du capitalisme sur les formes de l'action collective. Le monde militant lui-même, pénétré par une nouvelle classe moyenne, voit ses formes d'exercices se transformer sous forme d'associations plus labiles et moins contraignantes (Ion, 1997). En positionnant l'expression des subjectivités comme un élément d'opposition à un capitalisme gagné par la technique, la rationalité et organisé par la bureaucratie de l'Etat, ces mouvements engageraient

¹ Le caractère nouveau ou inédit de ces mouvements a été largement remis en question (Hamel, Lesage, Maheu *et al.*, 1983 ; Neveu, 2019 ; Péchu, Chevillard, Gottraux *et al.*, 2019)

selon certains une « *révolution silencieuse post-matérialiste* »¹ (Inglehart, 1977). Cette dernière se traduit par une place accrue donnée aux enjeux de la vie privée mais aussi aux problématiques de la vie quotidienne et de la qualité de vie qui sont le terreau des luttes urbaines.

C'est dans ce contexte que Manuel Castells théorise les Mouvements Sociaux Urbains (MSU) « *contre l'isolement du fait urbain* » (Touraine, 1972, p. 474)² dans la sociologie des mouvements sociaux. Influencé par Alain Touraine qui stipule alors que : « *la ville, ou plutôt l'urbain, sera le lieu des conflits comme l'entreprise l'a été dans la période qui s'achève* » (Touraine, 1972, p. 8), Manuel Castells qualifie le déplacement des lieux du conflit de classe vers la sphère de la *consommation collective*² (Castells, 1981). Il propose une définition des MSU selon trois principaux thèmes de leurs revendications : « *la demande en matière de consommation collective, c'est-à-dire de biens et de services fournis par l'Etat ; la défense de l'identité culturelle d'un groupe, liée à la défense d'un territoire ; la lutte pour la conquête ou le contrôle de l'appareil d'Etat, et plus précisément du pouvoir local.* » (Brun, 1986, p. 379). Il fait alors des Mouvements Sociaux Urbains la « *figure de proue des nouveaux mouvements sociaux* » (Pinson et Luce, p. 40).

De ce travail naît une gradation chez Castells entre différents types de mouvements. Le concept de MSU est théorisé comme celui ayant le niveau le plus élevé de remise en cause des contradictions structurelles de l'ordre urbain, instaurant une nuance avec ce qui relève des luttes urbaines ou des mouvements urbains – œuvrant à la participation ou à la protestation sur des sujets mineurs³. Le travail de Castells sur les MSU est lié à une étude de leurs effets tant ils dépendent selon lui d'une « *conscience collective de l'action née des problèmes urbains, capable de produire des changements qualitatifs dans le système urbain, dans la culture locale et dans les institutions politiques* » (Castells, 1983, p. 278). Selon Chris Pickvance (2003) toutefois, ce concept est relié à deux ambiguïtés fondamentales. D'une part il identifie deux usages du terme : l'un est employé pour mesurer les effets réels des mouvements sur l'organisation structurelle d'un système – sens restreint –, et un autre suggère que tout mouvement urbain contient en lui les potentialités d'un changement radical alors même que ces derniers ne sont pas observables ni advenus – sens générique. D'autre part, Manuel Castells a deux perspectives contraires quant aux conditions permettant au MSU de remettre en cause la structure du fait urbain, notamment sur le rôle joué par les alliances avec des organisations traditionnelles – syndicats ou partis

¹ C'est à dire le passage des revendications pour des besoins matériels de base d'une population à des revendications d'ordres plus qualitatives – participation, meilleure qualité de vie, contrôle des processus de travail, émancipation, etc.

² Définit par Manuel Castells comme « ce que les marxistes appellent de l'organisation des moyens collectifs de reproduction de la force de travail. C'est-à-dire des moyens de consommation objectivement socialisés et qui, pour des raisons historiques spécifiques, sont essentiellement dépendants pour leur production, distribution et gestion, de l'intervention de l'État. » (Castells, 1981, p. 486).

³ Chris Pickvance résume ainsi trois catégories selon leurs effets : « "Participation" signifiait des changements urbains et politiques symboliques ; "protestation" signifiait des réformes mineures qui ne remettaient pas en question les structures fondamentales ; et "mouvement social urbain" signifiait des changements fondamentaux dans le pouvoir aux niveaux urbain et sociétal. » (Pickvance, 2003, p. 103).

politiques – (Castells, 1977) qu'il juge finalement préjudiciables à leur réussite dans un ouvrage ultérieur *The city and the grassroots* (Castells, 1983)¹. Ces travaux aident à comprendre la difficulté de savoir si une mobilisation est en capacité de remettre en cause les conditions structurelles de l'ordre urbain, tout comme il est difficile de ne pas imaginer qu'une mobilisation en apparence « moins politique » ne soit pas, en deçà de ce qui est en apparence visible, motivée par des concernés et des revendications de justice sociale plus globaux.

Tout comme le pointe Alain Touraine à son époque (1972), Christian Schmid (2011) considère que les indéterminations des travaux de Castells pâtissent d'un défaut de théorisation du phénomène urbain, les MSU ne reflétant qu'une conception étroite de la ville². Elle s'oppose à celle précédemment produite par Henri Lefebvre pour qui l'espace est un produit social et non un simple contenant des rapports sociaux. Dans *La révolution urbaine* (1970), l'auteur propose de penser l'extension du processus d'industrialisation à l'ensemble de la société. Ces réflexions annoncent l'urbanisation planétaire comme le produit d'un nouveau processus industriel, la vie urbaine devenant en elle-même une marchandise sujette aux rationalités économiques : « *Le déploiement du monde des marchandises affecte maintenant non seulement les objets mais aussi leurs contenants, il n'est plus limité au contenu, aux objets dans l'espace. Plus récemment, l'espace lui-même a commencé à être acheté et vendu. Pas la terre, pas le sol, mais l'espace social, produit comme tel, avec ce but, cette finalité.* » (Lefebvre, 2003, p. 154). Ancré dans une critique de l'urbanisme fonctionnaliste et prenant appui sur le potentiel critique de la vie quotidienne (Lefebvre, 1947, 1961 et 1981), il propose et appelle à une structuration des sociétés autour du « droit à la ville » (1968). Comme le repère Claire Revol (2012), les enjeux d'un droit à la ville, né du Paris des années 1960, sont sensiblement différents des transformations que connaît l'urbain à l'aune de la globalisation. Le rôle des Etats est depuis partiellement redistribué aux villes et aux métropoles les transformant en cibles des mouvements. David Harvey sera l'un des auteurs permettant d'actualiser le « droit à la ville » aux changements que connaît l'urbain (cf. *supra*) et redonnant à cette revendication une résonance scientifique renouvelée, notamment aux Etats Unis et dans les villes d'Europe impactées par la crise financière des années 2000.

1.3.2 La fragmentation des mouvements urbains à l'ère néolibérale

Partant des analyses de Manuel Castells, les travaux de Pierre Hamel et de Margit Mayer (Hamel et al., 2000 ; Hamel, 1991, 2014 ; Mayer, 1987, 2007, 2011) s'inscrivent dans la

¹ L'utilisation généralisé du terme de mouvement social urbain a également permis dans le temps d'identifier leurs auteurs à des groupes « *qui ne faisaient pas confiance aux partis politiques établis et croyaient au potentiel de changement radical de l'action politique urbaine non institutionnalisée, et à se distinguer de ceux qui s'intéressaient aux groupes bien étudiés comme les associations bénévoles, les ONG et les groupes de pression* » (*ibid.*, p. 104).

² « En tant qu'unité pour la reproduction quotidienne de la force de travail et une perspective politique centrée principalement sur les formes organisées de protestation, ignorant de nombreuses actions et révoltes spontanées » (*ibid.*, p. 45)

continuité des travaux critiques sur le néolibéralisme urbain (cf. *supra*). Les mouvements y sont étudiés au prisme des changements du régime d'accumulation après la crise du fordisme et de « vagues successives » (Domaradzka, 2018) que connaissent les états occidentaux depuis l'ère post-industrielle. La perspective « macro » des processus étudiés est permise par l'ancrage de ces travaux dans les théories qui dominent largement la sociologie des mouvements sociaux nord-américaine, en s'appuyant notamment sur les processus de cadrage – *frame* – et de Structures d'Opportunités Politiques (SOP) (Eisinger, 1973 ; Tilly, 1978 ; McAdam, 1982 ; Tarrow, 1994) (cf. *infra*).

Ces auteurs repèrent un premier tournant dans les années 1980 marqué par l'ouverture du jeu d'acteur – passage du gouvernement à la gouvernance (Le Gales, 1995) – qui traduit notamment l'intégration de mouvements en *insiders*¹, et la marginalisation d'autres groupes plus radicaux ou en prise avec des publics précaires (Mayer, 2000). Cette donnée est un des impacts du néolibéralisme sur les mondes militants, œuvrant à une scission interne aux milieux alternatifs et protestataires². Cette tendance aurait renforcé la mobilisation d'une classe moyenne progressiste qui peuple les centres urbains, engagée pour des causes multiples – écologie, féminisme, etc. – ou plus conservatrice responsable de mobilisations NIMBY³ (Mayer, 2009, p. 365). L'entrepreneuralisme urbain à l'œuvre à partir des années 1990 (Harvey, 1989) a aussi concouru à la fragmentation des initiatives protestataires (Mayer, 2009). La recherche d'attractivité et la compétitivité interurbaine pour attirer investisseurs et nouvelles classes moyennes transforment les lieux de protestation en opportunités économiques, ce qui est particulièrement visible dans le domaine culturel. La réutilisation des lieux et pratiques alternatives renforçant là encore la fragmentation des mouvements (*ibid.*), Margit Mayer repère que les « mouvements urbains » seraient plus hétérogènes et diversifiés depuis cette période (Mayer, 2000, p. 142), ce que d'autres qualifient de *fragmented and parochial* – fragmentés et localistes – (Faistein et Hirst, 1995).

Positionnés différemment face aux logiques néolibérales, leur différenciation en termes de structures (Bourgeois et Dedieu, 2009) contribuerait à affaiblir leur capacité d'interaction ou de coordination sur des enjeux communs (Domaradzka, 2018). Anna Domaradzka l'explique en stipulant que « *la complexité de la réalité urbaine se reflète dans la complexité des mouvements urbains et des formes de protestation, s'adaptant à des lieux, des échelles et des contextes*

¹ Certains acteurs des mouvements urbains se fondent dans une transition traduite par l'expression « *protest to program* » (de la protestation au programme) (Mayer, 1987) en incarnant une nouvelle forme de sous-traitance permettant de pallier aux carences de l'action publique.

² « Ce qui au départ semblait être une bonne occasion de stabiliser leurs pratiques alternatives précaires a, avec le temps, créé une fracture entre, d'une part, des organisations de plus en plus professionnalisées, plus ou moins alternatives (développement et prestations de services) et, d'autre part, des groupes dont les besoins n'étaient pas pris en compte par ces dispositifs et qui, en retour, se sont radicalisés » (Mayer, 2011, p. 67).

³ *Not In My Back Yard* (pas dans mon jardin), qualifiant des groupes opposés à des projets pour la seule raison qu'ils perturbent leurs intérêts privés.

spécifiques » (2018, p. 18). Prolongeant les travaux de Margit Mayer, l’auteure considère que les mouvements seraient aussi influencés par la « régionalisation » de l’urbanisation contemporaine – pouvant s’apparenter à l’acception géographique de la métropolisation – en abordant notamment plus volontiers les problématiques environnementales (*ibid.*). Ainsi, si la ville néolibérale a créé un environnement peu propice au développement des mouvements, le concept de « droit à la ville » permettrait des coalitions, favorisant l’assemblage de différentes tendances protestataires sous une même bannière (Mayer 2009).

Ces dynamiques nées en Amérique du nord, auraient circulé plus tardivement en Europe occidentale (Domaradzka, *op. cit.*). Le cas nord-américain est caractérisé par l’existence d’associations communautaires beaucoup plus lisibles qu’en France, donnant naissance notamment à des « *Community-based Organisations* »¹ et aux méthodes du *Community organizing* (Alinsky, 1971). La faible présence de l’Etat et des services publics induisent, dans le domaine urbanistique comme ailleurs, une dérégulation des logiques du marché dans ces régions du monde, exposant les villes américaines de façon beaucoup plus grave à la crise immobilière des années 2000². Toutefois, cet éclatement des mouvements est aussi perceptible en France où les mobilisations localisées, parfois hâtivement qualifiées de NIMBY (Jobert, 1998 ; Trom, 1999 ; Lolive, 1999), se multiplient, qu’il s’agisse de mobilisations de proximité (Déchezelles et Olive, 2019), de mobilisations contre les Grands Projets Inutiles et Imposés (GPII)³, relatives aux quartiers populaires (Merklen, 2009 ; Bacqué et Biewener, 2013 ; Carrel, 2015), ou qu’elles soient animées par les « mondes du squat » (Bouillon, 2009). Depuis ces travaux, certains formulent l’hypothèse selon laquelle la métropole et ses avatars formeraient une Structure d’Opportunités Politiques (SOP) propre au cas français, permettant la réunion des mouvements, au même titre que le « droit à la ville » (Pinson et Luce, 2023). Plusieurs éléments nous permettent toutefois de prendre de la distance avec cette perspective pour considérer plus finement l’action collective depuis ses processus.

1.4 Etudier les processus de configuration d’un *problème métropolitain*

Comme je l’ai déjà évoqué, les métropoles animent des critiques académiques auxquelles s’ajoutent des productions militantes diverses (Comité invisible, 2007 ; Delfini et Snoriguzzi, 2019 ; Chroniques du Désert, 2019 ; Conseil Nocturne, 2019 ; Asphalte, 2023). Les

¹ Des associations caritatives qui bien qu’institutionnalisées, sont intégrées à l’analyse en tant qu’héritières des mobilisations urbaines des années 1970 pour Margit Mayer.

² Elles donnent lieu à des expulsions locatives massives en Espagne (Ancelovivi et Montserrat Emperador, 2019), ou à des formes de désurbanisations en Amérique du nord (Rousseau et Béal, 2021).

³ Notion employée pour désigner « des projets d’aménagement et d’infrastructure de grande envergure jugés démesurés (en termes de coûts économiques et environnementaux), « inutiles » (car ne servant pas l’intérêt général mais le profit des grands groupes) et « imposés » sans concertation avec les habitants » (Aguilera, 2021, p. 218).

situations problématiques pointées dans ces ouvrages sont hétérogènes, attribuant aux métropoles et à la métropolisation la responsabilité des grands maux de l'urbain contemporain tels l'exclusion, la ségrégation, la gentrification, la pollution, la dégradation de l'environnement, la spéculation immobilière, etc. En France, les Métropoles – institutionnelles – pourraient donner l'opportunité à des contestations isolées tant géographiquement que thématiquement, d'imputer ces responsabilités à un ennemi commun et de se fédérer en conséquence. Certains affirment qu'elles seraient devenues de nouveaux « *totems conflictuels* » (Aguilera, 2021, p. 219). Mais tout le monde serait alors « *contre la métropole... Et son monde* » (Adam, Guironnet, Elicabe *et al.*, 2021) ? Le dossier « Contester la métropole » du numéro 28 de la revue *Métropoles* (Halbert, Pinson et Sala Pala, 2021) propose l'hypothèse selon laquelle les Métropoles françaises donneraient lieu à des « Mouvements Sociaux Métropolitains » (MSM) ainsi définis :

Des actions collectives qui présentent un degré minimum d'organisation et qui construisent des situations urbaines et territoriales comme problématiques, voire scandaleuses, tout en attribuant celle-ci au processus de métropolisation – dans ses dimensions fonctionnelles et institutionnelles – et/ou en les rattachant à un agenda métropolitain et aux acteurs et groupes tenus pour responsables et/ou bénéficiaires de ses processus ou de cet agenda. (Halbert, Pinson et Sala Pala, 2021, p. 4).

En continuité, des auteurs ouvrent des pistes d'analyses fertiles en associant l'idée que l'attribution de la responsabilité des problèmes urbains à la métropole et à la métropolisation relève d'opérations de « montée en généralité » (Pinson et Luce, 2023). Ces notions permettraient de déjouer les procès en localisme en devenant une « *ressource discursive et cognitive permettant d'échapper au local trap*¹ » (Halbert, Pinson et Sala Pala, 2021, p. 8). En construisant un lien entre des situations vécues dans le quotidien des habitants et des processus néolibéraux complexes, le recours à ces notions aurait la vertu de permettre la compréhension locale de troubles à l'échelle globale. Enfin, en impliquant des groupes issus de situations urbaines et territoriales diverses, métropole et métropolisation auraient une influence sur la forme des mobilisations qui s'apparenteraient à des réseaux fluides. Les auteurs inscrivent leurs pistes de recherche dans une tradition proche de la littérature nord-américaine explorée plus avant. Si la qualité de ces travaux réside dans l'observation et l'explication des liens entre mode de gouvernance et mouvements de résistance, ces pistes apparaissent toutefois incomplètes. Elles éclipsent notamment des éléments sur les modalités de mise en réseau des groupes et passent sous silence des dynamiques de l'action collective importantes comme les conditions de leur formation, ce qui leur permet de se maintenir dans le temps, les tiraillements qui les traversent, etc. Ces dimensions sont pourtant primordiales pour comprendre comment les

¹ « Piège local » entendu comme « l'hypothèse selon laquelle les processus de décisions pris localement seraient plus démocratiques et engendreraient plus de justice sociale et environnementale » (Purcell, 2006, p. 5).

acteurs fonctionnent ensemble, et pourquoi ils se mobilisent.

En effet, bien qu'une diversité de groupes soient rassemblés au moins géographiquement par la question métropolitaine, ces derniers se rapportent aussi à des causes et des univers de référence qui ont leurs logiques propres et qui ne peuvent se comprendre que localement. Tout comme les revendications pour le « droit à la ville », métropole et métropolisation peuvent aussi apparaître abstraites pour des individus engagés sur des questions plus concrètes – préservation d'un espace naturel, obtention d'un logement, ouverture d'un lieu collectif, maintien d'un équipement public, etc. Le positionnement des auteurs précédemment cités, butte alors sur la difficulté de discerner ce qui est métropolitain de ce qui ne l'est pas. Il peut être aisé de découvrir un peu de l'incarnation d'une critique de la métropole et de la métropolisation dans toutes formes de mobilisations, de la lutte pour la préservation d'un bâtiment patrimonial, aux critiques citoyennes émises au sein de processus participatifs. A contrario, il est également possible de négliger celles qui, moins audibles, n'ont pas les mêmes logiques d'expression mais n'en sont pas moins opposées à des projets portés par ces institutions et en proposent une critique. Ce positionnement peut s'avérer réducteur tant ces notions peuvent apparaître au public selon d'autres atours, que comme le signe d'un ordre urbain néolibéral. Le terme d'action collective autorise dans ce cas de dépasser celui de « mouvement » et permet la comparaison de mobilisations se tenant aux frontières de l'action protestataire, sans induire de gradient de politisation *a priori*. Le terme de « mobilisations » – pouvant être de nature environnementales, expertes, habitantes, militantes, techniques, etc. – et la référence à la sociologie de l'action collective me seront également plus utiles pour répondre à ces incertitudes.

L'approche en termes de « mouvements » peut aussi être contredite par le fait que les acteurs s'engagent dans des causes plurielles et qu'il est difficile, sinon impossible, de les borner strictement. Daniel Cefaï nous invite à prendre du recul sur la notion de mouvement social : « *outré qu'elle est porteuse de tout un cortège de mythes politiques, elle est de moins en moins appropriée pour décrire la plupart des formations hybrides qui peuplent aujourd'hui les arènes publiques.* » (Cefaï, 2007, p. 464). A l'image de ce que l'auteur repère pour les mouvements altermondialistes, l'étiquette de mouvements sociaux métropolitains « *n'est-elle pas moins une catégorie analytique qu'un outil de publicisation, de coordination et de communication entre organisations aux objectifs, aux fonctionnements et aux idéologies sans commune mesure ?* » (Cefaï, 2007, p. 465). Il identifie en effet que les sociétés complexes dans lesquelles nous vivons sont de plus en plus liées à la constitution « d'aires » de mouvements dans lesquels s'articulent plutôt des problèmes publics, engageant des configurations variables et inédites d'acteurs et d'expériences :

D'une certaine façon, la réflexion sur les mutations sociales et les conséquences culturelles de l'action collective conduit à réinterroger la notion de « mouvement ». Une ébauche de

solution pourrait être de reconstruire, en partant de l'héritage du pragmatisme de Mead et Dewey, un concept de « société de publics ». La réflexion sur les « publics », ces processus d'association, de coopération et de communication qui émergent sans cesse, de façon transversale aux actions collectives transforment leurs environnements spatio-temporels, symboliques et institutionnels, est peut-être plus pertinente aujourd'hui que celle qui spéculait sur la constitution de nouveaux « nouveaux mouvements sociaux ». Elle permet d'intégrer les apports d'une réflexion processuelle et interactionniste soucieuse en même temps de la tension entre individu et collectif, entre institution et émergence, entre intérêt et signification, entre contexte et action. Une réflexion moins préoccupée de poser l'unité d'un sujet politique, d'en identifier la structure de classe ou d'en recenser les ressources de mobilisation que de pointer des foyers d'expérimentation et de communication, de repérer des lieux de critique et de conflit, de faire connaître et de rendre intelligibles des moments de configuration de problèmes publics. (Cefai, 2007, p. 466)

Considérons ici que métropole et métropolisation constituent plutôt un foyer d'attention émergeant pour des acteurs positionnés différemment dans des logiques de mobilisation concernant l'aménagement urbain et sa gouvernance. En effet, comme tout problème public, la question métropolitaine n'est ni automatique ni acquise. La polysémie et la complexité de ces sujets supposent que leur appropriation se fasse au prix d'opérations de cadrage et d'un travail politique qu'il est nécessaire de documenter. En d'autres termes, une enquête sur l'action collective *en train de se faire* semble plus appropriée pour comprendre comment les acteurs qualifient eux-mêmes les situations problématiques auxquels ils sont confrontés mais aussi avec qui et comment ils jugent bon de s'organiser pour y remédier. Les acteurs se qualifient-ils eux-mêmes de militants contre la métropole et qui reconnaissent-ils comme leurs alliés ou leurs adversaires pour s'organiser contre elle ? De quelle acception de la métropole parlent-ils ? Comment des groupes divers portant des revendications parfois antagonistes – des revendications écologistes peuvent entrer en contradiction avec celles en faveur de la construction de logements sociaux – s'alignent sur ces sujets, et que doivent ils mettre en œuvre pour cela ? Selon moi, toutes ces questions trouvent des réponses dans le cours de l'action, ce positionnement étant le seul à même d'analyser le sens que donnent les acteurs à la critique métropolitaine.

Dans ce cadre, ma thèse pose la question suivante : **comment émerge un problème métropolitain et comment métropoles et métropolisation influencent les mobilisations urbaines** ? L'hypothèse avancée est que la métropole agit plutôt comme un *opérateur de fédération des causes* et qu'elle peut être considérée comme un outil au service de la reconfiguration d'un *monde contestataire*. Cela suppose qu'elle s'installe dans un *champ d'expérience collective* (Cefai, 2015), et qu'elle fait circuler avec elle, des modèles alternatifs, des normes et des valeurs. En considérant la métropole comme tel, cette hypothèse ouvre la voie à l'observation de ce qui permet,

selon certaines conditions, des alliances et des interactions entre des mobilisations diverses sinon divergentes. Il est alors possible de considérer qu'elle permet tant de réunir que de séparer des groupes n'ayant pas les mêmes horizons critiques. L'originalité de la thèse relève ainsi du cadre théorique et de la posture épistémologique que je vais exposer désormais.

2 Cadre théorique

Concevoir ainsi la question de la recherche suppose de s'outiller et de se référer à une tradition épistémologique qui permette de prendre au sérieux les acteurs dans ce qu'ils disent et ce qu'ils font. C'est le cas de la sociologie et de la philosophie pragmatiste. Née aux États-Unis au début du 20^{ème} siècle autour de philosophes comme William James (1909/1955), George Herbert Mead (1934/2006) ou John Dewey (1938/1993), le pragmatisme¹ est importé en France dans les années 1990 par le courant de l'ethnométhodologie et de la sociologie interactionniste (Cefaï, 2007). Cette épistémologie permet de répondre à des traditions qui restent majoritaires dans la littérature sur les mouvements sociaux en France (Siméant, 1998 ; Mathieu, 2001 ; Péchu, 2006 ; Fillieule, 1997 ; Sommier, 1998). Ces travaux expliquent l'engagement des acteurs par un contexte – la structure d'opportunités politiques (SOP) ou la *frame analysis*² – et par leurs ressources et visées stratégiques – comme en témoigne le terme d'« entrepreneurs » de mobilisation. Ces analyses peuvent tendre à penser le militantisme comme un marché, fait d'investissements et d'intérêts et dont l'action est mesurée en termes de coûts et bénéfices. Elles invisibilisent, à mon avis, ce qui se passe au sein même des groupes et, encore plus ici, entre ces derniers.

Le pragmatisme implique tant une conception philosophique de la vérité qu'une méthode de recherche. Francis Chateauraynaud nous livre ses sept « maximes » :

- 1/ le primat de l'expérience ;
- 2/ la dimension processuelle et le caractère graduel de la production des arguments et des épreuves de vérité ;
- 3/ un raisonnement par les conséquences révélée par la découverte graduelle et controversée au fur et à mesure de l'enquête ;
- 4/ la mise en discussion publique des problèmes et la formation des collectifs d'enquêteurs ;
- 5/ une orientation vers l'action plutôt que vers la clôture de la représentation ;
- 6/ le pluralisme des modèles et des valeurs, fondé sur la rupture avec toute idée de doctrine,

¹ Tel qu'il est né il y a plus d'un siècle aux États-Unis (James, 1909/1955 ; Mead, 1934/2006 ; Dewey, 1938/1993).

² Analyse des cadres

la recherche y est entendue comme ouverture continue du raisonnement ;

7/ la réversibilité des places et des positions de pouvoir (Chateauraynaud, 2016, pp. 380-383).

Sans supposer ni méthode, ni doctrine, ces « maximes » doivent guider l'attitude du chercheur pour l'aider à envisager une pluralité de situations et de raisons d'agir dans lesquelles sont engagés les acteurs de l'enquête. S'inscrire dans cette tradition, c'est alors accorder une place centrale à l'expérience de situations traversées par les enquêtés mais aussi par l'enquêteur impliqué sur son terrain. Nourrie de la pensée *conséquentialiste*¹ de John Dewey, le pragmatisme invite le chercheur à observer et à analyser des faits dans ce qu'ils permettent de faire advenir dans l'action, le monde émergeant « *continûment de l'inépuisable réserve des expériences* » (Chateauraynaud, 2016, p. 315). Nous partageons avec le pragmatisme l'attention aux « situations problématiques » auxquels les acteurs sont confrontés et qui conduisent à la construction de collectifs, de communautés ou de *publics* qui tentent de les traiter en y apportant des réponses et des solutions de tous ordres – œuvrant elles-mêmes à ouvrir d'autres situations problématiques ou à les clôturer. Cela nous amène à considérer comme Daniel Cefaï que :

Une action collective émerge donc quand les membres d'une *collectivité* (encore indéterminée, dont les contours, la taille et la composition se spécifieront dans le processus) se sentant *concernés*, directement ou indirectement, par un « trouble » auquel ils sont confrontés (d'abord de façon indistincte, difficile à cerner et à nommer, encore non recevable par un public), le définissent comme une situation problématique et entreprennent de passer à l'action (de façon indissociablement conjointe et conflictuelle, en s'engageant dans toutes sortes de coopérations et de compétitions) pour le résoudre. (Cefaï, 2016, p. 28)

La tradition de recherche sociologique sur la formation des « problèmes publics » (Cefaï et Pasquier, 2003 ; Cefaï et Terzi, 2012 ; Gusfield, 1981/2009 ; Neveu, 2015) se référant à l'ouvrage de John Dewey *Le public et ses problèmes* (1927/2010), a permis de déterminer des opérations nécessaires pour qu'un « trouble » – dont certains ont pointé certaines caractéristiques en milieu urbain (Trom et Breviglieri, 2003 ; Stavo-Debauge, 2003) –, à l'origine d'une situation vécue comme inacceptable, se transforme en un « problème public » – c'est-à-dire qu'il soit porté dans l'espace public jusqu'à ce qu'il soit traité par l'inscription de mesures à l'agenda politique. Ils sont définis par Daniel Cefaï et Cédric Terzi (2012) comme partant de préoccupations pour une cause, impliquant des inquiétudes ou des ressentis dépréciatifs, qui peuvent être considérés comme un phénomène collectif sur lequel l'action humaine a une prise et qui conduit les acteurs à expérimenter des situations pour les régler. Ces auteurs insistent sur la valeur processuelle des publics qui se composent autour de leur définition et de leur

¹ John Dewey a une philosophie de la vérité qui suppose qu'elle n'existe que dans les conséquences qu'elle permet de faire advenir, il s'agit d'un raisonnement abductif, par les conséquences, inspiré de la pratique scientifique et notamment du *darwinisme* de son époque.

résolution, car c'est à mesure que se détermine ce qui pose problème, que se compose le public de ce problème (*ibid.*, Dewey, 1927/2010). Ainsi, ces auteurs nous invitent à envisager le lien fort qui existe entre la manière dont se pose un problème et l'organisation politique d'un collectif qui se donne comme objectif d'y répondre. Ce sont les trajectoires empruntées par ces collectifs que les auteurs nous proposent d'investiguer (Terzi et Cefai, 2012).

Cette perspective rejoint alors une autre dimension du travail de Dewey portant sur la menée d'*enquêtes collectives* (1938/1993 ; 2014) qui engagent progressivement des publics concernés. Dans ces enquêtes, les acteurs organisent des données qui, « *par inférence et généralisation* » (Zask, 2004, p. 3) dans un milieu perçu, transforment des situations problématiques en objets d'enquêtes collectives comme un « *ensemble de distinctions ou de caractéristiques connectées entre elles qui émerge en tant que constituant précis d'une situation résolue et qui est confirmé dans la continuité de l'enquête* » (Dewey, 1938/1993, p. 513).

Cette perspective nous invite à mesurer de quelle manière la question métropolitaine est saisie comme problématique – est-ce le territoire, l'institution ou bien le processus économique qui est mis en cause ? – mais aussi de regarder comment elle surgit graduellement, depuis des collectifs et des organisations auto-déterminées pour y répondre. On peut alors se donner comme projet de suivre les notions de métropole et de métropolisation au ras des expériences collectives et des retentissements qu'elles produisent sur des milieux en interaction. Observer les mobilisations collectives *en train de se faire*, c'est donc ne pas se restreindre à documenter des événements médiatiques. Tout en n'écartant pas la dimension parfois « spectaculaire » que peut recouvrir en public l'activité contestataire, cette perspective permet de mettre sur le même plan que ces mobilisations se construisent aussi en coulisses et de façon plus discrète, que seule une observation participante de longue durée peut permettre de saisir. Ce type d'enquête est sensible à l'analyse de la construction et de l'expression des arguments, en déployant une observation qui se diffracte dans une multitude de « scènes publiques » ou d'arènes¹ (Cefai, 2016) qui cadrent les échanges ou orientent l'action.

La particularité de l'objet d'étude est qu'il est composé d'une pluralité de groupes d'acteurs mobilisés sur divers objets et qui, par la question métropolitaine, trouvent des points d'appui communs, en convoquant la même institution ou le même phénomène, pour construire une action collective. Notre recherche s'appuie donc en partie sur l'observation de coalitions d'acteurs, que certains formalisent par le concept « d'espace des mouvements sociaux »²

¹ Nicolas Dodier nous donne la définition de « l'arène » comme « un dispositif visant à mettre en relation des locuteurs et des audiences auxquelles ils s'adressent. Quatre éléments caractérisent généralement une arène : 1. Des conditions régissant l'entrée des locuteurs et ce sur quoi ils peuvent s'exprimer ; 2. Des conditions relatives au mode de confrontation entre locuteurs, ou entre locuteurs et audience ; 3. Des supports d'inscription des discours produits (papier, films, vidéos, supports électroniques, etc.) ; 4. Des conditions d'accès pour les audiences (grand public, membres d'une organisation, spécialistes...) » (Dodier, 1999, p. 109).

² Défini comme « un univers de pratique et de sens relativement autonome à l'intérieur du monde social, et au sein

(Mathieu, 2009). Cette proposition appuyée sur la théorie des champs de Pierre Bourdieu (2022) suppose un ensemble relativement indépendant sur des enjeux spécialisés alors qu'il semble pourtant difficile de délimiter les frontières des mouvements sociaux (Cefaï, 2007, p. 384). Si l'enjeu de ce concept vise à comprendre concrètement, comment se constituent et se stabilisent les coalitions protestataires, la notion d'arènes, notamment inter-organisationnelle, semble plus pertinente pour ouvrir à tous les débordements que connaissent les « mouvements sociaux ». En ce sens, il sera plutôt question de considérer les notions de métropole et de métropolisation dans leur capacité à ouvrir des scènes spécifiques. J'interrogerai, non pas un ensemble stable dont il s'agirait de borner les limites, mais la recomposition de ce qui s'apparente à « *de longues chaînes d'activités narratives, associatives et organisationnelles rompues et disjointes* » (Cefaï, 2007, p. 651).

Dans cette perspective, les conflits localisés opposant des collectifs – habitants, militants, citoyens, etc. – à l'institution métropolitaine constituent variablement des scènes et des coulisses de cette critique. Cette dimension m'a conduit à être embarquée dans des controverses spatiales, définies comme des situations qui : « *naissent d'un acte spatial qui fait problème et l'espace ensuite, constitue l'objet-enjeu (idéal et matériel) qui fixe l'attention, cristallise les disputes (les interactions langagières), condense les représentations* » (Lussault, 2001, p. 149). Ces controverses faisant apparaître des *normativités* et des *logiques politiques*, sont des moments de production du politique en milieu urbain (Dumont, 2013). Marc Dumont invite à investiguer par l'ethnométhodologie des « *procédures où se jouent l'institution de l'écart* » (*ibid.*) propre à la fabrique urbaine. Bien que des représentants institutionnels puissent y être représentés, les notions d'*autorité*, de *responsabilité* et de *légitimité* n'y sont pas présentes en substance mais comme des « *caractéristiques qui s'élaborent à travers des actions et qui échappent aux individus singuliers* » (*ibid.*). Ouvrir l'enquête aux trajectoires empruntées par des collectifs composés autour de projets urbains – et métropolitains – controversés, me permet de tenir compte d'oppositions processuelles, adossées à « *des dispositifs, des composés hybrides d'individus, de fictions et d'objets urbains* » (*ibid.*, p. 67) qui peuplent et outillent la fabrique urbaine.

La grammaire développée par la sociologie pragmatique aidera aussi à analyser ces situations puisqu'en dévoilant des légitimités et des *ordres de grandeurs* (Boltanski et Thévenot, 1991), ces controverses forment aussi des *épreuves*, c'est-à-dire des situations dans lesquelles « *les individus déplacent et refondent l'ordre social qui les lie* » (Lemieux, 2018, p. 193). Ces épreuves peuvent surgir des cadres ou de la rhétorique propre à l'action publique urbaine, mais

duquel les mobilisations sont unies par des relations d'interdépendance. Localiser ainsi l'activité contestataire permet de saisir la dynamique interne des relations qui unissent entre elles les différentes causes (et les organisations et militants qui les portent et les font vivre), ainsi que, sur un plan externe, les relations que cette sphère d'activité entretient avec d'autres univers sociaux, tels que le champ politique, le milieu syndical, le domaine économique ou encore – la liste n'est pas exhaustive – le monde des médias. » (Mathieu, 2007, p. 77).

peuvent aussi venir d'autres collectifs non-institutionnels ou des groupes eux-mêmes. Une sociologie de l'action permet ainsi de saisir que les acteurs sont en mesure de cumuler des *régimes d'engagement* (Thévenot, 2006) pouvant coexister « *non seulement dans le terrain considéré, mais même à l'intérieur des personnes ou lors de leurs rencontres* » (Dodier et Baszanger, 1997, p. 51) en ordonnant des façons d'agir dans le monde – dans le proche, en plan ou par la justification. Elles permettent d'ouvrir au pluralisme des logiques d'action et de coordination des acteurs, d'autant plus dans notre cas où la proximité et l'attachement au lieu semblent motiver une critique de la grande échelle territoriale et des processus économiques globaux. En admettant que les individus disposent d'un « *fond commun de ressources hétérogènes* » (*ibid.*, p. 57), des compétences sont alors partagées entre tous les acteurs et conduisent à l'apparition d'une « *altérité pragmatique* » (*ibid.*). Cet ancrage admet également que leurs différences se situent moins dans leur appartenance à des *totalités*, que de façon *actancielle*, c'est-à-dire « *définies par des places lors de rencontres* » (*ibid.*).

Si une analyse des controverses a été particulièrement conceptualisée par la sociologie des sciences et techniques (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001 ; Akrich, Callon et Latour, 2006 ; Latour, 2007), c'est plutôt la *pragmatique des transformations* telle que proposée par Francis Chateauraynaud qui me sera utile ; notamment parce que l'on relie des situations localisées de conflit, parfois composées de micro-disputes, à des processus de « longue portée » (Chateauraynaud, 2016). La perspective de trajectoires d'actions collectives que permet de faire advenir la *balistique sociologique* (Chateauraynaud, 2011) et la théorie de l'argumentation, permettent de concevoir ces trajectoires sur le temps long – qui inclut autant ce que les acteurs réinterprètent des situations passées, du temps présent comme des perspectives du futur. Elle autorise également à aller plus loin qu'une vue centrée sur l'accord et le désaccord en prenant en compte des processus faits de ruptures, bifurcations et reconfigurations d'arguments en fonction des jeux d'acteurs (*ibid.*).

L'intérêt du pragmatisme réside également dans sa capacité à échapper à une analyse binaire qui consisterait à appuyer une confrontation entre des structures dominantes – dans notre cas, les Métropoles mettant en œuvre des politiques néolibérales et leurs bénéficiaires – et des dominés – citoyens, habitants, militants, etc. – en mettant en avant des principes de résistance – « *que la matérialité du monde oppose aux représentations et aux manipulations humaines* » (Lemieux, 2018, p. 37) –, et de symétrie – permettant de ne pas « *présager à l'avance de la victoire ou de l'échec de certains acteurs* » (*ibid.*). Le pragmatisme a également le bénéfice de ne pas inscrire les acteurs dans des positions prédéfinies par un capital social et de nous affranchir du dilemme qui consisterait à inscrire le chercheur dans deux seules relations avec la critique, l'épouser d'une part ou « organiser sa domestication » d'autre part (Chateauraynaud, 2013). Cette attitude permet alors de laisser plus de place à l'individu et de mettre en pause la position critique du chercheur pour « *nous donner les moyens de prendre l'activité critique* »

développée par les personnes ordinaires comme objet d'une sociologie » (Blondeau, Sevin et Boltanski, 2004, p. 4). L'activité critique peut alors être conçue comme :

[U]ne activité ordinaire, qui crée des émotions et des argumentations particulières, et qui s'exerce entre des bornes ou des limites dont l'identification et l'expression font l'objet de variations continues : de la négociation bilatérale pouvoir contre-pouvoir ou rapport de forces (« balance of power »), jusqu'à l'emprise totale ; de la simple asymétrie réversible sous condition (le contrat) jusqu'à l'enrôlement irréversible, ou réversible au prix d'une rupture violente, susceptible de créer des dommages irréparables. (Chateauraynaud, 2006a, p. 9)

Sans nier l'existence de rapports de pouvoirs ou d'emprises (*ibid.*), des catégorisations sont également observables mais elles supposent plutôt de comprendre comment les acteurs les fabriquent, les analysent ou les utilisent, en tant qu'elles n'ont de pertinence qu'au travers du sens qui leur est attribué pour cadrer les situations (Katz, 2008). Que font alors advenir pour l'action collective les différentes acceptions potentielles de métropole et de métropolisation ? Cette perspective permet plutôt d'observer comment ces catégorisations agissent en situation afin de découvrir « *des repères et des outils que les personnes mobilisent d'elles-mêmes dans leurs activités, pour interagir avec d'autres individus et plus généralement avec le monde* » (Dodier et Baszanger, 1997, p. 39). Daniel Cefaï évoque pour sa part une analyse permettant de comprendre « *comment les enquêtés perçoivent, imaginent, décrivent, expliquent, jugent des « forces sociales » et agissent en conséquence* » (2010). Ouverte aux aléas du terrain et sans exigence de standardisation, le pragmatisme permet de rendre compte des « *épreuves de compréhension* » (*ibid.*) que les acteurs traversent et que l'enquêteur observe et consigne, par la description dense (Geertz, 1998), sans présager à l'avance de ce qu'il sera possible d'en conclure. Ainsi, je partage cet attachement au terrain et cette attention à l'expérience des acteurs par la méthodologie ethnographique.

3 Les enjeux d'une enquête ethnographique sur des expériences politiques multi-situées

C'est au moyen d'une enquête ethnographique, en observation-participante au sein de groupes et de controverses multiples que j'ai pu appréhender la continuité de l'expérience des acteurs sur le temps long. J'ai été impliquée dans une grande diversité d'aventures collectives, animées par autant de dynamiques collaboratives et d'échanges, que par des inconforts et des instabilités qui consolident une posture de recherche entre engagement et distanciation.

3.1 Des trajectoires d'enquête croisées

En se plaçant au plus près de l'expérience des acteurs, l'enquête relève d'une

ethnographie croisée de l'urbain et du politique, en prise sur des situations, cherchant à saisir l'action militante telle qu'elle se fait. Elle croise deux trajectoires empiriques multi-situées à Nantes et à Grenoble, qui ont impliqué de « camper » sur les terrains. En cela, elle se rapporte aussi à une ethnographie dite *combinatoire*, définie par Nicolas Dodier et Isabelle Baszanger comme une ethnographie qui « *en circulant simultanément sur différents terrains, réunit une jurisprudence de cas propre à identifier les différentes formes d'action dans lesquelles les personnes peuvent s'engager, ainsi que leurs combinaisons possibles* » (Dodier et Baszanger, 1997, p. 38)¹. Elle s'est construite en considérant une multitude de scènes dans lesquelles les acteurs interagissent et élaborent une conception du problème qu'ils partagent, construisent un positionnement commun, s'orientent. Concrètement, cette observation directe de moments quotidiens et plus exceptionnels de l'activité militante, s'est réalisée via la participation à des réunions internes, à des événements publics militants et institutionnels ou à des temps plus informels. J'ai honoré les principes fondamentaux d'une enquête de terrain relevés par Stéphane Beaud et Florence Weber (1999) : je me suis immergée dans un milieu d'interconnaissance en m'engageant sur le temps long et en faisant preuve de réflexivité. Cette trajectoire d'enquête s'est réalisée à visage découvert² et en observation participante, me permettant de convenir aux six caractéristiques de l'enquête ethnographique :

- 1/ le séjour prolongé dans la communauté étudiée permettant de recueillir des informations grâce à l'observation participante ;
- 2/ la focalisation sur les activités quotidiennes ;
- 3/ l'intérêt porté au sens que les acteurs attribuent à leur action ;
- 4/ la production de comptes-rendus donnant la priorité à la contextualisation et à la cohérence interne des phénomènes observés ;
- 5/ la tendance à concevoir le cadre interprétatif comme une construction progressive plutôt que comme la mise à l'épreuve d'un ensemble d'hypothèses définies à l'avance ; (on parle de méthodologie inductive et non déductive) ;
- 6/ des modalités de présentation des interprétations mariant volontairement narration, description et conceptualisation théorique. (Van Zanten, 2013)

J'ai été intégrée dans le suivi de différentes aventures collectives sans toutefois savoir à l'avance ce qu'il allait être possible d'en conclure. Des « points durs » ont néanmoins guidé le

¹ Reliée à la question de la totalisation des données récoltées, ce type d'enquête ethnographique ne présuppose pas d'un « tout » à révéler auquel appartiendrait culturellement les acteurs – propre à une ethnographie *intégrative* –, ni d'une « configuration narrative » que seule l'hyper-réflexivité et l'histoire singulière de l'auteur-enquêteur permettrait d'interpréter – ethnographie *narrative* (Dodier et Baszanger, 1997).

² Bien que le cas nantais fasse état de certaines ambiguïtés qui seront exposées plus après (cf. *infra*)

choix des terrains et déterminé les trajectoires d'enquête. Tout d'abord, il a été question de s'inscrire dans des mobilisations en cours. Le quotidien des affaires militantes se déroulant souvent sous les radars médiatiques, ma présence sur le long terme à Nantes et à Grenoble¹ a permis de me familiariser avec le milieu étudié et de saisir les coulisses de l'action protestataire, dans les prémices d'une controverse ou d'un conflit naissant. Aussi, l'enquête de terrain s'est limitée à des mobilisations inscrites dans les limites territoriales des Métropoles et contre des projets qu'elles portent. Ce critère a conforté l'assurance d'une forme de pluralisme tout en bornant l'enquête, qui a privilégié des situations où il semblait possible d'accéder au sens que les acteurs donnent à l'institution², ou en ouvrant à des collectifs qui s'y opposent sans formuler une critique explicite à son égard. Dans une perspective *combinatoire*, je n'ai pourtant pas négligé le fait que les acteurs sont connectés à des luttes extra-métropolitaines, comme des conflits contre les Grands Projets Inutiles et Imposés (GPII) souvent situés au-delà des frontières de la métropole politique. Considérant que la critique métropolitaine existe aussi en dehors de celle-ci, ces mobilisations sont citées dans l'enquête si elles ont eu du sens pour les acteurs, sans pourtant les avoir investis en observation-participante.

Dans ces deux terrains d'étude, j'ai constaté la prégnance de mobilisations contre des projets urbains et j'ai fait le choix de suivre des groupes mobilisés contre des opérations d'aménagement : particulièrement les collectifs mobilisés contre le projet du Bas Chantenay à Nantes et ceux mobilisés contre le projet du Métrocâble et de la ZAC des Portes du Vercors à Grenoble³. Différemment en prise avec un réseau d'acteurs militants dans ces deux agglomérations, le cœur du propos s'intéresse aux conditions de mise en réseau de ces groupes contre les métropoles considérées. Leur formalisation au travers de l'inter-collectif Métropole en Luttés (MEL) à Nantes, et du collectif Lutte pour un Usage Collectif et Solidaire des Espaces (LUCSE) à Grenoble, en a été une modalité. J'ai observé leurs activités mais aussi celles d'autres collectifs mobilisés dans ou en dehors de ces réseaux, en y enquêtant de manière plus ou moins soutenue⁴, en suivant certains groupes dans des séjours et des rencontres par-delà les agglomérations considérées – Montreuil (cf. préambule, p. 11), le Royan, Barcelone, etc. L'ethnographie entreprise, « *opposée à toute planification, faisant de l'enquête un parcours très*

¹ Deux ans à Nantes, trois ans à Grenoble.

² Comme évoqué précédemment, cette perspective nous a permis d'enquêter auprès de groupes inscrits contre les Métropoles ou un projet métropolitain en supposant qu'il soit possible par ailleurs que ces groupes puissent avoir à faire à des agents, des élus ou des dispositifs institutionnels, et que ces interactions aient un rôle à jouer dans l'élaboration de la critique.

³ A Grenoble, l'observation de la mobilisation contre le projet de renouvellement du quartier populaire de la Villeneuve a été réalisé entre 2021 et 2022 mais n'a pas été intégré à la thèse (cf. *nfra* et conclusion).

⁴ A Nantes, j'ai observé et interrogé des acteurs issus du mouvement Nantes en Commun·e·s, de la Commune de Rezé ou du collectif de Citoyens Résolus et Irrités (CRI). A Grenoble, je me suis intéressée aux collectifs contre les démolitions à la Villeneuve, à l'association CIVIPOLE ou aux membres ayant participé au collectif des terres contre la destruction des jardins de la Buisserate. Pour un repérage cartographique des groupes se référer au chapitre 2 (cf. p. 105) et pour un inventaire des mobilisations se référer en annexe 2.

ouvert aux aléas du terrain » (Baszanger et Dodier, 1997, p. 40), s'est donc faite dans le mouvement, m'imposant de revoir la définition même de ce qu'est un terrain d'enquête. Le cadrage d'une recherche de « plein air » – et financée – a permis toutefois de donner lieu à des trajectoires approfondies, réalisées différemment à Nantes qu'à Grenoble.

Contrainte par les attendus d'une formation suivie en parallèle de la première année de thèse¹, le terrain d'enquête à Nantes a été rapidement engagé en m'intéressant aux oppositions au projet urbain du Bas Chantenay depuis une observation participante au sein du collectif des Coteaux du Bois Hardy et, dans une moindre mesure, du collectif de la Commune de Chantenay. Si le projet de recherche portait initialement sur la proximité, l'hypothèse métropolitaine dans ce « jeu d'échelle politique » est apparue graduellement, à mesure que les connexions entretenues entre ces collectifs et d'autres groupes se sont révélées pertinentes pour l'analyse. Ce contexte m'a limitée longtemps à l'observation de dynamiques micro-locales, assignant la recherche à une controverse spécifique auprès d'un réseau élargi. Bien que cette attribution ait permis mon identification dans un milieu, d'autres « acteurs-chercheurs » (cf. chapitre 2) investis dans des coalitions contre la métropole, ont participé à borner l'enquête en cours – refus de terrain. Ces difficultés m'ont obligée à restreindre l'observation de Métropole en Luttés à l'observation d'évènements publics ou depuis d'autres canaux – presse, production documentaire, travaux d'étudiants, liste de diffusion, etc. Si ces difficultés suggèrent aussi des éléments d'analyse pour la recherche – présence forte de chercheurs sur ces sujets, compétitions inhérentes à la précarité du milieu académique, etc. – elles se rapportent aussi à des obstacles inhérents aux enquêtes au sein des milieux activistes, notamment lorsqu'elle privilégie une approche « abductive » et un cadrage pragmatiste.

A Grenoble, la trajectoire d'enquête se déroule à l'inverse. L'organisation depuis Nantes et à distance du terrain me conduit dans un premier temps vers les acteurs de la mobilisation contre les démolitions de logements sociaux de la Villeneuve, qui se termine au moment de mon arrivée². Pendant un an, je documente un « après » du conflit en m'intégrant à différents espaces – coconstruction d'un Tiers Lieu, Conseil Citoyen, Université Populaire, séminaire inter-associatif – tout en observant en parallèle la naissance d'un collectif positionné contre l'urbanisation et la métropolisation de Grenoble, le collectif LUCSE. Composé de plusieurs collectifs en lutte contre des projets urbains portés par la Métropole Grenoble-Alpes, il devient progressivement l'objet principal de l'enquête grenobloise. Dans ce cas, j'assiste et documente les temps d'échanges et de rencontres organisés par le collectif de sa naissance en 2021, à sa

¹ L'engagement dans la thèse a démarré alors que j'étudiais un master de recherche en sciences sociales à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) dans le parcours *Territoire, Espace et Société*, mémoire encadré par Daniel Cefaï et soutenu en septembre 2019 (Garnier, 2019).

² Si le premier cas de figure n'a pas été intégré à la thèse au même titre que les autres mobilisations localisées suivies sur le temps long, il a permis toutefois d'embrasser un ensemble de mobilisations et de constater leurs (non)-interactions.

mise sur pause en 2023. Dans sa trajectoire, le collectif décide de participer activement à l'ouverture de la mobilisation contre un projet de transport par câble – Métrocâble – adossé à une Zone d'Aménagement Concertée, la ZAC des Portes du Vercors, dans une commune périurbaine de l'agglomération, que je documente également.

A Nantes comme à Grenoble, je me suis également inscrite dans des espaces institutionnels qui n'apparaissent pas dans ce travail, bien qu'ils aient fait l'objet d'un suivi ethnographique rigoureux¹. Particulièrement soucieuse de maintenir un positionnement permettant l'observation des interactions entre acteurs publics et habitants au début de la thèse², j'ai veillé à maintenir des contacts avec les chargés de projets et acteurs institutionnels. Sur certains terrains, le maintien d'un flou positionnel permet de circuler entre les mondes ; sur d'autres, la clarification d'une place induit une confiance claire au sein de l'un des mondes, mais déclenche la fermeture des portes de l'autre. Si beaucoup des données récoltées n'ont pas trouvées de place dans ce manuscrit, elles peuvent toutefois être considérées comme un fond documentaire ayant permis le décentrement et la construction d'un positionnement.

Cette enquête a ainsi été marquée par une forte mobilité ethnographique réalisée au rythme des calendriers des projets urbains contestés et des actions collectives priorisées par les enquêtés. Elle a aussi été confrontée aux débordements de l'action collective qui ne se clôture jamais vraiment et peut se poursuivre ou se transformer par de nouvelles controverses. Bien que Howard Becker réfute la distinction entre temps d'enquête et temps d'écriture (2004), des coups d'arrêts ont dû s'imposer à l'observation, alors que le terrain lui, court toujours. S'extraire du terrain ou se désengager n'est pas aisé mais des « cas de force majeurs » ont facilité mon retrait, notamment au gré de deux déménagements, une fois à Grenoble, puis de nouveau, un retour à Nantes.

Néanmoins, l'écriture s'est faite en continu tout au long de l'observation, notamment par la tenue de carnets de terrains. Le manuscrit accueille plusieurs comptes rendus ethnographiques, des textes aux tonalités narratives, nés de prises de notes à la main sur le terrain, traités et augmentés le soir même sur ordinateur, puis re-travaillés pour leur intégration dans ce manuscrit. L'observation *in situ* a été consignée par la « description dense »

¹ Des démarches participatives institutionnelles comme les Plans Paysages et Patrimoines (PPP) du quartier de Chantenay se déroulant au moment de notre arrivée sur le terrain ont été suivis tant pour « pister » les acteurs techniques que parce qu'elles auraient supposément pu être des arènes d'expression pour des collectifs contestataires. Il en a été de même pour les « rencontres de quartier » et d'autres démarches dialogiques et participatives ouvertes par le service *Dialogue Citoyen* qui se sont révélées, sauf quelques exceptions près, peu ou pas utilisées par les militants. A Grenoble j'ai aussi été intégrée à un collectif de chercheurs inscrits dans un « partenariat informel » avec la Métropole Grenoble Alpes portant sur le projet d'éco-quartier de la Villeneuve et les politiques participatives.

² En étant inspirée par la posture méthodologique proposée par Thomas Aguilera, à la fois multi-située et comparée, permettant de « rendre compte de la complexité des relations entre protestataires et décideurs » (Aguilera, 2018)

(Geertz, 1998) permettant le passage à une « *hiérarchie stratifiée de structures signifiantes* » (*ibid.*, p. 4). Ces observations soigneusement consignées dans 14 carnets¹ ont été la source la plus importante de données. Ils donnent lieu dans la thèse à ces comptes rendus signifiés par une mise en page différente, dans lesquels l'énonciation se fait plus descriptive. Ils explicitent des « scènes de terrain » et donnent de la matière contextuelle aux situations pour éclairer certains propos. L'écriture dans ces carnets s'est faite très dense et précise car elle comptait pallier le fait que je n'avais pu qu'à de rares reprises enregistrer les réunions. La parole des enquêtés y est retravaillée, restituée le plus fidèlement possible *a posteriori* d'après les prises de notes, mais parfois remise en dialogue pour faciliter la lecture et la cohérence des mises en situation. Les matériaux collectés pour cette recherche proviennent également d'entretiens semi-directifs menés au fil de l'eau avec des acteurs clés des mobilisations suivies ou des acteurs publics. Ces matériaux sont aussi constitués de documents et de comptes rendus de réunions produits par les acteurs eux-mêmes et de revues de presse ainsi que d'échanges de mails.

3.2 Ethique et politique d'une recherche en milieu militant

Ce positionnement embarqué et impliqué soulève toutefois des interrogations et mérite de s'intéresser aux enjeux éthiques et politiques de la recherche, mais aussi aux soubassements relationnels qui ont rendu possible l'immersion dans le milieu investigué. En effet, la recherche porte sur des terrains avec lesquels j'entretiens une sympathie et sur des acteurs avec qui je suis en proximité pour différentes raisons – proximité générationnelle, politique, liens d'interconnaissances, formation professionnelle, etc. Sortie d'un mémoire sur les luttes pour le droit au logement à Barcelone, la fin du parcours de master à l'école d'architecture de Nantes me conduit à transformer cette expérience en un engagement personnel². Cet engagement a interféré avec le terrain à de nombreuses reprises puisqu'il me fait appartenir au milieu observé. Cette enquête ne nie pas les engagements que j'entretiens par ailleurs : mon appartenance à ce milieu a facilité mon entrée sur les terrains. Dans mon cas, les « ruses » nécessaires à l'immersion dans le quotidien des acteurs ont été minimales : certains enquêtés ont pu être rencontrés dans des cadres extérieurs à la thèse où j'étais engagée comme militante, des « camarades » et amis ont pu se convertir en acteur de l'enquête à d'autres occasions et il est arrivé que le terrain surgisse inopinément alors que j'étais impliquée en tant que militante. A ce titre, j'ai souvent dû expliciter les raisons de ma présence dans certains espaces. Au-delà du milieu militant, j'entretiens aussi avec certains acteurs des liens d'interconnaissances voire

¹ L'archivage de ces carnets, scannés, consignés et numérotés de C1 à C14 avec des codes par acteurs et dates.

² De retour en France, je deviens militante pour l'association Droit Au Logement (DAL), un engagement personnel, pensé en amont et en dehors des cadres de la recherche, accompagnant les changements de vie de Nantes à Grenoble et qui s'est révélé être un lieu de formation tout aussi riche que n'a pu l'être la thèse.

d'amitiés issues de ma formation en architecture ou liés au milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur. Des collègues en école d'architecture deviennent des enquêtés, le terrain arrivant parfois jusqu'au bureau où des collègues me rapportent des nouvelles d'un collectif.

Si l'enquête ethnographique entraîne certains anthropologues à s'immerger dans un « ailleurs » – social ou géographique – cette expérience de recherche elle, a dû faire l'épreuve du familier. L'entrée sur le terrain a certes été facilitée par ces appartenances multiples – militantes, professionnelles et amicales –, mais la particularité que soulève ce parcours est aussi inhérente à la proximité qui me lie à un certain nombre d'acteurs. Je me suis confrontée « de fait » à ce qui est suggéré par Jean Peneff (1992) comme une « déconventionnalisation » de la recherche. Elle est résumée par Jean-Louis Génard et Marta Roca i Escoda comme « *un lent travail d'immersion dans le milieu, de construction de relations de confiance... conduisant à l'oubli du statut de chercheur, de sorte que les relations entre observateur et observés en viennent à s'apparenter à des relations « ordinaires » au sein du milieu étudié* » (2010). La position de chercheur est amenuisée lorsque celui-ci cherche à se « familiariser » avec le milieu qu'il observe. Propre aux expériences de recherches immersives cette « déconventionnalisation » pose des questionnements éthiques sur la validité et l'usage des données récoltées. Les auteurs postulent toutefois sur le fait que lorsque l'enquêteur annonce sa recherche, une « reconventionnalisation » se réalise aussi par la négociation des espaces de l'enquête :

À l'inverse, dès lors que le sociologue s'annonce en tant que tel, et que donc s'établit une convention, il se peut tout à fait que le milieu étudié établisse un ensemble de règles encadrant l'intervention du chercheur, des règles qui vont donc cadrer, du point de vue du milieu étudié, les interventions du sociologue et, le cas échéant, entrer en contradiction avec ses intérêts de recherche, ses exigences méthodologiques, sa capacité d'accès aux données jusqu'à entraver ses possibilités d'accès à la validation de ses hypothèses (Génard et Roca i Escoda, 2010).

L'enquête ethnographique suppose en elle-même un engagement (Cefaï, 2010), c'est aussi ce que traduit le terme d'« expérience unifiée » utilisé par Joelle Zask supposant que l'enquête se détermine par l'expérience conjointe des relations entre enquêtés et enquêteur (2004). Les premiers faisant aussi des enquêtes sur les derniers, la place qui leur est attribuée est le fruit de « négociations » entretenues sur le terrain et dans le milieu sur lequel enquête le chercheur. A Nantes, cette négociation s'est révélée plus difficile qu'à Grenoble, où l'importance de la question métropolitaine s'est faite progressive, les objets se profilant parfois « *au quotidien de la participation du chercheur à son (mi)lieu d'étude* » (Génard et Roca i Escoda, 2010), l'observation prolongée de dynamiques politiques a permis aux acteurs de dévoiler leurs attendus ou questionnements quant à ma présence sur le terrain et ma posture critique. Les

enquêtes ethnographiques sur les milieux militants révèlent un certain nombre de contraintes et les acteurs politisés, s'ils sont inquiets vis-à-vis de la recherche académique, peuvent mettre en œuvre des freins à l'observation. A cette difficulté, s'ajoute la fluidité des groupes observés qui se sont transformés et ont évolué rapidement.

Les acteurs présupposant un positionnement critique, il a fallu à mesure de l'enquête « reconventionnaliser » ma place sur le terrain en négociant des freins. Parfois, elle fut complexe à réguler, notamment au début de la recherche. Dans le cas de l'observation auprès du collectif du Bois Hardy, je me suis engagée dans le Conseil d'Administration de l'association portant recours contre l'arrêté préfectoral de création de la ZAC. La présence de maison squattée gérée par l'association à laquelle j'appartiens a aussi pu brouiller les pistes. La formation d'architecte aidant, j'ai pu m'engager plus facilement par une aide matérielle à la fabrication de supports – cartes, maquettes, etc. L'identification de ma « militance » par ailleurs, accentuant la confiance de certains acteurs, il a été laborieux parfois de mettre des barrières à l'engagement dans les collectifs observés et de ne pas trop se faire « embarquer ». Cela a été d'autant plus marquant que certains d'entre eux sont aussi chercheurs ou entretiennent des liens avec le monde académique et sont pleinement conscients des cadres scientifiques pouvant être opposés à une posture de recherche jugée « distante ». Certains d'entre eux étaient plus informés et souvent davantage experts. A de nombreuses reprises, des appels m'ont été lancés pour porter la voix des groupes, qu'il s'agisse de conseils de lecture d'un collègue de mon laboratoire pour m'engager vers la recherche-action, ou que l'on me propose de prendre la parole lors d'évènements publics. Si l'engagement s'est fait mesuré et par tâtonnements, j'ai toutefois suivi certaines lignes de conduites en me tenant à l'idée de ne pas participer à la mise en réseau des acteurs et de ne pas participer à l'écriture de leurs revendications. Dans ce flux d'interconnaissances et de réseaux déjà construits, l'éthique de ce travail tient au fait de ne pas avoir reformulé les problèmes des enquêtés ni orienté leurs objectifs, alors même que des occasions se sont présentées d'occuper parfois cette place et que les groupes manquaient souvent de bras et d'énergie pour porter leur cause.

Ce positionnement, à cheval entre engagement et distanciation, a engendré des instabilités et des critiques sur une apparente « neutralité axiologique ». Ces ajustements de positionnement ont constitué le plus grand défi de cette enquête et interrogent la place de la recherche scientifique et l'usage de la science au service des luttes sociales. Cette recherche rend toutefois justice au travail militant, en documentant le sérieux et la régularité qu'une telle activité exige. Ma recherche a pu bénéficier aux acteurs sur un plan matériel, parfois « archivistique » – rappeler la chronologie des faits. À bien des moments, la référence à « l'autre » terrain a été utile pour livrer des éclairages et des exemples. Les retours réflexifs d'Irène Pereira sur les expérimentations participantes menées dans des collectifs libertaires illustrent les risques que le positionnement de chercheur-engagé peut parfois recouvrir :

En effet, le premier écueil consiste à utiliser l'expérimentation participante comme une forme de légitimation par le statut scientifique d'un pouvoir militant. Dit autrement ce qui me semblerait contestable, c'est de revendiquer une légitimité scientifique pour justifier une intervention militante sur le terrain : « je suis légitime à agir et à être suivie en tant que militante parce que je suis sociologue ». L'écueil inverse consiste à se servir de sa position de sociologue pour légitimer dans le champ scientifique une position militante qui n'aurait pas de réalité empirique. Il est sans doute difficile de prétendre à un total désintéressement scientifique sauf à faire du chercheur un être coupé de toute insertion sociale. C'est pourquoi le chercheur doit mettre en place des dispositifs d'objectivation de son travail : il doit s'affronter à des épreuves d'objectivation scientifique. La critique de ses pairs, mais aussi la critique militante, constitue une des épreuves qui permettent d'objectiver la recherche scientifique. (Pereira, 2015)

À l'aune de cette expérience parfois difficile à tenir et suggérant des « coûts subjectifs » (Havard-Duclos, 2007), il apparaît plus compliqué de faire l'étude des processus militants avec une position qui permet véritablement d'observer et d'analyser ce qui s'y déroule sans trop en orienter le déroulé, que d'en épouser entièrement les causes et de mettre la recherche à sa disposition. Il s'agit pourtant d'un positionnement nécessaire permettant de rendre compte de ce qui s'y joue le plus fidèlement possible, et qui donne la possibilité de « *comprendre où sont, dans l'univers des enquêtés, les problèmes et les enjeux* » (Schwartz, 2011, p. 353).

4 Annonce du plan

Cette thèse est organisée en six chapitres et deux parties. Le premier chapitre, hors partie, permet de compléter cette introduction en « plantant le décor » des deux contextes d'enquêtes pour l'analyse et pour le lecteur, mais surtout pour présenter ce qui apparaît substantiel aux enquêtés. En effet, les métropoles de Nantes et de Grenoble s'avèrent à la fois distinctes et complémentaires, en termes de construction institutionnelle, de politique urbaine et de modèles de développement. Culturelles pour l'une, et technologiques pour l'autre, ces modèles offrent deux versants de l'attractivité métropolitaine sur lesquels s'appuient les acteurs et leur critique. Le chapitre permet également de présenter les grandes controverses qui marquent les contextes dans lesquels évoluent les acteurs et à partir desquels ils construisent leur action.

La première partie propose ensuite une analyse croisant les deux situations d'enquête nantaise et grenobloise, en partant de l'affichage des alliances contre la métropole et de ses formats publics. Composée de trois chapitres, elle centre l'analyse sur la construction de réseaux d'acteurs, leurs modes d'action et les lieux qu'ils prennent en charge dans leur action collective

ou qui la soutienne. En effet, cette partie donne à lire la fabrication et la diffusion de la critique métropolitaine telle qu'elle se donne à voir. Elle permet de répondre à la question de qui conteste publiquement la métropole et comment, mais elle revient également sur les processus de mise en accord des groupes. Il y est donc question de scènes et de coulisses, de séquences de représentation et de temps publics, comme de moments plus informels permettant à un ensemble de se construire autour d'un cadrage métropolitain des problèmes urbains. Cette partie propose d'analyser des situations équivalentes dans les deux agglomérations, obligeant à un découpage non-linéaire des groupes et des processus observés, alors recomposés. La mise en regard des terrains n'est pas une comparaison termes à termes mais permet de souligner des équivalences.

Une seconde partie enfin, s'attarde sur deux projets controversés, la ZAC du Bas Chantenay à Nantes et la ZAC des Portes du Vercors adossée au projet du Métrocâble à Grenoble. Ces deux projets sont jugés représentatifs de l'attractivité métropolitaines des deux agglomérations considérées. Leurs controverses mettent également en interaction les acteurs présentés dans la première partie avec d'autres mobilisations qui apparaissent plus ordinaires. Ces dernières, habitantes ou riveraines, adressent des critiques différentes à l'institution intercommunale, à ses agents ou à ses élus, et empruntent des trajectoires de mobilisations qui contrastent également avec les acteurs présentés en amont. Elles n'en sont pas moins porteuses de montée en généralité, bien qu'elles soient à comprendre autrement, notamment en envisageant les régimes familiers qui les déterminent. Elles entrent également en interaction avec les acteurs précédents. L'analyse de ces controverses met en avant ce qui permet ou empêche leurs coopérations dans une analyse qui se fait plus processuelle et chronologique. Cette dernière partie nous permettra de confirmer et d'élargir les conclusions de la première partie en envisageant les épreuves auxquelles se confronte la critique métropolitaine lorsqu'elle se risque à la diversité de ses habitants.



Figure 3, Immeuble de logements face au Vercors, Echirolles (Grenoble). Source : L. Garnier, 2022.

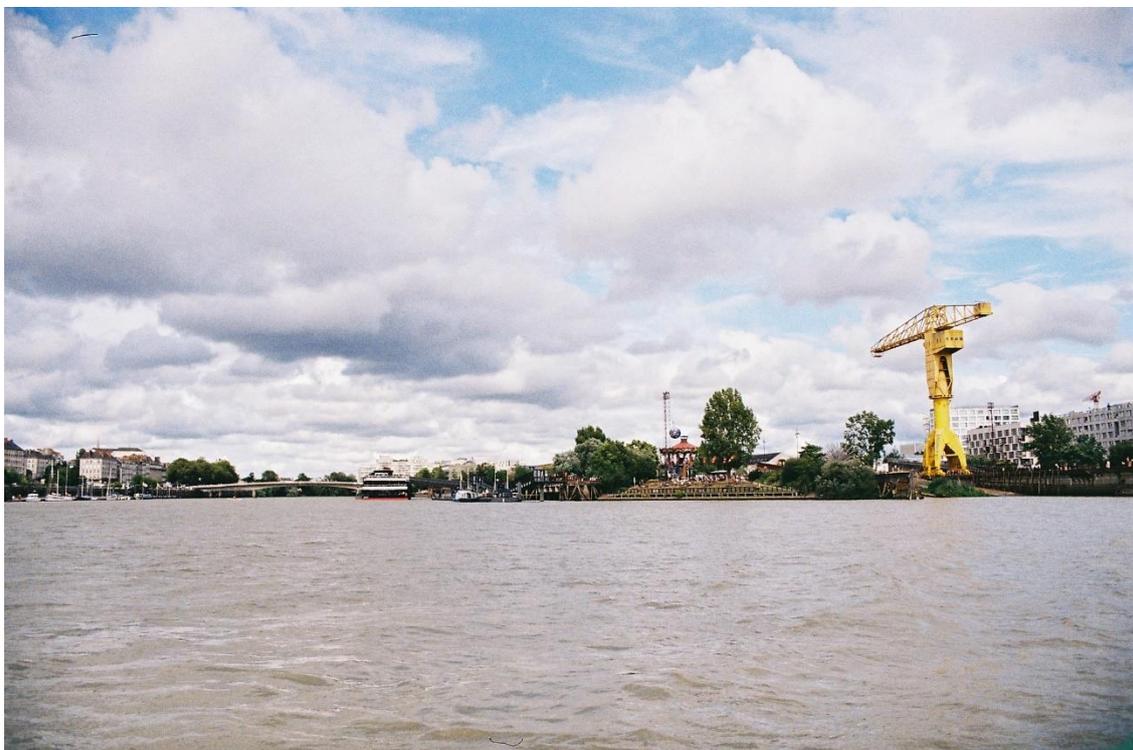


Figure 4, Le carrousel des mondes marins et la grue jaune depuis la Loire. Source : L. Garnier, 2023.

Chapitre 1. Métropoles à l'étude, un *contexte de sens* pour les opposants

Les métropoles de Nantes et de Grenoble offrent deux cas idéal-typiques de deux politiques d'attractivité spécifiques, la culture pour la première et l'industrie technologique associée à l'écologie pour la seconde. Les contestations qui se font jour autour de ces modèles de développement sont à la fois distinctes et complémentaires. L'ambition de ce chapitre est à la fois de « planter le décor » pour l'analyse et pour le lecteur, mais surtout de présenter ce qui apparaît substantiel aux enquêtés. En abordant tour à tour les métropoles nantaise et grenobloise, je mobiliserai une littérature scientifique locale, des documents institutionnels, des articles de presse ainsi que quelques entretiens menés avec des acteurs techniques et politiques afin d'approfondir les éléments qui singularisent les territoires étudiés. Il sera notamment question de la construction de ces intercommunalités, de l'organisation des pouvoirs urbains – distribution des prérogatives entre les échelons municipal et métropolitain, leur niveau d'intégration ou les *leaderships* politiques –, des politiques de démocratie locale, de la place des projets urbains dans les politiques de développement, ainsi que des conflits majeurs qui les ont émaillés. Des productions militantes antérieures à l'enquête seront aussi mobilisées afin de comprendre à partir de quoi les acteurs contestataires appuient la construction d'un contre-récit et justifient une action collective.

Considérant toutefois que ces éléments n'ont de sens qu'au travers de la lecture qu'ils en font, il ne s'agit pas d'objectiver les contextes présentés. Cette position s'oppose à celles qui envisagent le contexte comme un ensemble de variables et de critères desquels les mobilisations sont tributaires – déterminant leur apparition, leur réussite ou leur persistance. Les trajectoires institutionnelles et politiques retracées ici sont moins à saisir comme des paramètres expliquant l'existence de mobilisations que comme des éléments d'un récit commun autour duquel s'accordent des acteurs pour mener leurs actions. Il est donc plus juste de présenter ce qui fait l'objet d'un *contexte de sens*¹ comme un ensemble de signifiants leur permettant de cibler des adversaires et des processus, incluant également les conflits et les luttes passées.

¹ Selon Daniel Cefaï : « Un "contexte de sens" est un "complexe de significations" qui tiennent ensemble, [...] qui spécifient le sens de ce qui est dit et fait par les acteurs et le sens qu'ils attachent à ce qu'ils disent et à ce qu'ils font. Il ne s'agit pas de vagues circonstances, mais bien d'une situation qui s'établit dans le cours temporel des actions, qui s'incarne dans des agencements matériels qui ont une pertinence interprétative et pratique, et qui est le produit d'un travail collectif de définition et de maîtrise. [Il] renvoie aux transactions des acteurs entre eux et avec leur environnement, dans le cours temporel de leur mobilisation collective. Il trouve des points d'appui spatiaux et temporels dans des situations données en coprésence, et il s'inscrit dans les mondes de la vie quotidienne des acteurs qui y sont impliqués » (Cefaï, 2007, pp. 280-281).

1.1 Nantes, l'attractivité sous tensions de la métropole culturelle

L'agglomération nantaise est souvent désignée comme une métropole exemplaire (Fritsch, 2006) ayant mis en œuvre des politiques à l'origine de modèles urbains déjà étudiés¹, qu'il s'agisse du rapport entre culture et aménagement ou des pratiques communales ou intercommunales. Métropole « gagnante » de l'atterrissage des réformes territoriales des dernières années, la région nantaise est en proie à une croissance démographique intense et continue² depuis les années 1990 (Devisme, 2009). Parallèlement à sa transformation économique, Nantes se profile comme une ville attractive et dynamique grâce à la place accordée à la culture dans la mise en œuvre de grands projets comme celui de l'île de Nantes, d'événements comme le Voyage A Nantes (VAN) (cf. figure 8), ou l'obtention de différents labels³. Le consensus autour de la forte attractivité dont elle témoigne se fissure toutefois. Des contre-récits émergent, critiquant notamment les conséquences sociales et écologiques causées par l'attractivité de la région. Le projet éditorial de l'*Atlas Social de la Métropole Nantaise* regroupant des contributions visant à penser le territoire « *au-delà de l'attractivité* » (Madoré, Rivière, Batardy, *et al.*, 2024) peut notamment témoigner de ces effets, structurants au niveau académique mais aussi politique. Le conflit et l'occupation de la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes (ZAD NDDL) ont aussi participé à la transformer ces dernières années en une « place forte » de la contestation des Grands Projets Inutiles et Imposés (GPII).



Figure 5, Installation de l'oeuvre « L'Enfant Hybridus » de Jean-François Fourtou place Royale pour l'édition 2024 du Voyage à Nantes, source : Voyage à Nantes, 2024.

¹ Modèle mis à l'épreuve dans le cadre d'un séminaire co-organisé à Nantes en 2017 par Laurent Devisme et Renaud Epstein, intitulé *Circulation des modèles urbains, entre local et global*.

² Selon l'INSEE, « entre 2014 et 2020, la croissance de la population est soutenue à Nantes (+1,2 % en moyenne par an) », BARRE Martine, 2023, « Démographie - Un territoire attractif tiré par sa métropole », Insee Dossier Pays de la Loire, n° 13 [en ligne], INSEE Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7717007?sommaire=7718093> (consulté le 07 juillet 2023).

³ Capitale Verte de l'Europe en 2013, labellisée French Tech en 2014 (label renouvelé en 2023) et Capitale French Tech en 2019 elle est également nommée Capitale européenne de l'innovation en 2019. Selon Renaud Epstein qui revient sur l'ensemble de son palmarès dans un article pour l'*Atlas Social de la Métropole Nantaise*, elle pourrait même être distinguée « *Capitale des distinctions territoriales* » (Epstein, 2022).

1.1.1 L'institution Nantes Métropole

Nantes Métropole est l'une des intercommunalités parmi les plus intégrées¹ de France, conséquence en partie de la position de *leader* de l'ancien « maire-entrepreneur » (Le Duff et Rigal, 1996) Jean-Marc Ayrault, qui préside pendant plus de 20 ans les différentes versions de l'intercommunalité ayant permis la création de la Métropole². L'agglomération est marquée par une continuité politique socialiste aux commandes depuis plus de 30 ans, maintenue par l'élection de Johanna Rolland à la mairie de Nantes en 2014, également présidente de Nantes Métropole et réélue en 2020. A l'initiative de la CUN et de la coopération avec la ville de Saint-Nazaire, Jean-Marc Ayrault est la figure politique locale à l'initiative de grands projets comme celui de l'île de Nantes, dont l'importance est reconnue pour l'ensemble de la région métropolitaine (Devisme, 2009 ; Pinson, 2009 ; Zimmermann et Feierdag, 2022). Il est aussi à l'initiative du projet politique à l'échelle de l'estuaire de la Loire participant à la création de l'intercommunalité.

1.1.1.1 L'estuaire Nantes-Saint-Nazaire, une matrice du développement métropolitain

Fonctionnels et économiques, les liens avec la ville de Saint-Nazaire valent à la Métropole nantaise son caractère « bicéphale » (Mahé et Bois, 2012, p. 18 ; Fritsch, 2006, p. 26). Suite à l'élection simultanée des maires socialistes Joël Batteux à Saint-Nazaire et Jean-Marc Ayrault à Nantes en 1989, se met en place à partir des années 1990 un projet politique à l'échelle du territoire estuarien. Une charte d'objectifs et l'élaboration de la *Métrocéane* (Devisme, 2009) constituent les premières tentatives de formalisation des prises en compte de l'interdépendance des deux agglomérations dans un même « bassin de vie » comprenant différents enjeux : déplacements domicile-travail, maîtrise de l'urbanisation et de la périurbanisation, production industrielle et développement économique, transports, protection du littoral, etc. Plusieurs conférences métropolitaines annuelles forment des « *accélérateurs de conscience métropolitaines* » (*ibid.*) entre 2005 et 2011 permettant d'imposer, en termes d'aménagement, un « *espace de référence allant de soi aux yeux de tous les acteurs territoriaux* » (Fritsch, 2006, p. 27). La biennale d'art contemporain *Estuaire Nantes <> Saint-Nazaire*, imaginée par Jean Blaise³ transforme le territoire en un espace d'accueil d'œuvres à ciel ouvert et accompagne ce

¹ Le terme désigne plus précisément le degré d'intégration des fonctionnements politiques, financiers et administratifs des communes dans ceux de la structure intercommunale.

² Syndicat intercommunal à vocation multiple de l'agglomération Nantaise (SIMAN) de 1989 à 1992, le District de 1992 à 2001, puis la Communauté Urbaine de Nantes (CUN) jusqu'en 2014

³ Jean Blaise est un acteur culturel français reconnu pour avoir fondé et dirigé plusieurs projets culturels majeurs à Nantes, notamment le festival *Les Allumées*, la reconversion des anciennes usines Lefebvre-Utile en scène nationale *Le Lieu Unique*, et *Le Voyage à Nantes* qui ont profondément marqué le développement culturel et l'attractivité de la ville.

mouvement par la mise en tourisme et la patrimonialisation de la Loire et de ses paysages (Coëffé et Morice, 2013).

Ces enjeux sont retranscrits dans un Schéma de Cohérence Territoriale regroupant 61 communes, 5 intercommunalités¹ et plus de 900 000 habitants à la fin des années 2000. Administré par le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire (PMNSN) créé en 2012², ce périmètre se meut en un territoire de prospectives et de coordinations dans lequel Nantes Métropole et la CARENE (Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire)³ dominant le jeu d'acteur (Devisme, 2009). Elles s'accordent sur le maintien de grands projets d'infrastructures comme un aéroport international à Notre-Dame-des-Landes (NDDL), ou en soutenant le développement des sites industrialo-portuaires de Saint-Nazaire, Cordemais et du Carnet (cf. figure 6). Le projet territorial vise la maîtrise du développement estuarien en termes de « *cohésion sociale et territoriale pour accompagner la dynamique démographique* », de « *performance économique et d'attractivité* », de « *transition énergétique et écologique* » de « *qualité de vie* » et de « *mobilités favorisant l'ouverture à l'international* »⁴. Elle permet aussi, selon certains, d'atteindre une « masse critique » en nombre d'habitants ou d'activités économiques (Feierdag, 2022). Leur association permettrait d'atteindre une dimension métropolitaine nationale ou européenne (*ibid.*) au travers de l'activité tertiaire à Nantes mais aussi industrielle⁵ et résidentielle le long de l'Estuaire et à Saint-Nazaire.

¹ Nantes Métropole, CARENE, Communauté de Communes Erdre et Gesvres, Estuaire et Sillon et la Pays de Blain.

² Succédant au Syndicat mixte du SCOT créé en 2003

³ Depuis 2023, l'intercommunalité communique depuis la marque Saint-Nazaire Agglo.

⁴ PMNSN, *Schéma de Cohérence Territoriale Nantes Saint-Nazaire – Document d'Orientations et d'Objectifs* [en ligne] URL : https://www.nantessaintnazaire.fr/wp-content/themes/polemetropolitain2015/publications/SCOT_DOO_19122016.pdf (consulté le 20 septembre 2024)

⁵ Le grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire est le premier port de la façade atlantique. Il s'étend entre le site de Saint-Nazaire et de Nantes – Cheviré et la Roche Maurice – comportant des sites intermédiaires situés sur les communes de Donges et de Montoir-de-Bretagne, ce dernier comportant le terminal méthanier le plus important d'Europe. Il s'agit surtout d'un port d'importation énergétique, bien que les infrastructures de Saint-Nazaire servent la construction et la réparation navale. A cet ensemble s'ajoute dans l'estuaire de la Loire la centrale thermique charbon de Cordemais et la raffinerie pétrolière de Donges mais également des industries aéronautiques tel Airbus Atlantic.

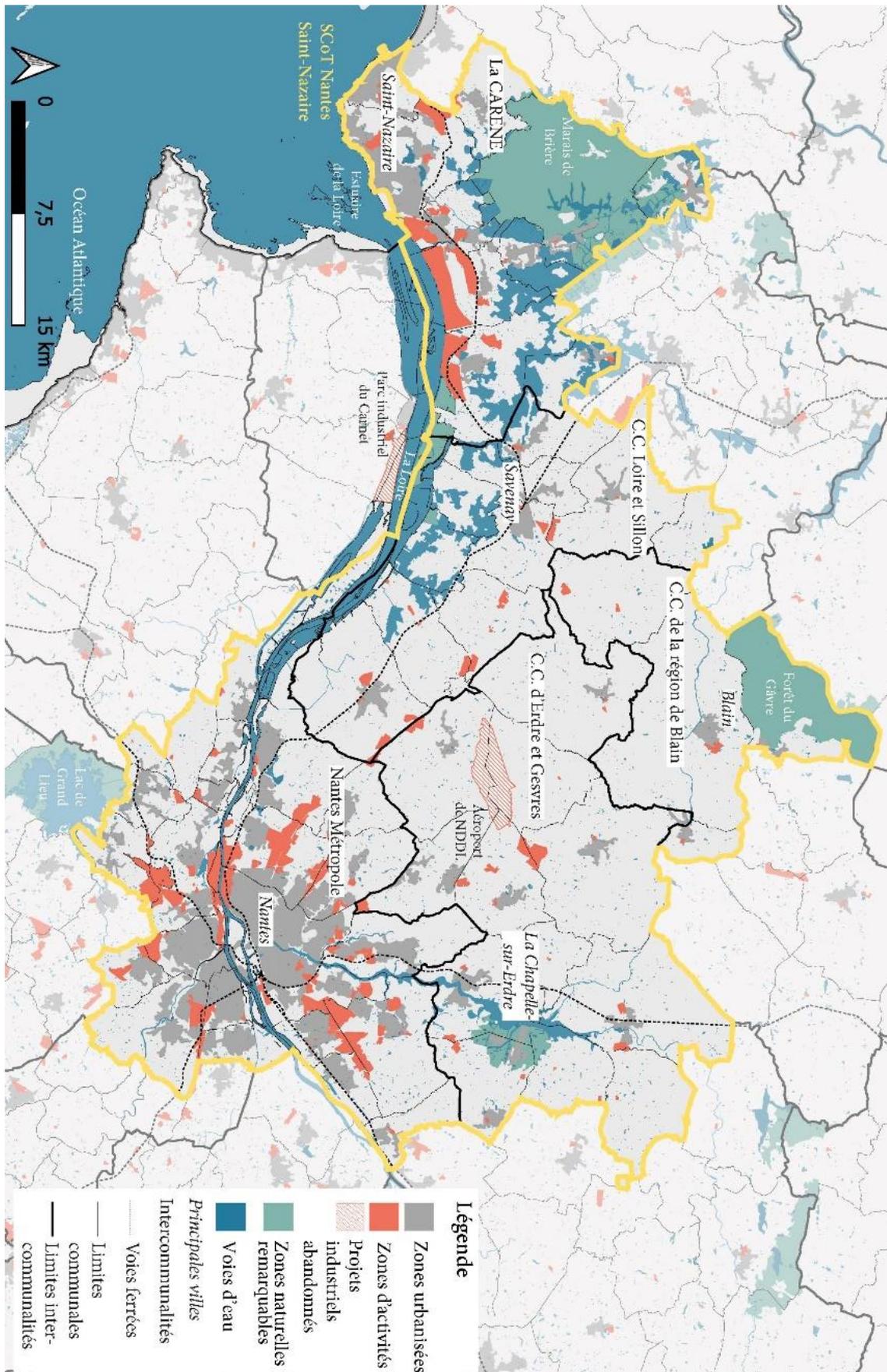


Figure 6, Carte du SCOT Nantes-Saint Nazaire et des zones d'activités de l'estuaire de la Loire. Réalisation : L. Garnier, 2024. Fond de carte : IGN

1.1.1.2 Construction institutionnelle de la Métropole nantaise

Le *leadership* qui participe à la construction d'un projet stratégique à grande échelle bénéficie aussi à la construction de la Métropole politique dont elle obtient le statut en janvier 2015 suite à l'adoption de la loi MAPTAM. Avec une population d'environ 600 000 habitants, Nantes Métropole est l'une des plus grandes agglomérations de France, ce qui lui confère un poids économique et politique significatif dans la région. Selon Patricia Feiertag, au regard des autres métropoles existantes en 2018 « *Nantes se situe au-dessus de la médiane en termes de nombre d'habitants (7^{ème} plus grande ville) et en position médiane en termes de superficie (11^e plus grande ville) et nombre relativement faible de communes membres (15e sur 22 métropoles)* » (2022, p. 51). Si le statut de Métropole est récent, il fait suite à différentes « versions » d'intercommunalités, et notamment à la CUN créée en 2001¹ et qui est une étape fondamentale de la mise en place progressive de la politique communautaire (Garat, 2013). Sa construction se réalise par l'instauration de règles de gouvernance divisant les responsabilités entre elle et les 24 communes² (cf. figure 7) qu'elle regroupe. Ces règles sont formalisées dans une « charte de fonctionnement » résultant de compromis entre les maires des 24 communes. Les liens avec la CUN sont encadrés par des « contrats de co-développement » assurant l'adéquation des projets des communes au projet intercommunal. Un grand nombre de compétences liées aux questions urbanistiques lui sont transférées comme l'urbanisme, le logement, les transports, la gestion des espaces publics et le développement économique³. La CUN décide des grandes orientations et des procédures de planification stratégique tout en gérant leurs aspects techniques et administratifs, tandis que les communes conservent l'attribution des permis de construire.

La particularité collaborative de la CUN se manifeste à travers ses 7 pôles de proximité répartis dans l'agglomération, favorisant les échanges entre élus et techniciens et assurant la gestion quotidienne de la métropole⁴. Visant à « *contrebalancer la technocratisation inévitable d'une échelle supérieure d'intervention* » (Devisme, 2009, p. 41), les pôles deviennent les points de discussion et des interfaces politiques entre les maires des communes périphériques et la CUN. Malgré leur implication dans diverses démarches de consultation citoyenne, la proximité

¹ Elle remplace le District créé en 1992.

² Le District en comportait 21.

³ Nantes Métropole est compétente et organisée autour des domaines suivants : le développement économique, le marketing et le tourisme, le soutien à l'innovation, à l'enseignement supérieur et à la recherche, la gestion des grandes infrastructures de transport et de télécommunication, le sport et la culture, le logement, les transports publics, l'espace public et la voirie, la protection de l'environnement, l'énergie, la collecte et le traitement des déchets, la distribution de l'eau et le traitement des eaux usées ainsi que certaines missions sur le volet social (handicap, personnes âgées, résorption des bidonvilles, etc.).

⁴ Comme le souligne Paul Cloutour lors d'un entretien, les pôles de proximité deviennent des « *points de compromis* » dans les discussions entre les maires des communes périphériques et la CUN : « *En fait les pôles de proximité étaient une garantie donnée aux maires qu'ils pourraient continuer à avoir des services déconcentrés de la communauté urbaine.* » (Cloutour, 2016, p. 34). Ces pôles font aussi figure d'interface politique entre la métropole et les communes, leurs directeurs étant les interlocuteurs directs des maires et des chefs de service métropolitains (Dèbre et Garat, 2015, p. 28).

dont il est question reste principalement technico-politique et les équipes municipales et de quartier demeurent les principaux points d'accès à l'action publique locale pour les citoyens. Apparue comme « naturelle » pour les services, le statut de Métropole est obtenu sans changements majeurs pour la CUN en 2015 (Feiertag, 2022) et l'étape serait même « *passée inaperçue des citoyens* » (*ibid.*, p. 53) tant elle n'a pas fait l'objet de débat politique.

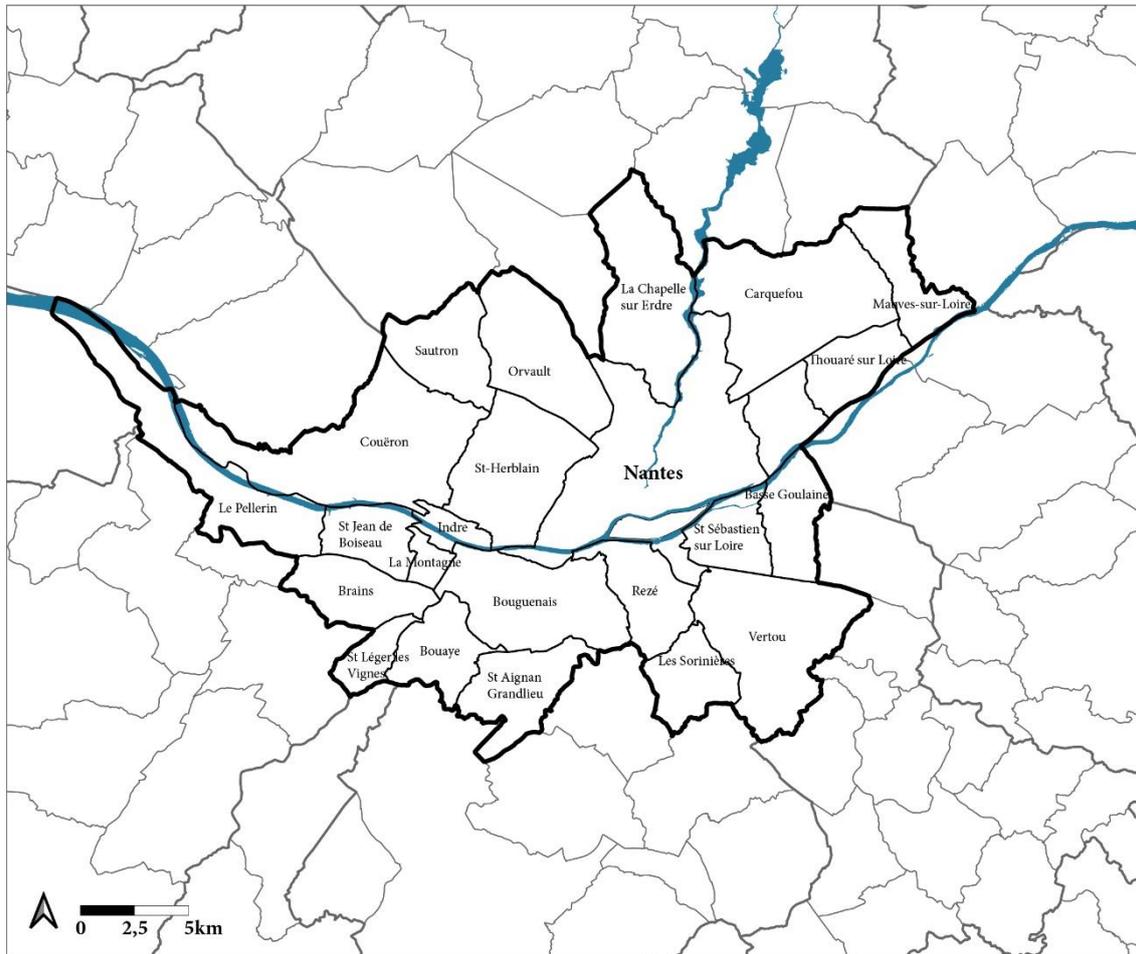


Figure 7, Carte des communes de Nantes Métropole. Réalisation : L. Garnier, 2024. Fond de carte : IGN

La prise de décision se fait au sein de deux organes délibératifs, le conseil communautaire composé de 98 membres et le bureau, composé de 64 membres¹, réuni plus fréquemment que le conseil métropolitain – 7 à 8 fois par an contre 4 fois pour le conseil –. Comme dans toutes les Métropoles excepté Lyon², les membres du conseil communautaire sont désignés parmi les maires et les conseillers municipaux des différentes communes³. La

¹ Doté de compétences élargies depuis 2022, il en comptait 47 pendant le mandat 2014-2022.

² Dont les membres sont élus par les citoyens au suffrage universel direct.

³ Après les élections municipales, les conseillers municipaux désignent parmi eux ceux qui les représenteront au sein du conseil communautaire de Nantes Métropole. La répartition des sièges au sein du conseil communautaire est déterminée en fonction de la population de chaque commune. Ainsi, les communes les plus peuplées disposent

présidence de l'intercommunalité change lorsque Jean-Marc Ayrault est nommé Premier ministre du gouvernement Hollande en 2012. Ses différents mandats marqués par « *une logique consensuelle et pragmatique* » (Griggs, Howarth et Feandeiro, 2020, p. 7) facilitent l'intégration intercommunale. L'élection de Johanna Rolland en 2014 provoque aussi des changements, notamment générationnels et de genre parmi les élus (Feierdag, 2022), ainsi qu'en termes de priorités politiques et de pratiques de gouvernement. Si pendant les mandats de Jean Marc Ayrault, la ville de Nantes pouvait compter sur une écrasante majorité d'élus socialistes au conseil municipal, les équilibres sont aujourd'hui plus divers que par le passé, avec une augmentation significative du nombre d'élus écologistes¹. La composition du conseil communautaire, toujours marquée par une majorité d'élus du Parti Socialiste (PS), est, elle aussi, plus diverse avec, là encore, une augmentation du nombre d'élus Europe Ecologie-Les Verts (EELV) – de 13 en 2014 à 19 en 2020 – et l'apparition en 2020 d'un groupe de Gauche citoyenne, sociale et écologiste de 9 élus (cf. figure 8). Cette étroite percée de la gauche citoyenne est vécue comme un premier rempart contre l'« hégémonie » socialiste au niveau local, certains caractérisant l'institution politique métropolitaine par l'exercice d'un pouvoir vertical (Barbe, 2017). Elle représente un changement significatif pour des opposants politiques de gauche comme le mouvement Nantes en Commun·e·s (NEC), candidat aux élections municipales en 2020 et à l'initiative d'une coalition de listes citoyennes sur l'agglomération en 2020². Pour ce groupe, l'élection du maire de La Montagne et son association à la « conférence des maires »³ est une façon d'obtenir des informations.

d'un nombre de sièges plus important que les communes moins peuplées. Une fois élus, les membres du conseil communautaire participent à la gouvernance et à la prise de décision au niveau de Nantes Métropole.

¹ Une augmentation néanmoins plus mesurée que dans d'autres grandes villes françaises. MESTRE Abel, « Municipales 2020 : avec EELV, une vague verte historique déferle sur les grandes villes françaises », *Le Monde*, le 29 juin 2020 [en ligne] Disponible sur : https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/06/29/municipales-2020-une-vague-verte-historique-deferle-sur-les-grandes-villes-francaises_6044496_823448.html (consulté le 20 septembre 2024).

² JAUNET Christophe, « Municipales à Nantes. Ces listes veulent renverser la table métropolitaine », *Ouest France*, le 11 février 2020 [en ligne] URL : <https://www.ouest-france.fr/elections/municipales/municipales-nantes-ces-listes-veulent-renverser-la-table-metropolitaine-6732505> (consulté le 26/05/2024)

³ Instance consultative réunissant les maires des différentes communes de l'intercommunalité, elle est à Nantes selon certains auteurs, représentative d'une quête de compromis propre au « *jeu à la nantaise* » (Masson, cartier, Le Saout et al., 2013). Elle est décrite comme une « *organisation qui réunit régulièrement les vingt-quatre maires de Nantes Métropole [ayant] pour principal objectif de dégager, en amont des conseils communautaires, des consensus sur les orientations politiques de la communauté, ce qui explique notamment que, lors des conseils communautaires, les décisions soient généralement approuvées sans tension particulière* » (*ibid.*, p. 89). Cette instance réservée aux maires et dégagée du contrôle des citoyens est interprétée par les militants de NEC comme un lieu de négociations où peuvent se jouer certaines manœuvres politiques inter-communales, pouvant notamment favoriser la cogestion (Pinson, 2019).

Nantes Métropole est aussi une institution fortement structurée dont les effectifs cumulés dépassent les 7 000 fonctionnaires territoriaux (Dèbre et Garat 2015), composée de professionnels en charge de la mise en place des projets et des politiques communautaires par domaine d'action publique – urbanisme, transports, environnement, espaces verts, eau et assainissement, voiries, etc. Dans le champ opérationnel, des concessions déléguées donnent à des Sociétés d'Economies Mixtes (SEM) ou Sociétés Publiques Locales (SPL) « *une place de choix dans la gouvernance urbaine* » (Devisme, 2009, p. 41). Chaque grand type d'intervention dépend d'une SEM contrôlée par le pouvoir politique local et intercommunal¹. La SAMOA (Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique) dédiée à la maîtrise d'ouvrage du projet urbain de l'île de Nantes, a participé à la gouvernance plus générale du développement de la Métropole (cf. *infra*) comme en témoigne le rôle politique attribué à ses directeurs successifs tel son fondateur Laurent Théry (Devisme, 2009) et son successeur Jean-Luc Charles, ancien directeur de cabinet de Johanna Rolland. A la fois visibles par le biais de la plupart des projets qu'elles coordonnent mais aux fonctionnements mal connus des citoyens, ces SEM sont des composantes centrales de la « boîte noire » de l'urbanisme.

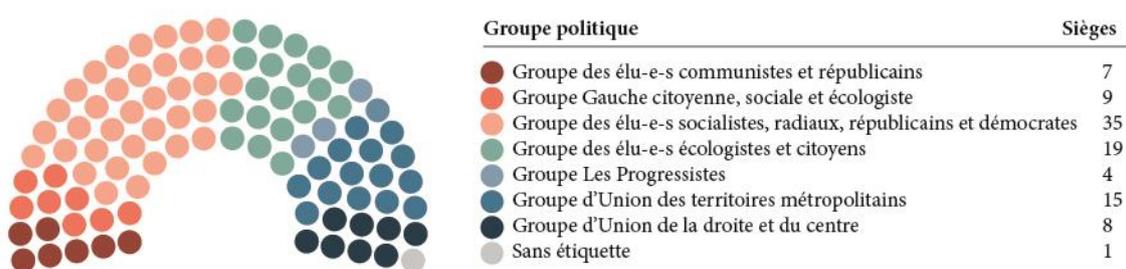


Figure 8, Composition du conseil métropolitain nantais depuis 2020. Réalisation : L. Garnier, 2024.

Cette forte intégration technique et politique confère à la Métropole de Nantes une grande capacité d'action pour mettre en œuvre des projets et des politiques publiques de grande ampleur. Ces objectifs se traduisent par l'appui à une offre économique tertiarisée, en particulier axée sur l'innovation et le développement d'une industrie culturelle via le *cluster* du Quartier de la Création² sur l'île de Nantes (cf. *infra*). Le registre du projet urbain, notamment sur l'île de Nantes, a été fortement mobilisé pour réorganiser la centralité métropolitaine et le projet intercommunal dans son ensemble, et accompagne un tournant tertiaire aujourd'hui largement

¹ SEMITAN, Nantes Gestion Equipement (NGE), Nantes Métropole Aménagement (NMA), Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA), Société d'Equipement de Loire Atlantique (SELA), Loire Océan Développement (LOD), Nantes Métropole Développement (NMD), SEM Nantes Culture et Patrimoine, SEM Cités des Congrès, SEM Exploitation du Zénith et pour l'économie touristique le Voyage A Nantes (VAN), devenue office du tourisme.

² Quartier de la pointe ouest de l'île de Nantes conçu comme une « centralité émergente » (Devisme, 2000) regroupant une offre d'enseignement supérieur et de formation (école d'architecture, de design, des beaux-arts, etc.), de lieux culturels et de loisirs ainsi que des espaces dédiés à l'activité économique et aux médias.

confirmé qui se distingue, par la mise en avant des activités créatives sur la ville-centre. Le développement culturel de la métropole est aussi adossé à celui d'une offre touristique développée via la SEM Voyage à Nantes (VAN), une structure organisant initialement une exposition estivale d'art contemporain dans l'espace public¹ et qui s'est transformée en une structure de promotion et de valorisation du patrimoine culturel, artistique et touristique de la ville de Nantes et de sa région. La Métropole nantaise s'engage également dans d'autres domaines comme celui de l'alimentation – avec l'adoption du Plan Alimentaire Territorial² en 2018 –, de l'environnement et de la transition écologique – ville « aux 100 jardins », capitale verte de l'Europe en 2013, etc. –, de la sécurité – instauration d'une police métropolitaine des transports – ou des solidarités – adoption en 2022 d'un *Pacte des nouvelles solidarités*.

Des projets de renouvellement urbain des quartiers d'habitats sociaux comme Malakoff Pré-Gauchet ou les différents écoquartiers de l'agglomération témoignent également d'une forme de maîtrise d'un urbanisme plus ordinaire depuis les années 2000 (Devisme, 2009). Sur le volet réglementaire, le PLUM³ approuvé au printemps 2019, affirme une volonté de limiter l'étalement urbain et la consommation d'espaces naturels et agricoles tout en favorisant une métropole « *dense et qualitative* »⁴. Il favorise également un urbanisme de projet encouragé par le développement des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectoriels⁵. Les engagements pour 2030 s'articulent autour de trois référentiels souhaitant faire coïncider l'attractivité avec la préservation des espaces naturels : « *Développer une métropole du bien-vivre ensemble et de la solidarité* » ; « *Poursuivre l'engagement contre le changement climatique et l'adaptation du territoire au réchauffement climatique* » et enfin « *Renforcer l'attractivité économique et résidentielle de la métropole* »⁶. Certains de ses détracteurs pointent une

¹ Aujourd'hui fusionné avec l'Office de tourisme et la gestion des principaux sites touristiques de la ville, le Voyage à Nantes (VAN) est aujourd'hui une Société Publique Locale (SPL) dirigée par Jean Blaise et œuvrant à la réalisation de missions de délégations de service public de Nantes Métropole, pour la gestion de sites touristiques – Château des ducs de Bretagne, Machines de l'île ou des parcours artistiques comme le Voyage à Nantes, le Voyage dans le vignoble ou Estuaire Nantes < > Saint-Nazaire – et la mise en œuvre de la politique touristique par le développement de projets.

² Travail à l'initiative d'une collectivité dans le but de relocaliser l'agriculture et l'alimentation en favorisant les circuits-courts, l'installation de producteurs ou le dialogue avec des territoires alentours. Pour en savoir plus sur le PAT de Nantes Métropole, lire les travaux de Théo Fort-Jacques et Côme Marchadier (2022).

³ Plan Local d'Urbanisme Métropolitain, liant le développement urbain des 24 communes de Nantes Métropole dans un même document réglementaire.

⁴ Nantes Métropole, *Plan Local d'Urbanisme Métropolitain*, 2019 [en ligne] URL : <https://metropole.nantes.fr/plum> (consulté le 20 septembre 2024).

⁵ Selon le Cerema, les OAP constituent des composantes « qualitatives » des PLU ou PLUI. Elles peuvent être sectorielles (sur un secteur ou un quartier), thématiques (regroupant des enjeux thématiques de manière transversale sur tout le territoire), ou « thématiques sectorisées ». « *Elles contribuent à la déclinaison opérationnelle du projet souhaité par la collectivité ou l'établissement porteur du PLU(i), les aménagements prévus dans le périmètre défini par ces OAP devant être compatibles avec ces orientations* », Cerema, *Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)*, [en ligne] URL : <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/les-orientations-damenagement-et-programmation-oap> (consulté le 20 septembre 2024).

⁶ Nantes Métropole, *Synthèse du Plan d'Aménagement et de Développement Durables*, [en ligne] URL : https://metropole.nantes.fr/files/live/sites/metropolenantesfr/files/plum_appro/2_PADD/PADD.pdf (consulté le 20 septembre 2024).

« *injonction consensuelle* » au développement durable, à la participation ou à l'innovation en soulignant la persistance de grands mots clés : « *croissance, innovation, attractivité, bien-vivre, participation, transition, élection* » (Barbe, 2017, p. 5) menant à « *un ordre urbain massif et majoritaire* » (*ibid.*).

Ces objectifs se confrontent également au développement rapide et croissant de la population métropolitaine. Prévoyant 100 000 habitants supplémentaires pour 2030, les enjeux liés au logement sont confirmés par le vote du PLH¹ en 2016 affirmant la construction de 6 000 logements par an dont 3 000 à Nantes et 2 000 logements sociaux dans toute la métropole. Malgré ces dispositions, le contexte nantais reste très impacté par l'augmentation des prix de l'immobilier et semble victime de son attractivité (Pinson, 2020a). Voulant contenir les prix des loyers comme le nombre de constructions, favorisant à la fois un urbanisme vert et l'intensification de la ville « reconstruite sur elle-même », l'agir urbanistique nantais semble contraint.

1.1.2 Le Dialogue Citoyen nantais

La Métropole nantaise est aussi originale du point de vue de ses politiques participatives. C'est à la naissance de la CUN en 2001 que « *se pose la question de l'institutionnalisation de la démocratie locale* » (Devisme, 2014b, p. 48) notamment avec la création de la mission Dialogue Citoyen². Paul Cloutour qui la dirige, dit avoir en charge l'articulation simultanée de soutien à des démarches communales tout en inaugurant les concertations à l'échelle métropolitaine qui accompagnent la création de l'intercommunalité (Cloutour, 2016). Selon lui, c'est à partir de 2007 que l'enjeu de la démocratie participative devient stratégique et fait l'objet d'un portage politique en vue d'une nouvelle mandature (*ibid.*). La métropole nantaise s'aligne alors sur des débats portés à l'échelle nationale par le parti socialiste aux élections présidentielles et rejoint des stratégies portées par d'autres grandes villes françaises – Rennes, Paris, Montpellier, etc. Cette mission se meut en service – aux airs de « cellule » (Devisme et Fort-Jacques, 2022) –, directement reliée à la Direction Générale des Services (DGS). L'élection d'une nouvelle équipe municipale en 2014 lui donnera un caractère plus structurant par l'écriture de documents cadres³, puis d'un *Pacte de citoyenneté*

¹ Plan Local de l'Habitat, programme la production résidentielle et la solidarité entre les 24 communes de Nantes Métropole de 2019 à 2025. Nantes Métropole, *Programme Local de l'Habitat 2019 > 2025*, [en ligne] URL : https://metropole.nantes.fr/files/pdf/logement/NMX023_PLHvol1Nov2018V2Dbl.pdf (consulté le 20 septembre 2024).

² Sa création fait suite à des expérimentations participatives menées dans le cadre du Développement Social des Quartiers (DSQ) et de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) initiée à la fin des années 1980 dans les quartiers populaires de l'agglomération (Devisme et Pasquier, 2009), héritée d'expérience de délégation à la démocratie participative très liée à la territorialisation de la politique nantaise et aux quartiers populaires, à cheval entre l'action sociale, etc.

³ Ville de Nantes, *Dialogue Citoyen & co-construction. Vers une nouvelle gouvernance*, le 30 janvier 2015 [en ligne] URL :

métropolitaine en 2021¹.



Figure 9, Affiche du Grand Débat Fabrique de nos villes. Source : Nantes Métropole

Depuis plus de 10 ans, de nouvelles démarches jalonnent la vie démocratique et institutionnelle locale à une échelle plutôt métropolitaine. Elle est d'abord alimentée par des démarches de prospectives citoyennes comme « Ma Ville Demain, Nantes 2030 » (Devisme et Ouvrard, 2013) puis par l'organisation de *Grands Débats* sur des sujets de société allant de la transition énergétique au vieillissement, le

dernier en date étant intitulé « Fabrique de nos villes »² (cf. figure 9). Il est aussi appuyé par des outils numériques à disposition du public comme les sites collaboratifs carto-quartier et Nantes Patrimonia, ou la plateforme Dialogue Citoyen, et met en place des conseils thématiques à l'échelle territoriale – conseil de la nuit, conseil Nature en ville, conseil de l'égalité homme-femme, etc. A l'échelle de la ville de Nantes, il organise des dispositifs de proximité comme les rencontres de quartier organisées plusieurs fois par an par les équipes de quartier, des appels à projets citoyens via le budget participatif, ou des démarches plus sectorielles de diagnostic comme les « Plans Paysages et Patrimoines »³. Le Dialogue Citoyen est aussi moteur d'un registre de démarches expérimentales, tels par exemple les appels à projets citoyens *Green Capital* dans le cadre de Nantes Capitale verte européenne en 2013⁴, ou les éditions successives des *Lieux à réinventer* en 2018 puis en 2021⁵. Dernièrement, cette tendance à l'innovation s'est concrétisée par la création d'un *Lab Citoyen* sur l'île de Nantes pour accompagner, entre autres, le lancement des chantiers sur la partie sud-ouest.

À destination de tous les services, le Dialogue Citoyen est aussi conçu comme une pratique intégrée permettant de « *faire système* » et de développer des compétences d'appui, de

<https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/media/default/0001/01/73dc50fad74f45941cc16ef68ad12f0920f7d2de.pdf> (consulté le 21 septembre 2024).

¹ Nantes Métropole, *Pacte de citoyenneté métropolitaine*, octobre 2021 [en ligne] URL :

<https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/media/default/0001/01/7b3ca984a5e5e0edb7f274202f0e1fedbb2e20f2.pdf> (consulté le 21 septembre 2024).

² Nantes Métropole, *Fabrique de nos Villes. Ensemble inventons la de demain. Rapport Final*, Novembre 2023 [en ligne] URL : <https://www.calameo.com/read/00459045866bbb30f79b8?page=1> (consulté le 20 septembre 2024).

³ La démarche « Plans de Paysage et Patrimoine » s'est déroulée à Nantes dans les 11 quartiers de la ville entre 2016 et 2020 dans le but de coconstruire des « Atlas Paysager » avec les habitants par quartier depuis leurs attachements et une perspective sensible. Sans liens avec des secteurs en projet, ces travaux ont permis d'alimenter le PLUM en prenant parfois des traductions réglementaires. En 2019, j'ai suivi la démarche du Plan Paysage et Patrimoine du quartier Bellevue-Chantenay-Sainte-Anne.

⁴ Dans le cadre de la distinction Capitale Verte de l'Europe en 2013, Nantes Métropole finance la mise en place de 80 projets citoyens ou associatifs, ayant notamment pris la forme pour certains d'occupation temporaire dans l'espace public.

⁵ Démarche participative proposant aux habitants de Nantes Métropole de voter pour des projets citoyens autour de 15 lieux mis à disposition par la collectivité (espaces ouverts ou bâtiments publics).

coordination et de ressources à destination de l'ensemble des agents et services de Nantes Métropole, notamment pour les projets d'aménagement. Le citoyen peut être invité à participer au diagnostic, à la conception, à leur mise en œuvre, leur évaluation ou dans la prospective. Le Dialogue Citoyen est aussi très codifié et structure les échanges entre élus, techniciens et habitants au quotidien. Ces liens sont prescrits par une charte et un *process* qui donne les étapes fondamentales du déroulé d'une démarche de dialogue autour de 4 points :

- 1/ le cadrage de la démarche aboutissant à un mandat citoyen¹ ;
- 2/ le pilotage d'ateliers, en accord avec le mandat comme référentiel pour les citoyens, les élus et les services techniques et aboutissant à un « avis citoyen » ;
- 3/ L'instruction d'un avis et de préconisations par les services et l'expression d'un arbitrage politique et d'une réponse argumentée des élus ;
- 4/ la mise en œuvre de l'avis instruit et arbitré laissant la possibilité d'un droit de suite aux citoyens tout en évaluant le fil de la démarche.²

Le Dialogue Citoyen aurait déterminé en partie la nomination de Nantes Métropole capitale européenne de l'innovation en 2019³ et le modèle nantais semble s'affirmer dans des espaces comme le Réseau des Métropoles Participatives⁴. Le service s'appuie également sur une forte composante communicationnelle sinon *marketing* au service de la promotion de l'action politique municipale, comme a pu en témoigner la super structure éphémère déployée dans la Carrière Miséry pour l'évènement « Complètement Nantes » à l'été 2018⁵. Inscrit dans des dispositifs de proximité comme dans des campagnes métropolitaines, ce service est au contact et largement visible des citoyens. Ciblé pour n'être qu'un outil de communication institutionnelle, son rôle de légitimation de la parole des élus ou de neutralisation des conflits, notamment dans le cadre de projets urbains, est remis en cause.

¹ Sorte de contrat qui fixe en amont de la démarche de dialogue les objectifs construits et partagés entre élus, techniciens et habitants

² D'après un entretien avec un chargé de mission au pôle « *Dialogue Citoyen*, évaluation et prospective », le 19 février 2019.

³ Dialogue Citoyen, *Nantes capitale de l'innovation : vers des métropoles plus participatives*, le 9 octobre 2020 [en ligne] URL : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/blog/nantes-capitale-de-linnovation-vers-des-metropoles-plus-participatives> (consulté le 20 septembre 2024).

⁴ D'après un entretien avec Bastien Dalmasso, chargé de projet à la mission Stratégie et Innovation Publique à la Métropole Grenoble Alpes, janvier 2020.

⁵ Valorisant les démarches de dialogue et les projets entrepris lors du premier mandat, c'est dans cette structure que sont délivrés les résultats de la votation citoyenne en ligne déterminant les lauréats de la première démarche « 15 lieux à réinventer ».

1.1.3 La culture au cœur du projet métropolitain nantais

À partir des années 2000, de profondes transformations modifient le paysage urbain, économique et social nantais. Ancienne ville ouvrière, Nantes emprunte un virage « entrepreneurial » (Harvey, 1989) qui s'est imposé aux grandes villes du pays après la vague de désindustrialisation des années 1980. Les chantiers navals Dubigeon installés sur l'île de Nantes depuis le 19^{ème} siècle, derniers lieux de production industrielle du centre de l'agglomération, ferment leurs portes en 1987. Après une période de « sommeil » d'environ 10 ans, marquée par un moratoire des projets sur la Prairie aux Ducs, l'île de Nantes devient peu à peu un territoire où s'envisagent des transformations et notamment l'urbanisme d'une « centralité émergente » (Devisme, Fouquet, Guénnoc *et al.*, 2001). Mis en place parallèlement à la création de la CUN, il participe de la construction d'un « méta-projet » d'agglomération et métropolitain (Pinson, 2009). En lien avec les perspectives territoriales « longues portées » de l'Estuaire et la construction de l'institution, les perspectives de développement offertes par l'île de Nantes semblent aussi servir à structurer l'action politique pour fédérer les communes autour d'un projet stratégique autour d'un « futur désirable » pour les acteurs communaux et intercommunaux¹. Comme le résume Laurent Devisme, « *le projet vise autant à mobiliser les acteurs, groupes et institutions urbains et à constituer la ville en acteur collectif qu'à l'organiser spatialement. Ces deux formes d'action favorisent considérablement l'émergence d'une identité et d'une conscience intercommunale, en l'occurrence nantaise* » (2009, p. 50). En œuvrant à la circulation de « *bonnes pratiques* » (Devisme et Roy, 2007) et de modèles à travers l'Europe (Nicolas, 2014) – en particulier le modèle Bilbao –, le chantier de l'île de Nantes est représentatif d'une nouvelle « gouvernance par projet » (Pinson, 2009) des villes européennes.

Ce projet a été l'un des éléments majeurs permettant à la ville d'opérer un « tournant culturel » il y a plus de trente ans. Cette transformation s'est traduite par une valorisation spatiale des anciens lieux de production de la Navale et une mise en tourisme, par l'art et la culture, de ces sites industriels reconvertis, confirmant « *le choix d'une attractivité touristique fondée sur la rencontre de la culture, de l'art, du patrimoine et de l'économie touristique* » (Bossé et Nicolas, 2014, p. 2). Cette « mise en culture et en tourisme » de la métropole nantaise s'est réalisée progressivement à travers divers événements marquants.

¹ Selon Danièle Rapetti, « le projet île de Nantes cristallise trois volontés : exalter la mémoire du passé maritime, conduire une expérience urbanistique originale et construire l'image d'une Eurocité » (2004).

La biennale Estuaire et le festival annuel d'art contemporain Le Voyage à Nantes (VAN), déjà mentionné, ont enrichi les politiques de patrimonialisation initiées par la reconversion de la Manufacture des tabacs et de l'usine LU transformée en scène nationale entre les années 1990 et 2000. Les Machines de l'Île, créées par François Delarozière et Pierre Orefice dans la continuité de la compagnie Royal de Luxe¹, restent l'un des symboles de la transformation culturelle de Nantes. Ce projet artistique et culturel, inauguré en 2007 s'inspire de l'univers de Jules Verne, et des inventions de Léonard de Vinci, en installant sur le



Figure 10, Eléphant des Machines de l'Île, Source : VAN, 2024.

Parc des Chantiers de l'île de Nantes des œuvres monumentales, dont l'Éléphant (cf. figure 10) – structure mécanisée en bois et métal de 12 mètres de haut – qui en est l'emblème et le Carrousel des Mondes Marins – un manège géant composé de créatures fantastiques. Cette politique se poursuit par la mise en place d'un Quartier de la Création (Nicolas et Roy, 2015) (cf. figure 11). Ce dernier est un complexe multi-programmatique en plein centre de l'île, rassemblant des universités et établissement d'enseignement supérieur dans le domaine des arts – Architecture, Beaux-Arts, Cinéma, etc. – et des équipements nécessaires à l'installation d'une économie tertiaire d'indépendants – *coworking*, salles d'expositions, etc. –, telle que nous l'expliquent Amélie Nicolas et Elise Roy : « *La zone à usage mixte destinée à l'industrie créative, à la culture, à l'enseignement supérieur, des fonctions commerciales et résidentielles est la pierre angulaire d'une stratégie globale qui poursuit l'idée d'accroître l'attractivité de l'agglomération grâce à la qualité urbaine* » (Nicolas et Roy, 2015, pp. 78-82). Cet ensemble répond à une première opération de ZAC dans le centre ville, l'opération Madeleine-Champs de Mars, qui a privilégié l'installation d'artistes et travailleurs créatifs dans les années 2000 (Michel, 2018).

¹ Royal de Luxe est une compagnie de théâtre de rue fondée en 1979 par Jean-Luc Courcoult et installée à Nantes dans les années 1990. Elle est connue pour ses spectacles grandioses mettant en scène des marionnettes géantes dans l'espace public.

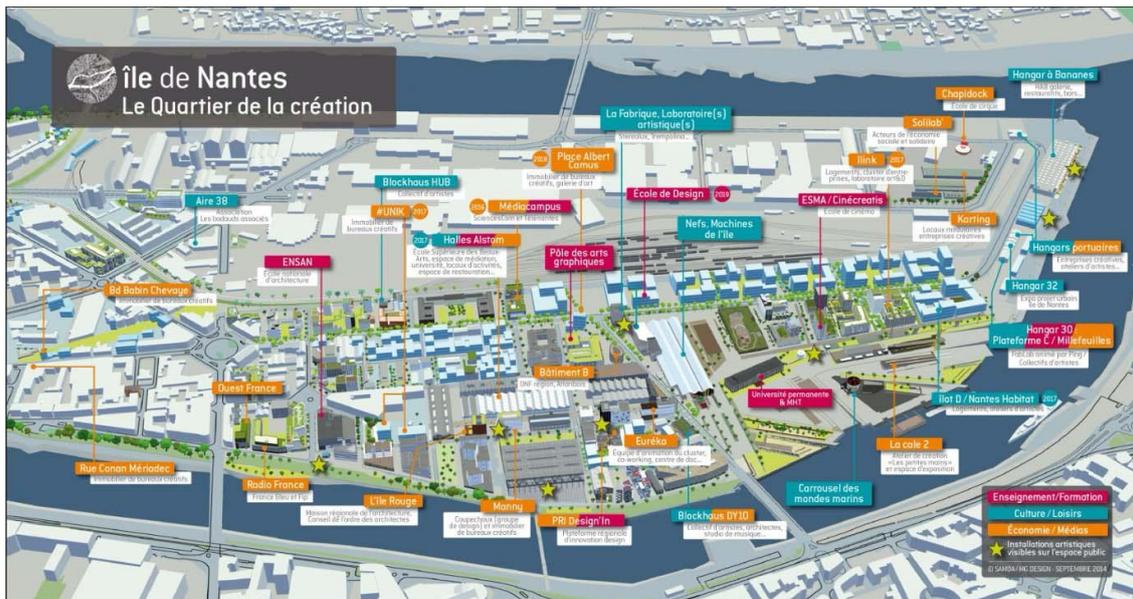


Figure 11, Quartier de la création sur l'île de Nantes. Source : SAMOA

Dans la continuité urbaine de l'île de Nantes, la Métropole poursuit ses projets de développement urbain vers l'ouest *via* le projet de « nouvelle centralité métropolitaine »¹. Ce dernier inclut les projets de réaménagement des berges nord du centre ville depuis l'Erdre – quais Magellan, Petite Hollande cœur de ville et quais de la Fosse (cf. figure 13) –, la dernière tranche du projet de l'île de Nantes sur la pointe ouest, l'aménagement de la ZAC Pirmil-les-Isles et de la ZAC du Bas-Chantenay. Ces projets urbains sont constitutifs d'un ensemble stratégique nommé *Parc de la Loire* par la Direction Territoriale d'Aménagement (DTA) de Nantes Métropole², prévoyant la construction de 6 000 logements à l'horizon 2040. Ces projets tendent à prolonger la politique culturelle engagée, comme en témoigne l'occupation transitoire d'une friche de la ZAC Pirmil-les-Isles via le projet Transfert³ ou le programme du projet du Bas-Chantenay devant initialement accueillir l'Arbre aux Hérons, arbre mécanique monumental dessiné par Les Machines de l'île qui aurait dû s'intégrer au projet de Jardin Extraordinaire dans la Carrière Miséry (cf. figure 12). Les contestations dont il fait l'objet forment un des observables de cette thèse (cf. chapitre 6) et ont abouti à l'abandon définitif du projet par la Métropole en septembre 2023, laissant place toutefois à un projet de Cité des Imaginaires et de musée Jules

¹ Nantes Métropole, *Nantes réinvente une nouvelle centralité métropolitaine*, février 2018 [en ligne] URL : <https://fb.watch/uKxC-D9nHB/> (consulté le 20 septembre 2024).

² D'après un entretien avec le chargé de mission à la DTU de Nantes Métropole pour le projet urbain du Bas-Chantenay, le 9 juillet 2019.

³ Le projet d'urbanisme transitoire Transfert est une initiative urbaine et culturelle qui s'est déroulée dans le quartier de Pirmil-les-Isles, à Nantes et sur le site des anciens abattoirs de Rezé (cf. figure 16). Ce projet, porté par Nantes Métropole, a été lancé en 2018 avec pour objectif de transformer temporairement ce site en un espace de création artistique, d'expérimentation sociale, et de rencontres communautaires. Le projet s'est installé sur un terrain d'environ 15 hectares et était composé d'une série de structures et de chapiteaux accueillant une programmation musicale, expositions, installations artistiques, ateliers participatifs et événements festifs et était structuré autour d'un laboratoire de réflexion permettant d'envisager les futurs usages du site.

Verne dans le Bâtiment CAP44 qui lui fait face¹.



Figure 12, Image de communication de l'Arbre aux Hérons et du Jardin Extraordinaire. Source : La Machine, 2018.

Ces projets sont mis en œuvre par la société d'aménagement Nantes Métropole Aménagement (NMA), dédiée au développement des projets urbains dans toute la métropole. Parallèlement à ces opérations largement médiatisées, NMA a la charge du déploiement de nombreuses ZAC dans les communes périphériques de Nantes Métropole et acquiert une maîtrise de « l'urbanisme durable » au début de la décennie 2000 en développant des opérations d'écoquartiers². Elle est aussi en charge des projets de renouvellement urbains qui se tiennent dans les quartiers de Malakoff-Pré Gauchet, Bottière Pin-Sec, Breil-Malville, Bellevue, des Dervallières et du quartier du Château à Rezé (cf. figure 13). Dans les quartiers populaires, la collectivité dit s'engager pour la coconstruction ainsi que pour le développement de politiques culturelles et environnementales et s'investit dans des démarches expérimentales d'urbanisme transitoire. Malgré des démolitions de bâtiments de logements sociaux passés et en cours notamment dans le de Bellevue, peu de voix surgissent dans les médias contre les opérations de renouvellement urbain menées par la collectivité. Depuis 2019, les acteurs de l'urbanisme trouvent à Nantes comme ailleurs, dans les OAP (cf. *supra*) sectorielles inscrites au PLUM la possibilité d'un urbanisme de projet³.

¹ Nantes Métropole Aménagement, *CAP 44 | Cité des imaginaires, grand musée Jules Verne* [en ligne] URL : <https://www.nantes-amenagement.fr/projet/cap-44-cite-des-imaginaires/> (consulté le 21 septembre 2024).

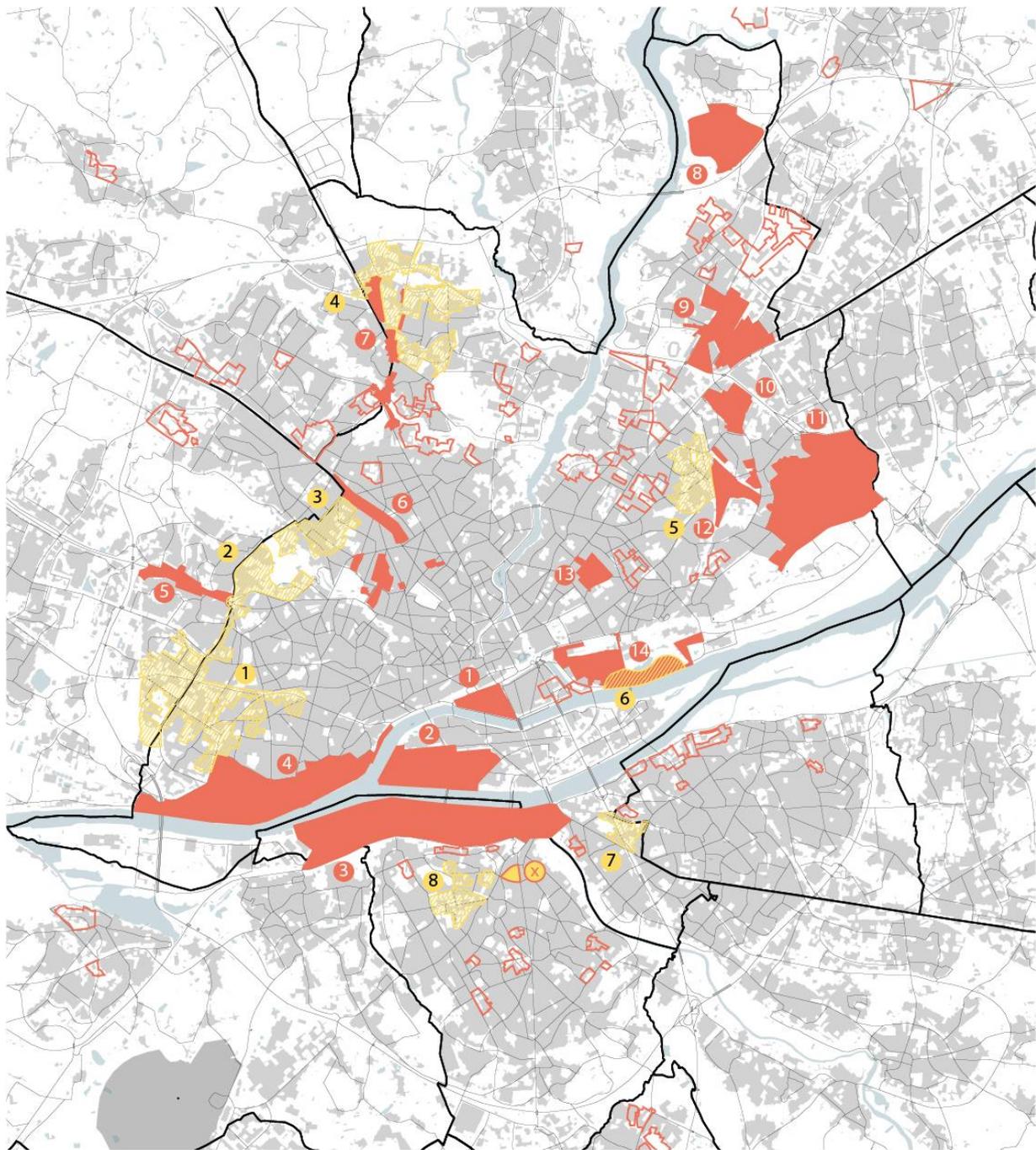
² Par exemple, l'opération Bottière-Chênaie à l'est de Nantes est l'une des premières opérations labellisées Eco-quartier en France en 2013.

³ L'OAP est moins contraignante qu'un règlement de PLU mais plus directrice qu'un simple projet urbain, elles sont souvent ponctuelles et spécifiques à un site précis, sans nécessairement s'inscrire dans une vision d'ensemble à long terme comme le serait un projet urbain de grande ampleur.

Contredisant en partie les mots d'ordre de durabilité promue par l'institution, des répertoires émergents autour de la question alimentaire surgissent également (Fort-Jacques et Devisme, 2022) et sont pris pour cibles par des groupes d'opposants. En effet, une montée en puissance du registre de la durabilité se dessine sur un volet « permacole » selon certains (Morteau, Gangloff et Ambrosino, 2020), notamment à travers des opérations mêlant agriculture urbaine et construction de nouveaux quartiers sur des terres agricoles ou en friche. C'est le cas de l'opération Doulon-Gohards à l'est de Nantes autour de laquelle se structurent des oppositions depuis plusieurs années. Si ces projets mettent en valeur de nouvelles manières de penser l'urbanisme dans des espaces plus éloignés du centre-ville, ils sont aussi des lieux particuliers de l'action de militants opposés à l'artificialisation des terres agricoles, l'histoire maraîchère mais aussi ouvrière de Nantes irrigant autant les luttes locales que les récits et les stratégies d'aménagement.

La cartographie des projets urbains de la Métropole nantaise disponible ci-contre distingue ces différentes strates d'actions urbanistiques à Nantes, faisant apparaître les ZAC, les projets de renouvellement urbain et les OAP.

Figure 13, Carte des opérations d'aménagement de Nantes Métropole. Réalisation : L. Garnier. Fond de carte : IGN



- | | | |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Quartiers Prioritaires de la politique de ville (QPV) | <ul style="list-style-type: none"> ● Zones d'aménagement concerté (ZAC) | <ul style="list-style-type: none"> - - - Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielles ⊗ AOP «Lamour Les Forges» |
|---|---|--|
-
- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. Grand Bellevue 2. Dervallières 3. Breil-Malville 4. Nantes nord 5. Bottière Pin-sec 6. Malakoff 7. Clos Toreau 8. Rezé Château | <ul style="list-style-type: none"> 1. Gloriette - Hôtel Dieu 2. Île de Nantes sud-ouest 3. Pirmil - les Isles 4. Bas Chantenay 5. Boulevard de la Baule 6. Route de Vannes 7. Route de Nantes 8. La Chantrerie 9. Beaujoire 10. Paridis 11. Doulon - Gohards 12. Bottière - Chesnaie 13. Mellinet 14. Euro Nantes Gare |
|--|--|

1.1.4 Un modèle métropolitain critiqué sous l'impulsion de la ZAD-NDDL

Les élus locaux, s'appuyant sur ces réussites urbanistiques à des fins électorales (*ibid.*)¹ inaugurent l'émergence d'un *storytelling management* (Devisme, 2009) qui rencontre aujourd'hui des oppositions. L'un des conflits majeurs est la contestation du projet d'aéroport international de Notre-Dame-des-Landes². Modèle de lutte, la ZAD-NDDL est considérée comme constituant : « *au-delà d'elle-même, une régulation critique de la métropolisation, la réinvention d'une gauche écologisée et l'expérimentation de formes d'autonomie instituant* » (Barbe, 2022, p. 202). Si certains repèrent que la ZAD-NDDL et la métropole nantaise « *s'influencent l'un et l'autre, via ces circulations et ces échanges de différentes natures* » (Barbe, 2017, p. 7), des « rebonds » ou des « ricochets » (Goujon, 2021) dans la sphère militante à Nantes sont visibles.

L'ensemble territorial de gouvernance stratégique et de développement économique du SCoT Nantes-Sainte-Nazaire est particulièrement mis en cause par les acteurs de ce conflit. Au-delà de s'opposer à un projet d'aéroport destructeur de l'environnement pour le bocage nantais et à l'échelle mondiale, la mobilisation a donné lieu aux premières critiques mettant en corrélation le projet de territoire estuarien et la métropolisation en pointant le rôle des élus de Nantes Métropole. C'est notamment ce dont témoignent les écrits du Comité Nantais Contre l'Aéroport (CNCA)³, collectif auteur du journal *Nantes Nécropole* (cf. figure 14) dans les années

¹ Comme le précise Laurent Devisme : « La campagne politique des élections de 2008 amène Jean Marc Ayrault à capitaliser les actions antérieures pour embrayer sur un véritable storytelling management, plaquette de propagande intitulée « Nantes est une belle histoire » et convoquait aussi bien des mythes éculés que tout un faisceau de prophéties autoréalisatrices (attractivité renouvelée, croissance équilibrée, maîtrisée « donc durable » » (Devisme, 2009, p. 29).

² Conflit contre la construction d'un aéroport international à Notre-Dame-des-Landes. Le projet est porté par l'Etat dans les années 1970 qui crée une « Zone d'Aménagement Différé » en préemptant des terrains sur plus de 1600 hectares puis se rétracte suite aux différents chocs pétroliers. Le projet est relancé par Jean-Marc Ayrault dans les années 2000 et l'opposition s'organise entre agriculteurs, associations et individus divers au sein de l'ACIPA (l'Association Citoyenne Intercommunale des Populations concernées par le projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes) et marque un tournant lorsque des groupes y installent des lieux de vie et des activités au sein d'une « Zone A Défendre » pour s'opposer au projet. Ces alternatives vont de pair avec la forte répression policière et une médiatisation conséquente du conflit. Suite à un référendum organisé en 2016 faisant emporter le « oui » à l'aéroport, l'Etat abandonne toutefois le projet en 2018 et la lutte continue pour la pérennisation de l'autogestion du territoire par de violents affrontements et expulsions. La ZAD-NDDL est depuis lors pérennisée et reste l'une des luttes sociales et environnementales les plus emblématiques de France, donnant lieu à de nombreux projets éditoriaux et structurant particulièrement des réseaux militants à une échelle tant locale qu'internationale.

³ Suite à un appel des militants sur la zone à créer des comités locaux, le CNCA est créé afin de réunir les opposants nantais au projet d'aéroport mais aussi afin de réfléchir aux liens entre ce projet d'infrastructure et l'urbanisation dans Nantes Métropole. C'est ce dont témoigne un extrait du premier numéro de *l'irrégulomadaire* : « *Au cours des discussions qui ont vu s'élaborer ses objectifs, il est apparu aux participantes que ce projet d'aéroport ne pouvait être séparé de la logique d'expansion et de bétonnage de la ville de Nantes. Prétendre préserver des enclaves d'espaces « naturels » aux abords de la ville n'est que démagogie, si la ville elle-même ne cesse de s'hypertrophier. La question de l'aéroport est intimement liée à la façon dont ses promoteurs envisagent la ville et la refondation soi-disant concertée de quartiers qui sont pourtant nos lieux de vies. Le comité se réunit régulièrement afin de réfléchir et s'organiser contre ces projets urbanistiques reflétant les nouvelles formes du capitalisme actuel.* » CNCA, « *Vivre la métropole du « Grand Ouest » ?* », *Nantes Nécropole*, n°1, 2011, p. 20. Ce collectif sera à l'origine des premières réunions réunissant les différentes mobilisations se tenant dans et contre Nantes Métropole.

2010, ciblant la domination de Nantes et de Nantes Métropole sur le « Grand Ouest ».



Figure 14, Image de présentation du journal Nantes Nécropole. Source : CNCA, 2011.

Le journal condamne la volonté des élus de vouloir par ce projet capter les flux internationaux pour se faire une place dans la compétition interurbaine. Ils ciblent une métropolisation organisée par l'institution intercommunale nantaise et ses élus par le biais de projets d'infrastructures ou industriels :

Si la Métropole doit être « au cœur des réseaux », il lui faut des « ports » à l'image d'un ordinateur connecté à Internet et des « ports » multimodaux afin de capter les flux eux aussi différents : un port maritime, bien sûr, d'où l'intégration nécessaire de Saint-Nazaire dans le projet de métropole nantaise mais aussi un port ferroviaire – la nouvelle gare internationale que l'on nous promet – les ports routiers avec là aussi un projet de nouvelle voie rapide entre Nantes et Rennes et surtout un port aérien international qu'est le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes¹.

Au-delà du projet d'aéroport, le CNCA cible le SCoT comme un outil au service d'un projet d'uniformisation de l'urbanisation à l'échelle de l'estuaire, permettant notamment de faire advenir la « ville unique » entre Nantes et Saint-Nazaire :

Le projet de métropolisation de Nantes-Saint-Nazaire a commencé par la création d'un SCoT (schéma de cohérence territoriale) qui englobe tout l'estuaire de la Loire. Le long de cet axe, les différentes communautés de communes et autres collectivités ont accepté de s'inclure dans la métropole et de se plier à ses besoins. Si c'est clairement le cas pour celles directement concernées par le projet de Notre Dame des Landes, il en est d'autres où les conséquences sont plus insidieuses. Les élus et acteurs du territoire sont alors contraints de suivre la marche, la création de zones d'habitat dans les villages éloignés en est un exemple².

Le succès qui faisait globalement consensus autour des politiques culturelles lancées

¹ CNCA, « Vivre la métropole du « Grand Ouest » ? », *Nantes Nécropole*, n°1, 2011, p. 16.

² CNCA, « Métropole et ruralité. Des effets désastreux », *Nantes Nécropole*, Hors-Série, 2014, p. 3.

dans les années 2000, est aussi brocardé par ce même collectif-auteur, visant également le *marketing* urbain et les objectifs d'attractivité, comme en témoigne les pages de *Nantes Nécropole* en 2014 :

Le choix de la culture est visible par l'organisation d'événements comme les Allumées, le Festival des Trois Continents, le Festival d'Été, Tissé Métisse, les Utopiales, Scopitone, la Folle journée, les parades de Royal de Luxe. Du côté des équipements, il y a eu la construction du Palais des Congrès, puis la création de l'espace culturel LU, « Le Lieu Unique » [...] une reprise du passé pour l'intégrer à la vie culturelle d'aujourd'hui. Les événements organisés ont souvent une apparence non-conformiste voire provocatrice. Mais au-delà des apparences, c'est bien un lieu institutionnel qui utilise la culture comme bouillonnement créatif d'agitation, mais c'est surtout un moyen d'intégration au capitalisme contemporain, cela a été très clair lorsque les personnes mal-logées ont occupé une partie des locaux non utilisés l'hiver 2012. L'aspect contestataire de LU a vite montré ses limites. [...] Face à la crise industrielle, promouvoir la culture a permis de lier une logique du lieu – l'Île de Nantes – à une logique de marché. [...] Ces dernières années des grands événements sont organisées sur l'Île de Nantes qui tend à devenir une sorte de parc d'attraction avec la halle d'Alstom transformée en halle des Machines.¹

Au-delà du Comité Nantais Contre l'Aéroport (CNCA) déjà cité, les contestations se multiplient sur le territoire métropolitain et contre les projets portés par la Métropole. Des mobilisations et réseaux de luttes se structurent à cette échelle, comme c'est le cas de la Confluence des Luttes de l'Ouest², ou du collectif Terres Communes, mobilisé notamment dans le Pays de Retz contre le projet de construction d'un Surf Park³ en 2019. Ce dernier s'engage pour la structuration d'alternatives favorisant l'agriculture paysanne sur ce territoire et organise une veille contre les projets d'artificialisation, de bétonisation ou de développement d'industries « mortifères » dans le département – zones commerciales, méthaniseur, zones d'activités, industries chimiques, parc industriel, etc. Il rejoint notamment les militants de la ZAD du Carnet opposés à l'installation d'un parc éco-technologique, mobilisés entre 2020 et 2021 (cf. annexe 2). Comme je l'aborderai plus tard, ces groupes peuvent intervenir à Nantes lors de rencontres, rappelant notamment les dommages environnementaux causés par la métropolisation au-delà des frontières de Nantes Métropole.

Cette dynamique participe d'une diffusion des critiques brocardant la métropole nantaise et ses différentes incarnations. Énoncées par des fractions de la société civile pouvant être organisées en collectifs de riverains ou en groupes politiques divers, ces critiques se focalisent

¹ CNCA, « La mobilisation de la subjectivité dans la métropolisation à Nantes », *Nantes Nécropole*, n°3, 2014, p. 8

² Réseau rassemblant des groupes mobilisés contre les GPII à l'échelle du « grand ouest » organisant des rencontres et des manifestations, comme à l'occasion du *Week-end Inter-luttes* organisé à Nantes en juin 2020.

³ Projet de piscine à vagues artificielles à Saint-Père-en-Retz, abandonné en 2021 (cf. annexe 2).

fréquemment sur un projet objet spécifique. Elles ont particulièrement porté sur des projets urbains, pointant le verdissement factice de certains éco-quartiers comme au Jardin des Ronces, la politique d'attractivité culturelle et touristique par le collectif de la Commune de Chantenay et son opposition à l'Arbre aux Hérons ou encore la politique de densification critiquée par des associations de quartiers rassemblées au sein du Collectif de Citoyens Résolus et Irrités (cf. annexe 2). La liste citoyenne NEC est apparue comme une alternative électorale à gauche à l'occasion des dernières élections municipales. Obtenant 9% des suffrages au premier tour, la liste s'est installée comme un débouché politique aux groupes contestataires opposés aux politiques urbaines locales en tenant un discours contre l'attractivité métropolitaine et l'agenda néolibéral porté par les responsables locaux (Rivière et Mehtali, 2021, Rivière, 2024). En plus de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes en 2018 et du projet d'Arbre aux Hérons en 2023, d'autres projets d'ampleurs ont été abandonnés sous le poids des contestations ces dernières années, comme le stade de football Yellowpark en 2019 (Barbe, 2019 ; Cournoyer-Gendron, 2023) (cf. annexe 2). Comme je l'ai pointé dans une première partie, d'autres conflits territoriaux contre des projets d'industrialisation ont émaillé le territoire au-delà des frontières de Nantes Métropole. C'est que retranscrit la carte ci-contre répertorient les principales mobilisations contre des projets urbains et industriels à Nantes et alentours (cf. figure 15).

- Légende**
- Noms des Zones à Défendre
Noms intercommunalités
- Voies ferrées
- Routes principales
- Limites communales
- Limites inter-communales
- Limites du SCoT Nantes-Saint-Nazaire
- Zones bâties
- Zones d'activités
- Voies d'eau
- Zones boisées et naturelles
- Zones à Défendre (ZAD) et occupations**
- 1** Surfpark (piscine à vagues artificielles)
- 2** Saint-Père-en-Retz (2018 - 2021)
Abandonné
- 3** Parc éco-technologique du Carnet
 Le Carnet (2020 - 2021)
Abandonné
- 4** Zone d'Activités des Six Croix 2
 Donges (2019 - 2020)
En chantier, fin des travaux prévue en 2025
- 5** Aéroport international du Grand Ouest
 Notre-Dame-des-Landes (2009 -)
Abandonné
- 7** Port de plaisance artificiel
 Bretainolles-sur-mer, Vendée (2019 - 2021)
Abandonné
- Mobilisations et projets contestés**
- 6** ZAC Doulon-Gohards (2700 logements)
 Doulon-Gohards, Nantes (2014 -)
Abandonné
- 8** Projet de construction d'une zone commerciale
 Sainte-Pazanne (2019 -)
En chantier
- 9** Construction de logements (175)
 La Montagne (2017 - 2020)
Abandonné
- 10** Réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique
 Bouguenais (2018 -)
A l'étude
- 11** Construction d'un entrepot Amazon
 Montbert (2020 - 2021)
Abandonné
- 12** Extension de carrières de sable
 Saint-Colomban (2022 - 2024)
Abandonné
- 13** Construction d'une usine de bitume
 Bouguenais (2019 - 2020)
Abandonné
- 14** Démolition du village de la Bernardière
 Saint-Herblain (2016 -)
En chantier
- 15** Cale du Bois Hardy, logements (400)
 Bois Hardy, Nantes (2016 - 2023)
A l'étude
- 16** Arbre aux Hérons et Carrière Miséry
 Bas-Chantenay, Nantes (2016 - 2023)
Abandonné
- 17** Chauffage bois de la Petite-Californie
 Rezé (2016 - 2022)
Mise en service en 2019
- 18** Transfert du CHU
 Nantes, Ile de Nantes (2018 - 2021)
En chantier, fin prévue en 2026
- 19** Extension d'une zone commerciale
 Clisson (2018-2023)
Abandonné
- 20** Liaison routière Clisson-Ancenis
 Clisson (2007 - 2023)
Abandonné
- 21** ZAC du Brochet (zone commerciale)
 Vallet (2015 - 2022)
En chantier, fin prévue en 2027
- 22** ZAC du Plessis - entrepot Amazon
 Le Loroux-Botereau (2020 -)
Entrepot abandonné, études en cours
- 23** Opération immobilière sur une déchetterie
 Le Loroux-Botereau (2015 - 2019)
Constructions abandonnées sur le secteur pollué
- 24** Projet de contournement routier
 Orvault (2019 - 2021)
Abandonné
- 25** Zone industrielle de la Jacopière
 Carquefou (2018 - 2023)
Reclassement de 20 ha sur 42 en zone agricole
- 26** Méthaniseur
 Héric (2024 -)
A l'étude
- 27** Méthaniseur géant
 Puceul (2020 - 2021)
Abandonné
- 28** Centrale à charbon (reconversion biomasse)
 Cordemais (2018 -)
A l'étude
- 29** Construction d'une tour de logements (170)
 Saint-Nazaire (2021 - 2023)
A l'étude, recours des opposants au tribunal rejeté
- 30** ZAC des Prés Blancs
 Herbignac (2019 - 2021)
En chantier
- 31** Centrale nucléaire du Carnet
 Le Carnet (1981 - 1997)
Abandonné
- 32** Renovation de l'ilot Lamour-les-Forges
 Rezé (2015 -)
En cours, trois opérations à l'arrêt
- 33** Projet Yellopark - nouveau stade de football et construction de logements (2 700)
 Carquefou (2017 - 2019)
Abandonné
- 34** Méthaniseur géant
 Corcoué-sur-Logne (2022 - 2023)
Abandonné
- 35** Yara - Usine d'engrais chimique
 Montoir-de-Bretagne (2020 -)
En fonctionnement
- 36** Transfert de station Total
 Vigneux-de-Bretagne (2022 -)
A l'étude

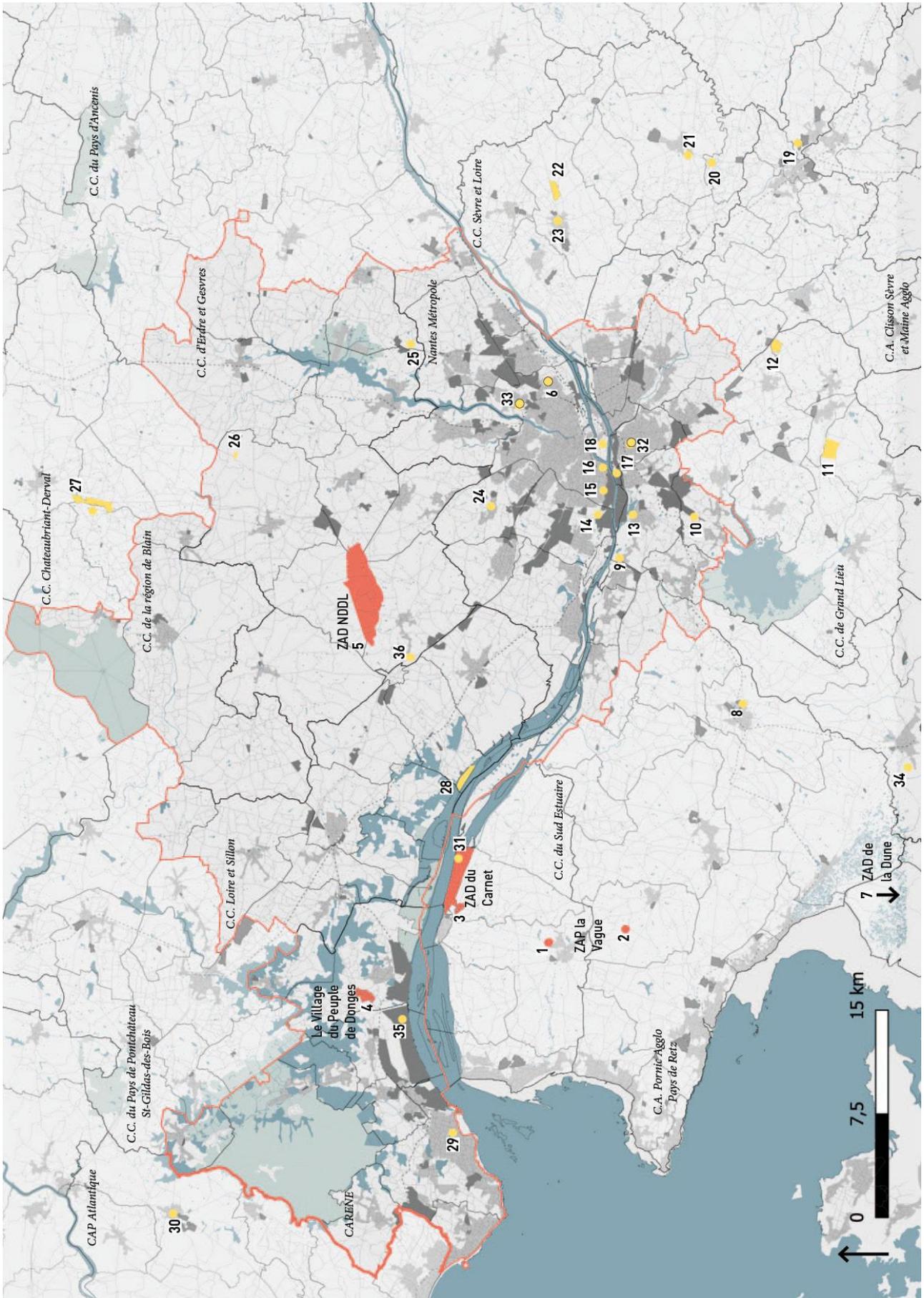


Figure 15, Carte des conflits d'aménagements à l'échelle du territoire Nantes-Saint-Nazaire sur la période 2019-2024. Réalisation : L. Garnier, 2024. Fond : IGN

1.2 Grenoble, enjeux d'une techno(mé)ropole

Troisième plus grande intercommunalité de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ancienne place militaire grenobloise à l'économie spécifique¹ a connu à partir des années 1950 « *une croissance démographique et économique exceptionnelle* » (Ambrosino, Linossier et Talandier, 2016). La capitale des Alpes est toutefois mal connectée au reste du territoire français et très hétérogène en ses géographies et ses urbanités – zone urbaine dense, grands ensembles, territoires de montagne. Rassemblant plus de 450 000 habitants au sein des 49 communes qui composent la « Métro »², le territoire grenoblois montre une attractivité principalement tirée du rayonnement de ses universités et d'un couple industrie-recherche dans le domaine des nanotechnologies qui lui vaut le qualificatif de *technopole* (*ibid.* ; Ambrosino et Novarina, 2015). Pour présenter les grandes caractéristiques qui se donnent à lire aux acteurs, je présenterai dans un premier temps l'institution métropolitaine et ses logiques, puis je reviendrai sur le « laboratoire démocratique », partiellement réactivé par la figure du maire écologiste actuel. Enfin, les grandes expériences urbanistiques locales me permettront de situer aussi ce qui, pour les acteurs des mouvements, pose problème dans la fabrique de la ville et les attributs de la métropolisation à Grenoble.

1.2.1 L'institution Grenoble-Alpes Métropole et ses stratégies

Le territoire grenoblois est marqué par la présence de nombreuses industries issues des micros et nano-technologies qui singularisent le développement local et reflètent la nature *technopolitaine* de sa métropolisation. Ce développement a été accompagné par un consortium d'acteurs auquel prend part la Métropole Grenoble-Alpes qui reste toutefois une institution dépourvue de *leadership* politique clair. Pour saisir les enjeux et les spécificités de ce territoire, il est utile de revenir sur les étapes de la formation de l'institution, ainsi que sur les équilibres politiques qui la composent. Je reviendrai dans un second temps sur la définition d'un projet de territoire tel qu'il a été écrit depuis la formation de la communauté d'agglomération.

¹ Fabrication de gants au 19^{ème} siècle et production d'électricité avec la *houille blanche* (énergie hydroélectrique produite par la force de l'eau, utilisée principalement pour la production d'électricité à partir des chutes d'eau et des barrages en montagne).

² Nom d'usage donné à l'institution Grenoble-Alpes Métropole par les acteurs institutionnels ou non.

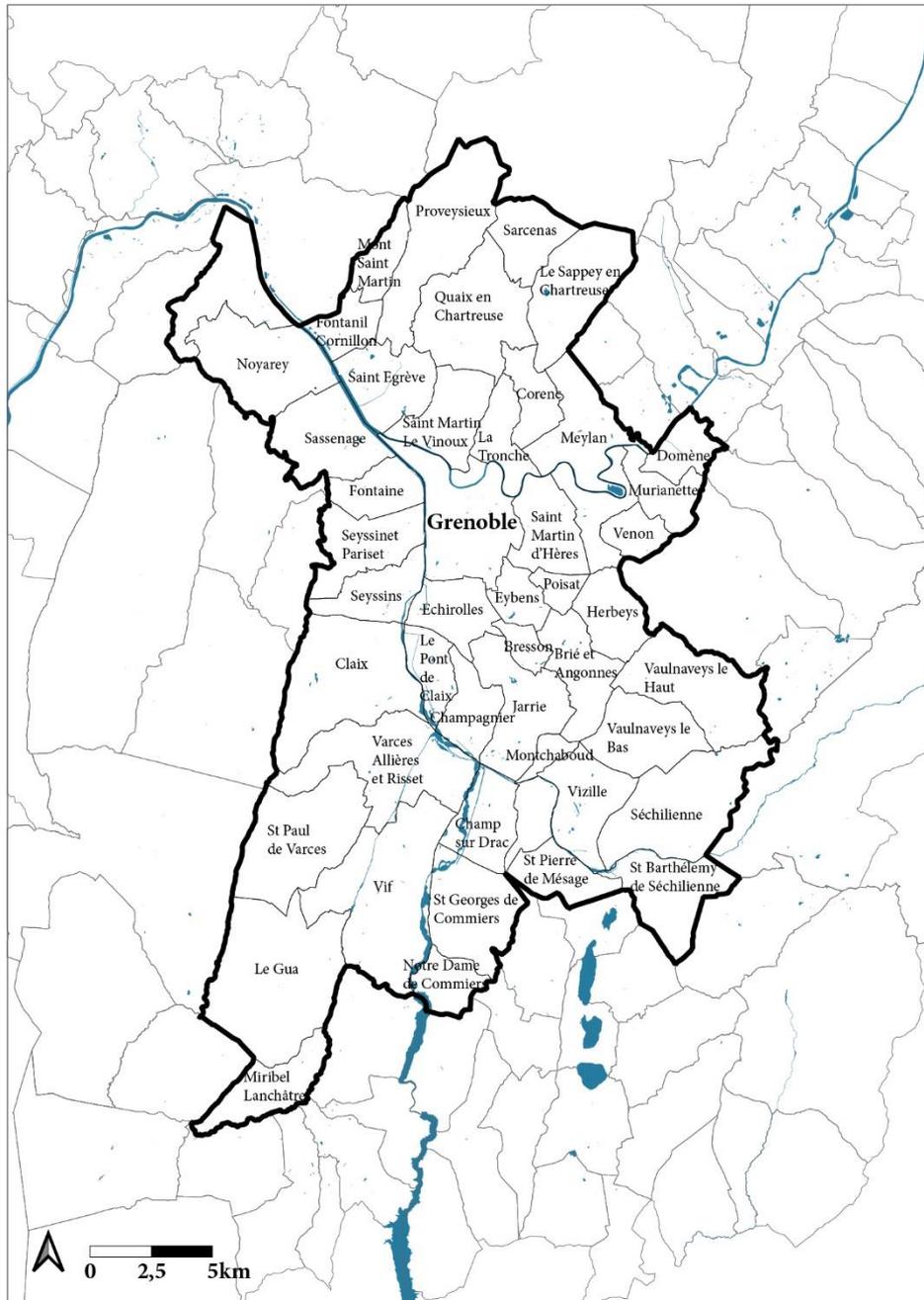


Figure 16, Carte des communes de la Métropole Grenoble-Alpes. Réalisation : L. Garnier, 2024.
Fond : IGN

1.2.1.1 Une institution politiquement déséquilibrée

Contrairement au cas nantais, la Métropole Grenoble-Alpes pâtit d'un certain déficit de culture du *leadership* politique (Vanier, 2007). La construction intercommunale débute sous le premier mandat d'Hubert Dubedout – maire de Grenoble de 1965 à 1983 issu des Groupes d'Action Municipale (GAM) (cf. *infra*) –, et la création du Syndicat Intercommunal pour l'Etude des Problèmes d'Urbanisme de la Région Grenobloise (SIEPURG) en 1967 autour de 21 communes. Ce syndicat est transformé en Communauté de Communes (CC) en 1994, renommée

Grenoble-Alpes Métropole en 1996 et devient Communauté d'Agglomération (CA) en 2000. Pour surmonter l'opposition des municipalités communistes préoccupées par la centralisation du pouvoir par la ville-centre, Hubert Dubedout signe un accord local s'engageant à ce que Grenoble ne préside jamais l'intercommunalité. La Métropole est créée en 2015 dans la continuité de la loi MAPTAM et en fusionnant deux EPCI voisines – les communautés de communes des Balcons sud de Chartreuse et du Sud Grenoblois. Un chargé de mission du service Participation Citoyenne de la Métropole Grenoble-Alpes caractérise l'évolution de la coopération intercommunale comme un parcours difficile, dû au manque de *leadership* de la ville-centre et à une faible cohérence politique au sein de l'intercommunalité : « Tech-GAM24/01/2020 L'histoire intercommunale de Grenoble est marquée par une succession d'échecs [...] Nous accusons un retard d'environ 40 ans en termes d'intercommunalité ».

C'est aussi la grande diversité géographique et sociale des 49 communes qui composent l'intercommunalité¹ qui cristallisent des désaccords entre communes « rurales » et « urbaines ». En effet, Grenoble se situe dans une dynamique intermédiaire vis-à-vis des autres forces politiques du conseil métropolitain. Les villes de première couronne majoritairement communistes² et les communes périurbaines et montagnardes sans étiquettes réunies dans le groupe Notre Métropole Commune (NMC) étaient avant les élections de 2020, à l'origine d'une tripartition des équilibres politiques à l'échelle communautaire, animé par un « Tech-GAM24/01/2020 front anti-écologiste ». Aujourd'hui, le groupe NMC est une composante de la majorité métropolitaine³, ce qui semble traduire une forme d'apaisement des tensions entre petites et grosses communes de l'agglomération, bien que des effets de chapelle subsistent et que la figure stéréotypée de « l'ingénieur-écologiste-technicien » rapporté aux élus EELV de Grenoble fasse son effet. Cette « *culture de la défiance à l'égard de tout leadership possible* » (Vanier, 2007, p. 67) a encore une fois conduit à un épisode conflictuel autour de la désignation du président du conseil métropolitain suite aux élections municipales de 2020. Le choix d'une nouvelle présidence de la Métropole se transforme en conflit ouvert⁴ entre le groupe EELV-LFI Une Métropole d'Avance (UMA), présentant le candidat écologiste grenoblois Yann Mongaburu, et celui du président

¹ Certaines communes situées à 2000 mètres d'altitudes et de 80 habitants relèvent du village de montagne.

² Dernière agglomération française à être dotée d'une « authentique ceinture rouge » (Vanier, 2007, p. 64), les villes de Echirolles et Saint-Martin-d'Hères – et avant les dernières élections municipales de 2020 Fontaine – sont des communes communistes depuis 1945 composées de quartiers de grands ensembles d'habitats sociaux, elles ont mobilisé pendant de nombreuses années un vote populaire et ouvrier.

³ Avant de devenir une composante de la majorité métropolitaine, elles étaient réunies au sein du groupe Agir pour un Développement Intercommunal et Solidaire (ADIS), groupe indépendant et apartisan dont la préoccupation majeure était de contrôler le développement croissant de l'institution intercommunale retirant du pouvoir aux maires de petites communes et par la crainte de se faire imposer des décisions ou une densification. Leur force résulte de leur nombre, un groupe qualifié de particulièrement efficace par le même agent de la Métro : « il n'y a pas une seule délibération qui se prend si le groupe ADIS vote contre », rappelle le même agent.

⁴ Benoit Pavan, « A Grenoble, l'union des gauches se fracasse sur la métropole », *Le Monde*, le 22 juillet 2020 [en ligne] URL : https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/07/22/a-grenoble-l-union-des-gauches-se-fracasse-sur-la-metropole_6046975_823448.html (consulté le 21 septembre 2024).

socialiste sortant Christophe Ferrari, maire de Le Pont-de-Claix et membre du groupe Arc des

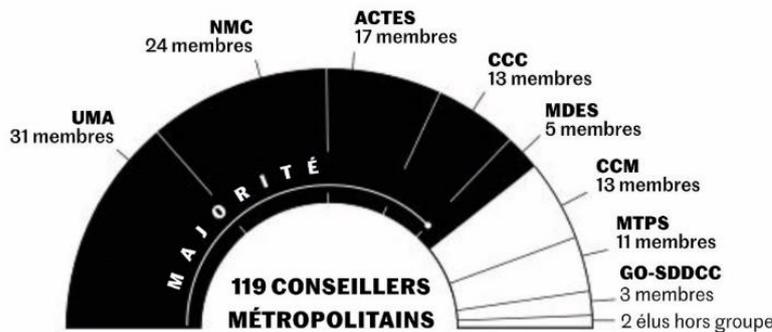


Figure 17, Configuration politique du conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole. Source : Grenoble-Alpes Métropole, 2020

Communes en Transitions Ecologiques et Sociales (ACTES), finalement réélu. Grenoble manque encore une fois le « troisième tour » des élections municipales et se positionne parfois en opposition à la majorité métropolitaine.

Ce conflit serait représentatif d'une opposition entre deux perspectives, celle d'une tendance à la *cogestion*¹ caractérisée par la politique menée par Christophe Ferrari, et celle d'une « *conception plus politisée de la gouvernance métropolitaine [pour] faire voler en éclat les petits arrangements intercommunaux entre maires* »², portée par le groupe UMA. C'est ce que traduit notamment la mobilisation de certains élus et conseillers métropolitains grenoblois ayant participé à structurer l'initiative des Grenopolitains en 2020³ ainsi que le positionnement d'Éric Piolle reprenant à son compte la CAGE pour « *Compétitivité, Attractivité, Gestion, Excellence* »⁴ afin de s'opposer au mode de gouvernance porté par la majorité métropolitaine. L'exécutif grenoblois et ses conseillers métropolitains se positionnent également en faveur de l'élection des représentants intercommunaux au suffrage universel direct, et pour l'affirmation des *communs* à l'échelle métropolitaine. Si les conseillers métropolitains grenoblois sont plus nombreux que ceux d'autres communes et qu'ils appartiennent à la majorité métropolitaine, les membres du groupe UMA peuvent s'opposer à la politique portée par son président Christophe Ferrari sur certains sujets. Cette situation complexifie le décryptage du jeu politique local pour des acteurs non-institutionnels.

¹ « [L]'idée est de fonder l'action intercommunale sur le consensus entre les maires » (Pinson, 2020b). La cogestion s'apparentant à un *statut quo* autour de l'administration des réseaux techniques de la métropole entre maires.

² Gilles Pinson, « Municipales 2020 : les Verts doivent transformer l'essai à l'échelle métropolitaine », *The Conversation*, le 9 juillet 2020 [en ligne] URL : <https://theconversation.com/municipales-2020-les-verts-doivent-transformer-lessai-a-lechelle-metropolitaine-142111> (consulté le 22 septembre 2024).

³ Initiative des élus grenoblois pour proposer la mise en place d'un projet politique participatif pour la métropole Grenoble-Alpes et la définition d'un projet pour le mandat 2020-2026. L'initiative s'est structurée autour d'une plateforme numérique et des ateliers participatifs autour de trois thématiques : « une Métropole de coopérations sociales », « une Métropole de coopérations villes-campagnes » et « une Métropole du bien commun » qui se sont déroulés sur plusieurs mois à l'été 2019 et autour de 12 propositions pour favoriser un fonctionnement démocratique métropolitain. ADES, « Un appel à participer à l'élaboration d'un projet politique pour la Métropole », ADES, le 12 avril 2019 [en ligne] URL : <https://www.ades-grenoble.org/wordpress/2019/04/12/un-appel-a-participer-a-lelaboration-dun-projet-politique-pour-la-metropole/> (consulté le 21 septembre 2024).

⁴ Exprimé dans son livre *Grandir ensemble : les villes réinventent l'espoir* (Piolle, 2019), le maire écologiste reprend le terme proposé par les économistes Olivier Bouba-Olga et de Michel Grossetti qui ciblent un mythe métropolitain autour de la CAME pour « Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence » (2018).

Malgré ces conflits politiques, le triptyque industrie-recherche-université s'est imposé comme un acteur fondamental dans la gouvernance locale depuis la fin du 19^{ème} siècle, contribuant à une dynamique de *technopolisation* qui positionne Grenoble comme un pôle d'innovation et un moteur de développement au niveau régional voire national. Cette politique s'est incarnée dans des pièces maîtresses du développement industriel des micros et nanotechnologies notamment sur la Presqu'île Scientifique avec l'installation du Synchrotron en dans les années 1990, et du projet Minatec et GIANT dans les années 2000 (cf. *infra*), et a été impulsée par des consortiums d'acteurs dans lesquels l'intercommunalité n'était pas forcément centrale. C'est davantage grâce à la participation du Département ou des Universités que ces initiatives ont vu le jour (Vanier, 2007). La présidence métropolitaine actuelle poursuit cet agenda par le soutien aux entreprises de l'innovation technologique, à l'économie de la connaissance et au renforcement des divers *clusters* technologiques disséminés sur son territoire, comme en témoigne le vote des différents Plan Nano¹. Les dépendances du territoire à des niveaux supérieurs de gouvernance se traduisent également par le rôle structurant de la Région Auvergne Rhône-Alpes au financement du projet de RER Métropolitain². La Métropole cherche toutefois à prolonger ce modèle de développement en investissant dans des projets urbains et d'infrastructure innovants comme le projet de Métrocâble³ (cf. chapitre 5), témoignant d'une volonté d'intégrer encore davantage l'innovation dans le tissu urbain. Ces stratégies pour développer l'attractivité économique de Grenoble sont notamment orchestrées par la marque territoriale Grenoble-Alpes créée en 2019⁴, rassemblant les acteurs économiques du territoire autour de la valorisation du tourisme de loisirs, d'affaire et de congrès et la promotion économique. L'institution s'engage toutefois dans l'adoption de politiques environnementales comme le Plan Climat Air Energie (PCAET)⁵ en 2016 et l'instauration de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) et sera couronnée Capitale Verte de l'Europe en 2022.

¹ Le Plan Nano adopté en 2012 puis 2022, est une stratégie territoriale d'aide aux entreprises visant à renforcer le développement des technologies de pointe, notamment les nanotechnologies, afin de positionner la métropole grenobloise comme une ville compétitive de ce secteur. Le plan s'appuie sur des partenariats entre l'État, la Région, les institutions de recherche et les entreprises locales pour favoriser la croissance économique par l'industrie technologique. De 25 Milliards en 2012 à 10 Milliards en 2022, un troisième Plan Nano tombe toutefois à 3,7 Milliards pour 2026, budget voté en 2023.

² Réseau Express Régional prévu pour 2035 visant à développer un système de transport ferroviaire rapide et fréquent reliant Grenoble à ses communes voisines et à d'autres pôles régionaux par les lignes ferroviaires Rives-Brignoud, Saint Marcellin-Gières et Clelles/Mens-Grenoble.

³ Projet de transport par câble (téléphérique urbain) reliant la Presqu'île Scientifique à la commune de Sassenage au sud et à celle de Saint-Martin-le-Vinoux au nord.

⁴ « Créée fin 2019, Grenoble Alpes rassemble les personnes morales qui veulent œuvrer pour l'attractivité du territoire. L'association conduit des missions et actions d'intérêt général et collectif, visant à fédérer les acteurs publics et privés de la région grenobloise pour contribuer à son rayonnement, sa notoriété, son attractivité et son hospitalité. » Grenoble-Alpes, L'association, [en ligne] URL : <https://www.grenoblealpes.fr/> (consulté le 21 septembre 2024).

⁵ « Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. » Cerema, « Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) », *Outils de l'aménagement*, le 18 juin 2020 [en ligne] URL : <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/plan-climat-air-energie-territorial-pcaet> (consulté le 24 septembre 2024).

1.2.1.2 *La structure intercommunale au service d'un projet de planification territoriale*

Le fait est que, à Grenoble, le gouvernement métropolitain reste fondé sur le compromis entre les maires des communes qui composent les intercommunalités de premier (agglomération) et de deuxième niveaux (région urbaine). Ce système se révèle efficace lorsqu'il s'agit de conduire des projets opérationnels ayant trait aux infrastructures de déplacements ou à des objets urbains circonscrits, mais demeure peu efficace pour l'élaboration d'une stratégie de planification territoriale. L'avènement de la métropole institutionnelle devrait s'accompagner de la construction d'un intérêt supracommunal incarné par un leadership politique, associant, par exemple, un groupe soudé de municipalités autour de la ville-centre. (Ambrosino et Novarina, 2015, p. 5)

Grenoble-Alpes Métropole est une institution traversée par des conflits politiques qui semblent selon certains, entraver la définition d'une stratégie territoriale. Malgré ce « retard » apparent qui favorise le maintien de la définition des projets urbains aux communes, ce sont finalement les services techniques métropolitains, engagés dans l'élaboration de documents réglementaires intercommunaux durant le passage à la Métropole, qui ont véritablement contribué à la construction d'un projet de planification territoriale.

Martin Vanier remarque que, pendant les années 1990, alors que la question métropolitaine se pose à toutes les agglomérations françaises – notamment à Nantes et Saint-Nazaire où il œuvre à l'élaboration d'un projet de territoire à l'échelle de l'estuaire par exemple –, c'est en Isère « l'occasion de constater la faiblesse, pour ne pas dire l'absence, de dispositifs de gouvernance interterritoriale entre la quinzaine d'EPCI pris dans le périmètre de la Région Urbaine de Grenoble » (Vanier, 2007, p. 68). Si le SCoT est resté longtemps le seul document stratégique, des orientations sont plus souvent identifiées dans les documents sectoriels – comme le PDU –, plutôt que territoriaux, ce dernier ne possédant pas la légitimité politique pour œuvrer à l'élaboration collective d'un projet partagé. Un projet d'ensemble émerge toutefois des réflexions prospectives à horizon 2020 lancées en même temps que la mise en place de la communauté d'agglomération en 2001. De cette initiative découleront quelques années plus tard les trois polarités « *concentrant infrastructures, emplois et logements (existants et futurs) [et] jouant le rôle de « portes » d'entrée sur la métropole* » (Ambrosino, 2022, p. 22) aux trois extrémités du « Y » grenoblois (cf. figure 18). Ces trois polarités de projet concentrent également les trois zones économiques et scientifiques qui soutiennent le modèle de développement grenoblois. Un schéma directeur est approuvé en parallèle en 2003, complété en 2007 par un second projet d'agglomération confortant la définition des trois pôles de développement (Ambrosino, 2022). Ces trois pôles sont corrélés aux *clusters* que la Métropole compte renforcer mais s'incarnent aussi par des projets de développement et de renouvellement urbains.

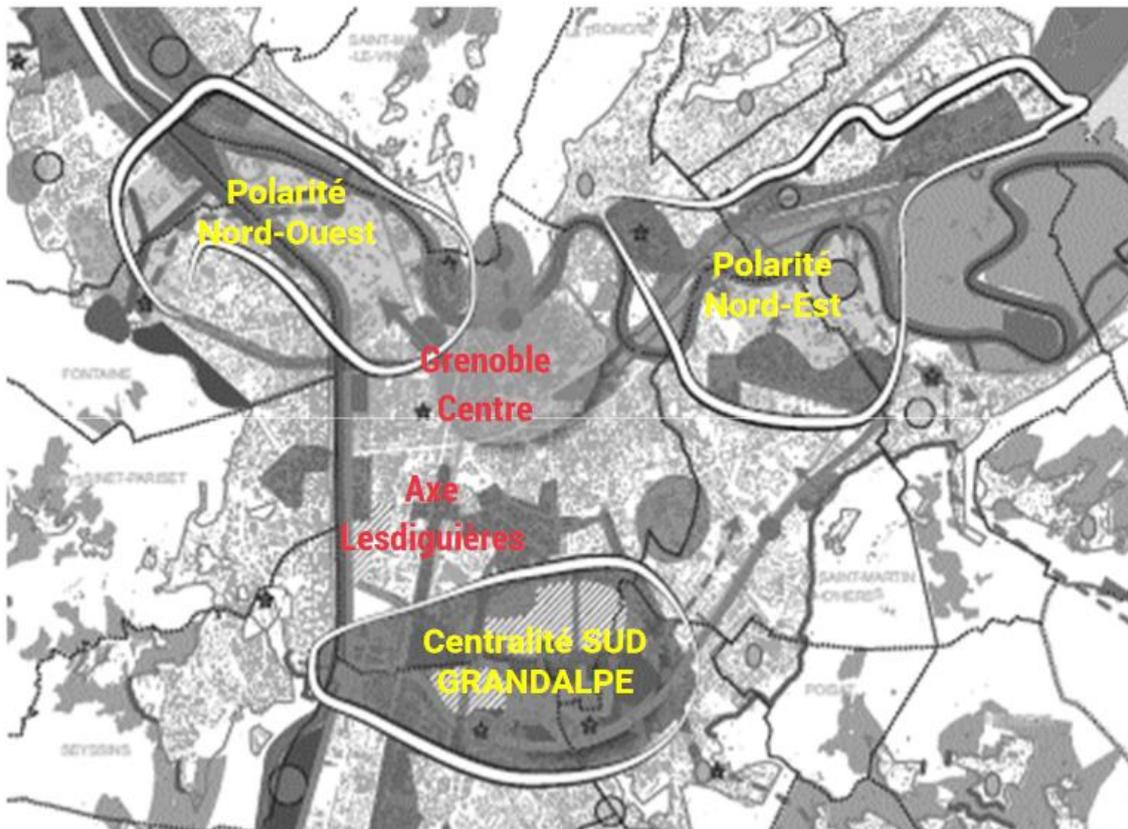


Figure 18, Schéma directeur du PADD et les trois polarités de développement de la Métropole. Source : Métropole Grenoble-Alpes, 2019

La polarité nord-est s'organise sur un territoire de plus de 2 000 hectares entre les communes de Grenoble, Meylan, La Tronche et Saint-Martin-d'Hères et vise « l'aménagement de la ville résiliente »¹. Cette partie de la Métropole est un des pôles économiques majeur de l'agglomération – CSTB, Innovallée, CHU, activités tertiaires du Domaine Universitaire de Saint-Martin-d'Hères, l'axe commercial Gabriel Péri, etc. Son développement est orienté vers la requalification des voies de déplacements au sein d'une zone cruciale pour la préservation des espaces naturels et agricoles par le biais du parc naturel urbain des boucles de l'Isère, faisant l'objet d'un projet de requalification.

De part et d'autre de la confluence de l'Isère et du Drac, sur les communes de Saint-Martin-le-Vinoux, Grenoble, Fontaine et Sassenage, s'organise la polarité nord-ouest. Considérée comme « une entrée stratégique du territoire métropolitain, en prise avec le développement de la Presqu'île scientifique, vecteur d'image et point d'ancrage de nombreuses activités économiques du territoire »², ce pôle articule le développement du *cluster* innovant de

¹ Grenoble Alpes Métropole, « Les boucles de l'Isère », *Métropole Participative*, URL : <https://metropoleparticipative.fr/76-la-polarite-nord-est.htm> (consulté le 21 septembre 2024).

² Grenoble Alpes Métropole, « Annexe. Les secteurs métropolitains du PLUI », *PLUI Rapport de présentation* [en ligne] URL :

la Presqu'île (cf. *infra*) – étendu à ses prolongements économiques sur les communes de Fontaine et de Sassenage et intégrant la ZAC Bouchayer-Viallet côté grenoblois – avec la restructuration du réseau de transports – le projet du Métrocâble –, l'aménagement d'un parc paysager maillé – réseau de parcs « Mikado » – et le développement de « *grands secteurs de mutations urbaines* »¹ sur un site exposé à de forts aléas inondations. Le projet de Métrocâble est prévu dans ce secteur pour connecter et franchir des obstacles causés par l'organisation des flux – voie ferrée, autoroute A480, confluence Drac/Isère –, mais c'est aussi dans ce cadre que se déploie le projet de la ZAC des Portes-du-Vercors entre Fontaine et Sassenage.

Enfin, la centralité SUD-GrandAlpe d'une surface de 400 hectares, « *reprenant le périmètre originel de la ZUP de La Villeneuve (à cheval sur Echirolles, Grenoble et Eybens), en l'étirant au sud (Bresson), à l'est (Poizat) et à l'ouest (Pont-de-Claix)* » (Ambrosino, 2022, p. 54). Structuré par un urbanisme de grands ensembles hérité des années 1970, le secteur est marqué par la concentration de ménages à bas revenus. Néanmoins, elle regroupe aussi des grands équipements structurants : commerciaux – centre commercial Grand'Place –, de transports – Gare d'Echirolles, lignes de tram A, etc. –, et publics – Alpexpo, Alpes-Congrès, salles de spectacle, etc. –. Le secteur représente un enjeu stratégique pour la Métropole en termes d'attractivité et de restructuration des mobilités et des espaces publics mais aussi « *d'intégration pour les quartiers « politique de la ville » environnants (Villeneuve de Grenoble-Échirolles, Village Olympique, Village 2...)* »² par le biais de programmes ANRU engagés depuis plusieurs dizaines d'années. Ces projets de renouvellement urbain, favorisant la mixité sociale et une nouvelle attractivité résidentielle, mettent en œuvre des démolitions de logements sociaux largement dénoncées par les associations et mouvements locaux.

Le passage à la Métropole est aussi une affaire de services. Passée en 2015 de 200 à 2 000 agents et de 2 étages de bureaux à 8 sites, la Communauté d'Agglomération dont les responsabilités se restreignaient à la gestion des transports en commun et à la collecte des déchets, acquiert des compétences nouvelles : urbanisme et aménagement, habitat, voirie, énergie, développement économique, participation, etc. Un projet de territoire se structure à l'occasion des grands séminaires du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUI. L'enjeu de régulariser le plan local d'urbanisme (PLU) de communes rurales et montagnardes – dont l'urbanisme était encore régulé par des Plans d'Occupation des Sols (POS),

https://sitdl.lametro.fr/urba_posplu/PLUI_GAM/1_Rapport_de_presentation/RP_TAnnexe_SecteursMetropolitains.pdf (consulté le 22 septembre 2024).

¹ Grenoble Alpes Métropole, « Annexe. Les secteurs métropolitains du PLUI », *PLUI Rapport de présentation*, p. 26 [en ligne] URL :

https://sitdl.lametro.fr/urba_posplu/PLUI_GAM/1_Rapport_de_presentation/RP_TAnnexe_SecteursMetropolitains.pdf (consulté le 22 septembre 2024).

² *Ibid.*, p. 9.

voire en Règlement National d'Urbanisme (RNU)¹ – non-conformes à la loi Grenelle ou ALUR, mais aussi de répondre aux problématiques du sud de l'agglomération², constitue des objectifs cruciaux de la jeune Métropole. L'élaboration du premier document d'urbanisme de la Métro, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), permettra cette régularisation mais donnera aussi l'opportunité de construire une vision conjointe et partagée du territoire. Favorisant l'élaboration d'un consensus parmi les petites communes, malgré l'importante maîtrise qu'elles conservent sur leurs projets territoriaux, l'élaboration du PLUI dans son ensemble est considérée comme une expérience marquante pour les agents et les élus dans la construction métropolitaine, comme nous le raconte ce même technicien :

Tech-GAM_{24/01/2020} On est parti de rien pour écrire en 1 an un PDU, un PLH, un schéma d'assainissement, un schéma de développement économique, une marque territoriale, refondre les transports en commun, etc. Des mois où t'as un séminaire d' élu à 150 élus, deux ateliers d'urba à organiser, 6 réunions publiques avec 6 brigades de messagers, plus ta conférence thématique et plus tes 1 ou 2 panels qui se déroulent le samedi.

Ce qu'il qualifie aussi de « petit bijou réglementaire », est le premier document stratégique de l'agglomération permettant l'articulation entre le projet de territoire et les projets urbains. Voté au 1er janvier 2019, il est reconnu, selon l'agent interrogé, comme l'un des plus ambitieux de France pour son engagement contre l'étalement urbain³. L'élaboration du PLUI est également contrainte par divers risques qui menacent l'agglomération : sismiques – avalanches, glissements de terrain, etc. –, technologiques – *pipeline* et transport de matières dangereuses, sites SEVESO, etc. – mais surtout hydrauliques – inondations, crues torrentielles, ruissellement, etc. Les trois orientations d'aménagement programmées (OAP) thématiques : « Paysage et Biodiversité », « Risques et Résilience » et « Qualité de l'air » participent à la régulation de thématiques émergentes, l'importance de la trame verte et bleue. Historiquement, la ville s'est développée en tournant le dos à ses fleuves mais le réaménagement et la « reconquête » des berges de l'Isère et du Drac est un des enjeux actuels du développement urbain de l'agglomération (Ambrosino, 2022).

Si le passage à la Métropole, réalisé sur fond de renouvellement global des équipes municipales – grenobloises en particulier –, donne lieu à un moment de creux et freine la construction d'un « projet métropolitain », la structure intercommunale a montré sa capacité à

¹ Ensemble de règles générales applicables à l'ensemble du territoire français en matière d'urbanisme. En l'absence de document local d'urbanisme (comme un Plan Local d'Urbanisme, PLU), il fixe des prescriptions minimales concernant l'aménagement du territoire, la construction, l'utilisation des sols, et la protection de l'environnement.

² D'après l'agent interviewé, le sud grenoblois représente un enjeu particulier, urbanisé de manière anarchique, il est notamment sujet à une périurbanisation galopante : « *tous les 10 ans, c'est l'équivalent d'une commune de l'agglomération qui était urbanisée* ». Propos extraits de l'entretien avec un agent du service participation et innovation de la Métropole Grenoble-Alpes, réalisé à Grenoble le 24 janvier 2020.

³ Conduisant à la reclassification de plus de 500 hectares de terrains initialement destinés à l'urbanisation en zones agricoles ou naturelles.

prendre des initiatives et à innover, malgré le manque de portage politique. Ainsi, l'institution intercommunale serait, selon ce même agent, l'une des institutions métropolitaines qui « Tech-GAM_{24/01/2020} passerait le plus de temps par agent et par habitant au service des petites communes de son agglomération ». La Métropole Grenoble-Alpes est encore en quête de légitimité et de définition de son rôle, mais les épreuves techniques d'élaboration de documents réglementaires représentent un moyen de construire des perspectives stratégiques à l'échelle territoriale, notamment pour rendre possible une maîtrise de son urbanisation et une gestion des risques auxquels elle doit faire face.

1.2.2 Démocratie locale, la réactualisation du « laboratoire démocratique »

Tech-GAM_{24/01/2020} Parce qu'ici c'est Grenoble ! C'est à dire que la question d'associer les acteurs et les habitants du territoire à l'action publique [...] c'est un terreau qui est très marqué chez nous. Voilà, les premières Unions de Quartier elles sont nées à Grenoble, on a historiquement une ville centre qui a toujours été dans [...] cette logique qui, il faut que ça existe dans cette question de l'innovation citoyenne et en même temps on ne se limite pas uniquement à la ville de Grenoble, on a des dispositifs certes grenoblois assez anciens mais la première couronne communiste de l'agglomération a toujours été très innovante dans ses structures et ses process de participation. [C]e que je trouve surtout très intéressant c'est que même en sortant du cœur, du prisme de gauche de la sphère politique, même les communes de droite ont des exemples historiques assez impressionnants, le quartier des Béalières à Meylan par exemple, c'est un des quartiers participatifs les plus ambitieux de leur époque.

Le témoignage de cet agent rend bien compte d'un récit local sur la participation citoyenne conférant au mythe démocratique selon certains. Grenoble est en effet caractérisée pour avoir donné lieu à des expériences démocratiques et militantes marquantes. C'est notamment dans la création des Groupes d'Action Municipaux (cf. *supra*) qui ont accompagné l'ascension au pouvoir d'Hubert Dubedout à la mairie de Grenoble de 1965 à 1983¹ qu'elle prend racine. Dans cette section, je vais exposer ces expériences tout en abordant les projets mis en œuvre par la Ville de Grenoble et la Métropole pour encourager la participation des citoyens aux affaires urbaines.

Les Groupes d'Action Municipale (GAM)

Les GAM dont le premier apparait à Grenoble en 1963, sont considérés comme une des

premières réactions organisées aux dégâts de l'urbanisme fonctionnaliste dans les années 60

¹ Première élection sans étiquettes, membre du GAM, c'est seulement lors de son dernier mandat en 1977 qu'il adhèrera au PS et que le PC sera intégré à la majorité municipale.

et accompagne la montée de ce qui a été repéré comme des mouvements urbains. Ils sont animés par des militants appartenant plutôt aux catégories sociales supérieures – professeurs, ingénieurs, professions libérales – qui ambitionnent de peser politiquement sur les municipalités. A Grenoble, ils rassemblent des militants proches de l'éducation populaire, de la gauche chrétienne, des syndicats ou des unions de quartier. Ils sont soutenus et même formés à la gestion des affaires municipales par l'Association pour la DEMocratie Locale et Sociale (ADELS)¹. Ils s'étendent à Valence et Chambéry, avant de devenir un phénomène national au début des années 1970 en participant dans de nombreuses communes aux élections municipales de 1971. Le point d'orgue de l'ascension des GAM est l'élection d'Hubert Dubedout à la mairie de Grenoble, en 1965. Les GAM font figure de précurseurs en participant à l'affirmation du fait urbain et du cadre de vie comme enjeux politiques. Ils animent également une critique du système

politico-administratif français, notamment sur l'appareil d'Etat dont ils contestent la légitimité et le pouvoir à incarner l'intérêt général. Emprunt d'une certaine utopie liée à l'éducation populaire, les GAM s'investissent aussi dans la formation de citoyens-habitants à partir des problèmes concrets de la vie quotidienne et dénoncent le monopole d'une élite locale dans l'accès au pouvoir municipal – professions juridiques et médicales, patrons d'industries, etc. Ils participent à définir un nouvel échelon de décision, le quartier, et mettent en place un système de représentation démocratique à cette échelle. Plutôt qu'en termes de « parti », les GAM se définissent comme des « syndicats » et plus particulièrement des syndicats du cadre de vie. Ils échappent en cela aux formations politiques traditionnelles de l'époque – communiste et socialiste –, bien qu'une partie de leur discours soit intégré au Programme Commun en 1972.

L'élection d'Hubert Dubedout coïncide avec la mise en application des principes des GAM et conduit au développement d'une gestion citoyenne et participative de la ville de Grenoble : développement de nouveaux services publics sociaux et culturels, renforcement des Unions de Quartier, création des premiers conseils municipaux de jeunes, etc. Le développement d'une démocratie locale et d'interpellation est encouragée en renforçant le rôle attribué aux Unions de Quartier (UQ)² : « *L'héritage contemporain de l'époque Dubedout réside principalement*

¹ Association créée en 1959, qui avait pour objectif de promouvoir la démocratie locale, l'éducation populaire, et la participation citoyenne. Elle jouait un rôle clé dans la formation et l'accompagnement des élus et des militants engagés dans la vie locale, en favorisant la mise en place de pratiques démocratiques au sein des municipalités et des quartiers. Elle coordonne la revue *Territoires* a servi de plateforme de réflexion et de partage d'expériences.

² Les Unions de Quartiers de la ville de Grenoble sont une spécificité locale. Existante depuis l'entre-deux guerres, la plus ancienne date de 1926. Dans les frontières administratives de Grenoble on en compte 23 pour 160 000 habitants, réunies par le Comité de Liaison des Unions de Quartier (CLUQ). Elles sont ainsi décrites par Jean Claude Pradeilles en 1997 : « *Le citoyen de l'U.Q. est l'habitant du quartier. Leurs domaines de compétence sont multiples [...] Elles*

interviennent sur les questions de déplacement, de stationnement, de transports publics, d'urbanisme et de cadre de vie, de propreté, d'embellissement et d'environnement, sur les problèmes de vie sociale, d'animation, de sécurité, d'éducation et de scolarité... Elles couvrent effectivement toutes les relations entre l'individu et son environnement. Certaines contribuent, en outre, à une convivialité de proximité fondée sur apéritifs, goûters, repas, sorties et fêtes. Associations généralistes, ressentant l'intérêt local comme objectif premier et support consensuel, elles s'affichent naturellement apolitiques. En théorie, leur identité n'est pas marquée d'objectifs idéologiques ou sociétaux. En pratique, leur positionnement socio-politique est identifiable, par les questions qu'elles prennent en charge, la façon dont elles les abordent, les positions qu'elles adoptent et les actions qu'elles mènent. »

dans la capacité dont témoigne le tissu associatif à structurer la société civile et à s'instituer en porte-parole des intérêts des différents groupes locaux. » (Ambrosino et Novarina, 2015, p. 3). Ces Unions de Quartiers perdurent encore aujourd'hui et restent structurées à l'échelle municipale au sein du Comité de Liaison des Unions de Quartier (CLUQ) et métropolitaine, au sein d'une organisation rassemblant des associations d'habitants à l'échelle de la métropole, CIVIPOLE¹. Si les UQ agissent localement en organisant des débats ou en consultant les habitants sur les programmes d'aménagement qui concernent leurs quartiers, les bénévoles réunis au sein de CIVIPOLE organisent une veille quant aux politiques sectorielles et stratégiques inscrites et investissent la plupart des enquêtes publiques et espaces délibératifs métropolitains, notamment le Conseil de Développement (C2D). Très spécialisées, elles apparaissent toutefois moins dynamiques et en rupture générationnelle avec d'autres groupes, elles sont confrontées aux difficultés de « faire adhérer ».

Revenons succinctement ici sur la victoire d'Éric Piolle en 2014 qui fait de Grenoble la première grande ville française gouvernée par une majorité menée par EELV. L'élection de la liste Grenoble en Commun menée par Eric Piolle en 2014, dépasse les clivages partisans pour porter un projet politique de *nouvelle radicalité* (Piolle, 2019), mettant l'accent sur la transition écologique, la démocratie participative, les Communs² et la justice sociale. Représentant d'une alternative à gauche marquée par des alliances avec la société civile et d'un renouveau des pratiques, la liste se démarque nationalement comme une expérience avant-coureuse de la convergence des gauches écologistes, sociales et citoyennes³. La municipalité s'inspire de mouvements municipalistes comme *Barcelona en Comu*⁴ et s'inscrit dans le mouvement des *fearless cities*⁵. Si l'élection d'Éric Piolle et de son équipe en 2014 a laissé libre court à des interprétations sur la réactualisation du « mythe démocratique » grenoblois⁶, en partie au

(Pradeilles, 1997, p. 114)

¹ Auparavant l'Association des Habitants du Grand Grenoble Lien et Ouverture (l'AHGGLO)

² Une délégation aux Communs à la mairie de Grenoble est portée par Anne-Sophie Olmos.

³ Rassemblement de EELV, LFI, PC, Ensemble !, Génération écologie, Nouvelle Donne, Génération.s, le parti animaliste, Place Publique, l'Alliance écologiste indépendante, l'Association Démocratie Ecologie Solidarité (ADES) et le Réseau citoyen. Cet alliage a été rendu possible par l'ADES, mouvement politique, *think tank* et association qui œuvre depuis 1983 au rapprochement d'élus rouge-vert à leur élection à la mairie de Grenoble. Elle a été incarnée par la figure de Raymond Avrillier, l'un de ses fondateurs, qui participera à la mise en examen en 1994 d'Alain Carignon, alors maire RPR de Grenoble, incarcéré en 1996 pour des faits de corruption. Il est l'auteur de l'ouvrage *Le système Carignon* (1995).

⁴ Parti politique de gauche « radicale et écologiste » élu en 2015 puis en 2019 à la mairie de Barcelone derrière la maire Ada Colau, militante issue des luttes pour le droit au logement.

⁵ « Villes sans peur », réseau de grandes villes de gauches du monde inscrites dans le mouvement municipaliste. Le réseau définit quatre sujets de coordination, « droits et libertés », « Transition économique et écologique », « féminisme, LGBTI et religions », et « mobilisations, organisation et mouvements sociaux » et se présente comme un : « mouvement informel mondial d'activistes, d'organisations, de conseillers et de maires qui œuvrent pour radicaliser la démocratie, féminiser la politique et promouvoir la transition vers une économie qui prend soin des personnes et de notre environnement. », « Fairless Cities : The Global Municipalist Movement », *Fearless cities*, [en ligne] URL : <https://www.fearlesscities.com/en/about> (consulté le 23 septembre 2024).

⁶ Raphaëlle Besse Desmoulières et Emeline Cazi, « L'élection d'Eric Piolle à Grenoble, un coup d'Etat citoyen », *Le Monde*, mis en ligne le 9 avril 2014 [en ligne] URL : <https://www.lemonde.fr/municipales/article/2014/04/09/l->

regard de ses attachements à des formes de renouveau de la démocratie directe et aux *communs*. Néanmoins, il semblerait que la municipalité actuelle ne cadre plus les Unions de Quartier comme des acteurs légitimes et préfère déployer une diversité de processus participatifs.

Aux dispositifs gérés par la Métropole comme les conseils consultatifs des quartiers Politique de la Ville et les « tables de quartier » – appellation locale pour les Conseils Citoyens de l'ANRU 2 – s'ajoutent des Conseils Citoyens Indépendants (CCI)¹, spécificité de la municipalité grenobloise. Cette dernière chevauche – voire court-circuite selon un enquêté opposant à la mairie de Grenoble – le rôle qui pourrait être donné aux Unions de Quartier. La municipalité instaure aussi un système d'interpellation du conseil municipal pour des pétitions de plus de 2 000 signatures et prévoit la possibilité de référendums d'initiatives citoyennes (RIC) en 2016, des dispositifs utilisés par des opposants à des projets d'aménagement et des réformes du budget municipal (Le Postillon, 2021). La municipalité développe aussi un budget participatif, menant à des votations de projets citoyens chaque année – elle y consacre 800 000 € de son budget – ainsi qu'un fond de participation des habitants dédié à un comité d'actions de secteur, et met en œuvre des jurys citoyens pour des politiques publiques spécifiques – aménagements vélo et piéton, revitalisation des commerces de proximité, etc. –, la mise en place de Chantiers Ouverts au Public (COP) – les habitants sont accompagnés par les services de la ville pour la mise en place de chantiers participatifs –, ou encore l'organisation d'assises citoyennes.

Là encore, les dispositifs municipaux de la ville-centre croisent et superposent des politiques participatives menées par la Métropole. Comme pour Nantes Métropole, le service en charge de la participation citoyenne est rattaché à la Direction Générale des Services au sein d'une Mission Stratégie Innovation Publique (MSIP), dans lequel sont identifiées trois manières d'intervenir auprès des autres services : « Tech-GAM_{24/01/2020} c'est une forme de bureau d'étude interne à la collectivité qui a pour principale mission d'alimenter la décision et surtout d'accompagner les directions opérationnelles dans la mise en œuvre des dispositifs qui relève de nos compétences. [...] Ça dépend du niveau d'implication qu'on prend : accompagnement complet, simple réponse aux questions, intégration dans une équipe projet. ». Membre active du réseau des métropoles participatives², l'intercommunalité engage elle aussi des dispositifs participatifs permettant de « favoriser l'émergence d'une citoyenneté métropolitaine »³. C'est le cas de la commission

election-d-eric-piolle-a-grenoble-un-coup-d-etat-citoyen_4398565_1828682.html (consulté le 8 octobre 2024).

¹ Choisis par tirage au sort, il s'agit d'un relais habitant auprès du conseil municipal (des sièges réservés) « chargés de faire des propositions à la mairie et d'être les lieux de représentation des grenoblois. Ils sont composés, en théorie, de 40 membres : 20 tirés au sort sur liste électorale et 20 volontaires », Benjamin Bultel, « Tout comprendre aux tables de quartier », Le Crieur, mis en ligne le 17 octobre 2015 [en ligne] URL : <https://www.lecrieur.net/tout-comprendre-aux-tables-de-quartier/> (consulté le 23 septembre 2024).

² Organise notamment l'Observatoire International de la Démocratie Participative en décembre 2022.

³ Grenoble-Alpes Métropole, « Engagement pour un territoire participatif. Cinq engagements pour une participation efficiente », *Métropole Participative*, 2021 [en ligne] URL : <https://metropoleparticipative.fr/43427-engagements-pour-un-territoire-participatif.htm> (consulté le 8 octobre 2024).

consultative des services publics locaux (CCSPL), la mise en place de quatre comités d'usagers – eau et assainissement, énergie, déchets et le comité métropolitain des milieux aquatiques et de la prévention des inondations – ou plus récemment de la mise en place d'un dispositif de pétition citoyenne¹. Ces engagements sont inscrits dans un *Pacte de gouvernance et de citoyenneté métropolitaine* adopté en décembre 2021 et retranscrit dans une charte d'engagements².

1.2.3 Un laboratoire « d'innovations urbanistiques »

L'agglomération grenobloise est aussi présentée comme un « *laboratoire d'innovations urbanistiques* » (Ambrosino et Novarina, 2015, p. 3). Des expériences marquantes mêlant expérimentations sociales et architecturales dans les années 1960, comme la Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP) de la Villeneuve³, font figure de référence autant pour les professionnels que pour les militants⁴. L'ensemble situé sur trois communes de l'agglomération – Echirolles, Grenoble et Eybens – tente de pousser la mise en pratique des principes des GAM en revisitant la cellule de voisinage et en prévoyant une série de dispositifs de participation, visant à faire des habitants des constructeurs permanents de leur quartier – modularité des rez-de-chaussée commerciaux, espaces associatifs, équipements culturels, etc. La mise en œuvre du projet de 1970 à 1983 par des architectes-urbanistes de l'AUA, héritiers des bouleversements idéologiques que connaissent les écoles d'architecture dans les années 1968⁵. Les principes de démocratie participative et d'éducation populaire qui animent sa construction lui valent encore le qualificatif mythifié d'« utopie socio-urbaine », une idée qui « *reste profondément ancrée dans la mémoire collective du territoire* » (Breynat *et al.*, 2015, p. 44)⁶. Le quartier de la Villeneuve est classé quartier prioritaire Politique de la Ville et fait l'objet depuis 2013 d'un second programme

¹ Rendue effective en février 2024 et qui consiste en l'« ouverture d'un débat en conseil métropolitain sur un sujet ou une proposition d'intérêt collectif, légale, non-discriminante et de compétence métropolitaine », Grenoble-Alpes Métropole, « La pétition citoyenne : un nouveau dispositif de participation métropolitain » *Métropole Participative*, [en ligne] URL : <https://metropoleparticipative.fr/actualite/43413/28-la-petition-citoyenne-un-nouveau-dispositif-de-participation-metropolitain.htm> (le 21 septembre 2024).

² Grenoble-Alpes Métropole, « Engagements pour un territoire participatif », *Métropole participative*, 2021 [en ligne] URL : <file:///C:/Users/lgarnier/Downloads/Engagement-pour-un-territoire-participatif.pdf> (consulté le 8 octobre 2024).

³ Projet engagé par Hubert Dubedout à partir des années 1970 dans une des dernières phases de l'urbanisme moderne et dans le but de pallier à ses défauts, elle préfigure notamment l'opérationnalisation des villes nouvelles telles que mise en œuvre dans les années 1980 particulièrement en région parisienne.

⁴ S'inscrivant aujourd'hui dans un processus de patrimonialisation multiple – à la fois institutionnel en étant prononcé patrimoine du 20^{ème} siècle, qu'associatif, comme en témoigne l'organisation de son 50^{ème} anniversaire en 2023.

⁵ L'atelier d'urbanisme et d'architecture (AUA) est marqué par un « engagement éthique autant que politique, conjuguant fidélité aux idéaux du Mouvement moderne et volonté de mettre l'architecture au service d'un projet social, d'échapper à la logique financière à courte vue des promoteurs, de lutter contre la pauvreté des logements pour pauvres, de donner une consistance au « droit à la ville » dont parlait Henri Lefebvre » (Cohen et Grossman, 2015, p. 7).

⁶ Une « notion-écran » déconstruite par les auteurs de l'ouvrage *Plaidoyer pour la Villeneuve* (2015), membres des Ateliers Populaires d'Urbanisme (APU), pour son potentiel à appuyer seulement sur sa dégradation récente et à invisibiliser l'expérience quotidienne des habitants.

de rénovation encadré par l'ANRU et piloté par la Métropole Grenoble-Alpes. L'opération, intégrée au projet GrandAlpe, est renommée projet d'éco-quartier populaire et illustre dans ses ambitions l'influence des politiques d'aménagement durables développées plus particulièrement par la Ville de Grenoble.

À partir des années 2000, d'autres expériences urbanistiques portées par la municipalité contribuent au rayonnement de Grenoble. C'est notamment via l'affirmation du registre écologique que se déploie la requalification de territoires du centre ville. L'opération multi-programmatique¹ de la Caserne de Bonne obtenant plusieurs labels et distinctions² est considérée comme un « démonstrateur » (Ambrosino et Novarina, 2015, p. 4). C'est notamment via la mise en place d'un cahier des charges assurant une efficacité énergétique stricte encore unique en France que la SEM SAGES en charge de l'opération imposera ses contraintes aux promoteurs, un outil qui sera repris pour la construction des normes RT2012 (Combettes, 2020, pp. 63-64). Le projet participe à forger de nouveaux équilibres politiques au conseil municipal, notamment en permettant l'affirmation et la distinction en interne des agents et élus écologistes au sein de la mairie socialiste (Combettes, 2020) et se prolonge via d'autres opérations, comme celle de la ZAC Flaubert – articulant des enjeux de conservation de patrimoine industriel et d'urbanisme temporaire – ou le projet d'Eco-quartier populaire de la Villeneuve. Ces opérations sont l'œuvre de la ville de Grenoble qui se « technicise » sur le volet de l'aménagement durable, une expertise couronnée par l'obtention du prix de Capitale Verte de l'Europe en 2022.

Cette logique de « démonstration » est aussi mise en avant par des initiatives de développement urbain plus centrées sur l'aménagement de *clusters* technologiques et universitaires accompagnant la dynamique technopolitaine de l'agglomération. La Presqu'île Scientifique en est le territoire privilégié, amorcé par un centre d'affaires Europole décidé sous le mandat d'Alain Carignon autour du quartier de gare. Dans les années 2000, la Presqu'île Scientifique, accueillant initialement des activités de recherche et militaires enclavées, devient le centre du « *premier campus européen des micros et nanotechnologies* » (Novarina, 2010, p. 20) avec la création de Minatec³ par le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) et l'Institut National Polytechnique. Ce projet se présente comme un campus d'excellence favorisant l'installation de centres de recherche, d'enseignement supérieur et d'industries dans le domaine des micro et nanotechnologies en s'inspirant des « *knowledge city* » (Girardin et Vonlanthen, 2011). Dans le prolongement de Minatec, le projet de Grenoble Isère Alpes Nano Technologies (GIANT) est lancé en 2006 comme un programme de requalification urbaine sous le modèle d'un

¹ Mêlé construction neuve et rénovation d'un bâti ancien avec un centre commercial, des logements, des équipements culturels et l'aménagement d'un parc central.

² Selon l'agence d'urbanisme, d'architecture et de paysage Devillers et Associés qui en a assuré la Maitrise d'œuvre, le palmarès du projet de la Caserne de Bonne est : « *Programme Européen Concerto - Démarche environnementale - Éco-quartier 2009 - Grand Prix National - 1er éco-quartier français* » (URL : <https://agencedevillers.com/projet/projets-urbains/ecoquartier-de-la-caserne-de-bonne>).

³ Pour Micro et NAno TECnologies.

« *MIT à la française* » (Guibert, 2011). Le projet regroupe un « campus de l'innovation » ainsi que des services, des commerces et des logements, et tend à reconnecter une zone d'activités scientifiques hautement spécialisée avec la ville (Ambrosino et Novarina, 2015). Permettant de tendre vers l'idée d'une ville « post-carbone » (Novarina et Seigneuret, 2013), le registre de l'innovation est particulièrement lié à celui de l'aménagement durable.

Dans ces mêmes années, la friche Bouchayer-Viallet au sud de la Presqu'île, alors investie par de nombreux collectifs de squatters et communautés d'artistes¹, est réhabilitée par la mise en place d'une ZAC en 2004 et la projection d'un ensemble urbain mixte rassemblant salle de concert, équipements sportifs et associatifs ainsi que l'installation du Centre National d'Art Contemporain (CNAC). L'aménagement de cette frange du quartier de Saint-Bruno accompagne la mutation et l'embourgeoisement d'un ancien faubourg ouvrier devenu un des lieux privilégiés de l'installation des travailleurs créatifs (Michel, 2018), d'activités alternatives et de bouillonnement culturel de l'agglomération. Ces trois registres d'innovations urbanistiques se trouvent toujours activés au sein des trois polarités d'aménagement que nous avons présentées plus avant mais elles articulent aussi des expériences militantes qui marquent le contexte grenoblois.

1.2.4 Un territoire marqué par le mouvement « *anti-tech* », l'écologie politique et les luttes des quartiers populaires

Les projets de développement et le modèle *technopolitain* grenoblois ont mené dans les années 2000 à l'apparition de plusieurs mouvements d'opposition sur des thématiques diverses. Grenoble est le terreau d'un activisme anti-nanotechnologies et d'une mouvance « anti-tech », notamment par le biais du collectif Pièces et Mains d'œuvre (PMO). Ciblant à la fois la place du nucléaire, les avancées et les applications technologiques délétères dictées par des intérêts industriels et militaires menant à la surveillance et le contrôle généralisé de la société, c'est aussi sur des fondements écologiques que le groupe positionne sa critique². Le groupe qualifié de « néo-luddite »³ par Francis Chateauraynaud, aurait « *acquis une certaine puissance d'expression au fil des années 2000, en requalifiant les nanotechnologies comme autant de "nécrotechnologies"* » (2014, p. 4). Leurs activités de dévoilement des projets industriels confinent leurs actions à des publications anonymes et à la publication d'articles de blog, pouvant s'apparenter à des articles de revue scientifique. Ils s'opposent particulièrement à la création du projet Minatec

¹ Le 102, le Brise-Glace, les 400 Couverts et la Mandrak par exemple sont des squats d'artistes tolérés par la ville jusqu'à la fin des années 2000 (cf. chapitre 4).

² Dans un entretien qu'ils ne m'ont pas autorisé à enregistrer, les membres de PMO reviennent notamment à la société des Allobroges, peuple antique du Dauphiné.

³ Référence à des mouvements d'artisans du textile en Angleterre du début du 19^{ème} siècle opposés à l'apparition des « machines » qui menaçaient leurs emplois. Le terme est aujourd'hui utilisé pour qualifier péjorativement les oppositions aux changements par nostalgie, ou pour qualifier des mouvements militants critiques de l'impact des nouvelles technologies sur la société.

dans les années 2000, au même titre que le collectif d'Opposition Grenobloise aux Necrotechnologies (OGN), formé en 2006 et qui pour sa part, tente l'organisation d'actions directes. En dénonçant les subventions publiques et les transformations urbaines de la ville par l'invasion de la *Smart City*, PMO s'oppose aussi à la métropolisation et à l'institution Grenoble-Alpes Métropole. Ils annoncent sa dissolution en 2004 dans une parodie du journal mensuel de la Communauté de communes *Métroscope*, dans lequel de faux élus annoncent leur volonté de « rompre avec l'idéologie de la croissance ». Ils reviennent également sur la question dans des articles plus récents comme « Retour à Grenopolis »¹ dans lequel ils retracent les étapes de la métropolisation de la ville. Si l'activité de PMO a été largement reconnue au cours des années 2000 et 2010, des acteurs et médias activistes pointent aujourd'hui le « naufrage réactionnaire »² de ce groupe. Néanmoins, leurs publications et leurs activités ont participé à alimenter et à structurer pendant plus de dix ans un mouvement reliant critique écologique et anticapitaliste. Cette dernière, en ciblant l'imbrication des pouvoirs politiques, académiques et industriels et le rôle de l'aménagement de l'espace dans ces stratégies, ont favorisé le déploiement d'une critique métropolitaine. Ce bain anti « nécro-technologies » influence aussi le monde éditorial local, les éditions grenobloises du Monde à l'Envers participant notamment à la publication d'ouvrages critiques sur cette question³.

En atteste l'élection de la liste Grenoble en Commun, le contexte politique local est marqué par des groupes d'influence issus de l'écologie politique, prenant la forme de *think tank* comme l'Association Démocratie Ecologie et Solidarité⁴ agissant plutôt sur le plan institutionnel, ou par des groupes plus radicaux comme le collectif Erosions qui organise un cycle de conférence annuel sur l'écologie politique jusqu'en 2023. Cette tendance est aussi confirmée par des travaux qui reviennent sur la place de certains réseaux locaux dans l'histoire des luttes écologistes, notamment dans la naissance des luttes anti-nucléaires avec les oppositions au réacteur Superphénix à Creys-Malville (Nord-Isère) ou encore les mobilisations se tenant dans

¹ PMO, « Retour à Grenopolis : tout ce que nous cachent les élections municipales », *Pièces et Main d'œuvre*, mis en ligne le 8 mars 2020 [en ligne] URL : https://www.piecesetmaindoeuvre.com/IMG/pdf/retour_a_grenopolis.pdf (consulté le 8 octobre 2024).

² Ils s'opposent notamment à la Procréation Médicalement Assistée (PMA) aux théories du genre et aux personnes *queer* dans un article publié en 2014 : PMO, « Ceci n'est pas une femme (à propos des tordus « queer ») », *Pièces et Main d'œuvre*, novembre 2014 [en ligne] URL : https://www.piecesetmaindoeuvre.com/IMG/pdf/Ceci_n_est_pas_une_femme.pdf (consulté le 21 septembre 2024). Un site militant grenoblois retrace dans un article les prises de positions transphobes du groupe anti-industriel : « Le naufrage réactionnaire du mouvement anti-industriel. Histoire de 10 ans », *CRIC Grenoble*, le 5 décembre 2023 [en ligne] URL : <https://cric-grenoble.info/analyses/article/le-nauffrage-reactionnaire-du-mouvement-anti-industriel-histoire-de-dix-ans-3272> (consulté le 21 septembre 2024).

³ Citons par exemple *L'Université Désintégrée* (Groupe Grothendieck, 2020) – revenant sur le triptyque recherche-industrie-politique dans le développement de l'agglomération –, ou *Des treillis dans les labos* (Lamarck, 2024) – portant sur la place de la ville de Grenoble dans le complexe militaro-industriel français.

⁴ Association militant pour des politiques publiques axées sur la transition écologique, la justice sociale, et la participation des habitants, agissant pour la réunion des forces « rouges vertes » à l'échelle municipale. Elle joue un rôle clé dans la vie politique locale en soutenant des coalitions politiques à gauche et en participant à la liste d'Éric Piolle aux deux élections municipales de 2014 et de 2020.

le parc de la Vanoise à la fin des années 1970 (Combettes, 2020). La lutte contre la construction du stade des Alpes menant à l'occupation du Parc Paul Mistral en 2004 ou plus récemment la mobilisation contre la construction d'un complexe touristique Center Parcs dans la forêt des Chambarans donnant lieu à la ZAD de Roybon de 2014 à 2020, témoignent également de la vivacité du militantisme écologiste, la figure ci-contre montrant également l'étendue des mobilisations contre des projets d'infrastructures autour de la région de Grenoble (cf. figure 21).

Enfin, la région de Grenoble est aussi considérée pour avoir été un point d'ancrage de mobilisations de quartiers populaires connues à une échelle nationale. Elles sont animées notamment par des groupes se revendiquant de l'éducation populaire, du *Community organizing* ou de l'*Advocacy planning* dans les années 2010. C'est le cas de l'association Alliance Citoyenne fondée dans des quartiers populaires de l'agglomération de Grenoble en 2012. Principalement active dans le quartier de la Villeneuve, l'association Next-Planning emprunte également ces méthodologies en créant les Ateliers Populaires d'Urbanisme (APU) et participant à l'écriture de l'ouvrage *Plaidoyer pour la Villeneuve* (Breynat *et al.*, 2015). Cette association participe à l'animation d'un réseau national de luttes pour le « droit à la ville » et s'inscrit dans des mises en réseau avec l'Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs (AITEC) ou la coordination nationale Pas Sans Nous¹. Ces mouvements alimentent aussi des enquêtes et participent à des recherches-actions, comme dans le cadre de l'ANR CoPolis². Le Collectif contre les démolitions actif de 2016 à 2020 aura été une des versions les plus revendicatives³ de cette mobilisation centrée sur la défense du logement social et la critique d'une « éco-gentrification » des quartiers populaires. Ces critiques alimentent la liste participative candidate aux élections municipales de 2020 La Commune est à Nous !, portée par des acteurs des mouvements sociaux, des citoyens et des activistes déçus par le premier mandat de la municipalité écologiste et soucieux de visibiliser un contre-pouvoir à gauche. Le journal critique *Le Postillon* est aussi une caisse de résonance de ces critiques ciblant le déguisement sous les atours de l'écologie, d'une politique néolibérale remaquillée. C'est ce que cible plus particulièrement l'un des cofondateurs du journal dans un ouvrage intitulé *Le vide à moitié vert* (Le Postillon, 2021).

¹ Coordination nationale fondée en 2014 pour développer le pouvoir d'agir des habitants dans les quartiers populaires à l'issue du tour des quartiers engagé par Mohamed Mehmache et Marie-Hélène Bacqué en 2013 dans le cadre du rapport transmis au Ministère de la Ville « Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous ! » contenant 5 orientations majeures et une trentaine de propositions, dont l'instauration des Conseils Citoyens Indépendants (CCI) adossée à des moyens financiers permettant l'action collective.

² Programme de Recherche financé par l'Agence Nationale de la Recherche et dirigé par Agnès Deboulet – Coproduction sociale de la ville et recherche citoyenne. URL : <https://copolis.hypotheses.org/> (consulté le 8 octobre 2024).

³ L'organisation d'un Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) contre les démolitions en 2019 est particulièrement médiatisée à l'échelle locale bien qu'il n'ait pas abouti à infléchir la décision politique : Cattiaux Séverine, « Projet urbain de la Villeneuve : que reste-t-il, un an après, du Ric contre les démolitions de logements sociaux ? », *Place Gre'net*, mis en ligne le 2 novembre 2020 [en ligne] URL : <https://www.placegrenet.fr/2020/11/02/projet-urbain-de-la-villeneuve-que-reste-t-il-un-an-apres-du-ric-contre-les-demolitions-de-logements-sociaux/533261> (consulté le 8 octobre 2024).

Légende

Noms des Zones à Défendre

-  Voies ferrées
-  Routes principales
-  Limites communales
-  Limites inter-communales
-  Limites du SCoT de la grande région de Grenoble

 Zones bâties

 Zones d'activités

 Voies d'eau

 Zones boisées et naturelles

Zones à Défendre (ZAD) et occupations

1 ZAD Roybon Center Parcs
(2014 - 2020)
Abandonné

Mobilisations et projets contestés

2 Projet des «Sublimes routes du Vercors»
(2022 -)
En cours

3 Projets immobilier de Luxe
(2019 -)
En cours

4 Métrocâble
(2021 -)
En cours

5 Extension de l'entreprise STmicro-Electronics
(2023 -)
En cours

6 Elargissement de l'Autoroute A480
(2019 - 2021)
Réalisé

7 Démolitions de logements à la Villeneuve
(2016 - 2020)
Réalisé

8 Centre commercial Neyrpic
(2018 - 2021)
Réalisé

9 Téléphériques des glaciers de la Meije (la Grave)
(2023 -)
En cours

10 Extension de l'entreprise STmicro-Electronics
(2023 -)
En cours

11 Mobilisation contre la «privatisation de la Montagne»
(Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse) (2023 -)
En cours

12 Téléphérique entre les Deux-Alpes et l'Alpes d'Huez
(20 - 2023)
Abandonné

13 Elargissement de la RD 1075 (Les Lichens)
(2023 -)
En cours

14 Projet téléphérique Fontaine > Lans-en-Vercors
(2012 - 2014)
Abandonné

15 NO-TAV (St Jean de Maurienne)
(1990 -)
En cours

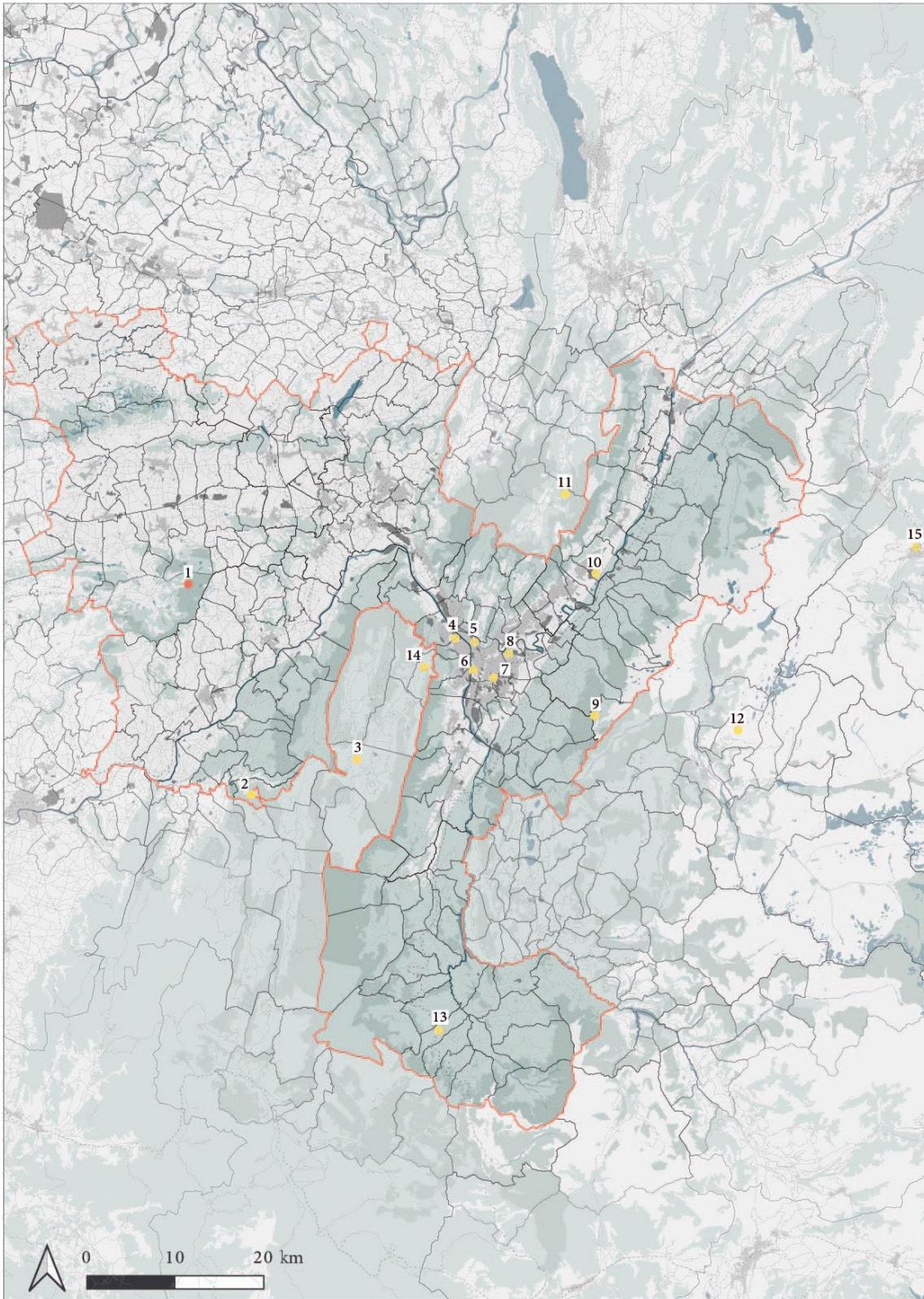


Figure 19, Cartographie de repérage des conflits localisés contre des projets d'aménagements ou d'infrastructures dans la région de Grenoble

1.3 Conclusion

Nous pouvons retenir de cette « mise en contexte » l'intérêt que représente la mise en regard de ces deux cas d'études. Dans un premier temps, les Métropoles nantaise et grenobloise, dans leur construction, nous offrent deux modèles d'intégration intercommunale distincts et deux positionnements pour la ville-centre : l'une très intégrée constitue un acteur politique central et identifié à Nantes, tandis que la Métropole de Grenoble pâti d'un manque du *leadership* politique. Ces deux cas d'études offrent également aux militants des prises différentes pour la critique. Ces deux intercommunalités, si elles s'engagent pour une démocratie métropolitaine en offrant des cadres de débats et en votant des chartes métropolitaines, participent aussi à des modèles de développement favorisant l'attractivité économique et touristique de leur territoire. La mise en place d'agendas néolibéraux se fait jour par la promotion de la culture pour l'une, et les hautes technologies pour l'autre, et notamment par des projets urbains d'ampleur comme l'île de Nantes ou le projet de la Presqu'île Scientifique à Grenoble. Ces politiques, bien que motivées par des enjeux de développement économiques, articulent des limites floues avec la critique, notamment parce qu'elles réinvestissent dans les discours et certaines images, des topiques environnementaux, durables ou artistiques. Dans ces deux cas, j'ai pu montrer également que des critiques se dessinaient autour de ces projets d'attractivité. Elles se sont installées depuis des grandes expériences de lutte, comme à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, ou bien sont issues de collectifs auteurs, producteurs d'articles et d'analyses.

La mise en regard de ces processus entre des situations observées à Nantes et Grenoble permet de dégager des tendances propices à l'analyse tout en écartant une comparaison termes à termes. Ces histoires institutionnelles et militantes forment des environnements singuliers ou des *contextes de sens* dans lesquels les acteurs évoluent. Ils y puisent des signes, y construisent des « *environnements de pertinences et de significations* » (Cefaï, 2015) valables localement et qu'ils rapportent à des grandes tendances de la fabrique urbaine contemporaine. Ces contextes forment des milieux sensibles par lesquels s'organisent les modalités de compréhension des phénomènes. Je vais montrer dans la partie suivante comment les acteurs se saisissent de ces configurations locales et orientent leurs actions pour configurer des collectifs contre-métropolitains.

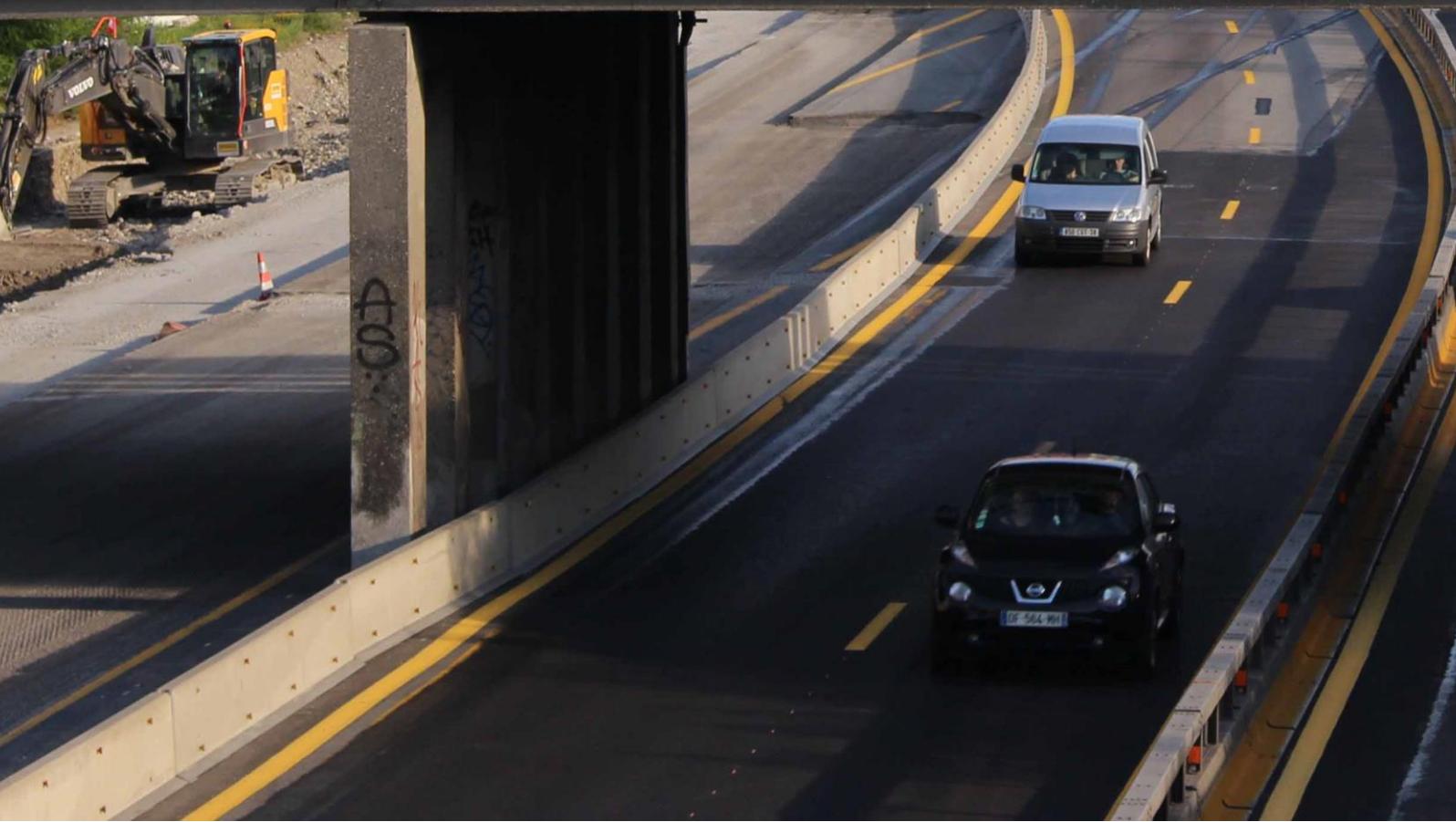




Figure 20, Pause de « l'Occupation itinérante » du collectif Lutte pour un Usage Collectif et Solidaire des Espaces (LUCSE) au-dessus du pont de l'autoroute A480 en juin 2021.

Source : L. Garnier

Partie 1

La critique métropolitaine et ses représentants

Ethnographier des activités contestataires entre scènes et coulisses

Comme je l'ai exposé en introduction, la question métropolitaine est équivoque et de multiples mobilisations peuvent se jouer dans et contre les métropoles. Plus ou moins audibles, elles n'ont pas les mêmes répercussions sur un ensemble d'acteurs, qui n'accorde pas non plus le même crédit à toutes ces expériences. Le prologue le suggère également, certaines critiques mobilisent des représentations sur scène. Face à un public, des acteurs invités interviennent au micro pour présenter un point de vue, une expérience, un éclairage. Tout au long de l'enquête à Nantes comme à Grenoble, d'autres lieux-moments de représentation publique de ce type ont été observés. C'est à partir de ces éléments que j'ai structuré cette première partie. En effet, je m'intéresserai ici aux acteurs, aux situations et aux lieux qui participent à la fabrication et à la diffusion de la critique métropolitaine telle qu'elle se donne à voir. L'enquête dévoilera également les traverses « en coulisses » de la fabrication de ces temps publics, reprenant ici la séparation chère à Goffman (1973) entre région postérieure et antérieure de l'expérience de la vie sociale. J'ai ainsi fixé mon attention sur des acteurs qui apparaissent comme des protagonistes centraux, qui orientent et structurent la critique considérée. Il s'agira ici de retracer comment et par qui s'opère un « cadrage métropolitain » des problèmes urbains. Cette notion de cadrage est employée dans le sens qu'en donnent Daniel Cefaï et Danny Trom : « *Les opérations de cadrage consistent à mettre en œuvre des "schèmes d'interprétation" pour "localiser, percevoir, identifier et étiqueter" des événements et des situations, en vue d'organiser l'expérience et d'orienter l'action* » (Cefaï et Trom, 2001, p. 52). Reprise des travaux de Goffman, cette notion renvoie la manière dont les acteurs *modalisent* (Goffman, 1991) la réalité qu'ils expérimentent, moyennant des opérations de sélection et de reconstruction des indices perçus dans leur environnement. Partant de l'affichage de certaines alliances, de mises en scène publiques ou de moments plus discrets, cette première partie découpée en trois chapitres – acteurs, mode d'action, lieux –, permettra d'analyser comment la métropole s'installe comme un problème dans un univers d'expériences collectives.



Figure 21, Arthur prend la parole au Bois Hardy pour discuter de l'histoire ouvrière de Nantes lors du festival *Superville vs. Métropolisation*. Source : L. Garnier, 2019.

Chapitre 2. Groupes et organisations en mouvement : les métropoles comme espaces de (re-)configuration des réseaux militants

La propension des acteurs à construire ou à se présenter comme des réseaux de luttes a été particulièrement saillante pendant l'enquête. L'étendue des territoires et des compétences prises en charge par les institutions métropolitaines permet de réunir des groupes distincts et séparés dans l'espace, mais aussi dans leur rapport au politique ou à l'organisation collective. L'enquête révèle l'importance de regroupements et d'alliances prenant la forme d'« intercollectifs », de « collectifs de collectifs » ou de « métacollectifs ». Considérant également qu'il s'agit d'une entrée pertinente pour présenter les acteurs et les groupes, je constate qu'il s'agit d'un des premiers effets des métropoles sur les mobilisations urbaines. Mais comment s'y prendre pour analyser des réseaux d'acteurs sans formaliser excessivement ce qui nous est donné à voir ?

En effet, la catégorie des réseaux a été un objet important pour la recherche sur les mouvements sociaux¹. Si ces perspectives permettent de saisir l'impact des liens de sociabilités forts ou faibles (Granovetter, 1973) dans la menée d'actions collectives, d'autres tendent à structurer et à formaliser excessivement le monde dans des modèles où les compétences sont rationalisées en termes de ressources et d'opportunités. La sociologie pragmatique pointe la difficulté de borner strictement les organisations prises comme référence², leur caractère composite – assemblant à l'échelle de l'individu différents *régimes d'engagement* (Thévenot, 2006) – ou des compromis facilitant la gestion des tensions entre plusieurs *ordres des grandeurs* (Boltanski et Thévenot, 1991), permettent de dédire ces perspectives. Les frontières, l'identité et l'unité de ces groupes et de ces réseaux étant souvent bien difficile à délimiter, ils seront abordés en tant qu'ils sont actualisés dans des contextes d'expériences, en situation et en prise avec un « ordre local » (Cefaï, 2007). A la manière de ce que propose Daniel Cefaï, ces réseaux

¹ Elle est au centre de l'analyse des Organisation de Mouvement Social (OMS) chez les tenants du courant de la mobilisation des ressources (Mc Carthy et Zald, 1977) mais aussi pour les théoriciens des Nouveaux Mouvements Sociaux (NSM) qui pointent l'organisation en « *réseaux de réseaux* » de groupes animés par des revendications qualitatives et marqués par des engagements mouvants (Melucci, 1996). Elle a donné lieu à des analyses morphologiques (Barnes, 1954), adossées parfois à des enquêtes ethnographiques (Mitchell, 1969) permettant de visualiser les connexions à l'échelle de l'individu ou de « blocs de réseaux ». Principaux ou périphériques, ils font apparaître les centralités de certains acteurs et les relations de pouvoir. La notion est aussi centrale pour le modèle Catnet élaboré par Charles Tilly (1978) ou pour les tenants de la Social Network Analysis (SNA) (Scott, 1991 ; Diani et Mc Adam, 2003 ; Diani, 2005). D'autres enfin explorent des « *généalogies contextuelles* » (Gribaudi, 1998) permettant d'intégrer des données biographiques et l'épaisseur de trajectoires individuelles.

² Le terme d'« action organisée » préféré par Friedberg (1992) témoigne de ce refus de clôturer des ensembles.

peuvent finalement se comprendre comme des *arènes intra et interorganisationnelles*¹ à la source « *d'échanges et de conflits, de coordination et de compétition, d'invention de solutions à des problèmes, de négociations de conventions collectives et de composition de rationalités multiples* » (*ibid.*, p. 359). Il s'agira autant que possible de rendre compte de ce que les acteurs pensent des regroupements dans lesquels ils s'engagent et du sens qu'ils donnent à leur association.

La notion de réseau apparaît toutefois comme un élément opérant pour comprendre les transformations de la société au tournant du 21^{ème} siècle. Selon David Dumoulin-Kervran et Marielle Pépin-Lehalleur (2012), plusieurs ouvrages majeurs permettent d'attester – et de critiquer – l'avènement d'une nouvelle société marquée par le passage des formes bureaucratiques et centralisatrices du capitalisme à l'organisation d'une économie « en réseau » : *La société en réseaux. L'ère de l'information* (Castells, 1998), *Empire et Multitude* (Negri et Hardt, 2000 ; 2004) et *Le nouvel esprit du capitalisme* (Boltanski et Chiapello, 1999). Dans ce dernier, la capacité des acteurs à se mettre en lien apparaît comme une *grandeur* de la cité par projet qui compose le *Nouvel esprit du capitalisme* : « *Cette cité prend appui sur l'activité de médiateur [...] Dans cette perspective, la médiation est en soi une valeur ou plutôt, dans le cadre conceptuel utilisé ici, une grandeur spécifique dont est susceptible de se prévaloir tout acteur quand il « met en rapport », « fait des liens » et contribue par là à « tisser des réseaux »* » (*ibid.*, p. 175). Cette nouvelle grandeur produite par le néolibéralisme interroge aussi les impacts qu'elle peut avoir sur les formes de résistances organisées (Moulier-Boutang, 2000). Impliquant des réponses elles-mêmes en réseau de la part des militants, elles peuvent impacter autant leurs modes d'organisation que leurs manières d'être eux-mêmes gagnées et transformées par ces ordres moraux.

Il s'agira dans ce chapitre de rendre compte de ce que permettent ces réseaux, tant en termes d'affichage et de présentation en public que sur leurs conséquences dans et pour l'action collective. Après avoir présenté une cartographie des contestations et une schématisation des réseaux tels qu'ils se sont présentés lors de l'enquête, je proposerai une typologie permettant de stabiliser ce qui distingue les groupes engagés. Je m'attarderai ensuite sur deux formes de regroupements en distinguant des coalitions et des coordinations comme deux manières de se mettre en réseau contre la métropole. Enfin, ce chapitre abordera les circulations d'acteurs et d'objets qui favorisent ces associations. Contribuant à la mise en réseau des mobilisations, ces mises en mouvement relèvent aussi de standards et de modèles auxquels les acteurs sont connectés. Cette dernière partie présentera aussi les savoirs et les figures d'expertises nécessaires à l'existence d'un cadrage métropolitain.

¹ La notion d'arène intra-organisationnelle convient « lorsqu'il est question des « ordres négociés » à l'intérieur même d'une organisation, résultant d'un équilibre entre rapports de force et conflits d'intérêt ou concrétisation d'échanges délibératifs et synthèse entre motions adverses » (Cefaï, 2007, p. 360). Le terme d'arène inter-organisationnelle qualifie un « contexte d'interaction entre les groupes » (Cefaï, 2007, p. 363) dans lequel peuvent prendre place par exemple « des processus de sélection, de compétition et de légitimation » (Cefaï, 2007, p. 363).

2.1 Une galaxie de groupes mobilisés

La multiplicité des groupes impliqués dans des actions collectives contre les institutions métropolitaines ou contre le phénomène de métropolisation est une des complexités de l'objet d'étude. Pour parvenir à avancer dans l'analyse, il m'est apparu nécessaire de construire une première catégorisation des groupes. Ces mobilisations seront d'abord présentées à l'aune de schématisations issues des trajectoires d'enquête nantaises et grenobloises, ce parcours révélera les différents regroupements d'acteurs rencontrés me permettant, dans un second temps, d'en proposer une typologie.

2.1.1 Représentations d'un contexte d'interaction



Figure 22, Totem des luttes à la vélorution du 17 avril 2021, première manifestation organisée par le collectif. Source : LUCSE, 2021.

Les groupes opposés à la métropole et à la métropolisation ont eu tendance à s'afficher et à se représenter comme des réseaux d'acteurs. Ces représentations se sont réalisées principalement via des cartographies en mesure de donner à lire des liens et des alliances. C'est le cas des collectifs grenoblois rassemblés au sein de LUCSE et matérialisés sur le « totem des luttes » lors de leur première manifestation à vélo (cf. figure 22) ou qui composent la carte utilisée en couverture de leur première brochure (cf. figure 33). C'est aussi le cas pour la carte interactive de Métropole en Luttés (cf. figure 31), ou de l'affiche du festival Superville vs. Métropolisation (cf. figure 23) qu'il participe à organiser. Je reviendrai plus tard dans le cours de ce manuscrit sur la place occupée par ces représentations cartographiques dans le cours de l'action collective. Néanmoins, c'est à partir de ces éléments que j'ai pu moi-même représenter les groupes mis en interaction par la question métropolitaine.

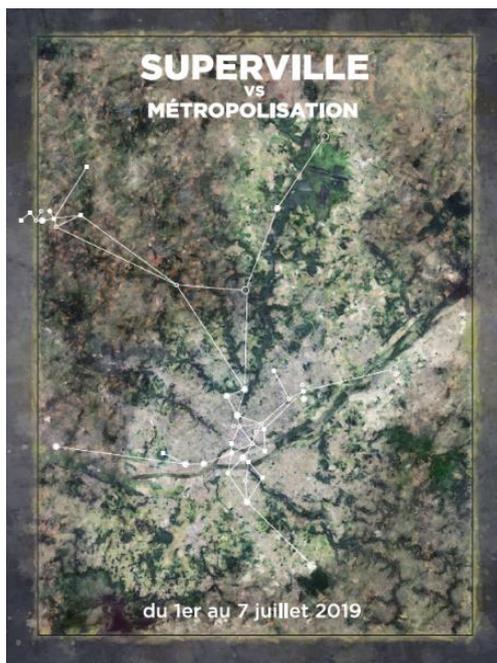


Figure 23, Affiche du festival Superville vs. Métropolisation. Source : Superville.

présenter aux lecteurs le périmètre d'une « galaxie » de groupes pris en compte dans ce travail. Ces représentations diffèrent en cela des cartographies de controverses telles que proposées par la sociologie de la traduction et de l'*Actor-Network Theory* – théorie de l'acteur réseau – (ANT) (Akrich, Callon et Latour, 2006).

Ces schémas distinguent une première typologie d'acteurs et de groupes mis en interaction, comme des collectifs situés ou des coordinations de groupes contre des projets urbains, la place de certains lieux, des groupes engagés dans la sphère de l'édition et de la publication, des organisations politiques et des associations ainsi que des groupes de professionnels – notamment des artistes ou des architectes. Parfois, ces groupes se coalisent et forment des réseaux de collectifs, comme c'est le cas pour Métropole en Luttés (MEL) à Nantes (cf. figure 24) ou à Grenoble pour le collectif Lutte Pour un Usage Collectif et Solidaire des Espaces (LUCSE) (cf. figure 26). Cette schématisation facilite également la lecture de la place des controverses spatiales et des conflits de lieux. C'est bien depuis des situations localisées de conflits, prises en charge par des collectifs, que les acteurs s'identifient, s'organisent et entrent en interaction.

L'enquête ethnographique de longue durée est un des moyens de saisir d'autres connexions qui se sont formées après la réalisation de ces cartes ou qui n'étaient pas valorisés par les acteurs eux-mêmes. En effet, beaucoup de groupes et d'individus sont entrés en interaction autour de la question métropolitaine. Cette grande quantité de cas¹ a motivé des esquisses schématiques permettant de restituer les trajectoires d'enquêtes d'une part, mais aussi de visualiser les liens qui unissent les groupes tels qu'ils ont été observés dans l'enquête. Ce geste exploratoire a contribué à restituer un ensemble de collectifs engagés ou concernés par un « problème métropolitain ». S'apparentant à un milieu d'interconnaissance et d'interaction – situé dans le temps – ces matériaux me servent aujourd'hui pour

¹ Les schémas et les tableaux en annexe en recensent 50.

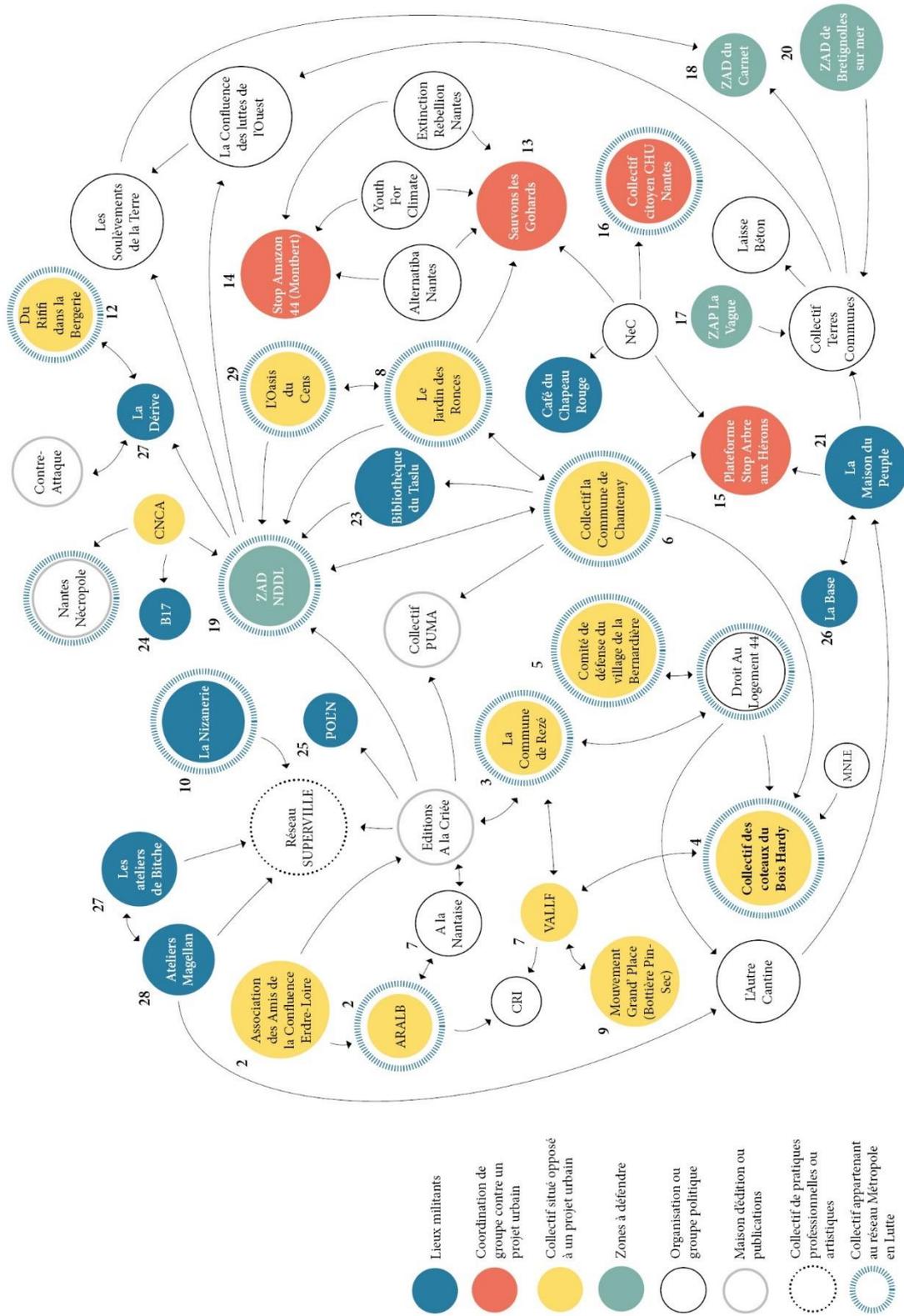


Figure 24, Schémas des groupes en interactions autour de la question métropolitaine à Nantes de 2019 à 2021. Source : L. Garnier

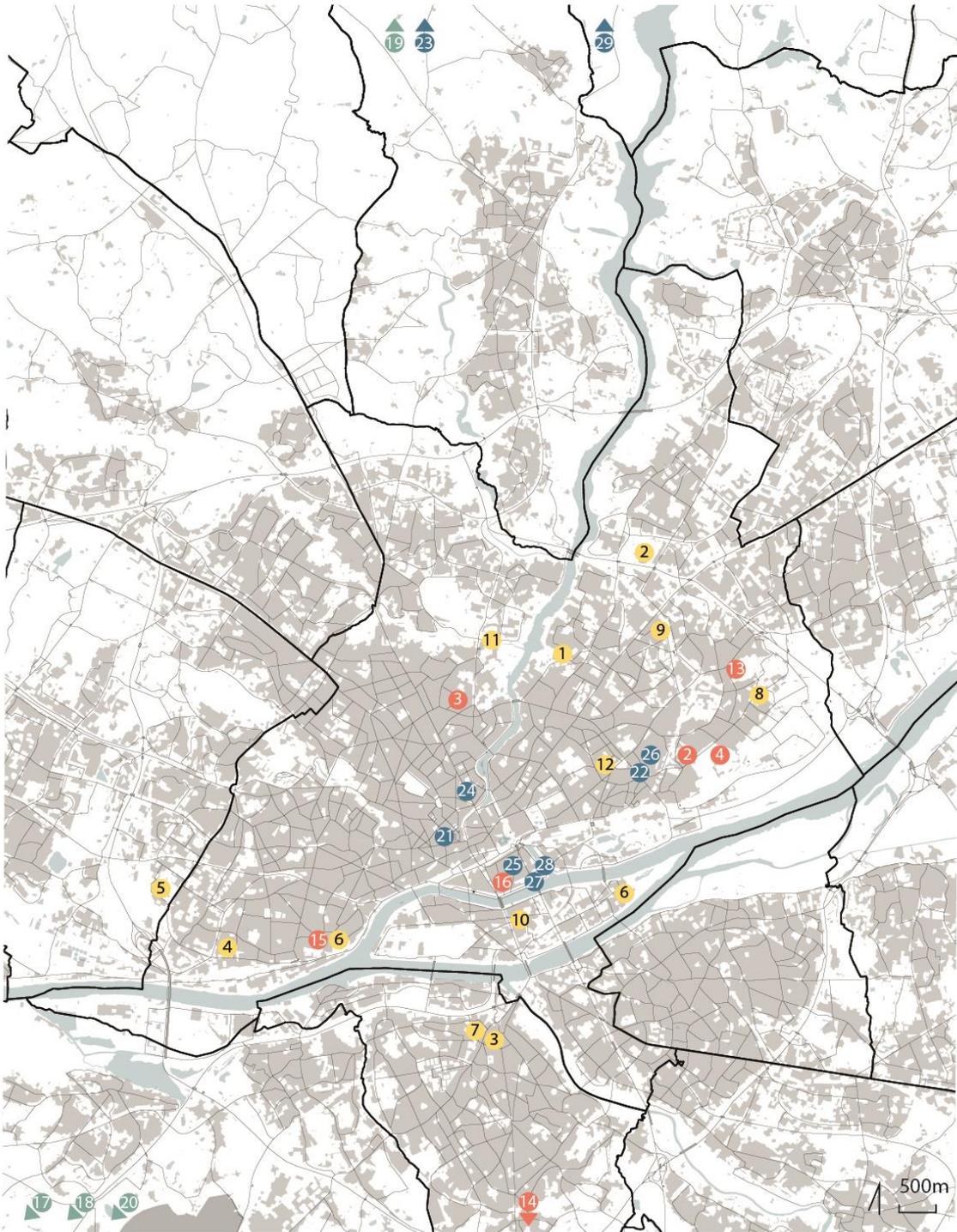


Figure 25, Cartographie des mobilisations et des lieux repérés dans le schéma. Réalisation : L. Garnier. Fond de carte : IGN

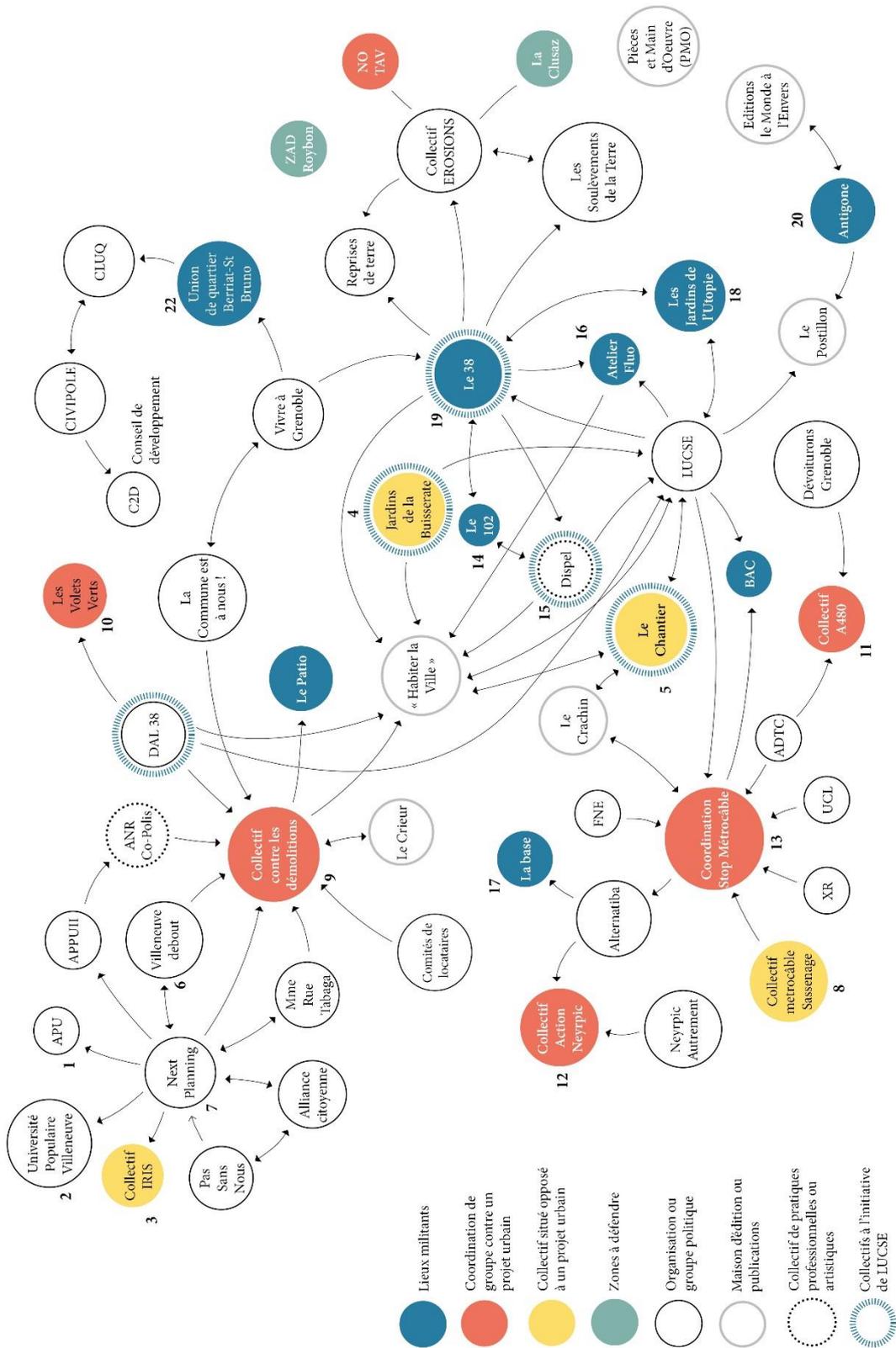


Figure 26. Schémas des groupes en interactions autour de la question métropolitaine à Grenoble. Source : L. Garnier

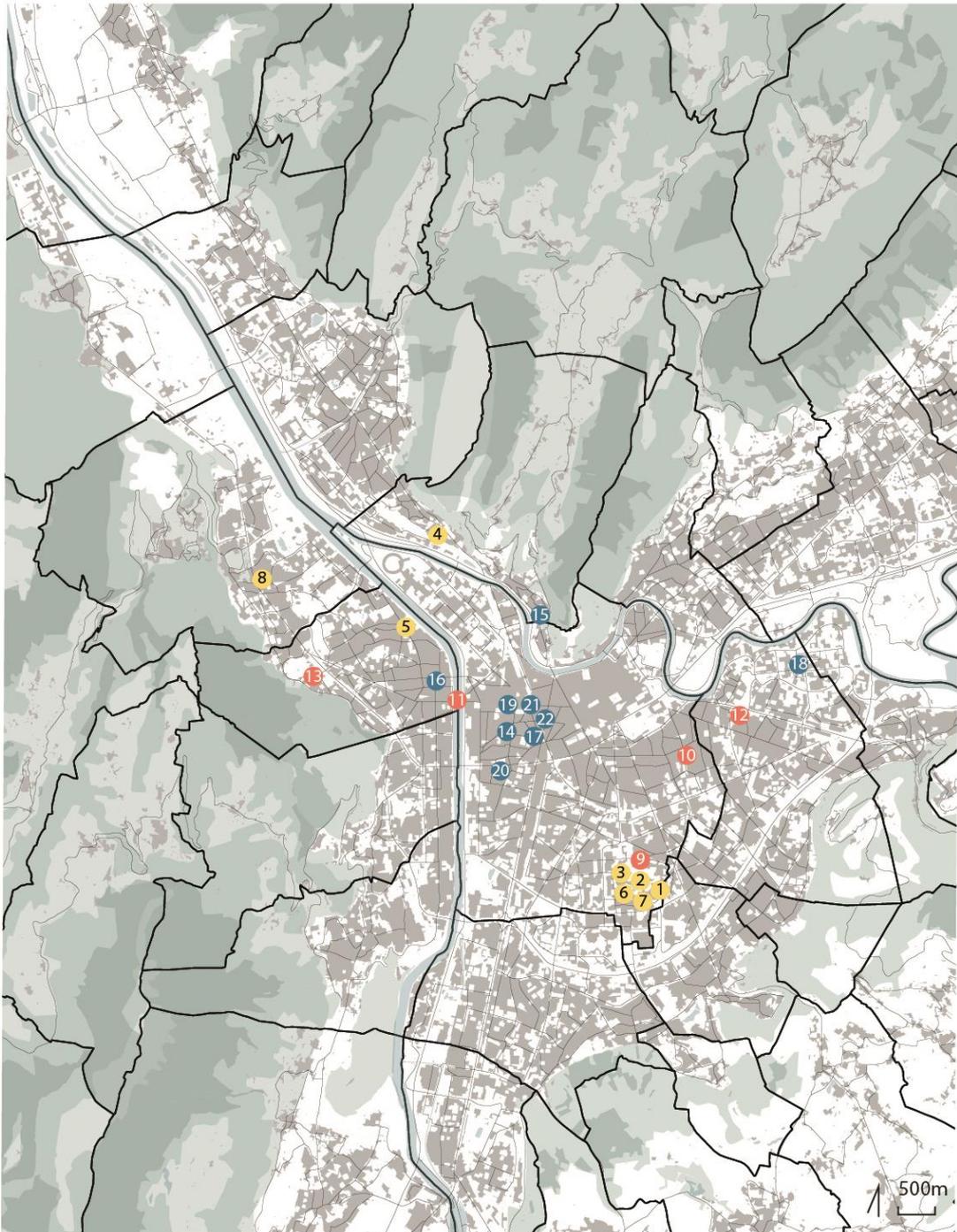


Figure 27, Carte de repérage des éléments du schéma grenoblois. Réalisation : L. Garnier. Fond de carte : IGN

Si quelques éléments heuristiques peuvent émerger du croisement de ces deux schémas – centralité de certains acteurs, nombres de conflits et de controverses, etc. –, il n'émerge rien de plus à ce stade. Considérons-les pour l'instant comme un outil utile au lecteur qui pourra s'y référer tout au long de la thèse, les numéros des groupes se rapportant aux tableaux d'annexes 2 et 3 récapitulent les principales informations de chacun des groupes. Ces schémas retranscrivent toutefois à quel point la question métropolitaine est bien une affaire de réseaux. Ils relient différents groupes auxquels les acteurs s'identifient et qui agissent comme des collectifs d'appartenance à partir desquels des connexions et des interactions s'articulent dans un réseau.

2.1.2 Des groupes et des organisations : les nœuds d'un réseau

Collectif, association, groupe, coordination, mouvement : les acteurs utilisent de nombreux termes pour qualifier les formations collectives dans lesquels ils s'inscrivent. Le repérage de formes récurrentes depuis lesquels les acteurs rencontrés s'engagent contre la métropole et la métropolisation, m'a conduite à les distinguer au sein de quatre typologies : des collectifs localisés, des associations et des fédérations d'habitants, des mouvements et des partis politiques ainsi que des formes d'associations nationales ou de syndicats. Cette démarche provient des réflexions des acteurs de terrain eux-mêmes sur ce que leurs formes d'association leurs permettent concrètement de faire mais aussi sur les effets d'étiquettes et de contre-étiquettes qui peuvent se jouer entre les groupes. Cet état des lieux donne aussi des indices sur les modes d'actions que les groupes peuvent choisir de mobiliser pour contester un projet et/ou la métropolisation.

2.1.2.1 *Les « collectifs », des groupes localisés engagés dans la défense d'un lieu*

Les « collectifs » renvoient en effet à une forme d'organisation surreprésentée sur le terrain : collectifs d'habitants, « en luttés » ou associés à différents lieux « à défendre », ils composent à eux seuls la grande part des cartographies contestataires des métropoles (cf. *supra*). A Nantes, je repère le collectif des Coteaux du Bois Hardy, de La Commune de Chantenay, de La Commune de Rezé ou le collectif du Jardin des Ronces. A Grenoble, il est question du collectif Action Neyrpic, du Collectif Avenir des Terres – ou des Jardins de la Buisserate –, du Chantier, des collectifs NON Métrocable Sassenage et STOP-Métrocable, du collectif Contre l'A480 ou le collectif contre les démolitions à Villeneuve.

Mobilisés le plus souvent autour d'un lieu, ces collectifs organisent la réunion d'acteurs pouvant – parfois tout à la fois – partager un objectif commun – l'abandon d'un projet –, des affinités politiques ou relationnelles, ou une proximité spatiale depuis leur commune d'appartenance à un lieu de vie partagé. Les membres de ces collectifs s'identifient

majoritairement depuis la singularité des lieux pour et dans lesquels ils se mobilisent qui peuvent être de différentes natures – quartier, lieu-dit, édifice, espace public, territoire, etc. Ces collectifs répondent à des formes de mobilisations cadrées par les frontières spatiales et temporelles des opérations d'aménagement auxquels ils s'opposent. J'ai constaté la forte propension de ces groupes à « se faire » et « se défaire » au gré des calendriers opérationnels mais aussi des opportunités relationnelles et des projets d'agir en commun. Ils peuvent aussi se maintenir en prenant en charge des lieux dont ils organisent la gestion et la gouvernance lorsque ces derniers subsistent dans le temps. Ces collectifs se retrouvent parmi les squats ou les lieux alternatifs ou contre-culturels. Ils caractérisent ainsi des groupes d'acteurs engagés de manière située tout à la fois « contre » un projet et « pour » des alternatives. Le recours à la pratique de l'occupation et leur opposition au dialogue institutionnalisé leur vaut parfois des qualificatifs dépréciatifs de « squatters » ou de « zaddistes », comme l'explique Clara au sujet du Jardin des Ronces : « [L]à dans le cadre du Jardin des Ronces, en fait, on voit qu'enfin voilà ils essayent de créer toute une représentation du collectif des Ronces comme étant des squatters, des gens qui n'acceptent personne, qui sont frontalement contre tout débat et tout dialogue »¹.

Ces collectifs se distinguent nettement d'autres groupes d'acteurs par le caractère fluide et informel de leur statut. En effet, cette organisation traduit une absence d'existence légale ou réglementaire, ouvrant à une certaine souplesse dans leur fonctionnement interne. Cela n'est pourtant pas synonyme d'absence de structure tant certains collectifs instituent des « groupes de travail » – comme le collectif Stop Métrocable –, des « îlots » – comme pour les Coteaux du Bois Hardy – ou des « commissions » – comme Métropole en Lutttes –, pour fonctionner. En construisant l'action collective sans identifier *a priori* de porte-parole, de responsable ou de lieu de centralisation de la décision, cette informalité répondrait aux inquiétudes de ceux qui seraient « Bertrand-GP28/06/2020 allergiques aux structures » et à un besoin d'horizontalité, de démocratie directe et de collégialité. Ces collectifs ont comme point commun cette souplesse permettant d'adapter le fonctionnement de leur groupe à leurs besoins. C'est aussi leur caractère ouvert et spontané qui est mis en avant, comme l'explique un membre du collectif du Jardin des Ronces :

Lionel-JDR24/08/2020 On avait fait une proposition aux gens du quartier de venir cultiver et sur des parcelles individuelles. Donc voilà et en fait c'est juste un collectif, c'est à dire qu'il n'y a pas d'adhésion, il n'y a pas d'association. Donc c'est plus de la communication, les gens viennent, s'installent, cultivent, peuvent repartir. Cette année il y a eu beaucoup de nouveaux et voilà il y a une des parcelles qui a été défrichée.

¹ Propos de Clara interviewée pour le Jardin des Ronces sur le plateau radio de Superville #4 : Atelier Java, « Allo la Métropole ? Ici la terre », *Superville – 4ème édition*, 2019 [en ligne] URL : <https://soundcloud.com/atelierjava/sets/superville-4eme-edition> (consulté le 25 septembre 2024).

Ici, la souplesse du collectif facilite l'intégration de nouveaux membres ou l'ouverture de nouveaux chantiers. C'est aussi ce que traduisent les propos d'une des membres du collectif des Coteaux du Bois Hardy : « Béatrice-BH_{11/06/19} Plus y il a de gens qui viennent plus on gagne en autonomie. Le collectif c'est à l'image de ce jardin qui est en mouvement, dans une forme autogérée plutôt que descendante ».

Ces collectifs sont aussi caractérisés par leur absence d'existence officielle ou réglementaire. Offrant une certaine liberté dans les formes d'organisations, elle est un moyen de contourner des canaux institutionnels contraignants. C'est notamment le cas pour le collectif des Coteaux du Bois Hardy qui revendique cette forme d'organisation comme une stratégie pour échapper aux standards de gestion du milieu associatif imposés par les services de la Ville de Nantes, que certains membres ont déjà expérimenté dans leur trajectoire associative par le passé. C'est aussi ce que revendique le collectif grenoblois des Jardins d'Utopie¹ :

Dans la pratique, les associations loi 1901 prennent toutes des libertés plus ou moins grandes vis-à-vis des législations. En France, ce qui permet au tissu associatif de fonctionner, c'est que les membres des bureaux prennent personnellement des risques juridiques, par courage ou par inconscience. Nous ne voulons pas vivre dans cette vision judiciarisée, étriquée, étouffante. S'il n'est pas légalement possible de manger ses patates pour une association, tant pis, nous nous passerons du statut et nous mangerons des patates illégales. Une association loi 1901 avait été créée pour les Jardins d'Utopie, à la demande de l'administration [de l'université], qui réclamait un interlocuteur identifiable et stable. Cette association a été dissoute en 2011, suite à la destruction d'une parcelle, sans concertation préalable, pendant les vacances de la Toussaint. Lorsque les jardiniers sont venus demander des explications à l'administration, il leur a été répondu que : « *Un jardin potager, l'été, à la limite on peut tolérer, mais l'hiver ça perd ses feuilles, c'est moche* ». Pourquoi prendre des risques juridiques supplémentaires si l'interlocuteur demandé n'est pas utilisé ? Les Jardins d'Utopie, c'est donc actuellement un collectif non déposé en préfecture, une association de fait.²

Ce caractère fluide, informel et spontané cache une autre réalité : ces « collectifs » sont la plupart du temps le fait d'alliances entre différents groupes. Derrière une apparente unité se cache en effet des regroupements qui peuvent être lus comme des compromis entre des

¹ Les Jardins d'Utopie est un jardin occupé sur le site de l'Université de Grenoble à Saint-Martin-d'Hères. Le collectif né en 2006 lors de la mobilisation contre le Contrat Première Embauche et mène, en plus des expérimentations jardinières, des discussions politiques et des ateliers d'auto-réparations accompagnant les mouvements *anti-tech* apparus simultanément (cf. annexe3).

² Les Jardins d'Utopie, « Rappel des faits », *Les Jardins d'Utopie*, le 3 décembre 2014 [en ligne] URL : <http://jardins-utopie.over-blog.com/rappel-des-faits.html> (consulté le 24 septembre 2024).

individus, d'autres collectifs, associations ou organisations. Cela est rendu possible par la grande facilité avec laquelle un collectif peut être créé, rejoint ou quitté, avec laquelle la structuration de l'agir collectif peut être redéfinie à l'occasion de l'arrivée d'une nouvelle personne ou d'une nouvelle organisation. Les collectifs permettent de regrouper cette réalité composite, en « réseau », par leur caractère labile et non contraignant. Le collectif nantais PUMA¹ en est un exemple : composé du collectif de la Commune de Chantenay et de membres de la maison d'édition A la Criée, facilite aussi l'intégration d'acteurs extérieurs au quartier de Chantenay – des chercheurs, des militants de la ZAD-NDDL ou des membres d'autres luttes nantaises. C'est aussi ce qu'explique Isabelle, membre du collectif de la Commune de Rezé, lui-même composé de plusieurs groupes – habitants, associations de riverains, artistes squatteurs, étudiants, etc. :

Isabelle-VALLF_{20/08/2020} Du coup sur le quartier on a différentes associations, là moi je viens, je suis venue au nom de l'association du coup l'Amour les Forges [...] après il y a l'association des jardins et en fait on fonctionne de plus en plus en collectif, ce qui nous permet en fait de fédérer des réseaux d'associations ou de collectifs. Et du coup on a plusieurs échelles comme ça et ce qui est le plus visible en l'instant c'est vrai que c'est le collectif de la Commune [de Rezé].

Cette idée que les collectifs sont en fait la traduction de « réseaux » correspond à la définition de la notion qu'en donnent David Dumoulin Kervran et Marielle Pépin Lehalleur lorsqu'ils pointent leur « *horizontalité (égal accès aux ressources et aux décisions), informalité (on entre et sort à sa guise), et flexibilité (statuts et tâches fluides)* » (2012, p. 21). Les collectifs peuvent alors être considérés comme une réponse au besoin de se défaire des contraintes organisationnelles et hiérarchiques, ce que Gildas Renou repère comme un « désappareillage » (2005) d'une action collective qui se construit en autonomie face aux porte-paroles et aux appareils centraux de direction des organisations syndicales. Horizontaux et fluides, gardons en tête qu'ils facilitent la (re)discussion des termes de l'association des membres et de leurs objectifs et œuvrent comme des compromis pour faciliter l'activité de leurs membres.

2.1.2.2 Associations et fédérations d'habitants

Bien que des « collectifs d'habitants » soient fortement représentés dans la catégorie précédente, ils peuvent parfois croiser ou se chevaucher avec des groupes plus formalisés. S'ils sont aussi déterminés par leur caractère situé, ils offrent à lire des rapports différents à l'organisation collective, notamment par la dimension plus permanente de leur engagement. Organisées à l'échelle de quartiers, des associations d'habitants et leurs fédérations organisent

¹ Sigle Pour Une Métropole Appropriée, le collectif remet en cause la politique d'attractivité de la Métropole nantaise par le tourisme et la culture en ciblant le projet de l'aménagement de la Carrière Miséry et de l'Arbre aux Hérons dans le quartier de Chantenay à Nantes.

des formes plus structurées d’agir collectif dans et/ou contre les Métropoles, notamment sur un volet démocratique. Leurs membres y sont engagés sur des bases politiques souvent moins ouvertement protestataires, ce que traduit le recours à la catégorie d’habitants ou d’usagers, bien qu’ils revendiquent d’être des « citoyens militants »¹.

En effet, certaines de ces organisations sont héritières d’une forme de « syndicalisme du cadre de vie » des GAM (cf. encart p. 81), comme c’est le cas des Unions de Quartier (UQ) à Grenoble et de leur fédération municipale – le Comité de Liaison des Unions de Quartier (CLUQ) – ou métropolitaine – CIVIPOLE (cf. chapitre 1). Ces groupes, le plus souvent structurés en associations, organisent – au-delà des évènements relatifs à l’animation de la vie de quartier² – une veille permanente quant aux transformations de leur environnement. Le caractère continue de leur mobilisation offre dans certains cas des liens de coopérations avec les institutions municipales ou métropolitaines³, elle est aussi à l’origine d’une forme d’expertise de ses membres leur permettant de prendre part à des mobilisations sur des dossiers techniques⁴. A Grenoble, une rupture assez franche est observable entre l’action de ces groupes et ceux des collectifs cités précédemment, notamment du fait de ces formes de coopérations avec l’institution mais aussi d’un certain décalage générationnel – leurs membres étant souvent âgés et à la retraite. Si beaucoup des Unions de Quartier (UQ) grenobloises ne constituent plus les contre-pouvoirs qui les caractérisaient à l’époque de leur création, elle a pu être saisie à nouveaux frais dans le cas de l’UQ Berriat-Saint Bruno. Plus militante que les autres, elle a effectivement renouée, sous l’action de son président (cf. sous-partie 2.3) avec une tradition revendicative en prenant sa part dans les mobilisations contre la gentrification du quartier, contre le réaménagement de la place Saint-Bruno ou en contribuant à certains débats locaux par l’organisation de réunions publiques⁵.

En dehors de ces fédérations, d’autres formes de regroupements d’association d’habitants peuvent se faire sur des lignes plus protestataires. C’est le cas à Nantes lorsque des associations, à la fois « circonstanciées » et plus anciennes se sont réunies au sein du collectif du

¹ Un texte en retrace les particularités : Marie-Christine Simiand, *Ce très cher habitant lambda*, 2013 [en ligne] URL : https://drive.google.com/file/d/16Bbh_97fYpY87W9ED2SaBSwNFG1YaMHg/view (consulté le 24 septembre 2024).

² S’organisent au sein des UQ des braderies, des SEL (Système d’Echange Local), des braderies et fêtes de quartier annuelles, etc.

³ Comme c’est le cas de CIVIPOLE qui a pu être contractualisée par Grenoble Alpes Métropole pour organiser certaines réunions publiques et concertations dans le cadre de l’élaboration du PLUI (Seigneuret et Novarina, 2015).

⁴ Contributions des membres de CIVIPOLE à de nombreuses consultations préalables de documents réglementaires tels que le PLUi, le PLH, le PDU ou encore pour le Plan de Prévention des Risques Inondations Drac Aval en 2024 : CIVIPOLE, « Plan de Prévention du Risque Inondation Drac Aval (PPRI-Drac Aval) », CIVIPOLE, le 9 février 2024, URL : <https://civipole.org/2024/02/09/plan-de-prevention-du-risque-inondation-drac-aval-ppri-drac-aval/> (consulté le 24 septembre 2024).

⁵ Comme ce fut le cas au sujet des projets de réformes du stationnement payant dans le quartier le 25 mars 2022 à la Salle Rouge. Melis Ganaële, « Berriat/Saint-Bruno : stationnement payant en 2023 », *Le Dauphiné Libéré*, le 26 mars 2022 [en ligne] URL : <https://www.ledauphine.com/transport/2022/03/26/isere-grenoble-berriat-saint-bruno-stationnement-payant-en-2023> (consulté le 24 septembre 2024).

de Citoyens Résolus et Irrités (CRI) au printemps 2021¹. Elles se sont mobilisées contre plusieurs projets de densification menaçant leur cadre de vie, mais aussi contre des projets plus structurants pour le développement métropolitain comme c'est le cas de l'Association des Riverains et Amis de La Beaujoire (ARALB) qui a porté le conflit contre la construction d'un nouveau stade de football privé. L'opposition à la densification ou à la gentrification est ce qui semble les séparer, à l'image de ce que nous livre le président de l'UQ Berriat-Saint Bruno, co-fondateur de l'association Vivre à Grenoble (VAG) :

Philippe-VAG_{12/02/2021} Vivre A Grenoble, qui a beaucoup œuvré sur le champ de l'urbanisme depuis 2012, est la réunion de plusieurs collectifs en fait au moment de la politique d'urbanisme de Destot, qui se sont réunis, qui ne partageaient pas forcément toutes les mêmes idées. Moi j'étais là clairement pour des questions de gentrification mais beaucoup étaient là pour la question de la densification, qui est une autre question. [...] Et aussi surtout le manque de démocratie urbaine sur tous les projets. [...] On n'était pas forcément exactement tous sur la même base mais par contre on se retrouvait tous dans des collectifs à contester des permis de construire et on n'avait créé l'assos' pour aller en justice, donc c'était très clair.

Les associations et fédérations d'habitants peuvent prendre leur part dans les contestations métropolitaines. L'association Vivre à Grenoble soutient des luttes contre des projets urbains métropolitains ou revendique une action dirigée vers le développement de la démocratie locale à l'échelle communale et de l'agglomération, comme en témoigne la présentation qui en est faite sur son site internet :

L'association a été créée le 6/03/2012 par une dizaine de collectifs indépendants de quartier qui combattaient chacun de leur côté la politique de densification urbaine et de spéculation foncière imposée sans aucune concertation par la municipalité socialiste de l'époque.

Ceux-ci avaient décidé :

- de regrouper leur force en créant une association loi 1901
- de se donner une force de frappe en s'autorisant à agir en justice sur l'ensemble de la commune et de la Métropole grenobloise pour défendre les droits et intérêts des habitants

L'association s'est illustrée dans de nombreux projets, débats,

¹ Le collectif rassemble l'association des Amis de la confluence Erdre-Loire, l'association des Riverains et Amis de La Beaujoire (ARALB), l'association du Grand Clos, l'association des riverains Beaulieu-Ile de Nantes, l'association des commerçants Colline du Cens, l'association Barberie-Pavotière, l'association Vivre autour de Lamour-Les Forges, le collectif Sainte Thérèse Nantes et l'association de défense du quartier Schuman-Longchamp.

combats urbains :

- Projet de l'Esplanade (2013-2018)
- ZAC Flaubert (2012-2019)
- Nombreux projets à Berriat dont l'emblématique projet ARAYMOND (2014-2021)
- Projet GALTIER (2014-2020)
- Participation active au débat et contributions au nouveau PLUi 2019 et au PDU 2030
- Aide à de nombreux collectifs dans le cadre d'opérations immobilières
- Participation active à la lutte pour le maintien des jardins de la Buisserate (Saint-Martin-le-Vinoux)

Objet et objectifs de l'association :

- Participer à la vie communale de Grenoble, et de son agglomération, notamment en ce qui concerne les politiques d'urbanisme, d'environnement, de déplacements, les services publics, pour améliorer la qualité de vie des habitants de Grenoble et de son agglomération
- Agir pour développer la démocratie citoyenne dans la commune de Grenoble, et dans son agglomération, et de favoriser la participation des citoyens à la vie de la cité
- Mettre en œuvre toutes les activités d'étude, de formation, d'information et d'action nécessaires à la réalisation de ces objectifs
- Agir en justice, si nécessaire, pour défendre les droits et les intérêts des habitants, notamment en matière de cadre de vie et au sujet des autorisations d'urbanisme¹

La grande majorité d'entre-elles sont structurées en association loi 1901 traduisant, au-delà de leur attachement à participer aux instances de démocraties locales, leur propension à mener des actions collectives en justice, comme l'exprime Philippe de l'association Vivre à Grenoble. Dans ce but, à Nantes, des groupes se sont saisis d'anciennes associations existantes pour contester un projet en contribuant à des enquêtes publiques, comme c'est le cas pour l'association du Grand Clos². La défense de leur cadre de vie leur vaut parfois d'être qualifiées de NIMBY, par les acteurs techniques comme par certains militants. Leur structuration en fédérations leur permet toutefois de s'organiser pour défendre la démocratie locale à l'échelle métropolitaine ou de prendre la mesure des effets de la métropolisation, comme l'exprime Hervé :

Hervé-CRI^{15/12/2022} Le CRI, c'est des diversités de gens qui habitent la ville. On n'est pas d'accord sur tout, on partage, on défend, on a parfois des discussions un peu vives, parce qu'on n'a pas les mêmes histoires, parce qu'on n'a pas les mêmes projets de vie, etc. Mais

¹ Association Vivre à Grenoble [en ligne] URL : <http://www.vivreagrenoble.org/> (consulté le 24 septembre 2024).

² Créée en 1994, elle a été remise en service pour participer à une enquête publique et permettre aux riverains d'exprimer une opposition à un projet de construction : « C'est à ce moment-là qu'on a créé ou plutôt remis, réveillé une vieille association du Grand Clos qui existait et qui permet de travailler le sujet, de... Pour ce qui nous concerne, de faire une centaine de réponses à l'enquête publique de l'époque. », Radio Fidélité, « Des associations se fédèrent dans leur lutte contre les projets d'urbanismes de la ville de Nantes », *Le Mag*, émission du 12 octobre 2021.

moi je tiens à ce que le CRI ait une vision un peu plus générale et un peu plus optimiste et en même temps qu'il débouche sur des formes d'action plus orientées peut être sur une sensibilité écologique par exemple, pas seulement sur une défense de qualité d'un territoire. [...] Il y a quelque chose d'intéressant, c'est à dire qu'au-delà de nos questions, qui sont propres à chaque quartier, on se rend compte que les intérêts de la métropolisation et de l'attractivité, sont assez souvent contraires à des aspirations qui apparaissent quand même maintenant assez importantes. C'est des aspirations à maintenir les espaces verts, à maintenir la biodiversité, à maintenir les arbres, et cetera, et cetera. Et où il y a maintenant, disons peut-être, une base commune à presque toutes les associations, c'est au moins ne plus construire sur des espaces boisés ou sur des zones humides. [...] Alors là où aussi le CRI, je trouve, a une dynamique intéressante, c'est qu'elle exprime une dynamique d'intérêt de quartier où les gens se rendent compte qu'ils sont les victimes collatérales de l'attractivité.

Il est utile de noter enfin que des mobilisations de riverains peuvent être appuyées sur des organisations déjà formalisées depuis des ensembles résidentiels comme les Associations Syndicales Autorisées (ASA)¹, comme c'est le cas pour le collectif du Bois Hardy (cf. chapitre 6) ou pour le collectif contre le Métrocable à Sassenage (cf. chapitre 5) dont les présidents ont pu, dans ces deux cas, endosser des rôles décisifs dans l'action collective contre les projets urbains.

Si des ruptures existent entre des collectifs et des associations d'habitants, les frontières ne sont pas si nettes entre ces groupes qui peuvent se croiser : des collectifs peuvent être composés d'associations de riverains ou peuvent se transformer en association pour *ester* en justice. Gardons en tête qu'elles sont principalement motivées par une critique démocratique des fonctionnements institutionnels bien qu'elles n'excluent pas la possibilité d'une critique du phénomène de métropolisation et de ses effets.

2.1.2.3 *Partis politiques, mouvements et listes citoyennes*

Les partis, leurs élus et les mouvements politiques font aussi partie du paysage des contestations de la métropole et de la métropolisation. Des groupes d'opposition et des composantes des majorités métropolitaines contestent les politiques de développement et les méthodes de leurs exécutifs. Si des partis structurent ces oppositions, certains élus peuvent s'opposer de manière individuelle² à ces sujets en se mobilisant aux côtés des acteurs contestataires ou en leur offrant une issue électorale. Tel a pu être le cas pour le camp écologiste

¹ Structure permettant la gestion entre propriétaires d'un espace privé tels que les lotissements ou les impasses privées. Elles sont gérées par un président, un bureau et une Assemblée Générale et peuvent aussi prendre la forme d'Associations Syndicales Libres (ASL).

² C'est le cas de Jacqueline Madrennes à Echirrolles qui, bien que membre du mouvement *Ensemble !* revendique porter la voix des activistes en toute liberté dans l'enceinte du conseil métropolitain contre les politiques de développement de la majorité.

qui, s'il ne s'oppose pas frontalement à la métropolisation, peut réemployer des critiques issues du monde académique comme la CAME de Michel Grossetti et Olivier Booba-Olga (2019) (cf. chapitre 1) ou en s'opposant comme l'ont fait les écologistes nantais, à des projets urbains spécifiques¹. Dans les deux agglomérations considérées, les partis et coalitions politique de droite font un usage plus franc d'une critique de la métropolisation pour s'opposer aux majorités « rouges-vertes ». Sur les terrains, des municipalités de droite et de centre droit, ont soutenu certaines mobilisations de riverains en recourant à une critique démocratique des structures intercommunales (cf. chapitre 5). Dans l'opposition à l'institution et au phénomène territorial, les partis comme l'Union des Démocrates Indépendants (UDI) ou Les Républicains (LR) y trouvent un terreau fertile pour revendiquer un ancrage territorial et patrimonial en mobilisant leurs liens de proximité aux lieux et aux citoyens (Lefebvre et Le Bart, 2015), et en opposant ainsi un intérêt communal contre le pouvoir métropolitain (Cadiou et Olive, 2015).

Néanmoins, ceux qui apparaissent le plus clairement en opposition aux exécutifs métropolitains et au phénomène de métropolisation sont les listes citoyennes, participatives et autres mouvements municipalistes qui se sont développés ces dernières années (Bachir, Gourgues, Lefebvre, Sainty *et al.*, 2023 ; Cossart et Sauvêtre, 2020). C'est le cas de la liste La Commune est à Nous ! à Grenoble et du mouvement municipaliste Nantes en Commun·e·s (NEC) à Nantes. Ces deux mouvements ont proposé des candidatures dans les villes-centres aux élections de 2020. Elles tentent d'ouvrir des alternatives « à gauche de la gauche » en construisant des communs, de l'autogestion, de l'écologie populaire et de la démocratie directe des éléments centraux de leurs lignes politiques. Elles témoignent en outre d'un débouché électoral pour les luttes locales à Nantes (Rivière et Mehtali, 2021) mais aussi à Grenoble puisque la liste La Commune est à nous ! fut montée et animée en partie par des acteurs participants à différentes mobilisations sociales et urbaines. Dans les deux cas, les propositions politiques s'appuient sur des expériences de démocratie directe empruntant de nouvelles « méthodologies collectives » – assemblées populaires, enquêtes collectives, élections sans candidats, etc. – et mettent au centre le soutien aux mouvements de luttes, l'habitant² ainsi que la place des communs³. La forme du « parti » ou du « mouvement » permet à la fois de prendre

¹ La candidate écologiste à la mairie de Nantes s'allie avec le maire socialiste lors du second tour des municipales en 2020 au prix d'une « liberté de vote » accordée sur cinq sujets de divergence « l'Arbre aux Hérons, la construction du CHU sur l'île de Nantes, la vidéo-protection, le nouveau franchissement sur la Loire et la question du stationnement au sud de la gare », Grégory Jullian et Pascal Roche, « Municipales à Nantes : Johanna Rolland et Julie Laernoës dévoilent la liste PS-EELV », *France bleu*, le 2 juin 2020 [en ligne] URL : <https://www.francebleu.fr/infos/politique/municipales-a-nantes-johanna-rolland-et-julie-laernoes-devoilent-la-liste-ps-eelv-1591113426> (consulté le 24 septembre 2024).

² Comme en témoigne les « Rencontres nationales du pouvoir habitant » organisées par le mouvement en 2021 et 2023.

³ Les communs sont des biens matériels – ressources, espaces, etc. – ou immatériels – connaissances –, gérés par une communauté d'usage qui se donne elle-même des règles de gouvernance dans le but de les gérer ou de les préserver. Ce modèle est souvent revendiqué comme une « troisième voie » favorisant la primauté de l'usage sur la gestion néolibérale des services publics par le privé ou leur gestion bureaucratique par la puissance publique.

en charge les sujets de proximité liés à un renouveau du pouvoir d’agir citoyen et habitant mais est aussi une structure pertinente pour engager des positionnements et des réflexions sur l’ensemble des sujets reliés par l’urbain – le logement, l’énergie, les transports, la démocratie, l’économie, etc. En cela, les listes citoyennes et mouvements municipalistes ont animé une critique de la métropolisation en y opposant l’échelon municipal et les communs comme périmètre démocratique pertinent.

La liste grenobloise ne s’est pas maintenue après les élections municipales de 2020. Toutefois, les différentes assemblées populaires lui ont permis d’élaborer un manifeste et un programme dans lequel figure une critique de la Métropole institutionnelle, comme en témoigne Philippe, le président de l’UQ Berriat-Saint Bruno et candidat de la liste citoyenne : « Philippe-VAG12/02/2021 Nous on avait porté pendant la campagne « STOP-Métropole », il faut l’auto-dissoudre dans la colle. [...] L’argument principal, c’est que ça dépossède complètement le citoyen de base de toute action. Enfin, ils passent leur temps les élus, des fois à juste titre, des fois de manière totalement bidon, à dire « ce n’est pas moi, c’est l’autre » ! » Les assemblées ont favorisé l’adoption de mesures inscrites au programme visant à la fois une « *démocratisation de la Métro par des RIC métropolitains* »¹ et une « *dé-métropolisation* »² se traduisant par un « *retour de certaines compétences aux communes (urbanisme, économie/emploi, déchets (recup, ressourcerie...))* »³ et la proposition de convenir d’« *élection directe des élus de la Métro* »⁴. C’est donc depuis une critique démocratique que la liste s’oppose à la métropolisation, comme en témoigne son manifeste :

Une liste qui ne sera pas porteuse d’une démocratie “participative” mais “directe”, une liste qui mettra en place des Référendums d’Initiative Citoyenne (RIC), une liste qui agira contre la professionnalisation de la politique en instaurant une rotation des élu.es, une liste contre la métropolisation qui nous éloigne des lieux de décision, une liste pour le droit de vote des étrangers et étrangères et des jeunes de plus de 16 ans.⁵

¹ La Commune est à Nous !, « Démocratie directe : (vers la mise en place d’un véritable processus démocratique à Grenoble) », *La Commune est à Nous !*, le 8 février 2020 [en ligne] URL : <http://www.la-commune-est-a-nous.fr/pages/propositions.html> (consulté le 24 septembre 2024).

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

⁵ La Commune est à Nous !, « Manifeste », *La Commune est à Nous !*, le 20 décembre 2019 [en ligne] URL : http://www.la-commune-est-a-nous.fr/telechargements/LA-COMMUNE-EST-A-NOUS_manifeste.pdf (consulté le 24 septembre 2024).



Figure 28, Soirée de lancement de la campagne des municipales de NEC. Sur scène, la tête de liste du mouvement est entourée de Johnathan Duran-Folco et de Manon Aubry, élue LFI au parlement européen. Source : L. Garnier, 2019

Contrairement à la liste grenobloise, le mouvement Nantes en Commun·e·s a été créé avant leur entrée en campagne et s'est poursuivi au-delà de cette expérience électorale¹, leur participation aux élections étant considérée comme « Noémie-NEC_{27/09/2019} un outil parmi d'autre pour penser une « réappropriation radicale » de l'institution ». Cette formule témoigne de l'ancrage du mouvement dans les théories du municipalisme libertaire (Boukchine, 2022) et de l'ambition de ses militants de se saisir du pouvoir municipal pour l'élargir aux citoyens et aux mouvements sociaux, mais qui peut aussi s'entendre d'une perspective plus « communaliste » basée sur : « *l'établissement de contre-institutions citoyennes autonomes reposant sur une démocratie communale d'assemblées* » (Cossart et Sauvêtre, 2020, p. 144). Le mouvement NEC s'inspire explicitement de ces travaux et s'affichent publiquement avec l'une de ses figures francophones, Jonathan Durand-Folco à l'occasion de l'officialisation de sa candidature en 2019 (cf. figure 28). Il s'est engagé dans la mise en place de communs « concrets » : l'ouverture d'un café, un fournisseur d'énergie local et associatif, un champ cultivé ou encore une brasserie artisanale. Il s'est aussi investi dans des luttes locales contre des projets urbains symboles de l'attractivité métropolitaine nantaise : à l'œuvre du collectif CHU-Actions-Santé contre le déplacement du CHU sur l'île de Nantes et la dégradation des services hospitaliers ; en soutien à la Maison du Peuple il s'est investi dans la plateforme Stop Arbre aux Hérons ; enfin, le mouvement anime une lutte contre le projet Doulon-Gohards depuis 2022 au sein du collectif

¹ NEC cesse son activité en 2024 suite à des affaires internes qui divisent le mouvement.

Sauvons-les-Gohards, une lutte « *contre le projet de la métropole de bétonisation des dernières terres maraichères fertiles de Nantes* » (cf. figure 29). C'est particulièrement depuis ces luttes locales que le mouvement explicite « *un front contre la métropolisation* »¹.

A Nantes, les militants de NeC se sont fédérés avec d'autres listes citoyennes des communes de la métropole nantaise à l'occasion des élections² et, bien qu'ils peinent à constituer des contre-pouvoirs à cette échelle, cultivent des liens avec des élus siégeant au conseil métropolitain depuis 2020. Lors d'une conférence de presse, la tête de liste de NeC s'exprime au nom des six listes représentées : « *Nous voulons rompre avec cette hypermétropolisation dans laquelle les inégalités sociales se creusent derrière le discours de l'attractivité, dans laquelle les routes s'encombrent et les prix de l'immobilier relèguent les classes populaires à la périphérie. Nous voulons rompre avec l'urbanisation et la bétonisation à outrance* »³. Dans le cas nantais, la critique du mouvement s'incarne autant contre l'institution et ses modes de gouvernances, que sur le phénomène de métropolisation.



Figure 29, Présentation des différents chantiers de NEC. Source : NEC, 2020.

¹ Nantes en Commun·e·s, « La campagne du moment », *Nantes en Commun·e·s*, [en ligne] URL : <https://www.nantesencommun.org/> (consulté le 24 septembre 2024).

² Christophe Jaunet, « Municipales à Nantes. Ces listes veulent renverser la table métropolitaine », *Ouest-France*, le 11 février 2020 (URL : <https://www.ouest-france.fr/elections/municipales/municipales-nantes-ces-listes-veulent-renverser-la-table-metropolitaine-6732505>)

³ Ibid.

Encart biographique n° 1 : Noémie, la tête de liste

Noémie est la figure publique de Nantes en Commun-e-s. Née au début des années 1990, elle grandit en région parisienne et démarre ses études par une formation khâgne hypokâgne en littérature à Paris, puis poursuit un cursus en école de management, et dans un master en droit et sciences politique à l'université de Nantes. Elle rédige un mémoire croisant les théories d'Ivan Illich et de l'éducation populaire en 2018. Noémie fait ses débuts en politique au sein du parti Nouvelle Donne, qu'elle quitte désillusionnée pour monter en 2016 un « *think tank* citoyen », et se présente aux élections législatives de 2017 comme non-encartée – son suppléant appartenant quant à lui au « parti pirate ». Axé sur la réappropriation des savoirs et du « pouvoir d'agir », le mouvement dont elle est à l'origine donne naissance au noyau dur de Nantes en Commun-e-s, qui s'officialise en janvier 2019. Noémie fonde également avec son partenaire, une agence de « facilitation » et de diffusion des « *pratiques d'intelligence collective* » depuis laquelle ils déploient une activité d'animation, de formation et d'accompagnement à destination des organisations. Lors d'une élection sans candidats, elle est choisie par les membres de son mouvement et de La France Insoumise qui le rejoint, et deviendra candidate aux élections municipales de 2020. La liste obtiendra 9% des suffrages, juste en dessous du pallier nécessaire pour passer au second tour. Le mouvement traverse une crise interne en 2024 dans laquelle elle est particulièrement ciblée. Bons nombres de militants quittent le groupe avec les « communs » créés depuis 2019.

2.1.2.4 Associations nationales et syndicats

La critique métropolitaine est aussi animée par des formations associatives et syndicales plus structurées. En effet, l'enquête montre que plusieurs associations fédérées à l'échelle nationale prennent part à la critique métropolitaine en rejoignant des collectifs contre des projets urbains, comme c'est le cas d'Alternatiba, de France Nature Environnement (FNE) ou du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE), mais aussi l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC), Extinction Rebellion (XR), l'association Droit Au Logement ou à Grenoble l'Association pour le Développement des Transports en Communs (ADTC). Elles se distinguent des autres formations par le caractère hiérarchisé et fédéré de leur organisation à une échelle nationale et qui ont des habitudes de coopérations entre elles, comme le rappelle Emile, président de FNE Isère :

Emile-FNE06/05/2021 Il y a nos associations adhérentes, donc là on a des liens théoriquement institutionnels mais qui sont plus ou moins actifs selon les cas [...]. Il y a des associations amies

[avec] qui on est en lien régulier, on doit s'échanger les appels et autres et on fait des coups de temps en temps. Donc bah je mettrai [...] la LPO ou les Amis de la terre [...] je pourrais mettre Alternatiba aussi dans le même panier, voilà. Ensuite, on essaie de nouer des liens avec les syndicats via des initiatives nationales.

Ces associations fonctionnent également comme des structures d'expertises sur des sujets spécifiques – déplacements, logements, environnement, etc. Ce rôle les différencie selon Emile du parti politique : « Emile-FNE_{06/05/2021} qui lui, arbitre sur tous les enjeux ». Le président de FNE Isère qualifie son organisation de « corps intermédiaire » : « Emile-FNE_{06/05/2021} [P]our nous décrire, donc nous dans le projet associatif, on revendique, enfin, on n'abandonne pas ce rôle de corps intermédiaire. Donc même s'il est fait le constat qu'il est en perte de vitesse, en fait on fait l'analyse que ça reste nécessaire et qu'on garde ce rôle, même s'il n'est pas dans l'air du temps ».

Ces structures usent de formes particulières d'interventions. En rejoignant des collectifs contre des projets urbains, ces associations partagent leur audience, leur capacité de diffusion et leurs réseaux en faisant circuler des pétitions, des communiqués mais aussi des cagnottes pour financer d'éventuelles actions en justice qu'elles peuvent participer à porter. Plus structurées également sur des sujets techniques, ces associations agissent par le biais de plaidoyers politiques à l'échelle de la Métropole institutionnelle, comme c'est le cas du mouvement Alternatiba Grenoble qui s'est engagé dans une campagne métropolitaine en constituant le collectif Métro¹ lancé pour les élections municipales de 2020 visant à « *obtenir des candidates et candidats l'engagement individuel de mettre en œuvre des mesures politiques en faveur du climat* » (Luce, 2024, p. 36), notamment ceux du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ces modes d'action demandent alors une organisation plus structurée, tel que l'explique François, membre d'Alternatiba Grenoble :

François-ALT_{08/04/2021} On a différents sous-sujets, donc par exemple organiser la mobilisation aujourd'hui pour le procès-là, c'est un sujet, mais il y a d'autres thématiques et de la communication. On a du plaider justement auprès de la métropole pour faire connaître le sujet. [...] Il y a des réunions, chacun s'organise comme il veut. On est par petits groupes qui sont plus intéressés par une thématique, donc on se retrouve toutes les semaines, toutes les 2 semaines ça dépend du rythme, voilà. [...] Et puis il y a des réunions plénières tous les mois où on prend toutes les décisions où l'idée, c'est que tout le monde sache ce qui se passe et puis qu'on puisse prendre toutes les décisions stratégiques et ces choses-là tous ensemble. A chaque réunion on est une dizaine je dirais, mais donc ça veut dire qu'on est plus que ça.

¹ Le collectif Métro est « créé à l'initiative du mouvement Alternatiba Grenoble lors des élections municipales de 2020, qui vise à obtenir des candidates et candidats l'engagement individuel de mettre en œuvre des mesures politiques en faveur du climat. » (Luce, 2024, p. 35).

En cela, toujours en prenant le cas de France Nature Environnement, ces types de groupes fonctionnent différemment des « collectifs » localisés. Engagées dans le collectif Action Neyrpic – contre la construction d’un centre commercial – et dans le collectif Avenir des Terres – contre la destruction des Jardins de la Buisserate, ces mobilisations font bouger les lignes de l’organisation et représentent un défi, notamment en termes de « nombre d’adhérents » et de croissance qui restent dans leurs objectifs :

Emile-FNE_{06/05/2021} [I] paraît qu'on a perdu beaucoup d'adhérents justement au moment de la construction du stade des Alpes pour lequel on ne s'était pas opposé. [...] Aujourd'hui, ça paraît évident qu'il y aurait un projet ici, on serait dans le coup. Mais voilà, ça montre l'évolution, nous on ne s'est pas opposé à l'époque et on était en retard manifestement sur notre public puisque on a quand même perdu des adhérents à ce moment-là, voilà. Donc les projets riverains, c'est de moindre ampleur, mais c'est un peu... Par contre, on n'est pas encore proactif et ça, c'est le travail [...] que j'ai commencé à engager, mais c'est lent, donc on n'est pas proactif au sens où on n'a pas encore repéré des terrains, un peu comme à la Buisserate où on dirait « celui-là il ne faut pas y toucher » [...]. Donc là on a à peu près rattrapé sur le discours [...] par rapport à la prise de conscience de la population urbaine qui voit qu'il faut arrêter la densification. Je vais le dire comme ça de manière très lapidaire, c'est pas encore totalement consensuel au sein du FNE [...]. Sur les projets riverains, j'ai encore des gens qui me disent « Ha c'est des NIMBY, tu dois t'occuper des NIMBY », et cetera. Mais ils me laissent faire maintenant.

Ces associations peuvent se définir aussi par leur manque de « fluidité » dans l’organisation collective, comme en témoigne les membres de LUCSE qui évoquent leurs différences avec l’association Alternatiba : « Lucas-LUCSE_{16/03/2022} Alternatiba, ou des assos écolos classiques, auront plus de mal à aller mobiliser, ou ne vont pas aller mobiliser parce que ça les fait rentrer dans les méandres de leur stratégie politique et du coup ils n’y arrivent pas. ». Ces décalages se font aussi plus générationnels et participent à des jeux d’étiquettes, comme Emile le commente au sujet de leur coopération avec le collectif Avenir des Terres opposé à la destruction des Jardins de la Buisserate :

Emile-FNE_{06/05/2021} [O]n est une vieille institution, donc on a des vieux militants. C'est un peu résumé, mais c'est un peu ça. Donc, avec un retard à l'allumage. [M]oi j'ai comme souci le lien avec les jeunes générations, sans vrais espoirs de passage de relais, parce que je vois que c'est des positions différentes. [...] Et puis ensuite à plus court terme, ça m'aide quand même à faire évoluer mon asso, c'est-à-dire que ça a quand même bousculé un peu les adhérents, enfin les militants, [...] ça nous a fait évoluer sur ces problématiques là parce que [...] il faut quand même s'interroger sur pourquoi ils se mobilisent alors que ce n'est pas des gens qui

spontanément sont contre le logement social. Je leur dis c'est des jeunes qui se mobilisent, ce ne sont pas que des fils de riches, donc ça nous fait réfléchir aussi quand même. [...] Moi je leur ai bien suggéré l'idée, je leur ai dit la FNE est ouverte, vous pouvez agir au nom de la FNE vous aurez accès à notre image, vous aurez accès à notre chargé de com, etc. Mais ils n'ont pas, ils n'ont pas envie, c'est trop lourd, c'est trop compliqué. Voilà, ils ont fait un truc après au bout de 3 mois ils [...] se sont dispersés voilà. Par exemple je suis en train peut-être de mieux réussir sur d'autres collectifs riverains. Il y a des gens moins jeunes qui sont plus à un âge intermédiaire et où là la mayonnaise prend mieux, c'est-à-dire [...] j'ai des contacts avec des gens qui sont plus jeunes que moi, qui vont avoir 20 ans de moins que moi mais qui sont [...] dans une autre configuration que les jardins de la Buisserate en fait, et là il y a un relais qui peut se faire.

D'autres groupes s'organisent de cette manière sur des sujets plutôt liés au logement social et aux quartiers populaires. C'est le cas de l'association Droit Au Logement ou de l'Alliance Citoyenne qui participent à structurer des comités de locataires et à organiser l'opposition des habitants dans le cadre des instances de participation de la Politique de la Ville – tables de quartier à Grenoble ou conseils citoyens – ou à l'extérieur des dispositifs institutionnels – Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC), collectif contre les démolitions, etc. Si un collectif contre la privatisation du bailleur social Actis s'est constitué en 2022 en sollicitant notamment les élus à la Métropole Grenoble-Alpes, ces mobilisations ne s'opposent pas explicitement à l'institution métropolitaine ou au phénomène de métropolisation mais plutôt sollicitent les élus au logement, à l'urbanisme ou à la Politique de la Ville, là où ils peuvent avoir les moyens d'agir.

L'opposition aux métropoles et à la métropolisation fait se rejoindre différents groupes, fabriquant un contexte d'interactions. Ces différences sont aussi mesurables à l'aune des effets d'étiquettes et de contre-étiquettes¹ que les acteurs attribuent aux groupes qu'ils perçoivent comme différents. Les associations et les syndicats représentent pour certains des groupes institutionnalisés sinon des « grosses machines », comme l'exprime Lucas (LUCSE) au sujet d'Alternatiba Grenoble. Les collectifs de riverains et les associations d'habitants sont souvent qualifiés de *NIMBY* par des acteurs militants plus proches de courants *gauche-libertaires*, voire même par des associations plus fédérées, comme le livre le président de FNE Isère. Des mouvements habitants mais aussi les listes citoyennes peuvent être ciblées pour leur « citoyennisme ». Des collectifs localisés peuvent quant à eux être qualifiés péjorativement de « zaddistes », de « squatters » ou encore d'« anti-bétonisateurs »². Si ces effets soulignent des frontières plus subjectives, ils mettent aussi en avant que les groupes se rencontrent et se

¹ Etiquetage Issu des théories de la déviance d'Howard Becker (1963).

² Tel que s'en défend un membre du collectif du Bois-Hardy à l'occasion d'une réunion avec les élus écologistes nantais en 2021 (cf. chapitre 6).

mesurent à l'aune de la critique des métropoles ou de ses projets.

2.2 Coalitions et coordinations : des formations contestataires en réseaux

Les contestations se tenant dans et contre la métropole produisent également des regroupements plus ou moins formalisés. Les agglomérations de Nantes et de Grenoble ont été le théâtre d'alliances de ce type qui peuvent témoigner de deux mouvements distincts : des « coalitions » contre la métropole et la métropolisation et des « coordinations » plus ponctuelles, contre ses projets. Je vais présenter ces configurations ici.

2.2.1 Des coalitions de collectifs contre un ennemi commun

Dans les agglomérations de Nantes et Grenoble, des associations de groupes protestataires ont émergé pour critiquer les Métropoles et le processus de métropolisation. C'est notamment le cas de Métropole en Lutttes (MEL) à Nantes entre 2018 et 2020 et de Lutte pour un Usage Collectif et Solidaire des Espaces (LUCSE) à Grenoble entre 2021 et 2023. Bien que leur trajectoire et leur organisation collective présentent des différences, ces réseaux semblent s'afficher comme des coalitions, c'est-à-dire comme un : « *ensemble de forces liguées contre un ou plusieurs adversaires* »¹. Je montrerai dans cette partie que cet adversaire commun combine à la fois le processus de métropolisation et les institutions métropolitaines qui le commandent via les agendas néolibéraux qu'elles adoptent.

2.2.1.1 Métropole en Lutttes (MEL) (Nantes, 2018-2020)

Présenté comme un « *collectif de collectifs [...] visant à lutter contre la métropolisation de la ville de Nantes, soit l'aménagement capitalistique du territoire* »², l'« inter-collectif » Métropole en Lutttes (MEL) est officiellement créé en novembre 2018 suite à une succession d'évènements publics (Mehtali, 2019, p. 7)³ à l'initiative du Comité Nantais Contre l'Aéroport (CNCA) et

¹ « Entente des membres dispersés d'un même groupe social ou politique pour obtenir certains avantages » ou « Association de partis politiques en vue d'une action concertée », CRNTL [en ligne] URL : <https://www.cnrntl.fr/definition/coalition>.

² Définition de Métropole en Lutte en signature d'une invitation envoyée par mail à une « Projection-Débat » organisée en avril 2019 au Théâtre Universitaire de Nantes.

³ L'organisation d'une rencontre au bar La Dérive le 21 février 2018 dans le cadre de la *Semaine de Résistances*, l'organisation d'une Balade Des Lieux à Défendre (BLAD) le 25 mars 2018 et enfin suite à l'organisation d'une journée d'atelier nommée *RenCONTREs : l'aménagement de nos vi(II)es*.

renCONTRE s : L'AMENAGEMENT DE NOS VI(LL)ES

7 AVRIL 2018
- Nantes -



d'autres comités de soutien à la ZAD-NDDL. A cette époque, ces événements favorisent la rencontre de différents collectifs, associations et individus mobilisés contre des projets d'aménagement à une période marquée par un « après » de l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Ils ciblent à la fois la métropolisation de la ville de Nantes mais aussi la responsabilité de Nantes Métropole dans ce processus, comme en témoigne l'explication qu'en donne l'un de ses membres :

Figure 30, Invitation à la journée « RenCONTREs : l'aménagement de nos vi(ll)es » organisée par le CNCA le 7 avril 2018. Source : CNCA, 2018

Nantes Métropole est une entité qui a pour fonction première de rendre le territoire plus attractif et compétitif, c'est-à-dire de transformer les communes en entreprises capitalistes sommées de s'urbaniser et d'étendre l'emprise des nouvelles technologies pour le bien-être et le confort d'une minorité de privilégiés au gros portefeuille. C'est donc l'essence même de Nantes Métropole que ne pas avoir de préoccupations écologiques, ou plutôt d'indexer les enjeux environnementaux aux enjeux économiques de rentabilité marchande.¹

L'institution est repérée comme un ennemi commun entre les différentes mobilisations qu'elle permet de réunir – les groupes se rassemblent autour de logiques et d'acteurs qu'ils ont en commun. C'est ce qu'on peut lire dans le flyer d'invitation à la première rencontre organisée par le CNCA le 7 avril 2018 (cf. figure 30) :

Pris un par un, tous ces projets peuvent sembler être sans lien les uns aux autres. Mais quand on les regarde tous ensemble, on se rend bien compte qu'ils sont liés, qu'ils s'inscrivent tous dans la logique de « métropolisation » (c'est à dire le réaménagement de toute la métropole Nantes-Saint Nazaire), dans le but de rivaliser avec les autres métropoles européennes. Il faut que la ville soit attractive afin d'attirer sans cesse de nouvelles personnes (fortunées), pour leur donner envie de venir investir ou vivre ici. ²

En cela, une confusion existe entre la Métropole institutionnelle, ses structures

¹ Extrait de mail envoyé par Arthur sur la liste Métropole en Luttés le 1^{er} avril 2019.

² Nantes Nécropole, *RenCONTREs : l'aménagement de nos vi(ll)es*, avril 2018 [en ligne] URL :

opérationnelles et le phénomène de métropolisation, comme le montre l'explication donnée par l'une de ses membres :

Ce qui a donné un [...] grand réseau qui regroupe une trentaine de luttes, qui avait pour objectif d'aborder et d'essayer de se mettre en lien, et de se dire ok, il n'y a pas de lutte sociale aujourd'hui qui arrive à peser sur la métropole [...], donc on va essayer de peser en se mettant en réseau. Au minimum, essayer de comprendre qui est l'ennemi ? Ce qui a permis d'identifier un ennemi commun, qui serait la métropole. Avec autant, enfin, si tu veux, ça peut être autant la métropole, on parle d'institution, la métropole, on parle d'incarnation du capitalisme urbain, la métropole, on parle des espèces de grands jeux de pouvoir désincarnés, enfin ça dépend vraiment de à qui tu parles et du niveau de connaissance politique dans son versant institutionnel [...]. Quand il y a la SEM de Nantes métropole aménagement qui envoie quelques agents au Jardin des Ronces pour causer avec nous, c'est, pour eux, la métropole. (Goujon, 2021, p. 285)

Le réseau est matérialisé (géo-)graphiquement en 2019 par la création d'une carte interactive¹ (cf. figure 31). Elle pointe en effet des lieux dans la métropole nantaise correspondant aux collectifs qui y sont associés. Au-delà d'un repérage géographique, cette carte associe une légende matérialisant les groupes mobilisés à Nantes faisant partie du réseau² ou non³. Un mémoire de master en géographie s'est aussi donné pour objectif de répertorier les groupes qui le compose (Mehtali, 2019). Néanmoins, l'enquête révèle que si des collectifs ont pu s'afficher comme membre, un nombre plus réduit d'entre eux s'investissent activement dans son organisation⁴.

<https://nantesnecropole.noblogs.org/post/2018/04/01/invitation-a-une-journee-de-rencontres-contre-la-metropolisation-et-lamenagement-de-nos-vie/> (consulté le 24 septembre 2024).

¹ Suivre ce lien : http://umap.openstreetmap.fr/lt/map/metropole-en-luttes_296789

² Sont pointés comme faisant partie de Métropole en Luttes : le collectif citoyen CHU Nantes (Nantes), Comité de défense du village de la Bernardière (Nantes, quartier Chantenay), DAL 44 (Nantes), Du Rififi dans la Bergerie (Nantes, quartier Moutonnerie), Jardin des ronces (Nantes, quartier Doulon-Gohards), L'Erdre pour tous (la Chapelle sur Erdre), La Commune de Chantenay (Nantes, quartier Chantenay), La Nizanerie (Nantes, île de Nantes), Les coteaux du Bois Hardy (Nantes, quartier Chantenay), Nantes Nécropole (Nantes), l'Oasis du Cens (Nantes, quartier Petit Port), « Parcelle collective et solidaire » (Sucé sur Erdre), Riverains et habitants de la Beaujoire (Nantes, quartier la Beaujoire) ainsi que la ZAD (Notre Dame des Landes) (cf. annexe 2).

³ Sont pointés comme ne faisant pas partie de Métropole en Luttes : A la Nantaise (collectif de supporters du Football Club de Nantes), le collectif Cactus (Nantes, quartier Saint-Felix), le collectif d'habitants contre les nuisances de Transfert (Rezé, quartier Basse île), le Forum Nantes Patrimoine (Nantes), La Commune de Rezé (Rezé, quartier Pont Rousseau), les participants désabusés de la concertation citoyenne (Nantes, quartier Doulon-Gohards), Nantes sous surveillance (Nantes), Nantes & Coudray (Nantes, quartier du Coudray), Les Riverains et amis de la Beaujoire (Nantes, quartier de la Beaujoire), Terres Communes (Pays de Retz), Vivre autour de Lamour-Les Forges (Rezé quartier Pont Rousseau) (cf. annexe 2).

⁴ Les groupes les plus moteurs de ce sont les collectifs du Jardin des Ronces, de la Commune de Chantenay, de l'Oasis du Cens et des occupants de la ZAD-NDDL.



Figure 31, Carte OpenStreet Map de Métropole en Luites. Source : Open Street Map, 2024.

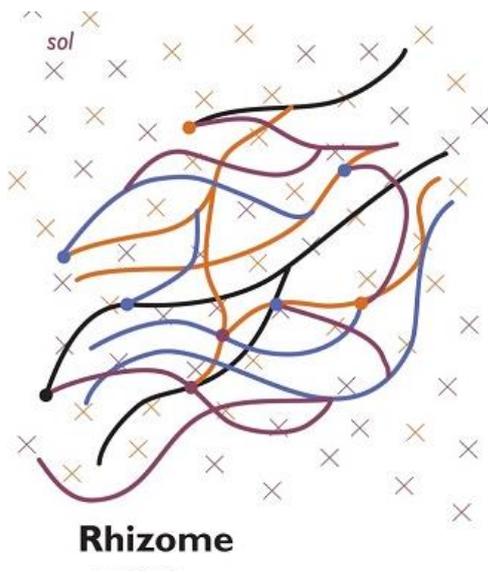


Figure 32, Figure du Rhizome utilisée pour qualifier des luttes contre la métropole lors d'un évènement scientifique à l'Université de Nantes.

La figure du réseau est largement mobilisée par les membres qui l'associent parfois à des notions savantes, comme celle de « rhizome »¹ empruntée à Gilles Deleuze et Félix Guattari, (1976) (cf. figure 32). Elle est utilisée par l'une des membres de MEL – Clara, une des actrices-chercheuses de l'enquête – lors d'un évènement scientifique à l'Université de Nantes, lui permettant de qualifier une « cartographie réticulaire, fragmentaire des mobilisations informelles et souterraines. »². Selon Irène Pereira (2012), cette figure du rhizome » fait partie des outils théoriques utilisés de façon récurrente par les militants³.

¹ « Principe de connexion et d'hétérogénéité : n'importe quel point d'un rhizome peut être connecté avec n'importe quel autre [...] Principe de multiplicité : c'est seulement quand le multiple est effectivement traité comme substantif, multiplicité, qu'il n'a aucun rapport avec l'un comme sujet ou comme objet, comme réalité naturelle ou spirituelle, comme image et monde [...] 4^e Principe de rupture signifiante : contre les coupures trop signifiantes qui séparent les structures ou en traversent une. [...] 5^e et 6^e Principe de cartographie et de décalcomanie : un rhizome n'est justiciable d'aucun modèle structural ou génératif. » (Deleuze et Guattari, 1976, pp. 13-21).

² Notes de carnet prises lors de la présentation de Clara lors de la journée de l'Atlas Social de la Métropole Nantaise à l'IGARUN, université de Nantes, le 17 février 2020.

³ Le numéro « Trancher la ville » de la revue *Parades* qui s'attèle en partie à la métropole, dévoile aussi un attachement à une stratégie en « rhizome » : « Cette revue entre dans une logique de circulation. En la construisant,

Le réseau est aussi animé par une liste mail agissant comme un canal de discussion et de diffusion d'informations, une activité qui s'est poursuivie même lorsque plus aucunes réunions ne se tenaient physiquement. Pendant sa période d'activité, l'inter-collectif a fonctionné autour de réunions plénières et par commissions – organisation de réunions en groupes plus restreints et thématiques – ainsi déterminées :

1. Métropolisation, logique théorique.
2. Animations, événements : créer une table ronde en juin 2019 sur la thématique de l'urbanisation par exemple conférence gesticulée éducation populaire, contre la métropolisation de 2-3 jours, semaine de rencontre dans les différents lieux, faire des programmations communes (fêtes également).
3. Les ressources juridiques : création d'une banque de données sur des personnes compétentes pour défendre les actions de chacun (experts juridiques par exemple).
4. Chaque mouvement puisse faire un état des lieux de l'avancé de son projet et résumer en quelques lignes son histoire.
5. Réflexion sur un outils de communication commun.¹

L'intégration ou la participation des groupes et organisations à cet inter-collectif est basée sur la libre adhésion sous un mode informel. La souplesse de l'inter-collectif se constate aussi dans la manière dont les collectifs s'y impliquent selon leurs besoins et motivations. Cette conclusion nous rappelle les modes de fonctionnements et l'importance consacrée à l'horizontalité et à la démocratie interne des « collectifs localisés » tels que décrits dans la section précédente et qui composent la majorité des membres de MEL. Les collectifs du réseau y sont représentés par certains de leurs membres en réunion et renvoient à leur collectif des comptes rendus de ces plénières, comme le montre le celui du collectif des coteaux du Bois Hardy ci-dessous :

Réunion du 29/11/18 : au Café associatif La Dérive.

[...] Etaient présents : le collectif du Rififi, Le jardin des Ronces, l'Oasis du Cens, la commune de Chantenay, le CNCA, des membres de la ZAD, le mouvement de la Bottière, un élu de la France Insoumise pour le projet du CHU et Serge contre le projet industriel Nantes-Saint Nazaire. La plupart des membres ont le point commun d'être en réflexion ou en lutte contre l'urbanisation de Nantes Métropole. Les points intéressants :

- Carte géographique des jardins et lieux alternatifs. Ce qui nous

nous pensons pouvoir permettre que circulent des pratiques et des idées ; pouvoir occasionner leur mise en discussion ; et nous l'espérons, leur dépassement. [...] « Faire-rhizome » donc. Cette revue elle-même est entremêlée dans un réseau aux ramifications multiples qui pour la plupart nous sont pour le moment totalement inconnues. Elle est, pour le dire avec Deleuze et Guattari, une amorce de « tige », un « filament », un passage entre des mondes, « une ligne, surtout pas un point » » (Cellule de Désertion Active, 2018, p. 10).

¹ Extrait d'un compte rendu de la réunion Métropole en Luites du 29 novembre 2018 réalisé par des représentants du collectif du Bois Hardy pour le reste des membres.

permet de comprendre le fonctionnement des uns et des autres. Partager nos initiatives et la manière dont on les développe et/ou les défend.

- La volonté de tisser des ponts entre les différents mouvements. Partager des moments et connaissances/expériences.
- Ce regroupement pourrait permettre également, d'attirer d'autres personnes ou mouvements qui ont une vision commune de l'urbanisme et de la nature en ville.
- On a trouvé ce groupe bienveillant, cependant nous pensions qu'ils étaient plus avancés dans une organisation commune, alors qu'ils en sont aux balbutiements.
- Cela nous donne la possibilité de se solliciter en cas de besoin, pour des actions propres à nos jardins/lieux respectifs.¹

Comme on peut le lire dans cet extrait, MEL se construit comme un réseau dans lequel les collectifs proposent de partager des « connaissances/expériences » et mettent en commun des ressources pour renforcer leurs savoirs sur la ville et sur leurs stratégies de lutte. Le réseau s'apparente à un lieu d'autoformation collective dans lequel sont explorées tant les « logiques théoriques de la métropolisation » que des solutions concrètes pour répondre aux besoins des collectifs. Le collectif des coteaux du Bois Hardy a pu l'illustrer puisqu'il a fait l'objet d'une première tentative de mise en pratique des membres de la commission ressource autour d'un « cas pratique » permettant d'explorer des stratégies de lutte juridique. Le réseau s'institue alors comme un espace de « montée en généralité » par le partage des savoirs, ce qu'explique Clara :

En fait on se rend compte que notamment dans Métropole en Luttés donc qui est un réseau de luttes urbaines avec pleins de collectifs nantais, [...] il y a une inégalité dans la capacité d'agir face aux pouvoirs publics et donc les questions qu'on se posait c'était comment est-ce qu'on peut animer des outils qu'on se créerait entre nous pour pouvoir tous se les partager avec des ressources juridiques, des ressources notamment d'animation, parce qu'il faut faire vivre un réseau aussi et donc créer de l'interconnaissance, de la connaissance entre nous et donc du soutien aussi. Ce qui est intéressant c'est que dans la diversité des personnes qui sont présentes, tant sur les raisons d'agir, sur les objets que sur les lieux qui les questionnent, c'est qu'en fait on se retrouve tous face à la même question c'est à dire face à la métropole. On se rend compte qu'effectivement on est tous un peu décimés sur nos objets mais plus on parle, plus on se rend compte que c'est enfin, c'est les mêmes questions qu'on a à se poser, c'est les mêmes rapports qu'on a, disons, à mettre en avant.²

¹ Ibid.

² Extraits des propos de Clara lors du plateau radio organisé pendant le festival Superville vs. Métropolisation. Atelier Java, « *Allo la métropole ici la terre* », Superville, le 7 juillet 2019 [en ligne] URL : <https://soundcloud.com/atelierjava/sets/superville-4eme-edition> (consulté le 24 septembre 2024).

Néanmoins, cette organisation se réalise moyennant une série de compromis, comme celui de ne pas renoncer à ce qui fait l'identité de chaque collectif ou en respectant leur espace de prise de décision. MEL est donc composé de groupes qui conservent leur autonomie et leur indépendance au regard de ce qui est décidé dans la coalition. Parfois décrit comme un « réseau d'habitants »¹, c'est la figure du « collectif de collectifs » ou de « l'inter-collectif » qui revient pour le qualifier et qui semble être à l'origine d'une instabilité quant à sa fonction. Être un « collectif de collectifs » semble cantonner son activité à un rôle d'« animation » d'un réseau en organisant des festivals ou des soirées débats, comme le stipule son objectif affiché de : « [c]réer et renforcer les liens entre les collectifs de la ville de Nantes qui luttent contre les aménagements métropolitains imposés par Nantes Métropole et les collectifs qui tentent de se réappropriier la ville dans une perspective non marchande et inclusive »². Suite à la pandémie de COVID-19, MEL cesse son activité bien que les collectifs qui le composent n'aient pas disparus. Une coalition similaire de collectifs née à Grenoble dans cette même période.

2.2.1.2 Lutte Pour un Usage Collectif et Solidaire des Espaces (LUCSE) (Grenoble, 2021-2023)



Figure 33, Page de garde de la première brochure Habiter la Ville du collectif LUCSE. Source : LUCSE

Le collectif LUCSE est lui aussi un collectif issu d'une mise en réseau de différentes mobilisations de l'agglomération grenobloise (cf. figure 33). Le collectif se mobilise dans un premier temps contre Grenoble Alpes Métropole de manière indirecte, en se questionnant autour de l'un de ses opérateurs, l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL), acteur commun à la plupart des groupes qui s'associent pour la première fois en février 2021. L'association de plusieurs collectifs³ contre cette institution s'est faite par l'entremise du

¹ Mail d'un membre envoyé à la liste de diffusion Métropole en Luttés le 27 novembre 2018.

² Compte rendu de réunion, février 2019.

³ Les membres de l'*intersquat* – organisation informelle des squats de l'agglomération –, le collectif Avenir Des Terres mobilisé contre la destruction des jardins de la Buisserate, l'association Droit Au Logement impliqué dans

collectif du Chantier¹, alors menacé d'expulsion par l'EPFL en février 2021 et à l'origine d'une invitation par mail auprès de plusieurs groupes locaux. La plupart des membres à l'origine de LUCSE sont issus ou s'organisent dans des collectifs localisés. Ils ont aussi en commun une proximité avec le Centre Social le 38² et partagent de fortes préoccupations démocratiques au sein de leurs organisations³.

De la même manière que Métropole en Luites, le groupe grenoblois se crée à l'issue d'expériences passées qui déterminent l'alliance des collectifs. Avant la pandémie de COVID-19, des mobilisations contre la construction du centre commercial Neyrpic, l'agrandissement de l'autoroute A480 ou la destruction des Jardins de la Buisserate ont permis aux futurs membres de LUCSE de se rencontrer :

Lucas-LUCSE_{16/03/2022} A la Buisserate, [...] c'est des habitants et des habitantes du coin et de Grenoble qui sont allés se mobiliser là-bas, sans faire partie forcément de collectifs mais après ça a vite été rejoint par du monde et [...] il y avait vraiment une dynamique assez folle où il y avait genre des réunions à 50 personnes en septembre 2020, enfin c'était ouais... C'était assez incroyable et ça a été très fort en termes de mobilisation, parce que ça a créé de l'attachement à un lieu de rencontre, les gens se retrouvaient et du coup les réunions au 38 étaient très très nombreuses. Nous, dans notre histoire voilà, avec la répression et tout ça [...], ça a été vachement fort. Sans la Buisserate, il n'y aurait pas eu LUCSE non plus. [...] A la fin des jardins, il y avait un peu genre, tout le monde a été dégoutés, il y a eu vraiment un truc très violent pour plein de monde.

Suite à l'appel du Chantier, les premières réunions ont permis de faire « Maël-LUCSE_{16/03/2022} l'actualité des collectifs » et de lancer le groupe dans la préparation de temps publics d'interpellation ou d'autoformation sur l'urbanisme – rendez-vous de LUCSE, semaines d'action, etc. Le groupe décide aussi de s'investir dans la rédaction d'une brochure pour retranscrire leur critique des logiques de l'EPFL et de la Métro⁴. A l'image de Métropole en luites, les collectifs réunis visent la « montée en généralité » de leurs expériences par le partage de connaissances, ce que traduit le texte de présentation du collectif : « Le collectif LUCSE regroupe

l'occupation de l'ancienne cité ouvrière des Volets Verts, le squat d'artiste Dispel, le Centre Social occupé le 38 (cf. figure 28, p. 106 ; annexe 3).

¹ Collectif réunissant occupant un jardin en squat dans la commune de Fontaine à l'ouest de Grenoble. Il y organise une Matériauthèque – récupération de matériaux –, un jardin collectif et des repas partagés. Le collectif est expulsé en 2023.

² La plupart des réunions et des événements de LUCSE s'y déroulent et certains sont des membres actifs dans la gestion du lieu.

³ Attentifs à une distribution équitable de la parole entre tous les participants lors des réunions, mais aussi à la rotation des responsabilités, des dispositifs en petit groupe d'ateliers sont mis en place systématiquement, tout comme des commissions ou groupes de travail restreints.

⁴ LUCSE, « Pour la défense de nos espaces », *Habiter la ville*, n°1, avril 2021 [en ligne] URL : <https://lucse.gr/habiter-la-ville-1-pour-la-defense-de-nos-espaces/> (consulté le 24 septembre 2024).

des personnes déjà implantées dans des luttes ou pas, motivées par l'idée de défendre des lieux menacés, de décomposer les rouages de la grande et douloureuse machine urbanisante, et d'acquérir une vision globale des dynamiques en cours dans l'agglomération grenobloise »¹.

LUCSE agit aussi en endossant un rôle d'animation de temps publics : « Maël-LUCSE_{16/03/2022} Moi j'ai l'impression qu'il y a un rôle d'animation un petit peu, d'une certaine manière. Genre d'animer les espaces de lutte et peut-être de dynamisation [...], j'ai l'impression que les événements publics qu'on a fait ça a été [beaucoup] ça. ». Joanne l'exprime aussi clairement en pointant la diversité et l'isolement apparent des collectifs qui se mettent en réseau par « la Métro » :

Joanne-LUCSE_{10/10/2021} Ça peut aller des squats aux jardins ouvriers, enfin c'est très large. Il y a un truc de démontrer que la Mairie avec la Métro, elles peuvent lier tous ces collectifs qui n'avaient pas forcément de lien avec ça, qui n'étaient pas forcément en lien. Et le but de ce collectif c'est de faire du lien entre les collectifs, c'est de rassembler aussi sur ces questions qui nous concernent, tous et toutes et de porter aussi une parole commune sur les questions d'urbanisation.

Cette idée se retrouve aussi dans les propos de Lucas :

Lucas-LUCSE_{16/03/2022} J'ai l'impression qu'on a aussi, enfin le fait qu'on soit en lien avec pleins d'autres collectifs qui eux ont peut-être plus d'expertises sur des points précis, ça nous donne une position justement pas d'experts mais plutôt de... De mise en lien quoi. Et en fait, je crois que le thème de l'urbanisme il n'a pas été choisi par hasard, j'ai l'impression que c'était comme une forme peut-être d'opportunisme dans le sens où on a réalisé que ça reliait énormément de luttes, et pas seulement des luttes écolos, aussi des luttes liées au logement, des luttes liées... [...] On s'est rendu compte que ce thème là il reliait énormément de luttes différentes et du coup c'était l'occasion de s'en saisir.

Là encore, la question métropolitaine apparaît pertinente pour penser une coopération entre des groupes opposés à la même institution. Leur association autour de la question métropolitaine serait arrivée « comme une évidence », et « de manière logique » comme l'explique Lucas lors d'un entretien : « Lucas-LUCSE_{16/03/2022} En fait il faut qu'on fasse un lien et du coup qu'est-ce qu'on critique ? Et bien il faut qu'on critique les métropoles parce qu'en fait c'est ça le problème, de manière simpliste. ». Plus qu'une critique conceptualisée de la métropole et de la métropolisation, les membres de LUCSE souhaitent rassembler et organiser un réseau de solidarité :

¹ *Ibid.*

Lucas-LUCSE_{16/03/2022} Enfin pour moi c'était quelque chose d'assez complet [...] c'était un peu une direction autour de faire du lien avec différents collectifs, enfin différentes luttes et différents espaces en lutte, ou pas d'ailleurs, des espaces solidaires comme ça. De voir comment on pouvait relier tous ces trucs-là à la fois pour créer de la solidarité entre ces espaces et à la fois pour avoir un discours un peu commun en fait autour de la défense de ces lieux-là et de ces solidarités-là. Et à travers ça, des concepts qui sont très, très pertinents pour ce territoire comme la métropolisation, sont très vite apparus. [...] c'était plutôt l'idée de rassembler, autour de ces questions-là, et autour de la défense de ces lieux collectifs et solidaires, pour porter aussi ces questions dans l'espace public et dans les milieux militants, ou pas militants d'ailleurs.

A la différence de MEL toutefois, LUCSE devient au fil du temps un collectif en tant que tel, ce que souligne Joanne : « Joanne-LUCSE_{16/03/2022} C'est une alliance de collectifs qui petit à petit a donné un collectif à part entière ». C'est ce qui lui a permis de s'engager dans des mobilisations et des actions en son nom, notamment par l'organisation de la coordination STOP-Métrocâble contre le projet Métrocâble et la ZAC des Portes du Vercors. Elle a aussi été à l'initiative d'une Assemblée Générale écologiste et anticapitaliste plus tardivement¹ tout en poursuivant l'animation de rendez-vous publics. Cette organisation est aussi coûteuse en énergie, ce qui aura eu raison de la dynamique collective qui s'est arrêtée en 2023, sans que le groupe ne soit officiellement dissout.

Les deux coalitions formées à Nantes et à Grenoble sont relativement homogènes dans leur composition. Formées de collectifs localisés contre des projets urbains, elles rassemblent des groupes s'opposant ouvertement aux Métropoles institutionnelles autant qu'au phénomène de métropolisation – ou à l'urbanisation agressive – qu'elles confondent. Le territoire métropolitain, gouverné par un même ennemi institutionnel est identifié comme un moyen de porter les groupes à s'associer. Les institutions métropolitaines et leurs opérateurs offrent ainsi une *incarnation*² du phénomène de métropolisation auquel ils s'opposent. Ces coalitions procèdent aussi toutes deux d'une volonté commune de s'outiller de connaissances et de ressources pour se former, apprendre et comprendre les logiques urbaines qui sera explorée plus tard. D'autres formes d'associations peuvent aussi être repérées, notamment si l'on regarde les coordinations qui se constituent contre des projets urbains jugés représentatifs d'une politique d'attractivité métropolitaine.

¹ A laquelle participent d'autres organisations comme le DAL, le NPA, l'UCL, les Jeunes Insoumis, la CNT, PEP'S –, une inter-organisation à laquelle LUCSE participe en tant que collectif à part entière à partir de 2022.

² Au sens de la représentation concrète d'une abstraction.

2.2.2 Des coordinations contre des projets urbains métropolitains : l'ouverture aux organisations traditionnelles

D'autres formes d'alliances contestataires se tiennent plus particulièrement autour de projets urbains jugés représentatifs de la politique de métropolisation des exécutifs locaux. A Nantes, c'est le cas de la « plateforme » Stop Arbre aux Hérons (2021-2022), du collectif STOP-Transfert du CHU (2019-2021) ou encore du collectif Sauvons les Gohards animé par Nantes en Commun·e·s (2022-2024) (cf. figure 24 ; annexe 2). A Grenoble, c'est aussi le cas du collectif Action Neyrpic (2020-2022), du collectif Avenir Des Terres (2020), du collectif Alternatives à l'A480 (2018-2020) ou STOP-Métrocâble (2021-) (cf. figure 26, annexe 3). Elles diffèrent des regroupements précédents tant la composition des groupes est plus diverse et les objectifs plus circonstanciés autour de projets urbains à combattre. Parmi les différents noms que leur donne les acteurs¹, je garderai celui de coordination.

Lors de l'enquête, il est apparu que ces formes de regroupements permettent la participation d'associations fédérées, de syndicats et surtout de certains élus et représentants de partis politiques – essentiellement positionnés à gauche. Elles ont en effet donné lieu à des associations parfois surprenantes, comme dans le cas de la plateforme contre l'Arbre aux Hérons (cf. figure 34 ; annexe 3). Des membres de La France Insoumise (LFI) sont représentés au sein du collectif contre le transfert du CHU, la plateforme contre l'Arbre aux Hérons s'est créée à l'initiative des élus EELV et le collectif Sauvons les Gohards à l'initiative du mouvement Nantes en Commun·e·s. A Saint-Martin-d'Hères (Grenoble), des élus ou anciens élus écologistes animent le collectif Action Neyrpic. A Sassenage (Grenoble) des élus d'opposition à la mairie de Sassenage font partie des forces vives du collectif STOP-Métrocâble tandis que les élus UDI de la majorité ont pu à certains moments, coopérer avec les organisations contre le projet. Le tableau



Figure 34, La plateforme « Stop Arbre aux hérons » a été lancée officiellement vendredi 3 décembre 2021 lors d'une conférence de presse à Nantes. Source : Julien Sureau, 2021.

¹ Aussi nommées « collectifs » ou « plateforme » par les enquêtés.

disponible en annexe 3 permet de rendre compte de la diversité des groupes engagés au sein d'autres coordinations à Nantes et à Grenoble.

La présence des représentants de partis politiques ou d'élus surprend parfois tant la méfiance entretenue par certains groupes vis-à-vis de la politique institutionnelle est forte. Cette participation se réalise alors sous conditions : contre le Métrocâble à Sassenage, Marc, élu d'opposition au conseil municipal sur une liste citoyenne, aborde souvent à bas bruit son statut d' élu et s'engage plutôt en tant qu'habitant de la commune ; contre la construction du centre commercial Neyrpic à Saint-Martin-d'Hères, Agnès, ancienne élue écologiste et pilier du collectif, doit se défendre constamment de ne pas animer un groupe d'opposition à la mairie communiste ; contre l'Arbre aux Hérons à Nantes, les élus écologistes à Ville et à la Métropole à l'initiative de la plateforme, ont dû diversifier leurs invitations pour assurer la participation de certaines organisations. C'est le sens du témoignage de Noémie qui revient sur ses débuts :

Noémie-NEC_{29/11/2021} [N]ous, on n'a pas été invité officiellement, [...] mais ce qui fait qu'après il y a une élue qui revient me voir. Je lui ai dit, bah voilà, on n'a pas, enfin... [...] Nous on a été contacté par la Commune de Chantenay qui craint de se faire récupérer parce que vous n'invitez pas d'autres forces politiques [...]. Voilà je pense qu'on n'était pas officiellement invités à la première [réunion], on a été officiellement invité à la deuxième parce qu'ils se sont dit que c'était un peu dommage, mais nous aussi par ailleurs. Enfin ça rassure, Attac dit qu'ils ne feraient pas s'il n'y avait que EELV, enfin voilà, il y a plein d'acteurs qui ne veulent pas faire si tu n'as que EELV, ils ne veulent pas se faire récupérer.

La diversité des acteurs impliqués dans ces coordinations traduit la nécessité de réunir le plus de soutien possible pour favoriser la légitimité et prioriser une action collective efficace qui vise quasi systématiquement l'abandon d'un projet. La diversité des groupes réunis peut parfois mener à une perte de sens et oblige les acteurs à effectuer des recentrements politiques qui passent par la rupture. C'est le cas par exemple pour le collectif créé contre le transfert du CHU à Nantes, abandonné pour un nouveau collectif plus clairement marqué à gauche, qui ne verra finalement pas le jour : « Noémie-NEC_{29/11/2021} [I]l y avait la droite qui était dans le collectif et on s'est dit bah que non, il fallait qu'on élargisse sur la gauche et que dans un contexte de présidentielle et tout, ça allait devenir insupportable quoi. Donc on a mis en pause [...] le collectif Stop-Transfert pour mettre de l'énergie sur un autre truc ». Cette efficacité contestataire se réalise toutefois dans le cadre des réunions régulières qui sont les lieux-moments de prises de décision. Des stratégies et des tactiques communes sont définies entre des individus qui viennent la plupart du temps « mandatés » au nom de leur organisation. Dis autrement, leur participation n'implique pas toujours une dilution de l'identité des acteurs dans ces regroupements – bien que dans le cas du Métrocâble, des individus finissent par s'identifier comme militants de la coordination. Ils mettent en partage leurs propres réseaux, leurs canaux de diffusion et de

communication, leur public et leur audience ou des ressources matérielles et financières. Le témoignage du représentant de France Nature Environnement Isère participant à la coordination Avenir des Terres contre la destruction des Jardins de la Buisserate en 2020 peut l'illustrer :

Emile-FNE_{06/05/2021} Qu'est-ce qu'on a fait en pratique ? Là on a fait de la com donc on a entraîné l'implication des Amis de la Terre quand même d'ailleurs. Le fait qu'on participe, ça les a peut-être aidés. On a cosigné des courriers à la Mairie, à la Métro, donc on s'est engagé publiquement avec les articles sur le site. Du coup ça a été moi, j'ai dû prendre un peu la parole quand il y a eu France Bleu, ou je ne sais pas qui des petits médias locaux. Donc voilà on a affiché le soutien au projet, puis on a payé les plans, la reprographie.

Plus largement, l'implication d'associations nationales ou de partis, interrogent sur ce qui explique le fait qu'ils s'engagent contre un projet et pas un autre. Il semble pertinent de souligner que certains groupes combattent des projets en tant qu'ils apparaissent significatifs de la politique d'attractivité et de la métropolisation. C'est notamment depuis le projet urbain de Doulon-Gohards que NEC organise « *un front contre la métropolisation* »¹ en reliant la problématique de la destruction des terres agricoles à une « chaîne » de problèmes dus à l'attractivité et entraînant l'augmentation des prix des loyers, l'agrandissement des surfaces commerciales, la construction d'infrastructures de transports, etc. (cf. figure 35).

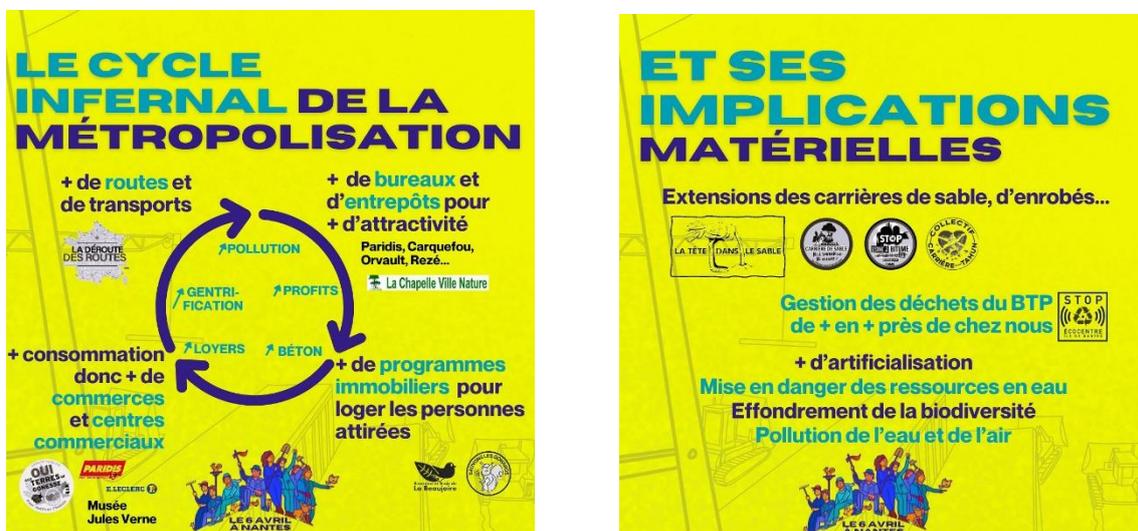


Figure 35, Campagne de Nantes en Commun-e-s contre la métropolisation. Source : NEC, 2023.

Ces coordinations témoignent de la tendance de certains mouvements de s'opposer à la métropolisation « par projet ». En s'adossant aux politiques de *marketing* urbain et aux images les plus diffusées, les acteurs semblent réagir à ces modalités de transformation spatiale qui ont des effets sur les formes de l'organisation collective. Dans notre enquête, il est apparu que ces

¹ Nantes en Commun-e-s, « La campagne du moment », *Nantes en Commun-e-s*, [en ligne] URL : <https://www.nantesencommun.org/> (consulté le 24 septembre 2024).

coordinations se forment majoritairement face à des projets d'ampleur sinon des projets « vitrine » des agendas métropolitains. Le nombre des organisations participantes à ces coordinations semble relatif à la place des projets contestés pour les exécutifs locaux. En effet, les organisations plus traditionnelles – associations, syndicats ou partis politiques –, dont l'action n'est pas située s'impliquent dans ces coordinations si elles leur permettent d'en articuler la critique avec un argumentaire plus large, rejoignant leur champ d'expertise – précarité, écologie, lutte anti-corruption, logement, transports en commun, etc. Les projets urbains, considérés comme représentatifs des politiques urbaines néolibérales ont la capacité de totaliser une série de causes à défendre. Le caractère « symbolique » des projets ciblés permet ainsi à toutes les organisations d'argumenter contre des méfaits à la fois situés et valables en d'autres lieux, qu'il s'agisse des objectifs d'attractivité, de mise en tourisme, des processus de gentrification, de privatisation du logement social, etc. Ces coordinations se forment contre des projets jugés emblématiques tout autant qu'elles participent à en faire les étendards d'un contre-récit. C'est ce que le collectif LUCSE nous donne à lire du projet de transport par câble auquel il s'oppose au sein de la coordination STOP-Métrocâble :

Le projet de Métrocâble, vitrine de la métropolisation à Grenoble

Les villes sont devenues des marques, et la métropole Grenobloise ne fait pas exception. Le processus de métropolisation s'accompagne de la mise en concurrence économique des grandes villes, qui vont chacune chercher à attirer un maximum de richesses et de spéculateurs financiers.

Dans cette course effrénée à l'attractivité, Grenoble se retrouve au coude-à-coude avec Lyon, sa principale concurrente sur le territoire régional. Pour se démarquer, elle mise sur sa spécialité, sa « marque de fabrique » : les hautes-technologies.

En effet depuis des années, Grenoble accueille sur sa « Presqu'île scientifique » un consortium toujours plus grand d'entreprises privées (ST-Microelectronics, Minatec, Siemens, Schneider Electric...), soutenus par des organismes de recherche publics (CEA, CNRS, Institut Laue-Langevin, Campus GIANT, etc). Mais cela ne suffit pas : pour rester compétitive face à ses concurrentes, la métropole doit continuer d'attirer à la fois les investisseurs, les entreprises, et leurs travailleurs, en particulier les ingénieurs et cadres.

Afin de booster son attractivité, Grenoble Alpes Métropole a créé sa propre marque, appelée Grenoble Alpes, « visant à fédérer les acteurs publics et privés de la région grenobloise pour contribuer à son rayonnement, sa notoriété, son attractivité et son hospitalité ». Cette marque incarne à elle seule la financiarisation de la ville et de son aménagement : ainsi, Grenoble Alpes présente chaque année son offre immobilière au SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprise) et au MIPIM (Marché International des Professionnels de l'Immobilier) pour « pour présenter les opportunités d'affaires aux professionnels de

l'immobilier ». C'est au MIPIM que le SMMAG (cité parmi les « premiers membres bienfaiteurs » de Grenoble Alpes) a fait en 2021 la promotion de son projet de Métrocâble.¹

A l'échelle de l'acteur, s'impliquer dans une coordination induit également des modes d'engagement particulier. Les participants s'y rendent pour la plupart en tant que représentant d'un collectif ou d'une organisation et il est difficile de s'y présenter en son nom, en tant qu'individu. Venir sans appartenir à une lutte, une association ou une organisation identifiée pouvant jeter le soupçon. Une discussion informelle lors d'un rassemblement devant les locaux de Grenoble Alpes-Métropole du collectif STOP-Métrocâble permet de l'illustrer :

Compte rendu ethnographique n°2

Rassemblement du collectif Stop Métrocable devant les locaux de la Métropole Grenoble-Alpes, le 16 décembre 2022 à 10h place André Malraux, Grenoble

Malade du Covid, j'arrive à pied sur les coups de 9h30 munie d'un masque FFP2. Une bonne dizaine de militants sont debout devant l'entrée des nouveaux locaux de la Métro, des tracts à la main, qu'ils distribuent à l'arrivée de chaque élu. Le conseil métropolitain du jour doit émettre un avis environnemental sur le projet et les militants se mobilisent pour convaincre les élus au cas par cas pour qu'ils votent contre et dérogent à la « discipline de parti ». Le rassemblement se tient autour d'une table de camping sur laquelle est disposée de quoi prendre un petit déjeuner – gâteaux, viennoiseries, thermos de café et de thé. Comme d'ordinaire, tout vient du 38, mais cette fois-ci pas de « roue-lutte ». Deux banderoles encadrent la petite dizaine de militants qui forme un maigre regroupement dans le froid. Lorsque j'arrive, je me dirige vers Lucas et Moustic², puis je bavarde longuement avec Marc, élu d'opposition à la mairie de Sassenage et parmi les plus engagés de la coordination STOP-Métrocâble. Je prends le temps de regarder les militants discuter avec les élus qu'ils interpellent tour à tour à leur arrivée. Tout le monde se prend au jeu de les identifier, ce qui n'est pas toujours facile. Absente ces derniers mois, certains membres me sont inconnus. Dans cette matinée froide faite de bavardages, je finis par me faire interpeler par une fille qui veut me distribuer un tract. Je me présente à elle comme doctorante en enquête et lui demande son prénom en retour. Elle s'appelle Aline, elle est là depuis quelques mois et vient au nom d'Alternatiba. Quentin, membre de la même organisation n'a pas l'air d'accord du tout et la reprend gentiment : « *Mais, tu fais pas du tout partie d'Alternatiba !* ». Détendue, elle rigole et

¹ LUCSE, « Invitation du collectif LUCSE à participer à l'Enquête Publique », LUCSE, mis en ligne le 12 décembre 2023 [en ligne] URL : <https://lucse.gr/> (consulté le 8 octobre 2024).

² *Blase* ou nom d'emprunt d'une militante.

argumente : « Bah oui mais bon il faut me comprendre, il faut bien que je dise quelque chose, c'est pas facile de venir et de se présenter quand tu n'appartiens à aucune orga ». Elle ironise en précisant « Je considérais qu'en ayant pris ma carte d'adhésion au bar de la BASE je pouvais dire que je faisais partie de l'asso... »¹. Quentin poursuit et avoue en aparté qu'il a été vraiment surpris la première fois qu'Aline s'est présentée en réunion.

Ces coordinations réunissent des groupes divers sur un temps limité : elles apparaissent et disparaissent notamment une fois la lutte gagnée ou perdue. Néanmoins, comme on a pu le lire précédemment, elles représentent aussi des expériences marquantes pour des individus qui s'y socialisent et y ont fait leurs armes. La Buisserate reste pour les membres de LUCSE une mobilisation marquante et dont ils ont gardé en mémoire les liens constitués au cours de l'action coordonnée et qu'ils mettent à profit dans d'autres expériences. C'est à ces circulations que je vais désormais m'intéresser.

2.3 Circulations et figures d'expertises : une affaire de savoirs

Ces affichages et formalisations de réseaux d'acteurs contre la métropole ne surviennent pas par enchantement. Comme l'explique Bruno Latour, « *une idée, même géniale, même salvatrice, ne se déplace jamais seule. Il faut une force qui vienne la chercher, s'en empare pour ses propres motifs, la déplace et, peut-être, la trahisse.* » (Latour, 1984, p. 21). C'est le cas de perspectives critiques de la métropolisation qui se trouvent véhiculées par des agents qui sont autant de vecteurs de circulation d'idées, de modèles ou de positionnements. L'enquête révèle que certains acteurs et objets permettent des passages décisifs vers une « montée en conflictualité » à l'échelle métropolitaine. Ce passage peut se faire via des individus qui endossent des rôles nécessaires à la formation de coalitions par le biais d'un travail « d'intermédiation ». Ces sujets complexes se transmettent aussi théoriquement, nécessitant que certains acteurs se fassent vulgarisateurs et passeurs de notions grâce à leur bagage intellectuel ou leurs expériences professionnelles. C'est le cas de personnages clés, évoluant et se socialisant dans des mondes universitaires ou professionnels spécifiques. Entre les groupes, circulent également des objets « hybrides », produits de contrebandes entre les univers savants et militants (Siméant, 2002). Les modes de communication comme les outils numériques qui supportent et orientent les échanges entre les groupes sont aussi à explorer.

¹ Précisons que la carte d'adhésion est nécessaire pour consommer au bar de la BASE d'Alternatiba mais qu'elle ne transforme pas le visiteur en militant.

2.3.1 Des *leaderships*

Le pouvoir de l'intermédiation

Marco Diani, dans son chapitre d'ouvrage *Leaders or Brokers, Positions and Influence in Social Movement Networks* (2003)¹ entreprend une analyse des « opérateurs de liens » entre des groupes et organisations composant le mouvement écologiste à Milan dans les années 1980. Son analyse s'inscrit dans celle des Nouveaux Mouvements Sociaux (NMS) théorisés par Alberto Melucci ou encore Alain Touraine. Ces groupes composent un mouvement fait de différents groupes, à la fois indépendants les uns des autres et à l'échelle de l'individu et dont la particularité tient au fait qu'ils rejettent fortement les formes de *leadership* autoritaire (Diani, 2003). Néanmoins, il fait apparaître que les besoins en termes de coordination subsistent et de représentation publique subsistent. En ce sens, l'auteur repère que l'apparition des NMS opère une transformation du rôle même de *leader*. Au-delà d'impliquer le simple « *contrôle d'une organisation unifiée ou la reconnaissance explicite du charisme de la part des adeptes* » (p. 106), un acteur peut apparaître influent par le biais de compétences plus discrètes, notamment par ses relations lui permettant de se positionner « *au centre d'échanges de ressources pratiques et symboliques entre organisations de mouvements* » (*ibid.*). Il propose alors de centrer l'analyse sur les divers degrés d'influence des acteurs. Cette dernière peut être saisie depuis l'activité de persuasion permettant « *de promouvoir le travail de coalition entre organisations de mouvements* », « *la création d'alliance* » ou

« *l'intermédiation entre les différents secteurs d'un mouvement* » (*ibid.*). Il leur donne le nom de *brokers*² qu'il définit comme des « *acteurs mettant en relation d'autres acteurs qui ne sont pas directement liés les uns aux autres* » (p. 107). Cette analyse de réseau est certes dépendante des travaux sur les Nouveaux Mouvements Sociaux et les Organisations de Mouvement Social. Toutefois elle aboutit à une conclusion qui paraît féconde pour l'analyse et l'interprétation de données ethnographiques, notamment celle d'interroger le rôle des réseaux de sociabilité et notamment des *submerged linkages* – liens informels – entre acteurs, qui confère à certains individus un pouvoir leur permettant d'orienter la perception, ces liens reflétant également : « *la façon dont les militants perçoivent les différentes mobilisations comme proches ou, tout du moins, comme mutuellement compatibles.* » (Diani, 2003, p. 108). En créant des terrains favorables à la coopération entre acteurs, cette intermédiation est conçue comme un pouvoir dans une société « en réseau ». C'est aussi ce que traduit le concept de « *marginal sécant* » développé par Michel Crozier et Erhard Friedberg dans des cadres institutionnels : « *un acteur qui est partie prenante dans plusieurs systèmes d'action en relation les uns avec les autres et qui peut, de ce fait, jouer un rôle indispensable d'intermédiaire et d'interprète entre des logiques d'actions différentes, voire contradictoires.* » (Crozier et Friedberg, 1977).

Comme je l'ai décrit précédemment, les groupes et organisations qui animent la critique métropolitaine sont le plus souvent des collectifs mobilisés localement, dont les causes sont

¹ Les passages de l'anglais au français sont issus de ma traduction.

² Littéralement « courtier » mais préférons les termes d' « intermédiaire » ou de « passeur ».

parfois irréductibles aux contextes de projets urbains et aux attachements qui sont à la source de leur engagement. Convaincre ces groupes de consacrer une partie de leurs ressources pour former des alliances nécessite donc des efforts d'intermédiation. En ce sens, la figure d'intermédiaire ou de « passeur » est pertinente et se manifeste de différentes manières sur les terrains. Je peux distinguer ici les acteurs qui cumulent des liens entre les groupes animant des mobilisations au sein même des métropoles étudiées, dans le temps et dans l'espace, des acteurs dont l'influence dépend des connexions qu'ils possèdent avec des « modèles » de luttes, qui font référence dans le milieu considéré.

2.3.1.1 Des acteurs multi-positionnés

Compte rendu ethnographique n°3

Discussion téléphonique avec Clara, juin 2019, Nantes

Un après-midi je reçois un appel de Clara sur mon portable. Nous nous connaissons à peine mais nous nous croisons à de nombreuses occasions. A force de se voir dans certains événements, on a échangé un peu sur nos parcours et nos thèses. Elle voudrait des informations sur les lois et les enjeux légaux relatifs à la participation des habitants et plus particulièrement sur la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). C'est au sujet du collectif contre le Transfert du CHU, elle me dit que le collectif est ouvert et que je peux m'y intégrer, si je veux donner un coup de main. Elle entame actuellement un chantier pour relever toutes les contributions au PLU métropolitain mis en application en janvier de la même année. Clara en profitera pour me demander si je ne serai pas en mesure d'orienter l'association à laquelle j'appartiens pour qu'elle s'engage aux côtés des habitants du Village de la Bernardière¹. Petit collectif de logements sociaux – maisons de plein pieds – à proximité du Bois Hardy et menacé de destruction, elle suppose que cette lutte devrait m'intéresser pour ma thèse et pour l'association. Le village est de surcroît relativement isolé et la situation apparaît urgente, l'expulsion est imminente. Je suis un peu embêtée, je ne peux pas répondre seule à cette demande.

Les figures d'intermédiaires peuvent se déceler dans un premier temps chez des acteurs qui apparaissent influents par le cumul des expériences militantes sinon leur multi-positionnalité². Ces acteurs se distinguent par le nombre important de connexions qu'ils ont en capacité de déployer et la teneur des informations qu'ils détiennent sur un nombre conséquent de mobilisations en cours. Cette dimension leur procure une aisance pour se mouvoir avec

¹ Petit collectif de maisons en bord de rocade appartenant au bailleur social Nantes Habitat et en voie de destruction, à proximité du Bois Hardy (cf. annexe 2).

² Certains ont posé plus récemment le terme de « polymilitantisme » pour évoquer ces engagements multi-situés (Djament, 2024).

facilité entre plusieurs groupes et les relier. L'appel de Clara relaté dans le compte-rendu ci-dessous identifie la façon dont j'ai moi-même été prise dans ces jeux de connexions. Cette figure d'acteur circulant à travers les mobilisations pour les mettre en lien convient à Clara qui occupe une place centrale dans les coalitions d'acteurs nantais, par son rôle dans l'animation des réunions de Métropole en Luttés et sa multi-positionnalité par sa participation à différents collectifs. En enquête auprès de Nantes en Commun-e-s (Mehtali et Rivière, 2022) et membre du Jardin des Ronces, elle participe également à l'écriture de cartes et de livres au sein du collectif PUMA. Comme le révèle l'extrait précédent, elle a sa place au sein des collectifs Stop-Transfert CHU et des habitants du Village de la Bernardière. Elle s'est aussi engagée dans l'écriture des questionnements de fond du festival Superville 4 en juillet 2019 nommé *Superville vs. Métropolisation* ou dans l'organisation de la *Manifest'action des luttés de l'ouest* en février 2020. Elle se déplace également elle-même auprès des différents collectifs pour assurer cette mise en réseau, comme lorsqu'elle se rend personnellement à une réunion du collectif des Coteaux du Bois Hardy pour présenter le festival organisé par Métropole en Luttés et proposer aux membres d'y participer. Sa présence lui a permis de se présenter au groupe, d'expliquer de vive voix le rôle de l'inter-collectif et le programme de l'évènement. Elle entretient aussi des liens de proximité avec des militants et est informée des actualités des mobilisations en cours. Elle possède en cela une connaissance fine du jeu d'acteur et accède au *off* des liens entre organisations. Ces informations sont nécessaires pour s'orienter au sein d'un ensemble et former des alliances, comme en rend compte un de ses témoignages dans un entretien offert à Elsa Goujon :

Et du coup dans les modèles qui sont assez intéressants par exemple Zad de Notre-Dame-des-Landes / Carnet, dans nos représentations, on peut s'imaginer que globalement c'est les mêmes personnes. Concrètement, sur le terrain, ce ne sont pas du tout les mêmes personnes, pourquoi ? Parce qu'il y a des conflits qui sont hérités intergroupe depuis assez longtemps. Pour vraiment te donner une date, ça date depuis 1977-1984, ce qui fait qu'il y a des groupes qui ne peuvent plus se... [...] Ce qui fait qu'il y a des coalitions qui sont compliquées. (Goujon, 2021, p. 290)

Cette place est aussi liée à son appartenance à des groupes valorisés au sein de cet ensemble comme le Jardin des Ronces, considéré comme un modèle par certains groupes locaux. Cette identification lui confère une influence qui se trouve mise en action par le rôle de représentation qu'elle peut parfois endosser. En effet, Clara répond à des invitations à témoigner au nom de ce collectif lors d'évènements publics et son activité de recherche (cf. *infra*) et ses compétences lui permettent de jouer un rôle de représentation et d'être identifiée localement,

voire au-delà¹. C'est aussi parfois lors d'échanges informels que des arguments et orientations peuvent se jouer.

Ce rôle est aussi marquant pour des acteurs qui cumulent des expériences militantes dans le temps. C'est notamment dans le cadre des « coordinations » comme celle contre le Métrocâble que se distingue ce rôle chez les membres de LUCSE – plus particulièrement pour le quatuor formé par Maël, Lucas, Joanne et Céleste (cf. *infra*). En effet, les « coordinations » explorées précédemment, nécessitent un travail d'animation et d'agencement des forces. Ce rôle est endossé par des acteurs activement mobilisés et qui connaissent le mieux le contexte local. Au sein de la coordination STOP-Métrocâble, les membres de LUCSE disent assumer cette charge, bien que ce soit par défaut tant elle entre en contradiction avec leurs principes démocratiques :

Lucas-LUCSE_{16/03/2022} On était plusieurs à être soit à XR², soit à Alternatiba, on est au 38, tout ça. En fait quand on lance un truc aussi, on se retrouve vite à : "ah ok vous avez une liste de contacts presse ?", "ah vous avez la liste de trucs" et forcément il y a un peu un truc de dire "oui oui, bah nous c'est facile on a l'habitude de le faire quoi". Mais comme t'appartiens à un cercle militant quoi, il y a un peu de centralisation, d'accès facile. [...] Et du coup on se retrouve à faire réseau, et encore une fois à concentrer un peu le pouvoir et à centraliser ça. Ce n'est pas évident parce que clairement en fait, c'est vrai que par exemple sur le Métrocable, alors c'est cool parce que là sur le Métrocable il y a des gens plus militants aussi qui viennent, qui amènent aussi un peu ces réseaux, ces connaissances, mais sinon c'est vrai que tu te retrouves vite à dire "Oui ok bah l'impression on fera ça à Fluo, du coup nous on va le faire", heu... " Ha ba les contacts oui on a déjà notre liste, donc on va le faire" (*rires*). En fait tu as un peu cet automatisme, on a déjà notre petit package, notre petit kit, kit-événement, kit-lutte.

Encart biographique n°2 : Lucas, Joanne, Maël et Céleste, les « écolos-radicaux »

Le quatuor de LUCSE est aussi un groupe d'amis, Lucas et Joanne sont mêmes colocataires. D'âges à peu près similaires (la vingtaine), ils sont aussi plus ou moins en questionnements ou en reconversions sur leur pratique professionnelle. Après des études de Sciences Politiques à Lyon, Lucas se reconvertit dans la charpente, qui est aussi le métier de Céleste. Joanne a travaillé en tant qu'Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap (AESH) et Maël quant à lui, a suivi un cursus de biologie à l'université avant de devenir animateur, puis de commencer une formation de guide de haute montagne. Avant de passer par Extinction Rebellion (XR), Lucas était en service

¹ Des liens d'interconnaissances se font jusqu'à Grenoble où lors d'une discussion avec Cédric, membre du Quartier Libre des Lentillères (Dijon), les compétences et le travail de Clara sur la métropolisation à Nantes sont reconnues.

² Extinction Rébellion

civique à Alternatiba, où il a participé à la mise en place de la BASE – recherche de lieux et de subventions. Il a aussi participé activement avec Joanne, au collectif Action Neyrpic, avant qu'ils ne rencontrent les autres membres de LUCSE à la Buisserate. Ils y ont rencontré les membres de FNE-Isère, des Amis de la Terre, certains élus EELV, et d'autres activistes du milieu squat. Certains ont été sujet à de la répression policière et ont subi des mesures d'éloignement pendant plusieurs mois. Après la destruction des Jardins de la Buisserate, ils décident de s'investir dans le collectif LUCSE. Tous membres ou proches du Centre Social le 38, Lucas participe activement aux travaux de remise aux normes depuis le conventionnement du lieu en 2022. Ils se revendiquent de l'écologie radicale et du mouvement « anti-tech », cherchant à relier les luttes écologistes avec la lutte des classes. Ils sont ainsi inspirés et influencés par le mouvement des Soulèvements de la Terre et participent à plusieurs rendez-vous nationaux. Ils sont aussi connectés et inspirés par des lieux tels que les Lentillères à Dijon où certains ont pu se rendre pour aider à des chantiers collectifs. Leur engagement est aussi inspiré des luttes paysannes – Atelier Paysan et Confédération Paysanne – et ils s'investissent avec d'autres amis dans la culture de champs collectifs dans une commune de la métropole – qu'ils appellent familièrement le « champ-co ». Volontaires et avertis, les personnes rencontrées lors de l'enquête leur reconnaissent leur engagement, leur rigueur et leur efficacité.



Figure 36, Image de la première réunion de coordination contre le projet de Métrocâble organisée par le collectif LUCSE, le 31 janvier 2021 à la MJC de Fontaine. Lucas de dos au premier plan, tente de réguler les échanges en levant la main. Source : Dauphiné Libéré, 2021.

2.3.1.2 Des acteurs en prise avec des modèles militants et des réseaux à l'échelle nationale

Compte rendu ethnographique n°4

Réunion plénière de LUCSE suite à la vélorution du 17 avril 2021, le 21 avril 2021, au centre social le 38, Grenoble.

La vélorution du 17 avril 2021 a été l'occasion d'une grande réunion de « débrief », une semaine après l'évènement, sur la terrasse du 38. Une trentaine de personnes y participent, représentant toute la diversité des organisations et des groupes ayant pris part à la manifestation : associations environnementales, syndicats de la culture, groupes libertaires, artistes, collectifs contre des projets urbains, etc. La réunion est animée par Joanne et Lisa, qui expriment avec un peu d'agacement le besoin de se lancer, de partager les tâches, arbitrer des lignes politiques claires pour poursuivre ensemble. L'heure est à la création officielle du collectif et les acteurs se posent des questions fondamentales comme : « *Qu'est-ce qu'on fait maintenant ?* » ; « *Doit-on porter des actions ?* » ; « *Entrer en contact avec d'autres groupes d'habitants oui, mais pour quoi faire et comment ?* ». Mickael, militant du Centre Social, est arrivé en retard et n'a pas encore pris le temps de se présenter. Il prend toutefois la parole sur un registre différent des autres participants. Depuis son expérience à Genève, par ailleurs considérée comme une place forte du mouvement squat, il évoque le collectif Prenons la Ville et se lance dans une mise en perspective historique : « *C'est important de regarder ce qui s'est déjà passé ailleurs. Ce que vous essayez de mettre en place moi ça me rappelle particulièrement le collectif Prenons la Ville, à Genève, qui n'est pas très vieux, enfin ça fonctionnait encore il y a 3 ou 4 ans, et qui se définissait comme un mouvement d'occupation. En gros ça allait des squatters jusqu'aux membres du PS. Bon le PS qui n'est pas le même en Suisse que chez nous. Bref, ce collectif il permettait de regrouper des associations de quartier en lutte contre des projets particuliers mais aussi des associations plus traditionnelles avec des collectifs autonomes, etc. Il y a eu 5 manifs à l'appel de comités unitaires dont 2 qui ont permis des occupations. Quand je vous parle de manifs, c'est des manifs à plus de 1000 personnes quoi ! Alors qu'en Suisse ils n'ont pas du tout l'habitude de faire des manifs comme nous. Ils ont réussi en faisant un travail de fond, d'analyse et une liste de revendications avec des trucs plus globaux et qui s'opposaient à des projets par actions. Ça peut faire partie des exemples à regarder. Il y avait en tout, plus de 60 organisations signataires et ils avaient avec eux ce qui serait chez nous la Fédération des Unions de Quartier, le CLUQ. Bon ici à Grenoble, ça paraît impossible vu les différences de pratiques et d'ancrages politiques.* »

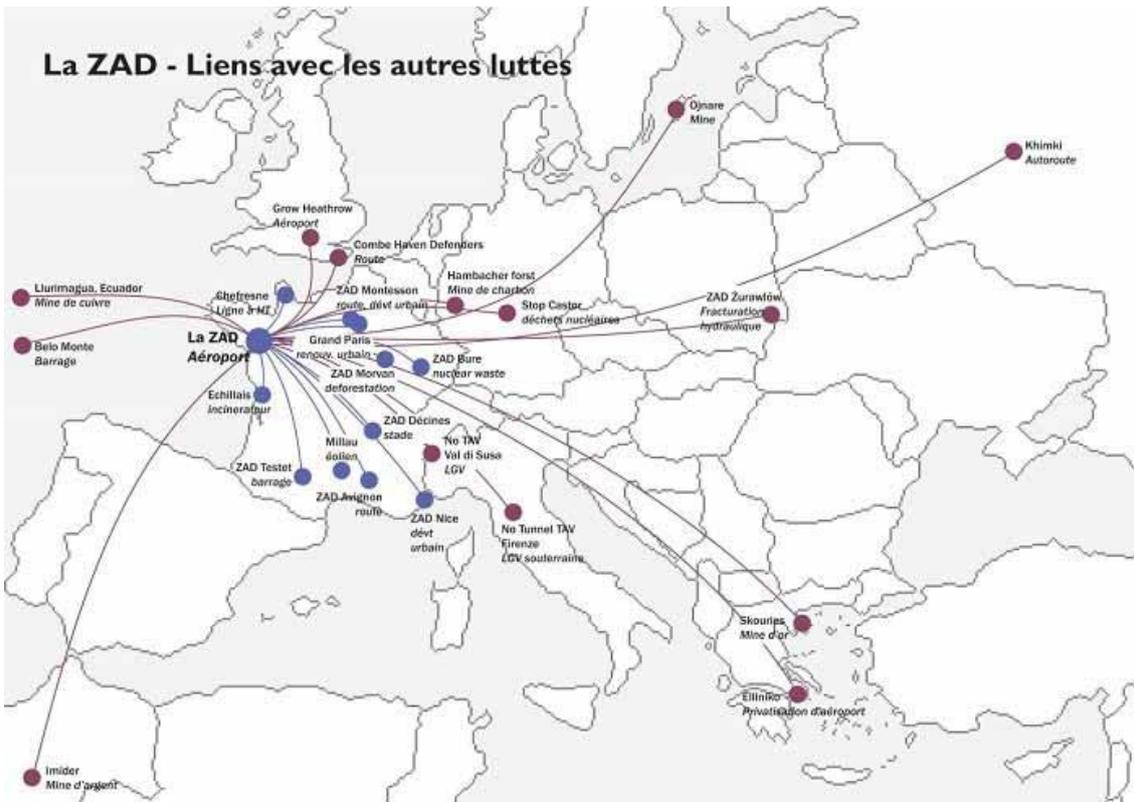


Figure 37, La ZAD - Liens avec les autres luttes. Source : Diane Robert, 2014

Certaines mobilisations jouent un rôle de modèle et résonnent à des échelles qui transcendent les contextes étudiés. Elles peuvent rappeler la figure du « grand » dans un monde *connexioniste* dont témoignent Luc Boltanski et Eve Chiapello (1999). Faire appel à des exemples extra-territoriaux offre aux groupes d'établir des analogies en termes de positionnements politiques et de s'identifier à des courants. Ces ponts, souvent entrepris par les réseaux de connaissances à l'échelle individuelle, appellent à un réseau d'influence élargi propre aux luttes contre les GPII, comme l'explique Diane Robert¹ (cf. figure 41) mais aussi Serge Quadrupani à propos de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes :

Sa trajectoire, parmi tant d'autres, paraissait illustrer le lien entre les luttes d'opposition aux Grands Projets Inutiles et Imposés, [...] comme si elles n'étaient pas uniquement déterminées par leur situation locale spécifique, mais insérées dans un enchevêtrement complexe d'échanges, d'interdépendances, d'influences avec les autres luttes. Un enchevêtrement déployé sur le territoire du continent, voire du monde. (2019, p. 102)

Certains acteurs se trouvent alors en « position d'influence » parce qu'ils possèdent de précieuses connexions avec des réseaux crédités ou faisant autorité dans le milieu. Cela peut

¹ Diane Robert, *Les mouvements sociaux opposés aux grands projets inutiles imposés. Un rhizome en lutte contre le néolibéralisme ?*, 2014 [en ligne] URL : http://www.pcscp.org/IMG/pdf/mouvements_sociaux_anti_gpii.pdf (consulté le 24 septembre 2024).

passer par des liens entretenus avec des « modèles » de luttes victorieuses ou emblématiques, comme peuvent l'être le réseau Prenons la Ville évoqué par Mickael, ou bien la ZAD-NDDL, le Quartier Libre des Lentillères à Dijon (cf. prologue) ou encore la lutte de la Plaine¹ à Marseille. Cela peut aussi passer par des liens entretenus avec des réseaux à l'échelle nationale, tels les Soulèvements de la Terre² (SLT) ou le réseau Reprise de Terre³ (RDT). Ces exemples sont inscrits dans un corpus d'expériences de luttes contre les GPII, des modèles victorieux du mouvement squat mais aussi de groupes agissant dans les courants de l'écologie politique radicale. Exemplaaires pour les acteurs à plusieurs titres, elles sont racontées par des acteurs qui les ont vécues de l'intérieur, en connaissent les détails et les principaux protagonistes. Ceux qui ont le plus de connexions à ces modèles apparaissent les plus influents dans les réseaux qui prennent part à la critique métropolitaine. Ils permettent par ailleurs à certains comme Mickael, d'agir comme des « formateurs ».

Encart biographique n°3 : Mickael, l'expert militant

Mickael est un des piliers du Centre Social le 38 et peut-être le dernier d'une génération de « fondateurs », bien qu'il soit arrivé à Grenoble après l'ouverture du lieu. Il ne se définit pas comme faisant partie des « paranos » du milieu militant mais son prénom est un blase, un nom d'emprunt. Dès notre première rencontre, il m'a demandé si nous connaissions des militants en commun à la ZAD-NDDL dans laquelle il a un peu vécu. Mickael n'a pas fait d'études longues. Sans être si multi-positionné que cela, il connaît toutefois beaucoup de mobilisations en cours. Il consacre toutes ses forces et son engagement au Centre Social le 38. Il nous confiera un jour que son objectif principal depuis son arrivée à Grenoble, était de participer à créer un lieu qui tienne dans le temps. Il s'est ainsi particulièrement engagé dans les pourparlers avec la mairie pour son conventionnement, des négociations qu'il avait déjà expérimentées dans une expérience antérieure. Mickael est en effet passé par des aventures militantes reconnues, au nom desquelles

¹ Mobilisation contre le réaménagement de la place Jean Jaurès à Marseille, dans le quartier de la Plaine, considérée comme un projet de gentrification, menaçant les équilibres sociaux par la hausse des prix des loyers ou la transformation du marché. La ZAD y installe une charpente lors d'une grande manifestation organisée en 2018 contre la clôture de la place par des murs de béton de 2 mètres de haut. La mobilisation échoue cependant à empêcher les travaux mais la mobilisation devient une référence pour les militants rencontrés. Le film *La Bataille de la Plaine* en documente la lutte.

² Mouvement politique français regroupant depuis 2021 différentes organisations – associations, collectifs, syndicats, etc. – engagés dans la lutte contre les GPII. Les Soulèvements de la Terre s'inscrivent dans une logique d'action directe et non-violente par de grands rassemblements nationaux. Le plus médiatisés d'entre eux fut le rassemblement contre les Mégas-bassines à Sainte-Soline en mars 2023 où les activistes ont subi une très forte répression.

³ Réseau militant pour la défense des terres agricoles et naturelles contre l'accaparement, la spéculation foncière, et l'industrialisation de l'agriculture. Il s'inscrit dans une dynamique de résistance et de soutien à des projets de réappropriation collective, de « réensauvagement » ou de cultures paysannes en regroupant des syndicats et des organisations comme la Confédération Paysanne ou l'Atelier Paysan. Il réfléchit par exemple à une Sécurité Sociale de l'Alimentation.

il prend parfois la parole : la ZAD-NDDL et les Lentillères à Dijon notamment. C'est depuis ces expériences qu'il se positionne souvent dans les réunions de LUCSE auxquelles il participe de temps en temps, le plus souvent à l'occasion des week-ends de réflexion et des événements publics. Il est aussi engagé dans le collectif Erosions, dédié à l'organisation d'un cycle de conférences annuel sur l'écologie politique et radicale qui permet d'inviter des personnalités militantes et intellectuelles venues d'ailleurs. Sa position de leader est perceptible par l'influence importante qu'il peut exercer parfois, en recourant à ces expériences marquantes ou à des théories politiques.

Ces connexions passent par le biais des liens interpersonnels et de proximité de certains militants qui ont vécu ou croisé ces expériences dans leur parcours. C'est le cas de Mickael à Grenoble (cf. *supra*) qui tire son influence d'une expérience politique longue. Il se définit lui-même comme un « vieux » militant :

Mickael-3806/03/2023 Enfin moi, pour le coup, j'ai un parcours plutôt de longue période dans les milieux politiques très... Enfin identifiés comme très radicaux quoi. Et souvent on a du mal à vieillir dans ces milieux-là parce que ce n'est pas très évident de vieillir politiquement dans des marges quoi, et que pour le coup, le côté plus ancré, plus stable, moins hors sol du [Centre Social le 38], m'a redonné une capacité d'agir que j'étais peut-être en train de perdre alors que j'avais la trentaine à ce moment-là.

L'ancienneté de Mickael et son parcours dans des luttes modèles lui confèrent une certaine autorité au sein des militants grenoblois. Cette dernière se traduit notamment par une position de formateur lui permettant de penser son engagement en termes de transmission. C'est dans ce cadre qu'il s'est donné comme objectif de mettre en place le « cycle d'écologie politique » *Erosions*. Ce rendez-vous annuel permet d'inviter des représentants de luttes modèles, des collectifs amis, des chercheurs ou des intellectuels. Il est un support pour maintenir et activer des connexions avec des modèles militants, comme en octobre 2021, d'inviter l'un des portes paroles de la lutte du Quartier Libre des Lentillères ou de rentrer en liens avec des chercheurs tel l'auteur de l'ouvrage *Les Métropoles Barbares* (Faburel, 2018)¹. Cet événement a aussi été l'occasion de faire intervenir des représentants du collectif Reprise de Terre en 2021 ou les Soulèvements de la Terre en 2022. Ces liens avec des réseaux à l'échelle nationale, sont l'occasion selon lui de « politiser » ou de « former » une catégorie de militants plus jeunes :

Mickael-3806/03/2023 – M : Je pense d'une manière très basique, [c'était pour] politiser la génération climat, sur des positions anticapitalistes et techno-critiques. [...] En analysant qu'il

¹ Dont la participation était prévue lors de la première édition du festival en 2020, annulée à cause du Covid.

y avait un peu un vide. [...] Et pour le coup j'ai un peu l'impression qu'on a trouvé notre public quoi. Il y a du monde qui vient au truc. Moi j'avoue, j'aspire assez à ce que tu vois, ça fasse partie des rendez-vous de l'année les prochaines années [...]. – Enquêtrice (E) : Ça permet d'inviter des gens ? – M : Ouais, c'est ça en fait. Ça continue à faire un peu un espace de réflexion autour de ces trucs-là, de mêler ça à quelques trucs de luttes qui se passent en même temps, voilà quoi, d'être source de formation et d'inspiration politique. [...] Je pense que le moment où on s'est dit qu'on voulait faire ça, c'était le moment où il y avait les marches climat, où il y avait 20 000 personnes dans les rues à Grenoble [...]. Bon ça a assez vite périclité, mais de fait avec pleins de gens qui ne vont pas habituellement en manif, et plein de jeunes qui font les grèves climat du vendredi, qui pour le coup sont tous un peu choux et en même temps, ils sont tous dans une espèce de bordel politique innommable où ils ont un milliard d'inspirations différentes sans aucune cohérence. Et du coup tu te dis bon bah peut-être que mon rôle de militant qui vieillit, ça va être d'accompagner en termes de ressources pratiques et idéologiques cette génération-là quoi.

Cette posture de « formateur » est ainsi mobilisée et mise en pratique depuis les liens entretenus avec des organisations ou des représentants de courants fortement crédités. Il prend la parole au nom des Lentillères à l'occasion d'une « Soirée de luttes contre la destruction des terres partout en France » organisée le 7 avril 2023 à Grenoble. Cette référence à des réseaux extérieurs que Mickael convoque et auquel il se réfère, traduit sa capacité à s'orienter et à orienter les autres politiquement. D'autres militants plus âgés comme Philippe à Grenoble ou Stéphane à Nantes ayant respectivement été des chevilles ouvrières de la lutte contre les démolitions à La Villeneuve à Grenoble et de celle contre la construction du stade YellowPark à Nantes, apparaissent aussi centraux pour ces raisons. Le rôle d'intermédiaire est lié à l'influence dont ils bénéficient et qui leur permet d'orienter ou de suggérer certaines alliances.

Comme il est possible de le lire au travers de ces quelques exemples, les liens entretenus avec une diversité de groupes et d'organisations sur les territoires considérés ou avec des réseaux plus larges permettent de forger des figures de légitimité et d'influence. Dans un paysage de mobilisations et d'acteurs en réseau, ces figures se construisent plutôt au travers du cumul des informations, de compétences sociales, et de connexions avec des groupes faisant autorité dans un milieu. Il s'agit de savoirs militants qui facilitent à certains acteurs les connexions entre groupes mais aussi de participer à la construction d'un argumentaire contre la métropole et la métropolisation. Ils autorisent dans les deux cas que puisse se réaliser un saut argumentatif ou cognitif pour des mobilisations locales.

2.3.2 Des expertises intellectuelles et techniques en circulation

Hervé-CRI15/12/2022 [O]n se rend compte, mais ça c'est un peu normal, c'est qu'en fait les gens ont une culture du phénomène ou de l'histoire de la ville qui est assez faible. Une culture politique de la même façon assez faible, une connaissance du fonctionnement des institutions assez faible. En gros, c'est des gens comme tout le monde quoi. Et comme tout le monde, les gens ils n'ont pas fait un master d'urbanisme pour connaître l'urbanisme, un master de Sciences Po pour connaître la politique, un master de... Voilà, il faudrait en collectionner 4 ou 5 pour savoir à peu près... Et puis bon, on voit bien que, comment dire... Le phénomène urbain est un phénomène relativement complexe quand même et que, pour être à peu près à l'aise dans cet univers-là, ben c'est loin d'être évident quoi. Les gens ont fait leur vie professionnelle, pour ceux qui l'ont terminé, ou sont dans leur vie professionnelle, pour ceux qui sont encore avec leurs préoccupations, ben qui sont liés à leur réseau, leur référence, leur temps libre, leur parcours, enfin voilà. Donc évidemment, les gens apparaissent sur certains points précis, d'une très grande naïveté [...], mais cette naïveté-là, on la partage tous sur d'autres points.

Comme le décrit Hervé, acteur principal du CRI, il est difficile pour la plupart des individus de se saisir des questions urbaines. La problématique métropolitaine en est une forme encore plus complexe, qui nécessite que des « passeurs » agissent pour en vulgariser certains aspects. L'enquête révèle que ce passage peut se faire de manière à la fois théorique et technique, par le biais d'acteurs issus des mondes professionnels de l'urbain – architectes, urbanistes, paysagistes, techniciens, etc. – ou académiques, tous deux représentatives des formes d'expertises¹, voire des « contre-expertises » militantes, terme utilisé pour « désigner un usage croissant de l'expertise par les mouvements sociaux, comme arme critique vis-à-vis du pouvoir politique et des institutions » (Mouchard, 2020, p. 258).

2.3.2.1 Des « acteurs-chercheurs »

Faire une étude sur les mondes militants c'est aussi constater que les enquêtés s'avèrent parfois plus savants que le chercheur. En effet, ils peuvent se saisir de travaux scientifiques et tendent à dépasser la proposition de Max Weber séparant « le savant et le politique » (1919). Selon Johanna Siméant-Germanos, cette thématique propre à l'action collective est le fait d'une « double herméneutique » tenant de « l'enrôlement effréné de théories savantes dans les contextes politiques [...], et [du] degré d'expertise croissant que manifestent non seulement les insiders [...]

¹ Définie comme la « production de savoir, caractérisée par un certain degré de technicité et investie dans un processus politique à des fins décisionnaires » (Castel, 1991 ; Trépos, 1996 cités par Mouchard, 2020). Nous croiserons d'autres formes d'« expertises profanes » (Doity, 2003) dans ce travail, portant sur des objets, des procédures ou des projets dans le cours de controverses situées.

mais aussi les challengers » (2002, p. 17).

La notion de métropolisation appelle des savoirs savants et hétérogènes pouvant solliciter des disciplines et des *titres* universitaires multiples (*ibid.*) – urbanisme, sciences politiques, économie, géographie, sociologie, anthropologie, etc. – derrières lesquelles se jouent des étiquettes, des légitimités et des hybridations entre savoirs savants et savoirs militants. L'enjeu de cette sous-partie est de montrer que la « montée en généralité » propre à la critique métropolitaine est aussi l'œuvre de ces croisements, c'est-à-dire d'acteurs connectés à des univers académiques, au sein desquels ils évoluent, s'orientent, acquièrent des connaissances et des positionnements critiques, mais aussi à partir desquels ils tissent des réseaux, constitutifs parfois de coulisses de l'enquête.

Univers savants et militants, des frontières mouvantes

Johanna Siméant-Germanos (2002) dans un propos de cadrage revenant sur un programme de recherche, posait la question suivante : « *un discours savant est-il tenu par un savant, défini par un contenu, ou enfin validé par l'espace dans lequel il s'inscrit ?* » (Siméant-Germanos, 2002, p. 17). En se demandant *comment* les discours savants circulent vers les univers militants, l'auteure distingue trois dimensions de l'usage des sciences en milieu militant qu'il paraît utile de résumer afin de rendre compte des similitudes ou des écarts entretenus avec certains acteurs de terrain. Dans un premier temps, elle repère que des discours peuvent être tenus par des savants utilisant leurs « titres à parler », « *sans que le contenu des discours lui-même ne renvoie à des canons scientifiques* » (Siméant-Germanos, 2002, p. 17). Selon elle, c'est bien la « compétence morale » du savoir qui est en jeu. L'autorité véhiculée par l'appartenance à un univers scientifique est transportée vers l'univers militant par des formes de « contrebande ». Cette opération peut selon elle se traduire aussi chez ceux « *qui souhaitent obtenir une reconnaissance universitaire, par le recours à des universités connues pour héberger des enseignants-chercheurs engagés et qui, tendant à se définir en opposition à un « establishment universitaire » dénoncé comme faussement*

neutre ou positiviste, sont en général disposés à valider des travaux à la tonalité militante au travers de mémoires ou de thèses » (Siméant-Germanos, 2002., p. 28). Dans un second temps, elle pointe les acteurs qui importent, dans des espaces militants, des travaux reconnus comme tels du point de vue universitaire et scientifique et qui en assurent une forme de « *service après-vente* » par leur présence au sein des groupes d'activistes. Elle repère que ces acteurs manifestent une certaine « prudence » en s'assurant de ne pas « *exagérément « plier » les connaissances savantes à l'impératif militant* » (Siméant-Germanos, 2002, p. 30), traduisant selon elle ce que peut coûter ces affiliations en termes de carrière ou de réputation. Ce second modèle lie à la fois la légitimité du discours avec un certain « *relâchement de l'argumentation d'un point de vue strictement scientifique* » dû aux impératifs – politiques mais aussi de vulgarisation – que supposent des interventions dans ces « arènes profanes ». Elle insiste également sur les légitimations circulaires qui s'installent entre les savants et les groupes militants qu'ils

étudient et/ou accompagnent¹. L'auteur propose dans ce cas de poursuivre une analyse des « sas » et des « scènes d'hybridation » qui permettent de faire passer des connaissances vers les mondes militants. Enfin, un troisième modèle relève de « l'importation pure » (Siméant-Germanos, 2002), opérée depuis les militants du mouvement eux-mêmes, notamment pour les plus lettrés ou les plus acculturés d'entre eux aux formes de production et de diffusion du savoir savant. Si

cette dimension « *mérite d'être interrogée en fonction de la composition sociale des organisations politiques et associatives* » (Siméant-Germanos, 2002, p. 31) elle renvoie également à des formes d'appropriation « *mutilée, interdisciplinaire et hétéroclite* » (Siméant-Germanos, 2002, p. 31), dépendante des rapports qu'entretiennent les militants avec les théories savantes ou des exigences argumentatives imposées par certaines arènes publiques ou forum de débat.

Pour analyser plus en détail ce que cela signifie sur les terrains, il faut pouvoir présenter un état des lieux des rapports à la connaissance qu'entretiennent les militants rencontrés. En effet, une ambiguïté vis-à-vis des univers et du savoir académiques est entretenue au sein les groupes : une certaine déférence domine vis-à-vis de la recherche « Amandine-3801/10/2022 au service des puissants », alors même que beaucoup d'acteurs sont liés à l'université – liens interpersonnels, engagement professionnel, formation, etc. – ou entretiennent des liens avec certains enseignants-chercheurs. Dans ce travail, j'ai observé que beaucoup de chercheurs ont pu être invités, notamment à l'occasion de temps publics comme des conférences ou des présentations d'ouvrages. Cette importation de théories *en personnes* s'opère via des militants qui rendent ces passages possibles.

Comme le montre le tableau disponible en annexe 1, la majorité des militants rencontrés ont fait des études longues et une partie d'entre eux ont pu s'inscrire dans une formation doctorale. Beaucoup n'aiment pourtant pas revendiquer leur passage par une grande école, comme c'est le cas pour Lucas. Il en est de même pour Mickael qui, s'il explique souvent ne pas avoir fait d'études supérieures, revendique toutefois une autodidaxie dans son rapport aux textes politiques. Amandine revendique avec plus de facilité son parcours par l'IEP de Grenoble et les connexions qu'elle entretient avec le monde universitaire. Ces deux acteurs font appel à des références pointues, allant des théories de la gouvernementalité de Michel Foucault, aux travaux d'Anne Clerval sur la gentrification ou de la philosophie de Giorgio Agamben. C'est aussi le cas pour certains acteurs nantais qui s'orientent aisément dans les théories scientifiques, et se réfèrent à des travaux de théoriciens de l'architecture, du paysage ou de l'urbanisme ou de philosophie. C'est notamment la notion de *Tiers-Paysage* de Gilles Clément, la référence aux *trois écologies* de Gilles Deleuze et Felix Guattari, ou des Zones d'Autonomie Temporaire (TAZ) de

¹ « Comme par miracle, ces savants ont épousé la cause des militants : ce qui prouve que cette cause est bonne... et rend les savants d'autant plus légitimes à s'exprimer en tant que savants dans ces

univers sans risquer de se faire reprocher leur statut d'intellectuels puisqu'ils ont fait le bon choix militant... » (ibid., p. 30).

Hakim Bey qui sont employées pour argumenter contre le projet d'Arbre aux Hérons à Nantes par les membres de PUMA. Ces mêmes acteurs s'échangent des ouvrages et des références bibliographiques sur la liste de diffusion de Métropole en Luttés. Ces rapports au savoir sont ici importés par des militants formés et curieux qui trouvent dans certains textes des moyens d'équiper leur argumentaire et leur positionnement politique. Le recours à la science a ici des fonctions de « *réassurance interne* » (Siméant-Germanos, 2002).

D'autres acteurs permettent, dans une dimension qui croise les typologies présentées, à la fois d'importer les théories auprès des collectifs auxquels ils appartiennent, mais aussi la reconnaissance de travaux éprouvés dans l'univers académique. A Nantes particulièrement, Clara et Stéphane, respectivement doctorante et enseignant-chercheur, participent activement aux groupes étudiés, tout en ayant une activité scientifique en rapport avec l'objet de leur engagement. Néanmoins, leur investissement diffère de ceux présentés précédemment. En effet, leur positionnement se révèle au croisement des trois figures explorées par Johanna Siméant-Germanos (2002) utilisant parfois sans le vouloir leur *titre à parler*, ils participent toutefois aux mouvements en tant que militants à part entière et affirment une posture de recherche engagée. Les compétences et savoirs acquis dans les mondes académiques sont vulgarisés dans des arènes militantes qu'ils participent à hybrider. C'est le cas de « Annie-CC05/01/2023 tout le travail qui avait été fait autour de la métropolisation avec [Clara] » aura été utile au collectif PUMA et à la Commune de Chantenay tel que l'explique Annie. Clara prendra la parole avec le sociologue Antonio Delfini dans le cadre d'une soirée-débat portant sur le logement et la métropolisation en juin 2022 au café La Dérive. Ces acteurs esquissent une critique métropolitaine depuis des univers savants et s'en font les passeurs, moyennant une conception de la recherche engagée, conçue au service des acteurs militants. C'est ce dont témoigne les propos de Clara recueillis par Elsa Goujon :

Il se passe quelque chose qui moi me donne beaucoup d'espoir en tant que militante, et donc j'ai envie de travailler dessus aussi en tant que géographe. [...] [L]'entrée dans laquelle je l'ai fait, c'était vraiment le fait de me dire "quand je vais faire ma thèse, je vais avoir plus de temps pour faire tout ce que les camarades ne peuvent pas faire, parce que je vais être payée pour le faire". Sauf que ça n'a pas loupé, je n'ai pas obtenu de financement de thèse, donc du coup, je me suis engagée dans une thèse [...]. Donc, du coup, c'était plus dans une démarche où je vais me former par exemple à faire des pièces de théâtre gesticulées, essayer de faire un documentaire pour que ça découle. [...] Et ensuite de l'observation. C'est-à-dire que je suis d'abord actrice de la scène sociale que j'observe, potentiellement, je peux modifier les effets complets liés à ma posture et aux observations. Et quand c'est des temps collectifs, je vais plutôt avoir un cadre de recul. Donc dès que ça engage de l'action, aller dans des zones d'occupation, comme au Carnet, au jardin des ronces, là je suis hyper active, et quand ça

engage plutôt des choses où il y a un discours qui est en train de se construire, et malgré le fait que j'ai envie de causer, que j'ai envie d'y participer, et bien, j'essaie un peu de me restreindre et de les écouter, et de faire de l'analyse de ce qui est dit. [...] L'enquête elle est quasi permanente, c'est : tu vis thèse, tu manges thèse, tu te couches thèse. (Goujon, 2021, p. 288)

Notons que ces « acteurs-chercheurs » sont des scientifiques qui appartiennent aux franges précaires des mondes de la recherche – Clara n'a pas de financement de thèse et Stéphane n'est pas titulaire. Cette hybridation est donc aussi due aux rapports de force qui s'exercent dans les mondes académiques, propres à leurs disciplines d'appartenance – la géographie, mais plus globalement les sciences humaines et sociales. Ces facteurs les amènent à se positionner aux périphéries de la production dite « légitime » du savoir académique, dans ses « marges critiques », œuvrant à des bougés (Siméant-Germanos, 2002) produits par les effets structurels d'une précarisation du monde scientifique. Tout comme certains acteurs militants, ces « acteurs-chercheurs » opposent aux chercheurs *mainstream* leur coopération avec les institutions et les responsables politiques locaux ainsi qu'une forme de « neutralité axiologique ». C'est ce que Clara énonce lorsqu'elle m'adresse des critiques sur les recherches de mon directeur de thèse concernant ses travaux sur l'aménagement de l'île de Nantes, et notamment son silence vis-à-vis du transfert du CHU, lors d'une soirée en marge du festival Superville en juillet 2019.

Encart socio-biographique n° 6 : Clara, la doctorante militante

Après un mémoire de master 1 sur les pratiques de débrouille alimentaire, Clara réalise un mémoire de master sur les luttes métropolitaines avant de démarrer un doctorat non-financé en géographie en septembre 2019 tout en travaillant en tant que serveuse. Membre du Jardin des Ronces, elle est aussi membre d'un groupe anti-raciste. C'est une militante chevronnée qui veut « *mettre un coup de pied dans la recherche académique* » et transgresser les frontières entre militantisme et recherche savante. Curieuse et errudie, Clara ambitionne de mettre sa recherche au bénéfice des mouvements. Elle participe à nourrir les acteurs de références et de définitions et participe aux réflexions des collectifs. Multi-positionnée pour sa recherche et ses engagements, elle participe à de nombreuses mobilisations de la place nantaise. Elle souhaite réaliser un film de sa recherche et s'équipe parfois d'une caméra lors des rassemblements. Si les regroupements de collectifs se sont réalisés indépendamment de son action, elle finira par y jouer un rôle central avec Arthur, avant que ne cesse l'activité de Métropole en Luttés.

La problématique métropolitaine est complexe et semble propice à l'investissement d'acteurs savants qui explorent des positionnements de recherche engagés. Elle n'y est pas reinteinte mais s'installe dans l'espace des « marges académiques » qui souhaitent penser le rôle de l'université comme un support de rééquilibrage des forces, notamment dans le cas des « grands projets ». Elle est toutefois à historiciser et rappelle la figure de l'« intellectuel spécifique » développée par Michel Foucault (1994). En refusant de se ranger derrière une objectivité illusoire ou une position en surplomb, ces acteurs-chercheurs donnent matière et réponse à des questionnements sur le rôle de la recherche en sciences sociales dans et avec la société. La figure de l'intellectuel spécifique est ainsi résumée par Daniel Mouchard :

L'intellectuel tente alors, non pas d'initier une « "prise de conscience" (il y a longtemps que la conscience comme savoir est acquise par les masses) », mais lutte « pour la sape et la prise du pouvoir, à côté, avec, tous ceux qui luttent pour elles, et non en retrait pour les éclairer » (Foucault, 1994, tome 2, p. 308). C'est donc la fonction de *représentation* de l'intellectuel qui est directement mise en cause. Si l'intellectuel ne peut plus occuper une position surplombante ni se revendiquer d'un savoir « totalisant », il doit toujours apporter dans la mobilisation ses compétences cognitives propres [...]. La notion d'intellectuel spécifique [...] appelle à une conception renouvelée de l'engagement de l'intellectuel dans les mobilisations, en rupture avec la conception surplombante et universaliste qui prévalait auparavant, même si cette volonté de rupture n'est pas exempte de contradictions. (Mouchard, 2020, p. 329).

2.3.2.2 Acteurs issus des mondes professionnels de l'architecture et de l'urbanisme

D'autres profils d'expertises croisent et outillent les mobilisations contre la métropole. En effet, depuis les travaux de Lefebvre et les mouvements qui secouent les écoles d'architecture autour de mai 1968, des professionnels des mondes de l'urbanisme et de l'architecture s'investissent dans des mobilisations aux côtés des habitants. Aujourd'hui encore, des praticiens ancrent leur pratique dans des dimensions à la fois alternative, collaborative et engagée, et sont soucieux de participer à une ville plus démocratique et à l'émancipation des habitants. Des professionnels ou praticiens des mondes de l'architecture et de l'urbanisme se retrouvent dans de nombreuses mobilisations, qu'ils participent à monter, comme c'est le cas à la Nizanerie à Nantes mais aussi dans les Ateliers Populaires d'Urbanisme à La Villeneuve à Grenoble (Breynat, Cohen, Gabriel *et al.*, 2015). Ils interviennent notamment depuis leur attachement à des valeurs écologiques et sociales, relatives à la participation et au *pouvoir d'agir* des citoyens. Inspirés par l'éducation populaire, les architectes du réseau superville par exemple, souhaitent « mettre les

habitants aux commandes »¹ et s'interrogent sur leur rapport aux institutions². Certains y ont déjà repéré les tensions que peuvent représenter leur position d'intermédiation participative (Deboulet, Urvoy et Havard-Duclos, 2023) qui, dans le cadre de démarches participatives institutionnalisées, peut « frotter » avec leur militantisme. Ces acteurs peuvent rejoindre les réflexions plus théoriques portées par les « acteurs-chercheurs » sur la métropolisation mais cet engagement se traduit aussi par une aide plus technique aux mobilisations contestant des projets urbains portés par les Métropoles. Ils participent à la formulation des demandes, des revendications ou des contre-projets, mais aident aussi à la traduction des réalités institutionnelles avec lesquelles ils sont en prise dans leur travail. Cette dimension technique permet aussi de considérer la présence de certains professionnels s'investissant « à côté » de leur métier, de façon parfois plus silencieuse.

Des collectifs de praticiens³ rassemblés au sein du réseau Superville⁴ se sont notamment engagés dans ces réflexions à Nantes à l'occasion du festival *Superville 4* intitulé « Superville vs. Métropolisation »⁵. C'est suite à l'édition roubaisienne en juillet 2018 que les membres nantais du réseau – surreprésentés à cette occasion – ont envisagé d'entreprendre l'organisation d'une édition à Nantes. Conçue comme intercalaire – située entre les rencontres « conventionnelles » prévues tous les deux ans –, l'édition *Superville 4* à Nantes s'envisage aussi comme alternative⁶. Les « Supernantais·e·s », réunis depuis différentes expériences militantes ou bénévoles – ZAD-NDDL, rénovation de squats, oppositions à des projets urbains – ou désillusionnés de certaines expériences, souhaitent faire de cette rencontre une occasion d'interroger leur « militance » et le rôle des professionnels dans les luttes. Ils envisagent de se rendre utile aux mobilisations en cours en envisageant de « renforcer ponctuellement des dynamiques en place »⁷. La focale

¹ Collectif, *Superville #2*, 2016, [en ligne] URL : http://www.hyperville.fr/wp-content/uploads/2016/04/SUPERVILLE_fanzine_lt.pdf (consulté le 25 septembre 2021).

² « Le rapport au commanditaire divise la diversité des collectifs. Certains revendiquent la nécessité d'entretenir un dialogue constructif, réformiste avec les décideurs. Les mêmes souhaitent s'associer dans les projets non seulement aux habitants mais aussi aux architectes conventionnels pour faire changer leurs pratiques. Les autres cherchent encore des réponses pour s'émanciper eux-mêmes. » (*ibid.*, p. 10).

³ Au sens qui en est donné dans le milieu de l'architecture et de l'urbanisme c'est-à-dire des praticiens réunis sous la forme de « collectifs » traduisant un pas de côté vis-à-vis de la pratique en agence dite conventionnelle.

⁴ Le réseau Superville s'est construit à l'initiative du collectif ETC – scénographie, aménagement temporaire, etc. – qui opère en 2012 un « détour de France » à vélo pour aller à la rencontre des acteurs de la « fabrique citoyenne de la ville ». A l'issue de ce voyage, les collectifs rencontrés se sont réunis pour donner naissance au réseau Superville. Ce dernier se réunit de façon biannuelle à l'occasion de semaines de réflexion permettant de discuter de pratiques alternatives et permettant de structurer un cadre collectif : « *l'ambition affichée d'ETC était [...] de construire un réseau influent et actif, notamment auprès de la commande publique et de mutualiser des outils effectifs, notamment juridiques ou économiques* » (Hallauer et Vigne, 2013).

⁵ Organisé à Nantes la semaine du 1^{er} au 7 juillet 2019.

⁶ Elle est tantôt appelée SuperNantesVille, superville Nantes, pour finalement se stabiliser comme la 4^{ème} rencontre du réseau qui n'organisera pas d'autres évènements de cet ordre avant de se retrouver en février 2024 pour la naissance de l'association. N'abordant pas de manière centrale les questions de pratiques professionnelles et des dynamiques « structurantes » pour les acteurs du réseau, l'édition est quelque peu délaissée par les collectifs à l'échelle nationale qui ne seront pas représentés en nombre au regard des éditions passées.

⁷ Lettre d'invitation du réseau Superville à l'organisation et la participation de l'édition *Superville 4*, le 18 février

abordant « un récit de la métropolisation à Nantes »¹ leur donne alors les moyens de relier les différents groupes mobilisés (cf. figure 38) dans lesquels certains sont engagés² et d'offrir une assise théorique à la semaine d'échanges. C'est ce que traduit l'extrait du « manifeste de la commande habitante » publié par le groupe de professionnels pour inviter les collectifs à participer.

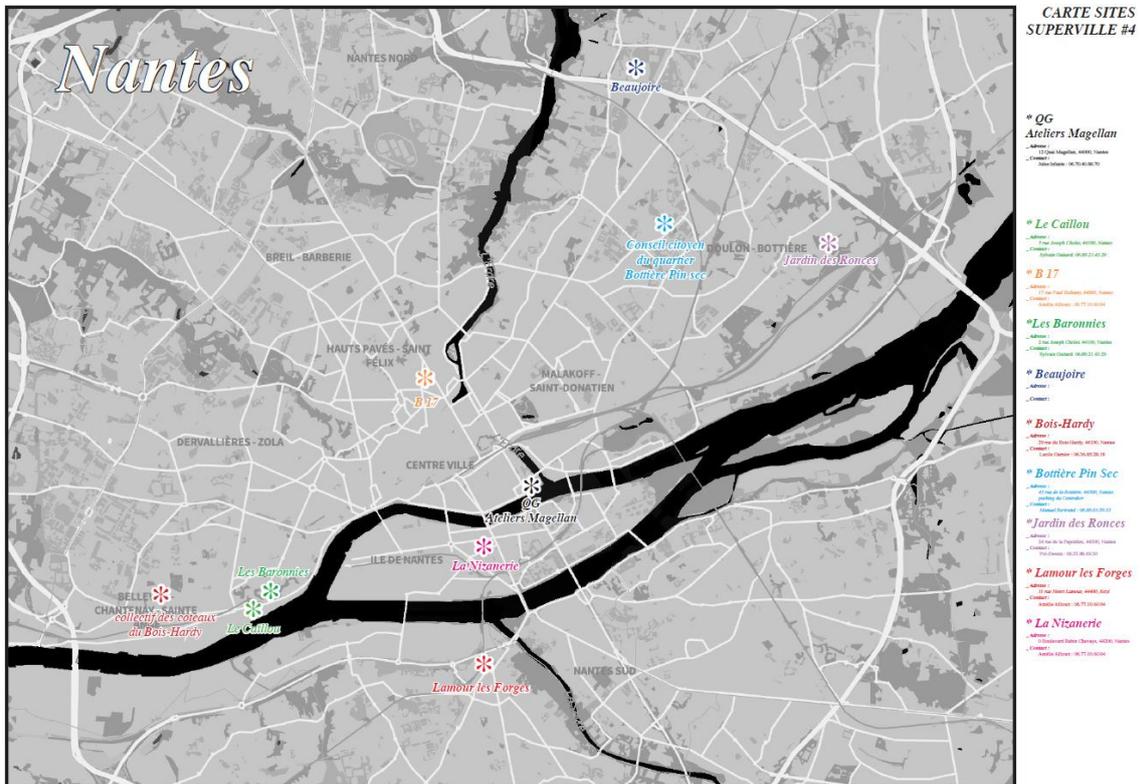


Figure 38, Carte des sites de Superville 4. Source : Superville, 2019

Superville vs métropolisation Manifeste de la commande habitante

[...] La métropole, un mode de faire la ville ?

L'intérêt pour cette échelle de la métropole s'inscrit dans un questionnement, sur la fabrique de la ville hors des processus institutionnels ou privés. En effet, aujourd'hui, au détriment des intérêts communs, la construction de la ville semble être majoritairement menée par des opérateurs privés, le plus souvent de grands groupes spéculateurs. L'institution se retrouve directement liée et tenue par l'intérêt privé à toutes les échelles de la fabrication de la ville, depuis les projets d'urbanisme, jusqu'au

2019.

¹ *Ibid.*

² « Depuis le Superville de Roubaix, nous sommes quelques personnes impliquées dans différentes dynamiques, au sein de collectifs ou non, à Nantes, à la ZAD et autour » (*ibid.*).

projet d'architecture. Dans ce mode de fabrication de la ville où les citoyen.ne.s perdent toute prise sur l'espace qui les entourent, le politique entend redonner une place à ses électeur.rice.s au travers de processus de concertations. Ces modes de faire ont clairement montrés leurs limites aux concepteur.rice.s et aux habitant.e.s, étant donné la faible portée de ces ateliers, les questions cruciales étant réglées par les lois du marché évoquées précédemment. La ville n'est plus vue comme une ressource partagée, gérée, et maintenue collectivement par une communauté. [...]

En parallèle, nous pouvons tous observer l'émergence de nombreux lieux dans lesquels les citoyen.ne.s s'investissent et se mobilisent pour participer au processus de fabrication de la ville, manifestant ainsi une opposition avec les logiques de métropolisation. Cet engagement se manifeste sous différentes formes : la revendication d'un lieu de vie accessible à tout.e.s au sein d'un quartier ; l'opposition contre un grand projet d'aménagement ; la mise en place d'un espace autogéré... Dans tous les cas, ces engagements sont synonymes d'un processus de projet qui est engagé, non plus depuis les lois du marché et les institutions, mais bien depuis le terrain, à partir des initiatives existantes. Superville souhaite donc mettre à l'honneur les actions déjà engagées sur le territoire nantais. Il s'agit maintenant d'aller au contact de ces initiatives pour les rencontrer, les comprendre, les aider et pour travailler à pérenniser ce nouveau mode de faire la ville. [...]

L'idée *in fine* serait de contribuer au travail mené par Métropoles en Luttés (réseau de collectifs en luttés dans la métropole nantaise), en créant une dynamique de mise en commun des ressources (personnes, moyen, outils, compétences, à la manière de ce qui va apparaître en juillet) qui puisse servir à tous ces collectifs, au-delà du temps du festival.¹

Ces enjeux thématiques sont le fruit d'autres croisements d'architectes appartenant à la fois au réseau Superville et à Métropole en Luttés. L'initiative intervient aussi dans les mêmes temporalités que la formation de l'inter-collectif qui, dès ses débuts, se donne comme objectif d'organiser un évènement « théorique » ou une « semaine de résistance urbaine ». Un propos inaugural initialement prévu par Clara pour ouvrir l'évènement n'aura finalement pas lieu mais la question est abordée lors de deux plateaux radios organisés à la fin de la semaine² (cf. figure 39). Les échanges témoignent également d'une confusion entre critique de la Métropole institutionnelle et du phénomène de métropolisation, comme l'intervention d'un architecte

¹ Collectif, Superville vs. Métropolisation. Manifeste de la commande habitante, 2019, 4 p.

² Les deux plateaux radios sont restitués dans des podcasts : Atelier Java, « Allo la Métropole ? Ici la terre », *Superville – 4^{ème} édition*, 2019 [en ligne] URL : <https://soundcloud.com/atelierjava/sets/superville-4eme-edition> (consulté le 25 septembre 2024). Atelier Java, « Espaces communs vs. Produits métropolitains », *Superville – 4^{ème} édition*, 2019 [en ligne] URL : <https://soundcloud.com/atelierjava/sets/superville-4eme-edition> (consulté le 25 septembre 2024).

permet de le repérer : « La métropolisation a mené à la création des collectivités territoriales qui gèrent des territoires de plus en plus étendus et au sein desquels coexistent des territoires très différents. [Céline] observe que l'action de la métropole qui répond à une logique de produit, conduit à une standardisation des espaces qui laisse peu de place à l'expérimentation »¹.



Figure 39, Plateau radio du festival Superville 4 aux Ateliers Magellan. Source : Atelier Java, 2019

La question métropolitaine est aussi saisie par les participants d'un point de vue technique. Si des effets du processus de métropolisation lui sont imputés – particulièrement la gentrification et la récupération des pratiques alternatives des collectifs de professionnels à des fins de valorisation économique –, elle est plus souvent citée comme un interlocuteur technique avec lequel les acteurs signent des conventions d'occupation, en charge de la gestion d'opérations de ZAC dans lesquelles ces praticiens interviennent. Elle est ciblée par une architecte comme un obstacle administratif à l'agilité des alternatives que ces professionnels souhaitent mettre en œuvre :

Sur cette question de la métropolisation, la difficulté enfin, on parle de métropole donc c'est justement la taille des administrations et la lourdeur administrative [...] Ce qu'on revendique en fait avec ces projets là c'est justement une vision systémique de la ville, de se dire que la ville elle est, enfin voilà il y a du social, il y a de l'environnemental, il y a du pédagogique, il y a l'aménagement du territoire [...] les collectifs portent sur ces lieux de croisement justement des disciplines et qu'en fait on a à faire à un paquebot, à une administration hyper compliquée qui ne sait pas communiquer [...]. On ne sait jamais, donc ils se renvoient la balle et c'est pour ça aussi qu'il y a des moments il se passe des choses on n'est pas au courant [...] on navigue

¹ *Ibid.*

entre la question de l'aménagement, des gestionnaires des espaces verts [...]. Et c'est particulièrement difficile justement sur ces grosses métropoles et je pense que c'est un frein à la pérennité de ces projets-là¹.

La question métropolitaine est également un prétexte permettant de regrouper les neuf lieux en lutte (cf. figure 38) en proposant de les réunir par l'organisation de chantiers simultanés et dispersés². Les professionnels impliqués dans l'organisation de la semaine ont permis que cette coopération se formalise autour de la référence à un outil technique de l'aménagement, l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)³, reformulé en « commande habitante »⁴. Les organisateurs envisagent cet outil comme un « nouveau processus de projet »⁵, visant l'accompagnement d'une fabrique de la ville « par le bas » et permettant d'alimenter le répertoire de ressources que Métropole en Luttés propose de construire :

Ce nouveau processus de projet, qui naît des actions menées par les habitant·e·s, fait émerger pour nous, concepteur·rice·s, l'idée d'une commande habitante. En effet si des grands groupes privés, si des institutions sont capables de passer commande, pourquoi les habitant·e·s ne pourraient pas le faire d'eux-mêmes ? La commande habitante concerne des besoins larges : appui matériel, force-vive pour un chantier, appuis juridiques, graphiques, manuels, intellectuels, qui puissent servir les lieux et les actions associées.⁶

La préparation du festival a donné lieu à l'organisation de temps de rencontres, entre militants et professionnels mais aussi entre acteurs des neuf lieux en lutte. Ce fut le cas lors de l'« apéro-lieux »⁷ organisé pour les aider à formuler leurs besoins au sein de la « commande habitante ». Appelée personnellement par les architectes nantais membres de Superville et organisateurs de l'évènement pour « faire le lien » avec le collectif du Bois-Hardy, je me suis investie et j'ai suivi ces échanges. La proposition de l'écriture d'une « commande habitante » a permis aux acteurs de raconter les procédures techniques dans lesquelles ils sont pris,

¹ Ibid.

² Chaque groupe de mobilisation impliquée propose un chantier aux architectes : une carte pour le collectif des Coteaux du Bois Hardy et du collectif ARALB (mobilisé contre le stade football YellowPark), une construction pour le jardin du collectif de la Commune de Rezé, un diagnostic énergétique pour le squat B17 et le squat des Baronnières, pour réaliser un prototype de chantier participatif pour la Nizanerie ou encore pour prévoir l'occupation d'un site abandonné aux abords de la carrière Miséry avec le collectif de la Commune de Chantenay.

³ Outils de l'aménagement du territoire : « L'appel à manifestation d'intérêt (AMI), est « une procédure ad hoc non prévue par le code de la commande publique, permettant à une personne publique de solliciter l'initiative privée pour favoriser l'émergence de projets dans lesquels elle trouve un intérêt, sans pour autant que le besoin soit parfaitement exprimé » « Appel à manifestation d'intérêt (AMI) », [marché-public.fr](https://www.marche-public.fr/Marches-publics/Definitions/Entrees/ami-appel-manifestation-interet.htm) [en ligne] URL : <https://www.marche-public.fr/Marches-publics/Definitions/Entrees/ami-appel-manifestation-interet.htm> (consulté le 25 septembre 2024).

⁴ Superville vs. Métropolisation. Manifeste de la commande habitante, 2019, 4 p.

⁵ Ibid.

⁶ Ibid.

⁷ Le 18 juin 2019 dans un bar du quartier Dalby à Nantes.

participant à la formalisation d'équivalences entre des mobilisations similaires¹.

Encart biographique n°5 : Valentine, l'architecte engagée

Valentine est une architecte formée à l'école d'architecture de Nantes. A la fin de son master, elle répond avec un groupe d'amies à l'appel d'offre de Nantes Green Capital sur l'île de Nantes qui visait l'occupation temporaire de certains espaces publics par des collectifs d'habitants ou des associations. Elles montent le projet de la Nizanerie, une structure dans l'espace public prétexte à l'animation d'une rue et de l'espace public autogéré. L'expérience qui dans un premier temps s'est faite « modèle » pour l'action publique se fait plus revendicative au moment où l'aménageur de l'île de Nantes souhaite déloger la structure et le collectif pour y réaliser une opération immobilière. Suite à cette expérience, Valentine formera un collectif d'architecture puis une agence. Très investie dans la mise en réseau Superville, elle s'engage également dans la ZAD-NDDL en contribuant, dans le cadre de l'écriture d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal alternatif après l'abandon du projet d'aéroport. Des enjeux d'habitats légers, de terres à protéger, de gestion des bâtiments squattés y figurent avec une grande technicité, œuvrant à pérenniser certaines alternatives habitées.

L'expérience nantaise est toutefois particulière. En effet, ces mêmes réseaux sont entrés en contact à Grenoble lorsque LUCSE a été convié à un week-end organisé dans le Royan (Isère) par le collectif ETC – initiateurs du réseau Superville –, nouvellement installé dans la région et investi dans un tiers-lieu, *La place des possibles*. Bien qu'intégrés à des tables rondes de discussions sur la question des tiers-lieux, un décalage s'est fait sentir entre ces deux groupes d'acteurs. Les membres de LUCSE n'étant pas familiarisés avec ces questionnements techniques et inversement, les architectes présents ramenant la question de la lutte à des préoccupations professionnelles. C'est ce qu'une architecte livre en commentant notamment les rencontres Superville 4 :

ARC1-ETC_{13/09/2021} Comment tu proposes des contre-projets ? C'est compliqué là je pense à Lyon j'ai des copains [...] qui ont essayé de faire des contre-propositions sur un quartier un peu en gentrification [...] ce qui est compliqué c'est que c'est déjà des gens hyper compétents, ils sont allés à toutes les réunions [...] ils ont passé un mi-temps je pense pendant deux ans pour essayer de démonter le projet. [...] Et ouais ça a fait quand même bouger les lignes mais

¹ Un membre du Bois Hardy, s'est particulièrement intéressé à l'expérience des membres de l'association Vivre Autour de L'Amour-les-Forges – composante du collectif de la Commune de Rezé – qui a participé aux Commissions d'Appel d'Offre (CAO) de la Métropole pour envisager le choix de la Maitrise d'œuvre urbaine pour l'opération de rénovation du quartier de Pont-Rousseau.

voilà ça te demande un acharnement qui est terrible et mine de rien voilà, c'est pas pour rien que les territoires ruraux attirent, c'est que les métropoles c'est tellement dur en fait ces enjeux là que, enfin [...] Ca me rappelle le dernier Superville à Nantes où il y avait justement Métropole en Luttés, tout le monde qui étaient dans des trucs au taquet, avec des échéances super courtes où voilà, tout le monde a été mal quoi, tout le monde a été en burn-out, estomac noué, a essayé de lutter contre des trucs où les bulldozers étaient déjà dans la cour et c'est vrai que ça pose la question de cette temporalité. C'est hyper important qu'il y ait des gens qui soient sur le front mais c'est comment tu arrives à respirer derrière.

Au-delà de cet évènement, des professionnels viennent aussi en appui en apportant un soutien technique de manière plus discrète dans des mobilisations dont ils épousent les causes. C'est le cas à la Commune de Rezé où un urbaniste à la retraite a pu intervenir à plusieurs reprises pour aider le collectif à avancer dans ses stratégies et dans ses revendications : « Urb-
CR28/06/2020 [J]'essaie d'aider le moteur à ce qu'il démarre et à ce qu'il aille loin en apportant une expertise urbaine que j'ai. J'ai été pendant 20 ans urbaniste, dans différentes collectivités en particulier à Nantes, à monter des projets ». Dans cette même mobilisation, une étudiante en école d'architecture a proposé un contre-projet utile au collectif pour visibiliser une alternative pour le quartier¹. Enfin, Isabelle, l'une des principales actrices de cette mobilisation, est paysagiste. Interlocutrice avec les pouvoirs publics, elle permet aussi de traduire et de relayer les enjeux techniques propres aux règlements d'urbanisme métropolitains comme le PLUM : « Isabelle-
CR14/11/2020 Il faut mettre en lumière toutes ces interactions qui permettent à un moment donné de clarifier un peu le jeu. [...] A la fois, chez les agents de la métropole, il y a une restructuration complète [...] avec le zéro artificialisation là, et puis l'application du PLUm, donc formation des agents et des élus, donc c'est la métropole qui revient former les agents. [...] Donc c'est un jeu complexe. »

C'est aussi le cas de Philippe à Grenoble qui prendra part aux débuts de la formation de LUCSE en apportant des éclairages techniques et politiques sur les institutions métropolitaines. Tout en insistant sur le rôle purement technique de l'EPFL, il participera à la première « commission » permettant aux membres d'en comprendre le rôle. Cette participation fut de courte durée et Philippe s'est ensuite retiré de la dynamique – impliqué dans de nombreuses affaires, il est souvent surchargé. Toutefois, ses interventions en réunion font autorité tant elles relèvent d'une connaissance précise et contextuelle des budgets, des équilibres politiques ou d'un historique particulier des rapports entre responsables locaux. Il tient toutes ces informations de son expérience dans les politiques institutionnels et contestataires grenoblois, et de toutes les mobilisations auxquelles il a participé ou qu'il a portées, comme il est possible

¹ La Commune de Rezé, « Un projet pour l'îlot Lamour-les Forges », *La Commune de Rezé*, 2020 [en ligne] URL : <https://lacommunereze.noblogs.org/un-projet-pour-lilot-lamour-les-forges/> (consulté le 25 septembre 2024).

de le lire dans l'encart biographique suivant :

Encart socio-biographique n°6 : Philippe, l'expert technique

Formé à l'école d'architecture de Grenoble et syndiqué à l'UNEF, Philippe termine son DEA en 1989 et obtient son diplôme 1996. Il travaille dans un laboratoire en tant qu'ingénieur de recherche, puis enseigne un mi-temps à l'école en graphisme. Engagé sur le front de la gentrification, du logement social et de la démocratie locale, Philippe est un opposant politique à la Mairie de Grenoble et anime de multiples mobilisations contre des projets urbains depuis les années 2010. Ancien partisan de la liste menée par Eric Piolle lors des élections municipales de 2014 – qui lui doit notamment le slogan de campagne « *Grenoble, une ville pour tous* » – et adhérent de l'ADES, il participe à l'élaboration du programme et de la campagne. Désillusionné de cette expérience, il accompagne le départ de deux élus de la majorité pour former un groupe d'opposition au conseil municipal en cours de mandat. C'est aussi par sa connaissance fine des dossiers technique – réglementations au PLU, articles de loi, procédures démocratiques et juridiques – qu'il s'oppose à une série de projets et de politiques publiques. Il fonde l'association Vivre à Grenoble en 2012 pour porter en justice des oppositions à des projets urbains de l'agglomération (cf. figure 42). L'association obtient par exemple, le blocage du projet urbain de l'Esplanade par une pétition qui recueille 20 000 signatures et permet d'imposer un débat en conseil municipal. Il s'engage également dans l'Union de Quartier Berriat-Saint Bruno dont il est le président. Il y organise des débats, édite un journal et prend part à de nombreuses mobilisations dans le quartier – contre le réaménagement de la Place Saint-Bruno en 2018, contre la revente de la Clinique Mutualiste, contre le passage au stationnement payant, contre le projet de construction de l'immeuble A. Raymond, etc. Il est aussi membre de l'association Droit Au Logement, dans laquelle il s'engage avec le collectif contre les démolitions imposées à la Villeneuve et organise un Référendum d'Initiative Citoyenne en 2018. Il se mobilise également contre le projet de rénovation des Volets Verts en 2020 ou encore dans le collectif contre la privatisation du bailleur social Actis en 2022. Il s'investit enfin dans le montage de la liste citoyenne *La Commune est à nous !* aux élections municipales de 2020 et devient candidat en étant désigné comme la tête de liste. Philippe est considéré comme un expert pour toutes ces expériences et sa connaissance fine des rouages de la politique locale.



Figure 40, Philippe (à droite) et un autre militant de l'association Vivre à Grenoble pausent avec leurs affiches devant le tribunal lors du procès d'Alternatiba contre APSYS, promoteur du projet de Centre Commercial Neyrpic à Saint-Martin-d'Hère (Grenoble), le 8 avril 2021. Source : L. Garnier

Comme je l'ai repéré, les mobilisations urbaines peuvent opérer une « montée en généralité » à l'échelle métropolitaine via des acteurs clés. Circulant ou ayant l'expérience de processus d'aménagement, c'est aussi les modèles de luttes urbaines qu'ils mettent en mouvement. Ces figures d'experts se trouvent aussi reliées à des mondes savants pour restituer des notions ou cumuler différentes expériences de luttes en y participant. Enfin, des professionnels sont aussi des intermédiaires relayant une parole technique. Si ces figures d'expertises établissent des liens « d'intermédiations » entre différents mondes – militants, savants ou professionnels – ils participent aussi de figures du « grand » telles que proposées dans la *citée par projet* :

L'expert est aussi un grand de la cité par projets parce que sa compétence, indispensable, est faite, non pas de savoirs standardisés, mais de connaissances personnelles et incorporées ; elle est le produit de l'expérience passée, c'est-à-dire des multiples connexions, notamment avec des détenteurs de savoirs spécifiques, formés au cours de projets antérieurs, dont il garde la mémoire. Pour se passer de lui, il faudrait être en mesure de refaire le parcours qui a été le sien. (Boltanski et Chiapello, 1999, p. 188).

2.3.3 Productions culturelles et auto-médias, des vecteurs circulants de la critique métropolitaine

Il y a toujours eu des livres à la zad, dans les cabanes, les fermes, les maisons, dans un bus et même sur les barricades. Ils sont une part essentielle de toute lutte comme de tout territoire habité, dont ils concourent à étendre et enrichir les imaginaires et l'intelligence¹.

Cette section aborde ce qui relève des productions culturelles militantes et de leur diffusion. Par productions culturelles, j'entends des livres, des documentaires ou des réalisations graphiques qui présentent et racontent des expériences militantes. Passant de main en main, disponibles dans certains lieux, par le bouche-à-oreille ou cités lors d'évènements publics, ces travaux sont propices à la mise en mouvement et au croisement de références. Les journaux indépendants et les multiples supports d'auto-médias tiennent aussi une place importante dans ces circulations.

2.3.3.1 *Ouvrages, cartes et documentaires : des supports pour mettre en récit des expériences de lutte*

Encart socio-biographique n°7 : Stéphane, chercheur-artiste-auteur

Stéphane est enseignant-chercheur non-titulaire en géographie. Après un parcours dans le secondaire, il soutient une thèse sur les *litteracy studies* et une Habilitation à Diriger des Recherches en 2022 portant sur l'*Alphabétisation écologique*. Il sera associé à mi-temps à l'école d'architecture de Nantes pendant plusieurs années, où il propose un séminaire sur la transition socio-écologique, auquel je participerai. Stéphane est aussi un des principaux acteurs de la maison d'édition associative A la Criée, avec laquelle il pratique une activité de recherche parallèle, à la fois collaborative et engagée, visant une démocratisation de la pratique d'écriture. C'est depuis cette association qu'il participe à plusieurs luttes nantaises et à d'autres projets éditoriaux. Proche de la ZAD-NDDL sur laquelle il publie plusieurs papiers, il édite également un ouvrage contre le projet de nouveau stade de football à Nantes adossé à un projet urbain, le projet Yellowpark. Il s'engage dans d'autres mobilisations telle la Commune de Rezé, mais aussi au sein du collectif PUMA dans lequel il participe à l'écriture des deux ouvrages et d'une cartographie du quartier de Chantenay. Le précarité à l'université l'amène à se détourner du monde académique pour se consacrer à ses autres activités d'écritures et à une pratique artistique et musicale. Ses multiples compétences et réseaux l'amènent à envisager de nombreux projets avec différents collectifs militants, à Nantes et ailleurs.

¹ « Qu'est-ce que le Taslu ? », *Le Taslu*, mis en ligne le 30 mai 2016 [en ligne] URL : <https://letaslu.noblogs.org/post/2016/05/30/quest-ce-que-le-taslu/> (consulté le 25 septembre 2024).

Aux périphéries des terrains, une littérature critique de l'urbanisme structure un sous-champ du paysage éditorial indépendant, comme le montre les différents ouvrages critiquant la métropolisation et le capitalisme urbain publiés ces dernières années (Comité Invisible, 2007 ; Chroniques du Désert, 2019 ; Delfini et Snoriguzzi, 2019 ; Eliçabe, Guilbert et Lemery, 2020 ; Collectif Asphalte, 2023). La présence récurrente d'organisations ou de collectifs représentatifs de formes alternatives de diffusion du savoir ou s'appuyant sur ces productions participe aussi à des circulations. C'est ici toute une sphère issue des savoirs alternatifs qui est convoquée et mise en mouvement : maisons d'édition alternatives ou associatives, librairies libertaires ou autogérées, autoproduction de *fanzines*, journaux d'investigation, blogs, etc. Les librairies indépendantes ou les maisons d'éditions associatives sont presque systématiquement représentées lors d'évènements public contre la métropole par le biais de stands. Présentes parfois de manière « ornementale », elles peuvent aussi recouvrir des rôles centraux lorsque certains auteurs ou coordinateurs de rédaction sont invités à témoigner. C'est le cas des éditions du Monde à l'Envers à Grenoble, A La Criée à Nantes ou des librairies Antigone à Grenoble et Vent d'Ouest à Nantes. Représentants des mondes de l'édition critique indépendante, ils sont des acteurs centraux œuvrant à la diffusion d'ouvrages et de recherches engagées. Ce monde de l'édition indépendante critique est étudié par Sophie Noël en tant que lieu « *d'une translation entre monde militant et monde universitaire* » (2012, p. 363) :

La circulation entre les univers savant et militant s'opère à double sens. La parole savante permet de renforcer la légitimité des discours militants, de fournir une contre-expertise et un « effet d'autorité ». Parallèlement, l'investissement dans l'édition engagée constitue le moyen privilégié pour des intellectuels d'agir dans la sphère politique, de faire le lien entre leur travail de recherche et leurs convictions. (Noël, 2012, p. 362).

A Nantes et à Grenoble, des maisons d'édition associatives, des auteurs, des chercheurs coordonnent l'écriture de livres qui s'échangent et circulent. Ils participent à forger des référentiels tant alternatifs que normatifs d'enquêtes critiques dénonçant l'urbanisme néolibéral, le phénomène de métropolisation, les projets et leurs responsables métropolitains. C'est le cas d'ouvrage comme *Le vide à moitié vert* qui « gratte derrière la communication municipale » (Le Postillon, 2021), écrit par un des principaux acteurs du journal *Le Postillon* et édité aux éditions du Monde à l'Envers. C'est aussi le cas de *La Beaujoire, enquête sur un coup d'état urbain* (Barbe, 2019) écrit par Frédéric Barbe, cofondateur des éditions nantaises A la Criée – ces dernières étant aussi le lieu de publication de nombreuses cartes et ouvrages valorisant des démarches collectives et relevant de lieux, de projets ou de controverses dans la région nantaise (cf. *supra*). Ces ouvrages sont l'œuvre d'auteurs publiant en leur nom et incarnant dans des arènes publiques de portées locales, des figures particulières de pratiques et

des postures d'enquêtes. L'extrait ethnographique mobilisé ci-dessous relate une scène à Grenoble dévoilant une forme de mise en circulation de ces objets de Nantes à Grenoble. Je suppose que ces pratiques, formats et positionnements d'auteurs influencent l'action militante et esquissent des figures d'autorité épistémologiques.

Compte rendu ethnographique n°5

Atelier de cartographie critique A la Criée, le 20 mai 2022 à 17h, la BASE, Grenoble

L'évènement est coordonné par deux doctorants de l'institut d'urbanisme de Grenoble. J'arrive dans les premières, Stéphane et trois doctorants sont déjà là à regarder l'installation : une table contre un mur permet de présenter toutes les productions publiées par A la Criée et des cartes sont disposées au sol, les unes derrière les autres dans l'ordre chronologique de leur production. Quand j'arrive, Stéphane m'apostrophe : « *Tiens, une nouvelle doctorante en enquête !* » Un autre chercheur de Pacte arrive, puis une chercheuse de l'IUGA amie de Stéphane. En dehors du dispositif mis en place, d'autres choses sont exposées aux murs, notamment un grand calendrier avec des tâches et des *post-it*. Autour d'un grand papier nommé « action climat », des fils sont tirés vers d'autres cartels qui annoncent les « grands chantiers » d'Alternatiba, notamment celui du Métrocâble. Frédéric nous interpelle pour commencer l'atelier. Après avoir été chercher une limonade bio, me voilà de retour dans ce qui devient une sorte de « salle des expositions » où une quinzaine de personnes sont réparties de part et d'autre du « chemin de carte ». Stéphane lui, est debout face à la première, la carte de la ZAD-NDDL. Nous sommes disposés à l'écouter. Il propose un tour de présentation permettant de signifier les nombreux « académiques » présents puis commence sa présentation.

Il débute par la carte de la ZAD-NDDL, réalisée en 2013 au moment où la contestation commence à prendre de l'importance. Il précise que le climat de clandestinité qui règne sur la Zone à ce moment-là nécessite qu'elle respecte une certaine discrétion, d'où son niveau d'abstraction – symboles, dessins, mélange de couleurs, etc. Il précise que cette carte, si elle a été conçue en discussion avec les habitants de la zone, est réalisée depuis l'extérieur de la ZAD. Avec les graphistes, ils se sont rendus compte que cette carte avait une place lorsqu'à l'occasion d'une manifestation de blocage du périphérique de Nantes ils auront écoulé trois cartons d'un coup. La seconde carte de la ZAD montre d'après lui un « après » des expulsions de 2018 : des croix représentent les lieux qui ont été détruits par les forces de l'ordre. Cette seconde carte a été réalisée un peu plus de l'intérieur ce qui a permis de rajouter des lieux, elle est donc plus fournie. Il précise à ce moment-là que toutes les cartes sont accompagnées de livres qu'il a participé à rédiger. Le Guide indigène de (dé)tourisme de Nantes et Saint-Nazaire qui comprend un chapitre

sur la ZAD notamment. Il passe à la troisième carte, liée à un gros projet urbain abandonné, la construction d'un nouveau stade, le YellowPark à la Beaujoire. Il présente le quartier et retrace la trajectoire collective de la carte qui a été entreprise à l'occasion de la venue de collectifs d'architectes organisateur du festival Superville en juillet 2019. Il explique que c'est à cette occasion qu'il propose au groupe de riverains et de supporters opposés au projet de nouveau stade de réfléchir à une carte pour en faire un outil d'opposition, soupçonnant les promoteurs et la Métropole de vouloir poursuivre un projet de logements malgré l'abandon du projet de stade. Elle est accompagnée d'un livre qu'il a écrit en parallèle sur le conflit : *La Beaujoire : enquête sur un coup d'état urbain* (2018). La réalisation graphique de la carte a été faite par un « architecte-geek ». Selon lui, le rôle de cette carte est aussi de faire parler d'un projet qui a disparu de la sphère publique. Il présente ensuite la carte des habitants du quartier de Pont Rousseau dans la ville de Rezé au sud de Nantes. Le collectif opposé à la destruction d'un quartier de faubourg, s'est construit autour d'un squat, d'un jardin de voisins et d'un carnaval qui a fédéré tout le monde en février 2020, juste avant le confinement. Il passe ensuite à une carte réalisée avec les étudiants d'un master en école d'architecture sur les Grands Sentiers métropolitains et à une carte de *l'inhospitalité* à Nantes réalisée avec des associations de l'aide aux étrangers. Cette dernière renverse les codes habituels en mettant la métropole au cœur du monde en écharpe faisant apparaître les connexions et les parcours de personnes en exil.

Vient enfin la carte de désenvoutement de Chantenay. Stéphane présente le quartier, un quartier de faubourg anciennement ouvrier, avec ses grandes qualités paysagères et qui voit arriver un projet de mise en tourisme, avec un manège, l'Arbre aux Hérons, dans une ancienne carrière de schiste, la carrière Miséry. La carte issue d'un groupe de riverains opposés au projet d'aménagement, est inspirée des jeux de plateaux et a été nommée *Carte de désenvoutement* parce qu'ils ne voulaient pas qu'elle soit trop belle. Il fallait selon lui affirmer le fait qu'elle n'était pas là pour donner envie aux gens de venir, pas qu'elle donne une image trop séduisante du quartier notamment pour pas participer à sa gentrification. Des fonds de carte datant de son annexion¹ viennent appuyer la différence. Il explique que la carte donne lieu à un carnaval qui, dans la veine du livre de Stengers et Pignarre *La sorcellerie capitaliste* (2005), propose de « désenvouter » les promoteurs du projet. Elle s'appuie sur deux livres qui ont été coécrit par le collectif PUMA en 2018 et en 2020. La dernière carte est celle de l'actuel aéroport Nantes Atlantique, qui a la faculté de faire se rejoindre les pour et les contre de la ZAD. Il explique les riverains de l'aéroport actuel sont opposés à son agrandissement mais qu'ils restent « un peu orphelin » politiquement.

Stéphane ouvre aux discussions et quelqu'un ironise : « à chaque fois qu'il y a une carte, le projet

¹ La commune de Chantenay est annexée à la ville de Nantes en 1906.

est abandonné », ce à quoi il répond : « *J'y suis sûrement pour quelque chose !* ». Après quelques discussions, il insiste pour que l'assemblée se « Grenoblise » l'atelier de cartographie commence après un temps de pause et un réagencement de la salle, le public est plus nombreux. Stéphane garde sa position d'animateur et propose un fonctionnement « comme un atelier d'écriture » : chacun choisit dans un premier temps le projet grenoblois le plus loufoque, et c'est le Métrocable qui revient beaucoup, « c'est l'actualité locale » dira une participante. Stéphane peine à dynamiser l'assemblée qui ne sait pas par quoi commencer. Il propose pleins de « prises » permettant de commencer à s'atteler à un sujet. C'est celui des projets contestés qui revient et on en établit une liste chacun notre tour.



Figures 41, Stéphane présente son chemin de carte et de livres à l'occasion de l'atelier de cartographie organisé à la Base d'Alternatiba Grenoble. Source : L. Garnier, 2022

Dans le cas présenté, la maison d'édition permet de produire de multiples objets – cartographies et livres – sur des expériences de luttes. Au global, l'accumulation des cartes présentées tend à dessiner un (contre)-récit alternatif de la métropole nantaise. Les différents conflits et sujets traités sont aussi le fruit d'un travail à plusieurs mains : ces productions interviennent pour la plupart depuis l'action de groupes mobilisés dont elles rendent possible la mise en récit – présenter ces cartes et ces livres permet de restituer la trajectoire et les engagements des collectifs qui les ont élaborés. Enfin, ces productions donnent aussi lieu à des objets qui ont leur esthétique propre, qui fonctionnent comme des illustrations à afficher qui offrent une représentation des mobilisations dont la portée peut dépasser le milieu militant.

Ces supports de mise en récit se retrouvent aussi dans le cas de productions filmiques, produit par des sociétés de productions associatives et indépendantes. Des films documentaires comme *La Bataille de la Plaine* (2020), *La fête est finie* (2014), *Habiter la ville : un nouveau récit populaire* (2023) – retraçant l'expérience de la Commune de Rezé – ou encore *En remontant les murs* (2020), ont été diffusés lors d'évènements publics organisés par des collectifs ou intercollectifs mobilisés contre la métropolisation. Ils permettent aux coalitions contre la métropole d'organiser des soirées-débats, des temps d'échanges ou de discussions qui seront analysés dans le chapitre suivant. Ces documentaires permettent de revenir sur des expériences de mobilisation et de donner la parole à ses acteurs par des témoignages, en revenant sur des scènes festives ou poignantes, en restituant des scènes ordinaires de l'organisation collective, etc. Des scènes de joies collectives sont notamment restituées dans le documentaire *La bataille de la Plaine* (2020), comme le carnaval du quartier ou la scène d'arrivée d'une charpente de cabane par des occupants de la ZAD-NDDL sur la place Jean Jaurès à Marseille en septembre 2018. Bien que ces documentaires traitent d'expériences singulières, ils participent tous d'une mise en récit et du registre du témoignage. En cela, ils œuvrent à la construction d'une culture et d'une identité commune par le partage d'expériences équivalentes autant que par les moments d'interconnaissances qu'ils participent à créer : « *Les films militants, qui mêlent des images des événements et des entretiens avec leurs acteurs, sont devenus des outils essentiels pour transmettre la mémoire des luttes passées. [...] Mais ce sont surtout les souvenirs récents du mouvement altermondialiste que les films des médias-activistes aident à construire* » (Pleyers, 2010, p. 53).

2.3.3.2 Presse critique indépendante et auto-média

Cette circulation est aussi portée plus localement par des médias indépendants qui participent à la mise en mouvement d'idées et d'informations importantes pour certains groupes. C'est le cas des journaux critiques d'investigations, comme le sont *La Lettre à Lulu* à Nantes et le journal *Le Postillon* à Grenoble. Ces journaux trimestriels échappent aux modes de production et de diffusion de la presse traditionnelle. Leur ligne éditoriale s'oppose d'ailleurs ouvertement à celles de la Presse Quotidienne Régionale (PQR) comme Ouest France ou le Dauphiné Libéré, considérés comme des relais de la parole des dirigeants :

Le Dauphiné Libéré, c'est LE journal. Celui qu'on lit non par goût mais par obligation. Car la qualité de ses informations est rarement appréciée. Sa médiocrité rédactionnelle passe même souvent, et à juste titre, pour acquise. [...] Reprises de communiqués, interviews complaisantes, sujets creux : on le sait, il n'y a jamais d'enquêtes ou de reportages fouillés. [...] Pour suivre l'actualité locale, on n'a donc guère le choix : il faut lire Le Dauphiné Libéré. C'est lui qui énonce LA vérité, la seule version de nombre d'événements locaux. C'est lui qui décide de ce qui a existé ou pas et de quelle manière cela a existé. [...] Ceci marque un fait :

Le Dauphiné Libéré dispose d'un pouvoir important. Ce pouvoir, qu'il met au service des autres pouvoirs locaux, Le Dauphiné Libéré entend bien le garder. (Le Postillon, 2010, p. 5)

Ces journaux sont diffusés dans des lieux « amis », des librairies, des bars et en manifestation. Les membres du *Postillon* déambulent à pied ou à vélo dans les cortèges avec des ramettes de journaux. C'est d'ailleurs ce qui est rappelé sur le site internet :

Le journal papier Le Postillon

Après avoir existé entre 1885 et 1886, Le Postillon a ressurgi depuis mai 2009, avec pour unique business plan d'occuper le créneau porteur et néanmoins complètement délaissé de la presse locale critique. Devant l'ampleur de la tâche, nous nous concentrons sur des sujets locaux et parlons presque exclusivement de Grenoble et sa cuvette. Aucune association, organisation ou parti politique n'est parvenu jusqu'ici à nous convaincre de devenir son journal de propagande. Et malgré les nombreuses sollicitations, nous avons refusé toute entrée dans notre capital : nous sommes donc complètement indépendants.

Le site internet du Postillon

[...] Le Postillon n'est pas un média internet, mais uniquement un journal papier de Grenoble et sa cuvette. À contre-courant de la vague numérique, nous tenons à faire exister avant tout un objet dans la vraie vie, qui sent l'encre et qu'on peut se passer de main à main. [...] Ce site web a été réalisé et est hébergé en partenariat avec Grésille¹. Sa réalisation et son hébergement reposent sur des logiciels libres issus des contributions de plusieurs dizaines de milliers de personnes.²

Ces journaux peuvent dévoiler des affaires, s'intéresser aux controverses d'aménagement, aux malversations démocratiques de certains élus et aux conflits politiques à l'échelle locale. A Nantes, *La Lettre à Lulu* a notamment publié des articles contre le projet du Yellow Park ou de l'Arbre aux Hérons. Olivier l'un de ses rédacteurs est même un des militants de la Commune de Chantenay. A Grenoble, *Le Postillon*, mais aussi son homologue fontenois *Le Crachin*, ont publié de nombreux articles sur le Métrocâble, les Jardins de la Buisserate ou contre le centre commercial Neyrpic. *Le Postillon* a des positions claires sur la Métropole de Grenoble et la métropolisation et publie des revendications qui témoignent encore une fois d'une confusion entre institution et processus :

La ville est dominée par un sentiment d'impuissance que la métropolisation ne fera qu'aggraver. L'expression de voix dissidentes

¹ Fournisseur d'internet local indépendant.

² Le Postillon, « Le Postillon ? » *Le Postillon* [en ligne] URL : <https://www.lepostillon.org/Le-Postillon.html> (consulté le 25 septembre 2024).

est découragée, car dans la guerre économique comme dans toutes les autres guerres, on n'accepte ni les déserteurs, ni les pacifistes. Toutes les métropoles se ressemblent, on habite Grenoble comme on habiterait Lille ou Amsterdam. Comme un spectateur déraciné sans aucun sentiment d'appartenance et sans aucune volonté d'agir. En ayant même oublié qu'il pourrait en être autrement, que l'on pourrait vivre dans un endroit non ravagé par le règne de l'économie.

Afin de contrer le fatalisme, il nous reste donc à opposer un processus inverse à celui de la métropolisation, un mouvement qui aurait pour but de relocaliser le pouvoir des habitants. De la même manière que la sortie de l'Union européenne est la seule façon pour les peuples de retrouver un peu de souveraineté, la sortie de la métropole est la seule façon pour les simples habitants d'espérer retrouver un peu de liberté d'action.

Nos revendications :

Dissolution de la Métro.

Désertion de la compétition économique internationale.

Autonomie communale.

Libre association pour le ramassage des poubelles.

Création de communes libres dans chaque quartier de Grenoble.

Requalification de l'Hôtel de Ville en musée de la Grande Guerre économique¹

Comme je l'ai évoqué, ces journaux circulent en manifestation, leurs articles sont lus par un public militant et sont souvent repris et partagés par les acteurs sur le terrain. L'article ci-dessus nommé « Pour une dissolution de la Métropole » n'est pas sans rappeler les positions de Philippe, figure de la liste citoyenne grenobloise La Commune est à Nous ! qui dit vouloir l'« auto-dissoudre dans la colle ». *Le Postillon* est aussi souvent évoqué par les militants de LUCSE comme une source d'information immédiate pour en savoir plus sur un projet ou une institution. Les militants en épousent les conclusions et s'en inspirent pour leurs actions, comme le montre ce témoignage :

Lucas-LUCSE_{16/03/2022} – Lucas (L) : Et j'ai l'impression aussi qu'à Grenoble il y a aussi ce truc de, on a quand même des bases, Le Postillon, ou genre Pièces et Main d'Œuvre, même si bon voilà, c'est autre chose mais, il y a quand même des bases, il y a quand même un gros militantisme anti-tech, il y a beaucoup d'écrits en fait qui sont sortis déjà de critique de ce qui peut exister et *Le Postillon* en vrai c'est quand même une ressource [folle] là-dessus moi je trouve. Au final en vrai ce qu'on essaye de porter avec LUCSE, c'est souvent ce qui est écrit dans le Postillon (*rires de tout le monde*), c'est vrai ! Enfin je ne sais pas, le dernier Postillon sur Grenoble Capitale Verte et tout ça, et bah ouais en fait c'est exactement la critique qu'on

¹ Le Postillon, « Pour une dissolution de la Métropole », *Le Postillon*, n° 22, octobre/novembre 2013 [en ligne] URL : <https://www.lepostillon.org/Pour-la-dissolution-de-la-309.html> (consulté le 25 septembre 2024).

porte. Et clairement [...] des fois en fait on se saisit juste de ce qu'ils ont déjà écrit et on se dit bah regardez, et si on faisait un truc là-dessus quoi [...] Il y a un terreau fertile aussi qui aide à ce que, enfin en fait on n'est pas les seuls à débarquer et à critiquer.

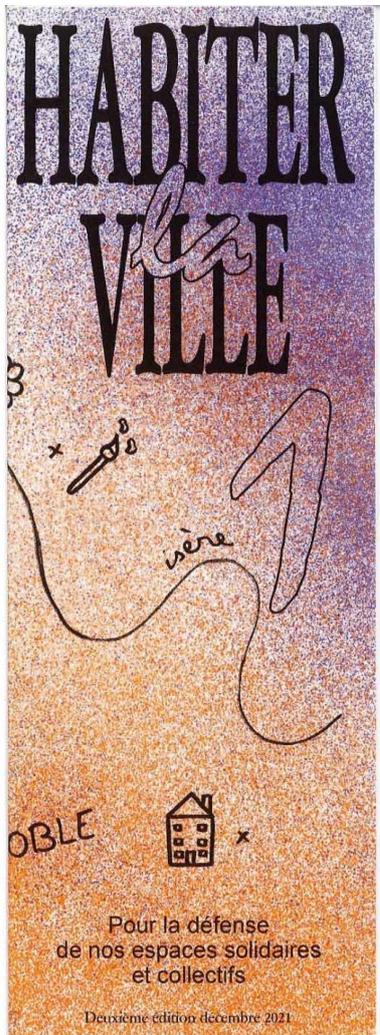


Figure 42, Couverture de la brochure Habiter la Ville (2ème version) auto-éditée par le collectif LUCSE en décembre 2021. Source : LUCSE

Ces objets peuvent aussi être le fait des acteurs militants eux-mêmes qui s'investissent dans la rédaction de *fanzines* ou de brochures. Les militants s'impliquent dans des « automédias », comme c'est le cas de la brochure *Habiter la ville* produite par les militants de LUCSE (cf. figure 42) ou du journal Nantes Nécropole écrit par le CNCA entre 2011 et 2018¹. Reprenant des éléments de communication du journal officiel de Nantes Métropole pour déconstruire la « novlangue institutionnelle », ces documents, riches de plusieurs dizaines de pages d'analyses, sont disponibles et téléchargeables en ligne facilement. Ils circulent aussi de main en main et peuvent faire l'objet de collections qui constituent pour certains ainsi une forme d'archivage de la mémoire des luttes et sont cultivées comme tel. Des groupes équipent ainsi certains des événements organisés contre la métropolisation de stands dans lesquels il est possible de trouver des brochures sur des sujets allant bien au-delà de l'urbanisme – conseils juridiques, théories anticarcérales, féminisme, véganisme, etc. (cf. figure 43). Ces brochures sont aussi réalisées de manière autonome et sont reliées à toute une chaîne « d'auto-production ». A Grenoble, c'est à la « micro-imprimerie associative »² de l'Atelier Fluo que les militants de LUCSE impriment leurs brochures et leurs affiches. Ces formes informationnelles permettent ainsi une appropriation totale des modes de diffusion de l'information en s'appropriant les

modes de fabrication de l'objet papier lui-même. Si les acteurs utilisent des canaux de diffusion numériques pour diffuser une information, réagir à une actualité ou se tenir au courant des actions à venir – manifestation, expulsion, action symbolique –, le *fanzine* ou la brochure s'inscrivent dans un répertoire moins immédiat, se réservant plutôt au développement d'un

¹ CNCA, « Le Journal », *Nantes Nécropole* [en ligne] URL : <https://nantesnecropole.noblogs.org/post/category/necropole/> (consulté le 25 septembre 2024).

² « Micro-imprimerie ça veut dire qu'on y mutualise du matériel (sérigraphie, Riso, massicot, plieuse, agrafeuse, récupé de papier,...) et des compétences, pour imprimer affiches, tracts, livres, disques, etc. Au cœur du projet, on imprime des choses liées aux luttes sociales et à la contre-culture, des choses non-commerciales et militantes. Mais on n'est pas sectaires. » Atelier Fluo [en ligne] URL : <https://atelierfluo.gresille.org/> (consulté le 25 septembre 2024).

propos théorique ou d'une argumentation. Ils sont des objets propices à l'élaboration d'un argumentaire complexe contre la métropolisation et permet parfois d'embarquer des acteurs académiques et des experts.

En effet, les actualités « chaudes » sur les actions et les manifestations des actions circulent via des plateformes numériques. Les acteurs utilisent des forums pour diffuser des rendez-vous, des appels à manifestation, etc. – Indymédia, CRIC, Ici Grenoble. Cette dimension virtuelle est importante pour les groupes, Métropole en Lutttes y a même consacré un groupe de travail, la circulation des informations étant conçue comme figurant au centre de la fonction de l'inter-collectif et la mise en lien des groupes. Elle anime une réflexion sur les outils et logiciels indépendants, ils favorisent l'utilisation de sites web hébergés par des fournisseurs locaux – FAI Maison ou Grésille. La plupart des groupes observés communiquent de façon assez classique depuis des listes de mails, qui parfois se suffisent à elles-mêmes sans que les groupes ne s'engagent dans des actions collectives – la liste de MEL reste une liste de diffusion à ce jour. Des alternatives numériques peuvent aussi être puissamment utilisées par certains groupes. C'est le cas de Nantes en Commun·e·s qui utilise des logiciels issus de la culture du *gaming* comme Discord pour animer des « salons de discussion », partager des ressources, des informations et des rendez-vous, organiser les groupes de travail. Les réseaux sociaux comme Facebook sont aussi des impondérables permettant de relayer des événements et des actualités pour des luttes spécifiques.



Figure 43, Stand de brochure déplié au jardin collectif du Chantier lors de l'occupation itinérante du collectif LUCSE.
Source : L. Garnier, 2021.

Remarquons enfin que les formes de restitutions vidéo attirent particulièrement les acteurs rencontrés. En cela, l'influence des productions documentaires explorées plus avant sont aussi perceptibles dans les formes de restitution que les acteurs adoptent. En effet, les

membres de LUCSE comme de MEL ont tous témoigné d'une envie de réaliser des reportages de leurs actions. C'est le cas de Clara qui souhaite réaliser un documentaire de sa thèse et qui, lors du *Week-end contre la métropolisation et pour une ville conviviale*, coordonne une table ronde équipée d'une caméra. A Grenoble, Maël se charge de filmer la plupart des actions de LUCSE, réalisant quelques montages comme celui dédié à la vélorution du 17 avril 2021 diffusé ensuite sur les réseaux sociaux et le blog du collectif¹. Ce geste témoigne lui aussi d'une envie de rendre compte des expériences traversées à plusieurs ou quand c'est le cas, de la singularité des lieux défendus et de la trajectoire de la lutte. Dans ce même ordre d'idées, des bandes dessinées sont parfois produites pour raconter tant une mobilisation que pour mettre en scène un argumentaire. Cette propension des groupes à fabriquer de façon autonome leurs supports d'information et de mise en récit, s'apparente à ce que repère Geoffrey Pleyers :

L'utilisation créative et particulièrement efficace des nouvelles technologies de communication est une autre caractéristique de l'alter-activisme. Elles sont utilisées pour exprimer sa créativité et sa subjectivité, ou pour organiser des actions, partager des informations et coordonner des activités [...]. Les radios pirates, les journaux étudiants, les listes de diffusion et Twitter sont utilisés. Les caméras vidéo sont également utilisées par les activistes lors de diverses actions : afin de construire leur propre expérience (McDonald, 2006) et de se défendre contre la répression, la présence d'une caméra ayant un effet calmant sur la police. [...]. D'autres aspects de la réappropriation et de l'accès libre aux connaissances, à l'information et à la communication incluent les logiciels libres et les systèmes d'exploitation. Alors que les médias de masse "manipulent les subjectivités", une fois "réappropriés" par les utilisateurs, les médias peuvent se transformer en un espace privilégié pour l'expression des subjectivités, la création et l'échange.² (Pleyers, 2011, p. 79)

Mettre en récit, raconter des expériences, produire des images et des supports, toutes ces activités participent à la circulation des informations et jouent un rôle dans les mises en réseau que suggère la critique métropolitaine. Il s'agit parfois d'images pour agir qui donnent des modèles d'actions tel que l'explique Ola Söderström : « *L'étude des visualisations doit se focaliser sur leur efficacité. Leur efficacité interne se rapporte aux procédures de sélection/schématisme/synthèse de la réalité urbaine qui la constituent en un ensemble manipulable. Leur efficacité externe, inséparable de la première, réside dans leur pouvoir de persuasion et leur aptitude à coordonner un cours d'action.* » (2000, p. 11).

¹ LUCSE, « 17 avril – Vélorution contre l'urbanisation agressive dans la cuvette grenobloise », *LUCSE* [en ligne] URL : <https://lucse.gr/2021/04/18/17-avril-2021-velorution-contre-la-reintoxication-du-monde/> (consulté le 25 septembre 2024).

² Traduction personnelle de l'anglais au français.

Comme je l'ai démontré, la question métropolitaine s'inscrit pleinement dans une dynamique de réseaux. Elle prend corps au sein d'un ensemble d'organisations et de groupes préexistants, dont elle réactive et amplifie les interactions, qu'elle met en mouvement. En effet, des groupes initialement cloisonnés par leurs modes d'organisation, leurs relations au politique, leurs localisations ou encore leurs expertises spécialisées, trouvent dans la contestation de la métropole et de la métropolisation une opportunité de convergence et de coordination. Ces réseaux se construisent également par la circulation d'acteurs, d'idées et d'objets, qui tissent ces connexions. Parmi eux, des acteurs clés se distinguent par leurs qualités relationnelles et leurs connexions multiples, qu'ils soient porteurs d'expertises militantes, académiques ou professionnelles. Ces acteurs jouent un rôle crucial en traduisant et en formalisant des informations entre différents groupes, en étant connectés à des modèles de luttes ou en ramenant dans l'arène militante, des expériences techniques pointues. Il est bien question de médiation et d'intermédiation mais aussi de la place donnée à différents savoirs. Dans ce cadre, il n'est pas surprenant de voir circuler des objets spécifiques, tels que des productions écrites, cartographiques ou filmiques, situées à la frontière entre savoirs savants et militants, qui incarnent ces expertises et jettent des ponts entre ces mondes. Une infrastructure d'acteurs, de lieux et d'activités en supportent la production et la diffusion, comme les maisons d'édition et les sociétés de production associatives, les librairies indépendantes, les journaux d'investigation critiques ou encore en considérant que les militants eux-mêmes produisent et diffusent leurs réflexions et leurs actions en étant leurs propres médias.

Ces circulations, opérées par des acteurs et valorisées par des objets spécifiques, révèlent des figures de légitimité : certains acteurs acquièrent une autorité par leur expertise, leur expérience, leurs compétences sociales ou leur connaissance du jeu militant, devenant ainsi centraux et valorisés au sein de ces réseaux. La question métropolitaine n'y est pas toujours centrale mais s'y prête particulièrement, en permettant notamment de valoriser des profils d'acteurs qui bougent, circulent entre les groupes, les mondes et les territoires. Cumulant plusieurs grandes expériences, plusieurs mobilisations, plusieurs chantiers théoriques, documentaires ou graphiques, ces compétences se rapportent aux figures du « grand » de la *city par projet* repérée Boltanski et Chiapello : « *C'est précisément parce que le projet est une forme transitoire qu'il est ajusté à un monde en réseau : la succession des projets en multipliant les connexions et en faisant proliférer les liens, a pour effet d'étendre les réseaux.* » (1999, p. 181). Dans notre cas, il apparaît que certains acteurs cumulent les *luttes* comme ils cumulent les *projets*, c'est notamment le cas des membres de LUCSE qui ont été impliqués dans de nombreuses mobilisations successives et qui multiplient les engagements par ailleurs. En permettant des alliages singuliers entre groupes, la question métropolitaine apparaît comme un opérateur de liens nouveaux et valorisent des acteurs qui savent « *repérer les bonnes sources*

d'information [...] et faire le tri entre les connexions riches de potentialités nouvelles et celles qui ramènent vers la routine des liens déjà frayés » (*ibid.*, p. 183). Les liens établis de proche en proche par certains nous ramènent aux compétences relationnelles, conviviales et à l'ouverture d'esprit propre à l'acteur du monde connexionniste. La « question métropolitaine » apparaît alors propice à ceux qui pourront mettre à profit leur capacité à étendre leur réseau, les milieux militants dans lesquels se stabilise la critique métropolitaine n'échappant pas aux processus repérés par ces auteurs :

Tout peut accéder à la dignité du *projet*, y compris les entreprises hostiles au capitalisme. En décrivant tout accomplissement avec une grammaire nominale qui est la grammaire du projet, on efface les différences entre un projet capitaliste et une réalisation banale (club du dimanche). On masque le capitalisme tout comme la critique anticapitaliste ; sous le terme de projet on peut assimiler des choses si différentes : ouvrir une nouvelle usine, en fermer une, faire du projet de reengineering ou monter une pièce de théâtre ; il s'agit toujours de projet et du même héroïsme. C'est l'une des façons par lesquelles la cité par projets peut séduire les forces hostiles au capitalisme, qu'elles utiliseront à leur tour pour décrire leur propre activité tout en restant aveugles au fait que le capitalisme peut, lui aussi, s'y couler. (Boltanski et Chiapello, 1999, p. 181)



Figure 44, Image de la vélorution contre l'urbanisation agressive issue de la vidéo du collectif LUCSE. Source : LUCSE, 2021.

Chapitre 3. Modes d'action contre la métropole. Enquêtes collectives et performances expressives

Nous avons pris la mesure des réseaux d'acteurs mis en interaction par la métropole dans le chapitre précédent. Si le réseau circonscrit se matérialise par des affichages publics, les liens entre les acteurs s'éprouvent et se construisent également par l'expérience et dans le cours de l'action. Ce chapitre présente les modes d'actions empruntés par les acteurs lorsqu'ils s'attèlent à critiquer la métropole et la métropolisation mais aussi sur leurs effets dans le cours de l'action collective. Pour ouvrir ce chapitre, il faut revenir sur le concept de *répertoire d'action* tel qu'il a été développé à partir des années 1970 par Charles Tilly pour étudier les modes d'action des groupes contestataires. Défini comme « *un répertoire limité d'actions collectives, c'est-à-dire de moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés* » (1986, p. 541) ou bien comme « *une série limitée de routines [...] apprises, partagées et exécutées à travers un processus de choix relativement délibéré* » (1995, p. 26), la notion est une manière de « *suggérer l'existence de formes d'institutionnalisation propres aux mouvements sociaux* » (Neveu, 2011, p. 19). Pour illustrer sa proposition, Charles Tilly propose de considérer le répertoire au sens où l'entendent les musiciens de jazz qui adaptent une gamme d'accords ou des standards (Tilly, 1986). Le concept donnera lieu à des métaphores, comme celle de la « *boîte à outils, du magasin d'armes ou du livre de recettes* » (Cefaï, 2007, p. 254). Selon Tilly, « *Chaque représentation se joue entre deux parties au moins – l'initiateur et l'objet de l'action -, auxquelles s'en ajoute souvent une troisième ; même lorsqu'ils ne sont pas directement en cause, les agents de l'Etat par exemple, passent une bonne partie de leur temps à contrôler, régler, faciliter et réprimer diverses sortes d'actions collectives.* » (1986, p. 541-542). Le concept de répertoire est donc intéressant tant il « *s'installe dans la zone concédée par la police de la protestation* » (Cefaï, 2007, p. 256) et permet de rendre compte de certains éléments :

[Les répertoires sont] autant de dispositifs qui charpentent les interactions entre des activistes, leurs adversaires et leurs interlocuteurs, leurs destinataires et leurs bénéficiaires, et des publics et des spectateurs. [...] Chacun de ces dispositifs distribue des places, stipule des enjeux de conflit, délimite un espace-temps d'action, désigne des participants ratifiés, bref, institue une micro-arène publique. Avec des portées diverses et des félicités variées, il constitue la nature des problèmes et des enjeux, la force et l'écho des revendications, la taille et le nombre des acteurs, l'échelle et le tempo des conflits (Cefaï, 2007, p. 252-253)

Préparer une action « coup de poing », présenter une recherche détaillée pour

argumenter contre des responsables, prendre la parole sur scène, publier des témoignages ou préparer une action burlesque, sont autant de manières à la fois conscientes et contraintes de structurer une action revendicative et d'asseoir l'identité des groupes qui la porte. Daniel Cefai repère ainsi que les « répertoires d'action » donnent l'opportunité d'étudier le « *déploiement de scènes publiques qui s'intègrent les unes aux autres, s'articulent, se stabilisent et se pérennisent. Ils agissent comme des opérateurs de configuration et de publicisation de mondes et d'arènes* » (*ibid.*, p. 259). C'est bien ce à quoi je souhaite m'atteler ici, en prenant en compte les temps de représentation qui, intervenant dans le cours d'une action collective en coulisse et en public, assurent la stabilisation du problème posé et du public concerné.

Des modes d'action privilégiés par les acteurs qui s'organisent contre la métropole sont identifiés à Nantes et à Grenoble. Ils se rapportent dans un premier temps à des *enquêtes collectives* au sens d'une « logique » identifiée par John Dewey (1938/1996) mais aussi en tant que méthodologie structurant des activités d'apprentissage et d'autoformation. Dans un second temps, je montrerai comment métropole et métropolisation mobilisent les acteurs autour de formats spécifiques de représentation de la critique « sur scène » lors de tables-rondes ou de conférences. Ces activités permettent notamment aux passeurs et intermédiaires du chapitre précédent d'intervenir. Ces modes d'action peuvent relever enfin d'un registre plus démonstratif au travers des manifestations, défilés ou actions directes – actions symboliques, festival, *happening*, carnaval, etc. Caractérisés par leurs dimensions festive et conviviale, j'analyserai ces rassemblements publics comme des observables privilégiés pour rendre compte des liens entre les mobilisations et les médias mais aussi comme des actes fondateurs des regroupements d'acteurs. Cette partition montrera en creux, trois échelles de publicité de l'action collective contre la métropole, mettant à chaque fois en interaction des acteurs dans des formats d'échanges particuliers. En cela, je considère les répertoires et les modes d'action selon leur capacité à prendre en charge les « *façons d'intervenir sur la scène publique ou en coulisses* » (Cefai, 2007, p. 248).

3.1 Apprentissage et autoformation : des collectifs réunis autour de « grandes enquêtes collectives »

De : materiautheque@***.org
Envoyé : mercredi 10 février 2021 17:31
Objet : invitation pour le samedi 13 février à 15h

Bonjour,

Nous vous écrivons depuis Fontaine car le Chantier est lui aussi en danger d'expulsion. Il nous semble que ce sont les mêmes logiques qui s'attaquent à nous que celles qui menacent les projets collectifs que vous avez bâtis. Nous pensons que nous avons beaucoup à gagner en développant une analyse globale de la situation, en reliant les luttes pour des usages collectifs et solidaires des espaces. Tous les collectifs qui reçoivent ce mail luttent pour l'accès à un logement décent, à de la nourriture de qualité ou à des outils et des espaces de création et d'auto construction - ça se rejoint ! [...] On aimerait vous proposer une lère rencontre pour échanger et pourquoi pas s'organiser ensemble ?¹

Comme nous l'avons déjà relevé, métropole et métropolisation sont des notions complexes. Il est parfois difficile de savoir ce qui se joue entre les élus métropolitains et au sein du conseil communautaire, derrière la « boîte noire » de l'urbanisme et de ses opérateurs, ou bien de comprendre le processus de métropolisation et la manière dont il transforme les territoires vécus. L'enquête révèle alors que les acteurs s'organisent comme des groupes d'enquête afin de se former et de comprendre les logiques auxquelles ils s'attèlent. Par le terme d'*enquête*, je me réfère aux activités nécessaires à toutes mobilisations collectives pour orienter la définition de ce qui pose problème et déterminer les moyens de solutionner ce dernier, telles qu'elles sont définies par la sociologie et la philosophie pragmatiste (Dewey, 1938/1996 ; Cefai et Terzi, 2012). J'exposerai incidemment comment des *communautés d'expérience* se dessinent contre la métropole et la métropolisation, c'est-à-dire comment les acteurs circonscrits dans le chapitre précédent parviennent à se mettre ensemble et selon quelles modalités. Je montrerai également comment ces activités transforment ces regroupements en *communautés de méthode*, impliquant que l'action collective contre la métropole se structure principalement autour de « grandes enquêtes collectives » devenant des modes d'action en soi.

¹ Mail d'invitation envoyé par le collectif du Chantier (Fontaine, Grenoble) pour inviter les membres du futur collectif LUCSE à se retrouver, le 10 février 2021.

John Dewey et la théorie de l'enquête

La notion d'enquête est un élément clé de la philosophie de John Dewey, définit dans l'ouvrage publié en 1938 *Logique. La théorie de l'enquête*, dans lequel il développe un cadre conceptuel permettant de « *lier intimement les composantes cognitives et les composantes pratiques de l'expérience* » (Boltanski, 2012, p. 125). Également soucieux d'établir un « *continuum entre connaissance scientifique et connaissance ordinaire* » (*ibid.*), Dewey définit l'enquête comme un mouvement consécutif à une situation de doute. Se rapprochant de la démarche scientifique expérimentale, l'enquête est fondamentalement reliée au trouble qui se pose aux acteurs, à la fois continuellement dans toutes les activités ordinaires de la vie quotidienne des individus, mais aussi lorsqu'une situation problématique est partagée par une *communauté d'expérience*, qui se transforme alors en *communauté d'enquête* (Cefaï et Trom, 2001). Pour sortir d'une situation indéterminée, un processus de transformation de l'inquiétude en problème est nécessaire « *par l'intermédiaire d'une observation et d'une sélection des traits qui importent* » (Boltanski, 2012, p. 295). La dimension expérimentale de l'enquête permet la « *transformation contrôlée ou dirigée d'une situation indéterminée en une situation qui est si déterminée en ses distinctions et relations constitutives qu'elle convertit les éléments de la situation originelle en un tout unifié* » (Dewey, 1938/1996, p. 169). Joelle Zask poursuit cette idée en proposant de

considérer l'enquête comme une activité d'« *inter-objectivation* » : elle amène les acteurs à organiser des données comme des outils et des ressources qui, « *par inférence et généralisation* » (Zask, 2004, p. 3) dans un milieu perçu, permettent d'arrêter la définition d'un objet ou d'une situation problématique. Ce dernier, conçu comme un « *ensemble de distinctions ou de caractéristiques connectées entre elles qui émerge en tant que constituant précis d'une situation résolue et qui est confirmé dans la continuité de l'enquête* » (Dewey, 1938/1996, p. 513), permet l'action collective au sein de « *communautés d'expérience, d'enquête et d'expérimentation* » (Cefaï, 2016). Le modèle deweyen s'apparente à une *logique* synthétisée par Justo Serrano-Zamora (2019) selon quatre opérations : 1) Les acteurs s'accordent sur la définition de la situation indéterminée comme porteuse d'un problème ; 2) Ils s'engagent dans un processus de détermination qui part de suggestions gagnant progressivement en détermination dans l'enquête jusqu'à devenir des hypothèses capables de guider l'action ; 3) Ces opérations amènent à une phase de raisonnement consistant à confronter des « suggestions » (ou idées) les unes avec les autres ; 4) les hypothèses du raisonnement sont mises à l'épreuve de l'expérimentation et sont formulées comme des solutions au problème défini si elles passent le test, menant la situation à son plus haut niveau de détermination. Les conclusions de l'enquête ne sont alors observables que dans la continuité de l'action.

3.1.1 Du trouble à la communauté de méthode

Récit ethnographique

Processus de mise en enquête du collectif LUCSE, de février à juin 2021

Le début de notre enquête à Grenoble, découpé par les différents confinements de 2020 et 2021¹, coïncide avec la formation de LUCSE. La plupart des membres à l'initiative de ce collectif ont tous été plus ou moins engagés au sein du collectif Avenir des Terres² mobilisé contre la destruction des Jardins de la Buisserate, dans la commune de Saint-Martin-Le-Vinoux (38), au nord de la Presqu'île scientifique. Ce collectif, vent debout contre une opération immobilière privée, occupe une parcelle en friche sur laquelle s'expérimente un jardin collectif³ jusqu'en novembre 2020. Commanditée par le bailleur social Alpes Isère Habitat (ex OPAC 38) et le promoteur Cogedim, c'est à l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL) qu'est déléguée la gestion de l'opération. A l'occasion d'une « Assemblée de défense des Jardins » à laquelle j'assiste le 13 octobre 2020 au 38, je prendrai la mesure du nombre de personnes mobilisées et du climat de tension qui règne en réunion – pour cause, l'interpellation de plusieurs militants en septembre à proximité du jardin⁴ et des « *menaces de terrassements imminents* » pèsent sur le groupe⁵. Les militants mis en examen pour « *association de malfaiteurs en vue de commettre un délit* » seront contraints de se mettre en retrait de la vie publique et militante pendant plusieurs mois. Leur retour sur la scène grenobloise au début de l'année 2021 correspond avec la menace d'expulsion du Chantier à Fontaine, à l'occupation de la cité ouvrière des Volets Verts par le DAL dans le quartier de l'Abbaye et aux menaces d'expulsion qui pèsent sur le collectif d'artistes Dispel. Toutes ces actions sont associées à des lieux appartenant au même opérateur public, l'EPFL du Dauphiné. Suite à la proposition envoyée par mail des militantes du Chantier (cf. *supra*), une première réunion s'organise avec des représentants de ces collectifs en lutte et des membres de « l'inter-squat »⁶. Le compte rendu de la première réunion précise : « *des logiques similaires sont à l'œuvre (expulsion, déplacement, destruction, reconstruction) impliquant dans des configurations diverses*

¹ De premiers courts allers-retours sont effectués entre novembre 2019 et février 2020 et le premier long séjour entre septembre et novembre de la même année.

² Le collectif Avenir des Terres s'est formé pour regrouper différents groupes et organisations autour de la protection des Jardins de la Buisserate à Saint-Martin-le-Vinoux entre 2019 et 2020.

³ Entretenu depuis longtemps par des habitants du quartier, des militants rejoignent et participent à cultiver la parcelle à partir de 2019.

⁴ Laurent Gallien, « Ils voulaient installer une ZAD dans les jardins de la Buisserate à Saint-Martin-le-Vinoux », *France Bleu*, le 7 septembre 2020 [en ligne] URL : <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/elles-voulaient-installer-une-zad-dans-les-jardins-de-la-buisserate-a-saint-martin-le-vinoux-1599499830> (consulté le 26 septembre 2024).

⁵ Les pelleteuses arriveront sans préavis le 2 novembre.

⁶ Une coordination réunissant plusieurs squats de l'agglomération lors de réunions régulières dans lesquelles sont définis des projets d'actions collectives, où s'échangent des actualités, etc.

Villes, Préfecture, EPFL et Métropole ». Suite à cette première rencontre, je suis personnellement invitée par une amie et camarade de mon association pour assister à la seconde. En m'appelant, Diane met en œuvre l'une des tâches inscrites au premier compte rendu de « *mettre en lien des "experts" EPFL des différents groupes pour partager les infos et mieux comprendre comment ça fonctionne* ». La réunion est organisée depuis une boucle mail appelée tantôt « Appel Luttes pour des usages collectifs et solidaires des espaces » ou « Espaces en lutte ». Je me rends alors à la deuxième réunion, qui se déroule le 27 février 2021 dans la bibliothèque du 38.

Réunissant des représentants de 8 collectifs¹, cette réunion est l'occasion de partager les situations de chacun d'entre eux. Elle sera principalement introduite par Anna, militante du Chantier, qui explique les menaces d'expulsion de son collectif et leur souhait de profiter de cet enjeu pour « *lancer une réflexion collective, créer un rapport de force et comprendre les logiques de l'EPFL* »². La réunion permet de se donner les informations respectives collectées par chacun des groupes. Elle permet plus spécifiquement aux représentants de chaque collectif d'expliquer ce qu'ils comprennent des logiques auxquelles ils sont soumis. Dans plusieurs cas, l'EPFL est un adversaire en justice – dans le cas des mobilisations des Volets Verts ou du Jardin de la Buisserate, des procédures juridiques sont engagées –, mais il peut être aussi un acteur ouvert à la négociation³. Pour les artistes de la friche Peldis c'est plutôt le syndrome de « la patate chaude » entre Ville, Métropole et EPFL qui pose problème ; ils n'y comprennent rien. La réunion est l'occasion de témoigner des efforts isolés de chacun pour « *démêler les institutions et les jeux politiques* »⁴, ce que certains qualifient de « *royaume du flou* », à la source de beaucoup de temps perdu.

Je me présente à cette réunion depuis ma « double casquette » et rend compte de l'intérêt de cet espace pour ma recherche. L'enjeu scientifique qui m'amène et ma récente arrivée sur la place grenobloise, me permettent de rester en retrait des échanges, laissant à un autre « expert » le soin de se livrer à des propos de cadrages. Philippe, opposant historique à la majorité municipale, cumule aussi les casquettes (cf. Encart biographique n° 6, p. 167). Il éclaire l'assemblée en témoignant des projets urbains de l'agglomération contre lesquels il serait utile de s'opposer par ordre de priorité – le projet Grandalpe étant l'un des sujets majeurs selon lui avec le Métrocâble. C'est aussi de lui que viennent les premiers éclairages concrets quant à l'acteur visé : « *L'EPFL, c'est un organisme piloté par des élus de la Métro pour permettre un portage foncier des*

¹ Le Chantier (Fontaine, 38), le Dispel (Saint-Martin-le-Vinoux, 38), le 38, le Collectif des Terres, Action Neyrpic, le Droit Au Logement pour l'occupation des Volets Verts, Vivre à Grenoble, le squat Ahwahnee.

² Notes de carnet de terrain, réunion EPFL du 27 février 2021 au 38.

³ Proposition est faite au Chantier de déménager sur un autre terrain de la commune de Fontaine inondable et le Centre Social le 38 entre en pourparlers pour conventionner l'occupation avec la Mairie de Grenoble.

⁴ Notes de carnet de terrain, réunion EPFL du 27 février 2021 au 38.

opérations immobilières. C'est l'œuvre d'un transfert de compétences avec les mairies. Pas une entité politique mais des techniciens. Ce sont des interlocuteurs assez nuls en fait, il faut s'adresser au niveau du CA pour avoir des informations pertinentes »¹. Il précise toutefois que l'EPFL est un opérateur technique qui, comme d'autres organismes, est l'endroit d'une cristallisation des conflits politiques entretenus plus largement entre les élus de la Ville de Grenoble et de la Métropole Grenoble-Alpes, notamment depuis le conflit ouvert sur la présidence de la Métro de l'été dernier. Il propose une méthode : se procurer les comptes rendus des Conseils d'Administration, les rapports d'activités et les budgets des institutions, enregistrer ces documents et les consigner avant qu'ils ne disparaissent, trouver des contacts permettant de les récupérer.

Cette réunion sert aussi immédiatement au groupe à définir ce qu'il serait possible de faire ensemble. Elle ouvre à plusieurs hypothèses d'actions – vélorution, occupation de la Métro, action symbolique devant les bureaux de l'EPFL, etc. – et l'idée d'écrire et de publier une brochure arrive naturellement. La réunion formalise également la poursuite de l'enquête puisque les participants décident de créer et de s'investir dans une « *commission EPFL qui a pour vocation de nous permettre de mieux comprendre les rouages de l'EPFL en relation avec la Mairie et la Métropole* »². Cette « commission » est chevillée au projet de publication. Conçue d'une part pour « *parler [des] luttes actuelles [et] présenter les différents lieux et collectifs menacés d'expulsion* », la brochure compile des textes de présentation « commandés » à plusieurs collectifs mais elle est aussi un support permettant de donner à lire les premiers résultats de l'enquête menés sur l'EPFL en y consacrant un article. Écrit par un petit groupe, il s'agit d'un texte de positionnement et de cadrage, c'est le produit d'une analyse transversale concernant l'institution qui les réunit. Tous ces chantiers se trouvent reliés et se mettent en route en quelques semaines : l'enquête sur l'EPFL menée au sein de la commission donne lieu à l'écriture d'un texte de cadrage pour la brochure, qui elle-même devra être prête et imprimée pour la vélorution organisée prévue le 17 avril 2021.

Je participe à la réunion de la « commission EPFL » qui se tient au domicile d'une des militantes en présence de Philippe et de Laurène qui a travaillé dans un EPFL dans le Pays Basque et qui a monté son activité « d'analyse institutionnelle ». Elle est une autre « experte » invitée par les militantes du Chantier duquel elle est proche. Lors de cette réunion, c'est vers elle que les regards se tournent, tous attendent une explication de sa part. Elle ouvre alors la réunion en expliquant les statuts de ce type d'opérateur, les rouages techniques et politiques qui incombent à ces structures, leurs rôles. Encore une fois, dans son propos, surgissent les faibles marges de manœuvres et la dépendance de l'opérateur à des décisions politiques prises en conseil

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

métropolitain. Seules des « stratégies du temporaire » pourraient leur être contestées – que le bâtiment saisi par l'opérateur soit utilisé le temps de mise en place du chantier. Philippe, déjà rencontré à l'occasion de deux entretiens, est surmotivé par ces premiers échanges. Il m'appelle plusieurs fois personnellement entre cette réunion et le moment de la rédaction d'un premier texte, me demandant mon avis sur les rapports d'activité, m'envoyant des fichiers à lire, etc. Le texte finalement produit en grande partie par Laurène sera reçu avec réserves par le reste des membres de LUCSE. Les membres de la « commission brochure » demandent à la « commission EPFL » de reprendre certains passages pour y glisser plus d'éléments permettant de soulever ou de décrypter les stratégies politiques de l'organisme comme le « maintien de l'ordre », la sécurisation des lieux, les expulsions, etc. L'ensemble du collectif souhaite dévoiler des éléments et révéler les stratégies politiques de l'opérateur. Le texte est finalement publié mais l'enquête collective se réorientera les semaines suivantes vers la Métropole Grenoble-Alpes donnant l'occasion au groupe d'éditer le second numéro de la brochure *Habiter la Ville*, intitulé « défier la Métro »¹.

C'est une première victoire réjouissante qui ne suffira cependant pas à répondre aux besoins de toutes les mal-logées de l'agglomération. Des personnes sont toujours menacées d'expulsions, les conditions en centre d'hébergement restent indignes, les places trop peu nombreuses et la spéculation va bon train. D'ailleurs, le projet de vente/démolition du quartier pour favoriser l'arrivée d'une population plus aisée n'est pas pour autant abandonné.

Qui ?

Le **ML 38** est le comité local isérois de l'association Droit au Logement créée en 1990. Nous nous organisons collectivement entre personnes mal-logées et militantes pour exiger des pouvoirs publics et institutions un accès au logement pour toutes et tous et le respect des droits des locataires, du privé comme du public. Nous avons 2 permanences où vous pouvez venir nous rencontrer: le mardi de 17h00 à 19h Maison des habitants de l'Abbaye au 1, place de la Commune 1871 le jeudi de 17h00 à 19h00 à la Salle des tickets, 14, place Saint Bruno.

Entre les couvre-feu, confinements, et risques d'expulsion, les lieux et horaires changent pas mal, n'hésitez pas à nous appeler ou nous envoyer un mail!

Fin ?

En avril 2021 un accord de relogement est passé avec la mairie de Grenoble pour l'ensemble des occupants. La plupart sont 'mis-à-l'abri' en attendant des propositions de relogement adaptées et pérennes. Certaines-ci arrivent au compte-goutte, mais l'objectif d'une solution pour chaque foyer est en bonne voie. Le Dal ayant attaqué au tribunal la procédure d'expulsion par ordonnance sur requête d'engagé à quitter le bâtiment à l'issue du jugement et rend effectivement les clés en septembre 2021.

Tel: 06.41.30.55.18
Mail: dal38@droitaulogement.fr



1) L'EPFL est un outil d'acquisition de foncier pour les collectivités locales (et leurs satellites)

L'Établissement Public Foncier Local (EPFL) permet à des collectivités locales (Communautés de communes, Communautés d'agglomération, métropoles et communes) d'acquies des biens fonciers (terrains, immeubles) dans le cadre de projets d'aménagement du territoire sans avoir à souscrire de nouveaux emprunts. L'EPFL du Dauphiné compte 9 collectivités locales adhérentes: Grenoble-Alpes Métropole, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, la Communauté de communes Bièvre Est, la Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère, le Département de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les communes d'Autrans-Méaudre (Vercors), de Prunières et de Saint-Théofrey (Matsheysine).

L'activité et les priorités de l'EPFL:

Concrètement, l'EPFL achète des biens fonciers de manière transitoire pour le compte des collectivités adhérentes. Il réalise ainsi des opérations de portage foncier: l'établissement reste propriétaire des biens pendant plusieurs années, et à l'issue de cette période le bien devra être acquis par la collectivité ou par un e autre acquies euse si la collectivité concernée décidait d'ouvrir cette possibilité.

L'EPFL n'achète donc pas de biens pour son compte ni pour en garder la propriété à long terme. L'activité de l'EPFL est orientée pour 4 ans par le Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI), document qui hiérarchise des priorités. Dans le PPI 2017-2021 on trouve les orientations suivantes concernant le territoire de Grenoble-Alpes Métropole: 1) Assoir le renouvellement urbain comme moteur et modèle du développement urbain de la Métropole 2) Construire une Métropole polycentrique et de proximité 3) Aménager une Métropole solidaire 4) Renforcer l'attractivité économique et touristique de la Métropole 5) Aménager une Métropole durable et agréable à vivre.

On commence alors à comprendre que les actions de l'EPFL sont éminemment politiques.

Le financement de l'EPFL:

- L'EPFL dispose de plusieurs sources de financement:
 - La Taxe Spéciale d'Équipement (TSE), payée chaque année par tous les contribuables assujettis à un des 4 impôts fonciers. Les offices HLM et leurs locataires en sont dispensés. L'EPFL tire lui-même le produit de la TSE.
 - L'emprunt.
 - Les cessions de biens acquis précédemment.
 - Les fonds propres (la trésorerie).

Ces ressources lui permettent d'assumer à la fois le coût d'acquisition des biens et les frais de portage (taxe foncière et frais incombant au propriétaire tel que le maintien en sécurité des lieux par exemple). Lorsque la collectivité rachète le bien à l'EPFL elle paie donc le coût d'acquisition et les frais de portage, les intérêts des emprunts ont donc en fin payés par la collectivité.

2) Un établissement public gouverné par des élus locaux, donc politique

Sur le papier, l'EPFL est un simple outil, mais il est tout de même gouverné par des élus locaux portant une couleur et un projet politique. L'EPFL est gouverné par un Conseil d'Administration (CA), lui-même désigné par l'Assemblée Générale (AG) au sein de laquelle chaque collectivité adhérente est représentée. Le CA est composé de 14 élus issus des collectivités adhérentes. Son rôle est de gérer « les affaires de l'établissement » sur le plan politique, gestionnaire ou financier, y compris la nomination d'un directeur.

La représentation et le poids de Grenoble-Alpes Métropole au sein de l'EPFL Grenoble-Alpes Métropole dispose de la majorité des sièges au CA de l'EPFL (8 sièges sur 14). La question qui nous vient est donc: comment ces élus e a ont-ils été désignés e s au sein de la métropole pour siéger à l'EPFL? Traditionnellement, la majorité métropolitaine se taille la part du lion et laisse quelques sièges à l'opposition. Hors en 2020, 3 sièges sur 8 ont été attribués à l'opposition métropolitaine de droite (Anne Roche, Jérôme Merle et Frank Longo), et en alliant leurs voix à celle des autres représentants de la droite au sein du CA, la présence de l'EPFL a été prise par le représentant du Département, Christian Cogné (centre droit). Résultat: le 29 janvier 2021, la métropole a cherché à rectifier le tir en remplaçant 2 de ces représentant e s initiaux par des membres de la majorité métropolitaine pour reprendre la majorité au sein de l'EPFL.

La gestion de cet organisme est donc loin d'être neutre et les décisions prises concernant l'avenir des terrains passés par du portage foncier sont politiques.

Enfin, il est important de préciser que l'EPFL agit sur la propriété des biens (qui les possède) mais l'usage des biens est déterminé par les règlements d'urbanisme qui, eux, sont définis par les communautés de communes, les communautés d'agglomération ou les métropoles.

Il existe plusieurs EPFL sur le territoire français métropolitain et tous n'ont pas les mêmes orientations

politiques ni les mêmes pratiques d'occupation (transitoire) de leurs biens.

Dans les faits, l'EPFL du Dauphiné est donc un propriétaire important de bâtiments vides dans l'agglomération et il mène une politique particulièrement répressive concernant les tentatives d'occupation de ses bâtiments. La plupart de ces tentatives mais aussi des lieux déjà existants depuis plusieurs années comme le Chantier, le 38 Centre social Tchoukar, les jardins de la Buisserate et bien d'autres encore, en ont déjà fait les frais. Ainsi, les bâtiments détenus par l'EPFL sont bien souvent surveillés par des boîtes de sécurité privées et protégés par des dispositifs de sécurité importants. Mieux vaut payer des milliers d'euros pour surveiller et barricader ses maisons vides plutôt que prendre le risque de se les faire squatter!

Quelques documents accessibles en ligne :
 • Bilans d'activité et PPI 2017-2021 de l'EPFL du Dauphiné
 • Guide 2019 des EPFL par l'Association des EPFL du Dauphiné



Figure 45, Texte de la "commissionEPFL" publié dans la première brochure *Habiter la Ville* éditée par LUCSE. Source : LUCSE, 2021.

¹ LUCSE, « Défier la Métro », *Habiter la Ville*, n°2, 2021 [en ligne] URL : <https://lucse.gr/habiter-la-ville-2/> (consulté le 26 septembre 2024).

Ce récit illustre comment le groupe s'est organisé autour d'un trouble et comment il a développé une communauté de méthodes capable de se fixer des objectifs. Les réunions réunissant les représentants des différents collectifs autour du décryptage des institutions métropolitaines ouvrent à l'organisation de groupes de travail en « commission » qui structurent l'investigation. L'écriture d'une brochure facilite également le groupe à faire son entrée dans l'arène publique. Distribuée comme un flyer à l'occasion de la première manifestation organisée par LUCSE, la brochure est une sorte de « carte de visite » du collectif qui fait son entrée dans l'arène militante. Le récit ethnographique précédent offre à voir le *continuum* qui existe entre enquête et organisation collective : la commission EPFL fournit les ressources pour écrire un article dans la brochure qui elle-même relie les collectifs entre eux et d'agir en public.

La deuxième brochure en reprend le modèle en cumulant l'actualité d'autres collectifs et en proposant un texte d'analyse et de positionnement contre l'institution Grenoble-Alpes Métropole. Leur enquête se poursuit après l'officialisation du collectif au printemps 2021. Après l'organisation d'une grande semaine d'*Occupation itinérante* en juin 2021¹, les acteurs décident de lancer les *Rendez-vous de LUCSE* au cours de l'année 2022, un cycle de discussions mensuel ainsi défini :

Des moments réguliers pour discuter collectivement de fond politique. Parler notamment de ce que ça signifie pour nous habiter la ville, lutter pour un territoire plus solidaire, lutter pour la préservation des terres en ville, construire des alternatives face aux logiques métropolitaines... les sujets peuvent être nombreux et abordés sous différentes formes. Partir d'un film, de textes, d'interventions de collectifs ou de personnes... Alternier ces moments dans des lieux militants et dans des quartiers où nous avons moins l'habitude de nous retrouver... ; pour échanger avec les personnes de LUCSE mais aussi avec tous·tes celles et ceux qui le souhaitent.[...] Liste de sujets :

- Agriculture et alimentation (faire du lien avec des dynamiques actuelles à Grenoble sur la sécurité sociale de l'alimentation, les brigades de solidarité populaires, les champs collectifs, etc.)
- Les transports, la question de la voiture (à partir du manifeste Dévoiturons Grenoble)
- Logement, mal-logement, squat (à partir des idées du DAL)
- Interroger nos manières de lutter, le lien avec les habitant·e·s, comment lutter avec et pas « à la place de » ?
- Bio-région vs. Métropole (le concept de bio-région pour penser un autre rapport à notre territoire...)
- De quelle écologie on veut parler ? Comment porter un discours écolo

¹ Manifestation sur une semaine du 29 juin au 5 juillet 2021 organisée en étapes d'évènements se déroulant sur les différents lieux de résistance à l'échelle de la métropole.

face à la récupération/saturation/mainstreamisation de l'écologie ?
- Parler de soin communautaire
- Syndicat de territoire/de quartier¹

Les *Rendez-vous de LUCSE* se dérouleront entre novembre 2021 et avril 2022. Ils apparaissent comme la structuration d'une grande enquête collective sur les logiques d'urbanisation en train de se faire, où la question métropolitaine est abordée comme un sujet parmi d'autres. En effet, le dispositif d'aborder une somme de thématiques (cf. *supra*) et réunit différents groupes et organisations concernés en fonction des thèmes abordés. Conçus dans une dimension « semi-publique »², ces événements sont imaginés comme des temps « expérimentaux » : n'engageant pas trop les membres, ils sont axés sur la réflexion collective et l'expérimentation, ouverts aux erreurs et aux tâtonnements, dans la perspective de former les membres à différentes thématiques. En effet, comme l'explique Lucas, les membres de LUCSE se considèrent relativement incompetents sur ces sujets : « Lucas-LUCSE_{16/03/2022} En explorant le thème de l'urbanisme, on s'est rendu compte qu'il y a plein de notions qu'on ne maîtrisait pas [...] Par exemple, on ne peut pas parler de gentrification sans savoir ce que c'est et du coup il y a un besoin de se former là-dessus. ». Ces temps permettent aussi de faire du lien avec des groupes avec lesquels les membres n'ont pas l'habitude de se mobiliser, comme le collectif Dévoiturons Grenoble invité à la première séance³. Ils offrent l'occasion de proposer à des militants d'exposer un propos théorique, comme le font Mickael et Amandine lors d'un exposé sur la gentrification⁴. Les phénomènes d'urbanisation et de métropolisation s'imposent comme une énigme à résoudre par morceaux, auxquels les membres de LUCSE répondent en invitant une somme de collectifs qu'ils considèrent experts pour les aider. Ces rendez-vous sont reliés à la forte dimension réflexive du collectif qui souhaite : « Lucas-LUCSE_{16/03/2022} proposer ou de réfléchir au moins à une critique générale des modes d'urbanisme [...], avoir une vision critique de l'urbanisme à Grenoble, dans la métropole et du coup de l'urbanisation. [...] Il y avait cette idée de réfléchir à ça et de publier, à travers les brochures en particulier, le résultat de nos réflexions. ». La métropolisation et l'urbanisation donnent aussi l'opportunité à des groupes d'être ensemble sans s'engager dans une action revendicative protestataire

A Nantes, c'est aussi au sein de la coalition formée par Métropole en Lutttes, qu'ont été mises en œuvre et stabilisées des logiques d'enquête autour de la question métropolitaine. C'est

¹ Extrait du compte rendu de réunion du 25 novembre 2021 envoyé à la liste mail de LUCSE par Lucas.

² Les mails d'invitation de ces rendez-vous sont dirigés vers des groupes et individus connus et choisis – dans le milieu militant et en fonction des thématiques –, le collectif ne se considérant pas assez assuré pour en faire une large publicité.

³ Le 25 janvier 2022 dans la salle cinéma du 38.

⁴ Le 29 mars 2022 dans la bibliothèque du 38.

bien ce dont il a été question lors de la journée *RenContre l'aménagement de nos vi(II)es* qui a entraîné la naissance de Métropole en Luttés en avril 2018. Cette dernière s'est déroulée autour de plusieurs ateliers¹ pour défricher « par morceaux » les différentes logiques de l'aménagement métropolitain et de réfléchir aux moyens d'y résister. Les différentes commissions de MEL traduisent aussi sa propension à se construire comme une plateforme d'enquête que certains qualifient comme tel : « c'est un processus "d'enquête collective" pour mieux comprendre la ville [...] une plateforme d'enquête collective (pour gagner en connaissance et donc en moyens de compréhension, de positionnement et d'action sur tout un tas des sujets) »². C'est ce qui transparait aussi des descriptions apportées à la commission « ressource » :

Les objectifs de la commission : Mutualiser le savoir : Produire un guide pédagogique sur l'urbanisme et l'aménagement (fonctionnement d'un projet urbain par ex) pour comprendre les différentes manières d'infléchir et faire en sorte qu'il soit appropriable par tous. C'est préciser les outils, postures et actions possibles pour lutter, négocier ou s'opposer de manière exhaustive face aux projets. Concrètement, quand on parle d'outils, on considère autant les outils institutionnels (recours juridique, dispositifs participatifs) qu'informels (occupation, manifestation, etc.). Cette commission a pour objectif de mieux connaître le fonctionnement des projets urbains et des procédures d'aménagements pour que l'on puisse mieux adapter nos actions selon les temporalités des projets. Enfin, l'objectif est également de recenser les personnes ressources (architecte, asso, etc.) sur lesquelles on peut compter ou être conseillé dans le cadre de ces démarches. CCL : Présenter les moyens dont on peut se saisir contre un projet³

Aux commissions « ressource », « communication », « événement » et « juridique » s'ajoute une commission permettant d'explorer « les logiques théoriques »⁴. Cette commission s'apparente à ce qui a été observé dans le cas du collectif grenoblois. Les coalitions deviennent des plateformes d'enquêtes collectives utiles pour trouver des ressources théoriques mais qui peuvent aussi se faire plus concrètes. La compréhension des phénomènes et le partage de connaissances se réalisent alors parfois autour d'un cas pratique nécessaire pour généraliser. C'est le cas de la commission « juridique » – finalement jamais active – qui s'est donnée comme objectif en 2019 de prendre la mobilisation du collectif des Coteaux du Bois Hardy comme un exemple pour apprendre des outils juridiques à la disposition des opposants et à partir duquel

¹ Nature en ville, mixité sociale, vivre ensemble (1) ; Dispositifs participatifs et acceptabilité (2) ; Logements privés, logements publics, logements sociaux (3) ; Qui fait quoi ? Echange de savoir : comment trouver les infos ? (4) Mode de production et de consommation en métropole et relation au rural (5) ; Les outils de la contre-expertise et les alternatives (6) (Mehtali, 2019, p. ?).

² Mail de Camille sur la liste MeL le 17/01/2019

³ Compte rendu de la réunion de la commission ressources du 18 janvier 2019.

⁴ Compte rendu du collectif du Bois Hardy au sujet de la réunion de Métropole en Luttés du 29 novembre 2018.

monter en généralité. Si ces activités montrent l'interdépendance qui existe entre de « grandes enquêtes métropolitaines » et des situations plus localisées de mobilisations, elles révèlent surtout la propension de ces groupes à se construire comme des plateformes d'autoformation collective.

Ces enquêtes militantes semblent toutefois dépasser le seul enjeu de répondre à un trouble. En effet, elles s'instaurent aussi comme des espaces de réflexion qui offrent aux groupes de (re-)politiser la question urbaine. En ciblant l'apparente neutralité des institutions, les acteurs partent du présupposé selon lequel des tendances *post-politique* (Swyngedouw, 2009) animent la gouvernance des villes contemporaines. Les acteurs cherchent ensemble les moyens de dépasser les paravents techniques ou experts qui « naturalisent » l'action des aménageurs. C'est ce que nous avons lu du récit ethnographique retraçant le parcours du collectif LUCSE contre l'EPFL et qui se lit dans la conclusion du texte final de la brochure :

Grenoble-Alpes Métropole dispose de la majorité des sièges au CA de l'EPFL (8 sièges sur 14). La question qui nous vient est donc : comment ces élu·es ont-iels été désigné·es au sein de la métropole pour siéger à l'EPFL ? Traditionnellement, la majorité métropolitaine se taille la part du lion et laisse quelques sièges à l'opposition. Hors en 2020, 3 sièges sur 8 ont été attribués à l'opposition métropolitaine de droite (Anne Roche, Jérôme Merle et Franck Longo), et en alliant leurs voix à celles des autres représentant·es de la droite au sein du CA, la présidence de l'EPFL a été prise par le représentant du Département, Christian Coigné (centre droit). Résultat : le 29 janvier 2021, la métropole a cherché à rectifier le tir en remplaçant 2 de ces représentant·es initiaux par des membres de la majorité métropolitaine pour reprendre la majorité au sein de l'EPFL. La gestion de cet organisme est donc loin d'être neutre et les décisions prises concernant l'avenir des terrains passés par du portage foncier sont politiques. Enfin il est important de préciser que l'EPFL agit sur la propriété des biens (qui les possède) mais l'usage des biens est déterminé par les règlements d'urbanisme qui, eux, sont définis par les communautés de communes, les communautés d'agglomération ou les métropoles.¹

Ces éléments structurent la menée des enquêtes qui sont alors motivées par l'idée de repolitiser la question urbaine et de réinjecter du conflit dans le débat public. C'est ce qu'explique Clara dans une prise de parole du festival Superville 4 :

[O]n voit qu'il y a toute une stratégie à la fois de récupération, digestion de nos revendications pour servir au marketing urbain, mais plus que ça c'est que ça donne une vision de territoire apaisé. [...] Il y en a certains [collectifs] [...] on les oxyde [...] il faut pas montrer que à Nantes

¹ LUCSE, « Pour la défense de nos espaces », *Habiter la Ville*, n°1, avril 2021 [en ligne] URL : <https://lucse.gr/habiter-la-ville-1-pour-la-defense-de-nos-espaces/> (consulté le 24 septembre 2024).

il y a du conflit, parce que sinon c'est soit ça risque de bloquer le projet et donc c'est problématique ou soit il faut directement pouvoir les disqualifier parce que ces projets en fait ils portent aussi électoralement parlant [...] ce qui fait qu'en fait nos conflits mis bout à bout ça permet de repolitiser, de requestionner comment est-ce qu'on produit l'aménagement, et comment est-ce qu'on peut avoir notre part, notre rôle en tant qu'acteur habitant à aménager aussi nos lieux.¹

Localement, beaucoup de groupes font état des rapports conflictuels qu'ils souhaitent entretenir par leurs actions dans l'espace urbain et avec ses représentants institutionnels ou techniques. L'hypothèse post-politique fait certes l'économie d'une analyse plus précise des actions des institutions métropolitaines mais elle engage les acteurs à se mettre ensemble autour d'enquêtes structurant l'organisation collective en « commissions » ou groupes de travail. Ces activités favorisent la construction de communautés d'enquête qui relient une diversité de mobilisations et donnent du contenu au « faire et être ensemble ». Elles peuvent aussi structurer l'action collective en public en s'appuyant notamment sur des supports narratifs.

3.1.2 L'enquête politique comme mode d'action

Consécutives à ce que Justo Serrano-Zamora nomme les *groupes de conscientisation*, des pratiques d'enquête « *hautement politisées* », remettent en cause la « *division du travail entre travailleurs et intellectuels* » (Serrano-Zamora, 2019, p. 101). Prenant pour modèle la *conricerca*

¹ Atelier Java, « Allo la Métropole ? Ici la terre », *Superville – 4ème édition*, 2019 [en ligne] URL : <https://soundcloud.com/atelierjava/sets/superville-4eme-edition> (consulté le 25 septembre 2024).

(Borio, Pozzi & Roggero, 2007), des « enquêtes ouvrières »¹, ou encore la mobilisation de techniques narratives comme le recueil de témoignages ou le *storytelling* par exemple, ces pratiques se rapprochent des textes de critique sociale tels que définis par Mathieu Adam et Antoine Guironnet : « *L'expression « critique sociale » renvoie à une forme d'écrits qui mêlent l'enquête et l'analyse politique des phénomènes sociaux, dans une perspective d'émancipation collective. [...] Elle partage avec l'enquête politique (ou militante) le souci d'articuler théorie et praxis* » (Adam et al., 2021, p. 29). Elles peuvent aussi rappeler l'enquête ouvrière telle qu'elle a été présentée dans les *Cahiers de mai*² après 1968 :

L'enquête ouvrière en mai 1968

Dans l'article des *Cahiers de Mai* « Le rôle politique de l'enquête », les auteurs opposent leur conception de l'enquête comme « pratique politique », aux investigations distancées de la sociologie universitaire, qui n'auraient comme objectif que le « *rassemblement d'informations et compilation des documents* »³. Leur proposition s'inscrit dans une stratégie anticapitaliste visant l'unification des composantes du mouvement révolutionnaire – notamment entre ouvriers et militants extérieurs aux entreprises – et est considérée comme « *la première marche, la première étape du processus* »⁴. Elle suppose : « *la participation active, du commencement à la fin, des travailleurs avec laquelle elle est faite [ainsi que] la synthèse du travail, sous forme d'article, soit faite sous leur contrôle*

collectif et sous leur direction effective »⁵. Pour cela, les auteurs argumentent sur l'utilité de la méthode en témoignant de ses quatre fonctions effectives : « *donner la parole aux travailleurs révolutionnaires dans les entreprises* »⁶ qui gardent le contrôle des informations récoltées ; « *regrouper les militants ouvriers autour de l'enquête* »⁷ comme un prétexte à la réunion et à la formation de « noyaux » ; « *servir d'instrument de propagande et d'agitation* »⁸, mettant en valeur la propension des objets produits à permettre l'intervention dans l'espace public ; « *diminuer la ségrégation entre les militants extérieurs aux entreprises et les militants ouvriers* »⁹, comme une manière de réunir les ouvriers avec les intellectuels militants extérieurs au quotidien de l'entreprise. Nous le constatons, l'enquête est intégrée à une stratégie politique plus large.

¹ « Le rôle politique de l'enquête », *Les cahiers de mai*, n°22, juillet 1970, pp. 13-16.

² Journal né du mouvement de mai 1968 : « *En juin 1968 paraît le premier numéro des Cahiers de Mai, consacré à la « commune » nantaise de mai. Durant toute la période (le n° 40 paraît en mai-juin 1973), des bénévoles en assurent l'animation. [...] La publication est essentiellement composée de textes non signés, quelquefois agrémentés de dessins ou de photos. [...] Se présentant d'abord sous forme de petit cahier bimensuel, il change de format à partir de janvier 1969 pour devenir un journal mensuel (format A4 d'une vingtaine de pages) qui a pour vocation de devenir « un journal ouvrier de masse ».* » (Hatzfield et Lomba, 2019, p. 154).

³ *Ibid.*, p. 13

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 14

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

Ces pratiques se retrouvent sur le terrain. Les acteurs nantais en particulier nous offrent deux exemples pertinents pour comprendre comment l'enquête peut, dans le cas de collectifs prenant la question métropolitaine comme enjeu, devenir un mode d'action intégré à un processus politique. C'est le cas du mouvement Nantes en Commun·e·s et du collectif de la Commune de Chantenay qui s'y réfèrent ouvertement, œuvrant tous deux au rapprochement entre des habitants, des militants et des experts.

3.1.2.1 Les enquêtes de Nantes en Commun·e·s

Pour Nantes en Commun·e·s (NEC), l'enquête est un outil politique codifié. Intégrée à une vision stratégique de l'agir collectif, elle fait partie intégrante du processus proposé par le mouvement : « *Nantes en commun·e·s, c'est d'abord une grande enquête collective sur Nantes, qui vise à comprendre ce qui existe, mais aussi à le transformer. Cette grande enquête se décline en un ensemble de petites enquêtes qui se complètent les unes les autres* »¹. Formalisé autour de différents objets, notamment par thématiques dans un premier temps puis par quartiers, NEC s'appuie sur une méthodologie réglée, inspirée de l'éducation populaire. Nous pouvons lire dans le texte ci-dessous comment sont présentées les enquêtes par le mouvement :

Processus d'enquête de Nantes en Commun·e·s :

[...] *Pourquoi enquêter ?* Parce que nous nous sentons parfois comme des étrangers dans notre propre ville, dans la mesure où nous assistons à ses transformations de manière passive : un jour des arbres sont coupés, le goudron est refait, un bâtiment est construit, sans que l'on sache bien d'où ça vient, ni qui l'a décidé. Parce que nous avons envie de reprendre la main sur ce qui nous entoure, sur ce qui fait notre vie au quotidien. Parce que nous voulons comprendre et agir, agir pour comprendre, et comprendre pour agir. Parce que nous aimerions que notre ville soit un lieu où s'expérimente une autre société, et que nous voulons réfléchir à comment faire concrètement pour que ce soit le cas.

Qu'est-ce qu'une enquête ? C'est une dynamique collective dans laquelle un groupe d'habitant·e·s va se poser des questions sur un sujet, chercher à en comprendre les enjeux et éventuellement formuler des propositions. Ses questions et ses propositions ont vocation à être partagées, discutées et débattues. Tout le monde peut enquêter, que ce soit en proposant une enquête, en la portant ou en y contribuant.

Sur quoi portent les enquêtes ? Un thème lié à la ville et plus généralement à la vie en ville : l'urbanisme, mais aussi l'alimentation, les transports, ... Un quartier : par exemple pour

¹ NEC, « Qu'est-ce qu'une enquête ? », *Nantes en commun·e·s* [en ligne] URL : <https://www.nantesencommun.org/quest-ce-quune-enquete/> (consulté le 26 septembre 2024).

interroger la vie à l'échelle du quartier, les besoins des habitant·e·s. Un lieu : une rue, une place, un bâtiment. Pour en discuter les usages ou l'aménagement, par exemple. Un objet urbain : une ligne de bus, un arrêt, une piste cyclable, un rond-point, un service municipal, ...

Comment se déroule une enquête ? Tout d'abord, des volontaires commencent à défricher un sujet qui les intéresse, puis partagent leurs travaux, sous la forme d'une fiche d'enquête. Ensuite, le groupe fait appel à des témoins, qui peuvent être des personnes concernées par le sujet, des personnes engagées dans une association investie dans le domaine, des chercheurs, ... Ces témoins, ainsi que les autres participant·e·s aux échanges, enrichissent la fiche d'enquête, dont le groupe reste responsable.

De nouvelles personnes peuvent se joindre au groupe, pour alimenter la fiche en idées et en propositions. Au fur et à mesure de l'aventure, de nouvelles idées d'enquêtes peuvent survenir, pour creuser un enjeu, une proposition, un élément intéressant. In fine, l'idée est d'agir, pour mettre en œuvre les propositions imaginées ensemble.¹

A la manière de « l'enquête ouvrière », l'enquête de NEC est considérée comme une étape du processus politique. Différentes enquêtes ont structuré l'action de NEC jusqu'à l'officialisation de sa candidature aux élections municipales de 2020. Invitée à participer à l'enquête *(A)ménager la ville en commun*² j'ai suivi l'un de ces processus. Le compte rendu de la première réunion de discussion à laquelle j'ai assisté permet de comprendre ce qui s'y joue :

Compte rendu ethnographique n° 6

Discussion de l'enquête *(A)ménager la ville en commun*. Le 15 mars 2019 à 18h au domicile de Noémie, Nantes.

La réunion se déroule au domicile de Noémie. J'arrive alors que tout le monde est déjà présent et réuni dans le salon. La seule règle ici, c'est d'enlever ses chaussures. Le petit groupe semble déjà se connaître, il est composé de Marie – environ 60 ans –, habitante du Bas Chantenay ; Haroun – environ 60 ans – qui se présente comme titulaire d'un master en Sciences Politiques, militant associatif de ce que j'en comprends, Noémie me dira en *off* qu'il a déjà été candidat aux élections législatives – j'en retrouve la trace, en 2007 – ; Gwenaël – 30 ans – rencontré en réunions pour

¹ *Ibid.*

² Noémie vient personnellement à ma rencontre à cet effet en 2019, sous les conseils d'une collègue enseignante chercheuse de mon laboratoire.

Superville et qui précise vaguement son appartenance à des mouvements de luttes contre les dominations ; Antoine – 30 ans – se présente comme habitant impliqué dans le quartier du Clos Toreau. Après nous avoir servi un thé, Noémie explique la teneur de la soirée. Gwenaël et moi sommes « nouveaux ». J'ai été pour ma part personnellement invitée par Noémie qui est venue me chercher, moi et un camarade de l'école d'architecture, après nous avoir invités à la soirée de lancement officielle du mouvement à la gare de l'Etat. Elle a obtenu notre contact par une enseignante de sociologie que nous avons en commun. Elle rappelle que NEC fonctionne à travers des enquêtes habitantes et d'un « pôle support » qui coordonne le mouvement, je comprends que c'est le noyau dur de NEC. Une réunion publique de l'enquête est déjà fixée au bar Pioche la semaine suivante. L'enjeu de ces discussions c'est de se mettre en réflexion pour comprendre comment la ville se fait et comment elle devrait se faire. Le but c'est d'alimenter une « fiche d'enquête » et de trouver des « témoins » pour la compléter.

Le groupe commence par récapituler ce que chacun a fait de son côté. Marie – très bavarde –, débute, elle s'intéresse particulièrement au projet du Bas Chantenay et à la carrière Miséry, elle cherche de quelle manière on peut avoir des informations sur le projet urbain. Elle évoque sa carrière de « citoyenne modèle », elle qui a participé à toutes les démarches dans son quartier, qui a déjà écrit des lettres aux élus, etc. Elle se présente pour l'instant comme « habitante du quartier » mais s'interroge sur l'idée de se déclarer comme membre du mouvement. Noémie présente également ce qu'elle a fait en me présentant au groupe, c'était une tâche qu'elle s'était donnée. Elle a aussi fait le tour de lecture des plaquettes de communication des projets du centre-ville et la discussion s'emmanche sur les outils de marketing sur lesquelles il faudrait faire des recherches. Chacun évoque vaguement les travaux près de chez soi, Antoine évoque notamment son vécu des concertations dans son quartier et considère que les élus veulent atteindre des objectifs écrits à l'avance en esquivant les questions gênantes. Tout le monde s'accorde sur le décryptage des instances de participation et de concertation qu'il faudrait faire. Marie propose notamment de se faire passer pour une citoyenne lambda pour savoir à qui s'adresser, comprendre qui prend les décisions et comment fonctionnent les concertations. Je propose de documenter le parcours, de le retracer comme un parcours d'enquête avec des exemples à l'appui. Bien que Haroun soit très sérieux « *Nantes en Commun, ce n'est pas à prendre à la légère, c'est une enquête pour gérer une ville* », la réunion est une discussion libre, permettant à chacun de raconter des expériences vécues.

Noémie finit par sortir le support de l'enquête et expliquer son contenu, l'idée c'est de voir comment la remanier pour la réunion publique à venir. La fiche est séparée en plusieurs parties : enjeux, diagnostic, exemples inspirants, idées et intervenants ou témoins. Le petit collectif a déjà fait un gros travail à mes yeux. Des enjeux sont écrits : « démarchandiser la ville », « égal droit à

la ville, à façonner la ville », « faire de la Mairie un support, soutien, régulateur, dirigé par des collectifs d'habitants », « donner aux habitants une capacité réelle d'aménager la ville ». Leur diagnostic c'est que la ville est un espace marchand qui se transforme en parc d'attraction – l'éléphant et l'Arbre aux Hérons sont ciblés – et que les politiques sont centrées sur l'attractivité. D'après elle, le problème qui se pose est de pouvoir démontrer la politique d'attractivité pour contrer l'idée que la ville serait « *naturellement attractive* », reprenant les propos d'un élu. Elle ajoute l'idée de « prendre soin » et de « ménager » plutôt que d'aménager du spectaculaire et s'interroge enfin sur le rôle de Nantes Métropole en évoquant le transfert des gros services vers l'intercommunalité. Haroun explique vaguement qu'on serait dans une phase transitoire : c'est plus tout à fait Nantes, c'est la Métropole, qui ne maîtrise rien. Un agent ou un interlocuteur peut être en même temps à la Ville et à la Métropole, et inversement. On métropolise à la va-vite et les maires des 24 communes de la métropole sont aussi perdues que les citoyens. Il évoque aussi la loi MAPTAM et la responsabilité de l'Etat et pointe des concepts difficiles à saisir, comme la gentrification. Il faut partir des réalités des témoins qui seront interrogés, pourquoi pas des professionnels ?

Pour Noémie il s'agit de créer du débat, mais pas forcément d'inviter des experts, juste que les témoins puissent réagir pour dire s'ils sont d'accord avec le diagnostic posé. Après avoir demandé à l'assemblée à qui ils avaient pensé, Marie remet le nez dans sa liste : Roland Castro (architecte), une architecte de Vannes, une agence immobilière, le collectif Fil, Renaud Epstein, Frédéric Barbe. Noémie propose aussi d'inviter le créateur du slogan publicitaire « *l'effet côte ouest* » et évoque avoir plus précisément pensé à des chercheurs, notamment à Laurent Devisme ou Pauline Ouvrard qu'elle préférerait à Frédéric Barbe qui semble déjà très médiatisé – le livre sur la Beaujoire est sorti récemment. D'après elle, l'enquête *(A)ménager la ville en commun* se rapproche de l'enquête *Démocratie locale*, dans laquelle ils souhaitent inviter aussi d'autres chercheurs qui peuvent croiser ceux auxquels ils pensent. Ils vont aussi démarrer une autre enquête « plus radicale » avec un doctorant de mon laboratoire, quelqu'un du collectif Fil et Clara. Je me retire avec Haroun à la fin de cette discussion qui vire au bavardage, faisant toutefois apparaître une connaissance très fine du monde universitaire nantais.

Comme le décrit cet extrait, l'enquête *(A)ménager la ville en commun* s'est concrétisée par l'organisation de plusieurs temps de discussion en petits groupes au domicile des participants – réunissant généralement moins d'une dizaine de personnes – et par des temps ouverts organisés dans des lieux publics, motivés par l'invitation de « témoins ». Comme on peut le lire dans l'extrait, elle se donne des objectifs larges renvoyant à des réflexions tant sur les processus de démocratie locale, les mécanismes de décision, de marketing urbain que sur le

discours des élus. Nous remarquons dans cet extrait qu'elle priorise l'expérience quotidienne des participants et offre une issue aux questionnements qu'ils se posent sur la fabrique urbaine depuis leur environnement proche, leur vécu en leur qualité d'*habitant*. Le cadre de vie de chacun est un prétexte offrant des « prises » pour cheminer vers la compréhension de phénomènes plus généraux. C'est ce dont témoigne la restitution du parcours d'une participante au sein des services de la Ville et de la Métropole pour obtenir des informations sur les transformations en cours dans son quartier et qui servent de diagnostic exploratoire. La question métropolitaine est envisagée comme un changement de cadre institutionnel structurant les problèmes rencontrés mais elle n'est pas au centre de l'enquête¹. Toutefois, le fonctionnement des institutions et des processus d'aménagement, pris en charge par Nantes Métropole, s'apparente à une « boîte noire » que les connaissances et les expériences de chacun ne permettent pas de pallier. Le groupe formule alors des besoins en expertise qui sont aussi anticipés dans le processus d'enquête par l'invitation de témoins qui sont autant des professionnels que des « académiques », choisis parmi les enseignants-chercheurs de la place nantaise².

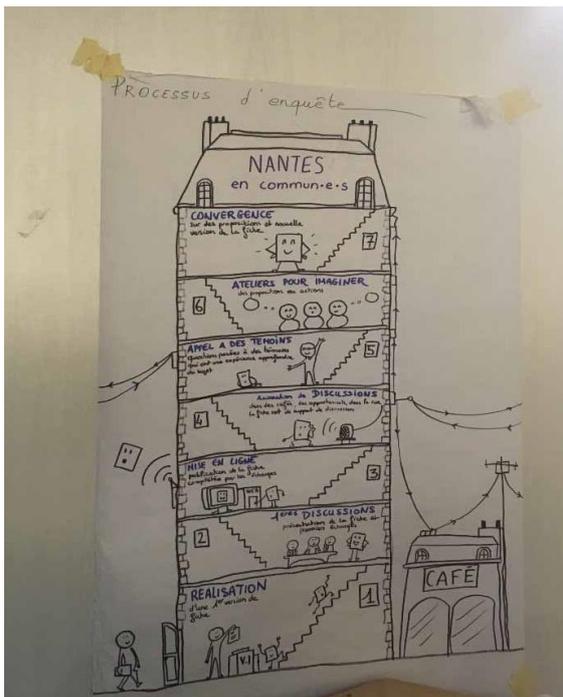


Figure 46, Schéma du processus d'enquête de Nantes en Commun-e-s. Source : L. Garnier

Le processus d'enquête de NEC (cf. figure 46) est conçu comme le plus ouvert possible, notamment dans la perspective de recruter et d'étendre le mouvement. A la manière des « enquêtes ouvrières » elles semblent permettre la formation de « noyaux » par thématiques. Composé de participants venus en qualité d'habitants ou d'experts et convertis en « porteurs d'enquêtes », ce processus permet de les associer plus largement au mouvement. La place laissée au parcours d'investigation de chacun et les rendez-vous publics de restitution placent les participants comme des acteurs du mouvement. Très ouvert, ce processus est aussi à l'origine de l'architecture interne des responsabilités : porter une enquête donne accès aux réunions de coordination du « pôle support » de NEC, lieu de débat et de prise de décision stratégique.

¹ NEC prenant ces questions à bras le corps plus tardivement en ciblant l'attractivité du territoire à partir de leur campagne électorale pour les élections municipales de 2020 (Mehtali et Rivière, 2021).

² La manière dont j'ai été conviée à participer à cette rencontre peut aussi en proposer une illustration.

Des supports narratifs existent par le biais du blog du mouvement¹ ou au travers de la « fiche d'enquête ». Considérée comme l'outil central du processus, elle est découpée en quatre parties – « enjeux », « diagnostic », « inspirations » et « propositions ». Elle est présente et affichée à chaque rencontre, en petits ou en grands comité, et rappelle la trajectoire empruntée par le groupe d'enquête et les objectifs qu'il se donne, tout en permettant de rajouter des idées ou de « mettre au parfum » les nouveaux arrivants. Cet outil très simple – un morceau de papier au format raisin agrémenté de *post-it* (cf. figure 47) – assure la continuité de l'enquête et de son récit dans tous les espaces où elle est présentée. L'organisation d'événements publics, l'invitation d'acteurs experts ou témoins, et la multitude des témoignages qu'elle offre, rendent les enquêtes de Nantes en Commun·e·s utiles à la mise en mouvement d'acteurs et d'expériences diverses à l'échelle métropolitaine.

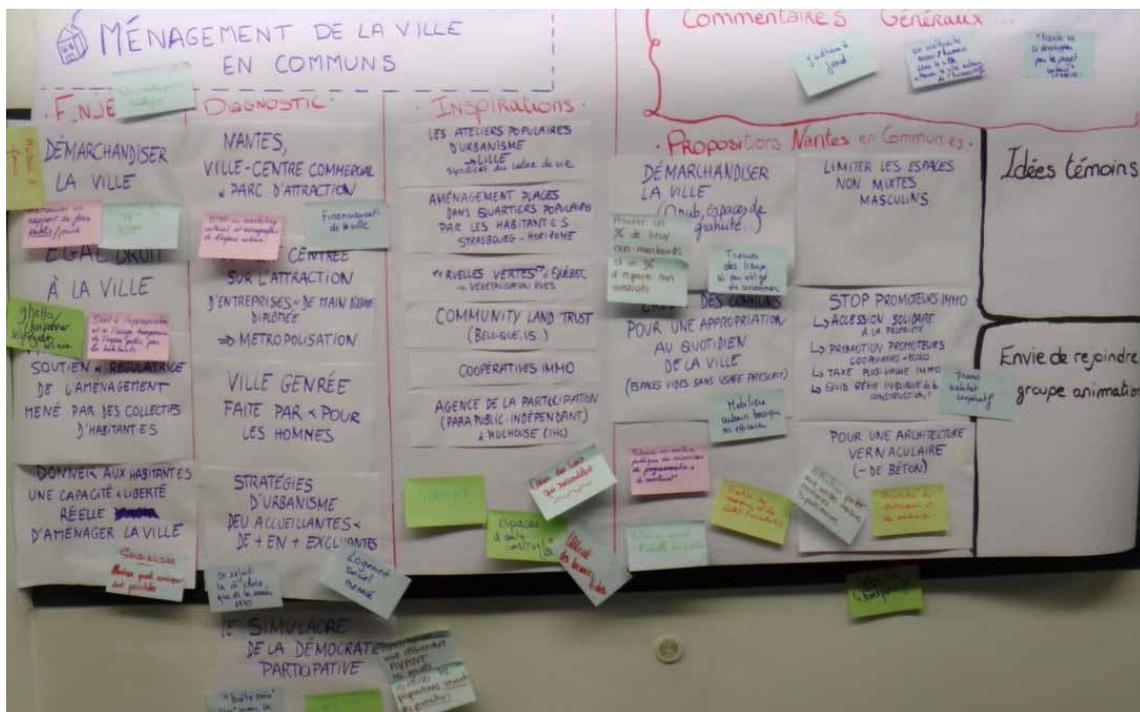


Figure 47, Fiche d'enquête de l'enquête (A)ménager la ville en commun de NEC. Source : NEC, 2019.

3.1.2.2 Les chantiers d'écriture collective du collectif PUMA

Comme le cas de LUCSE a permis de le repérer, les groupes et acteurs enquêtés ont souvent eu l'occasion de participer à des chantiers collectifs d'écriture, œuvrant à produire des objets comme des brochures, des livres, des cartes, des blogs ou des journaux. C'est

¹ Le blog de NEC est utilisé comme une plateforme d'expression libre par les membres du mouvement qui s'emploient à la rédaction volontaire d'articles (URL : <https://www.nantesencommun.org/>)

particulièrement le cas du collectif PUMA¹ – extension « littéraire » du collectif de la Commune de Chantenay, opposé à l'aménagement de la Carrière Miséry et à la construction de l'Arbre aux Hérons –, auteur de deux livres et d'une carte, publiés aux éditions A la Criée (PUMA, 2019 ; 2021 ; 2022). Dans leurs ouvrages, le collectif se réfère explicitement à la notion d'enquête collective :

Les cinq ans d'actualité de l'arbre aux hérons révèlent cet état nécrosé de la démocratie métropolitaine, négociations secrètes, contournement des règles déontologiques voire légales, approximations, fins de non-recevoir, torsions de débat public, ignorance et mépris de la parole citoyenne. Pour répondre à la dévaluation générale de la parole et de la langue, aux discours autoritaires et narcissiques, à l'occultation des formes de vie minoritaires et marginalisées, pourtant agissantes, faire appel à l'enquête collective constitue un premier geste élémentaire d'autodéfense. Ne rien croire sur parole, surtout ceux et celles qui ont pouvoir sur nous, quitter les rangs et se serrer les coudes, se retrousser les manches. Ouvrir à plusieurs et partout où c'est possible des chantiers de reconstruction de l'existant, d'entretien, de jardinage, d'écriture, de cartographie, capables de produire de l'intelligence collective sur ce qui nous arrive, d'inventer des « égards ajustés » à la réalité de nos vies et des écarts ajustés à nos envies. [...] L'enquête ouverte avec *Carrière Miséry, destruction de la ville sauvage* peut se poursuivre. (PUMA, 2021, p. 29)

Le livre *Carrière Miséry, destruction de la ville sauvage* (PUMA, 2019) mobilise une critique franche de la métropolisation. Ce cas est particulièrement intéressant tant il nous permet d'aborder les liens qui relient la critique métropolitaine et les formes de son expression. L'action collective et l'inscription de la mobilisation dans des arènes publiques se fait à la fois dans le cours de la rédaction de l'ouvrage et après sa publication. En effet, le collectif de la Commune de Chantenay s'est engagé dans la production d'objets qui sont le fruit de temps collectifs – écriture, enquête, réunion publique, atelier de cartographie, etc. – constitutifs de la plupart de leurs actions. L'objectif de l'ouvrage *Carrière Miséry, destruction de la ville sauvage* est ainsi mis en lien avec un projet d'émancipation collective porté par le groupe de riverains :

Ce livre voudrait être à la fois un hommage à un lieu remarquable maintenant disparu, une enquête collective sur les raisons qui ont mené à sa disparition, une tentative d'habitants et d'habitantes pour sortir de l'assignation qui leur est faite à demeurer à leur place, passifs et silencieux, pour se constituer en sujets politiques actifs, participant, à partir de leurs propres expériences et de leurs perceptions plurielles, à l'intelligence collective de ce qui leur arrive. (PUMA, 2019, p. 8)

¹ Pour Une Métropole Appropriée, Autogérée, Aquatique, Assez chouette, Amoureuse, À compléter, etc.

L'écriture d'un livre répond à la contrainte de s'attaquer à une « propagande métropolitaine » qu'ils souhaitent déconstruire. Bien que les auteurs du livre se défendent d'avoir eu pour ambition d'écrire « *un grand récit alternatif, opposable au storytelling métropolitain* » (Bourgoin, 2020, p. 4), ils insistent sur la prégnance d'une « novlangue » propre à l'action publique locale. Rejoignant les constats explorés dans la section précédente, il s'agit pour les acteurs d'un outil visant à démonter un discours, utile pour « décoloniser les imaginaires »¹ métropolitains. Le programme de jardin et de manège, ainsi que l'état d'abandon de la carrière seraient responsables d'un assentiment général en faveur du projet. Le projet éditorial répond à la contrainte d'enjamber un « *large consensus à la fois politique, économique et médiatique* » (Bourgoin, 2020, p. 1) qui s'impose comme une difficulté argumentative fondamentale : « *difficile à première vue de se positionner contre un arbre géant présenté comme une œuvre d'art et un « cent et unième jardin nantais », fut-il artificiel.* » (Bourgoin, 2020, p. 1). C'est aussi ce que nous délivre Olivier lors d'un entretien :

Olivier-CC05/01/2023 Batailler contre un projet culturel qui, au niveau communication, vend du rêve, même si on peut discuter de la qualité du rêve, c'est plus compliqué que de dire, on va avoir une usine de concassage de matériaux ultimes. [...] L'idée de repoussoir existe plus facilement que de se dire (*prend une voix aigüe*) "*mais non, mais t'as vu ça c'est, on va emmener nos petits-enfants, ça va être chouette*" etc. Et le jardin c'est pareil, pour le jardin on n'avait pas d'oppositions du même genre.

Le collectif s'engage dans une opposition à une « illusion » produit par la Métropole : « Olivier-CC05/01/2023 C'est entre l'acceptabilité et l'anesthésie des oppositions. [...] Si tu regardes tu te dis non, ça ne peut pas marcher et puis ça ne va pas concerner les gens du quartier, donc c'est une illusion. » Ce mensonge à dévoiler est également ciblée par la *Carte de désenvoûtement de Chantenay* sur laquelle on lit :

Derrière la prétendue magie d'un arbre géant artificiel, des retours sur investissements, des profits à engranger, du capitalisme relooké durable, et un esprit de quartier populaire à éradiquer. Cette carte cherche à dessiller les yeux des gags éblouis par le miroir aux alouettes, à désenvouter les naïfs maraboutés par les politiques et leurs communicants. [...] Cette carte révèle les discordances entre le lieu rêvé, fantasmé, publicisé et vendu des aménageurs et celui vécu, existentiel, relationnel des habitant-e-s [...] comme une invitation à dessiller les yeux, à se défaire de la propagande ordinaire, bref à désenvoûter l'urbanisme métropolitain (PUMA, 2022).

¹ Notes de carnet de terrain des participants à la soirée de lecture publique organisée par la Commune de Chantenay à la maison de quartier du DIX le 24 janvier 2019.

Écrire un livre peut ainsi se comprendre comme une réponse ou une solution aux épreuves d'argumentation imposées par la Métropole et son projet urbain :

Notre projet c'est un peu de court-circuiter toute la propagande municipale. Donc on a fait beaucoup, quand on le pouvait encore, des balades dans la carrière, dans la friche. On a fait un livre [...]. Bon c'est des petites gouttes d'eau, mais qui peu à peu quand même font prendre conscience que cette ville, est ce qu'elle est si verte que ça ? Est ce qu'elle est si attractive que ça ? Et elle est attractive pour qui ? Pour des gens qui ont de l'argent ? Qu'est-ce qu'on fait de tous les gens des quartiers ? En fait on veut une ville un peu aseptisée où c'est bien vert mais par contre on délaisse complètement le quartier du bas Chantenay, qui va peu à peu disparaître pour un quartier propre, gentrifié et touristique.¹

Les questions mises en avant par Annie résonnent comme autant de chantiers réflexifs habiles à démonter les politiques urbaines nantaises et justifiant l'emprunt à un « *appareil théorique* » (Bourgoin, 2020, p. 1) complexe. En effet, cette contrainte s'illustre par l'enchevêtrement des arguments nécessaires pour démonter le discours métropolitain, retranscrit par la figure du « *projet gigogne* » : « *la branche sponsorisée, l'arbre dans le jardin, le jardin dans la carrière, la carrière dans le Bas-Chantenay, le Bas-Chantenay dans l'attractivité métropolitaine, la minuscule métropole nantaise dans l'immense mondialisation* » (PUMA, 2019, p. 50). Si les auteurs ont tenté de ne pas « *imposer les mots de l'expertise (en sciences sociales ou en urbanisme)* [qui pourraient] *en intimider voire [...] en invalider d'autres* » (Bourgoin, 2020, p. 4), l'ouvrage cumule toutefois les références à une littérature académique et critique². Le même participant au collectif-auteur le précise : « *Le livre s'est amplifié en direction de l'écologie urbaine, des sciences sociales, du politique, du littéraire aussi [...] jusqu'à imbriquer ces multiples sources* » (Bourgoin, 2020, p. 4). Nous le percevons, au regard d'autres formes d'écritures militantes – comme le communiqué de presse, le fanzine ou le blog par exemple –, le livre permet de développer une pensée fournie et un narratif critique mêlant différents registres d'énonciations : « *Constitué d'un essai et d'un portfolio, l'ouvrage propose une initiation à l'écologie urbaine à travers la redécouverte d'un territoire. Dans ce petit précis de géographie sauvage, on trouve des récits, des faits, des chiffres, des hypothèses, des références à un appareillage critique désormais abondant sur le sujet et des paroles d'habitants et d'habitantes.* » (Bourgoin,

¹ Extraits des propos de Annie tirés de l'interview réalisée avec le *Barcelona Lab for Urban Environmental Justice and Sustainability* : BCNUJ, « Commune de Chantenay », *youtube* [en ligne] mis en ligne le 12 février 2021, URL : https://www.youtube.com/watch?v=T9R8VHNp_ME&t=80s (consulté le 26 septembre 2024).

² Le développement s'appuie sur l'appel à différentes références théoriques venues des sciences humaines et sociales, parmi lesquelles Gilles Clément, Guillaume Faburel, Cynthia Ghorra-Gobin, Hartmut Rosa, Patrick Bouchain, Gilles Deleuze et Felix Guattari, Isabelle Stengers, Sarah Schulman, Philippe Descola, Baptiste Lanaspèze, George Orwell, Marc Augé et Pascal Nicolas Le Strat. Ces références permettent de « situer » le propos développé dans des champs qui oscillent entre la géographie, la science politique, la philosophie ou la sociologie.

2020, p. 1). Le recours à des références scientifiques est à corrélérer avec la complexité des mécanismes qui gouvernent le projet, mais pas seulement.

En effet, ce chantier d'écriture a surtout aidé à faire « *tenir le collectif pendant plus d'un an* » (Bourgoin, 2020, p. 2), comme le décrit le même auteur : « *Il s'agissait d'articuler ces différents aspects pour les rendre intelligibles, c'est-à-dire « inspirants » pour la réflexion et favorisant l'action* » (Bourgoin, 2020, p. 4). Énoncée comme telle, « l'enquête collective militante, joyeuse, minutieuse, têtue »¹ a animé des temps collectifs en comité restreint ou en public, comme résumé dans les premières pages de l'ouvrage :

Le livre s'est nourri/se nourrit de multiples balades et déambulations, de jour comme de nuit, qu'il vente ou qu'il pleuve, dans et autour de la carrière. Il a pris corps aussi dans la vie quotidienne à travers nos actes les plus simples. Divaguer et extravaguer. Écouter. Parcourir à pied la sente au bas de la falaise. Faire avec un naturaliste un inventaire botanique. S'enfoncer dans la grotte sous la falaise. Pique-niquer à même le sol, contre le vent. Se délecter des soupes et houmous cuisinés en commun. Faire lecture publique de nos textes, dedans ou dehors. Et toujours se mettre à plusieurs. Penser à plusieurs, écrire à plusieurs. (PUMA, 2019, p. 8)

Le collectif a ainsi organisé des promenades et des explorations de la carrière, s'est inspiré des *Explos* – dérives urbaines réalisées par le collectif d'architectes et paysagistes Fertile de 2010 à 2012 (cf. chapitre 6) –, mais aussi des discussions en plein air, notamment en *off* de la Balade des Ateliers² :

Annie-Olivier-CC05/01/2023 – Annie (A) : On va un petit peu aussi profiter de l'événement pour faire quelque chose d'un petit peu sauvage, par exemple au parc Schwob. [...] Toujours un peu en *off*. [...] Au parc Schwob bah il y avait eu un, la première fois qu'on avait fait une promenade avec un atelier d'écriture avec quelqu'un de A la Criée [...], donc y'avait ça, on avait fait un débat. Je me souviens le groupe des co-locs [...] avaient fait une carte un petit peu où les gens du quartier venaient discuter, parler de ce qu'ils voudraient dans le quartier, où les habitants un peu intervenaient. Puis on avait dû faire des lectures aussi. – Olivier (O) : Moi j'ai dû être à la deuxième fois dans le parc Schwob là. – A : Bah on l'a fait oui, deux ou

¹ La Commune de Chantenay, « La deuxième mort de l'arbre aux hérons », *Facebook*, [en ligne] mis en ligne le 16 septembre 2023 URL : <https://www.facebook.com/lacommunedechantenay/posts/pfbid02JiW7nBcahurWYR4WXnNfNuscKYob4jcpmpxjaTjX7Gh1Azx69Qcphy71BCHsQmSpl> (consulté le 26 septembre 2024).

² La Balade des Ateliers est un événement culturel organisé chaque année dans le Bas-Chantenay comme un parcours reliant différents ateliers d'artistes du quartier qui ouvrent leurs portes sur un week-end. L'événement, contribuant à mettre en scène le quartier connu pour son patrimoine industriel et son ambiance villageoise, est relativement mis à distance par les militants de la Commune de Chantenay, bien qu'il s'agisse d'un temps fort annuel.

trois fois oui. – O : Il y avait deux musiciens et puis des débats quoi, assis sur la pelouse.

Ces temps collectifs ont donné matière à l'ouvrage dans lequel sont consignées des paroles rapportées de ces événements, comme celles récoltées à l'occasion de la soirée de lecture publique organisée au DIX¹ le 24 janvier 2019, celles du paysagiste Gilles Clément venu participer à une discussion en 2017 ou des différents temps organisés à la bibliothèque du Taslu sur la ZAD-NDDL. Ces temps de rencontres et d'échanges ont particulièrement visé la récolte et la compilation de témoignages attestant des qualités ordinaires du lieu et prendre le contre-pied de ce qu'Olivier nomme le « négationnisme » de la Métropole : « Olivier-CC05/01/2023 [L]e champ lexical c'est "revitalisation", "revivre" etc. Donc t'as toujours l'impression que, en fait t'as un quartier qui est moribond, qui est à sauver, voilà. [...] D'abord c'est négationniste par rapport à l'histoire sociale, ça veut dire y'a rien avant et ça n'a aucun intérêt. » Cette compilation d'anecdotes, d'expériences et de ressentis produites par la Commune de Chantenay est un mode d'action qui donne aussi du sens à l'investissement des individus dans le groupe et dans le quartier :

Olivier-CC05/01/2023 J'ai appris plein de choses qui pour moi font partie d'une histoire forcément occulte, c'est-à-dire les petits usages, les trucs merveilleux de gens qui venaient prendre leurs vacances et qui faisaient des trucs planqués derrière. Personne ne le sait, c'est connu de trois quatre trucs, mais c'est hyper riche comme usage social ! Et donc si tu n'as pas d'enquête, si tu ne vas pas chercher les gens, les petites histoires, et bien tu peux abonder dans le sens de la collectivité qui dit que c'est un truc mourant, qu'il ne s'y passe rien. Ouais non, ça ne se voit pas, mais ce n'est pas pour ça qu'il ne se passe pas grand-chose.

Comme pour les enquêtes de NEC, il est utile de repérer que ces temps collectifs sont aussi l'occasion d'intégrer des experts. La soirée de lecture publique organisée par ce collectif au DIX a été l'occasion d'inviter deux doctorantes pour coordonner le temps d'échange. La formation du collectif PUMA est aussi une façon d'intégrer des acteurs qui ne résident pas dans le quartier comme c'est le cas de Clara ou de Stéphane. Ces incursions se font dans une dimension modeste : les chercheurs n'interviennent pas au nom de leur « titre à parler » mais participent à une œuvre collective à la hauteur des autres membres. Cette porosité avec les mondes scientifiques explicitée dans le chapitre précédent, se fait aussi dans un mouvement inverse : les acteurs mobilisés se prêtent à l'exercice d'une écriture académique, comme le montre l'article d'un des membres de la Commune de Chantenay dans la revue *Métropolitiques* (Bourgouin, 2020).

¹ Maison de quartier autogérée de Chantenay.

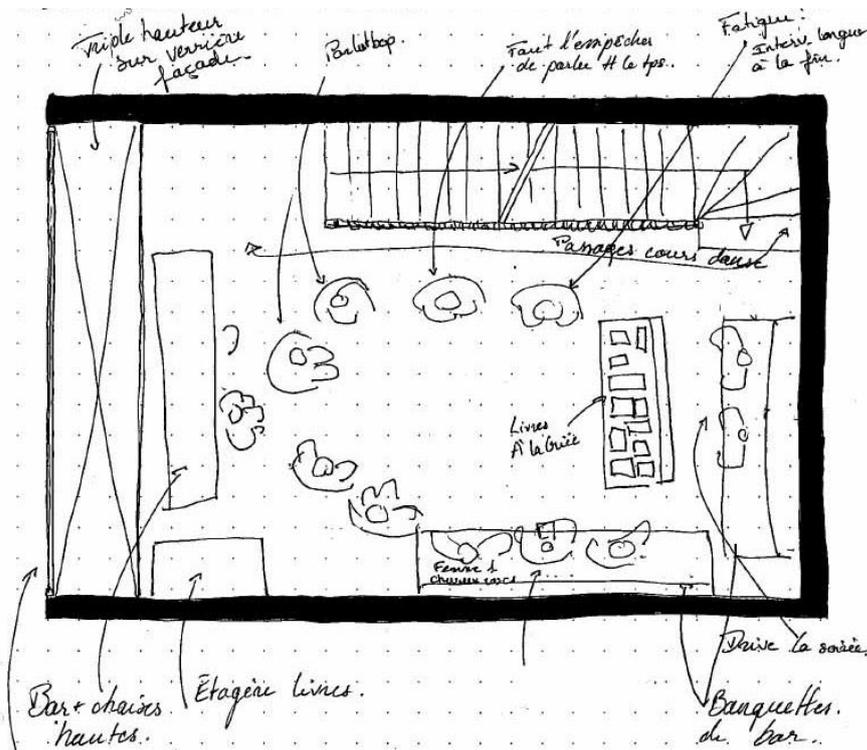


Figure 48, Relevé dessiné de la discussion publique organisée pour la sortie du livre *Revenir à Miséry. Contre l'arbre aux hérons et la touristification* (PUMA, 2021). Source : L. Garnier, 2021.

S'enquérir d'un projet éditorial, c'est aussi entrevoir sa diffusion et vouloir porter son propos largement. Le livre apparaît également comme un moyen et une opportunité de se positionner en public lors d'événements « officiels ». Des lieux et des moments permettent notamment de célébrer leur publication, comme lors de la présentation publique du livre *Carrière Miséry destruction de la ville sauvage*, au bar par Mr Jules en 2019¹. Ces temps de présentation offrent au collectif de se présenter et motivent des « soirées-débats » ou des discussions publiques, comme lors de l'organisation d'une soirée au Café du Chapeau Rouge de NEC² à l'occasion de la sortie du second ouvrage *Revenir à Miséry, contre l'arbre aux hérons et la touristification* (2021). Un relevé dessiné de cette discussion donne à comprendre comment peuvent s'organiser spatialement ces temps de rencontre, regroupant une petite dizaine de participants et organisés de manière à ce que la parole circule entre tous (cf. figure 48). A l'image de ce qui a été évoqué dans le chapitre précédent, les membres du collectif conçoivent ces ouvrages comme des objets à mettre en circulation dans des lieux utiles à la critique métropolitaine : « Outre le circuit de distribution officiel, il circule dans les bistrotts, les squats d'artistes ou de migrants, les jardins partagés ou occupés, tous les lieux où se cherche, se construit et parfois se vit une critique en acte du modèle de développement engendré par le processus de métropolisation. » (Bourgoin, 2020, p. 5).

¹ Mr. Jules le 19 mars 2019 pour le lancement de *Carrière Miséry, destruction de la ville sauvage*

² Le 7 octobre 2021.

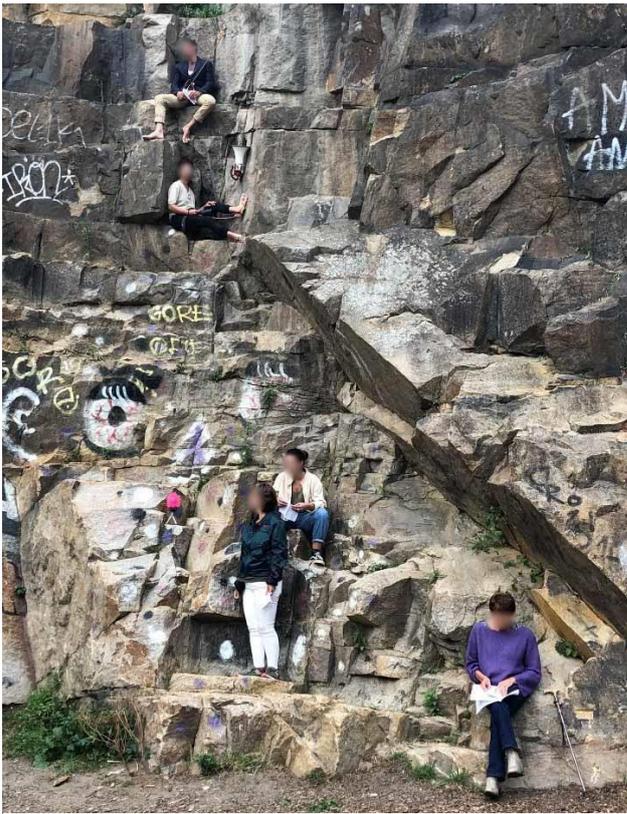


Figure 49, Lecture publique dans la carrière Miséry du collectif PUMA à l'occasion de la sortie de l'ouvrage *Revenir à Miséry. Contre l'arbre aux hérons et la touristification* (2021). Source : A la Criée.

D'autres formes de restitutions publiques de ces objets d'enquête oeuvrent à mettre en scène et en récit le collectif, comme lors de la présentation dans la carrière Miséry de la carte de Chantenay prenant la forme d'une cérémonie de désenvoûtement nommée *Car(to)naval de Chantenay*¹ ou d'une lecture publique également organisée *in situ* à l'occasion du Carnaval contre la réintoxication du monde le 17 septembre 2021 (cf. figure 49). L'aboutissement d'un ouvrage collectif peut alors servir, à la manière des textes des *Cahiers de mai* de « *d'instrument de propagande et d'agitation* »². Mener l'enquête et la raconter est un exercice valorisé, notamment parce qu'elle facilite aux acteurs l'entrée dans des arènes publiques avec des objets

consacrés. Les pratiques du collectif de la Commune de Chantenay se rapprochent de celles de LUCSE qui a pris comme prétexte l'édition d'une brochure pour construire son action. On conçoit dans ces deux cas comment l'enquête collective et leurs formats de restitution sont une manière de tenir l'action collective et l'engagement des membres. L'écriture à plusieurs, scande le temps et facilite la mise en récit du cheminement parcouru. Les événements publics qu'elle rend possible – parution d'ouvrage, lecture publique, soirée-débat, etc. – permettent aux groupes de se mettre en scène et de déployer un argumentaire, de cibler des responsables ou de réunir des collectifs amis. Cette propension des collectifs contre la métropole, à se constituer comme des plateformes d'autoformation collective ou à pratiquer l'enquête, semble autant au service de la compréhension des phénomènes que de l'élaboration d'un discours théorique et d'une volonté de partager des temps communs pour construire des liens d'interconnaissances. C'est ce à quoi je vais m'attarder dans une seconde section en analysant plus spécifiquement certains événements publics organisés contre la métropole.

¹ Le 20 mars 2022 sur le site de la Carrière Miséry.

² « Le rôle politique de l'enquête », *Les cahiers de mai*, n°22, juillet 1970, pp. 13-16.

3.2 Des lieux-moments de (re-)présentation d'une critique intellectualisée

Des événements publics s'entremêlent à ces processus d'enquête et les groupes étudiés ont été à l'initiative de nombreux moments à la croisée entre des temps culturels et militants. Ils peuvent prendre la forme de conférences, de tables-rondes, de projection-débats, d'expositions, de présentation d'ouvrages ou de discussions publiques. Dans le cadre de la présentation d'un discours critique contre la métropole, nous avons eu l'occasion d'assister à de nombreux événements de cet ordre (cf. tableau 1). Dans cette section, j'exposerai dans un premier temps la diversité de ce type d'évènements pour les caractériser puis je reviendrai plus spécifiquement sur leur propension à mettre en scène des réseaux d'acteurs autour d'une certaine critique.

3.2.1 Des formats multiples de représentations publiques

Le tableau ci-dessous dresse une liste des évènements publics qui se sont déroulés durant l'enquête. Mettant en jeu des ressources intellectuelles et permettant la formalisation d'un discours critique sur la fabrique urbaine, ces « lieux-moments » recourent tous à une forme de « cadrage métropolitain ». Je vais dans cette sous-partie explorer les différentes configurations de ces évènements au regard des interactions entre des locuteurs et un public.

Tableau 1, Liste non exhaustive des « scènes publiques » portant sur la question métropolitaine à Nantes et Grenoble (2019-2023)

Typologie	Nom de l'évènement
Nantes	
Atelier public et soirée-débat	Lecture publique <i>Carrière Miséry Destruction de la ville sauvage</i> par le collectif PUMA à la maison de quartier du DIX, le 24 janvier 2019.
Présentation d'ouvrage	Présentation du livre <i>Carrière Miséry, Destruction de la ville Sauvage</i> , par le collectif PUMA au bar Mr. Jules, 9 mars 2019.
Projection-débat	<i>Quand les habitants prennent l'initiative</i> organisé par Métropole en Luttés au Théâtre Universitaire, le 9 avril 2019.
Conférences et tables-rondes	Festival Superville 4 organisé par le réseau Superville et Métropole en Luttés, Ateliers Magellan, du 1er au 7 juillet 2019.
Table-ronde	« Métropolisation et lutte contre l'aménagement capitaliste du territoire », à l'occasion du <i>Week-end contre la métropolisation et pour une ville conviviale</i> , organisé par Métropole en Luttés à la Maison des syndicats, le 27 septembre 2019.
Discussion publique	« Trois lieux, trois démarches », organisée par le collectif de la Commune de Rezé avec le collectif du Bois Hardy et le collectif Beau-Tiers-Lieux, à la Commune de Rezé, le 28 juin 2020.

Conférence, projection débat et table-ronde	« Résister à la métropolisation », Ateliers d'été Nantes en Commun·e·s à la Maison du Peuple, le 24 août 2020.
Présentation d'ouvrage	<i>Contre l'arbre aux Hérons et la touristification</i> organisé par Nantes en Commun·e·s au café du chapeau rouge, le 7 octobre 2021.
Conférence	<i>Défaire la métropole, lutter pour habiter la ville</i> par Antonio Delfini et Laura Mehtali au bar La Dérive, le 19 mai 2022.
Grenoble	
Projection-débat	<i>La Bataille de la Plaine</i> organisé par le collectif LUCSE au Centre Social le 38, le 2 juillet 2021.
Table-ronde	« Présentation du collectif « Reprises de terres », de la saison 2 des Soulèvements de la Terre et de la lutte contre le projet Portes du Vercors », festival <i>Erosions</i> , au Centre Sociale le 38, le 10 octobre 2021.
Soirée-débat	Les « Rendez-Vous de LUCSE » organisés au Centre Social le 38 mensuellement entre décembre 2021 et mai 2022.
Atelier public	« Atelier de cartographie critique » organisé par la maison d'édition A La Criée, à La BASE d'Alternatiba, le 20 mai 2022.
Conférence	« Grenoble, un siècle d'expansion capitaliste sur le vivant », festival <i>Erosions</i> à la Salle Rouge, le 7 octobre 2022.
Table-ronde	« Les luttes et l'écologie au pouvoir », festival <i>Erosion</i> à la Maison des Habitants de Saint-Bruno, le 16 octobre 2022.
Exposition, conférence et table-ronde	<i>Prenons la ville sans transition</i> , organisé par LUCSE au Transfo, le 25 février 2023.
Soirée-débat	« L'accaparement des terres et des ressources dans la métropole grenobloise » organisé par le collectif LUCSE dans le cadre de l'évènement <i>Prenons les terres</i> , Salle Rouge, le 31 mars 2023.
Présentation d'ouvrage	« De quoi les enquêtes publiques sont-elles le nom ? », présentation du livre <i>Inutilité Publique</i> de Frédéric Graeber en présence de l'auteur, dans l'évènement <i>Prenons les terres</i> , organisée par le collectif LUCSE au Centre Social le 38, le 5 avril 2023.

Ces évènements mettent en scène et en action différentes figures militantes et savantes dans des configurations qu'il est possible de distinguer comme suit :

- Des évènements publics mettant la présentation d'un chercheur et de ses travaux, d'un ouvrage, d'un travail militant, d'une notion ou encore d'une mobilisation exemplaire, au centre des échanges. Organisées autour d'une figure faisant autorité ou d'une personne invitée pour ses titres à parler, ces configurations sont marquées par des formes relativement descendantes, bien que les interactions avec le public soient encouragées et facilitées par les organisateurs – endossant invariablement le rôle d'animateurs.

- Des configurations qui se singularisent par leur dominante « conversationnelle », c'est-à-dire qu'elles offrent une place centrale aux échanges et à la discussion entre les groupes représentés. Dans ce cas de figure – généralement intitulé « table-ronde » –, des acteurs de différentes mobilisations sont réunis afin de contribuer, par leurs témoignages, à un panorama des pratiques de résistance aux logiques de l'aménagement urbain, à une réflexion collective théorique portant sur la métropolisation ou un sujet connexe – gentrification, autonomie alimentaire, enquêtes publiques, etc. Ces registres d'échanges sont plus horizontaux que les précédents, pensés initialement comme une discussion en interaction avec le public.
- Des événements publics organisés autour de productions culturelles – expositions, films ou documentaires, brochures, etc. – que le public partage en simultané et qui permet d'engager une discussion collective. Ces objets peuvent être fabriqués par les organisateurs eux-mêmes ou être diffusés et utilisés à dessein s'ils sont l'œuvre d'autres groupes. C'est particulièrement le cas pour les productions filmiques qui constituent des supports importants de circulation des modèles alternatifs et de résistance (cf. chapitre 2).

Cette partition cadre trois types d'interactions avec le public même si elles peuvent se cumuler dans le cadre d'un même événement. L'événement *Histoires des luttes urbaines à Grenoble* organisé par le collectif LUCSE le 25 février 2023¹ ou la journée *Résister à la métropolisation*² organisée dans le cadre des Ateliers d'été de Nantes en Commun·e·s en août 2020 en témoignent. J'ai à ce titre été invitée à parler des fonctionnements institutionnels de la fabrique urbaine et me suis prêtée au jeu d'une intervention publique :

Lundi 24 août, à partir de 14h - "Résister à la métropolisation"

De 14h à 16h45 : proposition d'un temps inspirant en 2 phases :

-> 14h - 15h15 : qui fait aujourd'hui la ville ?
Présentation des acteurs institutionnels qui fabriquent le consensus métropolitain, avec Lucile Garnier, doctorante en études urbaines.

-> 15h30-16h45 : projection d'un documentaire sur le quartier de l'Alma-Gare à Roubaix "Quand les habitants prennent l'initiative - Récit d'une lutte victorieuse".

De 17h à 19h : proposition d'un temps de projection et d'action
-> Les effets de la métropolisation sur les quartiers populaires : comment agir ? Avec Mahdiya Hassan-Laksiri, militante associative

¹ Événement rassemblant l'inauguration d'une exposition sur l'histoire des luttes urbaines locales réalisée par les militants, la présentation de l'ouvrage *Dérive dans une ville créative* (Moineau, 2018) en présence de l'auteur et l'organisation d'une table ronde portant sur l'occupation de la friche Bouchayer, histoire et échanges avec des artistes anciens occupants du squat le Brise-Glace dans les années 2000.

² A laquelle j'ai accepté de participer en qualité de « doctorante en études urbaines » pour partager des éléments sur la fabrique urbaine opérationnelle.

nantaise.

20h : table ronde "La parole aux luttes", en présence de collectifs qui résistent à la métropolisation.

Terres Communes pour les luttes dans le pays de Retz (Carnet, Surf Park, port de Donges), l'association Vivre Autour de Lamour Les Forges (Rezé) avec [Isabelle], le Jardin des Ronces (jardin spontané et autogéré par les habitants qui se mobilisent face au projet dit des Gohards).¹

La récurrence de ce type d'évènement lors de l'enquête, invite à prendre la mesure d'une propension de l'action militante à prendre des formes proches de l'animation culturelle. Ils peuvent prendre la forme de « festival »². S'attelant nommément ou non à la métropolisation et proposant une réflexion collective à cette échelle, ces programmations thématiques visent la réunion des groupes et collectifs mobilisés en divers lieux. Leur objectif est de proposer des discussions qui permettent de prendre le temps de revenir sur la complexité des sujets pris en charge mais aussi de créer de l'interconnaissance entre des groupes. C'est le sens de l'appel public de LUCSE à participer à la semaine d'*Occupation itinérante* en juin 2021 :

Le collectif LUCSE invite à un nouveau rassemblement : une occupation itinérante de cinq jours, du 30 juin au 4 juillet, à travers les espaces en lutte de la métropole. Relier physiquement ces endroits, c'est affirmer qu'ils portent ensemble une même critique de la standardisation de la cuvette, un même amour pour l'entraide et l'auto-organisation disruptive, à contre-courant des tendances austères qui détruisent la vie et le vivant. Pendant 5 jours, notre convoi portera ce message à travers la ville. Il sera accueilli sur sa route par des lieux collectifs et solidaires, à l'occasion de soirées festives, discussions, projections, tournois sportifs, constructions et activités diverses.³

Les collectifs mobilisés déploient différents registres d'action articulant des temps de discussions avec l'organisation de vélorution, de « manifestation familiale » ou encore de « balades cyclistes autour des lieux en luttés »⁴, renvoyant pour la plupart à des standards conviviaux. Ces évènements permettent, plus que des manifestations ponctuelles, d'offrir des

¹ NEC, « Ateliers d'été 2020 – La contre-mairie habitante », *Facebook*, [en ligne] URL : https://www.facebook.com/events/1358192094539527/1358192104539526/?active_tab=about (consulté le 27 septembre 2024).

² Notons par exemple à Nantes le festival *Superville vs métropolisation* organisé par le réseau Superville ou le festival *Contre la métropolisation et pour une ville conviviale* organisé par Métropole en Luttés en septembre de la même année. A Grenoble, le collectif LUCSE est à l'initiative de l'organisation d'une semaine d'*Occupation itinérante* en juillet 2021 puis de l'évènement *Prenons les Terres* défini comme « une semaine d'action et de réflexions contre l'accaparement des terres » en avril 2023.

³ LUCSE, « Occupation itinérante et projet de « La bataille de la Plaine » », *Le Tamis*, mis en ligne le 27 juin 2021 [en ligne] URL : <https://www.le-tamis.info/evenement/occupation-itinerante-projection-de-la-bataille-de> (consulté le 27 septembre 2024).

⁴ « Superville vs métropolisation. Manifeste de la commande habitante », *Superville 4*, 2019, 4 p.

opportunités d'approfondir la coopération entre les groupes, de partager des moments agréables pour se rencontrer, de déployer une programmation sur plusieurs jours offrant l'opportunité d'approfondir les échanges. Ces temps permettent aussi aux militants qui les organisent de s'essayer eux-mêmes à la production d'un discours savant. La description de deux de ces scènes permettra d'approfondir plusieurs points.

3.2.2 Des « scènes publiques » de mise en réseau, lieux-moments de présentation d'une critique intellectualisée

Des soirées-débats et des tables-rondes sont alors l'occasion de confronter les expériences de mobilisation entre elles et de faire le constat public qu'elles sont confrontées aux mêmes logiques et à la même institution. A ces occasions, les différentes mobilisations se situent, se donnent le temps d'expliquer leur histoire, les qualités des espaces qu'elles défendent et les différentes critiques qu'elles adressent à la métropole et à la métropolisation. La soirée d'ouverture du festival Métropole en lutte réunissant différents collectifs de la place nantaise l'illustre :

Compte-rendu ethnographique n° 7

Soirée d'ouverture du Week-end contre la métropolisation et pour une ville conviviale organisé par Métropole en Luttés, le vendredi 27 septembre 2019 à 19h30 à la Maison des syndicats, Nantes.

L'évènement se déroule au rez-de-chaussée de la Maison des Syndicats, dans les locaux de l'ancienne gare de l'Etat sur l'île de Nantes. Ce lieu public sert à l'organisation d'évènements syndicaux et militants divers comme des assemblées générales interprofessionnelles pendant les mouvements sociaux et a été utilisé par NEC pour la création du mouvement en 2019. A mon arrivée, la salle est déjà presque pleine. Je reconnais beaucoup de membres de NEC mais aussi des étudiants et architectes, membres du Jardin des Ronces, de la Commune de Chantenay, etc. Près de la porte d'entrée, un grand stand de livres de la librairie Vent d'Ouest est installé. Je reconnais les livres des éditions Grevis, Amsterdam et notamment leur dernière sortie *La Ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, du collectif Rosa Bonheur. Dans le fond de la pièce, un buffet est disposé avec des plats faits maison, des gros pots de houmous et du pain bio. La salle est occupée par une cinquantaine de chaises installées en arc de cercle face à trois sièges

où se tiennent les animateurs et une caméra sur trépied dirigée vers le public.

Clara et Arthur sont assis au centre de cette scène improvisée. A leur droite siègent des militants de NEC – le groupe a officialisé récemment leur volonté de se porter candidats aux élections municipales. Noémie prend la parole pour ouvrir l'évènement. Jeune organisation sur la place militante nantaise, ils ont visiblement du mal à obtenir les faveurs des groupes plus radicaux qui s'interrogent sur leur candidature. Elle revient sur leurs lignes politiques, les communs, leur objectif de donner aux habitants les moyens de se réapproprier leur ville et de s'opposer à la politique d'attractivité de la Métropole. Ce que Métropole en Luttés organise, les ramènent à une « politique du quotidien » à laquelle ils sont très attachés. Pour eux, ça se traduit par l'acquisition de savoirs et de pouvoirs d'agir via des actions concrètes, dont la participation aux élections fait partie. Ce n'est pas une fin en soi mais un moyen, un outil parmi d'autres. La parole est laissée au public qui leur impose un peu de se justifier, un autre membre de NEC explique qu'ils sont là pour la même chose et que la liste reste un outil mais ce n'est pas une raison d'être, ils souhaitent garder le contrôle. Clara prend ensuite la parole pour introduire et présenter Métropole en Luttés. Elle parle au nom de ce collectif mais aussi en tant que doctorante sur le sujet. La caméra est un outil d'enquête et militant pour réaliser un documentaire sur le mouvement, elle propose aux participants de s'exprimer librement si la captation pose un problème. Garante de l'histoire de l'inter-collectif, elle revient sur la première rencontre du CNCA en avril 2018. L'objectif depuis ce temps reste celui de relier les luttes pour former un contre-pouvoir à la politique de Nantes Métropole. Elle présente Arthur à ses côtés, membre d'un jardin autogéré sur la fac et d'un champ collectif au nord de la métropole qui alimente des cantines solidaires et militantes. Doctorant en sociologie travaillant sur la ZAD-NDDL, il va « *dresser une histoire de la métropole sous ce prisme* ». Arthur parle fort, d'un ton harangueur. Son propos démarre à partir de la période d'après-guerre. Il revient sur le plan Marshall et la mécanisation agricole du pays, l'exode rural, l'essor du secteur tertiaire et explique que l'apparition des métropoles tire ses origines de la mondialisation de l'économie et des transformations du capitalisme. Il évoque la création de la DATAR et des métropoles d'équilibre en 1963. L'aéroport est une affaire d'infrastructure de transports permettant de faciliter la captation des capitaux et des personnes, mais il est aussi relié à l'histoire coloniale. Le projet est porté localement par le « bloc Nantes-Saint Nazaire » créé pour urbaniser l'ensemble du département. Le projet est mis en pause suite au choc pétrolier puis ressurgit dans les années 2000. Il revient sur la résistance qui se structure, la création de l'ACIPA, la réaction de l'Etat et l'intervention de la CNDP. Cette introduction lui sert à montrer que ce projet s'inscrit dans une politique globale d'attractivité. Si dans les années 1960, tout le monde était plutôt d'accord avec le progrès technique, les années 2000 voient surgir, parallèlement à une montée de la crise écologique, un mantra de l'attractivité. Le phénomène de métropolisation c'est la compétition

dans tous les domaines « *validée par la mise en place de l'expertise* ». L'essor du numérique ou des politiques culturelles y participent notamment à Nantes. Il s'attarde sur la figure de Jean Marc Ayrault qui a inscrit pleinement son action dans cette compétition. Son projet pour Nantes a été de s'assurer des retombées économiques mais aussi en termes d'image (expo, congrès, etc.). Il revient sur le modèle Bilbao qui l'a inspiré, première ville à transformer son patrimoine industriel par la culture en objet de consommation. Il en vient au projet de l'éléphant et des machines de l'île et termine en expliquant que le choc des métropoles qu'on vit depuis les années 2000, c'est une histoire de « glocalisation » : les enjeux globalisés s'inscrivent dans nos cadres de vie locaux. Clara ajoute quelques éléments, en insistant sur le rôle de l'Etat et la décentralisation qui ont amené les métropoles à devenir dépendantes de leur propre économie. D'après elle, les métropoles mettent aussi en vitrine la participation et elle interpelle l'assemblée : « *quelle est la place des acteurs privés et des habitants ? Comment peut s'exercer un vrai contrôle démocratique ?* » Après quelques échanges avec la salle, elle enchaîne : « *j'invite les différents collectifs présents à parler de leurs luttes* »

Les membres du Jardin des Ronces prennent la parole. L'occupation sur d'anciennes terres maraîchères date d'il y a 5 ans pour s'opposer à un projet urbain qui vise la construction de 2 à 3000 logements. C'est difficile d'argumenter face aux injonctions à construire du logement. Eux s'investissent pour la préservation des terres et s'engagent auprès des migrants installés en squat à côté. C'est surtout un lieu où « *on s'autonomise et on se politise* ». Céline et Jean Pierre de la Commune de Chantenay prennent ensuite la parole pour raconter la mobilisation contre l'Arbre aux Hérons. Ils reviennent sur les usages de la friche habitée alternativement par des squatters. Jean-Pierre insiste sur la date du 6 juillet 2016, date d'annonce du projet de manège et du jardin extraordinaire qui drainera 400 visiteurs supplémentaires par an. Ils ont aussi des difficultés argumentatives : comment s'opposer à un projet soi-disant culturel, artistique, porteur de « nature en ville » ? Leur idée a été d'écrire un livre pour soumettre le projet à la raison et au débat public et seraient motivés pour écrire quelque chose en commun, faire des balades, des actions avec toutes les luttes réunies ce soir. Yannick prend la parole pour le Bois Hardy et présente la mobilisation, les jardins ouvriers, la friche puis l'occupation de jardins autogérés aujourd'hui. Ça fait 3 ou 4 ans que Nantes Métropole a défini un projet et a mis en place des concertations. Le collectif avance petit à petit pour protéger ces terrains et les maisons ouvrières en y participant. Il précise que le jardin recrée du lien dans le quartier, permet de rencontrer les voisins et évoque les squats. Olivier prend ensuite la parole pour présenter la mobilisation contre le projet de nouveau CHU sur l'île de Nantes en revenant sur l'historique du projet. L'objectif c'est d'adapter la structure hospitalière aux nouveaux besoins par l'ambulatoire, donc en supprimant le nombre de lits. Il donne des chiffres – coût total d'1 milliard d'euros, réuni deux hôpitaux en

un, passe de 47 hectares à 20 hectares – et des détails sur les services techniques, les mensonges sur la diminution des besoins en personnel et les informations cachées : « *quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup !* ». Lui aussi revient sur les complexités du projet, c'est trop technique pour que les citoyens s'en emparent, ce n'est pas un mouvement de masse. Pour lui, ce projet de spéculation et de privatisation c'est symptomatique de la métropolisation. Des représentants de la lutte contre le projet de Surf Park se présentent ensuite au nom d'un jeune collectif créé contre l'artificialisation des campagnes, Terres Communes. Ce qui vient d'être dit correspond à ce qu'ils vivent en milieu rural, les campagnes désertifiées c'est aussi à cause de l'attractivité des métropoles. Le contexte du pays de Retz c'est la paysannerie FNSEA teintée extrême droite : « *on n'est pas avec des maraîchers bios tendance gauchiste ou zadiste* ». L'occupation de la ZAP – Zone d'Autonomie Provisoire – créée en juillet a donné lieu à des attaques et un déferlement de colère des gens du coin qui criaient « *on est chez nous !* ». Ils insistent, ici tout le monde est déjà conscientisé, on est entre convertis. Valentine conclut le tour de parole et parle au nom des architectes du réseau Superville, notamment pour le groupe d'architectes et d'étudiants organisateurs du festival en juillet dernier. Elle explique le réseau et les réflexions qui traversent les professionnels, leur capacité à changer la commande, à faire un pas de côté. En tant que praticienne, elle affirme toutefois que « *ce n'est pas facile d'être militant quand c'est notre gagne-pain* » et insiste sur l'importance de remettre du conflit dans la fabrique de la ville. Avant que la table-ronde ne se termine, un membre de Nantes en Commun-e-s rappelle les prochaines dates du mouvement pour l'assemblée : les Etats Généraux de Nantes en octobre, un évènement de « *mairie parallèle* » pour « *profaner l'institution* » en novembre et leur envie encore floue de s'engager dans des Ateliers Populaires d'Urbanisme (APU). Il est presque 22h quand la discussion se clôture, tout le monde se dirige vers le buffet.

Cette scène expose, au-devant d'un auditoire large, un argumentaire contre la métropolisation pour visibiliser l'étendue d'un « contre-pouvoir ». Cet extrait et d'autres expériences me serviront pour déployer une analyse de ces temps publics.

3.2.2.1 Normalisation d'une action militante « grand public »

Cette scène est organisée comme un temps public et ouvert. Si certains de ces évènements ont pu se dérouler dans des lieux militants plus « standards » par commodité – squats, lieux autogérés, bars militants, etc. –, cet évènement, comme d'autres du même ordre, se déroule dans une salle publique – ici, la Maison des Syndicats à Nantes –, démontrant la volonté des organisateurs d'en démocratiser l'accès. D'autre part, il fait aussi l'objet d'un visuel de

communication soigné, appelant à une « découverte de lieux alternatifs » (cf. figure 50). La communication est largement diffusée sur les réseaux sociaux, les boucles mails, les médias militants, par le biais d'affichages dans la rue mais aussi par la distribution de flyers de programmation, soigneusement imprimés et pliés, déposés dans des lieux « amis ». Aussi, malgré les slogans qui rappellent l'ancrage radical de ces évènements, ils semblent procéder d'une certaine « normalisation médiatique » et prennent l'allure d'évènements culturels conventionnels. Leur forme et l'emploi de termes comme « conférence » ou « table-ronde » pour les qualifier, participent aussi à les conformer.

Nantes, ville où il fait bon vivre : pour ragonner, vivez aux rythmes des gros chantiers !
 Ses élus vantent l'attractivité et la compétitivité de la ville. Pour faire venir les capitaux, séduire les généreux touristes, les classes supérieures et les entreprises à la pointe, on donne à la ville une image de marque et de prestige. Nantes se veut pionnière en matière d'agriculture urbaine, capitale verte, ville patrimoniale, ville connectée, apaisée et participative.

Mais quelle(s) réalité(s) se cachent donc derrière cette publicité racoleuse ?
 Une ville de loisirs et de divertissement destinée à satisfaire les classes aisées avec ses restaurants et ses sentiers bien balisés. Nantes la ville où il fait bon investir et où les prix de l'immobilier flambent ! Les masques de la démocratie (atelier citoyen, grand débat...) commencent à tomber et les résistances s'organisent. Comment les habitants vivent les transformations profondes qui agitent leur lieu de vie depuis quelques années ? Et qu'est-ce qui se construit dans les marges du courant dominant, à l'ombre des beaux discours métropolitains ?

Nous essayerons d'y répondre...
 Au cours du week-end, vous pourrez vous interroger sur ce que recouvre la logique de métropolisation avec des échanges et la rencontre de plusieurs collectifs de la région nantaise. Entre table ronde, échanges et transmissions d'expériences, repas partagés, balade à vélos des lieux à défendre, ateliers dans les quartiers, soirée festive, vous pourrez découvrir votre ville autrement, rencontrer des dynamiques voisines, tisser des liens avec les gens de votre quartier... Et nous réfléchirons sur comment imaginer collectivement d'autres façons d'habiter la ville ?

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 19h30 - 23h30
Métropolisation et lutte contre l'aménagement capitaliste du territoire
Table ronde avec plusieurs collectifs de la région nantaise
Salle de la maison des syndicats, 1 place de la gare d'Etat
 19h30 - 21h Introduction au phénomène de Métropolisation et présentation des collectifs
 21h00 - 22h Buffet partagé - Table de livres - Expo-photos et cartes thématiques
 22h - 23h30 Débat sur les stratégies de lutte et les convergences

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 10h00 - 19h00
Balade à vélo et découverte de lieux alternatifs, communs, et autogérés

10h - Départ du convoi de l'Oasis du Cens
 11h - Passage par B17
 12h - Visite du Bois Hardy
 12h30 - Pique-nique* à la carrière Misery avec le collectif de la Commune de Chantenay
 14h30 - CHU
 15h30 - Atelier de Bitch
 16h - L'Autre Cantine
 17h - La Dérive
 18h00 - Le Jardin des Rances

Soirée festive au jardin des Rances 19h00 - 01h00
 Concerts avec Catfish Fever, bluegrass et Alta Voz, balkanique psychédélique. Sur place bar & repas à prix libre

WEEK-END contre la métropolisation & pour une ville conviviale
27, 28, 29 SEPT. 2019
 découverte de lieux ALTERNATIFS
 rencontres, BALADE À VÉLO, discussions, ATELIERS, concerts...
MÉTROPOLE EN LUTTES
 Retrouvez le programme détaillé et les lieux de rendez-vous sur www.metropole-en-luttes.org

Figure 50, Visuel de communication du Week-end contre la métropolisation et pour une ville conviviale organisé par Métropole en Luttes en septembre 2019. Source : Métropole en Luttes.

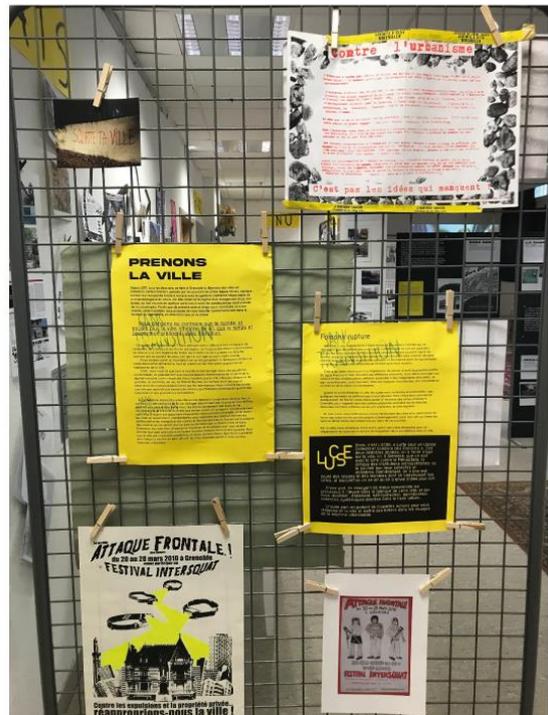
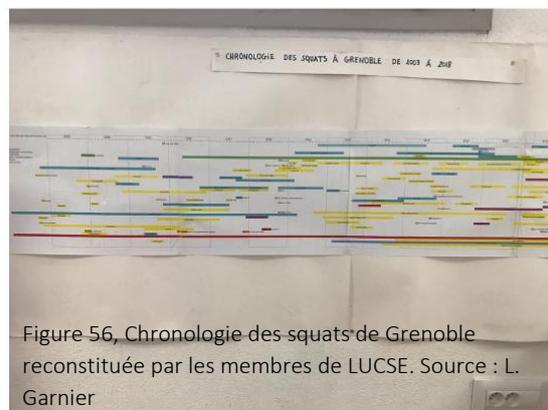
L'exposition « Histoire des luttes urbaines à Grenoble »¹ organisée par le collectif LUCSE au Transfo² nous donne un autre exemple parlant de ces procédés (cf. figures 56). L'exposition organisée en février 2023 est concoctée par des militants du milieu squats auprès desquels les membres de LUCSE recueillent une somme d'archives – documents divers, photos, témoignages, brochures, articles de presse, vidéos, etc. L'exposition est organisée autour d'un cheminement

¹ L'exposition se déroule dans le cadre d'une journée organisée par LUCSE intitulée *Prenons la Ville sans transition*, faisant référence à la fois à la référence genevoise amenée par Mickael (cf. compte-rendu ethnographique n° 4) mais aussi à la Biennale des Villes en Transition organisée par la mairie de Grenoble (cf. chapitre 1) ce même week-end. Le groupe en conteste les fondements « capitalistes » et profitent de l'évènement institutionnel pour adosser une action construite presque comme un *off*.

² Le Transfo est l'ancien Brise-Glace, squat et lieu autogéré occupé par des artistes et militants à partir de 2003, situé dans un ancien bâtiment industriel. Ce lieu a été utilisé pour des activités diverses, allant de l'organisation de rencontres, d'ateliers, et de débats à la diffusion de productions artistiques, culturelles et politiques alternatives. Le lieu est intégré au projet de réaménagement urbain du quartier Bouchayer-Viallet (cf. chapitre 1) et fait l'objet d'une réhabilitation après son évacuation en 2013 par la Ville de Grenoble qui le transforme en équipement dédié à la jeunesse. Il héberge aujourd'hui cinq structures associatives favorisant la citoyenneté, l'éducation populaire et le volontariat.

thématisé réunissant trois chapitres thématiques : « Mouvements sociaux », « Squats » et « Grands Projets Inutiles » – un imposant « infokiosque » inaugure l'exposition et une dernière étape du parcours est dédiée à la projection de vidéos documentaires militants. Bien que la scénographie soit bricolée par des bouts de ficelles et de scotch, l'évènement démontre un effort considérable de préparation : une chronologie des squats sur 20 ans est reconstituée, des montages photos « avant/après » permettent de revenir sur la destinée d'îlots et d'opérations urbaines, une collection impressionnante de brochure est disposée à l'entrée, etc. En imitant une scénographie classique, l'évènement fait là encore entrer les luttes urbaines dans un cadre relativement normalisé. Elle ne sera toutefois organisée que pour une seule journée lors de laquelle était également programmée la présentation d'un ouvrage par son auteur, une table-ronde avec les anciens squatters du lieu et un concert. Cet alignement sur des formats culturels plus standardisés est aussi rejoué par les restitutions envisagées par les organisateurs – documentaires, podcasts, cartes, livres¹.

¹ Le plateau radio de *Superville vs. Métropolisation* ; cartographie suite à *Superville* ; vidéos à monter de *l'Occupation itinérante* ; livre/Bd *Erosion* ; vidéo thèse de Laura, livre de Mickael et Amandine, etc.



Ces modes d'action ne sont pas dirigés pour porter un public à l'action, mais plutôt afin de présenter et de se représenter autour d'un argumentaire commun. Ce soir-là, la salle de la Maison des Syndicats est d'ailleurs composée d'acteurs qui se connaissent et se reconnaissent, notamment parce qu'ils se sont rencontrés à d'autres occasions¹. L'un des militants de Terres Communes le pointe d'ailleurs : « ici tout le monde est déjà conscientisé, on est entre convertis »².

3.2.2.2 Des exposés critiques et théoriques pour réunir

La table-ronde est alors une manière de montrer l'étendue d'un « contre-pouvoir » tel qu'il se représente en mettant différents groupes et leur alliance à l'honneur. En effet, dans l'extrait précédent comme dans la plupart de ces scènes publiques, une somme d'acteurs et de collectifs se présentent en prenant tour à tour la parole. Les expériences vécues sont autant d'exemples illustrant, solidifiant et validant un propos autour duquel les groupes s'accordent. Pour le public des participants il n'est pas question de remettre en cause l'exposé d'Arthur et de Clara. Ces événements ne sont pas organisés pour confronter la parole de responsables désignés, ce qui pourrait être le cas dans le cadre d'un débat contradictoire avec des représentants techniques ou politiques métropolitains. Il n'est pas non plus question d'une bataille d'experts dans laquelle les acteurs se disputent l'interprétation des faits. L'absence de contradictoire favorise une parole libérée où s'organisent l'écoute et la mise en récit de chaque lutte sans qu'elles soient interrompues. Ce dispositif donne le choix aux acteurs de se présenter sous leur meilleur jour, de mettre en avant ce qu'ils considèrent le mieux convenir au cadrage contre-métropolitain qui les réunit, ce qui les valorisent mais aussi ce qui les touchent. Les militants de la Commune de Chantenay retracent la genèse du projet du « jardin extraordinaire » en convoquant la scène marquante de son annonce par Johanna Rolland en 2016 – entendu à d'autres reprises, ce groupe sollicite l'évènement « extraordinaire » porté par la Métropole pour y opposer l'ordinaire et le populaire. Les militants de Terres Communes se racontent en soulignant le contexte rural qui les distingue de la plupart des autres collectifs réunis et les difficultés qu'ils rencontrent. Valentine insiste sur les dilemmes qui se posent aux professionnels engagés entre leurs valeurs et leurs activités libérales. L'entre soi qui caractérise ces temps d'échange offre la possibilité de s'entraider en partageant les différents obstacles rencontrés.

Finalement, ces événements stabilisent une vision de la métropole qui donne l'opportunité aux différents groupes d'y intégrer leurs préoccupations. Ils diffèrent grandement des ateliers publics proposés à deux reprises par l'association CIVIPOLE à Grenoble *La Métropole Pour les Nuls* qui sont composés d'agents et d'élus, transmettant et vulgarisant ce qu'ils

¹ Rappelons que cet événement fait suite au festival *Superville vs. Métropolisation* qui s'est déroulé 3 mois auparavant et qui a réuni presque les mêmes personnes.

² Récit ethnographique de la table-ronde Métropolisation et lutte contre l'aménagement capitaliste du territoire, p. 219

comprennent des fonctionnements de l'intercommunalité afin de favoriser l'engagement des habitants dans différentes démarches de participation. Ceux qui nous occupent ici sont tournés vers une explication théorique et critique de la question métropolitaine. Embrassant des repères plus larges que ceux des systèmes locaux de gouvernance, c'est finalement une histoire critique du capitalisme et de ses effets sur la ville et l'environnement que ces acteurs s'emploient à restituer dans ces « lieux-moments », comme l'illustre la conférence de Mickael et Amandine.

Compte-rendu ethnographique n° 8

Répétition de la conférence « Grenoble, un siècle d'expansion capitaliste sur le vivant », écrite par Mickael et Amandine pour la seconde édition du festival Erosions. Le 1 octobre 2022, à 14h dans la salle cinéma du Centre Social le 38, Grenoble.

Je reçois un jour un message de Mickael sur mon portable : « Coucou, on fait la répétition de notre conférence sur l'histoire de Grenoble samedi, et on cherche des volontaires. Si t'es par-là et que t'as envie, t'es la bienvenue ! » Je me décide à me rendre à cette répétition « en privée » qui se déroule dans la salle cinéma du 38, destiné au ciné-club de quartier. La moitié de l'auditoire est déjà présente à mon arrivée, visiblement tout le monde a été personnellement convié. Je connais peu de monde ce jour-là, bien que j'identifie quelques visages : des habitués du lieu, des membres de LUCSE. Je m'installe à côté de Céleste au moment où l'exposé démarre. Mickael et Amandine se tiennent face au public avec un ordinateur sur les genoux. A leurs pieds une maquette de 50cm/50cm représentant le « Y » grenoblois est environnée d'un système d'éclairage. Elle est filmée en direct par un téléphone et retro-projetée sur un écran au-dessus de leurs têtes. Centré sur Grenoble, on distingue l'amorce des trois massifs qui l'entourent (cf. figure 61). Après quelques échanges informels avec le public, Mickael démarre en situant leur propos. Ils sont membres du collectif Erosion, un collectif qui veut agir dans le champ de l'écologie politique radicale, mais veulent aussi se présenter comme des habitants du territoire. Ils évoquent les expériences politiques marquantes depuis lesquelles ils prennent aussi la parole : la ZAD, des lieux politiques autogérés – je devine le 38 –, la lutte de jardins collectifs contre des éco quartiers – sûrement les Lentillères. Ils proposent un travail qu'ils ont mené pour relier l'histoire du territoire grenoblois avec celle du capitalisme pour démonter le mythe du progrès au service de l'humain, le mythe scientifique. Pour retracer l'histoire des « militants du capitalisme » Mickael annonce qu'ils centreront leur propos autour de trois ères clés : l'ère industrielle au début du 19ème siècle et l'entrée dans la modernité ; La bascule 1956 avec la création du CEA et l'entrée dans une nouvelle ère du capitalisme ; enfin les 20 dernières années qui correspondent à l'ère du « capitalisme vert ». Leur présentation, lue de bout en bout, durera trois heures, avec un entracte de 15 minutes. Le développement est classique : une introduction, trois parties et une conclusion.

Après cette courte introduction, la lumière s'éteint, seuls subsistent les images sur l'écran et les projecteurs de la maquette qui éclairent les orateurs. Amandine commence à placer sur l'ouvrage, des éléments – fortifications, monuments historiques, etc. Ils débutent leur propos en abordant l'industrialisation de la région au 19ème siècle, époque qu'ils qualifient d'« *affirmation d'un capitalisme violent* ». Ils évoquent la transformation industrielle de Grenoble, la houille blanche, reviennent sur les paysans arrachés à leur montagne pour être « *civilisés* » en ville et insistent sur le consortium entre acteurs industriels, politiques et chercheurs qui : « *dirigent la ville de Grenoble comme ils dirigent des usines* ». Au moment où le propos se centre sur les quartiers ouvriers qui se développent le long du Drac, Amandine manipule un bout de papier sur la maquette et quelqu'un dans le public l'apostrophe : « *Attention, c'est quand même Saint Bruno que t'es en train de poser là !* » Sur l'actuel Europele – quartier d'affaire autour de la gare –, elle place ce qui représente l'ancien quartier de la Frise où se concentrait l'activité artisanale.



Figure 57, Maquette de Grenoble manipulée par Amandine lors de la répétition de l'exposé "Grenoble, un siècle d'expansion capitaliste sur le vivant". Source : L. Garnier, 2022.

Ils introduisent ensuite le « tournant de la seconde partie du 20ème siècle » et le contexte post-seconde guerre mondiale : les trente glorieuses et la consommation de masse, les politiques keynésiennes que Mickael décrit comme « *un mélange politique entre gaullisme et communisme* », puis le choc pétrolier de 1973, la libéralisation du marché et les restructurations du secteur industriel. Ils évoquent le Centre d'Énergie Atomique (CEA) créé en 1956 sur la Presqu'île par un même trio d'acteurs – mondes économiques, politiques et scientifiques – à l'œuvre pour bâtir la « Technopole » grenobloise et sa « destinée scientifique ». Le « *tournant technopolitain* » s'accompagne selon eux de l'arrivée d'une nouvelle classe moyenne qualifiée qu'il faut loger et

divertir, en particulier de jeunes ingénieurs qui représentent les « *nouveaux visages du capitalisme* ». Ils visent l'alliance de gauche SFIO-PSU-GAM qui mène à l'élection d'Hubert Dubedout en 1965 et le projet de la Villeneuve qu'il met en œuvre, considéré comme un « *mariage pas très subtil entre capitalisme et Etat social qui s'occupe principalement de gommer les conflits sociaux et les rapports de classe* ». Ils insistent sur la bureaucratie de l'époque et en viennent au tournant néolibéral en évoquant Europole, le projet urbain d'Alain Carignon. Ils en viennent à l'arrivée du Synchrotron sur la Presqu'île et avant de nous proposer une pause, Mickael souligne : « *Le 20ème siècle s'achève et les métropoles deviennent les poumons du pouvoir libéralisé* ».

La conférence reprend son cours aux années 2000, Mickael l'évoque comme un tournant à partir duquel les modes de vie métropolitains s'imposent aux habitants : « *les récits et les mythes du progrès et de l'innovation pour sauver la planète tournent à plein* ». Il n'y a pas selon eux de « *grande machine capitaliste* » mais plutôt une somme de comportements individuels visant à faire du profit, incarnés par les cadres. Cette dernière partie est découpée en trois thèmes : « *le règne de l'innovation* », « *la métropolisation comme nouveau rapport intime au monde* » et « *le capitalisme vert* ». Amandine cible un « *virage technoïde* » et les personnages clés à la manœuvre du projet Minatec et du campus GIANT sur la Presqu'île. En gros, c'est 13 000m² de salle blanche pour la « R&D », financé à 75% par de l'argent public. Elle rappelle les manifestations et gazages de militants qui s'y étaient introduits par la force au début des années 2000 et nous livre une somme de détails sur l'architecte, le type de logements construits, les débats en conseil municipal. Le projet répond à l'équation : « *compétitivité = innovation = croissance + emploi* » qui justifie les « *lubies technologiques* » qui pompent les ressources naturelles. Mickael se lance ensuite dans une définition de la métropolisation :

« Les métropoles sont les lieux aujourd'hui où se fait et s'accumule la richesse, elles pèsent d'ailleurs plus lourd que les états. Dans ces espaces, le capitalisme s'immisce dans les sphères les plus intimes de nos vies. Concrètement, ça représente les gros centres de commandement et les nœuds de communication. Le processus de métropolisation correspond au marché mondial de l'attractivité urbaine et les métropoles deviennent en elles-mêmes, l'incarnation de l'accumulation de la richesse capitaliste. Dans ce contexte, l'urbanisme et le projet urbain sont mis au service de ce projet, notamment parce que ses fonctions sont devenues vendables. La participation des habitants devient un argument d'attractivité. Il n'y a pas que le marketing urbain qui pose problème. Dans les métropoles, aménager c'est aussi trier les populations et les fonctions par zones, séparer socialement les gens. Les métropoles divisent ceux qui participent de ce nouveau modèle d'accumulation et ceux qui doivent opérer les tâches ingrates dont les cadres se désintéressent. Le phénomène métropolitain accentue l'attractivité par les couples conception-recherche ou culture-loisir, dans le but d'engranger le plus de cadres possibles. Ils ont même un

nom, les « cadres des fonctions métropolitaines » ou Emploi Métropolitains Supérieurs (EMS). A Grenoble, ils représentent 13 % de la population en 2009, ce qui la place en seconde position après Paris. La "métropole-marchandise" s'adapte aux besoins de ses populations. Pour les patrons, s'installer dans une ville cool, qui attire des événements internationaux, qui a des labels comme Green Capital, c'est une sorte de plus-value localisée. Ce phénomène induit alors de réaménager des quartiers : Saint-Bruno et Bouchayer-Viallet c'est un exemple des formes de privatisation et d'évacuation par la force des contre-cultures pour y installer ces clusters culturels, au goût de bière bio. Les pouvoirs locaux n'ont plus qu'à réguler les conflits d'usage induits par ces changements de population. La métropole-marchandise c'est le symbole de la sur-modernité et le processus de métropolisation agit aussi sur nos vies : nous sentons au quotidien tout ce que la métropole nous fait. Elle nous demande des écogestes et séparent les bons des mauvais usagers. Le débat sur le stationnement payant c'est un exemple : il y aurait les bons révolutionnaires à vélo et les mauvais en voiture ? La gouvernance métropolitaine néo-hygiéniste s'inscrit dans les corps et dans l'espace par la digitalisation de nos existences, en faisant de nous de bons citoyens rentables et pacifiés. »

La conférence se termine sur une critique de l'écologie capitaliste portée par Eric Piolle et sur une série de sujets locaux de controverses pour l'illustrer : la fermeture des bibliothèques, l'affaire du Burkini, le label Capitale Verte, la ZFE ou le Métrocâble. La lumière se rallume et après presque trois heures d'exposé, le public assommé est invité à réagir. Globalement conquis, les spectateurs font des blagues et personne ne remet en question le propos. Mickael précise que ce travail a représenté pour lui un aboutissement énorme, leur fichier comporte environ 150 000 signes, c'est trois semaines de travail acharné. Il précise : « *Dans mon idée, il fallait trouver un équilibre entre le propos universitaire et le propos politique, et je pense que cet équilibre il est mieux dans la dernière partie. Mais après moi, je ne suis pas universitaire et je n'ai pas l'habitude de travailler sur des choses comme ça, c'est le plus gros travail que j'ai jamais fait de ma vie* ». Amandine rappelle que des informations sur Minatec sont issues d'un travail de recherche de master en sciences politiques. Ils aimeraient bien transformer cette conférence en un projet éditorial, un livre ou une bande dessinée, pourquoi pas aux éditions du Monde à l'Envers. Le binôme regarde avec des yeux rieurs quelqu'un dans le public qui doit en faire partie. Amandine évoque avec fierté que leur travail intéresse même une professeure de l'ENS qu'elle connaît bien et qui leur aurait proposé de venir le présenter à Paris à ses étudiants. Dans les échanges de fin, Amandine évoque l'intérêt que suggère l'opposition à la métropolisation plutôt qu'à la gentrification, qui permet de saisir « *d'où vient le pouvoir et ce qui fait la richesse du territoire* », tout en espérant que ce ne soit pas trop complexe pour l'auditoire. Pour eux ce travail consiste à donner du sens et de l'épaisseur politique, pour que ça puisse irriguer d'autres luttes. Amandine précise : « *nous, on a notre*

stratégie ».

Le contre-récit territorial offert par Mickael et Amandine se rapproche de l'exposé d'Arthur à Nantes. Comme le montre le compte rendu précédent, elle s'intègre à un argumentaire permettant aux acteurs de se re-positionner dans un paysage d'idées et de pratiques politiques et offre un « cadrage » théorique intégrant une somme d'exemples et de phénomènes, locaux ou non, actuels ou historiques. En effet, dans les deux cas, les projets urbains majeurs des agglomérations sont pris en exemple et proposent des illustrations. Les responsables politiques sont aussi désignés pour dénoncer des projets politiques associant attractivité, compétitivité et croissance, oublieux des revendications des habitants et de leur participation. Elle offre aussi dans les deux cas, la possibilité d'une montée en généralité théorique pour l'écologie politique radicale en capacité de légitimer les luttes locales. La dimension du cadrage est pertinente tant elle oriente la perception et la compréhension des faits et se veut explicative à différents niveaux, comme nous le confirme Mickael lors d'un entretien réalisé plusieurs mois après la conférence :

Mickael-3806/03/2023 Enfin moi par exemple, la conférence qu'on a faite là, plus qu'un truc d'enquête, je vois ça comme... Enfin, il y a un truc d'enquête de territoire, mais pour moi il sert à valider le propos. Ça c'est l'argumentaire quoi. Mais en fait, pour moi, le propos de la conférence c'est plein de choses à la fois. Je pense, c'est aussi gagner en fond d'histoire politique. Parce que, je pense que la plupart des copains n'ont aucune notion d'économie. Dans la conférence quand même, j'ai écrit des paragraphes sur c'est quoi le fordisme, bêtement c'est quoi le marxisme. Parce que je pense que la plupart des gens qui m'entourent, malgré leur extrême politisation, ne savent même pas. Du coup faire l'histoire du monde, c'est faire l'histoire des idées et des choses, enfin tu vois quoi. *Et du coup* le territoire c'est un support au propos après. [...] Les méchants, enfin je ne sais pas, oui ils ont des noms, des adresses, tout ça, des visages, machin. Mais de fait, c'est l'histoire du capitalisme.

Ces conclusions, déjà pointées dans l'introduction au numéro 28 de la revue *Métropoles* (Halbert, Pinson et Sala-Pala, 2021) sont à corréliser avec un autre effet *cognitif* de l'usage du terme pour les mouvements : la critique de la métropolisation enveloppe une multitude de problématiques urbaines dans un discours anticapitaliste mais en aussi synthétise aussi l'analyse, la vulgarisation ou la diffusion. Sa relative « abstraction » favorise l'association d'une série de griefs. Le recours à cette notion a ainsi un effet politique à la fois *totalisant* et *actualisant*, répondant aux besoins des mouvements de se repositionner dans un contexte troublé où ils perçoivent que des dynamiques alternatives sont récupérées par les institutions – ville créative, participation, écologie, etc. Néanmoins, si ces événements se veulent ouverts ils semblent rassembler un public majoritairement composé de « convertis ». Il apparaît alors pertinent à ce

stade de poser une question : qu'est-ce qui pousse ces acteurs à mettre autant d'énergie dans l'explication d'un propos fondamental alors qu'il semble déjà partagé par la plupart des participants ? Le constat d'un recours au registre intellectuel et au savoir savant est à analyser pour avancer.

3.2.2.3 *La critique intellectualisée, opérateur de distribution des places symboliques*

Revenons à la table-ronde nantaise. Dans cette scène où chaque collectif se (re-)présente, il est intéressant d'observer que certains acteurs font autorité tandis que d'autres semblent contraints de se justifier. Par exemple, certains insistent sur les conditions de l'action collective pour démontrer leur trajectoire, expliquent les raisons de leurs difficultés à mobiliser, ou se trouvent obligés d'explicitier leurs lignes politiques pour justifier de leur stratégie – la candidature de Nantes en Commun·e·s aux élections municipales. La présence de Nantes en Commun·e·s est d'ailleurs intéressante à explorer à ce titre¹. La prise de parole par la figure médiatique du mouvement « à côté » des échanges convenus dans le programme – avant l'introduction et le tour de parole des collectifs – et les justifications qu'elle semble contrainte d'opérer pour expliquer leurs lignes politiques, procède d'une certaine mise à distance par les organisateurs de l'évènement. A l'inverse, d'autres références et modes d'action mis en œuvre par les collectifs appelés à témoigner – occupation, écriture collective, investigation, documentaire – ne sont pas questionnés.

Le propos introductif d'Arthur, revenant sur le conflit contre l'aéroport de NDDL, situe également un modèle de lutte à partir duquel un exposé critique et théorique de la métropolisation est admis. Comme repéré précédemment, ces discours sont l'occasion pour les acteurs de s'adonner à la présentation d'un exposé complexe. S'appuyant sur des activités intellectuelles soutenues, ils donnent à lire des situations où agissent des passeurs entre les mondes savants et militants qui œuvrent à la diffusion d'une critique intellectualisée. En effet, il ne s'agit pas ici d'une critique « sensible » – prenant appui sur une description des ambiances, des rythmes de vie, de l'expérience des corps, etc. – « technique » – s'orientant sur l'organisation des services ou des budgets – ou « démocratique » – qui prendrait en référence les dispositifs de participation du fait métropolitain –, mais bien d'une critique qui s'appuie sur des savoirs académiques. La présentation de Mickael et Amandine en mélange différents registres : des passages favorisent l'emploi de notions savantes issues du champ des études urbaines – telles la « technopolisation », les « politiques keynésiennes », les « clusters créatifs », etc. – tandis des passages à des références philosophiques et conceptuelles leur permettent de discuter de leurs positionnements politiques et de leur « rapport au monde et au vivant ». Dans le cas de

¹ Rappelons que cet évènement coïncide avec l'officialisation de la candidature du mouvement municipaliste aux élections municipales de 2020.

L'introduction à la soirée nantaise, Arthur prend la parole depuis son statut de doctorant en sociologie, engageant son appartenance à l'université. Ce savoir est critique, comme le suggère l'objet de sa recherche – la ZAD NDDL –, le cœur de son propos, mais aussi son positionnement en tant que chercheur engagé. Clara parle également au nom de sa recherche tout en participant à l'organisation et à l'animation de la soirée. Leur statut universitaire les conduit à proposer, produire et énoncer un propos critique conceptuel et à prendre une place particulière, depuis laquelle ils actionnent des compétences à la fois cognitives – capacité d'abstraction –, rhétoriques – vulgarisation et prise de parole en public – et sociales – orientation au sein du monde universitaire –, acquises au sein de l'université. Ces profils, s'ils interrogent et percutent le positionnement propre de l'enquêtrice¹, nous éclairent sur les ressources que les groupes trouvent en interne pour élaborer ce propos.

Ces exposés peuvent aussi s'appuyer sur la participation d'acteurs extérieurs invités en leur qualité de figure savante : chercheur, auteur, etc. La journée *Contre-pouvoir habitant·e·s en métropole* organisée par le GRAPE à Montreuil en janvier 2021 en présence Antonio Delfini, sociologue et auteur de l'ouvrage *Contre Euralille* (2019) devait aussi permettre d'écouter Cécile Gintrac – finalement absente. Antonio Delfini fut également invité à Nantes pour la soirée *Défaire la métropole, lutter pour habiter la ville* qui s'est déroulée au bar La Dérive en mai 2022 aux côtés de Clara. La soirée d'ouverture du *Week-end contre la métropolisation et pour une ville conviviale*, devait aussi être l'occasion d'écouter Sylvia Grunig Irribaren. Mickael, Amandine et le reste du collectif organisateur du « cycle de conférence » *Erosions*, ont eu l'occasion d'inviter des personnalités influentes du domaine de l'écologie politique comme Mickael Correia, Christophe Bonneuil ou encore Pierre Madelin². La surreprésentation des acteurs-chercheurs, des doctorants ou des professionnels de l'urbain, ainsi que les registres d'action et de discours qu'ils engagent depuis ces catégories, amène aussi à considérer la critique énoncée comme une critique intellectualisée – mobilisant des ressources intellectuelles.

Ces événements forment des lieux-moments « scénarisés » dans lesquels la présentation d'un positionnement argumenté est autant au service de la publicité d'une cause qu'elle œuvre à concéder des places au sein d'un ensemble. Permettant de réunir des groupes ou d'en marginaliser d'autres, ces événements façonnent des *ordres de grandeur* et sont le support d'une mise en circulation de modèles alternatifs à l'échelle locale ou nationale. La question métropolitaine participe à faire advenir des formes de militantisme et de critiques intellectualisées, qui tendent à se rapprocher de certains canons de la recherche scientifique. Cette fusion des genres se réalise par une reproduction de ses standards – le modèle de la

¹ On note la différence de positionnement partant de l'idée que le monde social est *en train de se faire* avec des chercheurs impliqués pour qui les événements sont la manifestation de forces « déjà-là ».

² Programmes *Erosions* 1, 2 et 3 disponibles en ligne : *Erosions* [en ligne] URL : <https://erosions.noblogs.org/> (consulté le 27 septembre 2024).

conférence en trois parties, formes de restitutions en ouvrage et références théoriques – tout en mettant à distance une part de la recherche scientifique pointée comme « désengagée ». On le perçoit, l'autorité universitaire est convoquée pour donner de la valeur à l'argumentaire et permet de situer celle, de ceux qui l'énoncent. Être capable de comprendre, de vulgariser et de trouver la légitimité auprès de la recherche par le recours à la notion de métropolisation semble servir en partie la distribution de places symboliques. En analysant quelques-uns de ces événements, j'ai montré la manière dont ils constituent des lieux-moments publics qui « *organisent un champ d'explication et de prévision de la situation problématique* » (Cefaï, 2016, p. 31). Ces événements peuvent être considérés comme des fragments d'un ensemble, une « *constellation d'activités pratiques et interprétatives dans des lieux et à des moments dispersés* » (Cefaï, 2002, p. 88) composantes d'une arène publique. Ils deviennent alors des formats d'action et d'énonciation dans des « scènes publiques » qui organisent « *une topographie rhétorique et dramatique [...] sur lesquelles le problème est mis en scène et en arguments devant de plus larges auditoires* » (Cefaï, 2016, p. 41). Dans et contre les métropoles, se dessinent des modes d'engagement prenant appui sur des activités intellectuelles soutenues.



Figure 58, Clara prend la parole à l'occasion du plateau radio "Allo la Métropole ici la Terre" organisé dans le cadre du festival Superville vs. Métropolisation. Source : Atelier Java, 2019.

3.3 Manifestations et performances : des mises en scène festives et conviviales

Les mobilisations observées usent également de démonstrations permettant aux différents lieux en lutte de se présenter publiquement contre la métropole. « Déambulations

festives », « carnavaux », « vélorutions »¹, le vocable pour les désigner met déjà en avant la tonalité festive de ces événements, à la croisée de l'agir artistique, de la performance et de l'action directe. La dimension performative – au sens théâtral – de ces rassemblements en public est en effet un invariant de ces temps revendicatifs. Nous analyserons dans un premier temps les grandes manifestations se tenant à travers le territoire métropolitain. Dans un second temps nous rendrons compte des manifestations se tenant plutôt à l'échelle d'un quartier à défendre, prenant souvent la forme de carnavaux ou de performances situées.

3.3.1 Des grandes manifestations festives à travers le territoire métropolitain

Compte-rendu ethnographique n° 9

Vélorution contre l'urbanisation agressive, le 17 avril 2021 à 14h au départ du parvis de la MC2 :
Maison de la Culture, Grenoble

En réponse à l'Appel du 17 avril contre la réintoxication du monde, le premier regroupement de collectifs à l'origine de LUCSE s'est donné comme objectif d'organiser une *Vélorution contre l'urbanisation agressive*. Parmi les organisateurs, on trouve les collectifs Action Neyrpic et Avenir des Terres, Alternatiba, Extinction Rebellion ou Fridays for Future mais aussi le mouvement des Ouvertures Essentielles², des syndicats et des professionnels de la culture. A mon arrivée, je croise Philippe, ancien candidat aux élections municipales et fondateur de l'association Vivre à Grenoble, une brochure *Habiter la ville* à la main. On en discute, comme d'habitude on échange sur l'ANRU à Villeneuve et les avancées du projet de rénovation. Près du « totem des luttes », je discute avec Agnès et une camarade doctorante. Agnès décrit la faible affluence de cette vélorution par rapport à la dernière, qu'elle avait participé à organiser avec le collectif Neyrpic, il y avait plus de 400 vélos. Au niveau de ce qui fait office de scène pour les prises de parole, un groupe de chant composé en partie des clowns « activistes » de Grenoble, chantent le refrain de la Plaine à Marseille. Dans la conversation, Agnès se demande si le maire de Grenoble va se déplacer aujourd'hui, il serait en pré-campagne présidentielle. Je m'écarte pour prendre des photos en haut des marches du parvis de la MC2 qui offre un point de vue surplombant pour cadrer l'ensemble, une immense banderole est déployée : « *Non à l'intoxication volontaire, oui à*

¹ Manifestation à vélo, il s'agit d'un mode d'action hérité des mouvements écologistes et de lutte pour le cadre de vie qui apparaissent dans les années 1960 afin de revendiquer de meilleures conditions de circulation pour les cyclistes ou contester la place de la voiture en ville.

² Théâtres occupés et ouverts en contestation des politiques sanitaires liées à la pandémie de Covid-19. La période est encore aux couvre-feux et aux autorisations de déplacement et la plupart des participants sont masqués en plein air.

l'autonomie alimentaire ». Les presque deux cent personnes et leurs vélos applaudissent la chorale qui finit sa performance. Au micro, un militant d'Alternatiba lance officiellement la manifestation : « bienvenue à la MC2 occupée ! » et annonce le démarrage d'une « grande chorégraphie participative contre l'urbanisation ». Une musique monte, le public se tait et une voix masculine commence une lecture théâtrale. Au centre, entre le public et les enceintes, une trentaine de personnes sont rassemblées comme une masse informe, ils bougent ensemble et se suivent en improvisant au gré de l'intensité de la musique et de la voix, qui scande un récit poétique : « *Les voix de l'emprise de la logique d'entreprise, entre surchauffe mécaniculaire et embouteillage épileptique. Les bétonneurs mordent l'argent public à pleine canine pendant que les agents casqués, cagoulés cadrent les ZAD et les cabanes. Les promoteurs poursuivent leurs combines et c'est les sans-logis qu'on condamne. Des maisons détruites, pour quelles raisons à part le fric ? Le mouvement social va devenir chaud comme une baraque à fritte ! Hey ! Grand constructeur de projets inutiles, laisse tomber ton béton ! [...] Si le capital crache ses promesses, esquivons ses postillons, postulons qu'un jour on reconnaîtra nos propres pollutions, qu'un jour cesserons l'extension des zones pavillonnaires. [...] Autochtones de la métropole, indigènes de la vie citadine, jardiniers urbains, [...] adepte de la subversion potagère, personne d'autre que nous ne peut nous protéger des projets qui veulent passer pour des progrès.* »

La représentation, vivement applaudie, laisse place aux prises de parole des organisateurs. Le collectif LUCSE est représenté par Maël – Avenir des Terres –, et Lisa – le Chantier – qui lisent un texte annonçant tour à tour la création du collectif et l'édition de la première brochure *Habiter la ville*. Le collectif se présente au public pour la première fois. Ils retracent les différentes luttes de l'agglomération dans un discours critique englobant ciblant « les porteurs d'un projet immobilier », la métropole ou encore l'EPFL. Les militants dénoncent « la répression envers les propositions alternatives » et des « politiques urbaines agressives » tout en défendant l'idée de développer des lieux de solidarités et à habiter : « *Face à ces logiques qui détruisent le vivant, écartent les plus démunis et uniformisent le monde, nous avons besoin d'espaces où habiter, nous rencontrer, respirer, cultiver, créer, par et pour nous même, concrètement, localement. Ce ne sont pas des espaces abstraits que l'on pourrait détricoter ici pour les transplanter là-bas. Pourtant, les pouvoirs publics n'ont de cesse de vouloir les détruire ou les récupérer. Tout est à leurs yeux déplaçable, remplaçable. Comme si ce que l'on faisait leur appartenait, pouvait et devait se gérer comme des pions sur une maquette d'urbaniste.* ». Lisa cloture en présentant LUCSE et la nécessité de se rassembler, pour écrire ensemble et poursuivre la brochure, présentée comme « *un aperçu de différents projets qui sont confrontés à ces problématiques et qui donnent aussi une explication du fonctionnement et des orientations de l'EPFL* » et invite le public à les rejoindre pour « *défendre des lieux menacés d'expulsion voire de destruction et de comprendre pourquoi, comment, par qui,*

afin de pouvoir rebondir et riposter s'il le faut. »

Maël et Lisa laissent le micro à celui qui se présente comme garant de l'organisation et de la sécurité de la manifestation et qui instille quelques avertissements. Après avoir expliqué le parcours - direction le parvis de la Belle Electrique en s'arrêtant à l'hôtel de ville et au palais de justice - et des recommandations pratiques, il lance la vélorution avec un slogan « *Tous en selle, tous en selle, ouais !* ». Le peloton gigantesque se lance sous les applaudissements, les klaxons et les sonnettes. Parmi les centaines de vélos, beaucoup sont ornés d'accessoires – lumières, fleurs, klaxons, cagettes, etc. Certains arborent des pancartes permettant d'afficher des slogans et des jeux de mots variés, bricolés par chacun sur des panneaux de carton. A part quelques drapeaux d'organisations politiques, on ne distingue pas de « cortèges » ni de banderoles, les mots d'ordre sont individuels et la masse activiste fluide. La « Roue-lutte », une grande remorque qui sert à la distribution de goûters et de tracts, a été fabriquée pour l'occasion. Au dos, on peut y lire : « *Bloquer, occuper, cultiver, nos terres et nos quartiers* ». Elle est sinon recouverte de brochures et ornée d'un parapluie de toutes les couleurs ainsi que d'un épouvantail un peu repoussant. Cette création, c'est une idée de Maël qu'il avait déjà entreprise pour décorer les clotures des Jardins de la Buisserate pendant le confinement. On remarque également la « Sono-bécane » qui permet d'amplifier les prises de parole aux points de rassemblement et qui diffuse de la musique lorsque le groupe est en mouvement. Elle participe à transformer la manifestation en un impressionnant « cortège-festival » : l'ambiance est festive, joyeuse et le dispositif permet d'envahir totalement l'espace urbain. Dans ce charivari, un dispositif attire l'attention. Une artiste du collectif Dispel est assise dans une remorque tractée par un vélo et dessine sur une plaque de métal reliée à une machine qui émet des bruits stridents de synthétiseurs à chaque fois qu'elle y pose son crayon. Son invention, ses cheveux frisés et le bleu de travail qu'elle arbore interpellent mais elle reste concentrée et aveugle aux curieux, elle performe.

La manifestation se rend ainsi jusqu'au parc Paul Mistral, devant les locaux de la mairie de Grenoble où des militants du Centre Social le 38 et du Droit Au Logement entameront des prises de paroles contre la métropole et la municipalité, contre l'écologie du capital et les politiques de casse du logement social. Le cortège est ensuite invité à passer devant les locaux de la métropole Grenoble-Alpes où seront placardés symboliquement des « *Permis de démolir la métropole* ». Le convoi traverse ensuite le centre-ville pour se rendre devant le tribunal de Grenoble où se feront d'autres prises de parole en soutien aux actions en justice contre les promoteurs du centre commercial Neyrpic et pour dénoncer la répression des « 7 de la Buisserate » mis en examen l'année passée. Enfin, la vélorution se dirige vers le parvis de la Belle Electrique où Joanne prend la parole pour dénoncer la gentrification du quartier de Saint-Bruno. Sur le grand parvis piéton de

la Belle-Électrique, un concert sauvage se déploie dans l'espace public. Un duo de rappeurs grenoblois entame un concert chaotique, mal coordonné et ironique. Pendant cet interlude musical, une action symbolique préparée à l'avance entre artistes, militants et syndicats de la culture, se met en place. Tout d'un coup, derrière un jet excessif de machine à fumée et d'une lumière de projecteurs roses, les deux grandes portes bleues du musée d'art contemporain Berriat-Grands Magasins s'ouvrent. La centaine de personnes restantes un peu pétrifiée ose à peine rentrer pendant qu'une dizaine de militants et les chanteurs poussent le public à s'engouffrer dans la grande salle blanche d'exposition. Des tracts et flyers sur lesquels sont inscrits « *Ça rouvre ! La supérette, le musée du Rouvre* » sont distribués. À la tombée de la nuit, l'adjointe à la Culture arrive et une brigade de CRS intervient, sortant le public progressivement et dans le calme. À la sortie, dans le *no man's land* dessiné entre forces de l'ordre et manifestants, un couple de squatteurs tournera la situation en ridicule en offrant un spectacle d'acrogym et de portés aériens.



Figure 59, Maël et Lisa préparent leur prise de parole, au second plan des participants dansent la chorégraphie participative contre l'urbanisation agressive. Source : L. Garnier, 2021.



Figure 60, L'artiste du Dispel dessine sur sa remorque musicale. Source : L. Garnier, 2021



Figure 61, Les permis de démolir la métropole affichés sur la façade du siège de la Métropole Grenoble-Alpes après le passage de la vélorution. Source : L. Garnier, 2021

La *Vélorution contre l'urbanisation agressive* du 17 avril 2021 à Grenoble est à mettre en lien avec d'autres manifestations qui sont elles aussi le fruit d'alliances entre différents groupes et organisations. Notons par exemple la *Manifestation festive contre le Métrocâble* organisée le 9 avril 2023 entre Fontaine et Sassenage par la coordination STOP-Métrocâble. Nous pouvons également mentionner la *Balade des lieux à défendre* (BLAD) organisée le 25 mars 2018 par la Commune de Chantenay associant différents collectifs de la métropole nantaise (cf. figure 62), la balade du 28 septembre 2019 organisée par Métropole en Luttés dans le cadre du *Week-end contre la métropolisation et pour une ville conviviale* ou la *Manifest'ation contre la bétonisation et les projets destructeurs* organisée le 29 février 2020 par la Confluence des luttes de l'ouest. Le *Carnaval contre la réintoxication du monde* organisé le 17 septembre 2021 à Nantes en réponse à l'Appel du 17 septembre¹ en est aussi un exemple. Ces manifestations, caractérisables dans un

¹ Les différents « Appels » lancés les 17 juin et 17 novembre 2020 et les 17 avril et 17 septembre 2021 sont l'œuvre d'une coordination de groupes et d'organisations signataires et réunis sous le nom Agir17. Lancés à la suite de la pandémie de covid-19, ces appels visent « une première série d'actions, blocages, rassemblements, occupations » et à « trouver un élan pour des initiatives d'actions coordonnées » répondant à des enjeux de visibilité et d'impact, en insistant notamment sur l'arrêt de l'économie et la sortie du confinement. Ces Appels ont été à l'origine de nombreuses mobilisations sur le territoire national et ont servi à Nantes comme à Grenoble, de prétexte à l'organisation d'événements protestataires multiples en lien avec la lutte contre la destruction du vivant, notamment par les membres des luttes contre la métropole, la métropolisation et ses projets. Liste des signataires du premier appel diffusé dans la revue Terrestre : Collectif, « 17 septembre – Agir contre la réintoxication du

premier temps par leur envergure – apparaissent comme les plus grands défilés organisés sur la question urbaine lors de l'enquête, bien que la vélorution grenobloise de 400 personnes ait été la plus grande manifestation observée – sont donc le fruit d'actions collectives « coordonnées » ou de décisions prises par des coalitions d'acteurs.

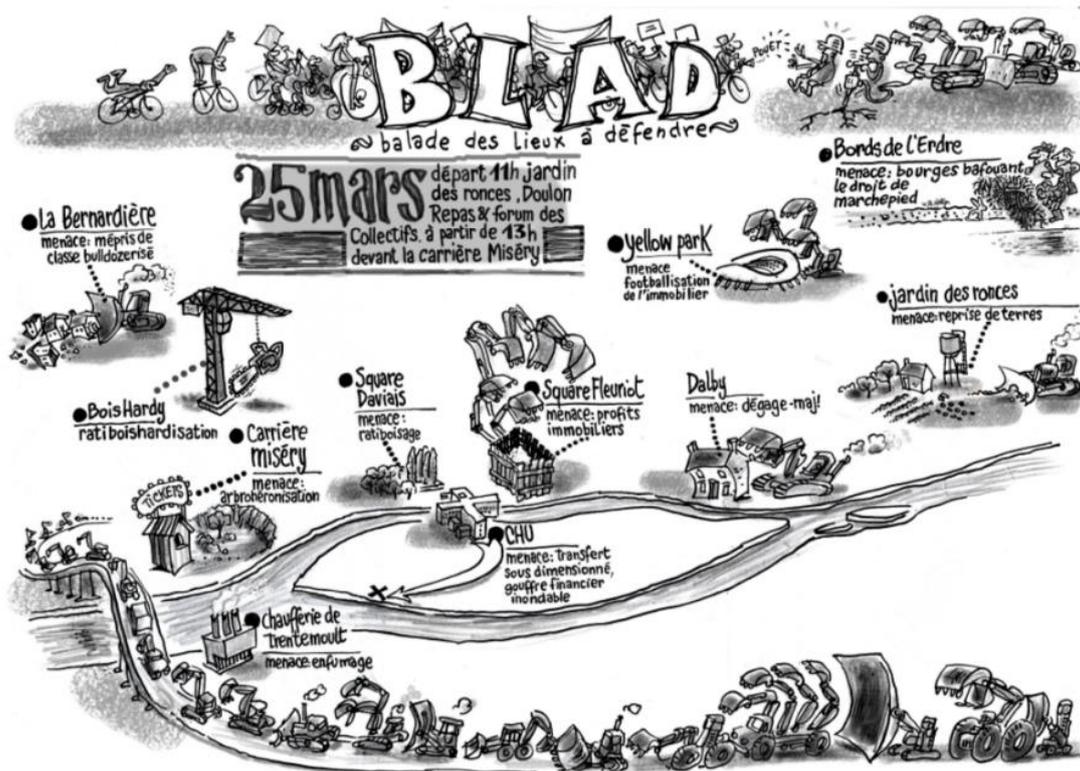


Figure 62, Visuel de communication de la Balade des Lieux A Défendre qui s'est déroulée à Nantes le 25 mars 2018. Source : Contre Attaque

Ces défilés concrétisent et matérialisent les regroupements contre la métropole et ses projets. Pour les inter-collectifs LUCSE et Métropole en Luttés, ces manifestations ont par ailleurs constitué des jalons fondateurs de ces alliances, permettant de rendre publique la création des coalitions. Les deux inter-collectifs nantais et grenoblois font le choix des mêmes modes d'action – la vélorution – au début de leur histoire collective. Les deux manifestations sont envisagées comme des gestes pionniers signant l'officialisation de l'association des groupes et permettant au réseau de se présenter au public pour la première fois. Elles s'appuient aussi sur des rendez-vous nationaux, comme la vélorution organisée par LUCSE à Grenoble en

monde », *Terrestres*, mis en ligne le 7 juillet 2021 [en ligne] URL : <https://www.terrestres.org/2021/07/07/17-septembre-agir-contre-la-reintoxication-du-monde-2/> (consulté le 27 septembre 2024). Et sur le site Agir17 : Agir17, « 17 avril 2021 – Nouvel appel à agir contre la réintoxication du monde », *Agir contre la réintoxication du monde*, mis en ligne le 21 février 2021 [en ligne] URL : <https://agir17.noblogs.org/post/2021/02/21/17-avril-2021-nouvel-appel-a-agir-contre-la-reintoxication-du-monde/> (consulté le 27 septembre 2024).

réponse à l'Appel du 17 avril. Le début de ce chapitre nous a permis de constater que cette vélorution s'inscrivait aussi dans une série de réunions fondatrices du collectif LUCSE (cf. compte rendu n°5). C'est depuis ces réunions et dans le cours d'une organisation collective en train de se construire, que les – futurs – militants de LUCSE décident d'organiser cette action. C'est aussi ce que nous raconte la prise de parole de Maël et Lisa au démarrage de la vélorution (cf. *supra*), officialisant la création du collectif en même temps que la parution de la brochure *Habiter la ville*. A Nantes, la BLAD signe aussi un évènement fondateur permettant aux collectifs de se rencontrer : « *Les différents collectifs opposés à la métropole et ses projets [...]. Il s'agit de se promener ensemble dans la ville, en vélo, autour des différents lieux voués aux projets mortifères des aménageurs pour échanger et s'organiser* »¹. Ici aussi, la vélorution est à prendre comme un épisode de publicisation dans une série d'évènements – suivant la *Ren(contre) l'aménagement de nos vi(II)es* le 7 avril 2018 – qui participent à inaugurer ce regroupement. Organisée par le collectif de la Commune de Chantenay, un des membres de ce collectif l'évoque d'ailleurs en ces termes dans un article : « [Ce collectif] est à l'origine de la première « vélorution » nantaise « aménageuse », une balade « des lieux à défendre » qui a réuni 300 cyclistes et voulait dessiner une première carte des lieux atteints ou menacés par les grands projets métropolitains » (Bourgouin, 2020, p. 2).

De : lacommunedechantenay@***.fr
Date : Mercredi 14 Mars 2018, 15:40
Sujet : BLAD

Salut à toutes et tous,
Vous l'avez rêvé et nous allons la réaliser... Le dimanche 25 mars se tiendra la première BLAD (balade des lieux à défendre), première rando-vélo en partenariat avec de nombreux collectifs luttant contre la métropolisation à outrance de Nantes. Itinéraire avec horaires (approximatifs, sous réserve de crevaisons, déraillements ou autres) : Rendez-vous dès 10h30 au jardin des ronces (<https://lesronces.noblogs.org>), rue de la Papotière (en face du cimetière) pour présentation du lieu et boissons chaudes. Puis départ à 11h pour le stade de la Beaujoire, pour présentation du projet de Yellopark. Vers midi, direction Dalby et le parc de la Moutonnerie pour rencontrer "du Rififi dans la bergerie" (<https://quartierdalby.noblogs.org>) Nous espérons être au square Daviais vers 13H pour évoquer les projets sur ce lieu et le nouveau CHU Arrêt au nouveau lieu d'habitation des exilés.es, 9 rue Maurice Sibille (<https://nantes.aveclexiles.info>) Arrivée à la carrière Misery vers 14h pour présentation du projet du

¹ Contre Attaque, « Dimanche 25 mars : toutes et tous à la BLAD – Balade des Lieux À Défendre ! », *Contre Attaque*, le 24 mars 2018, URL : <https://contre-attaque.net/2018/03/24/dimanche-25-mars-toutes-et-tous-a-la-blad-balade-des-lieux-a-defendre/> (consulté le 27 septembre 2024).

Bas-Chantenay

Et enfin, repas en face, sur le bord de Loire.... Après le repas ce sera un temps d'échange et de partage entre tous.

Cette journée est sous le signe de la résistance mais c'est aussi et surtout un événement festif sous le signe de la joie, alors apportez vos sifflets, drapeaux ou autres... Faisons du bruit, hissons des couleurs sur nous et sur les vélos, montrons-leur que les citoyens nantais vivent, créent, rêvent, inventent et que ces lieux si atypiques et donc si pleins de possibles sont des biens communs à tous et pas des espaces vides à rentabiliser par quelques-uns. Vous trouverez ci-joint le flyer de l'événement à partager/imprimer/coller sans modération.

Merci, à bientôt

La Commune de Chantenay¹

Les coalitions naissantes y trouvent le moyen de matérialiser physiquement et symboliquement ce qui les réunit. Arpenter le territoire à vélo permet d'allonger les distances parcourues par le cortège et de relier les différents lieux « en lutte » – dans le cas de la BLAD – ou les institutions brocardées – pour la vélorution grenobloise. La dimension conviviale de ces événements est aussi marquante. Ces manifestations, réunissant des collectifs qui ne partagent pas d'expériences quotidiennes en un même lieu protestataire, favorisent le partage d'expériences conviviales plutôt que les défilés militants ordinaires. Comme dans le cas de la BLAD nantaise, chaque étape est l'occasion d'ouvrir une présentation des enjeux propres à chaque lieu et à chaque collectif, permet des visites, des échanges informels sur site et offre l'opportunité aux participants de partager des expériences de lutte dans une dimension conviviale. Les balades nantaises² donnent corps à un espace élargi et offrent l'opportunité aux militants d'explicitier *in situ* les problèmes relatifs aux lieux qu'ils défendent. Si le programme présenté dans le mail d'invitation proposé par la Commune de Chantenay en 2018 (cf. *supra*) illustre cette volonté « d'échange et de partage » entre les collectifs, il est aussi explicite sur le caractère « festif » souhaité par les organisateurs. Cette tonalité est diffusée à la plupart de ces rassemblements. Il est alors utile de repérer que ces cortèges semblent répondre à des contraintes, à la fois en termes de « traduction des revendications et des actions dans des formats correspondant aux temps et aux exigences de simplification, de force visuelle des médias » (Neveu, 2019).

En effet, dans le cas de la vélorution grenobloise, les slogans revendicatifs sont remplacés par des *slams*, des chorales ou des poèmes mis en scène ; les « banderoles de tête » sont désertées au profit de la pratique du vélo qui permet de remorquer de la musique, des chars customisés, des inventions artistiques mobiles. Le défilé roulant devient une opportunité

¹ Mail d'invitation envoyé par la Commune de Chantenay le 14 mars 2018.

² Le dispositif est notamment utilisé dans des dimensions plus confidentielles pour des groupes militants, comme lors du passage de « l'Altertour » d'Alternatiba en 2021 à Nantes ou lors du festival Superville 4 en juillet 2019.

ludique de détourner les manifestations traditionnelles fonctionnant à la force du nombre, notamment en démultipliant les dispositifs visant à « faire du bruit » et permettant d'envahir l'espace urbain à peu de frais. La *Vélorution contre l'urbanisation agressive* a ainsi été ponctuée d'actions symboliques tout au long du parcours. En témoigne la présence du « totem des luttes » rassemblant les noms de tous les projets contestés de l'agglomération¹, l'affichage des « permis de démolir la Métropole » (cf. figure 61), la chorégraphie participative contre l'urbanisation (cf. figure 59) ou le concert de rap annonçant la tentative d'occupation du Magasin Centre National d'Art Contemporain (CNAC). A ces *happenings* collectifs s'ajoutent une multitude d'initiatives individuelles, comme la confection de pancartes satiriques, la fabrication de la « roue lutte » et d'un épouvantail par les militants de LUCSE, d'un « objet roulant non identifié » par les artistes du Dispel, etc. Toutes ces initiatives participent à nourrir la réalisation d'une mise en récit, par les militants, notamment lorsqu'ils réalisent des vidéos dans lesquelles sont retracées les moments forts de la manifestation et qu'ils partagent sur leurs réseaux². D'autres actions « choc » utilisant des images symboliques permettent aussi d'obtenir une visibilité médiatique, notamment un article dans la presse régionale³. A Nantes, une manifestation similaire en réponse au « troisième appel » du 17 septembre 2021 réunit une diversité d'organisations contre le projet d'Arbre aux Hérons⁴. Annoncée et organisée comme un carnaval, elle défile dans les rues du centre-ville et vise l'ouverture et l'occupation d'un bâtiment vacant. Dans la même perspective que pour la vélorution grenobloise, l'ouverture d'un lieu symbolique est conçue comme une opération « coup de poing » visant à faire réagir les élus et les médias. Un extrait de compte rendu ethnographique de cette action peut nous permettre de mieux comprendre les logiques médiatiques dans lesquelles s'inscrivent les militants.

¹ Grand Place (Grenoble Echirolles), A480, Buisserate (Saint-Martin-le-Vinoux), Peldis (Saint-Martin-le-Vinoux), Volets Verts (Grenoble), Neypric (Saint-Martin-d'Hères), Villeneuve (Grenoble, Echirolles), Portes du Vercors (Fontaine, Sassenage), Le Chantier (Fontaine).

² LUCSE, « 17 avril – Vélorution contre l'urbanisation agressive dans la cuvette grenobloise », *LUCSE* [en ligne] URL : <https://lucse.gr/2021/04/18/17-avril-2021-velorution-contre-la-reintoxication-du-monde/> (consulté le 25 septembre 2024).

³ Tim Buisson, « Un arbre déraciné déposé devant la métropole de Grenoble pour dénoncer l'artificialisation des terres », *Place Gre'net*, mis en ligne le 20 novembre 2020 [en ligne] URL : <https://www.placegernet.fr/2020/11/20/un-arbre-deracine-depose-devant-la-metropole-de-grenoble-pour-denoncer-lartificialisation-des-terres/533404> (consulté le 27 septembre 2024).

⁴ Organisé le 17 septembre à Nantes, cette manifestation a regroupé les organisations suivantes : Youth For Climate, La Base, Nantes en Commun.e.s, le DAL44, La Commune de Chantenay, La Commune de Rezé, Solidaires, Extinction Rebellion, A la Crieé, l'Autre Cantine ou encore La Maison du Peuple.

Compte rendu ethnographique n°10

Carnaval contre la réintoxication du monde, le 17 septembre 2021, rendez-vous donné à 13h au miroir d'eau, Nantes

Je retrouve la manifestation à l'arrêt de tramway Chantiers Navals. Le petit cortège (une cinquantaine de personnes) avance vite mais bloque totalement la circulation. Je tombe tout de suite sur des militantes de la Commune de Rezé, on est contentes de se voir. L'une d'entre elle a un maquillage bleu à paillettes très réussi qui lui forme un bandeau sur les yeux. Elles sont présentes depuis 11h au miroir d'eau pour des ateliers déguisement et maquillage. La plupart des participants sont costumés, maquillés, coiffés... Dans le cortège on distingue des lapins, des pères Noël, des pirates. J'avais oublié qu'il s'agissait d'un carnaval. L'événement, a été préparé par la Base et Youth for Climate mais les militants de la Commune de Rezé, de Nantes en Commun·e·s et de la Maison du Peuple ont l'air aussi aux manettes, ils semblent préoccupés. Je comprends au fur et à mesure des discussions qu'une « ouverture » va avoir lieu. Sur notre parcours, à hauteur de la Chambre de Commerce, la police intervient et nous empêche de continuer. Les manifestants s'écrient « *La police est devant !* » « *Devant, devant ?* » Ça aurait fuité, tout le monde s'inquiète : « *Mais on est sur écoute ou quoi ?* ». En arrivant devant la carrière, on aperçoit trois voitures de police devant l'entrée du bâtiment CAP44, tout le monde est un peu affolé. Je comprends alors que c'était ce bâtiment qui était visé. Le cortège s'immobilise, les prises de parole se préparent et c'est à cette occasion que je retrouve beaucoup de monde : des militants de Nantes en Commun·e·s, de l'Autre Cantine, de la Commune de Rezé. En discutant, tout le monde est unanime, ce bâtiment c'est plus symbolique, personne n'a réussi à l'ouvrir à part une fois en 2018 – à peine une semaine – puis il est bourré d'amiante. Devant la carrière barricadée, un cercle se formalise pour écouter les différents collectifs. La tension avec la police redescend, et un militant invite tout le monde à se diriger sous le porche extérieur du bâtiment. Là, le cortège se transforme en une vraie fête carnavalesque. Des militants balancent des confettis, la sono résonne. La troupe s'engouffre sous le porche et se met à danser. Des musiciens et un rappeur se mettent à jouer et à chanter, ça résonne, ça s'active. Une banderole « *Johanna on compte sur toi* » est déployée le long du bâtiment, c'est le moment de prendre des photos. Ce sursaut de fête ne fait pas oublier à certains que l'action prévue initialement est un échec. Au bout de quelques dizaines de minute, les masses commencent à se disperser et l'ambiance retombe. En discutant avec un militant de Nantes en Commun·e·s, j'assiste à une conversation entre membres de leur groupe. Noémie l'interpelle : « *Il faut qu'on fasse une vidéo sur NeC, que ça bouge parce que là ça va descendre, il faut que les élus réagissent !* » Ils s'activent sur leur téléphone, s'écartent pour passer des coups

de fil. D'après eux, il faut appeler à rejoindre largement et que les élus se sentent obligés de répondre, il faut partager les publications sur les réseaux. Ils sont branchés sur Twitter, Facebook, Instagram. A la fin de l'évènement, j'aurai le temps de discuter avec les militantes de Nantes en Commun-e-s : elles attendent la décision du bureau exécutif de la Métropole et sont en communication avec un élu écologiste. Il refusera finalement de communiquer publiquement son soutien à l'action en cours de peur d'engager l'ensemble de son groupe politique.



Figure 63, Prises de parole du Carnaval contre la réintoxication du monde devant la Carrière Miséry. Source L : Garnier



Figure 64, Image "médiatique" du Carnaval contre la réintoxication du monde devant le bâtiment CAP 44. Source : L. Garnier

Là encore, la manifestation est le lieu-moment de la mise en œuvre d'actions symboliques permettant de répondre à des contraintes médiatiques, prises en charge par les militants de Nantes en Commun·e·s. L'ouverture d'un bâtiment dont on sait qu'il ne peut être ouvert, sert l'argumentation des oppositions au projet urbain de l'Arbre aux Hérons en fédérant les revendications de différents groupes pour l'ouverture d'un centre social autogéré. Face à lui, l'Arbre aux Hérons symbolise les méfaits du capitalisme urbain, une critique à laquelle peuvent se raccrocher la plupart des organisations représentées. Les formes festives et conviviales comme le carnaval ouvrent également à d'autres questionnements.



Figure 65, Image des épouvantails de LUCSE sur la friche Neyrpic lors de l'occupation itinérante. Source : LUCSE, 2021.

3.3.2 Carnavals et célébrations de quartier, des événements conviviaux

Nous avons pu observer que d'autres formes de manifestations peuvent être organisées par des collectifs localisés pour célébrer une commune appartenance à un quartier à défendre – de la gentrification, d'un projet urbain, etc. Ces derniers sont caractérisables par des formes d'expression protestataires particulièrement festives comme les carnavals. Ce fut le cas du *Car(to)naval de désenvoûtement de Chantenay* organisé le 20 mars 2022 contre le projet d'aménagement de la Carrière Miséry et de l'Arbre aux Hérons ou du *Carnaval sauvage de Pont-Rousseau* organisé périodiquement depuis février 2020 par le collectif de la Commune de Rezé. Nous pouvons rapprocher ces événements de la « *déambulation festive* » ou du « *carnaval*

funèbre » nommé la *Fête des morts en hommage à nos terres perdues* organisé à l'occasion de l'anniversaire de la destruction des Jardins de la Buisserate à Grenoble. Dans la même agglomération depuis 2023, des militants du Centre Social le 38 et des habitants du quartier de Saint-Bruno organisent également le *Carnaval du Dragon* au départ de la place centrale du quartier. Si ces événements ne sont pas directement dirigés contre la métropole, ils sont organisés par les acteurs qui prennent part à ces mises en réseau métropolitaines.

Que le carnaval soit utilisé comme un mode d'action ne doit pas nous surprendre. En effet, le carnaval « *incarne et symbolise la fête populaire* » (Dubois, 1979, p. 17) et par ce fondement, contient en lui « *des éléments propices au mouvement insurrectionnel* » (*ibid.*). Il relève d'un phénomène oppositionnel pouvant le convertir en une fête transgressive : « [par] la mise en jeu d'un système d'opposition entre dominés et dominants, entre « *peuple* » et « *puissants* » [...], ces actions se présentent comme le moment où, d'un même mouvement, les premiers dénoncent la domination des seconds tout en s'en affranchissant » (Todorov, 2020, p. 68). Le carnaval est toutefois une modalité de la dénonciation publique présentant « *toutes les caractéristiques de la fête : chants, danses, actions collectives, mais aussi occupation de l'espace public, et surtout transgression d'interdits – qu'il s'agisse d'interdits sociaux, tel que chanter en public, ou légaux, comme occuper une propriété privée* » (*ibid.*). Les masques, chars, musiques et déguisements, offrent l'opportunité d'un débordement où « *les lois, les interdictions, les restrictions qui déterminaient la structure, le bon déroulement de la vie normale (non carnavalesque) sont suspendues pour le temps du carnaval* » (Bakhtine, 1929). Cette mise au banc des conventions de la vie sociale ordinaire par le burlesque et la satire fondent aussi le caractère festif et convivial de ces défilés. Ainsi, bien que le carnaval soit « *éphémère* », il semble toutefois utile à la construction de sociabilités entre les participants. Pour toutes ces raisons, il n'est pas étonnant qu'il soit utilisé par bon nombre de collectifs militants. Des mouvements héritiers du situationnisme s'en emparent dans les années 1990 comme le collectif *Reclaim the Streets*¹ à Londres, mais on retrouve également ces registres dans les mouvements *Okupy* au début des années 2010 partout dans le monde. Il est employé par les luttes locales, comme à la ZAD-NDDL ou à Marseille, d'abord par une coordination de groupes militants altermondialistes – donnant lieu au *Karnaval des Sons* en 2003 – puis contre le projet de réaménagement du quartier de la Plaine. Ce dernier est l'un des carnivals militants les plus célèbres parmi les mouvements de lutte contre la gentrification, dont les chants circulent jusqu'à la vélorution du 17 avril à Grenoble (cf. récit ethnographique n°9).

¹ Protestations nées au Royaume Uni dans les années 1990 qui dénoncent la privatisation de l'espace public et la place occupée par la voiture individuelle. Le mouvement organise des événements appelés *street parties* – fêtes de rue –, bloquant temporairement certaines rues transformées en espaces festifs. Ces manifestations ou actions directes mêlent performances artistiques, musique, danse, et activisme, tout en portant un message politique contre la privatisation de l'espace public.

Ce registre entre en adéquation avec les valeurs mobilisées par des collectifs engagés dans la défense de certains espaces, notamment des quartiers qualifiés de « populaires ». Il a l'avantage enfin d'être un outil manifestant et revendicatif dans lequel il est possible d'injecter des charges politiques plus ou moins radicales. Pour l'explicitier, nous pouvons nous attarder sur le *Carnaval Sauvage de Pont-Rousseau*, organisé annuellement dans le quartier du même nom à Rezé – sud de Nantes – depuis février 2020. Envisagé comme un évènement permettant de réunir les différents acteurs mobilisés dans le quartier¹, le carnaval est devenu un projet collectif permettant de contester l'opération immobilière qui le menace, de s'enquérir des qualités de l'espace à défendre et de construire une action collective malgré les différentes « cultures politiques » séparant les groupes. Le parcours du carnaval par exemple, n'est pas laissé au hasard : le défilé amène les participants à travers les parcelles préemptées, les venelles à protéger, les hangars squattés que le collectif souhaite sauvegarder et les zones de travaux font l'objet « d'attentat végétal ». C'est ce que nous partage Pako, un des piliers du squat de la Commune, lors d'une table ronde enregistrée en juin 2020 :

Pako-CR 28/06/2020 Donc septembre 2019 ça ouvre ici avec un collectif d'artistes et puis en fait il se trouve que la semaine de l'ouverture il y a les habitants de la rue de la commune qui s'installent là dans la rue de la Commune pour un banquet quoi, un repas de quartier. Il y a eu donc la rencontre entre squatters, squatteuses et habitants, habitantes, et un projet qui a émergé en même temps sous l'impulsion d'autres gens du quartier, on voulait faire un carnaval. Donc les premiers mois de la vie du squat se sont orientés vers le carnaval de Pont Rousseau, avec aussi dans l'idée de se dire bah, où on va faire passer le carnaval ? Dans les rues qui sont menacées, les venelles, les endroits qui nous tiennent à cœur ? Donc un évènement festif, rassembleur et revendicatif.

Le carnaval est le résultat d'un processus collectif qui va au-delà du seul cadre spatio-temporel du défilé. En effet, la préparation des chars et des déguisements en amont de l'évènement donne l'opportunité d'un croisement entre des riverains, militants, squatters et artistes. Il permet en ce sens de rendre possible des temps de rencontre et des moments de convivialité. Pensé comme un objectif en soi, la préparation du carnaval permet de rendre possible la rencontre mais visent à plus long terme la construction d'une communauté territorialisée pouvant perdurer au-delà. Le carnaval de Pont-Rousseau est aussi un élément fondateur qui permet de mettre en récit la mobilisation dans le quartier, il est souvent évoqué pour revenir sur les étapes de la rencontre des groupes, comme l'illustre le documentaire réalisé

¹ L'association de riverains *Vivre autour de Lamour-les Forges*, le collectif d'artistes à l'initiative de l'ouverture du squat de la commune de Rezé et des habitants du quartier réunis en leur qualité de riverains.

sur le premier carnaval qui permet de mettre en récit l'histoire du collectif¹. Stéphane, riverain du squat et instigateur de l'évènement, rappelle à quel point le caractère « farfelu » du carnaval permet l'inclusion de publics variés :

Un carnaval ? C'est la fluidité, je ne sais pas... C'est une forme de rencontre entre les gens, et aussi dans l'espace, et aussi avec les institutions, c'est bien aussi. Donc il y a une forme très autogérée de ce carnaval, mais un carnaval c'est la rencontre entre des gens qui se connaissent ou pas, voilà. C'est des rencontres dans un cadre un peu désordonné qui permet peut-être de mettre à distance un certain nombre de préjugés, voilà. C'est un peu une mise à niveau de tout le monde par le farfelu quoi et c'est dans les lieux mêmes. Voilà le théâtre c'est la rue et puis c'est très bien, c'est assez simple en fait.²



Figure 66, Carnaval de Pont Rousseau. Source : Commune de Rezé, 2021

Le carnaval sauvage de Pont-Rousseau est un évènement particulièrement festif renforcé par la présence dans le quartier et dans le collectif, d'artistes punk et de squatters. Le matériel à disposition, les savoir-faire et l'engouement collectif ont permis de donner naissance à des chars et des costumes hauts en couleurs : échassiers, « Poule-Disco », « bateau pirate », « lézards », etc. (cf. figure 66). L'observation de la première édition du carnaval nous a permis de constater la présence d'une grande diversité de participants, notamment d'enfants

et de familles du quartier. Il s'agit d'un moment de spectacle enthousiasmant permettant la présence d'un public très divers. En attirant un public non-exclusivement militant dans une ambiance festive et conviviale, le carnaval « donne à la lutte un visage sympathique » (Todorov, 2020, p. 123). Son cadre « débordant », pouvant d'une certaine manière se rapprocher de manifestations plus insurrectionnelles, permettent toutefois de conserver pour certains acteurs,

¹ Collectif Les Locaux, *La commune de Pont Rousseau*, mis en ligne le 20 avril 2020 [en ligne] URL : <https://www.youtube.com/watch?v=ikmnjvsjib8&t=3s> (consulté le 27 septembre 2024).

² *Ibid.*

la dimension radicale de l'agir collectif. En effet, si son effet inclusif permet aux habitants du quartier de s'investir avec des groupes qu'ils n'auraient pas eu l'occasion de croiser ordinairement, les groupes plus politisés peuvent continuer à y inscrire une charge revendicative forte. C'est ce dont témoigne avec plus de détails l'un des participants au cortège, membre d'un autre squat de la commune :

Plus ça va, plus on le sent aussi ce contrôle de l'espace public, les volontés des urbanistes de pas créer un endroit, je ne sais pas... Les mobiliers anti sdf ou les lumières ou les boîtes à sons là... Anti-rassemblements. Quelque part ça montre bien qu'on nous retire aussi cette possibilité-là de se rassembler sans être dans une menace quoi. C'est vrai que la première chose qu'on va nous dire par rapport au carnaval c'est « *vous avez rempli les autorisations-là de la préfecture ?* » Mais en fait pourquoi les gens ils auraient besoin de demander l'autorisation pour simplement rencontrer leurs voisins dans un quartier quoi ? Il y a un moment où faut redescendre de ce délire du tout sécuritaire, de tout contrôler, parce qu'on va vraiment vers des choses moches. Donc bah ouais, le carnaval en fait c'est l'opposition de ça quoi, du contrôle des masses, de la politique de sécurisation. En fait la plus grande des sécurités c'est de savoir vivre ensemble et pour ça il faut déjà provoquer le moment aussi où on se rencontre en fait quoi, voilà. C'est un peu ça finalement le carnaval. C'est quand même une espèce de grande pièce de théâtre comme du théâtre forum, un truc populaire et voilà l'impulsion de chacun fait le carnaval. Je le vois comme ça, comme un moment de fête qui crée du lien et un bon exutoire aux règles établies.¹

Le carnaval est une forme particulière de ces modes d'action festifs, valorisant la convivialité, l'inclusion de différents publics tout en permettant de maintenir une certaine charge revendicative. C'est aussi le cas du *Carnaval funèbre* des Jardins de la Buisserate organisé sur le thème de la fête des morts mexicaine dans le but de « *célébrer toutes les terres et tous les espaces naturels détruits par des projets d'urbanisation et de bétonisation* »². Réunissant une petite cinquantaine de participants déguisés en sorcière ou en squelette, le défilé a circulé dans les rues du centre-ville de Grenoble derrière un char customisé pour mettre en scène une cérémonie traditionnelle d'enterrement. Ces mises en scène ont aussi été utilisées lors de rassemblements organisés à Nantes par le collectif de la Commune de Chantenay. Le *Car(to)naval de Chantenay* s'est en effet déroulé sous la forme d'une cérémonie de « désenvoûtement » dans la Carrière Miséry, calquant des rites vaudou :

¹ *Ibid.*

² Manuel Pavard, « Fête des morts à Grenoble : un hommage du collectif Lucse aux terres perdues à cause de la bétonisation », *Place Gre'net*, le 15 novembre 2021, URL : <https://www.placegrenet.fr/2021/11/15/fete-des-morts-a-grenoble-un-hommage-du-collectif-lucse-aux-terres-perdues-a-cause-de-la-betonisation/551345> (consulté le 27 septembre 2024).

Comment faire passer pour désirable, un faux arbre de 1500 tonnes d'acier, seul arbre nantais à bilan carbone négatif, dans un parc d'attraction au budget explosé ? Seule une « communication vaudou », des élus et promoteurs d'un projet, supposé doté de pouvoirs magiques, ont pu ensorceler les esprits. Pour contrer cette folie, il fallait bien un désenvoûtement. Le collectif La Commune de Chantenay a concocté une carte, qui sera présentée lors d'un carnaval qui fera le tour la carrière Misery pour un rituel de désensorcellement¹.

La semaine d'*Occupation itinérante* organisée par le collectif LUCSE du 30 juin au 4 juillet 2021 a aussi été l'occasion de cibler la métropole par le burlesque. Lors de cette semaine, la « roue-lutte » a circulée entre différents lieux menacés ou contestés de la Métropole², et s'est particulièrement arrêtée sur le parvis du Magasin Centre National d'Art Contemporain (CNAC) pour jouer la parodie d'un « contre-conseil métropolitain » (cf. figure 68). La pièce de théâtre dans l'espace public organisée par Mickael – militant du Centre Social le 38 – et Elise – artiste³. Les deux acteurs se sont adonnés à une mise en scène loufoque en interprétant deux membres de l'exécutif métropolitain proposant des projets absurdes à l'aide d'un transformateur vocal, tout en distribuant la parole à plusieurs collectifs de l'agglomération, comme le collectif contre la privatisation du bailleur social Actis. Cet extrait nous donne un aperçu du caractère humoristique de leur représentation :

Mickael-38^{02/07/2021} (voix transformée) Nous proposons un immense parasol au-dessus de la ville entre le Vercors, Belledonne et la Chartreuse. Le triangle représenté par ces trois montagnes ne recouvrant pas le sud de la ville, ce n'est pas très grave car des pauvres y résident. Nous allons soumettre à la mairie d'Echirolles de construire sa propre montagne pour pouvoir réaliser le carré parfait. Ce parasol sera construit dans une fibre synthétique qui retiendra les rayons ultra-violets du soleil. L'été, il ne fera donc plus 43 degrés à l'ombre à Grenoble mais seulement 38 degrés. Pour compenser la perte de bronzage de nos

¹ La Commune de Chantenay, «La Commune de Chantenay et les éditions À la criée t'invitent à un car(to)naval le 20 mars », mis en ligne le 11 mars 2022 [en ligne] URL : <https://www.facebook.com/search/top?q=d%C3%A9senvoûtement%20de%20chantenay> (consulté le 27 septembre 2024).

² Elle a permis aux participants de se rendre sur le jardin squatté du Chantier toute une après-midi pour un repas partagé et des ateliers créatifs – confection d'épouvantails ; d'organiser un match de football sur la friche Neyrpc pour célébrer les derniers usages possibles de l'espace avant le début des travaux de construction du centre commercial ; de visionner le film *La bataille de la Plaine* suivi d'une discussion collective au Centre Social le 38 ; d'inviter des militants à raconter la lutte contre la construction du stade des Alpes (2004) dans la parc Paul Mistral ; d'organiser une promenade visant à répertorier les bâtiments vides et les mobiliers anti-sdf du centre-ville ; ou encore de se rendre à la fête de quartier de Villeneuve et de rencontrer des habitants et des militants de la lutte contre les démolitions.

³ Candidate à la mairie de Grenoble en 2020 au nom de l'ubuesque *Parti populitique*, candidature satirique portée par des « libertaires ambigus », Jean-Benoit Vigny, « Grenoble : de nouveaux candidats se dévoilent », *Le Dauphiné Libéré*, le 06 janvier 2020, [en ligne] URL : <https://www.ledauphine.com/encadres/2020/01/06/le-parti-popolitique-votez-popo-ou-ne-votez-pas?preview=true> (consulté le 27 septembre 2024).

concitoyens, nous mettrons à disposition dans toutes les grandes surfaces, à côté des distributions de gel hydroalcoolique, des boîtes de monoï pour que vous ayez tous la peau sexy pour aller sur la plage de la méditerranée.



Figure 67, Contre-conseil métropolitain organisé par LUCSE lors de l'occupation itinérante. Source : L. Garnier, 2021.



Figure 68, Barbecue et match de foot sur la friche Neyrpc, juste avant les premiers travaux, lors de l'occupation itinérante de LUCSE. Source : LUCSE, 2021.

Les exemples présentés dans cette section montrent alors que ces modes d'action actualisent une mise à distance avec des formes plus classiques de défilés dans l'espace public. Ces dernières, convenant à des causes qui réunissent une masse importante de participants, sont difficilement mobilisables par les acteurs qui se trouvent contraints, en l'absence de cette ressource, d'user d'autres formats, valorisant des registres tant symboliques que conviviaux. Les grandes manifestations « coordonnées » comme celle du 17 avril à Grenoble, les BLAD ou encore le *Carnaval contre la réintoxication du monde* témoignent de l'usage prépondérant de ces actions symboliques et conviviales. Ils soulignent une forme de mise à distance de la radicalité de l'action protestataire tout en conservant la charge politique des actions. Les déguisements et les mises en scène donnent également un caractère à la fois sympathique et photogénique à ces rendez-vous. C'est aussi ce qu'analyse Marine Luce lorsqu'elle met en valeur que le registre convivial et artistique de ces événements permet de « *visibiliser et mettre en scène la mobilisation, [de] créer de nouvelles convergences avec des collectifs autour d'une action commune et [d']impliquer davantage de citoyens* » (Luce, 2022).

Ces conclusions nous amènent à comparer ces observations avec les *experiential tools*¹ théorisés par Eleonora Pasotti (2020). Issue de l'étude de mobilisations contre la gentrification dans une dizaine de grandes villes dans le monde, l'auteure modélise cette notion pour qualifier les : « *formes d'action collective engageantes, basées sur l'organisation d'activités culturelles ou récréatives [...] destinées à attirer des individus qui ne se seraient pas engagés dans des formes plus traditionnelles de répertoire [et] à changer positivement l'image du quartier et des populations qui l'habitent* » (Pinson, 2023, p. 3). Le contournement des formes politiques plus classiques permettent l'inclusion des publics : à la fois entre groupes militants lorsqu'ils sont rassemblés ensemble contre la métropolisation, mais aussi avec d'autres publics moins politisés, dans le quartier. Le registre festif permet de donner corps à l'identité des collectifs qui mettent en scène leur mobilisation en leur permettant de raconter leur lutte, une mise en récit prolongée par la réalisation de vidéos ou de documentaires diffusés sur les réseaux sociaux. Ces modes d'action, analysés comme des outils permettant de « *contourner une sorte de refus généralisé du politique [...] ne s'inscrivent pas explicitement dans une logique de mobilisation politique et encore moins dans une logique de protestation* » (Pinson, 2023, p. 3). Par ailleurs, ils permettent de renforcer des modes d'identification des collectifs en travaillant leur singularité au regard des lieux pour et dans lesquels ils se mobilisent.

¹ Peut être traduit comme Outils expérientiels. La notion d'*experiential tools* recouvre « des activités consistant à occuper l'espace par des fêtes, la vente de nourriture ou d'artisanat, des performances artistiques [...] à documenter le patrimoine et la mémoire du quartier et de ses habitants, à organiser des visites pour valoriser et montrer ce patrimoine et cette mémoire » (Pinson, 2023, p. 3).

3.4 Conclusion

Certains répertoires d'action, pour toucher le public, configurent des apparences, individuent, identifient et nomment des événements, attribuent des rôles de coupable, de victime et de justicier, distribuent des prédicats de bonne ou de mauvaise moralité. Des précédents viennent nourrir de nouvelles luttes : sans que l'on puisse toujours cerner un répertoire d'action, au sens d'un dispositif technique, reproductible et transférable à de nouvelles situations, des savoir-faire sont disponibles pour rendre visible de l'invisible, audible de l'inaudible, pour remuer des émotions à coup de témoignages édifiants et pour rendre sensible l'existence de collectifs. (Cefaï, 2007, p. 254).

Ce chapitre nous a permis d'explorer trois modes d'actions des groupes contre la métropole : les enquêtes collectives, des scènes publiques intellectuelles et les défilés festifs dans l'espace public. Ce développement démontre l'utilité de recourir à cette notion pour rendre compte des arènes que les modes d'action contribuent à configurer. En effet, les trois modes d'action considérés rendent compte d'une élaboration de la critique métropolitaine depuis le quotidien des collectifs jusqu'à sa mise en publicité. Bien qu'il ne soit pas question de cheminements linéaires, nous avons pu concevoir son élaboration par des processus d'enquêtes collectives ouverts incluant des experts, son expression dans des arènes militantes, jusqu'à sa mise en publicité dans le cadre de manifestations publiques à destination des médias. Les modes d'action et les répertoires tendent à instituer une « structure de publicité » (Cefaï, 2007, p. 255), sur des scènes et en coulisses. En analysant quelques-uns de ces modes d'action, j'ai mis en avant la manière dont ils constituent des lieux-moments qui « *organisent un champ d'explication et de prévision de la situation problématique* » (Cefaï, 2016, p. 31). Ces événements peuvent être considérés comme des fragments d'un ensemble. Ils deviennent alors des dispositifs d'action et d'énonciation qui organisent « *une topographie rhétorique et dramatique [...] sur lesquelles le problème est mis en scène et en arguments devant de plus larges auditoires* » (Cefaï, 2016, p. 41).

Si les répertoires permettent de rendre visible cette distribution des rôles, nous pouvons également concevoir que le recours à la métropole représente une catégorie critique permettant plusieurs choses : animer un réseau de lutte, réaffirmer une posture anti-capitaliste, se placer parmi des groupes et des acteurs militants, mais aussi « faire collectif » dans le cadre d'expériences à la fois festives et conviviales, permettant l'expression des subjectivités et rendant justice au plaisir d'être investis, ici et à plusieurs. Ces trois modes d'action mettent également en valeur l'attachement des groupes pour l'expression et la mise en récit de subjectivités, l'intégration de figures d'expertises et l'attachement à un registre convivial. Nous pouvons plus globalement repérer comment la tonalité protestataire de ces actions tend à être diminuée, voire parfois évacuée, au profit de formats plus conventionnels. La métropole semble

utile pour organiser les conditions permettant à des collectifs qui partagent la même critique d'être ensemble, dans des configurations qu'ils affectionnent.

Nous avons écarté ici toutefois une part importante de l'activité des groupes en mettant à l'écart jusqu'ici la propension des groupes à des modes d'action situés. En effet, la particularité de cet objet est que l'investissement de lieux – pour une manifestation, une vélorution, une balade urbaine, etc... – prend une dimension conséquente de la réflexion des collectifs. Ainsi, lieux et répertoires sont intimement liés mais méritent d'être séparés analytiquement. Je vais donc m'y attarder dans le chapitre suivant.



Figure 69, "Roue-lutte" du collectif LUCSE réalisée pour l'occupation itinérante en juin 2021. On peut y lire des images des lieux défendus reliés par la manifestation. Source : L. Garnier

Chapitre 4. Les lieux de l'action collective : des places fortes et des lieux d'expériences à multiplier

Le chapitre précédent a rendu lisible l'intrication d'arènes publiques ou militantes avec une certaine logique spatiale : certains lieux sont tantôt propices à une manifestation symbolique, à une conférence militante ou à un événement festif. D'autres permettent que se déploient des configurations relationnelles spécifiques, certains enfin sont pris en charge dans des discours et illustrent un argumentaire. Les collectifs impliqués sont pour beaucoup attachés à des lieux « à défendre » où l'espace est l'enjeu et le motif des mobilisations (Déchezelles, 2019). Mais comment et par quels attributs se dévoile spatialement la métropolisation et comment la saisir spatialement ? En effet, si l'institution métropolitaine est aisément identifiable – par ses représentants, son logo, ses bureaux –, le phénomène de métropolisation apparaît difficile à appréhender comme un ensemble. Il se donne à lire par touches, en des lieux, des attributs et des processus que les acteurs sélectionnent et activent en pratique et en discours. Métropole et métropolisation sont interprétées par les acteurs selon différents attributs spatiaux, depuis les lieux qu'ils investissent par l'action ou dans leurs discours. Ce chapitre compte explorer les spatialités militantes pour interroger la façon dont le problème métropolitain, diffus et englobant, est appréhendé pour ces acteurs.

Selon Michel Lussault, la spatialité se définit dans un sens général comme les « *caractéristiques de la dimension spatiale d'une réalité sociale* » (Lussault, 2003, p. 886) ou « *l'ensemble des usages de l'espace par les opérateurs sociaux* » (Lussault, 2010, p. 20). Selon l'auteur, elle dépasse l'espace topographique ou le contenant physique, et relève d'une somme de relations sociales et d'interactions qui s'inscrivent dans et par l'espace. Ces dernières lui confèrent un rôle symbolique qui peut avoir plusieurs sens et précise qu'il existe une pluralité de spatialités coexistant selon les individus, les groupes ou les institutions. Dans son ouvrage *De la lutte des classes à la lutte des places* (Lussault, 2009), il développe le concept de *place* qui « *met en relation une position sociale dans la société et des normes relatives aux affectations et aux usages plus ou moins partagés de l'espace* » (Marchal et Stébé, 2010). Il attribue à l'espace un rôle central dans les tensions sociales, économiques et politiques contemporaines marquées par des connexions et des flux à travers le monde. Enjeu de pouvoir ou support de constructions identitaires, l'espace fait l'objet de luttes entre différentes conceptions et modalités d'occupations. L'enjeu de ce chapitre est bien d'interroger les différentes spatialités que les acteurs construisent contre la métropolisation. Qu'en est-il des acteurs qui l'interrogent comme forme de production capitaliste de la ville qui, *a priori*, se diffuse et progresse en tous lieux ?

Comment s'organise la spatialisation de ces mobilisations sur un territoire étendu ?

Cette proposition invite en première instance à revenir sur les notions de *lieux* (*places*) et d'*espaces* (*spaces*) que les géographes ont l'habitude de distinguer. Reprenant la proposition de Leitner et Miller (2007), Walter Nicholls explique notamment que cette distinction peut s'exprimer selon une dualité « *structure-agency* » : « *l'espace se réfère aux forces économiques et politiques abstraites qui structurent de manière inégale la vie des gens, et le lieu se réfère aux endroits où les gens établissent des relations et négocient avec ces forces abstraites* » (2008). Pour dépasser cette dichotomie entre l'espace, considéré comme fluide et général, et le lieu, fixe et particulier (*ibid.*), Nicholls propose de s'appuyer sur les travaux de Doreen Massey qui suggère que « *Si l'on considère sérieusement que l'espace doit être pensé de manière relationnelle, et si l'on prend au sérieux la proposition de Latour, alors l'« espace global » n'est rien de plus que la somme des relations, des connections, des incarnations et des pratiques. [...] L'espace n'est pas en dehors du lieu ; il n'est pas abstrait, il n'est pas d'une certaine manière « là-haut » ou désincarné.* » (Massey, 2004, p. 8).

Contester la métropole, consistant en partie à réunir et coordonner des collectifs « porteurs de lieux », est à considérer en ce sens comme une activité œuvrant à matérialiser une spatialité contestataire. Les lieux deviennent également le support d'expériences militantes en offrant autant d'opportunités pour les groupes et individus engagés de projeter des alternatives qu'ils souhaiteraient voir advenir plus largement dans la société. La quête de sociabilités conviviales, solidaires ou non-marchandes et de fonctionnements horizontaux en sont des exemples. Il est ainsi possible que des représentations symboliques de certains lieux, associés à des groupes, fournissent aux acteurs des catégories leur permettant de s'orienter ou d'appuyer leur argumentation. Je partirai alors dans ce chapitre des lieux permettant aux militants d'argumenter mais aussi de se retrouver et d'organiser des activités en public, telles qu'elles ont été explorées précédemment. Les lieux investis et mobilisés par les acteurs – tant physiquement que dans des répertoires d'arguments (Cefaï et Lafaye, 2001) font aussi l'objet de hiérarchisations, permettant de distinguer des *lieux* et des *hauts-lieux* de la critique métropolitaine, certains d'entre eux dans le cadre d'une distinction symbolique et comme produit d'une singularisation en tant que « *lieu élevé dans l'échelle des valeurs* » (Clerc, 2004). Enfin, je repèrerai comment l'action militante s'organise particulièrement autour d'occupations pour ouvrir de nouveaux lieux et étendre une géographie contestataire.

4.1 Entre lieux disputés et estimés, des figures spatiales en discours

[L]a métropole désigne un phénomène globalisant, total, dépassant les limites de la ville traditionnelle et recouvrant l'ensemble du territoire. Elle est le paroxysme de l'aménagement par les forces capitalistes, dessiné par la financiarisation extrême de la sphère immobilière et la domination de l'économie des services. Ses périphéries font partie intégrante du plan, aménagées pour l'extraction et la transformation des ressources ou la construction des infrastructures de transport et de communication nécessaires aux flux de l'économie mondialisée à laquelle elle est intégrée. Finalement, la métropole est aussi synonyme de vie aliénée et soumise aux impératifs capitalistes. Elle désigne dans certains écrits une *forme de vie* dans laquelle les subjectivités sont produites par la rationalité marchande et ses traductions spatiales et sociales.¹

L'action collective puise ses arguments dans des rhétoriques qui permettent de configurer l'énonciation des motivations². Pour Daniel Cefaï et Claudette Lafaye, des « réserves de topoï de la rhétorique publique » (2001, p. 4) structurent les causes, les problèmes et les identités publiques, à la fois comme des ressources et des contraintes. Si ces mêmes auteurs explorent aussi les limites d'une analyse réduite à une « *cartographie d'espaces sémantiques* » (*ibid.*, p. 22) qu'elle doit être corrélée avec « *des situations, des actions et des interactions [...] vers la description des actes de configuration de récits, de formulation d'arguments et de proclamation de motifs* » (*ibid.*), il semble important de relever ici des figures récurrentes sur lesquelles s'appuie la critique métropolitaine. Par le terme de figure, référons ici au terme entendu par Pascal Amphoux et à son triptyque *motif, effet, figure* qu'il utilise comme « *concept intermédiaire qui permette de nommer et de typifier des situations caractéristiques* » (Amphoux, 2002, p. 12) dans lequel la figure désigne : « *une façon pour le lieu de s'incarner dans un personnage* » (*ibid.*, p. 13). Certains lieux incarnent ainsi des exemples auxquels les acteurs se réfèrent dans leurs critiques, qui peuvent être de deux ordres, des figures de l'urbanisation mondialisée et des marges urbaines conviviales.

4.1.1 Les symboles de la rationalité et de l'attractivité économique comme boussole

Ce sont en première ligne, les centres de commandements situés au cœur des métropoles qui font figure de repoussoir. Les projets emblématiques des agendas néolibéraux

¹ GRAPE, « La question de la métropole », *GRAPE. Groupe de Recherche et d'Action sur la Production de l'Espace*, mis en ligne le 21 novembre 2020 [en ligne] URL : <https://grape.noblogs.org/la-question-de-la-metropole/> (consulté le 4 octobre 2024).

² « *En causalité (« parce que ») et en finalité (« en vue de »)* » (Cefaï et Lafaye, 2001, p.4)

des institutions sont pris pour cible, comme le symbolise l'Arbre aux Hérons à Nantes ou le Métrocâble à Grenoble. C'est aussi le cas des quartiers à l'architecture générique, des centres d'affaires et des opérations de promotion immobilière qu'Antonio Delfini et Rafaël Snoriguzzi mettent plus largement en perspective depuis le contre-modèle EuraLille (2019). Comme les discours d'Arthur, de Mickael et d'Amandine le suggèrent (cf. compte-rendu ethnographique n°7 et 8, chapitre 3), la critique métropolitaine est souvent illustrée par des opérations urbaines qui incarnent une domination du marché et de ses acteurs sur l'urbain. Tel est le cas des nouveaux projets urbains comme celui de la Presqu'île à Grenoble ou de l'Île de Nantes, offrant tous deux une place de choix aux entreprises des hautes technologies pour l'un, et des entrepreneurs créatifs pour l'autre.

Ce sont aussi tous les autres attributs spatiaux des grandes entreprises qui sont jugés et investis, tels les centres commerciaux comme Neypic dans l'agglomération de Grenoble, ou Paradis à Nantes. En continuité, ces lieux de pouvoir sont critiqués comme relevant d'une normalisation, voire d'une homogénéisation des comportements, lorsque ces lieux revêtent un caractère aseptisé, sinon sécurisé voire « vidéo-surveillés ». Les textes de la brochure *Nantes Nécropole* y font référence en pointant la dématérialisation des titres de transports en commun, que les auteurs relient à une critique de la métropolisation comme « digitalisation » des modes de vie¹. Les espaces publics centraux sont aussi sollicités pour dénoncer la rationalisation des espaces de la ville à des fins *marketings* :

Compte rendu ethnographique n°11

Discussion publique de l'enquête « (A)ménager la ville » de Nantes en Commun-e-s, en soirée le 20 mars 2019 au bar Pioche, Nantes.

Après avoir présenté l'enquête en introduction générale, Noémie revient sur le diagnostic posé par le groupe en quelques points : « *La ville aujourd'hui est centrée sur l'attractivité, c'est l'esprit de la ville d'aujourd'hui. Être concurrentiel à l'échelle européenne. Nantes est une ville trop à l'ouest, trop éloignée de la dorsale économique européenne donc on doit faire plus d'efforts pour attirer les entreprises, notamment construire plus de bureaux qu'il n'en faut pour faire baisser le prix des loyers. C'est pourquoi il y a beaucoup de marketing territorial comme le slogan « l'effet côte ouest ». C'est une attractivité pro-active, Nantes veut devenir un pôle touristique international. Le voyage à Nantes s'est fait pour les gens qui ne connaissent pas la ville, des gens qui n'y vivent pas. La ville est devenue un spectacle, une mise en scène, avec des espaces publics*

¹ (Nantes Nécropole, 2013a ; 2013b ; 2014)

*lisses et peu appropriables (elle prend en exemple la place Graslin, la place Royale, etc.). Le désordre de la ville populaire, ce serait le propre de la ville mais le centre est nettoyé, planifié, équipé de caméras de surveillance etc. Aujourd'hui on a moins d'arbres mais plus de vidéo protection. C'est l'image de la ville qui prévaut et on planifie pour des espaces de consommation, l'habitant est un consommateur. Des espaces publics sont privatisés et deviennent des parcelles à construire, vendues aux promoteurs. Pendant ce temps le prix des loyers augmente et les classes populaires s'éloignent, on fait toujours venir les riches chez les pauvres qui s'en vont, ou qu'on expulse ». [...] Parmi les exemples inspirants, elle cite le livre de Jan Gehl, *Cities for People* et revient sur sa critique de la ville fonctionnaliste, faite pour la voiture « La ville devrait être à 5km/h pour être appropriable. La ville moderne a eu son apogée et son utopie issue de la croyance dans le progrès. Aujourd'hui c'est toujours la même chose, on a des espaces publics prescrits, prédéfinis, au contraire d'espaces publics appropriables ». Une participante complète : « C'est JC Decaux qui paye les abris bus, avant c'était pas mal aussi, on était au sec ».*

La métropolisation entraîne aussi les acteurs à cibler les nœuds industriels, de flux économiques et de mobilités qui peuvent dépasser les frontières administratives de la métropole politique. Ces infrastructures sont pointées comme des projets destructeurs pour l'environnement. Un des modèles majeurs de ces lieux de conflit reste l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes mais d'autres projets de ce type sont aussi pris en charge plus globalement par les activistes, comme l'agrandissement de l'autoroute A480 à Grenoble ou le projet de Métrocâble. C'est le cas dans la région nantaise du Port Autonome Nantes Saint-Nazaire par exemple, lorsque l'un des membres du collectif Terres Communes, invité à une table-ronde organisée par NEC à la Maison du Peuple, insiste sur l'enjeu de se focaliser aussi sur les projets industriels et d'infrastructures au-delà des frontières de Nantes Métropole : « La métropolisation de Nantes, cette attractivité, compétitivité, c'est lié au grand port maritime Nantes Saint-Nazaire, l'un des 5 plus grands ports de France. [...] Il y a tous ces projets emblématiques, mais il y a aussi tout ce que Nantes Métropole cache. Les nantais ne savent pas ce que fait le Grand Port, alors que ce type d'organisme c'est aussi la métropolisation avec toutes les activités destructrices pour l'environnement, aussi à une échelle internationale »¹.

Les écoquartiers sont aussi ciblés comme étant des moyens de transformer la sociologie d'un quartier, comme c'est le cas de la ZAC Flaubert à Grenoble, dépeinte comme une nouvelle opération de gentrification par un des membres de l'intersquat : « C'est les nouveaux bâtiments tout neufs en haut desquels on trouve maintenant des restos et des jardins sur les toits, une école

¹ Notes de carnet de terrain des propos d'un représentant du collectif Terres Communes lors d'une table ronde « La parole aux luttes » organisée par Nantes en Commun·e·s le 24 août 2020 à la Maison du Peuple.

en terre etc. L'objectif pour eux c'est d'étendre leur projet d'éco-quartier [...]. Pendant ce temps-là, les pauvres se font virer, les bobos arrivent et il y a une forme de spéculation qui se fait. »¹. Ils sont aussi saisis depuis des logiques génériques et rationnelles :

Ce qui est intéressant c'est que on voit une sorte de recomposition en fait de l'action publique qui cherche à aménager les écoquartiers, puisque les écoquartiers c'est labellisé, à l'échelle européenne, ensuite c'est retransmis à l'échelle nationale, donc ça répond à des critères spécifiques qu'on retrouve à peu près dans toutes les grandes villes. Et donc il faut inventer un récit qui doit être accompagné à travers cette histoire là. Et donc en fait, à la fois ils omettent l'espace vécu, l'intime que lient les habitants avec l'espace et donc ils imposent là des schèmes de cartographes, de géographes, de choses très mathématiques quoi, l'espace, la topographie. Et donc de ce fait oui c'est déconnecté. Et ils essayent de se réapproprier l'histoire paysanne, maraîchère et ouvrière du village en la remettant en avant, alors qu'en fait c'est aussi le fonctionnement de préemption de la métropole qui a provoqué la disparition et la spécialisation des activités au sein de la métropole, notamment au sud-ouest, des activités maraîchères. Donc en fait y'a tout une espèce de jeu de requalification sans cesse des activités, avec une logique assez fonctionnaliste.²

C'est aussi ce qu'expriment les membres du CNCA dans le premier numéro de Nantes Nécropole :

Il en va de même dans les écoquartiers que l'on voit pousser un peu partout. Ces quartiers droits et carrés assurent un contrôle optimisé de l'espace, dans un environnement où chaque activité à sa place géographique déterminée. Cela permet de savoir toujours ce qui se passe et de maîtriser au maximum les espaces. La gestion des activités dans des zones géographiques ainsi déterminées rend visible tout ce qui ne se passerait pas comme voulu ou à l'emplacement prévu.³

Ces figures spatiales sont ciblées comme étant des produits de la rationalité ou de la compétitivité économique et s'apparentent à des figures qui conviennent à ce que Marc Breviglieri nomme la *ville garantie* :

[L]urbanisme tente, désormais à une échelle internationale, de maîtriser, de régler et d'orienter en s'appuyant sur le principe d'une ville garantie ; une ville qui voudrait donner l'assurance de la qualité de ses propriétés et qui prétend en (faire) partager l'évaluation. Elle

¹ Notes de carnet de terrain des propos d'un membre de l'intersquat à l'occasion du *Rendez-vous de LUCSE* sur la gentrification organisé au 38, le 29 mars 2022.

² Propos de Clara à l'occasion du plateau radio *Superville 4*. Atelier Java, « Allo la Métropole ? Ici la terre », *Superville – 4ème édition*, 2019 [en ligne] URL : <https://soundcloud.com/atelierjava/sets/superville-4eme-edition> (consulté le 25 septembre 2024).

³ CNCA, « L'éco-logis : un développement de façade », *Nantes Nécropole*, n°1, 2011, p. 9.

donnerait la garantie, par là, de ce que l'on considère « généralement » comme une circulation fluidifiée, une qualité patrimoniale, un bon assortiment de commerces, des services efficaces, un degré de rentabilité satisfaisant des investissements, etc. (Breviglieri, 2013, p. 2)

Les acteurs y opposent des figures de résistance à la métropolisation qu'ils puisent dans des situations de la vie urbaine ordinaire, depuis des espaces en marges, des interstices, propices aux sociabilités conviviales et populaires.

4.1.2 Marges urbaines et lieux de sociabilités conviviales

Si la métropole est une certaine manière, politiquement organisée, de faire l'expérience des réalités urbaines, elle est aussi un mode d'imposition de tout un ordre du monde qui cherche à juguler ou capturer ce qui lui échappe. Ces possibilités marginales, diffuses, insistantes, peuvent prendre l'aspect incandescent d'une insurrection urbaine, d'un carnaval, emprunter les voies labyrinthiques d'espaces post-industriels re-bricolés ou les modalités ordinaires d'une vie de quartier qui persiste, à contre-temps des grands processus de valorisation économique. (Eliçabe, Guilbert et Lemery, 2020, p. 7)



Figure 70, Photo des campements dans la friche Carrière Miséry prise par le collectif Fertile. Source : collectif Fertile

Une rhétorique argumentative contre la métropole semble s'appuyer sur des figures spatiales qui à la fois se distinguent et prolongent les conclusions précédentes. En effet, depuis les centres métropolitains, sont pointées par les acteurs de terrain, des situations socio-spatiales qui en elles-mêmes, contreviendraient aux logiques métropolitaines. L'extrait précédent en est un exemple mais de nombreux acteurs en ont fait état lors de l'enquête. Deux « figures » urbaines surgissent. D'une part, il est question de se saisir de l'espace métropolitain par ses « failles » ou ses « replis » (Delfini et Snoriguzzi, 2019, p. 100). En ce sens, il y est souvent question de friches, de lieux abandonnés ou « sous-exploités » qui en eux-mêmes sont valorisés par leur capacité à se « soustraire aux logiques de rentabilité économiques » (*ibid.*). C'est en partie ce qui motive le propos de l'ouvrage *Carrière Miséry, destruction de la ville sauvage* (2019) du collectif PUMA (cf. chapitre 3). Cette expérience d'écriture collective est pensée comme une action visant à réhabiliter les qualités de la friche Miséry « lieu de très nombreuses expériences portant témoignage d'un écart, d'un décalage avec les usages attendus, planifiés et codifiés de la ville. » (PUMA, 2019, p. 83). C'est la figure du délaissé, de la friche ou de l'interstice qui est dans ce cas valorisée comme des espaces de résistance. Ces lieux permettent que s'y déploient des usages spontanés, des appropriations libres et autogérées, mais deviennent aussi des lieux de création, comme en témoignent les *Explos* et autres expériences menées par le collectif Fertile dans les années 2010 (cf. chapitre 6). Isabelle, membre de la Commune de Rezé, parle notamment en ces termes de l'appropriation de l'espace en jardin partage : « Effectivement [...] il a des espaces résiduels [...] sur la métropole, notamment sur la ville de Rezé, sur l'îlot l'Amour-les-Forges qui est en forte restructuration et du coup c'est vrai qu'étant habitant ici depuis une dizaine d'année, spontanément on a tenté d'occuper l'espace public »¹. Les acteurs y trouvent les moyens d'explorer des usages opposés à la fabrique standardisée des espaces contemporains. C'est ce dont témoigne Céline à Nantes, membre de la Commune de Chantenay, à propos de la friche du Caillou – jouxtant la Carrière Miséry – qui a fait l'objet d'un chantier de remise en état à l'occasion du festival *Superville vs. Métropolisation* en juillet 2019 :

On sait très bien, les projets de la ville de Nantes ça va être beaucoup, tout défricher, mettre peut-être je sais pas, des poules, un composteur, des cab... peut-être des jardins partagés où [...] c'est souvent standardisé la façon dont ils investissent certains lieux et c'est justement pour proposer autre chose, [...] en disant bah regardez on a fait quelque chose, on ne vous demande rien, on vous demande même pas de matériel, de subvention, quoi que ce soit, on

¹ Propos d'Isabelle, membre de la Commune de Rezé, à l'occasion du plateau radio *Superville 4. Atelier Java*, « Allo la Métropole ? Ici la terre », *Superville – 4ème édition*, 2019 [en ligne] URL : <https://soundcloud.com/atelierjava/sets/superville-4eme-edition> (consulté le 25 septembre 2024).

veut juste avoir l'usage du lieu et nous on s'en occupe, y'a pas de soucis, laissez-faire quoi.¹

Dans un second temps, il est aussi fréquent que soit mis en valeur ce qui relève des « *centralités populaires* » (Adam, Guironnet, Delfini, *et al.*, 2021), c'est-à-dire des lieux de sociabilités et d'échanges dédiés aux habitants. Ici, c'est la figure du quartier qui est mobilisée. Ces observations rejoignent des analyses déjà énoncées selon lesquelles « *[l]e quartier est souvent le lieu privilégié pour l'organisation des efforts de solidarité et des initiatives coopératives, base de l'action collective et source d'identification* » (Merklen, 2009, p. 149). Par et depuis certains quartiers, des « *urbanités vivantes et populaires* » seraient favorisées (Eliçabe, Guilbert et Lemery, 2020, p. 20). En effet, sur les terrains comme dans la littérature militante, il est question de valoriser ou de sauvegarder des *quartiers populaires*, qu'ils soient centraux – anciens faubourgs ouvriers, quartiers en cours de gentrification, etc. – ou périphériques – grands ensembles. Pour les auteurs de *Quartiers Vivants*, la « *vie de quartier* »² y est par ailleurs perçue comme un objet d'étude, placé au cœur de leur travail d'enquête, mais aussi en tant que paramètre de résistance « *ordinaire* » à la métropolisation (Eliçabe, Guilbert et Lemery, 2020, p. 187). A Nantes, les quartiers de faubourg de Dalby, Chantenay ou Pont-Rousseau à Rezé, sont souvent pris en référence par les militants, tout comme le quartier de Saint-Bruno à Grenoble, dont le blog « *Saint-Bruno. Pour des villes vivantes et populaires !* » a été créé pour s'apposer au réaménagement de la place centrale du quartier³. Le quartier de la Villeneuve et ses démolitions, ont souvent été investis dans les discours des militants grenoblois contre la métropolisation (cf. chapitre 5, compte rendu ethnographique n° 17), bien qu'ils n'aient jamais faits partie concrètement de cette lutte. Défendre les habitants et les sociabilités populaires, c'est inviter les militants à se questionner sur leur mobilisation pour animer la vie de quartier, comme l'exprime Clara du collectif du Jardin des Ronces :

Et donc nous l'entrée qu'on a prise c'était [...] est-ce qu'on peut créer de l'animation dans le quartier ? Comment est-ce qu'on peut faire revivre cet esprit un peu villageois ? Et puis c'est assez intéressant parce qu'on note que les activités c'est de l'éduc-pop, c'est des confs, c'est des bals folks. Donc [c'est] quelque chose qui semble infime, qui est sensible, mais qui en fait

¹ Propos de Céline, membre de la Commune de Chantenay, à l'occasion du plateau radio Superville 4. Atelier Java, « *Allo la Métropole ? Ici la terre* », *Superville – 4ème édition*, 2019 [en ligne] URL : <https://soundcloud.com/atelierjava/sets/superville-4eme-edition> (consulté le 25 septembre 2024).

² Définie à la frontière entre un objet et une explication de la démarche des auteurs comme : « *[la vie de quartier] ne nomme pas seulement une certaine qualité de vie, ni le mélange plus ou moins heureux de différentes manières de vivre localisées dans la ville, mais bien quelque chose comme une âme attachée à ces entités urbaines. [...] Le quartier relève autant d'un assemblage matériel et pratique que d'un certain partage, d'une certaine distribution des affections. S'intéresser de manière réaliste à la fabrique urbaine implique ainsi une perspective psychogéographique où s'indissocient la logique des espaces, leurs résonances subjectives et la puissance des histoires qui s'y racontent.* » (Eliçabe et al., 2020, p. 187).

³ Collectif Saint-Bruno, *Saint Bruno. Pour des villes vivantes et populaires !*, 2018 [en ligne] URL : <https://saintbruno.noblogs.org/> (consulté le 5 octobre 2024).

apprend à vivre en collectif.¹

Ce qui découle de ces propos c'est l'importance accordée aux expériences qui peuvent se déployer dans ces espaces. Qu'il s'agisse des friches ou des « centralités populaires », les acteurs insistent sur la dimension conviviale et ordinaire de ces lieux, organisant la proximité des liens et qui accordent toute leur place aux habitants. Ces figures sont utilisées pour cibler la métropole depuis ses marges, c'est-à-dire « à partir de ce qui diffère et peine à trouver sa place dans l'ordre urbain » (Houlstan-Hasaerts et Pattaroni, 2020, p. 99). Ces marges, à la fois sociales et spatiales, sont considérées par les auteurs comme des situations d'entre deux, amenant à s'interroger sur « la manière dont l'ordre institué de la ville (ne) fait (pas) place à ce qui lui est étranger » (*ibid.*, p. 100). Selon les auteurs, les revendications des luttes urbaines des années 1960 et 1970 absorbées par un « nouvel ordre urbain », tendraient à ré-émerger, « invitant à retrouver dans l'habiter ou la créativité un vrai pouvoir d'émancipation » (*ibid.*, p. 101).

4.2 Lieux et « hauts-lieux » de résistance : une cartographie d'adresses militantes

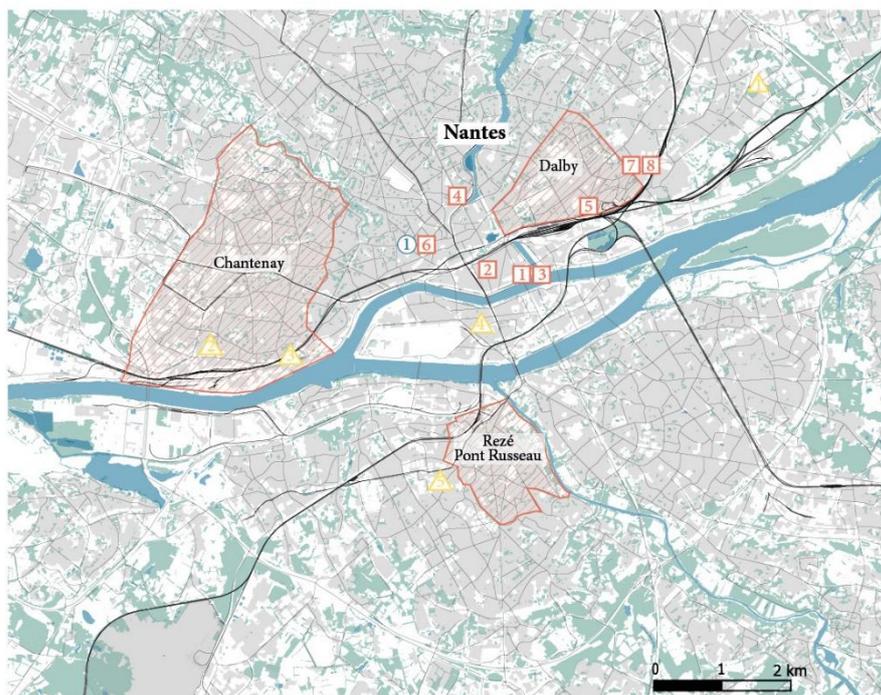
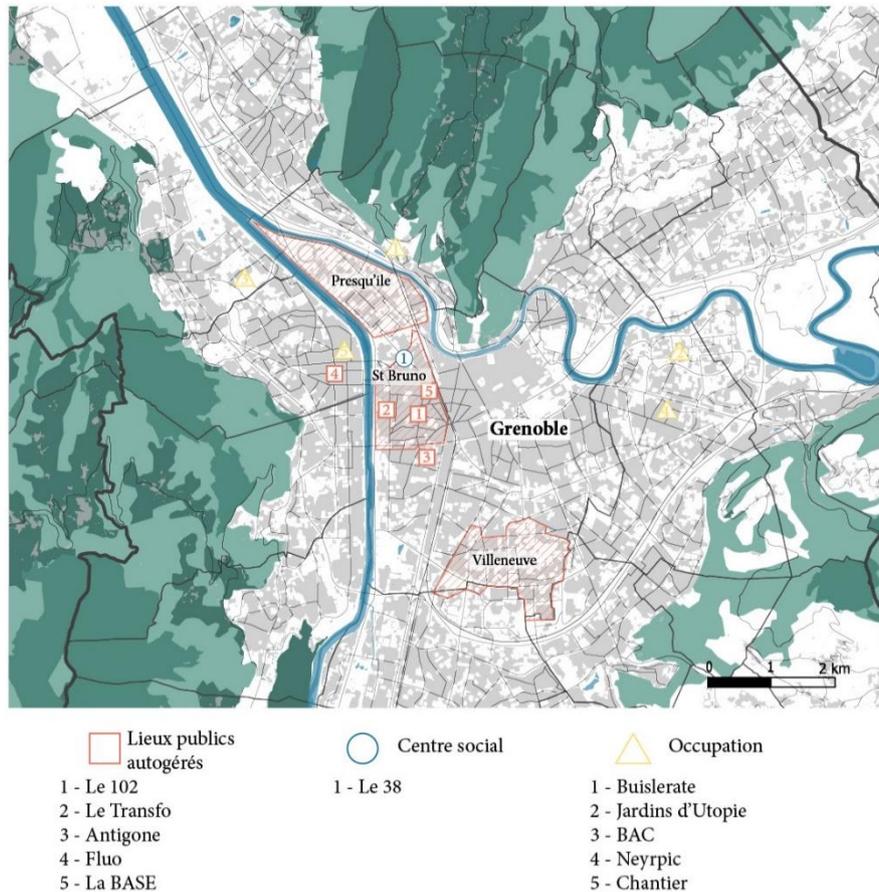


Figure 71, Cartographie des lieux de l'organisation militante à Grenoble. Réalisation : L. Garnier, 2024 ; Fond de carte : IGN

- | | | |
|---|---|--|
|  Lieux publics autogérés |  Centre social |  Occupation |
| 1 - Ateliers de Bitche | 1 - Maison du Peuple | 1 - Jardin des Ronces |
| 2 - POËN | | 2 - Bois Hardy |
| 3 - Atelier Maguellan | | 3 - Le Caillou |
| 4 - B17 | | 4 - Nizanerie |
| 5 - La Derive | | 5 - Commune de Rezé |
| 6 - Café du hapeau Rouge | | |
| 7 - La BASE | | |
| 8 - Maison du Peuple / BASE | | |

¹ Propos de Clara à l'occasion du plateau radio Superville 4. Atelier Java, « Allo la Métropole ? Ici la terre », *Superville – 4ème édition*, 2019 [en ligne] URL : <https://soundcloud.com/atelierjava/sets/superville-4eme-edition> (consulté le 25 septembre 2024).



Qu'il s'agisse d'organiser une réunion pour préparer une manifestation ou d'organiser une table ronde publique, la ressource matérielle et spatiale d'un lieu est nécessaire pour l'organisation collective. Comme suggéré précédemment, des lieux privilégiés de l'organisation militante semblent jouer un rôle non négligeable dans le développement d'un réseau contestataire à plus grande échelle. Qu'il s'agisse de Maisons du Peuple, de Maison de Quartier, de Bases pour des Actions Sociales et Ecologiques (BASE), de squats, d'ateliers d'artistes, de centres sociaux autogérés, de café ou de bar associatif, de jardins partagés ou encore de Zone A Défendre, nombreuses sont les adresses qui supportent l'activité militante, dans ses besoins matériels, ses sociabilités et ses horizons émancipateurs. Ils forment une constellation d'adresses symboliques et de ressources à la disposition des groupes. Leur diversité est le reflet tant des appartenances multiples des collectifs qui les portent, que des époques qui les ont vu naître. Certains lieux sont issus des franges contre-culturelles et contestataires plus ou moins légitimes (Mayer, 2013) et participent d'une géographie oppositionnelle qui, à différents niveaux, se donne comme objectif de remettre en question l'ordre de la ville.

Les lieux, dont il est question, constituent des *places* différemment intégrées à une logique contestataire. Ils peuvent participer à l'entretien d'un réseau car ils ont une portée publique et de croisement qui ont un effet sur un *milieu*, mais ils peuvent également s'avérer plus structurants dans la réflexion stratégique des militants. Je distingue deux types de lieux : ceux qui sont ouverts au public et qui sont le support d'une programmation et d'évènements divers, constituant des lieux plus ordinaires de la vie urbaine, et ceux qui sont « *plus clairement insérés dans un projet d'alternative à l'usage du territoire* » (Sommier, 1998, p. 3), qualifiable de « *hauts-lieux* » de l'organisation militante. Si la « hauteur » d'un lieu relève « *d'une distinction sociale et physique, d'une appropriation collective et d'une forme de sacralisation* » (Clerc, 2004) et se distingue par son importance pour un groupe qu'il conforte dans son identité (Bonnemaison, 1981), une typologie du haut-lieu nous est aussi donnée par Mario Bédard : « *Nous qualifions le haut-lieu de concrétion d'espace-temps et d'artifice de condensation parce qu'il interpelle et illustre, de façon concrète, - un territoire plus vaste que celui qui est immédiatement présenté par le lieu lui-même ; - un temps plus long et complexe que celui que pose sa seule présence, là, aujourd'hui ; - un nombre d'éléments distincts de sa seule qualité d'objet qui seraient sans lui demeurés épars, inaccessibles, ignorés.* » (Bédard, 2002, pp. 51-52).

Donnant lieu à différents niveaux, à des alternatives que les militants souhaitent généraliser, j'avancerai dans cette section depuis trois gradients, des plus intégrés à l'ordre urbain, à ceux qui permettent de suspendre les structures de la vie sociale. J'évoquerai dans un premier temps les lieux publics, supports de l'activité militante, les centres sociaux occupés et autogérés et enfin les Zone A Défendre.

4.2.1 Des lieux publics, supports d'évènements et des sociabilités militantes

4.2.1.1 Bars et cafés militants



Figure 73, Festival pour fêter le premier anniversaire du café du Chapeau rouge de Nantes en Commun-e-s. Source : NEC, 2022.

Pour certaines organisations politiques, les lieux ouverts au public représentent des outils permettant l'organisation collective tout en offrant une porte d'entrée conviviale à des non-initiés. Les cafés et les bars ont une place de choix dans ces stratégies et s'intègrent dans un réseau de lieux contestataires par leur programmation d'évènements publics militants, ou par la mise à disposition d'espaces pour des collectifs qui s'en réclament. C'est le cas de La BASE (Base d'Action Sociale et Ecologique), ouverte par l'association Alternatiba à Grenoble en 2022. Depuis son ouverture, nous avons pu assister à des réunions publiques contre le projet de Métrocâble ou encore à des évènements comme l'atelier de cartographie critique organisé par Stéphane et les éditions A la Crieé en juin 2022. Alternatiba décrit ses *Alternatibases* comme des outils pour lutter contre la crise climatique :

Pour faire face à cette situation d'urgence, nous créons des lieux qui nous permettent de nous organiser, nous rassembler, travailler, créer du lien... et construire dès aujourd'hui le monde de demain ! Nous les appelons : les Alternatibases ! Les Alternatibases sont des espaces d'organisation collective pour lutter contre le dérèglement climatique et retrouver un ancrage dans nos territoires tout en valorisant les alternatives. Ce sont aussi des outils pour relocaliser l'économie et fédérer les acteur·ices qui construisent concrètement un monde de demain plus solidaire, plus convivial et plus juste. Chaque Alternatibase agit pour la transformation sociale et écologique en développant des activités concrètes qui s'insèrent dans l'agenda local : conférences, ateliers, accueil d'une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne), rencontres entre acteurs et actrices à l'échelle locale...¹.

Le Café du Chapeau Rouge à Nantes se rapproche de La BASE à Grenoble. Ouvert par l'organisation municipaliste Nantes en Commun·e·s en juin 2021, il est annoncé comme un lieu d'organisation politique et convivial, largement ouvert au public : « dédié à refaire le monde et la ville, en parole et en pratique, avec nos têtes et nos mains, autour d'un café ou d'un verre, dans une ambiance conviviale et sincère »². A la fois café et local du mouvement, le lieu trouble les genres en devenant un lieu à la fois vitrine du mouvement, permettant de porter à l'engagement – il permet l'organisation de soirées, d'ateliers ou de conférences-débats –, tout en restant un bar du centre-ville fréquenté en soirée par des consommateurs lambdas. Les sujets abordés par l'organisation sont multiples et la question de l'attractivité métropolitaine de l'agglomération nantaise, particulièrement visée par le mouvement lors de sa campagne aux dernières élections municipales (Rivière et Mehtali, 2021), y est aussi abordée. Ce fut le cas en octobre 2021 lors d'une réunion publique contre l'Arbre aux Hérons en présence de la Commune de Chantenay, d'élus EELV, de militants de NeC ou d'un public large (cf. chapitre 3).

¹ Alternatiba, « Alternatibases », *Alternatiba*, [en ligne] URL : <https://alternatiba.eu/nos-actions/alternatibases/> (consulté le 5 octobre 2024).

² « Le café du Chapeau Rouge », *Facebook* [en ligne] URL : https://www.facebook.com/lecafeduchapeaurouge/about_details (consulté le 5 octobre 2024).

Pour Nantes en Commun·e-s comme pour d'autres organisations, les cafés ou les bars représentent à la fois des lieux où peut frémir la vie nocturne, les échanges et le croisement mais ils sont aussi conçus comme des lieux du quotidien et de la vie ordinaire. Ils sont portés par les militants comme des outils pour se réapproprier la ville, son centre dans le cas de NEC, en participant à déployer des sociabilités populaires, des solidarités « de quartier » et de les transformer en enjeu politique contre la métropolisation. C'est ce qui est plus clairement exprimé par les membres du café associatif La Dérive, ouvert dans le quartier Dalby en 2017. Une description faite par l'association La Java des Bons Enfants qui porte le lieu, la décrit d'ailleurs en ces termes :

La Dérive, c'est un local avec pignon sur rue coincé dans un coin de la grande métropole, un bar et une licence IV, une cuisine ouverte, une salle de réunion et de projection, une petite scène, une petite bibliothèque sélective, un petit espace enfants (jeux, chauffe-biberon, table à langer) et le légendaire baby-foot ! C'est un espace situé dans un quartier encore populaire, non aseptisé, ni complètement pacifié, où les pauvres peuvent encore occuper des logements et l'espace public, une partie de la ville dans le viseur de la métropole pour l'extension de sa politique de standardisation et de marchandisation. Un quartier à défendre (Quad) ! La Dérive, c'est un lieu collectif sans logique de profit, un outil de rencontre, d'organisation, de fêtes et de circulation des idées. Un espace polymorphe qui prend tout son sens grâce à l'activité des collectifs dans toute leur diversité.¹

La Dérive est en effet un lieu important pour les organisations militantes nantaises, en favorisant l'inscription d'un réseau d'acteurs de gauche radicale, libertaires ou reliés à l'autonomie politique. Il a notamment permis que se tiennent les réunions de l'inter-collectif *Métropole en Lutte* en 2019, ou que puissent se tenir les réunions d'organisation du festival *Superville vs. Métropolisation*. Ce lieu a également été propice à l'organisation des événements plus réflexifs sur la question métropolitaine, comme en témoigne la présentation des différents numéros de la revue *Parades*² à partir de 2018 et la tenue de conférences publiques contre la métropole en 2022³. Au-delà et malgré les difficultés financières du lieu après la pandémie de covid-19, La Dérive offre des cantines solidaires une fois par semaine.

Comme il est possible de le lire, des groupes politiques s'appuient sur des lieux publics ouverts pour organiser et porter leurs revendications. Ces lieux ont ainsi dépendants des tendances des groupes qui les portent. Par les travaux exposés à La Dérive, il semble que ce lieu se rattache partiellement à la tendance de l'autonomie politique, qui affiche depuis les années

¹ La Java des Bons Enfants, « La Dérive lieu collectif à Dalby », *Hello Asso* [en ligne] URL : <https://www.helloasso.com/associations/la-java-des-bons-enfants?banner=True> (consulté le 5 octobre 2024).

² Cellule de Désertion Active, 2018, « Trancher la Ville », *Parades*, n°1, p. 244 [en ligne] URL : https://contre-attaque.net/wp-content/uploads/2020/03/Parades_01_web.pdf (consulté le 5 octobre 2024).

³ Événement « Défaire la métropole, lutter pour habiter la ville » en présence d'Antonio Delfini et de Laura Mehtali, dans le cadre de l'événement *HORS-SOL*, organisé le 19 mai 2022 à la Dérive – non documenté.

1970 en Italie, une critique de la *metropoli*, s'apparentant à la ville-usine telle que dépeinte par Alberto Magnaghi (2003).

La *metropoli* dans le Mouvement autonome italien

Mouvance floue de « l'ultra-gauche », l'autonomie peut être qualifiée « *tout à la fois comme un échafaudage de pensées, une modalité du politique et un régime d'action* » (Bulle, 2020, p. 33). Le mouvement autonome s'installe en France dès le début des années 60 au travers du situationnisme, de la philosophie de Castoriadis, de Sartre ou de Merleau-Ponty. C'est toutefois en Italie, après « l'Automne Chaud » de 1969, que le mouvement autonome affirmera des pratiques et des terrains de révoltes, dans les usines, les universités, et dans le nord du pays industrialisé. Le « Mouvement », conjugant des tendances du communisme italien et de l'anarchisme allemand à partir des années 80 (*ibid.*), se constitue en formations révolutionnaires pour qui « *autonomie signifie « indépendance » par rapport au syndicat et au parti* » (Balestrini et Moroni, 2017, p. 370) qui formule des « *révisions de Marx et une critique des régimes soviétiques* » (Robineau, 2022, p. 6). Elle condamne à la fois leurs tendances bureaucratiques et leur déconnexion avec « *l'expérience sensible des travailleurs* » (*ibid.*). L'Autonomie prône toutefois un « *communisme immédiat* » (Sommier, 2015, p. 96) et devient la traduction d'un « *double processus d'auto-organisations et de séparatismes* » (Allavena, 2020). Les effets d'un « mai rampant » italien s'étalent sur une décennie, regroupant des ouvriers et des étudiants dans les Comités Unitaires de Bases (CUB) dans les usines, jusqu'à ce que le conflit prenne le chemin de la lutte armée, dirigée plutôt contre l'Etat que comme un mouvement de masse contre les lieux de production. Ces mouvements encouragent les

actions directes, appelées « actions prolétariennes » comme les émeutes, les occupations de logements et les « auto-réductions »¹ (*ibid.*, p. 11). Ces mouvements font alors apparaître des « *nouveaux sujets sociaux* » – travailleurs, étudiants, précaires, marginaux – pour qui « *l'activité militante se confond parfois avec l'activité délinquante* » (*ibid.*). Dans un contexte où le capitalisme « *affecte le territoire dans sa globalité* » (Rosso, 1976) la lutte autonome de la classe ouvrière s'organise « *en sortant de l'entreprise et en s'insérant dans le territoire et le quotidien* » (Sommier, 1997, p. 4), un décloisonnement déjà cher au courant situationniste. La métropole joue un rôle important dans ce passage. Elle devient « *usine diffuse* » (Sommier, 1997) ou « *usine totale* » (Curcio et Franceschini, 1982) et permet la conceptualisation d'« *une catégorie philosophique et politique correspondant à une forme d'organisation du capitalisme postindustriel, où la ville remplacerait l'usine comme principal lieu de l'accumulation et l'aliénation capitaliste et donc comme terrain de lutte pour l'émancipation* » (Adam, Guironnet, Delfini, et al., 2021, p. 5). La critique de la *metropoli* est incarnée par la revue *Rosso* qui emprunte la théorie de « l'ouvrier-social » à Toni Negri et porte une voie entre la « centralité ouvrière » et « créative-désirante » – courant autonome misant « *davantage sur la dissémination sociale des comportements que sur leur organisation politique* » (Bartelini et Moroni, 2017, p. 418). Ce déploiement dans la seconde moitié des années 70 étend ainsi « *le centre de gravité du conflit [...] de l'usine à la ville* »

¹ Pratique qui consiste à « imposer collectivement la gratuité du loyer, de l'eau, de l'électricité ou des courses au supermarché » (Robineau, 2022, p. 11)

(Robineau, 2022, p.7). Une pensée réaffirmée dans les années 2000 en Europe (Tiqqun, 2000 ; Comité Invisible, 2007), moyennant de « *profonds remaniements. Une sensibilité propre à l'anticapitalisme et la critique des sociétés néolibérales sont reconfigurées à travers la critique radicale plus aiguisée qui s'exerce contre l'ordre dominant. En outre, elle se traduit par des engagements plus tangibles, comme les occupations, les blocages ou les cortèges de tête.* » (Bulle, 2020, p. 35). Les travaux qui se réfèrent à ces théories ciblent et circonscrivent pour la plupart un ordre urbain généralisé et hégémonique, produit par l'« Empire » capitaliste à la source de rapports à l'espace aliénés et violents. La métropole y est dépeinte comme la « *consécration territoriale d'un ordre abstrait* » (*ibid.*, p. 36)

ou la « *forme d'un gouvernement totalisant* » (*ibid.*). En cela, ces essais s'inspirent d'une philosophie de Deleuze sur les « sociétés de contrôle » (Deleuze, 2018) et avec laquelle les auteurs partagent la dénonciation des dispositifs d'encadrement de la société par le « marché » ainsi que son emprise « totale » par l'économie. Dominé par les échanges marchands, la métropole est une cible qui matérialise un monde marqué par la vitesse et les connexions, confirmant cet héritage critique d'une « *cybernétique des flux* » (Bulle, 2020). Les travaux cités sont également inspirés par la philosophie de Giorgio Agamben qui cible spécifiquement la métropole en tant que condition sécuritaire de l'urbain contemporain (2006/2018).

A Nantes comme à Grenoble, ces lieux organisent des réseaux « amis » permettant d'organiser des événements ou de soutenir des actions et sont teintés des courants politiques auxquels appartiennent les acteurs qui les portent. L'établissement d'un réseau d'acteurs à l'origine d'une critique de la métropolisation et de l'urbanisme s'inscrit bien ainsi dans des lieux, permettant d'entretenir une communauté qui se fréquente pour d'autres raisons que les réunions militantes – des fêtes, des temps informels, repas, d'autres causes militantes auxquels participent ces acteurs, etc. – qui permettent souvent de donner corps à un réseau d'interconnaissance dans une dimension familière et informelle. Ces lieux sont aussi importants pour organiser des événements publics en permettant leur plus large diffusion.

4.2.1.2 Les lieux contre-culturels



Figure 74, Ventes de sérigraphies aux ateliers de Bitche.
Source : Ateliers de Bitche [s.d.]

A Nantes, des lieux inscrits dans le champ contre-culturel, ou de la culture dite « alternative » (Pattaroni, 2020), ont une place dans cette cartographie. C'est le cas de l'ancien squat d'artistes des Ateliers de Bitche¹ (cf. figure 74), ou de POL'N² situé dans le même quartier des Olivettes, premier « quartier créatif » de l'agglomération. Ces lieux disposent de bureaux ou d'ateliers d'artistes et sont également équipés d'espaces permettant d'accueillir du public et par là-même des événements festifs d'assez grande envergure comme des soirées de soutien ou des fêtes. Ces lieux nous rappellent la génération de squats installés à Grenoble dans les décennies 90 et 2000 comme les 400 Couverts ou le Brise-Glace, actuel Transfo³. De cette époque subsiste encore le 102 en activité depuis 1983, dans lequel s'organise par exemple la Confédération Nationale du Travail (CNT), et où se sont déroulées les premières réunions de LUCSE en 2021. Le 102 héberge toujours la bibliothèque *Les pages manquantes*, ouverte tous les mercredis après-midi⁴ et organise des concerts expérimentaux et des projections. Ces lieux, hérités « *des franges les plus expérimentales et contestataires des mondes de l'art* » (Pattaroni, 2020, p. 12), sont le reflet d'un « encaissement » (Stavo-Debaugue, 2012) de leur portée subversive dans la ville créative. Ils sont d'ailleurs pour les deux agglomérations considérées, situés dans des quartiers post-industriels ou créatifs (Michel et Ambrosino, 2019 ; Michel, 2018). Si leur portée subversive est diminuée, sinon domestiquée, au prix d'un « *régime de composition des contre-cultures avec l'ordre urbain* » (Pattaroni, 2020, p. 28), ils subsistent comme des lieux porteurs d'une culture alternative et continuent de former des entrelacs avec la critique sociale et urbaine. Les collectifs enquêtés y trouvent des ressources matérielles pour s'organiser, mais aussi mémorielles : ils y puisent des références dans ce qui témoigne encore d'une « histoire des luttes locales », antérieure à la gentrification de ces quartiers⁵. La majorité des protagonistes qui ont permis leur émergence ne sont plus actifs en tant que militants mais continuent de graviter dans ces cercles. Certains d'entre eux sont d'ailleurs disposés à partager cette mémoire et à entretenir une perspective critique de ces expériences lors d'événements publics. L'après-midi de discussion de la journée *Prenons la Ville* organisée par LUCSE en février 2023⁶, témoigne d'un

¹ Défini comme un lieu « d'intervention et d'Expérimentation Artistique Autogéré », les ateliers de Bitche sont des ateliers d'artistes occupés puis conventionnés avec la mairie de Nantes dans l'ancienne maison de quartier des Olivettes dans les années 2000 (Martin, 2018).

² Lieu mis à disposition par la mairie de Nantes mais géré par un collectif d'artistes et d'associations dans le quartier des Olivettes.

³ Le Transfo est l'ancien Brise-Glace, squat et lieu autogéré occupé par des artistes et militants à partir de 2003, situé dans un ancien bâtiment industriel de fabrication de turbines électriques. Ce lieu a été utilisé pour des activités diverses, allant de l'organisation de rencontres, d'ateliers, et de débats à la diffusion de productions artistiques, culturelles et politiques alternatives. Le lieu est intégré au projet de réaménagement urbain du quartier Bouchayer-Viallet et fait l'objet d'une réhabilitation après son évacuation en 2013 par la Ville de Grenoble qui le transforme en équipement dédié à la jeunesse. Il héberge aujourd'hui cinq structures associatives favorisant la citoyenneté, l'éducation populaire et le volontariat.

⁴ On y trouve de nombreux fanzines et ouvrages militants, notamment sur la question urbaine.

⁵ Mémoire militante mise en « musée » par le collectif LUCSE lors de l'exposition *Histoire des luttes urbaines à Grenoble* en février 2023 (cf. chapitre 3, p. 223).

⁶ Participation des membres du Brise-Glace et de l'auteur de l'ouvrage *Dérive dans la ville créative* à l'occasion d'une table ronde organisée le même jour (cf. *supra*).

relai qui s'opère entre des activistes ayant été acteurs de ces lieux contre-culturels il y a une vingtaine d'années, et les militants actifs aujourd'hui :

Compte rendu ethnographique n° 12

Après-midi de discussion de l'évènement Prenons la Ville, organisée par le collectif LUCSE le 25 février 2023, à 16h au Transfo, Grenoble.

Il y a beaucoup de public cette fois, entre 40 et 50 personnes, les gens sont assis par terre dans le hall du Transfo un peu étriqué. Lucas prend deux minutes pour présenter l'après-midi et Didier Moineau, auteur du *Dérive dans la ville créative*. Ce dernier prend la parole pour expliquer sa démarche : « Merci à LUCSE de m'avoir invité, c'est hyper précieux pour ne pas recommencer les mêmes erreurs tous les 10 ans. Je vais faire une présentation du bouquin, mais ce n'est pas une conférence. Après avoir passé du temps dans la sphère anarchiste et punk, et j'y suis toujours, j'ai écrit des fanzines mais je ne suis pas un universitaire ou un expert. J'ai passé un peu de temps à la fac mais aujourd'hui je suis plutôt un fonctionnaire et un père de famille. J'ai écrit ce livre de 2014 à 2018, l'idée de ce bouquin c'était de comprendre d'où moi je vis les transformations de la ville en faisant une enquête à partir des articles de communication de la ville. Je dis que j'ai fait une « enquête critique », je vais utiliser des gros mots. Je me suis servi des balades à pied pour donner l'occasion de rencontrer des concepts, des penseurs et des théories, dans un dialogue théorique avec des penseurs comme si on les rencontrait (Florida, Negri, etc.). Je voulais croiser un point de vue subjectif et la théorie. Je pars de chez moi, depuis Fontaine pour interroger l'idéologie dominante du concept de créativité et son corolaire, la classe créative. La variante locale à Grenoble c'est l'innovation, l'attractivité, la Smart City, capitale Verte européenne, etc. En tous cas, de donner l'image d'une ville intellectuellement et culturellement performante pour gagner des places parmi les villes attractives. Pour gagner ces places, Richard Florida, un « prospectiviste », a développé le concept de classe créative. Je ne sais pas trop ce que c'est mais avant les gens cherchaient du travail et maintenant c'est l'inverse, les entreprises cherchent des ambiances créatives pour créer des emplois. C'est une thèse très discutée mais Richard Florida il dit qu'on peut mesurer si vous êtes créatifs ou pas à partir des « trois T » : Talent, Tolérance, Technologie. Il mesure le taux de « bohème », la population gay, etc. C'est un classement qui peut paraître débile mais il réussit à vendre ses travaux à la région Nord-Pas-de-Calais par exemple. En tous cas, la culture créative va avoir une influence hyper importante sur l'image des villes. Moi je me suis demandé quel impact ça avait dans ma rue, dans ma ville, qu'elle en était l'influence concrète ? Je cumule différents chapitres entre l'histoire de Fontaine, le capitalisme cognitif, Saint-Bruno et les travaux sur les clusters culturels de Charles Ambrosino et Basile Michel. Je parle

aussi de Bouchayer-Viallet et, même si Fabio (*artiste ancien occupant du Brise-Glace*) en parlera mieux que moi, je reviens un peu sur les 140 000 vies de ce bâtiment : bureaux, métallurgie, etc. Ça a été squatté et resquatté. Ce bâtiment il reflète ces différentes étapes de Bouchayer-Viallet on y reviendra. Je reviens sur la Presqu'île Scientifique et les centres de recherche qui représentent une forme de créativité technologique et notamment scientifique. C'est toute la propagande « cool et clean » pour en fait une réalité de choses mortifères bien que les gens viennent à vélo. Je reviens aussi sur les nouveaux fablabs « Do it Yourself » qui font du mal au monde punk, ils se présentent comme des contre-cultures alors qu'ils sont liés à des entreprises et qu'ils servent à de la vulgarisation scientifique avec juste un vernis de questionnement social. [...] Bon, je ne vais pas faire un cours d'histoire sur Bouchayer Viallet mais ce quartier a une place importante dans le livre et à Grenoble. On y fabriquait des canalisations, ici des conduites forcées pour les turbines de barrage hydro-électriques. En fait, c'est ici que s'est construit le mythe grenoblois, celui de la Houille Blanche, l'électricité propre faite avec l'eau des Alpes, même si ces barrages ils ont été construits par des immigrés polonais et italiens. Le quartier est à la base un mythe qui a suivi toute l'évolution de la ville. Ça a été abandonné puis repris par le Parti Socialiste au pouvoir, notamment avec des représentations de Tchekov dans la halle du nouveau musée d'art contemporain, puis de nouveaux logements et des gens qui viennent y habiter. On a maintenant une salle de spectacle labellisée et une brasserie, si Richard Florida n'est pas venu donner ses conseils, on les constate ici comme partout. Donc c'est une histoire de ces clusters qui visent l'attractivité sous-tendue à Grenoble par l'écologie et la technologie. »

Lucas clôturera pour lancer la discussion en demandant à l'assemblée : « Face à cette créativité marchande, laquelle on veut nous ? Avec quels outils et dans quel but politique ? ». Après une heure et demie de discussion et une pause, la seconde partie de l'après-midi se lance. Elle est dédiée au témoignage de trois artistes du Brise-Glace qui reviendront sur leur expérience de la friche Bouchayer-Viallet. Fabio, touché de revenir dans cet endroit, expliquera *in situ*, tous les espaces du lieu et les différentes composantes squats de la friche : « Le Brise-Glace était squatté du toit aux caves, on était 10 ou 12 habitants. Il y avait une partie bureau et une partie atelier ici et les habitations là-bas (*signale l'autre bout du bâtiment*). Il y avait des ateliers de sérigraphie au sous-sol. Ça appartenait à Alstom puis ça a été racheté par la ville mais il n'y a jamais eu de convention de signée finalement. [...] Là c'était la salle de réunion où tous les mois on se prenait la tête. Beaucoup de gens pouvaient passer ici à Grenoble en résidence, c'était une forteresse pour vivre, travailler, rigoler, se réchauffer. C'était plutôt bien organisé et rangé pour un squat. Surtout c'était à côté d'une déchetterie, c'était génial. Derrière il y avait l'entrée de la SDEM, la société qui gérait la friche. Ici comme il y avait les bureaux d'étude Alstom, il y avait une « salle de mondanité » en bas. [...] Il y avait la maison du gardien « la baraque » squattée aussi pour y

habiter. En fait c'était une friche avec deux halles immenses, c'était un terrain d'expérimentation pour le tag, pour pleins de choses. [...] Je pouvais acheter mes clopes et revenir par un autre chemin, un autre terrain vague, il y avait une poésie superbe. C'était un peu plus punk là-bas et plus beaux-arts ici. Les gens s'entendaient bien, même s'il y avait des engueulades. [...] On se chauffait au poil à bois et on faisait venir des arbres entiers qu'on débitait en stère avec tous les autres lieux, on mettait de la musique, on faisait la fête. [...] Il y avait une belle scène, comme on ne voit plus. On se rassemblait pour des intérêts pratiques. C'était il y a 20 ans et déjà ça a beaucoup changé, la ville est quadrillée. On participe aux réunions publiques, on assiste à cette récupération culturelle et à cette gentrification qui commence par les squats d'artistes. » Il continue son récit en expliquant qu'avec certains du Brise-Glace, ils ont créé une structure associative et un outil, les *Contrats de Prêts à Usage* (CPU), pour favoriser l'installation d'artistes dans des lieux vacants.

Ces lieux nous rappellent le *B17* à Nantes, lieu politique libertaire historique de Nantes. Il s'agit d'un bâtiment de deux étages, acheté par une association gérante d'un garage associatif¹ au début des années 1980, qui permet d'accueillir différents collectifs et associations depuis la fin des années 90 et reste encore aujourd'hui un lieu d'organisation important pour les luttes locales. Il est même qualifié par l'un de ses membres comme ayant été l'« un des foyers sur Nantes de lutte contre l'aéroport »². Ce même protagoniste complète :

Un des objectifs de B17 c'est d'offrir un espace d'organisation pour les collectifs notamment de lutte, et donc à chaque fois qu'il y a des mouvements sociaux, y'a des gens qui facilitent, y'a des réunions, gratuité des locaux, des soirées projection, même des trucs pour faire des banderoles, pour faire des manifs. Et du coup ça, ça participe à une espèce de commun qui n'est pas forcément foncier on va dire, mais d'essayer de maintenir dans le lieu des choses qui nourrissent une résistance à cette valorisation marchande du territoire³.

Ces propos tenus à l'occasion de la semaine de festival *Superville vs. Métropolisation* à Nantes, ont été enregistrés dans un autre de ces lieux ressources nantais, l'Atelier Magellan, mitoyen des Ateliers de Bitche. Gérés par une association « *qui travaille sur des projets qui mêlent l'urbanisme transitoire, l'art en espace public et l'agir citoyen* »⁴, les ateliers Magellan se

¹ L'association l'Atelier est propriétaire du bâtiment B17 qui est occupé par le garage autogéré au rez-de-chaussée et des locaux collectifs de réunion à l'étage. Le lieu porte une forte attention également au *Do It Yourself* (DIY), apprentissages alternatifs du numérique en organisant des ateliers informatiques mais aussi de mécanique.

² Propos d'un membre de B17 extraits du plateau radio du festival *Superville vs. Métropolisation*. Atelier Java, « Allo la Métropole ? Ici la terre », *Superville – 4ème édition*, 2019 [en ligne] URL : <https://soundcloud.com/atelierjava/sets/superville-4eme-edition> (consulté le 25 septembre 2024).

³ *Ibid.*

⁴ Pôle arts visuels des Pays de la Loire, « Atelier Magellan », *Pôle Arts Visuels Pays de la Loire* [en ligne] URL : <https://poleartsvisuels-pdl.fr/annuaires/atelier-magellan/> (consulté le 5 octobre 2024).

définissent comme « *lieu pluridisciplinaire dédié à la fabrique de la ville* »¹ mettant à disposition une halle, un atelier de fabrication bois-métal et un atelier d'auto-réparation de vélo. Si ce lieu est intégré aux politiques culturelles nantaises, il a permis que se déroulent différents évènements de débats ou de conférence sur la question urbaine comme le festival *Superville vs. Métropolisation*, et est aussi porté initialement par des groupes connectés aux luttes des sans-abri et des sans-papiers², qui rendent ces liens possibles. D'autres lieux publics, comme la bibliothèque et librairie libertaire Antigone à Grenoble, participent aussi à l'organisation de certains évènements et de croisements entre collectifs.

Ces exemples relèvent en partie d'une génération de lieux datant de plusieurs décennies qui perdurent par leur institutionnalisation ou leur inscription dans le cadre légal – rachat ou conventionnement. Ces lieux organisent aussi des revendications qui vont parfois bien au-delà des sujets contre-culturels et artistiques, et rassemblent ceux dont la présence est moins légitime et plus réprimée dans l'ordre urbain (Mayer, 2013). Ces lieux sont un support pour les mobilisations contre la métropole et ses projets : certains fournissent un local ou des espaces nécessaires à l'organisation de réunions, mais ils sont également intégrés à un argumentaire contre la métropolisation. En effet, des squats visant à pallier les carences de l'Etat en matière d'hébergement d'urgence ou de logement pour les plus précaires, favorisent l'émergence des revendications contre l'exclusion des classes populaires des centres villes, une responsabilité imputée à l'institution métropolitaine en charge du logement, et au phénomène de métropolisation qui rend les centres-villes inaccessibles – prix des loyers, gentrification.

C'est le cas de la Maison du Peuple à Nantes, ouverte par un collectif Gilets Jaunes³ de Saint-Nazaire en 2019 dans un ancien collège privé en plein cœur du centre-ville de Nantes. A la fois source d'organisation des solidarités et d'un accueil à destination des mal-logés, il s'est également institué comme un lieu d'organisation politique à plus grande échelle. Jusqu'à son expulsion en 2021, le lieu héberge différents groupes politiques, notamment via l'installation de la Base d'Actions Sociales et Ecologiques⁴ (BASE) regroupant différentes organisations écologistes, mais aussi par la mise à disposition de locaux pour l'organisation d'évènements

¹ Ville de Nantes, « Les Ateliers Magellan », *Les Fabriques. Laboratoire(s) artistique(s)*, [en ligne] URL : <https://lesfabriques.nantes.fr/home/espace-pro/creer-a-nantes/lieux-de-residence-des-structure/les-ateliers-magellan.html> (consulté le 5 octobre 2024).

² Lieu ouvert en 2019 par des fondateurs de l'Autre Cantine, une association née à Nantes en 2018, initialement pour fournir des repas aux exilés vivant dans des conditions précaires. Elle s'inscrit dans un réseau militant de soutien aux migrants, s'efforçant de répondre à leurs besoins immédiats en logement – ouverture de squats – et en nourriture en dénonçant les politiques migratoires.

³ Originaires de la première Maison du Peuple ouverte dans ce contexte à Saint-Nazaire en 2018.

⁴ Qui rassemble à Nantes les associations suivantes : Alternatiba, ATTAC, Citoyen-ne-s pour le Climat et le Vivant, collectif Nantais de Défense de l'Estuaire, Collectif Travailler Moins, Community Videobox, Coopérative Intégrale Nantes, Extinction Rebellion, Fakir, GIGNV, Greenpeace, G1 Monnaie Libre, I-buycott, L214, Mouvement Français pour un Revenu de Base, Nantes en Commun-e-s, Résistance à l'Agression Publicitaire, Rév'eil Jaune, Université d'Été des Mouvements Sociaux et des Solidarités 2021, Wote, Youth for Climate.

publics¹. Ces acteurs se sont aussi investis plus largement avec le collectif de la Commune de Chantenay ou Nantes en Commun·e·s pour contester le projet d'Arbre aux Hérons et l'aménagement de la Carrière Miséry en revendiquant la mise à disposition du bâtiment CAP-44 qui lui fait face (cf. chapitre 6). D'autres lieux squattés peuvent aussi figurer dans ce réseau comme l'Autre Cantine², ou encore la Commune de Rezé³. A Grenoble, le 38 « Centre Social Tchoukar »⁴, squat conventionné en 2022, mélange également les genres entre lieu public et lieu militant. Ces lieux déploient des formes particulières d'usages et d'expériences ayant leur importance pour les acteurs de la critique métropolitaine.

4.2.2 Les centres sociaux occupés et autogérés, des espaces d'expériences

D'autres lieux apparaissent centraux dans l'enquête. Des squats « d'activités »⁵ proposent en effet le déploiement d'alternatives non-marchandes en contexte urbain, permettent la tenue de réunions et organisent des temps festifs et conviviaux, fréquentés par une partie des acteurs étudiés. C'est le cas du 38 à Grenoble qui, à l'image des centres sociaux italien (cf. *infra*), souhaite instaurer un espace partiellement affranchi des logiques néolibérales.

Les Centres Sociaux Occupés et Autogérés (CSOA)

La question des Centres Sociaux Occupés et Autogérés (CSOA) est à relier avec l'histoire de l'autonomie politique italienne (cf. *supra*). Au milieu des années 1970, dans un contexte où le capital se recompose – par sa sortie de l'entreprise et la relocalisation de sa production qui permettent aux politiques patronales d'influencer la planification des villes (Sommier, 1997) –, les CSOA apparaissent comme des outils permettant l'organisation et la coordination des luttes dites « antagonistes » (Sommier, 1998). Produits par l'« angoisse du temps libre » des jeunes précaires (Sommier, 1997, p. 14), ils

deviennent des objets politiques et culturels définis comme tenant « à la fois du squat, de la régie de quartier, voire des lieux d'accueil et d'activités du type JOC⁶ » (*ibid.*). Des militants contribuent à politiser une frange à la fois plus jeune et moins formée, ces « Indiens Métropolitains », pour qui ces centres sont « essentiellement conçus comme des lieux de sociabilités, autogérés autour d'un projet critique par ceux qui s'y investissent » (Sommier, 1998, p. 148). Ils sont ainsi décrits : « Espaces autogérés ouverts à quiconque cherche un lieu ouvert et informel de rencontres. Les motivations et

¹ Citons par exemple l'évènement « Résister à la métropolisation » organisée à l'occasion d'Ateliers d'été Nantes en Commun·e·s le 24 août 2020.

² Lieu d'organisation de la lutte des sans-papiers et des sans-abris dont le local près de la gare de Nantes permet d'organiser des récupérations et distributions alimentaires et la cuisine de nombreux repas.

³ Ensemble de bâtiments et de jardins squattés en 2019 par un collectif d'artistes et d'habitants – dont l'association Vivre Autour de Lamour-Les Forges – contre les projets d'aménagements du secteur de Rezé-Pont Rousseau.

⁴ *Tchoukar* est une expression issue de l'argot grenoblois signifiant agréable, plaisant. J'écrirai « le 38 » par commodité.

⁵ Le 38, « Le 38, Centre Social Tchoukar », *Ici Grenoble* [en ligne] URL : <https://www.ici-grenoble.org/structure/le-38-centre-social-tchoukar> (consulté le 5 octobre 2024).

⁶ Jeunesse Ouvrière Chrétienne

attentes (les offres aussi, mais toujours non contraignantes) y sont variées : on peut, au choix, simplement y « tuer le temps », en raison de sa facilité d'accès et des prix modiques pratiqués, en buvant, mangeant, dansant, avec la certitude de toujours pouvoir y trouver quelqu'un avec qui parler et partager un moment. Mais on peut aussi y rechercher soit un enrichissement culturel ou politique en assistant aux débats qui y sont organisés, en participant aux ateliers ([...] de peinture, de théâtre, d'alphabétisation, etc.) ou en lisant dans la librairie, sans que personne ne vous somme d'acheter ; soit des services et des aides comme des renseignements sur les démarches administratives ou encore la toxicomanie » (Sommier, 1997, p. 24). Si la répression à l'égard de ceux qui les anime fait disparaître les centres sociaux de la scène

publique italienne à la fin de la décennie 1970, ils finissent par réapparaître au milieu de la décennie suivante, alimentés par l'arrivée de la contre-culture punk, cyberpunk, hip-hop, puis techno (Lapassade, 2003). Les CSO de cette époque se définissent par la pratique de l'occupation – comme acte fondateur – et de l'autogestion, qui en fonction des groupes, renvoie à des pratiques différentes (ibid.). La dimension contre-culturelle qui en prolonge l'existence est à relier avec les transformations du mouvement autonome qui, à partir des années 80, prend la forme d'un rassemblement « de jeunes des classes moyennes qui cherchent à combattre le capitalisme non pas sur des bases de classe mais à partir de prises de position politiques ou culturelles » (Schifres, 2008, citée par Allavena, 2020).

Le 38, est un lieu collectif installé dans une ancienne école du quartier Chorrier-Berriat¹ squattée à dessein à partir de février 2015. Le lieu a démarré un processus de conventionnement avec la mairie de Grenoble à partir de la fin de l'année 2022 et a obtenu sa légalisation au travers d'un bail emphytéotique de 50 ans, moyennant des travaux de remise aux normes ERP (Etablissement Recevant du Public). Ce lieu correspond à cette définition des CSOA italiens, ce que confirme le témoignage de Mickael, l'un des piliers du centre social :

Mickael-38_{06/03/2023} C'est un pari qui regroupe un certain nombre de questionnements qui ne sont pas forcément habituels je pense dans les milieux politiques radicaux, mais du coup je peux aller juste sur ce qui parle de l'urbanisme, ou plutôt de gentrification. Du coup le modèle du 38 c'est un peu les centres sociaux italiens qui sont... Tu vois en Italie il y a eu un mai 68 faible mais qui a duré 10 ans et avec une apogée sur la fin des années 1970. Du coup la manière dont ce mouvement là il s'est recomposé, il s'est installé, [c'est] plutôt par des gens qui essayent d'investir les centres villes et de faire du social en ville, dans les années 1980-1990 quoi. Et du coup il y a un peu une espèce de dynamique comme ça. Du coup le modèle c'est un peu ça, les centres sociaux à l'italienne.

¹ Plus communément appelé Saint-Bruno

4.2.2.1 Des espaces préfiguratifs

Récit des espaces et des usages du 38, printemps 2023

Le 38 propose des activités et des usages multiples. Une salle de projection aménagée de fauteuils de cinéma récupérés permet d'organiser des projection-débats ou de diffuser des films pour le cinéma de quartier. Un dojo héberge au bon vouloir des bénévoles, des cours de boxe ou d'autres arts martiaux – un créneau a même été réservé pour partager **et** enseigner l'art de « tuer en trois coups » –, dont certains se déroulent en mixité choisie. Le lieu héberge également les frigos et espaces de stockage des Brigades de Solidarités Populaires (BSP) créées dans les premiers temps de l'épidémie de covid-19 pour distribuer des repas et des denrées alimentaires dans différents quartiers de l'agglomération. Au rez-de-chaussée, un grand espace aveugle et presque complètement tagué est meublé d'un bar et de quelques canapés. C'est dans cette partie du lieu que sont régulièrement organisées des fêtes ou des soirées de soutien. La pièce est si vaste qu'une grande partie fermée par des grilles est dédiée à l'organisation d'un « magasin gratuit ». Il s'agit en fait d'un espace où sont entreposés vêtements et objets récupérés – mobilier et électroménager –, accessible en libre-service sur des créneaux spécifiques.

L'accès au lieu se fait via un portail fermé par un cadenas à code, qui change plusieurs fois par an et se transmet de bouche-à-oreille entre initiés. J'ai toujours relié cette habitude à la forte dimension « affinitaire » du lieu : si on connaît quelqu'un qui connaît le code, on peut rentrer n'importe quand et à n'importe quelle heure au 38. Le lieu est pensé pour jouer un rôle même lorsqu'il est fermé. En effet, des étagères bricolées sont installées contre le portail pour permettre aux passants de récupérer de la nourriture laissée à disposition à travers les barreaux de la grille de l'entrée. C'est souvent du pain ou des légumes, issus des différentes tournées de « récup' » organisées par des militants au marché de la place, à 200 mètres de là.

Au premier niveau, un espace est dédié au stockage du matériel de l'atelier vélo ouvert deux fois par semaine. Ce dernier déborde souvent sur la grande terrasse en cœur d'îlot à l'arrière, entourée par les balcons d'un ensemble de logements collectifs. Cet espace extérieur a longtemps supporté beaucoup de bazar, de chaises, de barnums, de parasols et même un potager divisé en plusieurs bacs à plantes et à compost éparpillés. Depuis peu, cette terrasse a été entièrement nettoyée pour les récents travaux d'étanchéité de la terrasse. C'est là que se font la plupart des pauses cigarettes et des discussions informelles pendant les événements ou soirées organisées. Cette situation n'a de cesse de faire hurler la voisine, celle que tout le monde connaît pour avoir appelé la police à plusieurs reprises et qui a créé une chaîne vidéo sur internet dans laquelle elle

publie des enregistrements des temps collectifs. Du côté de la rue principale, une cuisine au premier étage donne sur une plus petite terrasse orientée plein ouest et accessible par un escalier extérieur. Même si le matériel professionnel de cuisson m'est toujours apparu douteux, cette dernière est très pratique, habilement rangée et largement équipée en gamelles, casseroles et autres ustensiles pour cuisiner à grande échelle. C'est sans doute l'espace le plus souvent utilisé du 38, que ce soit par certains membres du collectif engagé dans des cantines militantes, par des associations ou collectifs extérieurs qui en demande l'usage ponctuellement. C'est aussi l'espace de Zora, une des figures du lieu, qui y prépare constamment à manger, pour elle-même ou celles et ceux qui passeront par là. La cuisine donne sur le salon, composé de kiosques à brochures, de canapés, d'un piano et d'un baby-foot. L'espace s'ouvre sur la terrasse arrière et distribue l'accès à la bibliothèque, une pièce feutrée qui héberge un ordinateur – toujours en rade – et aménagée de rayons fournis de livres, d'affiches, de brochures, empruntables sans registres. Les canapés et les tapis participent sûrement à en faire la pièce la plus commode pour les réunions des multiples collectifs qui composent l'écosystème du centre social : le collectif anti répression, la cantine, la chorale féministe, les cours de boxe, LUCSE, etc.

Le lieu dans son ensemble est très mal isolé et, mise à part quelques réunions dans la bibliothèque où des chauffages d'appoints ont été installés pour survivre au froid et à l'humidité, les militants renoncent globalement à chauffer ce lieu, ce qui le rend difficilement appropriable en hiver – en plus des fuites d'eau. En été, les grandes façades vitrées de la cuisine et du salon participent à en faire un vrai four. Malgré ces éléments d'inconfort qui contribuent à nous rappeler qu'il s'agit d'un squat, le 38 est toutefois soigné par la plupart de ses usagers. Sa gestion est d'ailleurs discutée et administrée par une « Assemblée Générale » ou « assemblée des activités » deux fois par mois où se distribuent les responsabilités et se discute l'avenir du lieu. Depuis l'ouverture des pourparlers avec la mairie, de nouvelles commissions ont été ouvertes, comme celle dédiée à l'écriture d'une « charte des usages », régulant les tensions relatives à l'autogestion, reposant les légitimités informelles et le moyen de s'organiser de manière la plus horizontale possible.



Figure 75, Publication instagram du Centre Social le 38 présentant les différents espaces et activités du lieu. Source : Centre Social Tchoukar

Le Centre Social le 38 est un lieu ouvert au public proposant de nombreuses activités. Ces dernières, placées au cœur du projet collectif, sont portées par des individus, des collectifs informels ou des associations. Des groupes politiques y tiennent leur réunion, y stockent du matériel militant ou y organisent des événements publics ; chacun peut y proposer des séances de sport, de cinéma, de cuisine ; des cantines y trouvent le matériel nécessaire au stockage et à la transformation de denrées

alimentaires récupérées et redistribuées ; l'ensemble des personnes impliquées peuvent décider d'y organiser des soirées de soutien. L'ensemble de ces initiatives visent l'expérimentation d'alternatives, à la fois conviviales, non-marchandes et autogérées. Le lieu souhaite proposer d'autres fonctionnements et s'extraire des formes de domination de la société capitaliste – racisme, sexisme, etc. – comme en témoigne l'attention portée aux espaces en non-mixité ou en mixité choisie. La plupart des activités expérimentent également un modèle de gratuité ou de prix libre, en particulier au travers du magasin gratuit et des espaces de distribution alimentaire. Les espaces du 38 sont mis à disposition de collectifs qui s'engagent dans des actions de solidarités – cantine, BSP, etc. – ou dans des mouvements sociaux – les Gilets Jaunes y ont toujours une salle de réunion à leur nom, des groupes antifascistes des espaces de rangement, etc.



Figure 76, Portion de la bibliothèque du 38. Source : L. Garnier, 2022.

Ces activités sont portées ou pratiquées par des personnes qui se connaissent, se reconnaissent et partagent des attributs communs. La plupart des usagers du 38 partagent une proximité générationnelle et politique. Il est alors composé de collectifs qui sont parfois des groupes d'amis, comme le collectif LUCSE, dont les membres s'impliquent pour la plupart dans l'organisation du 38. En effet, les membres de LUCSE sont investis dans le grand collectif informel des usagers du centre social. Au-delà du fait que la majorité des réunions du collectif se déroulent dans ce lieu, ils s'y investissent aussi beaucoup, à travers les activités de « récup' » pour Maël, leur participation aux travaux du lieu ou leur participation aux AG. Certains sont en colocation et ils partagent des temps extérieurs. La constitution des groupes est donc fluide et mouvante, dépendante des liens d'amitiés et des rencontres. De la sorte, les projets se font et se défont, à la faveur des allers et venues des individus et des liens interpersonnels, comme l'explique Mickael :

Mickael-3806/03/2023 Comme tous projets dans ces milieux-là, les projets se font et se redéfont, ce qui est souvent assez difficile c'est de tenir une espèce de ligne qui va faire que ça va continuer à exister, même si les gens tournent. Et du coup pour le coup je pense que le magasin gratuit, les distributions alimentaires, le cinéma de quartier, ça fait un peu partie des fils rouges du lieu, et le sport aussi. Parce qu'après les trucs de couture machin, y'en a eu des tonnes qui se sont faits et redéfaits.

Finally, in the way of what has been explored in chapter 2, the collective of 38 appears more as a network of actors than as a clearly identified and delimited group. A forum of militant collectives organized at the end of the year 2022 nevertheless allows us to visualize that the social center presents itself as a collective actor under the title of « l'AG du 38 (centre social tchoukar) »¹, from which the place is regulated. This space of organization, bimonthly and open to the public, is thought of as the place-moment of management of problems, distribution of tasks and responsibilities. These last ones want to be rotating and distributed as much as possible among the members as Mickael explains:

Mickael-38_{06/03/2023} Et du coup le 38 ça fonctionne avec deux AG mensuelles ouvertes, enfin publiques quoi, et avec quatre AG par ans de gestion globale du lieu. Les AG deux fois par mois, c'est des AG d'activités quoi, c'est les activités entre elles qui se réunissent et qui gèrent le quotidien du lieu et accueillent les nouvelles propositions. Et sinon, il y a comme au 102 en fait, les AG trimestrielles où on se répartit des mandats de gestion du lieu. Du coup, il y a des gens qui prennent des responsabilités sur la gestion, qui prennent des mandats. La plupart vont durer 3 mois, ou parfois plus longtemps pour des trucs plus complexes comme la trésorerie.

Every user of the place is invited to invest and get involved in its management. Despite the problems that call for self-management, this mode of governance corresponds to a practice that is as horizontal and « non-hierarchical »² as possible. The habits of organization of the collective LUCSE seem to be derived from these shared values and put into practice at 38. In fact, the meetings of the collective are organized to favor the participation of all the participants, by organizing small discussion groups, or by designating someone dedicated to watch over its circulation. The majority of the groups present at 38 share this same concern. It also applies to what has been analyzed by Geoffrey Pleyers, that is to say that it limits the control of individuals in their capacity to monopolize power, while allowing each user to be a militant:

This set of concerns also leads to the rotation of organizational tasks within a group [...]. The main goal of this rotation of tasks and the refusal of *leadership* is to limit the distinction between "project organizers" and other activists who assume the role of "passive consumers". All participants

¹ « Liste des collectifs ayant confirmé leur présence : la Cagette (chorale) ; l'Université autogérée (partage de savoirs et réparation vélo) ; la Chorageuse (chorale) ; la Tambrouille (cantine) ; la cantine de dernière minute (cantine) ; les Jardins d'Utopie (jardin collectif) ; CAR38 (collectif antirépression) ; CAGE38 (collectif anticarcéral) ; Antigone (bibliothèque) ; l'AG du 38 (centre social tchoukar). Si tu es membre d'un collectif militant qui s'organise uniquement au niveau local et non-hiérarchisé, tu peux participer au forum en tant que tel. » Extraits de l'annonce du « forum des collectifs militants » qui s'est tenu au 38 le 3 décembre 2022 : Le 38, « Forum des collectifs militants », Ici Grenoble [en ligne] URL : <https://www.ici-grenoble.org/evenement/forum-des-collectifs-militants> (consulté le 5 octobre 2024).

² *Ibid.*

devraient être le sujet actif de leur propre engagement. (Pleyers, 2010, p. 43)

C'est ce qui est notamment mis en valeur dans une description du lieu disponible en ligne :

Le 38 - Centre Social Tchoukar - est un centre d'échanges, de rencontres et de fêtes, en lutte, ouvert à toutes et tous. C'est une occupation de locaux laissés vacants depuis maintenant 4 ans et appartenant à la mairie de Grenoble. Des habitant·e·s et usager·è·s du quartier ont décidé de créer cet espace d'activités non-marchand, comme un lieu commun où l'on peut penser et construire ensemble des activités et des situations communes. C'est un lieu où l'on essaie de tisser des liens avec et entre les gens du quartier Saint-Bruno et au-delà, pour l'infini. C'est aussi une assemblée qui conjugue tout cela. Nous sommes toutes et tous attaché·e·s à l'idée de vous inviter à vous investir et participer aux activités et à en proposer de nouvelles, toujours à prix libre et chaleureusement.¹

L'engagement des militants du 38 se réalise alors à la fois par les multiples alternatives non-marchandes proposées, l'expérimentation d'une démocratie directe dans la gestion du lieu et la mise en œuvre d'espaces extraits des logiques de domination associées au capitalisme néolibéral. Néanmoins, et comme on peut le lire dans l'extrait précédent (cf. *supra*), cette préfiguration se réalise aussi par les sociabilités conviviales et les liens renouvelés que le lieu permet d'expérimenter au quotidien. Geoffrey Pleyers pointe la singularité de cet engagement :

Plutôt que par des utopies mondiales ou des actes révolutionnaires héroïques, la résistance au néolibéralisme émerge dans un mouvement qui s'exprime par les « petits actes de la vie quotidienne de chacun ». La séparation entre la vie quotidienne et l'activisme disparaît car les activités quotidiennes et la vie elle-même deviennent les domaines et les enjeux des conflits sociaux. [...] Pour ces activistes, le monde change avant tout par la construction de nouvelles formes de sociabilité. (Pleyers, 2010, pp. 41-42)

Les nombreux temps informels auxquels nous avons assisté dans cet espace – en marge des réunions, à l'occasion de fêtes et de moments conviviaux ou dans le cadre d'activités de loisirs – confirment ces propositions. Les membres du 38 se connaissent et entretiennent entre eux des liens forts. En effet, appartenir ou être proche du lieu conduisent à forger au global, un accord tacite sur les lignes politiques des usagers et militants. Cette prétendue homogénéité permet de gagner du temps en évacuant certains débats et les routines construites par l'interconnaissance prolongée des acteurs semblent à l'origine d'une certaine « efficacité protestataire », comme l'explique Lucas : « Lucas-LUCSE^{16/03/2022} Je pense que le fait que notre ligne politique soit plus claire, c'est aussi parce que quasiment tous dans le collectif LUCSE on est aussi

¹ Le 38, « Mais c'est quoi le centre social tchoukar ? », *Le 38 – Centre Social Tchoukar* [en ligne] URL : <https://lecentresocialtchoukar.noblogs.org> (consulté le 5 octobre 2024).

pas mal au 38 et dans ces trucs-là, et du coup y'a un peu un truc de base politique commune quoi, au-delà de LUCSE. ». Ce constat confirme que le lieu agit comme un puissant facteur d'identification, d'appartenance et d'orientation, malgré la fluidité des collectifs qui le compose. Fréquenter le 38, c'est adhérer à une forme particulière d'engagement. Les activistes ont toutefois conscience que ce lieu regroupe pour la majeure partie, des individus qui se ressemblent, évoquant souvent avec sérieux, l'enjeu de dépasser un entre-soi militant. Ces réflexions sont aussi permises par le fait que l'engagement dans ce lieu résonne plus largement avec son quartier, la ville et une politique de la vie quotidienne.

4.2.2.2 L'ordinaire comme focale de l'action politique



Figure 77, Prise de parole des membres de LUCSE contre la gentrification à l'occasion de la fête du quartier de Saint-Bruno, juin 2021. Source : L. Garnier

Cet entre-soi est toutefois pondéré par le sens que donnent les militants du centre social à son ancrage dans le quartier de Saint-Bruno. Jouxant le quartier de la gare et de la Presqu'île Scientifique (cf. figure 72), Saint-Bruno est valorisé en tant que quartier populaire, menacé par la gentrification mais aussi quartier d'accueil et multiculturel. Ses espaces publics, ses commerces, son marché en font un lieu vivant et cosmopolite, estimé des militants. La spatialité du centre social dépasse l'enceinte du lieu pour se construire aussi depuis le quartier, qui se meut en un espace de projection politique et d'expérience pour ces acteurs. Ils y trouvent une part du sens de leur engagement, s'appuient sur ses caractéristiques pour développer leurs

arguments et y projettent des horizons d'action. Saint-Bruno correspond en effet à ces « centralités populaires » (Adam, Guironnet, Delfini, et al., 2021, p. 9) et « à défendre » – à l'image du *Quartier à Défendre* (Quad) de Dalby porté par le collectif de La Dérive (cf. *supra*). Elles sont aussi explicites pour les acteurs du 38, comme on peut le lire dans l'extrait suivant :

Nous pensons que pour vivre, notre quartier doit conserver et créer des espaces d'activités. En particulier pour y développer des activités solidaires, qui répondent aux besoins des habitants, surtout ceux qui galèrent, et surtout ceux qui ne se résignent pas à survivre. La proximité de Saint-Bruno avec la Presqu'île scientifique attire toujours plus d'ingénieurs et de cadres à hauts revenus. Elle fait monter les loyers et le coût de la vie. À l'inverse, dans ce lieu, nous voulons soutenir les personnes et les familles modestes pour qui il est de plus en plus difficile de rester vivre ici. Nous voulons également combler le déficit de locaux d'activités pour les jeunes du quartier. Pourquoi a-t-on décidé de faire revivre cet endroit ? Parce qu'on n'attend rien des programmes politiques et de ceux qui les font. Ils peuvent nous mettre des moutons à la Bastille et du bio à la cantine, mais ils sont incapables de faire baisser les loyers, ou de répondre à nos besoins réels. Parce que vous en connaissez beaucoup des endroits gratuits et ouverts sur le quartier, des endroits où l'on peut manger, s'informer, se rencontrer, laver ses chaussettes, ... et tout ça sans passer à la caisse ? Parce qu'on part des problèmes réels. On ne veut pas seulement survivre, et si la vie est un tas de problèmes, on préfère les résoudre collectivement. Ici, on fait le choix de la solidarité, et non de l'individualisme dans lequel ce monde mijote. C'est pour cela que nous mettons en place des activités centrées sur la solidarité entre voisins, habitants du quartier, et, à notre mesure, pour faire face aux problèmes du quotidien. Au 38, on vient y apporter de l'énergie, de la récup', du temps, et on le met en commun. Parce qu'en mettant nos problèmes et nos forces en commun, on peut dépasser les problèmes du quotidien, et inventer d'autres manières de vivre. C'est pour cela que dans cet endroit, on croisera aussi des questions plus larges, et on pourra entendre la voix de ceux qui résistent à des politiques ou des projets infâmes, ici ou ailleurs.

Le collectif du 38¹

¹ Le 38, « Le 38, Centre Social Tchoukar », *Ici Grenoble* [en ligne] URL : <https://www.ici-grenoble.org/structure/le-38-centre-social-tchoukar> (consulté le 5 octobre 2024).



Figure 78, Banderole des habitants contre le réaménagement de la place Saint-Bruno en 2018. Source : collectif Saint-Bruno

un engagement des militants est en partie motivé par le rôle qu'ils souhaitent jouer dans le quartier. Constatant la hausse des prix des loyers, le changement des commerces ou du peuplement, il s'agit de défendre le quartier et ses habitants contre la gentrification mais aussi contre tout aménagement qui contreviendrait à une appropriation populaire de l'espace. Toutes les activités développées dans le centre social sont alors particulièrement dirigées vers les habitants du quartier – bien que ce ne soit pas le public qui fréquente le plus les lieux et qu'ils ne vivent pas dans le quartier¹. C'est aussi dans cette perspective que des militants du 38 se sont engagés avec l'Union de Quartier Berriat-Saint-Bruno pour contester le réaménagement de la place en 2018 (cf. figure 78)². Les militants du 38 peuvent aussi analyser d'autres problèmes sous ce prisme et développent un propos sur cette stratégie politique. C'est ce que l'on comprend à la lecture de la scène suivante qui retrace les échanges d'une soirée organisée par LUCSE et animée par Mickael et Amandine sur la gentrification :

Compte rendu ethnographique n°13

Soirée Rendez-vous de LUCSE sur la gentrification, le 29 mars 2022 à 18h30, dans la bibliothèque du 38

La soirée devait commencer à 18h30. J'arrive avec quelques minutes de retard mais à mon arrivée je constate que l'introduction préparée par Mickael et Amandine est en train de se terminer. Un paperboard sur lequel est écrit « *Pour aller plus loin...* » trône à côté d'une assemblée d'une vingtaine de personnes assises en rond dans les canapés. J'intercepte la fin de leur introduction au moment où Amandine évoque la classe bourgeoise et petite bourgeoise : « *Finalement, on peut se demander qui est gentrifieur ?* ». Mickael renvoie aux travaux d'Anne Clerval, qui représente

¹ Information issue d'un entretien avec la responsable du secteur 1 à la Ville de Grenoble le 28 novembre 2019.

² Florent Mathieu, « Rénover le square Saint-Bruno ? Un collectif d'habitants s'oppose au projet de la Ville... et à la méthode », *Place Gre'net*, mis en ligne le 12 novembre 2018 [en ligne] URL : <https://www.placegrenet.fr/2018/11/12/renover-le-square-saint-bruno-un-collectif-dhabitants-soppose-au-projet-de-la-ville-et-a-la-methode/529896> (consulté le 5 octobre 2024).

« *le courant marxiste des études sur la gentrification* ». Diane propose un premier tour de questions et un membre de l'association Dévoiturons Grenoble interroge les animateurs : « *Comment on fait alors pour quitter ce rapport de classe ?* ». Mickael (M) répond :

- M : Tout ça se traduit dans le quotidien par des conflits d'usages comme on l'expliquait, auxquels on peut par exemple manifester son soutien. Ces conflits ils ne sont pas forcément mauvais mais il y a toujours des gagnants et des perdants. L'idée c'est de se placer aux côtés de ceux qui vont perdre. [...]

- Amandine (A) : Désserter sa classe ce n'est pas seulement ouvrir des squats, vivre au RSA et puis c'est bon, je ne suis plus coupable, je peux arrêter de militer !

- M : ces réflexions elles percolent un peu les sujets du débat public organisé par l'Union de Quartier la semaine passée sur le stationnement. Ce sujet c'est vraiment un exemple des intérêts de la classe bourgeoise qui se confronte avec la classe pauvre, qui elle a besoin de la voiture.

L'homme de Dévoiturons Grenoble continue de s'interroger sur les « conflits d'usages » qui seraient producteur de plus de justice sociale et demande si les présentateurs ont des exemples. Ce n'est pas très clair mais Mickael rebondit sur le livre *Quartiers Vivants* et les résistances à Bruxelles puis à Barcelone : « *c'est des processus ultra massifs avec des expulsions « hardcore la mort* ». *Les gens là-bas s'organisent en sortes de syndicats de quartiers, avec des lieux comme ici qui permettent de résister aux expulsions par exemple* ». Diane propose à l'assemblée d'évoquer des cas concrets à Grenoble pour continuer les échanges en introduisant Noa, cuisinier des cantines du 38 et squatteur invétéré, qui présentera l'histoire du nouvel « éco-quartier » de Flaubert, là où il habite. Lucas précise qu'ils souhaitaient avec LUCSE que la discussion ne se centre trop sur Saint-Bruno. Une fois la présentation terminée, Diane propose de former des sous-groupes, les 20 personnes du public se dispersent 30 minutes aux quatre coins du Centre Social. Je me retrouve dans un groupe avec Lucas, Mickael, un garçon et une fille qui me sont inconnus. La fille rebondit sur la question des conflits d'usages et la tablée discute de plusieurs exemples : la terrasse du bar de la place qui gêne les nouveaux voisins, les prix des logements devenus inabordable et les nouveaux commerces qui viennent de s'installer – dont un magasin de croquettes végans. La discussion bifurque sur la métropolisation et j'en profite pour en demander une définition à Mickael. Il sépare une vision marxiste de la ville et une perspective plus « existentielle », issue de la biopolitique de Foucault. Cette dernière lui permet de souligner l'accélération des déplacements, des rapports au travail, au domicile, aux loisirs, « *ce qui fait que nos villes deviennent des lieux qu'on ne fait que traverser pour satisfaire des besoins individuels* ». Le garçon du groupe lui demande si ça se passe de façon réfléchie ou organisée :

- M : Non, il n'y a pas de réunions entre grands méchants pour décider de ça mais c'est quand même un processus économique, le même qui permet de gentrifier ici. Et dans tout ça, à la fin,

les pouvoirs publics qui se retrouvent en position de médiation, c'est ce que dit Anne Clerval. On s'en remet à eux pour gérer les conflits. Sauf qu'eux, comme ils sont issus de la classe bourgeoise et que c'est ce qui compose leur électorat, ils vont toujours être en faveur des plus riches ou des dominants.

Lucas s'étonne que les riches soient ainsi attirés par le populaire « ils aiment voir la pauvreté, mais en fait, ils n'aiment pas la vivre » rajoute Mickael : « voir l'altérité ça leur permet de se donner l'illusion d'une mixité sociale alors qu'ils vivent complètement en parallèle ». Lucas est gêné à aborder ces sujets en tant que militant blanc et diplômé. La conversation divague sur les vrais grands méchants du quartier – promoteurs et bailleurs sociaux – puis Mickael dérive sur l'histoire longue du quartier qu'il connaît bien. Ça a toujours été un lieu d'accueil pour les « primo-arrivants ». Il nous explique la sociologie du marché de la place : « Un tiers de gens racistes, un tiers de gitans non-sédentaires - c'est eux qui tiennent le marché -, et un tiers de vieux rebeus ».

De retour en assemblée, les petits groupes sont invités à restituer leurs échanges. Les « conflits d'usages » sont repris par certains. La discussion autorise une participante à proposer de maintenir un certain niveau d'insécurité dans le quartier contre son embourgeoisement, en prenant la Guillotière en exemple : « *on pourrait continuer aussi à faire du bruit dans les rues, à maintenir cette réputation pour faire fuir les bourgeois ?* ». La soirée est composée en grande partie des membres de mon association et je perds ici le fil de mes notes, je suis engagée dans les échanges. Lorsque ça se termine, un repas partagé est disposé dans la salle principale, c'est de la moussaka et des beignets de banane préparés par Noa. On reste ensemble discuter avec Lucas qui me demande mon avis et Mickael revient pour discuter des confusions qu'il y a pu y avoir sur la notion de « conflit d'usage » et précise à Lucas : « *Faire de la politique au micro, c'est s'attaquer aux conflits d'usage comme ce qu'on fait ici à Saint Bruno, faire de la politique au macro, c'est faire comme le DAL.* »

Nous pouvons le distinguer dans le passage précédent, l'expérience ordinaire et quotidienne des militants à Saint-Bruno offre un terrain de pratique politique et d'action déterminant. Dans l'extrait, les acteurs sont explicites, il n'y a pas de « grands méchants », bien que des institutions et des opérateurs soient ciblés – les bailleurs sociaux ou les promoteurs. L'idée d'être attentifs aux « conflits d'usages » traduit plutôt un engagement quotidien, attentif aux changements insidieux que subit le quartier et qui implique une posture critique permanente. Mickael exprime clairement dans un entretien l'importance qu'il donne à la vie quotidienne et aux pratiques ordinaires dans son engagement :

Mickael-38_{06/03/2023} [C'est] faire de la politique à partir de la vie quotidienne, un truc centré sur les besoins matériels des gens, qui s'installe plutôt en quartier populaire, etc. Du coup le

38 ça reprend un peu cette idée-là, à partir de gens qui habitent et investissent déjà socialement et politiquement Saint-Bruno. Notamment, des gens qui tenaient déjà la cantine, avant le 38. Il y a eu une cantine hebdomadaire sur la place toute la semaine, qui n'existe plus trop maintenant, mais qui a existé pendant 7 ans je pense [...] Et du coup c'est oui, considérer que les problèmes matériels du quotidien c'est des problèmes politiques, autant si ce n'est pas plus que les problèmes existentiels ou théoriques. Et du coup, plutôt partir d'un truc d'entre-aide quotidien pour voilà... Le truc de la dynamique squat, la problématique c'est toujours de rencontrer les gens quoi, et que ça ce soit plutôt la base des rencontres des gens plutôt que de projeter des films sur l'Espagne de 1936 quoi, tu vois ? Du coup, ce qui fait que la plupart des activités qui ont été pensées au long des années, elles ont plutôt été pensées autour d'un truc beaucoup plus pratique, autour de la bouffe, se déplacer, se vêtir, enfin voilà, même se distraire quoi. Le cinéma de quartier, c'est pas du tout un cinéma militant. On a plus projeté la Reine des neiges (*rices*) !

Cet attachement aux activités élémentaires traduit l'idée que l'ordinaire est ici une focale de l'action politique. Les propositions plus théoriques de ces militants le suggèrent également, ce sont les « rapports existentiels au monde » et les modes de vie urbains qui sont « imprégnés » par le néolibéralisme. C'est dans cette architecture qu'une critique de la métropolisation trouve sa place. Depuis le quartier, les militants engagés dans ces Centres Sociaux raccrochent l'expérience politique à des préoccupations à la fois globales et quotidiennes, tout en intégrant les habitants et leurs préoccupations. Ces dimensions rejoignent les réflexions engagées dans les années 1940 par Henri Lefebvre et semblent être des ressources pour appuyer une organisation politique critique de la vie quotidienne¹.

¹ Travaillée dans les années 1940 et faisant l'objet de trois tomes (Lefebvre, 1947, 1961 et 1982) Henri Lefebvre comme un concept central de sa critique, en permettant notamment l'élargissement du matérialisme de l'usine à la vie quotidienne. L'auteur la considère comme enjeu de définition, de connaissance et comme un champ d'action. Edward Soja affirme que Lefebvre a substitué la vie quotidienne au lieu de travail comme « *premier lieu de l'exploitation, de domination et de lutte* » (Soja, 1996, p. 41). Il fonde ainsi une pensée contenue entre une « sociologie de l'urbain » et un projet d'émancipation. Objet de mythes, synonyme d'ennui, ensembles d'activités routinisées dominées par la modernité, aux prises avec les inégalités de genre, le quotidien semble tenu entre plusieurs acceptions. Pour Lefebvre, le quotidien est un degré de la réalité sociale qui se situerait entre d'autres espace-temps de la vie, formant « le lien dans leur séparation » entre les domaines du travail, des loisirs et de la vie privée. Laurent Devisme retient également des travaux de Lefebvre une définition du quotidien comme : « *résidu des activités spécialisées ; niveau de la réalité sociale sous-développé et colonisé ; monde vécu contre un système (modernisme)* » (2013). Selon lui, le quotidien est « une interface » Pris comme un espace-temps, le quotidien devient « l'espace social », opposé à l'espace conçu par le pouvoir et perçu dans des symboles et des signifiants complexes. C'est le troisième-espace, l'espace vécu, au sens « *du déploiement de la valeur d'usage opposée à la valeur d'échange* ». Le quotidien devient ainsi opérant, enjeu « d'une transformation possible pour se réapproprier le monde, perdu et dépossédé par la modernité. » La vie quotidienne est au cœur de la pensée de Lefebvre s'est occupé très particulièrement des problèmes d'urbanisme, présentant la ville comme le cœur d'une « insurrection esthétique » (Grünig Iribaren, 2013). Sa proposition a inspiré les Situationnistes, appelant à faire de la vie quotidienne le cœur d'une création (Bégout, 2004).

Ces lieux peuvent trouver une partie de leur justification par leur ancrage dans le proche, à l'échelle d'un quartier ou d'un territoire que les militants redéfinissent aussi chemin faisant par leur action. Ces quartiers sont à la fois des lieux « martyrs », à défendre pour leur dimension populaire et deviennent des lieux où se construisent des remparts contre le capitalisme et ses traductions spatiales. Ils sont aussi le support d'un imaginaire politique plus formalisé pour penser d'autres formes d'organisations sociales. C'est ce que dévoile une discussion lors d'un atelier de « prospective post-capitaliste » organisé dans le cadre d'un *Week-end de LUCSE*. A cette occasion, Mickael prend en référence un essai d'écologie politique pour proposer une organisation par communautés de quartiers :

En vous écoutant, j'imaginai un monde post-capitaliste par communautés autonomes. On décentraliserait la production à des échelles de communautés humaines, ce qui n'empêcherait pas le don contre-don entre communautés. Le livre Bolo'bolo¹ il donne une unité de communauté de 1 000 personnes, ce qui est assez enviable. Il fait dans son livre des dessins de la ville et de la campagne en fonction des communautés. C'est un peu comme Longo Maï finalement, ils ont des ateliers de transfo pour répondre à des commandes, ça peut être des tomates ou autre. En fait, c'est l'échelle d'une communauté politique.²

D'autres lieux plus exceptionnels peuvent également permettre de construire une « critique en acte de la vie quotidienne » (Pruvost, 2017), à l'image des ZAD. Ces lieux spécifiques à l'écart d'une centralité métropolitaine, sont pensés comme des « lieux de repli » (Adam, Guironnet, Delfini, *et al.*, 2021, p. 19), fonctionnant comme des « infrastructures matérielles » (*ibid.*) à l'articulation entre le cœur du pouvoir métropolitain et le monde rural, et qui permettent de « travailler à rebours les normes qui régissent le quotidien en vivant jour après jour radicalement autrement » (Pruvost, 2017, p. 38).

4.2.3 Les ZAD, des espaces « libérés » qui font référence

Selon certains, les Zones A Défendre (ZAD), seraient les « zones de conflictualité continue [les] plus emblématiques du moment autonome » (Bulle, 2020, p. 100). Elles constituent plus sûrement des lieux politiques particuliers permettant d'inscrire une forme de « totalisation » des modes d'existence – travail, vie quotidienne, sociabilités, logement, etc. – en accord avec des alternatives radicales. A la fois lieux protestataires et lieux de vie, elles permettent de suspendre les structures politiques et sociales ordinaires – et son lot de

¹ « Bolo'bolo est un essai du Suisse alémanique P.M. traitant d'écologie politique, sous une approche assez ouverte, concrète et hors du commun, considérée par certains comme d'influence anarchiste, écrit en 1983. Bien que n'ayant bénéficié d'aucune publicité autre que le bouche-à-oreille, il a été traduit dans nombre de langues et réédité plusieurs fois. » (URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Bolo%27bolo>)

² Notes de carnet de terrain des propos de Mickael à l'atelier de « prospective post-capitaliste » organisé dans le cadre du *Week-end de LUCSE*, le 22 octobre 2023 au 38.

dominations – pour « *chercher à fixer une utopie expérimentale (autogestion, habitat partagé, systèmes d'échanges, productions localisées, etc.)* » (Dechézelles et Olive, 2017) et construire un « *environnement réhabilité au sens matériel et symbolique* » (*ibid.*). Ces lieux ont en effet en commun avec les centres sociaux d'être l'œuvre d'occupations mais offrent aux occupants la possibilité d'y déployer des alternatives inscrites dans les segments à la fois intimes et sociaux de la vie des occupants qui y vivent et y travaillent (*ibid.*). L'occupation permet l'aboutissement d'un quotidien alternatif et radical (Pruvost, 2017), ouvrant à la coordination d'une éthique continue entre les êtres et leur environnement (Bulle, 2020). Elles inscrivent alors des engagements « *dans le présent et dans l'action comme moyen et comme finalité* » (*ibid.*, p. 60) et sont aussi considérées comme des espaces d'expériences « *marqués par la mise en œuvre concrète de pratiques démocratiques et écologiques et par l'intensité de l'expérience vécue* » (Pleyers, 2016, p. 114).

Elles peuvent être considérées comme « majeures » dans ce qui est souvent présenté comme une cartographie des contestations contre les GPHI à l'échelle nationale qui perpétuent l'imaginaire d'occupations « matricielles » comme la ZAD NDDL ou le Larzac (Dechézelles, 2024). En faisant l'objet d'un régime d'action « *dissensuel* » (Bulle, 2020, p. 71) et politiquement marqué dans les tendances autonomes et libertaires, elles sont porteuses d'une certaine radicalité qui les distingue d'autres expériences militantes et tend à les ériger en modèles pour certains milieux activistes. L'occupation est aussi reliée à d'autres pratiques protestataires d'action directe – sabotage, émeutes ou « cortège de tête » en manifestation, etc. Elles s'instaurent également comme une infrastructure militante efficace, pensées comme base et front (*ibid.*) en direction d'autres luttes. Elles s'inscrivent ainsi dans un réseau stratégique, caractérisé par les acteurs par la figure du rhizome (cf. chapitre 2). Cette architecture d'une action résonne chez les militants nantais, comme le formule Clara :

De Nantes à la Zad de NDDL il y a des groupes qui mettent en place ce qu'on appelle des cellules de désertion actives, donc l'idéologie de désertion les lieux de pouvoir, désertion la ville, etc... Et c'est intéressant, comment est-ce que ça participe un peu d'une espèce d'esthétique de la ville pendant l'insurrection. La ville sert en fait de scène publique pour faire des insurrections et après le repli et l'organisation s'effectuent dans d'autres territoires autonomes dont NDDL. (Goujon, 2021, p. 296)

Ces campements forment ainsi certainement des repères importants pour nos enquêtés qui peuvent en être issus, s'en inspirent ou les fréquentent de façon régulière. Au-delà des liens cultivés individuellement, ces espaces occupent une place importante dans la critique des métropoles en déployant des perspectives à la fois politiques et stratégiques – notamment depuis des manifestes politiques autonomes qui en conceptualisent le rôle –, mais aussi fonctionnelles – en tant que bases arrière pour les activités pratiques de certaines luttes – et

symboliques – en tant que source d'inspiration pour les mouvements qui nous intéressent.

A Nantes aujourd'hui, la ZAD-NDDL fait évidemment figure de « *haut-lieu* » de l'organisation militante, dont les résonances au niveau local sont certaines et s'étendent même bien au-delà de la région nantaise. En effet, des rendez-vous annuels et l'organisation de réunions pour la structuration de réseaux à grande échelle agrègent des individus, des collectifs et des personnalités venues de toute la France voire de l'international, comme en témoigne les discussions organisées pour la structuration du réseau *Reprises de Terre* en parallèle de l'Université d'été des Mouvements Sociaux d'ATTAC en août 2021. Si des espaces sont spécifiquement dédiés à l'organisation d'évènements organisés par ou pour l'extérieur, des activités développées sur la zone viennent aussi en aide aux collectifs militants de l'agglomération nantaise : des cuisines fournissent les cantines de luttes à des événements divers, une scierie a pu fournir du bois pour des chantiers de rénovation de squat ou plus récemment une conserverie permet de mettre en bocal la nourriture récupérée par différents collectifs.

Comme je l'ai déjà repéré, les premiers groupes porteurs d'une critique publique de la Métropole nantaise et de la métropolisation sont issus d'un comité contre l'aéroport, le CNCA (cf. chapitre 1), expérience qui a conduit à la constitution de la coalition Métropole en Lutttes. Des réunions de cet intercollectif s'y déroulent et certains occupants de NDDL prennent leur part dans cette coalition, les mêmes ayant participé à organiser le festival *Superville vs. Métropolisation* entre différentes mobilisations de l'agglomération et des professionnels des mondes de l'architecture et de l'urbanisme. Notons également que les membres de la Commune de Chantenay se sont rencontrés initialement depuis un comité de quartier en soutien à la lutte contre l'aéroport (cf. chapitre 6). Ils s'y réfèrent explicitement dans leurs livres mais aussi parce que la ZAD a été une expérience marquante dans leur parcours. Annie évoque notamment les lectures publiques faites à Nantes des textes du collectif Mauvaise Troupe (2018) issue de la ZAD comme un préalable à leur association. La fréquentation régulière de la bibliothèque du Taslu ayant également eu son importance pour ce collectif, la ZAD représente aussi en ses lieux de diffusion de savoirs militants et alternatifs, « Annie-CC05/01/2023 une ressource intellectuelle ». Ces expériences avec des résidents se poursuivent et leur permettent de qualifier leur collectif comme « *le surgeon d'une greffe en train de prendre : celle de l'expérience de la ZAD sur le tissu nantais* » (Bourgoin, 2020, p. 2). La ZAD-NDDL a pu également essaimer des occupations jardinières dans la métropole, notamment à partir d'évènements comme *Sème ta ZAD* en 2013 décrit comme un « *groupement agricole œuvrant à Notre Dame des Landes dans la lutte contre le projet d'aéroport, [qui] cherche à impulser des dynamiques d'occupations de terres agricoles dans*

Nantes »¹ et qui donnera naissance au Jardin des Ronces en 2014².

Au-delà, la ZAD-NDDL constitue un modèle pour les luttes locales locale, qui tend à être reproduit, comme ce fut le cas pour l'opposition au projet du Carnet (Frossay, 44) ou de Bretignolles-sur-Mer (85) en 2020 (cf. figure 17, p. 72), ou à Grenoble avec la ZAD de Roybon³ (cf. figure 21, p. 92). Le passage de Stéphane à la BASE d'Alternatiba à Grenoble pour un atelier de cartographie critique, a été un exemple mis en avant précédemment dans lequel la ZAD, et ses deux cartes, peuvent circuler (cf. chapitre 2). Ces expériences représentent plus largement un modèle pour les militants rencontrés, les membres de LUCSE stipulant toutefois qu'ils ne peuvent reproduire tout à fait ce qui est possible dans les territoires plus éloignés des centres métropolitains :

Lucas-LUCSE_{16/03/2022} Ouais et je pense qu'on est quand même pas mal inspirés par tous ces trucs de lutte qui s'exprime en revendiquant un truc assez radical. Et à la fois comme on l'a dit juste avant, on ne veut pas forcément revendiquer trop ce truc. Enfin, jouer un peu un équilibre ou justement on pose pas trop le fait que c'est une ZAD ou je ne sais quoi, parce que ça fait peur à la moitié des gens.

J'ai pu montrer dans cette section comment certains lieux structurent l'activité militante et les sociabilités des acteurs positionnés contre la métropole. Ils peuvent faciliter l'organisation de réunions et d'évènements publics mais ils sont aussi intégrés à des logiques politiques centrées sur l'ordinaire et le quotidien. Finalement, ces trois typologies de lieux organisent aussi trois gradations de « préfigurations d'alternatives » (Epstein, 1991 ; Pleyers, 2010), c'est-à-dire qu'il motive un activisme où « *l'objectif ne précède pas l'action, mais lui est concomitant* » (*ibid.*, p. 38). En d'autres termes : « *Préfiguratif, l'engagement est également performatif [...] : c'est dans l'acte lui-même que se réalise l'objet de l'engagement* » (Pleyers, 2016, p. 112). Si les bars et lieux publics sont en eux-mêmes des projets alternatifs en pratiquant l'autogestion, les Centres Sociaux Occupés et les ZAD tendent à organiser des « *espaces d'expériences « suffisamment autonomes et distants de la société dominante et des rapports de pouvoir pour permettre aux acteurs de vivre selon leurs propres principes, de tisser des relations sociales différentes et d'exprimer leur subjectivité* » (Pleyers, 2010, p. 37-40). En permettant d'approfondir les liens de sociabilités entre les usagers, ces lieux revêtent une importance non négligeable pour ces derniers et tendent à devenir des « terrains de subjectivation » : « *les activistes veulent changer*

¹ Collectif du Jardin des Ronces, « Une histoire du Jardin des Ronces », *Jardin collectif et autogéré* [en ligne] URL : <https://lesronces.noblogs.org/post/2017/12/10/une-histoire-du-jardin-des-ronces/> (consulté le 20 septembre 2024).

² Occupation d'un jardin en opposition au projet de la ZAC Doulon-Gohards (Garat, 2024) (cf. figure 20).

³ Axelle Egon et Lionel Laslaz, « Résister face à Center Parcs. Les espaces de la ZAD de Roybon », *Géoconfluences*, mis en ligne en septembre 2020 [en ligne] URL : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/center-parcs-et-zad-roybon> (consulté le 8 octobre 2024).

le monde en commençant localement, depuis leurs assemblées de quartier [...]. Dans cette perspective, l'objectif des organisations n'est pas d'augmenter le nombre de leurs activistes, [...] mais de construire sur le long terme et de rester ancrés localement » (*ibid.*, p. 40). Ils forment ainsi des *places fortes* comme des bases d'oppositions. Ces modèles tendent à être reproduits par des militants opposés à des projets d'aménagement qui s'impliquent dans l'ouverture et la création de nouveaux lieux de ce type par l'occupation.

4.3 Des occupations contre des projets urbains métropolitains : entre radicalité et normalisation

Donc on est sur une terre qu'on occupe voilà donc, illégalement, sans droits ni... [...] Le nouveau terme c'est zadiste maintenant (*rires*) ! Non, non, on ne s'est pas revendiqué comme étant une ZAD, même si c'est une zone oui, qu'il faut défendre, effectivement. Mais ce n'est pas un label non plus je crois. Après c'est clairement un lieu où on est dans des logiques de défense de territoire face à un autre modèle qui s'impose là, qui bétonne, et de recréer autrement des manières de consommer, de vivre, [...] d'être sur des logiques d'action un peu directe finalement [...]. Là on s'est imposés sur ce terrain qui était en friche, pour lui redonner vie, aussi pour essayer de contrecarrer ce projet-là. Parce qu'on ne croit pas au cadre qui est proposé on va dire par les aménageurs quoi, donc là Nantes Métropole en l'occurrence. Les cadres dits citoyens, d'ateliers, où on est censés pouvoir s'exprimer, intervenir dans des projets, ça on le remet totalement en cause puisque c'est une hypocrisie démocratique pour faire passer un petit peu les pilules, les grosses pilules de l'urbanisation, et tout le... Parce que derrière il y a beaucoup d'intérêts financiers, voilà. Donc nous, on remet en cause ça puis on essaye en parallèle à la fois de recréer une alternative, donc ce jardin-là collectivement, de cultiver nos légumes de manière saine, biologique, de réfléchir à la manière dont on cultive. Il y a pleins de choses à penser, comment on s'organise pour avoir matériellement ce qu'il nous faut sur place, donc on a construit cette cabane avec que des trucs là dans le coin qui trainent. Et puis en parallèle on essaye de voir de manière plus générale, alors c'est pas forcément tout le monde au jardin, c'est un peu deux choses en parallèle, mais un mouvement aussi de gens [...] qui ne sont pas du jardin aussi, qui peuvent être du quartier ou pas, mais qui s'intéressent à l'avenir du quartier où on essaye de s'organiser pour remettre en cause ce projet. Donc il y a un peu deux axes ici, l'axe jardinier et l'axe plus politique, qui représentent plus ou moins les mêmes personnes.¹

¹ Témoignage d'un membre du Jardin des Ronces à la radio JetFM : Collectif du Jardin des Ronces, « émission radio sur le jardin », *Les ronces*, mis en ligne le 11 juin 2015 [en ligne] URL : <https://lesronces.noblogs.org/post/category/on-parle-de-nous/page/2/> (consulté le 5 octobre 2024).

Entre ces « places fortes » qui composent une cartographie de repères stables, les acteurs étudiés donnent du crédit et de l'énergie à des expériences d'occupations protestataires qu'ils souhaitent multiplier. Le mode d'action occupationnel est ici un enjeu déterminant. Croisant les caractéristiques des lieux explorés précédemment, il donne lieu à des expériences qui s'en distinguent aussi, notamment par leur caractère parfois plus instable, éphémère ou exploratoire. C'est en s'intéressant plus spécifiquement à ce mode d'action que les lieux préfiguratifs explorés précédemment peuvent aussi être qualifiés de modèles. Je vais montrer que le territoire métropolitain ou l'étendue du processus de métropolisation conduisent les acteurs à s'engager dans la création et la multiplication de ces expériences. Souvent adossées à la contestation d'un projet, ces occupations peuvent aussi s'avérer pionnières en se confrontant à des voisinages parfois moins sensibles à ces préoccupations ou à des situations plus ordinaires de la vie en ville. C'est ce dont il sera question dans cette section qui s'intéresse aux conditions des occupations observées lors de l'enquête et qui apporte des éléments sur une hypothèse formulée par Stéphanie Déchezelles d'une normalisation en cours de ce mode d'action (Déchezelles, 2024).



Figure 79, Entrée du Jardin des Ronces. Source : Atelier Java, 2019.

4.3.1 Un mode d'action radical

L'occupation est un mode d'action permettant d'investir un espace menacé en vue de le défendre tout en offrant au groupe la possibilité d'y projeter des alternatives. Le modèle culminant de ce type d'action est bien celui des zones à défendre tel qu'exploré précédemment, mais elles peuvent aussi s'avérer très diverses. Stéphanie Déchezelles les distingue notamment par « *le degré de liberté dont jouissent ses promoteurs, le niveau d'engagement requis pour lui donner corps (en termes de temps et d'intensité d'implication), ainsi que les significations politiques que les militants, les médias, la classe politique lui attribuent* » (Déchezelles, 2024). S'il s'agit selon l'auteure de convoquer un « *continuum de pratiques occupantes* » (*ibid.*) pour les étudier, elle nous éclaire aussi en proposant une histoire et une typologie de ce mode d'action.

Une histoire du mode d'action occupationnel

D'après Stéphanie Déchezelles (2024), l'occupation comme mode d'action est apparue il y a plus d'un siècle mais se manifestait plutôt par des occupations de logements. Elle se déploie selon l'auteure dans l'entre-deux guerres, notamment dans le milieu ouvrier et dans l'industrie automobile aux états unis – grèves sur les sites de la Fiat occupés par les ouvriers dans le nord de l'Italie. Ce mode d'action aurait été ensuite relégitimé après les événements de mai 1968, en particulier suite à l'expérience des ouvriers de LIP qui occupent leur usine d'horlogerie à Besançon. L'expérience de l'occupation et de l'autogestion, est un deuxième temps qui peut le qualifier d'occupation, notamment depuis le mouvement squat qui connaît depuis plusieurs décennies de nombreux prolongements. Selon l'auteure, deux sources théoriques innervent la pratique occupationnelle. D'une part, elle est issue de l'ouvriérisme et de l'autonomie italienne dans les années 1970, prolongé dans les années 1990-2000 depuis l'expérience des

CSOA (cf. *supra*), qui forment un réseau et deviennent référence en termes d'animation culturelle. C'est aussi selon elle, le mouvement éco-anarcho-punk en milieu rural qui vont lutter contre l'urbanisation pour sortir de la ville. Plus récemment, nous aurions assisté à un moment particulier de l'occupation avec le « *moment 2011* » – occupation de la place Tahrir au Caire, l'occupation du 15-M à la Plaza del Sol à Madrid, révolte des tentes en Israël et rassemblement au parc Zacotti à Wall Street. Stéphanie Déchezelles s'attèle à rendre compte de la diversité des formes d'occupations contemporaines en proposant une typologie – encore à parfaire selon l'auteure – permettant de distinguer : 1) les squats (urbains et ruraux) ; 2) les occupations d'usine ou sur les lieux de travail ; 3) les encampements protestataires ; 4) les occupations jardinières en lien avec le « *droit à la ville* » ; 5) le mouvement des places ; 6) les invasions éphémères d'espaces frontières ou les institutions politiques.

Contre des projets urbains ou d'infrastructure, et adossé à un discours contre la métropolisation, de nombreux groupes engagent ce mode d'action à Nantes comme à Grenoble pour s'opposer à des projets urbains. Leur caractère éphémère ou instable les différencie des lieux occupés explorés précédemment. Entre 2019 et 2023, des expériences d'occupation

comme la Commune de Rezé¹, le Jardin des Ronces², la Nizanerie³, le Bois Hardy⁴ ou encore l'occupation éphémère du Caillou⁵, prennent place à Nantes (cf. figure 71). Dans l'agglomération grenobloise pour cette même période, on retrouve les Jardins de la Buisserate⁶, le Chantier⁷, les Jardins d'Utopie⁸, mais aussi l'occupation éphémère de la friche Neyrpic⁹ ou du Bosquet Anti-Câble (BAC)¹⁰ (cf. figure 72).

Les occupations rencontrées apparaissent relativement hétérogènes tant par les projets auxquels elles s'opposent que par la singularité des lieux et des groupes qui les conduisent. Les occupations dont il est question apparaissent à plusieurs niveaux comme faisant l'objet des mêmes logiques, notamment parce qu'il s'agit de « petites » occupations : leur influence dépasse rarement un espace public médiatique localisé – ce qui n'impacte pas dans l'étendue de leurs revendications (Pleyers et Merklen, 2011). Caractérisées par leur illégalité et la pratique du squat, le caractère parfois plus ordinaire des projets contestés en font aussi des expériences moins sujettes à de violentes répressions policières, comme elles ont pu se dérouler à la ZAD-NDDL ou ailleurs – bien que sept militants aient été interpellés dans le cas de l'occupation des Jardins de la Buisserate¹¹. Ces occupations ne s'adosent que rarement à des lieux de résidence¹² et dans la très grande majorité des cas, les promoteurs de l'occupation vivent de façon conventionnelle, comme riverains à proximité du lieu occupé ou au-delà. Ces occupations se rapportent toutefois à un engagement protestataire radical. Leur multiplication est d'ailleurs considérée comme le signe d'une « *montée en conflictualité, d'une hausse du seuil de la sensibilité socio spatiale* » (Déchezelles, 2024). Elle est ainsi privilégiée par des groupes qui souhaitent

¹ Ouvertures successives de bâtiments et de parcelles jardinées par des artistes et des habitants contre une opération immobilière dans le quartier de Pont-Rousseau à Rezé (cf. annexe 2).

² Friche végétale occupée contre le projet de la ZAC Doulon-Gohards, un éco-quartier de plus de 2500 à 3000 logements (cf. annexe 2).

³ Occupation d'espace public sur l'île de Nantes d'abord conventionnée ayant connu une trajectoire illégale (cf. annexe 2).

⁴ Occupation d'une friche et organisation de jardins collectifs contre l'aménagement de 400 logements prévus par la ZAC du Bas-Chantenay (cf. chapitre 6 ; annexe 2).

⁵ Occupation d'une parcelle voisine de la carrière Miséry à l'initiative des militants du collectif de la Commune de Chantenay contre le projet d'Arbre aux Hérons à l'occasion du festival *Superville vs. Métropolisation* en 2019.

⁶ Occupation et culture de jardins collectifs contre un projet de logements à Saint-Martin-le-Vinoux (cf. annexe 3).

⁷ Occupation d'un jardin pour y développer des activités de jardinage, de bricolage et de distribution alimentaire dans la commune de Fontaine (cf. annexe 3).

⁸ Occupation d'une parcelle jardinée sur le site de l'université de Grenoble à Saint-Martin-d'Hères abritant les activités de l'université autogérée (cf. annexe 3).

⁹ Occupation des usines abandonnées de l'entreprise Neyrpic contre un projet de centre commercial dans la commune de Saint-Martin d'Hères (cf. annexe 3).

¹⁰ Occupation éphémère d'une friche agricole contre le projet de Métrocâble à Sassenage (cf. chapitre 5).

¹¹ S. Bl, « Destruction des jardins de la Buisserate à Saint-Martin-le-Vinoux : ils demandent l'annulation de leur mise en examen », *Le Dauphiné Libéré*, mis en ligne le 22 mars 2021 [en ligne] URL : <https://www.ledauphine.com/faits-divers-justice/2021/03/22/destruction-des-jardins-de-la-buisserate-a-saint-martin-le-vinoux-ils-demandent-l-annulation-de-leur-mise-en-examen> (consulté le 5 octobre 2024).

¹² L'occupation de la Commune de Rezé dispose d'un ensemble de bâtiment permettant de loger les squatters et artistes à l'initiative de l'ouverture, mais aussi des personnes sans-abri. Après leur expulsion et l'occupation d'un jardin à proximité, des militants ont construit des cabanes où se sont installées des personnes « en marge ». Au Bois-Hardy, les quelques maisons préemptées par Nantes Métropole sont aussi utilisées pour y loger des personnes dans le besoin.

s'investir dans un rapport conflictuel aux institutions, comme le stipulent Stéphanie Déchezelles et Maurice Olive :

Les mobilisations étudiées font également ressortir la critique forte contre les organisations instituées, partis politiques, syndicats et membres de la classe politique, de droite comme de gauche, qui, aux yeux de nombreux occupants, non seulement ne relaient plus les demandes populaires, mais appartiennent à un univers socioculturel qui les fait côtoyer de près les membres des institutions honnies, dénoncées, combattues (grandes firmes, banques, organisations supranationales, etc.) (Déchezelles et Olive, 2017, p. 12).

L'occupation est en effet considérée comme un outil plus radical que d'autres modes d'action, comme la pétition, le recours juridique, la réunion publique, etc. Ce mode d'action entre alors en adéquation avec une attitude agonistique et de défiance que privilégient les acteurs de la critique métropolitaine. Pour bon nombre de groupes rencontrés, l'occupation accompagne un refus de prendre part aux cadres délibératifs traditionnels et de « jouer le jeu » de la participation institutionnelle. C'est notamment ce que l'on comprend du témoignage d'un des militants du Jardin des Ronces ouvrant cette section (cf. *supra*). Néanmoins, cette pratique n'est pas exclusive et peut se combiner avec d'autres initiatives, comme ce qui est observable au Bois Hardy où l'occupation des jardins est menée en parallèle de recours juridiques et d'une participation du collectif aux ateliers de concertation proposés par Nantes Métropole (cf. chapitre 6). C'est aussi le cas à Sassenage contre le projet Portes du Vercors et du Métrocâble, où l'occupation du Bosquet Anti-Câble a été pensée comme un moyen de maintenir une dynamique collective en comblant les temps morts d'une action plus technique, basée sur le calendrier des procédures réglementaires (cf. chapitre 5). L'occupation n'est donc pas à comprendre comme un mode d'action isolé, et s'impose finalement comme une forme particulière de participation. Elle permet de prendre part à un débat sur l'aménagement d'un espace en priorisant la mise en place pratique et concrète d'alternatives plutôt que des échanges avec l'action publique, jugés inutiles, chronophages et exposant au risque de la « récupération, digestion [des] revendications pour servir au marketing urbain »¹.

Les occupations sont alors des lieux dans lesquels s'organisent concrètement des activités et des alternatives, ce qui participe à en faire des lieux importants à la fois pour un réseau de militants large à l'échelle métropolitaine, mais aussi à l'échelle des environnements proches dans lesquels ils prennent place.

¹ Propos de Clara à l'occasion du plateau radio Superville 4. Atelier Java, « Allo la Métropole ? Ici la terre », *Superville – 4ème édition*, 2019 [en ligne] URL : <https://soundcloud.com/atelierjava/sets/superville-4eme-edition> (consulté le 25 septembre 2024).

4.3.2 Des lieux pour fédérer une communauté située à multiplier dans la métropole

Le Bosquet Anti-Câble a germé !

Dimanche 9 avril 2023, au terme d'une joyeuse manifestation contre l'affreux projet de Métrocâble, les opposant.es ont investi un petit bout de forêt en friche, coincé entre la route et les champs à Sassenage. C'est sur cette parcelle que doit être construit l'un des pylônes du téléphérique urbain sensé relier Fontaine à Saint-Martin-le-Vinoux. Un projet inutile et coûteux, faussement écologique, précurseur de l'urbanisation agressive et vitrine publicitaire de la Métropole, prévu pour attirer les futurs cadres de la presqu'île scientifique et les investisseurs de la fuite en avant technologique. Au milieu du lierre et des cornouillers, une grande serre en forme de dôme s'élève désormais pour accueillir semis et plantations. Elle rejoint une cabane déjà construite, des toilettes sèches, une future cuisine d'été et une cabine de téléphérique en bois posée à l'entrée pour accueillir les gens de passage.

Ainsi germa le BAC, avec ses nombreuses déclinaisons : Bosquet Anti-Câble, d'abord, pour enraciner localement la lutte contre le Métrocâble, en lien avec les riverain.es et les agriculteur.ices de Fontaine et Sassenage, un espace de rassemblement, d'organisation et de construction collective. Bosquet A Cultiver, ensuite, pour célébrer la sauvegarde de toute la zone agricole suite à l'annulation récente du projet d'urbanisation. Pour réfléchir aux enjeux particuliers de ce territoire agricole périurbain, poser la question des quelques hectares de champs non cultivés qui entourent la parcelle, et revendiquer la réappropriation collective et solidaire des terres. Pour planter des arbres fruitiers, faire pousser des semis sous la serre et des légumes entre les arbres. Bosquet A Conserver, enfin, pour préserver l'habitat des nombreuses espèces qui y cohabitent : du haut peuplier au lierre et aux prêles, des hérons de passage au renard qui y a fait son terrier et qu'on fera bien attention de laisser tranquille en restant sur les chemins. Le BAC a de beaux jours devant lui !

Pour faire vivre et continuer de construire ce Bosquet Autogéré et Collectif, rendez-vous tous les dimanches à 14h, en face du 3 rue du Taillefer à Sassenage.¹

Comme on peut le lire dans ce communiqué, l'occupation d'une parcelle pour s'opposer au projet de Métrocable se présente comme un outil à plusieurs échelles : pour « enraciner localement la lutte » et faire naître « un espace de rassemblement, d'organisation et de construction collective » avec les voisins et les agriculteurs du secteur pour s'opposer au projet d'une part, pour « réfléchir aux enjeux particuliers de ce territoire agricole périurbain [et] revendiquer la

¹ Communiqué des « gens du BAC » et de LUCSE pour annoncer l'ouverture du Bosquet Anti-Câble. Collectif LUCSE, « Le Bosquet Anti-Câble a germé ! », Facebook, mis en ligne le 23 avril 2023 [en ligne] URL : <https://www.facebook.com/photo?fbid=240720415181151&set=a.231322692787590> (consulté le 5 octobre 2024).

réappropriation collective et solidaire des terres » d'autre part, rejoignant les préoccupations du collectif LUCSE sur la protection des espaces agricoles de l'agglomération, et enfin pour intégrer un concernement écologiste bien plus vaste en « préservant l'habitat des nombreuses espèces qui y cohabitent ». Cette initiative est permise par l'occupation du lieu, imaginée comme le moyen de fédérer toutes ces préoccupations. Les lieux étant l'objet même de la mobilisation, l'occupation permet d'en « valoriser les richesses, en montrer les vertus, faire éprouver, ressentir et partager ce que signifie y vivre ou y travailler, [...] expérimenter des alternatives » (Déchezelles et Olive, 2019, p. 12). L'aménagement d'un espace propice à l'organisation collective permet de protéger et de libérer des espaces d'une menace – de destruction, d'urbanisation, etc. – et peut être aussi utilisée afin de contester *en actes* l'utilité d'un projet urbain. Toutefois, ces auteurs mettent en garde cette initiative convient à l'idée de « ne pas considérer les occupations sous le seul angle d'un mode d'action stratégique, mais comme une forme totale d'engagement du corps, dans des espaces qui, même investis de significations politiques, sont aussi des lieux de vie, au moins le temps de la lutte – à l'opposé des formes distancées et individualisées de militantisme » (Déchezelles et Olive, 2017, p. 17). En effet, il semble que les types d'activités projetées sur un espace occupé permettent aussi de faire une place à des temps partagés qui, s'ils ne sont pas moins chargés de sens politique par les acteurs, diffèrent des réunions classiques d'organisation de l'action militante.



Figure 80, Chantier d'occupation du Bosquet Anti-Câble. Source : L. Garnier, 2023

C'est le cas lors du – cours – chantier de construction d'une cabane le jour de l'annonce officielle du BAC (cf. figure 80). Il s'agit aussi pour beaucoup d'entre elles de redonner une destination productive aux sols et de « cultiver [des] légumes de manière saine, biologique, de réfléchir à la manière dont on cultive », comme l'exprime un membre du Jardin des Ronces (cf. *supra*). Elles peuvent aussi donner lieu au développement d'autres alternatives comme une ressourcerie de matériaux ou des distributions de repas partagés au Chantier. Ce lieu a été l'occasion d'ateliers de fabrication d'épouvantails lors du passage de l'occupation itinérante du collectif LUCSE en juin 2021, une après-midi au cours de laquelle des enfants des familles précarisées du quartier se sont retrouvées avec les militants pour peindre ou jouer de la musique (cf. figure 81). A Nantes, l'occupation du Bois-Hardy organise des cultures collectives mais aussi des ateliers de cueillettes, de fabrication de jus de pomme, des soirées cinéma ou encore des lectures collectives pour enfant au jardin.



Figure 81, Activités peinture, musique et discussions au Chantier lors du passage de l'occupation itinérante du collectif LUCSE. Source : L. Garnier

La configuration des lieux permet de rendre l'espace occupé fonctionnel pour que s'y déploient ces activités. Ainsi, malgré la singularité des groupes et des situations, des logiques spatiales similaires sur des « occupations jardinières » peuvent être repérées :

- Elles font l'objet de mises en culture et de jardinage sous des formes collectives et/ou individuelles. Les collectifs organisent l'action autour de parcelles potagères, administrées singulièrement selon chaque collectif – choix des plantations, planning de

gestion, partage des récoltes, méthode de culture, etc. Ces activités conviennent aux « occupations jardinières » telles qu'elles se sont présentées au Bois Hardy, au Jardin des Ronces, au jardin de la Commune de Rezé dans l'agglomération nantaise, mais aussi au Jardin de la Buisserate, aux Jardins d'Utopie ou au Chantier à Grenoble.

- Ces occupations d'espaces ouverts organisent la sanctuarisation d'espaces de biodiversité – comme c'est le cas des ronciers, prairies, bosquets ou amas de bois mort au Bois Hardy ou au Jardin des Ronces – ou s'évertuent à en créer artificiellement – une mare est créée dans les jardins de la Commune de Rezé, un aménagement longtemps débattu au Bois Hardy. Ces zones qualifiées de « non-anthropisées » par des membres du collectif du Bois Hardy, permettent de rendre cohérente l'activité des collectifs avec un argumentaire contre l'urbanisation des lieux.
- Un soin particulier est apporté aux espaces de convivialités – intérieurs ou extérieurs – qui sont le théâtre de scènes de sociabilités ordinaires, mais aussi les lieux privilégiés des réunions hebdomadaires ou des assemblées routinières des collectifs. Ces espaces pratiqués quotidiennement tiennent lieu de « places centrales » aménagées par des aménités collectives permettant la tenue de temps conviviaux – bar, barbecue et cuisine d'été, tables et fauteuils, etc. Espaces les plus soignés, ils sont aussi les plus fréquemment utilisés.
- D'autres types d'espaces collectifs plus formels se confondent parfois avec ces lieux ordinaires mais s'en différencient par leur portée publique. C'est le cas des scènes ou salles de spectacles, des ateliers de réparation de vélo, de fabrication ou de stockage de matériel, des lieux de cuisine collective, de restauration ou de distribution alimentaire, des lieux de fêtes et de réception. Ces aménagements sont marqués par la dimension publique des activités qu'ils permettent d'accueillir, qu'elles soient en lien avec la contestation ou qu'il s'agisse de programmations culturelles – concerts, films, discussions.
- Enfin, nous pouvons repérer le soin accordé à des aménagements plus techniques permettant à la fois de rendre possible l'usage de l'espace – toilettes sèches, points de récupération d'eau de pluie, etc. – et qui permettent de soutenir fonctionnellement les alternatives projetées sur le lieu et dans le quartier par la mise en commun de biens – cabanon de stockage de matériel, serre, banque de graines, compost, ateliers, etc.



Figure 82, Installation de cabanes dans le Jardin des orties, occupation par la Commune de Rezé d'une friche du quartier de Lamour-les-Forges à proximité du squat initial. Source : L. Garnier, 2020.

Cette typologie convient aux « occupations jardinières » qui ont été les nombreuses dans l'enquête. Il s'agit de l'occupation d'espaces ouverts, souvent en friche et partiellement cultivés. L'appropriation du site peut être compliquée et suppose des chantiers parfois conséquents pour en favoriser l'habitabilité (cf. figure 82). Il est alors fréquent que soit revendiqué l'ouverture de bâtiments disponibles sur les lieux même de l'occupation ou à proximité. Ils offrent la possibilité d'élargir l'éventail argumentatif, notamment en englobant la question du mal-logement et en permettant comme au Bois Hardy, de loger des personnes sans-abri. C'est aussi le cas pour la Commune de Rezé ou le Jardin des Ronces, dont les acteurs se sont investis dans la gestion de squats dans les proches environs de l'occupation. Le cas de la Commune de Rezé est particulièrement parlant de ce point de vue. En effet, le collectif a occupé successivement des bâtiments et des espaces ouverts¹, et s'est investi, au-delà de l'opposition à l'opération immobilière du quartier de Pont-Rousseau, dans un argumentaire pour la pérennisation et le développement de ces espaces communs. Tantôt sur le modèle d'un Centre Social, tantôt Maison

¹ La Commune de Rezé a eu une trajectoire de plusieurs occupations de lieux : d'une association initialement mobilisée autour d'un jardin collectif conventionné et d'un composteur de quartier, des artistes ont ouvert un premier squat composé d'un ensemble de bâtiments associant logements, ateliers et espaces collectifs notamment un ancien bar avec une salle de spectacle. Les membres ont été expulsés en 2020 et ont occupé le Jardin des Orties (cf. figure 84) pendant quelques mois. Le collectif s'est ensuite remobilisé dans l'occupation d'un nouveau squat dans un autre bâtiment de l'îlot.

de Quartier ou Maison du Peuple, les espaces collectifs fabriqués et revendiqués conviennent en partie aux objets explorés dans la section précédente. Le témoignage d'une des membres du collectif permet de comprendre comment les « occupations jardinières » préfigurent et se rapprochent des occupations de lieux sur le modèle des centres sociaux :

Nathalie-CR29/06/2020 Quand même je crois sincèrement que sans un lieu qui fédère, et qu'on ait du temps et qu'on puisse avoir un lieu de vie, ça me paraît compliqué, ce n'est pas juste dans un jardin qu'on peut vivre ça et on voit bien qu'ici moi je sais qu'en tous cas j'ai rencontré des tonnes de gens qui habitent ici, [...] c'est mes voisins et je ne les connaissais même pas ! Donc je suis quand même partie d'expériences de jardins et le jardin n'a pas suffi à faire ça. Parce que là en fait, c'est tellement spacieux, qu'on vit aussi ensemble quelque chose qui est aussi super fédératif, qui nous laisse du temps pour réfléchir, [...] et on noue des liens aussi implicites enfin voilà de l'affection, de l'affectif, et ça donne envie d'aller au-delà de ce qu'on vit là dans le présent, mais il faut un lieu qui fédère. On peut appeler ça comme on veut, maison du peuple, je n'en sais trop rien, mais si on n'a pas de réponses aussi auprès des villes d'avoir des lieux comme ça, je ne vois pas comment on pourra continuer à faire vivre aussi une expérimentation nouvelle de la vie ensemble.

Qu'il s'agisse d'occupation d'espaces ouverts ou bâtis, ces modes d'action donnent naissance à des lieux qui font sens pour les militants sur le long terme. Ils sont aussi intégrés à un argumentaire situé sur la vie de quartier et la vie quotidienne, comme en témoigne un membre de la Commune de Rezé : « Sébastien-CR29/06/2020 OÙ on en est maintenant ici [...], l'enjeu c'est structurer un peu ce qui se fait là, renforcer la vie quotidienne du lieu et donc renforcer la vie du quartier, donc on a des projets ici parce qu'il y a un potentiel énorme et directement sur place à maintenir ce lieu, même le jardin partagé. ». Les alternatives déployées par ces occupations urbaines sont certes moins totalisantes que les expériences marquantes de Zones A Défendre. Toutefois, les activités qui s'y déploient en résonance avec la fabrication d'une « vie de quartier », semblent servir de support à des imaginaires alternatifs plus intégrés à l'ordinaire d'une vie en ville.

Ces occupations jouent aussi un rôle pour une communauté de résistance élargie à l'échelle de la métropole. Lorsqu'elles réussissent à se maintenir dans le temps, elles deviennent des lieux qui comptent dans le paysage des luttes locales. Les événements publics plus exceptionnels ou les rendez-vous réguliers et ouverts qui y sont organisés, permettent de les transformer en des lieux de croisements et d'échanges où se rencontre un même réseau d'acteur. C'est le cas à l'occasion de fêtes ou de rencontres militantes organisées en ces lieux, comme les différentes « fêtes aux flambeaux » organisées au Chantier ou les fêtes annuelles au Jardin des Ronces ou au Bois Hardy. Ces rendez-vous sont relayés et fréquentés par un réseau militant et acquièrent une notoriété qui dépasse aussi cet ensemble. Elles participent à leur conférer aussi

une valeur symbolique, comme pour le Jardin des Ronces qui fut un des lieux les plus animés à Nantes, décrit comme « un foyer de résistance »¹ et un modèle pour les autres luttes locales. Le lieu occupé et investi devient, par des usages prolongés et une installation dans le temps long, une adresse identifiée dans un réseau.

Pour les membres de LUCSE, l'ouverture d'espaces « en dur » est aussi conçue comme le prolongement des occupations jardinières qu'ils ont déjà menées à la Buisserate ou contre le Métrocâble. Le passage qui suit, récolté avant l'occupation du BAC, en témoigne. Il est question pour les militants de considérer l'ouverture de lieux, à la fois comme des outils protestataires et des éléments d'un argumentaire plus large concernant notamment le droit au logement, mais aussi comme une condition de la pérennité des luttes urbaines, qui semble d'après eux favorisée par le partage d'activités en commun et l'approfondissement des liens de sociabilités. Pour Lucas et Maël, si l'occupation de lieux ouverts est aussi pensée dans cette perspective, les espaces bâtis sont considérés plus propices au déploiement de temps conviviaux ou « d'autres activités » favorisant la construction d'interconnaissances et de relations sociales :

Lucas-Maël-LUCSE_{16/03/2022} – Lucas : Nous ce qu'on aurait voulu faire aussi en essayant d'ouvrir cette maison à la Buisserate c'était, bah c'était clairement ça, c'était aussi avoir, au-delà des jardins, avoir aussi un lieu en dur où on pouvait se retrouver et en vrai nous on a voulu faire ça mais y'avait pleins d'autres gens qui, tout le monde y pensait à cette maison. [...] C'était une maison qui était au fond du jardin quoi et qui était vide depuis presque dix ans, et qui allait être détruite, enfin c'était parfait pour se dire vas-y on ouvre la maison comme ça, si en plus la maison elle est squattée, ils vont avoir encore plus de mal à expulser. En plus on va pouvoir faire d'autres activités qu'on ne peut pas faire dans le jardin [...], ouais en fait, on a besoin de ce lieu. Voilà bon finalement ça ne va plus se faire. [...] La question d'avoir des lieux et des espaces physiques enfin, c'est essentiel. [O]ui il faut ouvrir des lieux, en fait pour nous ça nous parait une évidence. Dans toutes nos prises de paroles, nos textes et tout ça, y'a un peu ce truc de, on a besoin de lieux physiques pour que nos luttes tiennent quoi. Enfin c'est pour ça qu'on tient aussi à des lieux comme le Chantier, même si ça vivote à fond mais en fait, enfin pour moi c'est essentiel [...]. – Maël : Et c'est peut-être pour ça qu'on ne s'est pas appelé "Lutte pour la Défense des Espaces" [...] Ce n'est pas seulement défendre des espaces qui existent déjà, c'est aussi peut être prendre des espaces ou en créer de nouveaux.

C'est aussi la volonté de certains militants nantais qui insistent sur la nécessité de démultiplier ces expériences, comme à la Commune de Rezé où le lieu est relié avec d'autres pratiques occupantes de l'agglomération :

¹ France Inter, *Jardin autogéré contre écoquartier*, 17 novembre 2022, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/esprit-d-initiative/esprit-d-initiative-du-jeudi-17-novembre-2022-4906070>

Stéphane-CR_{29/06/2020} Voilà moi en tous cas en ville j'ai jamais vécu l'expérience de la Commune comme ça, [...] c'est singulier. Et le petit bonus du confinement à donner aussi beaucoup de vigueur à ces relations locales, sans du tout que ce soit identitaire ou etc. Qu'on ait quelque chose à voir avec une sorte d'identité de Pont Rousseau dont on se fout complètement. Mais n'empêche que c'est là que ça se passe pour les gens qui y sont et puis voilà, c'est habitant. Mais que ça nous empêche pas de faire d'autres choses voilà à l'échelle métropolitaine, avec d'autres villes ailleurs. [...] Et voilà faut les vivre pleinement, faut étendre la Commune, faut l'étendre dans le quartier, faut la relier à d'autres endroits, pratiques et poétiques.

En rompant l'anonymat entre voisins, en créant ou en approfondissant les solidarités de quartier ou en cultivant la convivialité, ces lieux offrent intrinsèquement pour la plupart, un argumentaire d'opposition à la métropolisation, relative à l'imprégnation des modes de vie par le capitalisme. La gestion de ces lieux se veut souvent la plus démocratique possible, par l'auto-organisation, et s'élève comme la mise en œuvre « ici et maintenant » d'alternatives souhaitées plus largement. Ces dimensions peuvent avoir des traductions stratégiques telles qu'exprimées plus haut – permettant d'argumenter sur le rôle et l'utilité des collectifs qui les prennent en charge – mais elles peuvent aussi trouver une partie de leur raison d'être dans le ménagement des conditions de félicité d'un collectif. L'aménagement de ces espaces et les activités qu'ils permettent de soutenir conviennent aux impératifs de la lutte mais répondent aussi à des enjeux plus informels comme ceux d'animer une vie de quartier et de fédérer une communauté politique conviviale. Dans ces occupations, l'aménagement des lieux tient alors d'un compromis entre des visées stratégiques et tactiques – liées à la contestation des projets et plus largement intégrées à un discours contre la métropolisation – et des aménagements permettant la tenue d'activités valorisant le lien social et la convivialité. Ces modes d'action permettent la préfiguration de ce que les acteurs souhaitent voir advenir dans la société. A Grenoble comme à Nantes, ces formes d'occupations rencontrent et s'inspirent parfois des modèles locaux et nationaux de ZAD évoqués précédemment, voire en sont directement hérité¹. En tant que « matrice » (Déchezelles, 2024) de ces modes d'action, les acteurs des occupations métropolitaines s'en inspirent, visitent ces lieux, entretiennent des liens avec leurs promoteurs ou s'attèlent à construire des coalitions avec ces derniers². Mais si on l'observe plus finement, on se rend compte que la filiation entretenue avec ces ZAD est aussi mise à distance, comme l'explique un des membres du collectif LUCSE au sujet des Jardins de la Buisserate :

Maël-LUCSE_{16/03/2022} C'est drôle parce que, étant très inspiré par justement l'historique des ZAD, sur la fin de la Buisserate on a un peu tenté à un moment de faire la blague. Enfin c'est

¹ Comme le Jardin des ronces (cf. *supra*).

² Comme c'est le cas pour la coordination des luttes de l'Ouest.

aussi après votre arrestation là (*s'adresse aux autres membres de LUCSE*), je ne sais pas si c'était le procureur [...] qui a dit "une occupation de type ZAD" ou je ne sais pas quoi. Et on s'est dit, [...] c'est drôle quand même ! Du coup on va le marquer, on va l'assumer, on va le marquer sur une banderole ou je ne sais pas quoi. Et même y'a une affiche-là qui est très propre et puis y'a un truc rajouté par-dessus avec marqué : "La, entre parenthèses, ZAD, Buisserate". Après coups je ne suis pas sûr du tout que ce délire là il nous ait servi, parce que j'ai l'impression que ça a quand même fait un petit peu peur à des gens et au final ça n'a pas plus que ça dynamisé cette lutte-là de parler de ZAD.

L'impact de ces grandes expériences est indéniable et fait apparaître nos objets comme les prolongements dans une dimension moins spectaculaire. Néanmoins, les ZAD, si elles ont pu acquérir une certaine notoriété ces dernières années, sont aussi tributaires de formes de stigmatisations, notamment liées aux affrontements violents avec la police qui ont pu être systématisés et médiatisés. Les ZAD forgent des catégorisations négatives d'où naît la qualification de « zadiste » : « *synonyme de « punk à chien », de « zonard » ou encore de « hippie des temps modernes », cette expression aux sonorités incongrues s'ajuste à une dépréciation des personnes, souvent jeunes, dont le mode de vie et d'engagement, les projets professionnels, le style vestimentaire ou encore l'hexis corporelle, tranchent radicalement avec ceux des populations considérées comme « respectables » et plus dignes d'écoute par les pouvoirs publics, les élus, les médias dominants* » (Déchezelles, 2024). Prévoir une occupation demande alors des précautions, comme le montre cet extrait de parcours commenté réalisé avec Lucas :

Lucas-LUCSE07/06/2022 On a beaucoup évoqué ce champ-là, pour savoir du coup vraiment à qui c'était, si vraiment il y avait des trucs et tout et on a la confirmation qu'il ne se passe rien depuis quelques années. [...] Politiquement je pense qu'on n'a pas du tout les mêmes manières d'envisager potentiellement les trucs. Eux [les riverains] ils sont proches du collectif de Sassenage, voire même de la mairie de Sassenage, qui est quand même une mairie bien à droite, enfin bien à droite, une mairie de droite un peu rurale tu vois, un peu... Je pense qu'ils ont un peu ce truc de défendre les gens, enfin un peu conservateur, même très conservateur de ce point de vue-là. [...] Et puis c'est là aussi que tu te rends compte que nos discours anarcho-zadistes, tout ce que tu veux, même juste d'idéal de gauche où on pourrait avoir des terres un peu communes, où on pourrait faire que du maraîchage ici ou enfin... [...] Je pense qu'il faut vraiment que ça se travaille progressivement quoi, et puis que ce ne soit peut-être pas trop identifié ZAD au début, que ce soit vraiment genre, peut-être qu'on investit un champ et on a un abri tu vois. Enfin vraiment que dans la manière dont s'est amené, il y a un truc à travailler. Et surtout si voilà, on montre bien que...

Face au discrédit qu'endossent malgré eux les partisans de l'agir occupationnel, certains groupes tendent à mettre à distance des figures repoussoirs, comme ce fut le cas pour les

membres du Bois Hardy qui lors d'une rencontre avec les futurs élus écologistes de la majorité municipale au jardin, se défendent d'appartenir à la catégorie des « anti-bétonnisateurs » (cf. chapitre 6).

Ces observations semblent être la conséquence d'un travail d'accommodement dont doivent témoigner les occupations métropolitaines. En effet, se tenant en contexte urbain et habité, ces occupations supposent des « assemblages » ou des hybridations entre des pratiques radicales et des engagements plus ordinaires sur un espace occupé. Les mobilisations dont il est question ici articulent l'attachement à des lieux de proximité où les acteurs résident, sans prendre en charge l'entièreté de la vie quotidienne de leurs occupants – travail, logement, alimentation, etc. Elles semblent ainsi motivées par des formes d'engagements plus nuancées, au regard des formes plus « totalisantes » permises par les Zones à Défendre ou les diverses formes de squat. Cet infléchissant suppose toutefois, comme pour les campements ruraux, « *des phénomènes de politisation commune peuvent surgir de la coprésence en un même lieu protestataire.* » (Déchezelles et Olive, 2017, p. 13). Les liens de ces mobilisations localisées sur la critique métropolitaine feront plus spécifiquement l'objet de la seconde partie de cette thèse.

4.4 Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai repéré les différentes adresses qui supportent l'activité militante dans ses besoins matériels, ses sociabilités et ses horizons émancipateurs. Dans un premier temps, je pointe des figures spatiales utiles au discours contre la métropole et la métropolisation. Réelles ou imaginaires, elles constituent des réservoirs d'arguments permettant aussi aux acteurs d'en appeler à des situations marquantes pour chaque contexte. L'échelle du quartier et la place des marges urbaines y sont importantes, pouvant prendre la forme de friches, de squats ou de lieux ciblés comme des « centralités populaires » – quartiers populaires, ouvriers, villages, etc. Le recours à ces exemples permet d'articuler un discours contre l'hégémonie du fait métropolitain qui a aussi ses figures et ses lieux-types – quartiers d'affaires, centres commerciaux, infrastructures de transports, clusters culturels ou scientifiques, écoquartiers, etc.

Dans une seconde section, nous avons pu voir quelles sont les adresses militantes sur lesquelles reposent l'activité des enquêtés. Ils relèvent à la fois de lieux publics ouverts et intégrés à l'ordre urbain comme les cafés, bars ou locaux de réunion, mais aussi d'espaces alternatifs conventionnés comme certains squats ou des champs collectifs. Souvent installés dans des quartiers pris en charge dans les discours des militants, ils sont intégrés à une stratégie politique qui leur est propre. J'ai également pointé des « hauts lieux » de l'activité protestataire, produits de modes d'action occupationnels (Déchezelles, 2017). C'est le cas des Centres Sociaux

Occupés et Autogérés (CSOA) qui participent à réunir et à structurer certains réseaux militants en milieu urbain. Ce sont dans ces lieux que des événements publics ou des réunions importantes pour la critique métropolitaine s'organisent. L'engagement des membres y est *préfiguratif* (Pleyers, 2010, 2016) et moins dirigé vers la croissance des organisations que par une dimension expérientielle, moyennant des « terrains de subjectivation » (*ibid.*) allant du lieu à son environnement proche – quartier, commune, bassin de vie. Les ZAD sont enfin repérées comme représentant une des formes le plus abouties de préfiguration puisqu'elles permettent de faire advenir des alternatives embrassant la quasi-totalité de la vie des occupants. L'influence de ces hauts lieux sur un ordinaire protestataire est ce qui m'a intéressé dans une troisième section qui traite des occupations contre des projets urbains métropolitains, qui peuvent être interprétées comme des tentatives de multiplier ces lieux. La diffusion de ce mode d'action confirme une tendance à la normalisation de l'occupation dont la radicalité doit s'accorder avec des engagements plus ordinaires.

Ce chapitre permet de comprendre que la critique métropolitaine se nourrit d'expériences militantes localisées en opposant au fonctionnalisme des projets, ce qui relève de *l'incommensurable* (Chateauraynaud, 2016), qu'il s'agisse des intérêts propres aux habitants et de la vie de quartier, de biodiversité et de milieux de vie spécifiques ou de singularité offertes par des alternatives créatives non-standardisées. Ce que ce chapitre me permet aussi de pointer, c'est que l'ordinaire et le quotidien apparaissent comme des focales politiques centrales pour ces acteurs. En effet, les activités de la vie quotidienne sont prises comme une base « pratique » pour porter à l'engagement via l'expérimentation d'alternatives et le partage d'expériences conviviales. En miroir des expériences intellectualisées distinguées précédemment, elles supportent l'animation de lieux de vie et motivent l'ancrage spatial de mobilisations contre des projets urbains tout en les convertissant en outils revendicatifs concrets contre le mode de vie métropolitain, engageant anonymat, individualisme et vitesse, se rapportant à ce que repère Geoffrey Pleyers : « *Face à la désaffiliation sociale généralisée (Castel, 2003 [1995]), les militants (re)créent des relations conviviales dans les quartiers et les organisations, liant ainsi leur quête personnelle d'une vie plus conviviale à une lutte contre les "liens anonymes" sur lesquels reposent la société contemporaine et qu'ils considèrent comme la traduction de "l'idéologie capitaliste et individualiste* ». (2010, p. 42). Les liens de sociabilités conviviaux sont au cœur de l'engagement de ces acteurs qui projettent sur un lieu délimité, les conditions de remises en cause d'un système tout entier. Le caractère parfois banal des expériences qui y ont cours – couture, ateliers créatifs, jardinage, etc. – s'accorde avec l'expérimentation d'actions directes conçues comme radicales, comme la pratique de l'occupation. Les alternatives partielles à des pans de la vie ordinaire qu'elles font advenir contournent les espaces délibératifs pour concrétiser des expériences militantes « ici et maintenant ». Leur mise en réseau par la critique métropolitaine permet aux acteurs de leur donner la valeur d'un projet de ville alternatif intégrant la multitude

de ces expériences solidaires, comme une succession de « places fortes » à multiplier. En somme, elles semblent utiles à la réaffirmation d'une critique par les marges (Houlstan-Hasaerts et Pattaroni, 2020) pour s'opposer à un *nouvel esprit de la ville* (Pattaroni, 2011).

Conclusion partie 1

Qualifier un ensemble contestataire

Les différents chapitres de cette première partie ont permis de circonscrire la place de la question métropolitaine pour un *ensemble d'acteurs* mobilisés et exerçant des activités de vigilance. En entrant par le quotidien de leurs réseaux, répertoires d'action et géographies, il nous a été donné de lire une unité composite, faite de groupes et organisations, qui mettent en cohérence le problème métropolitain par une succession d'activités et de processus, se déroulant à la fois sur scène et en coulisses.

Les groupes enquêtés tendent à exprimer une critique de la métropole, s'organisent et trouvent dans cette notion des recours discursifs, argumentatifs et cognitifs importants. Grâce à une montée en généralité, cette critique permet de sortir de l'impasse NIMBY, de faciliter la compréhension de logiques techniques et complexes de la fabrique urbaine. Elle réunit une diversité de groupes et d'organisations mobilisées sur une multitude de problèmes spécifiques en leur offrant une issue argumentative commune : sortir des logiques du capitalisme urbain. La métropole et la métropolisation sont alors conçues comme le corollaire territorial du capitalisme mondialisé. Si les institutions métropolitaines et leurs représentants sont ciblés par ces groupes, c'est plutôt comme entité organisant la néolibéralisation du territoire qu'elle est contestée. Les représentants de cette critique ne vont pas chercher les élus métropolitains directement, ils ne se tiennent pas informés des débats en conseils métropolitains, ils ne campent pas régulièrement devant ses locaux, ils ne cherchent pas à obtenir un vote ou n'agissent pas dans l'idée de transformer les fonctionnements ou prérogatives institutionnelles. Si certains souhaitent « *dissoudre [la métropole] dans la colle* » (cf. chapitre 2), ils n'ont, en somme, pas de discours critique spécifique sur les dysfonctionnements de la gouvernance métropolitaine et les processus de décision à cette échelle. Il s'agit d'une opposition « à distance » des cadres et des logiques institutionnelles.

Les collectifs qui portent cette critique dans l'espace public appartiennent pour la plupart aux courants gauche-libertaire, *alter-activiste* ou autonome. Plus globalement, cette conception de la métropole réunit des acteurs qui se ressemblent et partagent ce point de vue. Aussi, les groupes mobilisés ne sont pas animés constamment et exclusivement par la question métropolitaine : ils se rassemblent pour partager des temps conviviaux, des expériences d'apprentissages collectifs, des événements publics réflexifs. Les coalitions contre les métropoles se rapportent à des regroupements de collectifs amis, ayant en partage les mêmes modes d'action et des références communes, se rapportent à des modèles auxquels ils attribuent de la valeur. La question métropolitaine leur permet d'être ensemble sous des modalités qu'ils

affectionnent, de manipuler des notions nouvelles, d'écouter des auteurs critiques, de se former. La métropolisation sert aussi aux acteurs à « faire le tri » et à s'orienter, à dire ce qu'ils jugent bon ou mauvais. Si elle configure des interactions et des regroupements d'acteurs qui s'inscrivent aussi dans d'autres réseaux, la métropole met en évidence un ensemble d'acteurs contraints de prêter attention les uns aux autres.

Ces constats nous conduisent à proposer une manière de qualifier cet « ensemble ». En effet, il semble que les acteurs appartiennent tous plus ou moins à un même *monde*, une notion proposée notamment par Howard Becker pour les *mondes de l'art* (1982) pour penser l'activité organisée (Becker et Pessin, 2006) et « *construire peu à peu une image aussi complète que possible du réseau de coopération qui se déploie autour de l'œuvre considérée* » (Becker, 1982, p. 59). Elle est aussi issue des travaux de Tomatsu Shibatani qui décrit les *mondes* comme des « *univers de réponses réciproques et régularisées* » (1955, p. 566), Daniel Cefaï repère que s'y inscrivent des engagements d'« *une relative typicité, régularité et prévisibilité [où] le Soi se coule dans une perspective organisée* » (Cefaï, 2015). L'idée selon laquelle les acteurs forment un espace d'actions collectives relevant de conventions, de références et de ressentis partagés, construits processuellement et dans le cours de l'action, peut s'apparenter à l'objet tel que je l'ai abordé dans cette première partie. Elle rejoint aussi les conclusions de Daniel Cefaï :

[L]es « milieux » [...] peuvent être concentrés sur des territoires délimités ou dispersés en constellations tentaculaires où des collectifs se forment et se régulent autour d'attentes mutuelles, de croyances complémentaires et d'habitudes conjointes (Dewey, 1922). « Milieux » aussi, peuplés d'artefacts avec lesquels les membres des publics composent et coopèrent pour définir et maîtriser des situations, où sont rendus disponibles des « instruments » [...] de l'expérience publique et de l'action publique, par où s'organise et s'incorpore une intelligence publique – à moins qu'ils ne lui fassent obstacle et la fourvoient dans l'imaginaire ou dans l'erreur. « Milieux », encore, où se déploient des forêts d'images, de signes et de symboles qui ouvrent, tout en le circonscrivant, l'horizon de ce qu'il est possible de voir et d'entendre, de comprendre et d'entreprendre, au cœur desquelles se dessinent des perspectives de mémoire et de projet, rarement congruentes, souvent conflictuelles, parfois enjeux de dispute publique. « Milieux », enfin, au sens où le public, fait de mille yeux, bras et cerveaux, ajusté à ses niches écologiques, a une chair (Merleau-Ponty, 1964). Pas de public sans des corps sensibles, sentis et sentant au milieu du théâtre du monde, affectés par des situations selon eux intenable, engagés dans la gestion des apparences, dans l'échange des idées ou la contagion des émotions, attentifs à trouver des formes de vivre ensemble. Pas de public sans un sens commun qui se révèle dans les épreuves de la sensibilité, de l'affectivité et de l'imaginaire, de la mémoire et du projet – sans une expérience publique qui fonde de nouvelles dimensions de vie commune... S'associer,

Conclusion partie 1. Qualifier un ensemble contestataire

explorer des situations, enquêter et expérimenter, discuter et protester sont autant de façons de s'engager dans des processus d'action conjointe et de jugement politique [...] et de bâtir, dans la pluralité et la conflictualité, un monde commun. (Cefai, 2016, p. 57)



Figure 83, Lotissement de la Saulée face au massif du Vercors à Sassenage. Source : L. Garnier



La critique métropolitaine à l'épreuve de la métropole

Ethnographier des critiques en interaction dans le cours des controverses

Nous avons pu voir dans la partie précédente où et comment se fabrique en partie, une critique de la métropole. Mais que se passe-t-il en deçà de ces arènes, dans un questionnement à plus petite échelle appuyé sur des ancrages plus ou moins forts et que l'on peut aujourd'hui analyser comme des formes de relocalisation du politique ? L'activité de communautés d'acteurs telle que je l'ai montré précédemment, ne se réalise pas en circuit fermé. En effet, comme toute configuration de problèmes publics, les activités s'appuient sur une « *constellation de scènes qui empiètent les unes sur les autres [ouvrant à] des coulisses à géométrie variable* » (Cefaï, 2007, p. 102). La seconde partie de cette thèse postule que certaines d'entre elles se structurent depuis des controverses d'aménagement. Permettant la réunion d'acteurs divers, elles apparaissent dans mon étude comme des situations propices à des croisements d'acteurs et aux interactions. En effet, les controverses peuvent être définies comme des situations de désaccord où plusieurs groupes et individus, s'engagent dans un dialogue plus ou moins conflictuel autour d'un sujet donné, qui ne fait pas consensus. Si elles peuvent se faire « socio-techniques » (Callon, Lascoumes et Barthes, 2001), elles sont aussi spatiales (Lussault, 2001), en remettant en cause l'aménagement d'un espace ou la construction d'un ouvrage. Elles sont marquées par des incertitudes, des interprétations divergentes, des légitimités et des justifications qui appellent des grandeurs, allant au-delà du périmètre du projet qui pose problème.

L'inspiration pragmatiste de ce travail conduit à considérer un *pluralisme* des modèles et des valeurs et à interroger l'existence d'autres modalités de critique de la métropole. Les controverses spatiales, en mettant en interaction des groupes divers, constituent alors des « postes d'observation » pertinents. En effet, des groupes se mobilisent contre des projets urbains métropolitains – et donc contre l'institution métropolitaine – sans avoir recours aux mêmes opérations de cadrage pour y parvenir. C'est le cas des groupes d'habitants croisés dans les deux controverses qui feront l'objet des prochains chapitres, contre le projet de transport par câble adossé à la construction de la ZAC des Portes du Vercors dans l'agglomération de Grenoble, et contre le projet urbain du Bas Chantenay à Nantes, organisant la construction de logements et d'une structure touristique, l'Arbre aux Hérons. Dans les deux cas, les projets controversés sont saisis comme des exemples de la politique d'attractivité métropolitaine par les acteurs croisés

plus avant. Toutefois, leur nature pèse aussi en termes de contraintes argumentatives sur les regroupements d'opposants.

C'est ainsi que nous nous intéresserons particulièrement aux trajectoires d'action collectives empruntées par des acteurs dans ces controverses en empruntant à Francis Chateauraynaud sa *balistique sociologique* (2011) qu'il définit comme un modèle d'analyse dynamique permettant « *d'aborder l'ensemble des alertes et des controverses, des mobilisations, des formes d'expertise et de régulation* » (Chateauraynaud, 2014, p. 1). La balistique est utile pour aller au-delà d'une sociologie de la justification en corrélant « jeux d'acteurs et d'arguments » et en restant attentif à des configurations là encore, processuelles :

A partir de la série complète des épreuves ou des événements marquants au cours desquels les protagonistes sont conduits à réviser leurs options et à prendre acte de points de basculement ou de ce que l'analyse narrative appelle des *turning points* (Abbott, 2001). La production d'une bifurcation, qui change la trajectoire d'un processus, peut elle-même être au cœur des disputes et faire l'objet d'interprétations différentes, selon le degré d'intentionnalité que les acteurs attribuent aux événements, et surtout selon le type de conséquences qu'ils mettent en avant. (Chateauraynaud, 2011, p.92).

S'intéressant à la relation entre argumentation et mobilisation, ce fil conducteur nous permettra d'ouvrir l'analyse à ce qui relève d'un *travail politique* interne aux différents groupes d'acteurs mobilisés et suivis, se réalisant par des échanges d'arguments pouvant se situer sur trois plans :

Au-delà des échanges verbaux, les disputes mettent les argumentateurs aux prises avec trois niveaux logiques dont l'articulation ne va pas de soi : - Le *plan ontologique*, qui concerne la liste des entités pertinentes dont les modes d'existence font, ou ne font pas, l'accord – le cas limite étant formé par la mention de créatures ou de phénomènes non reconnus par les sciences, comme dans les querelles autour des para sciences ; Sur le *plan épistémique* se jouent les modes de connaissance et en particulier les modèles ou les paradigmes que peuvent faire valoir les protagonistes pour outiller ou instrumenter leurs points de vue, outillages qui vont de l'expérience sensible jusqu'à la démonstration mathématique, en passant par tous les artefacts cognitifs servant à la production des preuves ; Le *plan axiologique* renvoie aux valeurs et aux principes, pour et contre lesquels s'affrontent les acteurs et dont dépend parfois le sort d'institutions et d'entités collectives. Les chances de parvenir à un accord sont d'autant plus fortes que les acteurs parviennent à articuler, dans un espace de raisonnement commun, prises ontologiques, prises épistémiques et prises axiologiques. (Chateauraynaud, 2011, p. 104)

Reprenant en partie les étapes propres à la *logique* de John Dewey, l'auteur nous propose de repérer cinq moments forts œuvrant à la construction d'un raisonnement tangible et qui jouent un rôle essentiel dans les conditions d'élaboration de critiques qui engagent des croisements, des interactions et des jeux d'acteurs qui conditionnent les logiques d'échanges argumentatifs :

1) l'émergence d'une mise en question, d'un doute ou d'une incertitude ; 2) l'acheminement des indices, des traces et des témoignages ; 3) l'organisation par chaque instance de l'enquête d'un réseau de rapprochements et de recoupements pertinents ; 4) le croisement des attentes et des arguments investis par une pluralité d'acteurs ; 5) enfin, l'acte de clôture et de validation publique permettant la confirmation ou la refonte des évidences partagées. (Chateauraynaud, 2011, p. 272).

Les deux prochains chapitres de cette partie serviront à comprendre comment la critique métropolitaine interagit avec d'autres horizons revendicatifs, et ce qu'elle permet ou ce qu'elle contraint dans ces cadres d'interactions plus hétérogènes. En somme, cette partie révèle à la fois que la critique métropolitaine se joue et se construit aussi lorsqu'elle est mise à l'épreuve de la diversité des populations et des situations métropolitaines.



Figure 84, Photo de la coordination STOP-Métrocâble, des élus de Sassenage et des riverains du collectif Métrocâble Sassenage, lors de la vélorution de victoire contre le Métrocâble. Sur la banderole figure les noms des élus principaux défenseurs du projet : le président de la Métropole, le président du Syndicat Mixte des Mobilité de l'Agglomération Grenobloise (SMMAG) et l'adjoint à la Métropole de la commune de Fontaine. Source : L. Garnier, 2024.

Chapitre 5 : L'opposition au Métrocâble : une critique plurielle de la métropole éco-technologique grenobloise

Le projet de ZAC des Portes du Vercors adossé au projet de transport par câble¹ est au centre d'une controverse animée par différents groupes d'acteurs qui se sont fédérés en partie sous la forme d'une coordination – la coordination Stop-Métrocâble – à partir de 2021. Cette controverse nous intéresse à plusieurs titres, premièrement parce qu'elle apparaît comme une *épreuve critique*. Pourquoi et comment s'opposer à un projet de transport en commun, surtout lorsqu'il est mis en avant pour son caractère innovant, écologiquement vertueux et qu'il est chevillé à un récit économique valorisant pour le territoire ? S'ajoute à cette difficulté la relative technicité du projet contesté. Sa nature appelle en effet à un certain degré d'expertise concernant par exemple le budget, au niveau de fréquentations ou encore aux aménagements d'une infrastructure technique de transport de ce type. Enfin, étudier l'opposition à un projet de transport métropolitain suppose que les groupes mobilisés se réfèrent à l'échelle de l'agglomération, questionnant la pertinence de son aire d'influence vis-à-vis du périmètre de gouvernance de la Métropole politique ou supposant des références à une solidarité territoriale.

Des collectifs militants, des riverains, des associations environnementales et expertes mais aussi des élus se sont réunis pendant presque 3 ans afin d'organiser la mobilisation contre ce projet de transport et de logements, en particulier depuis la commune de Sassenage. Cette controverse a notamment permis de mettre ensemble des acteurs inscrits à proximité du projet et d'autres extérieurs au contexte local. C'est le cas des militants de LUCSE qui se sont impliqués dans l'ouverture de cette controverse et dans l'animation des réunions de coordination. Inscrits dans un intense travail politique malgré leurs divergences, les groupes réunis contre le projet ont fait de l'argumentaire l'objet prépondérant de leur coordination.

Après avoir présenté le projet urbain, j'aborderai, dans une deuxième sous-partie, comment les militants de LUCSE ont intégré l'opposition au projet du Métrocâble dans leur stratégie contre-métropolitaine. Dans un troisième temps, je présenterai le contexte et les acteurs mobilisés en proximité, notamment le collectif de riverains et les élus de la commune. Dans un quatrième temps, je présenterai les étapes de la constitution d'une coordination contre le Métrocâble puis je clôturerai avec l'action des militants de LUCSE afin de mettre en perspective le rôle de la critique contre-métropolitaine radicale dans ce schéma. Retraçant la trajectoire des jeux d'acteurs et des jeux d'arguments au long court, l'enquête ethnographique est ici au service d'une compréhension des interactions entre différentes formes de critiques métropolitaines.

¹ Que je nommerai Métrocâble par facilité.

5.1 Présentation du projet urbain

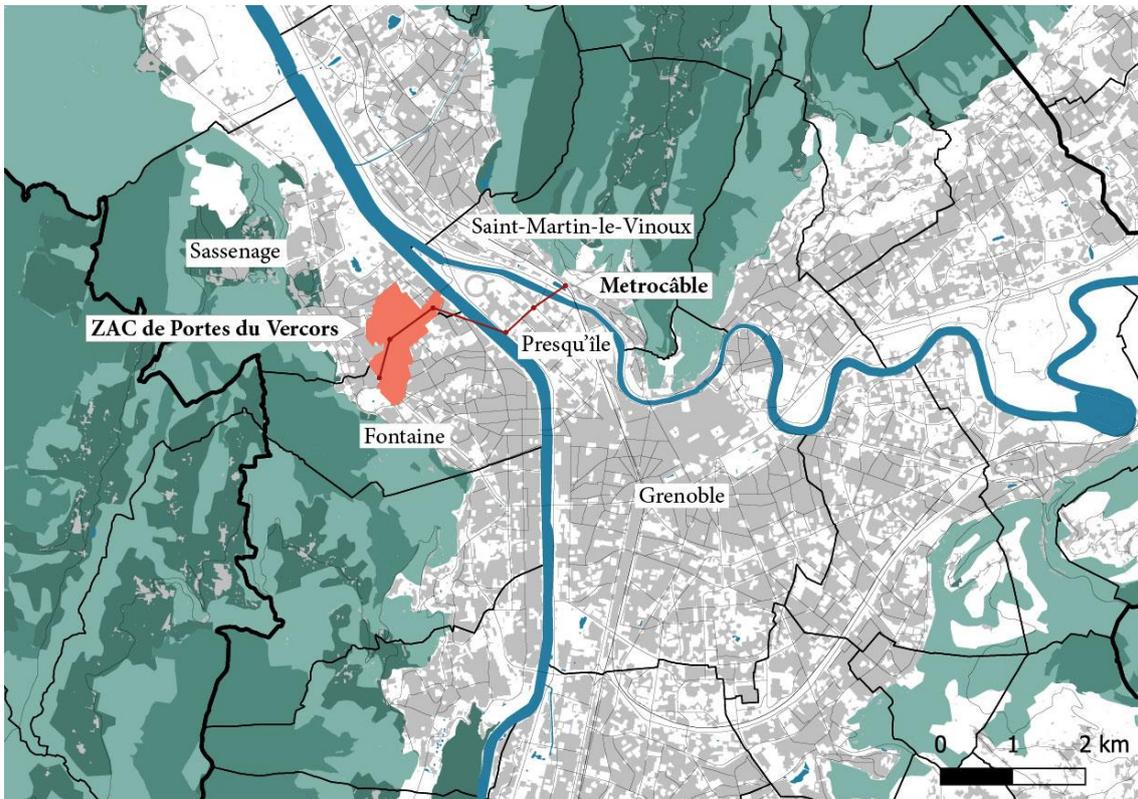


Figure 85, Carte de situation du projet urbain de la ZAC des Portes du Vercors et du Métrocâble dans la Métropole de Grenoble. Réalisation : L. Garnier, 2024. Fond de carte : IGN

Le projet porté par la Métropole et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise (SMMAG), est en fait la conjonction de deux opérations distinctes : une Zone d'Aménagement Concerté prévoyant la construction de 950 logements à l'horizon 2030 et un projet de transport collectif par câble reliant les communes de Fontaine et de Saint-Martin-le-Vinoux en traversant la Presqu'île Scientifique.

Intéressons-nous tout d'abord à l'infrastructure de transport qui s'inscrit dans un récit local souvent rappelé par les porteurs du projet. Le téléphérique de la Bastille inauguré en 1934 est un des emblèmes de la ville et marque de l'imaginaire local. Ce dernier est conçu par l'entreprise locale POMA¹ qui conçoit dans les années 1970 le « POMA 2000 », un projet de transport aérien sur rail pour Grenoble, finalement abandonné au profit du tramway². Un projet

¹ Du nom de son fondateur Jean Pomagalski, POMA installe une usine à Fontaine en 1953 et se développe particulièrement à l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver de 1968. L'entreprise devient un *leader* mondial du secteur et réalise aujourd'hui des projets partout dans le monde.

² Jean Martin, « Transports en communs : POMA 2000 le projet oublié », *Grenoble. La ville et sa région.*, le 28 avril 2024 [en ligne] URL : <http://grenoble-cularo.over-blog.com/2016/04/transports-en-communs-des-essais-et-des-brouillons.html> (consulté le 1 octobre 2024).

de câble ressurgit dans les années 2010 pour relier Fontaine au massif du Vercors – Saint-Nizier-du-Moucherotte et Lans-en-Vercors – en 30 minutes. Il est lui aussi finalement abandonné suite à une large mobilisation de la part des habitants du plateau à l’approche des élections municipales¹. Cet abandon est tout de suite remplacé par la version du Métrocâble telle qu’elle est mise en discussion par les acteurs et qui émerge à l’issue des élections de 2014. Porté par l’élu écologiste grenoblois Yann Mongaburu alors conseiller métropolitain et président du Syndicat Mixte des Transports en Commun (ex-SMMAG), des études préalables sont mises en route en 2014 et une concertation est lancée en 2015². Porté par cet opérateur et la Métropole Grenoble-Alpes, le projet est adopté et le marché est attribué à l’entreprise POMA en 2020.



Figure 86, Image de synthèse d’une station du Métrocâble. Source : SMMAG, 2021.

Le projet de câble s’inscrit selon le président de l’intercommunalité comme un projet structurant visant à dépasser les contraintes naturelles et d’infrastructures qui empêchent le franchissement du Drac et de l’Isère et enclavent les habitants de la Presqu’île, secteur en croissance : « *il s’agit d’un projet structurant pour la Métropole, dans une entrée de Grenoble très embouteillée, et où les différents critères géographiques (montagnes, rivière), rendent logique le transport par câble* »³. Le projet de câble reliant Saint-Martin-le-Vinoux et Sassenage en passant

¹ Franck Grassaud, « Le transport par câble entre l’agglomération de Grenoble et le Vercors aurait-il du plomb dans l’aile ? », *France 3 Auvergne Rhône-Alpes*, mis en ligne le 23 mai 2013 [en ligne] URL : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/transport-cable-entre-agglomeration-grenoble-vercors-aurait-il-du-plomb-aile-256568.html> (consulté le 1 octobre 2024).

² Grenoble Alpes Métropole, « Métrocâble. Bilan de la concertation préalable », 2015 [en ligne] URL : <https://smmag.fr/wp-content/uploads/2021/12/Bilan-exhaustifconcertation-Me%CC%81troca%CC%82ble201-5.pdf> (consulté le 1 octobre 2024).

³ Propos de Christophe Ferrari. Caroline Thermoz-Liaudy, « Transports : le câble tient le bon bout », *l’Essor Isère*, mis

par la Presqu'île Scientifique s'inscrit dans l'idée de « favoriser l'inter-modalité », notamment en raccordant les différentes lignes de tramway (cf. figure 87) et ainsi participer à désengorger le nord de l'agglomération embouteillé par l'afflux de travailleurs venus du Vercors et du Voironnais. L'aménagement implique également une réhabilitation de la station de terminus de la ligne A Fontaine – La Poya. Une concertation sur l'aménagement des espaces publics, la configuration des cabines et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme se déroule à partir d'octobre 2021¹, au moment où se rencontrent les acteurs de notre enquête. Le projet, dont les travaux étaient annoncés pour 2023-2024, est chiffré par l'opérateur des transports à 65 Millions d'euros en 2020. Il est porté à l'enquête publique à la fin de l'année 2023, les résultats du commissaire enquêteur menant à un « avis défavorable sur la déclaration d'utilité publique »².



Figure 87, Carte de la liaison par câble. Source : SMMAG, 2015.

Initialement porté par la majorité de Grenoble, le projet est finalement remis en question par certains élus écologistes de la ville qui participent à une réunion publique avec les opposants en décembre 2023³. Le projet reste toutefois défendu par la présidence de la

en ligne le 4 février 2016 [en ligne] URL : <https://mesinfos.fr/auvergne-rhone-alpes/transports-le-cable-tient-le-bon-bout-a-grenoble-60397.html> (consulté le 1 octobre 2024).

¹ SMMAG, *Projet de transport par câble. Bilan de la concertation*, 2021 [en ligne] URL : https://smmag.fr/wp-content/uploads/2022/04/transport-par-cable-bilan_de_concertation.pdf (consulté le 1 octobre 2024).

² Manuel Pavard, « Métrocâble : la commission d'enquête rend un avis défavorable sur la liaison entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux », *Place Gre'net*, mis en ligne le 28 mars 2024 [en ligne] URL : <https://www.placegrenet.fr/2024/03/28/metrocable-la-commission-denquete-rend-un-avis-defavorable-sur-la-liaison-entre-fontaine-et-saint-martin-le-vinoux/627033> (consulté le 1 octobre 2024).

³ Katia Cazot « Contre le métrocâble, ils ont organisé leur propre réunion », *Le Dauphine Libéré*, mis en ligne le 9 décembre 2023 [en ligne] URL : <https://www.ledauphine.com/transport/2023/12/09/isere-metropole-de-grenoble-contre-le-metrocable-ils-ont-organise-leur-propre-reunion-publique> (consulté le 1 octobre 2024).

Métropole, l'actuel président du SMMAG et maire divers gauche de Saint-Martin-le-Vinoux Sylvain Laval¹ et l'adjoint au maire de Fontaine et conseiller métropolitain Laurent Thoviste². La nature du projet – une infrastructure de transport collectif – s'impose comme une difficulté pour les acteurs qui le remettent en question, comme en témoigne Marc, élu d'opposition à Sassenage, membre de l'association Association pour une Transition Ecologique et Solidaire à Sassenage (ATESS) et proche de l'ADTC³, première association à se positionner contre le projet en 2015⁴ :

Marc-ADTC_{16/06/2022} Dans la question des transports collectifs, ce n'est pas tout, ce n'est souvent pas un mauvais projet quoi le transport collectif décarboné donc électrique, donc décarboné, donc plutôt vertueux par rapport aux problèmes de climat, ça c'est un argument qu'on doit combattre assez souvent. C'est le premier, la première chose que les gens pensent, mais en vrai, on a commencé comme ça aussi. Enfin moi j'en avais une bonne image au début aussi. [...] Enfin voilà, il faut argumenter quoi, mais on est passé par là donc. [...] On nous pose la question souvent, carrément, pourquoi vous êtes contre ce projet quoi c'est génial.

Le projet de transport par câble est intimement lié au projet de la ZAC des Portes du Vercors. L'opération est votée en 2013 sur demande des deux communes « *afin de répondre aux besoins de logements de cette partie du territoire [...] proximité de la presqu'île en cours d'urbanisation sur la commune de Grenoble* »⁵. Le projet fait partie intégrante du « pôle Nord-Ouest » tel que défini dans le schéma de développement du PADD l'agglomération (cf. chapitre 1) et est décrit comme : « *un projet de renouvellement urbain [...] important, au cœur d'une centralité comprenant également la Presqu'île de Grenoble, les secteurs Europôle-Gare, le parc d'Oxford, et identifiée comme étant un secteur stratégique dans le Schéma de Cohérence Territoriale*

¹ Vice-président de Grenoble Alpes Métropole chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces dans le groupe Notre Métropole Commune (NMC)

² Groupe d'opposition Métropole territoire de progrès solidaire (MTPS), rattaché à *En Marche*.

³ Marc est identifié dans ce travail comme appartenant à un trio d'acteurs que nous identifierons plutôt comme lié à l'ADTC, bien qu'ils aient des engagements pluriels et qu'ils aient changé au cours de la thèse – Adrien, initialement à l'ADTC, rejoindra Alternatiba au fil de la controverse notamment. L'ADTC (Association pour le Développement des Transports en Commun) est une association grenobloise créée dans les années 1970, dont l'objectif est de promouvoir les mobilités durables et l'amélioration des transports en commun dans la région de Grenoble et ses alentours. Le rôle de l'ADTC a été déterminant dans le développement du tramway dans les années 1970 et elle continue de s'engager en faveur des mobilités douces, comme le vélo et la marche et en formulant des avis sur les questions d'aménagement. Elle est ainsi décrite par les participants à la réunion : « *l'ADTC c'est une association qui sert à promouvoir les transports en commun, c'est une grosse association qui principalement donne des avis techniques à destination des décideurs, c'est des experts en mobilité plutôt proches des institutions. Ce n'est pas forcément des révolutionnaires mais plutôt une asso qui fournit des avis* » (extraits de notes de carnet de terrain de la présentation de l'ADTC faite par Marc à l'occasion de la première assemblée de lutte contre le projet portes du Vercors, le 17 novembre 2021 au 38).

⁴ ADTC, *Concertation sur le projet de Métrocâble. Avis de l'ADTC*, le 9 novembre 2015 [en ligne] URL : <https://www.adtc-grenoble.org/wp-content/uploads/2015/11/151109-concertationmetrocableavisadtc.pdf> (consulté le 1 octobre 2024).

⁵ Isabelle Barthe, « Rapport d'enquête », Enquête publique « loi sur l'eau » ZAC des Portes du Vercors, 2020, p. 5.

de l'agglomération grenobloise »¹ (cf. figure 88).

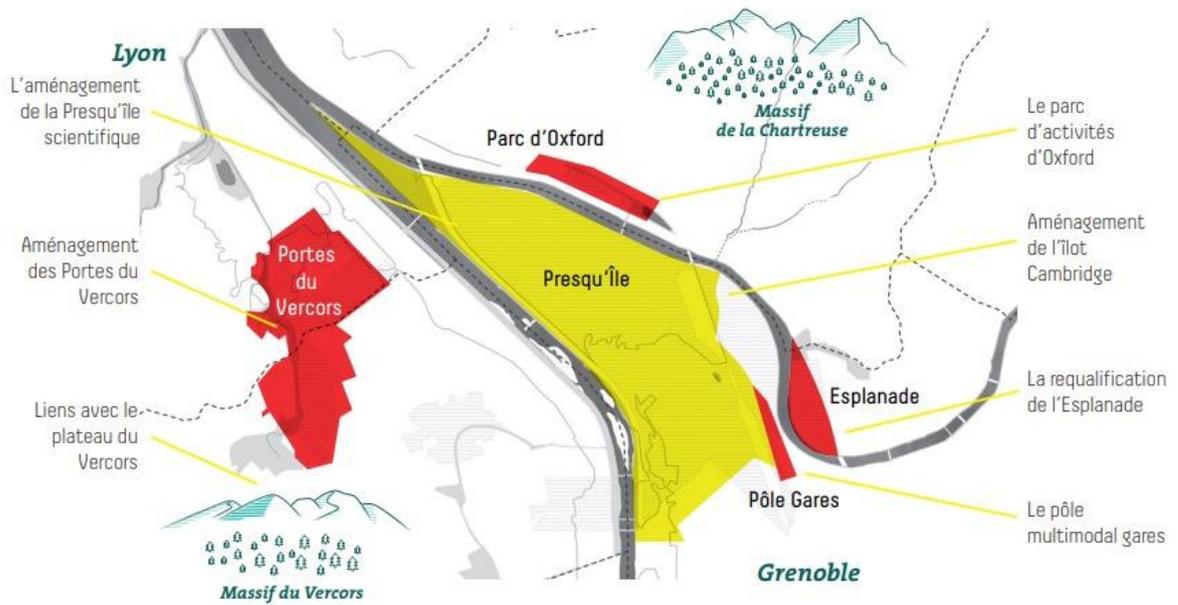


Figure 88, Carte des Projets du territoire Nord Ouest. Source : Grenoble-Alpes Métropole



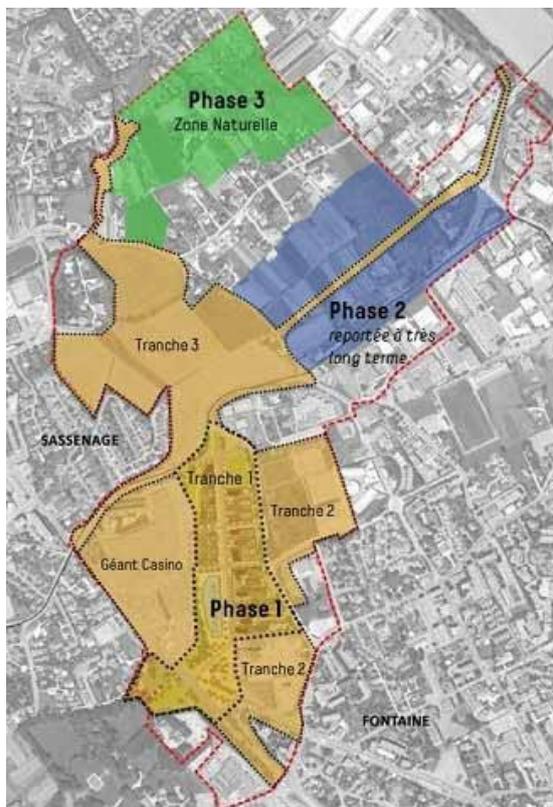
Figure 90, Image de synthèse de "l'allée métropolitaine" de la ZAC des Portes du Vercors prévue pour le passage du Métrocâble. Source : Métropole Grenoble-Alpes



Figure 89, Image du projet de parc Mikado. Source : TN+

¹ Métropole Grenoble Alpes, « Comment mieux bâtir en zone inondable constructible ? ». Le projet « Portes du Vercors », une démarche globale et intégrée de restructuration urbaine résiliente, mis en ligne le 7 décembre 2018 [en ligne] URL : https://grand-a.aurg.org/documents/GdPrix_amgt_resilient.pdf (consulté le 1 octobre 2024).

Située entre les rives du Drac et les falaises du Vercors, l'opération déléguée à la Société Publique Locale (SPL) Isère Aménagement couvre 96 hectares de terres agricoles et de surfaces artificialisées – zones commerciales en friche. Le projet est composé de trois phases opérationnelles, la première d'entre elle étant composée de trois tranches (cf. figure 91). La phase 1 de la tranche 1 intègre le passage du Métrocâble et ses stations, notamment par l'aménagement d'une « allée métropolitaine » (figure 89). Le programme de l'opération prévoit initialement 2 500 logements mais aussi 13 000 m² de surfaces commerciales – restaurants, commerces, services et un cinéma. Le projet ambitionne également le développement des espaces publics par « un projet hydraulique innovant ». En effet, le territoire du projet est marqué par des contraintes fortes et est sujet à de multiples risques : soumis à la réglementation de Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI), les sous-sols sont marqués par la présence de nappes phréatiques affleurantes et le passage de *pipeline* (cf. *infra*). La résilience face à l'inondation est l'un des enjeux sur lequel s'appuie l'agence d'urbanisme et d'architecture Marniquet Aubouin, choisie comme Maîtrise d'Œuvre Urbaine pour le projet. La gestion du risque devient l'identité forte de leur proposition qui s'appuie sur un réseau de parcs et la mise en valeur des cours d'eau notamment la Petite Saône, le ruisseau des sables ou encore le Parc de la Poya. La gestion des risques est aussi introduite dans la conception des formes urbaines qui prévoient des surélévations de bâtiments ainsi que des rez-de-chaussée transparents pour faciliter l'écoulement en cas de crue. Le projet urbain est intégré en cela à un programme plus large de requalification et de valorisation des espaces verts et des abords de rivières autour de la Presqu'île Scientifique, le parc Mikado (cf. figure 90).



Le projet urbain a été refusé suite à une première enquête publique sur la « loi sur l'eau » en 2017, puis fait l'objet d'une seconde demande d'autorisation environnementale sur la tranche 1 de la phase 1 en 2020. Le projet dépend toutefois du PPRI en cours d'élaboration entre 2018 et 2022 – lui aussi refusé une première fois puis repropocé. Ce document, qui fait autorité sur le PLUi, dicte l'inconstructibilité de certaines parcelles au regard des types d'aléas. Le document sera finalement validé en 2023 en refusant toute construction sur la phase 2.

Figure 91, Plan du phasage de la ZAC des Portes du Vercors. Source : Métropole Grenoble-Alpes, 2020.

5.2 La controverse saisie depuis la commune de Sassenage

La mobilisation contre le projet du Métrocâble est motivée par une série d'initiatives individuelles et collectives depuis le territoire même de Sassenage. Considérant que l'environnement et les caractéristiques du territoire sont des facteurs sur lesquels les acteurs mobilisés s'appuient pour argumenter et construire leur action, je mettrai dans un premier temps en perspective les caractéristiques de la commune afin de présenter ensuite comment la mobilisation s'inscrit depuis les engagements de trois typologies d'acteurs : les élus de la majorité communale, des riverains organisés au sein du collectif Métrocâble Sassenage et la communauté élargie d'habitants avec laquelle ils interagissent.

5.2.1 Sassenage, les caractéristiques d'une commune périphérique

S'il n'existe pas de façon objective de décrire un territoire, des données statistiques peuvent offrir des pistes de lecture. Avec 11 339 habitants sur 13 km², Sassenage est une des communes de la première couronne grenobloise les moins peuplées, loin derrière Saint-Martin d'Hères, Echirolles, ou Fontaine. Bien que la commune soit pourvoyeuse d'emplois¹, des données de l'INSEE confirment la fonction résidentielle de Sassenage². Notons que sur l'ensemble des travailleurs de la commune, seulement 0,1 % d'entre eux concernent le secteur agricole. Ainsi, si dans les années 1970 Sassenage était reconnue pour faire partie des principales communes maraîchères et agricoles de l'agglomération, (Le Berre, 1972) cela ne semble plus être le cas aujourd'hui. Ses habitants sont majoritairement des retraités, des travailleurs des fonctions intermédiaires, des salariés et des cadres³ et le revenu médian par ménage permet de les catégoriser comme « plutôt aisés »⁴. Il s'agit principalement de propriétaires occupants – 71 % des Sassenageois – laissant parmi les 27 % de locataires restants, seulement 8 % de locataires du parc social. D'après le dernier Plan Local de l'Habitat (PLH) édité en 2017, avec un taux avoisinant les 11% du parc total de logements, Sassenage se situe parmi les trois communes de la métropole ayant le moins de logements sociaux sur leur territoire, un taux toujours inférieur à 15% en 2022. Une grande partie du bâti résidentiel sassenageois s'est construit durant la période comprise entre 1971 et 1990, explique que l'évolution de sa population ait doublée

¹ Notamment par la présence de la société Air Liquide, de carrières de pierres à chaux exploitées par la société Vicat et par sa proximité avec le massif du Vercors qui lui permet de développer une petite économie touristique.

² 82 % de sa population travaille dans une autre commune et 73% des sassenageois se rendent quotidiennement au travail en voiture (URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38474&q=Sassenage>).

³ Selon l'INSEE, 27 % de retraités, 18 % professions intermédiaires, 16 % d'employés, 12 % de cadres et professions intellectuelles supérieures, 10 % d'ouvriers, 3 % d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises et un nombre d'agriculteurs résidents nul (*ibid.*).

⁴ Le revenu moyen par unité de consommation en 2020 est égal à 25 260 €, un chiffre supérieur à la moyenne nationale et métropolitaine (*ibid.*).

entre 1968 et 1982¹ et se tarit depuis les années 1990². Les caractéristiques environnementales de la commune sont désormais à renseigner pour comprendre les enjeux urbains et les préoccupations qui se posent aux acteurs.



- | | |
|------------------------------------|--|
| ① Future station Hôtel de ville | ⑬ Bourg de Sassenage |
| ② Future station Oxford | ⑭ Cuves de Sassenage |
| ③ Future station Presqu'île Ouest | ⑮ Plaine de Sassenage |
| ④ Future station l'Argentière | ⑯ Avenue Valence/Romans |
| ⑤ Future station la Saulée | ⑰ Sortie autoroute A480 |
| ⑥ Future station la Poya | ⑱ Pôle d'Echange Multimodal de Fontaine-La Poya |
| ⑦ ZAC Portes du Vercors | ⑲ Complexe commercial Galerie Fontaine (partiellement en friche) |
| ⑧ Parc de la Poya | ⑳ Synchrotron |
| ⑨ Lotissement de la Saulée | ㉑ Projet urbain de la Presqu'île |
| ⑩ Lotissement de la Cerisaie | ㉒ Canal de la grande Saône |
| ⑪ Château de Sassenage | |
| ⑫ Eglise Saint-Pierre de Sassenage | |

Figure 92, Plan de situation de l'environnement de Sassenage. Réalisation : L. Garnier.

¹ Selon les bases statistiques de l'INSEE (URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6676182?geo=COM-38474>).

² La commune représente une faible mobilité résidentielle puisque 55.5 % des ménages sont installés dans leur logement depuis plus de 10 ans et plus de 20% depuis plus de 30 ans.

5.2.1.1 *Environnement et cadre bâti, une identité sassenageoise contre le projet*

En termes urbanistiques, la commune est marquée par la forte présence de lotissements pavillonnaires. Certains sont privés, comme c'est le cas pour le lotissement de la Saulée ou de la Cerisaie dans lesquels résident une partie des acteurs de l'enquête (cf. figure 93 et 94). La commune compte 6 monuments historiques¹ et est aussi marquée par la présence d'un patrimoine bâti ancien – bourg pittoresque, anciens corps de ferme et grandes demeures en pierre. Depuis le bourg, il est possible de se rendre à pied dans les grottes et les cuves de Sassenage². La plaine de Sassenage sur laquelle est programmée l'opération de logement offre aussi un panorama saisissant sur les massifs de la Chartreuse et du Vercors. Ce patrimoine historique et naturel est souvent mentionné par les acteurs pour défendre une identité locale. Il côtoie quelques grands ensembles construits principalement le long d'un axe commercial très fréquenté, l'avenue de Valence/Romans, menant à Grenoble par la commune de Fontaine (cf. figure 92). De l'autre côté, les digues du Drac puis de l'Isère, aménagées en voies cyclables, séparent la commune de Grenoble et de la Presqu'île scientifique (cf. figure 96). Les berges du Drac sont bordées par des zones artisanales et commerciales ainsi que par le canal de la grande Saône. C'est à ce niveau que se situe une des sorties de l'autoroute A480. Au sud, la commune de Sassenage est à proximité du Pôle d'Echange Multimodal de Fontaine-La Poya (cf. figure 92), équipé d'un parking relais et du terminus de tramway de la ligne A, la plus fréquentée de l'agglomération. Ce pôle d'échange est situé dans la commune de Fontaine au sein d'un complexe commercial et d'enseignes de grande distribution partiellement en friches (cf. figure 92). C'est ici que se construira la phase 1 de la ZAC, la moins contestée (cf. figure 91).

Le caractère rural de la commune semble servir un argumentaire contre l'urbanisation du territoire, notamment pour les élus qui revendiquent une identité sassenageoise « Elu-Urb-SAS17/11/2022 Nous on construit des maisons, on a un style chez nous, sassenageois. C'est-à-dire qu'on veut des toits, voilà. Donc on nous appelle les Gaulois de la Métropole mais on s'en fiche. ». L'élue à l'urbanisme se réfère particulièrement à la spécificité rurale et au patrimoine de la commune pour justifier son opposition au projet :

Elu-Urb-SAS17/11/2022 Le château Béranger, c'est eux qui au 17ème siècle avaient tout le plateau du Vercors [...]. Il y a eu la résistance du Vercors qui a démarré à Sassenage ! Il y a eu des fusillés, il y a eu des déportés, tout ça à Sassenage ! [...] Il y a l'église où il y a le duc de Lesdiguières, il y a le tombeau du duc de Lesdiguières dans cette église ! [...] Il y a les cuves de

¹ Dont le château de Sassenage et ses jardins ainsi que l'église Saint-Pierre de Sassenage et d'autres bâtiments comme le château des Blondes (actuelle mairie), le manoir de Vinay, de Beaufort et le « château féodal » sont répertoriés par le site de la mairie (<https://www.sassenage.fr/14520-sites-patrimoniaux.html>). Une appellation AOC, le bleu du Vercors Sassenage, prend son nom en 1998.

² Formation géologique et lieu touristique très fréquenté par les Grenoblois en période estivale. La vallée du Furon ouvre également des circuits de randonnées pédestres vers l'anticlinal de Sassenage et le plateau de Sornin, permettant de profiter de la vue et du calme spectaculaire des alpages.

Sassenage, il y a le château, il y a le Furon. [...] Nous on ne veut pas dépasser trois ou quatre étages, avec des toits, avec des attiques, ça casse les hauteurs, et en soignant la forme urbaine. Là ce qui va se passer sur les Portes du Vercors tel qu'on l'a vu, ce sera lamentable.

La richesse historique du territoire constitue un bouclier argumentatif à l'urbanisation générique du secteur. Ces contre-discours entrent en résonance avec les attributs métropolitains du projet où les formes urbaines sont indexées à des contre-exemples éloquents, comme le projet urbain de la Presqu'île ou les grands-ensembles de l'agglomération :

Elu-Urb-SAS17/11/2022 Donc on ne veut pas n'importe quoi, comme on voit un peu par ailleurs dans les autres communes, des grands ensembles, etc. Parce qu'au départ c'était un peu ça. On nous avait présenté un projet donc avec des logements, avec de la hauteur, c'était la continuité finalement de la Presqu'île et nous on ne voulait pas ce genre d'architecture. Et donc on voulait [...] conserver notre identité. Alors on est d'accord hein, quand on a des bâtiments de 3 étages avec un attique, ça nous va bien. [...] Après dans les années 70, [...] il y a eu la Luire à Échirolles, il y avait pleins de programmes où c'était des barres d'immeubles et enfin c'était une erreur monumentale [...] puisqu'il y a des problèmes et bien, de mixité sociale, ça c'est clair. Il suffit, dans une montée que vous ayez un problème et puis c'est la catastrophe. Alors que là dans les formes urbaines, on a un lotissement où [...] il y a des petits ensembles de trois étages, avec des villas et là il y a 35% de logements sociaux et on a aucun problème. C'est bien la forme urbaine de ces grands ensembles, et nous on n'en veut pas.

Ici, l'identité locale est menacée par un projet urbain porté par la Métropole en tant qu'institution, mais aussi par la métropolisation dans ses caractéristiques urbaines et sociales. L'identité locale de Sassenage à protéger s'oppose à l'affirmation du fait métropolitain et à ses formes urbaines, comme le pointe Florence Laumière qui propose « [D']interroger un certain antagonisme entre intégration à la métropole et revendication d'une identité locale à protéger. Un peu comme si, et à l'instar de phénomènes évoqués à d'autres échelles et renvoyant à l'opposition local-global, des habitants s'opposaient à une dilution de leur identité dans l'espace métropolitain et le revendiquaient ». (Laumière, 2017, p. 21) Si d'après elle, « l'appartenance métropolitaine entre en résonance avec les identités locales, et peut alors provoquer d'assez vives tensions. » (ibid., p. 23), il est aussi utile de comprendre que l'identité renforce le sentiment d'appartenance territoriale, nourrissant les dynamiques de conflit et inversement, ramenant à l'idée que les conflits produisent de la territorialité (Melé, 2013).

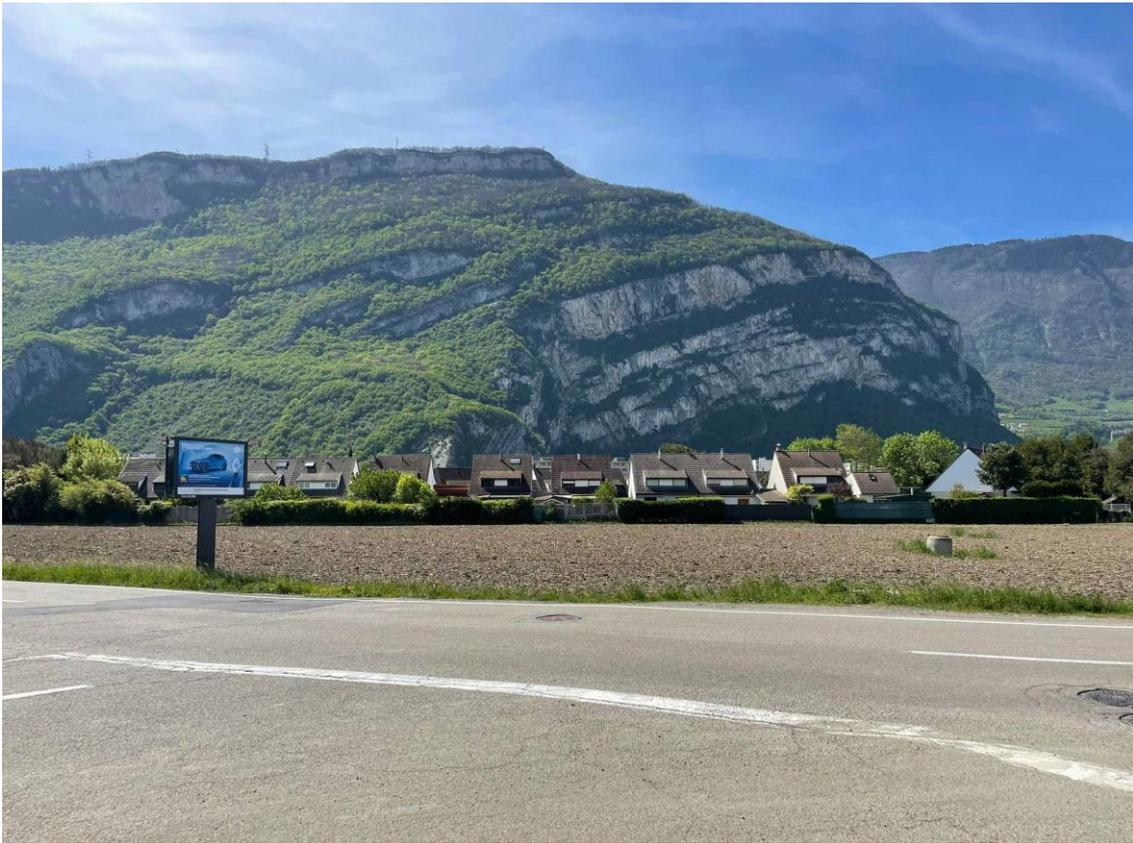


Figure 94, Photo des parcelles agricoles et du lotissement de la Saulée vu depuis la rue de l'Argentière. Source : L. Garnier, 2024.



Figure 93, Lotissement de la Saulée. Source : L. Garnier, 2024.



Figure 95, Photo de la zone commerciale partiellement en friche attenante à la station multimodale de la Poya. Source : L. Garnier, 2024.



Figure 96, Rives du Drac de Sassenage. Sur l'autre rive, la Presqu'île Scientifique. Source : L. Garnier, 2022.

5.2.1.2 Une commune exposée à des risques multiples, les ressorts du sentiment d'injustice

La commune est aussi exposée à des risques de plusieurs ordres. Traversée en sous-sol par des canalisations de transport de matières dangereuses *pipeline* – réseau gaz et hydrocarbures –, elle est située à proximité d'une installation nucléaire – le synchrotron du CEA – et accueille un site classé Seveso II – l'entreprise Air Liquide – (cf. figure 92). Les risques qui la menacent sont aussi d'ordre naturels puisque la commune est soumise à des inondations, des aléas sismiques mais aussi à des glissements de terrain depuis les falaises du Vercors. Entre les deux barrières naturelles que sont les digues du Drac et les falaises du Vercors, la commune s'est développée sur une plaine alluviale irriguée par une série de ruisseaux et de cours d'eau canalisés comme la petite et la grande Saône, le Gua ou encore le Furon¹. Ces canaux ont permis l'exploitation et l'aménagement des terres mais sont susceptibles de déborder fréquemment, notamment en cas d'intempéries ou de problèmes sur les barrages situés en amont du Drac. Cette rivière constitue l'un des facteurs de risque majeur dans cette controverse, notamment parce qu'un document cadre en cours d'élaboration pendant notre enquête y a joué un rôle déterminant, le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) du secteur Drac aval². Les ruptures de digues constituent le plus grand danger, susceptibles de provoquer l'inondation d'une grande partie des surfaces habitées de Sassenage. Au-delà des cas d'intempéries, de crues ou des risques techniques, les habitations situées sur la plaine font face à des remontées d'eau issue des nappes phréatiques affleurantes. Si ces dégâts sont moins considérés comme des facteurs de risques par les autorités, des remontées d'eau par capillarité inondent le domicile de nombreux riverains. La plaine agricole de Sassenage, qualifiée comme l'une des « *dernière réserve foncière de l'agglomération* » (Ambrosino, 2022, p. 72), est concernée par le programme de logement de la ZAC des Portes du Vercors – plus précisément les phases 2 et 3 (cf. figure 91) –, c'est la part du projet urbain la plus contestée.

Enfin, les élus et habitants de Sassenage tentent de faire valoir une autre forme de risques liés à la forte circulation automobile. En effet, la sortie de l'autoroute A480 impose à la commune un trafic routier important, notamment lié aux déplacements des travailleurs venus du Voironnais et du Vercors qui la traversent matin et soir. Les chiffres sont souvent rappelés par les acteurs – 18 000 véhicules par jour sur l'avenue de Valence/Romans selon les élus – ainsi que ses répercussions sur des voies secondaires mal dimensionnées pour le trafic. Si le projet

¹ Affluent torrentiel prenant sa source depuis le massif du Vercors et par l'exurgence d'un réseau de cavités naturelles souterraines.

² Préfecture de l'Isère, *Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Drac aval. Règlement écrit*, le 17 juillet 2023 [en ligne] URL : https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/68876/550061/file/2_Reglement_PPRI_Drac_Appro.pdf (consulté le 29 septembre 2024). Le document de zonage du PPRI était disponible ici : Préfecture de l'Isère, *Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI). Plan A : Zonage réglementaire*, le 17 juillet 2023 [en ligne] URL : https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/68862/549940/file/3a_PlanA_ZonageReg_PPRI_Drac_Appro.pdf (consulté le 29 septembre 2024).

du Métrocâble est justifié comme une solution pour enrayer ces encombrements, les habitants dénoncent surtout le manque d'investissements engagés pour atténuer la dangerosité des voies et améliorer les accès piétons et cyclables ainsi que les transports en commun. Ces derniers s'inquiètent également de l'impact du trafic sur la qualité de l'air et de l'effet d'une exposition prolongée à la pollution sur leur santé. De la sorte, les élus de la majorité municipale de Sassenage ont interpellé à de nombreuses reprises la Métropole formulant un « *appel solennel pour sécuriser les mobilités* »¹ permettant de penser des conditions de circulation « *apaisées et sécurisées, et plus largement un cadre de vie préservé* »². Ils traduisent cette demande par une proposition d'aménagement alternatif, la « *voie urbaine des îles* », qui permettrait de relier la société Air Liquide au pont des Martyrs le long des berges (cf. figure 92) et désengorger le centre de Sassenage. Les qualités environnementales de Sassenage comme les risques qui la menacent offrent un terreau fertile à l'inscription des arguments ou des sentiments d'injustices. Ceci semble particulièrement vrai pour les riverains impactés par des sinistres à leurs domiciles et contraints par une réglementation stricte. L'extrait suivant relatant une réunion publique de « porté à connaissance » du Plan de Prévention des Risques Inondations Drac Aval organisée par les services de l'Etat à Sassenage l'illustre de façon particulière.

Compte rendu ethnographique n°14

Réunion publique sur le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) organisée par la Direction Départementale des Territoires (DDT), le 8 mars 2022 à 18h30 à la mairie de Sassenage.

Dans la salle des conseils de la mairie, plus d'une centaine de personnes sont rassemblées devant une estrade où siègent trois agents de la DDT. La salle est déjà comble à mon arrivée et je suis contrainte de m'installer tout au fond. Derrière moi, sur une table, trônent de gros albums et des cartes sont accrochées au mur : c'est le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI). Je reconnais Maël dans le public mais également certains élus, des membres de l'ADTC, quelques riverains mais aussi des représentants de CIVIPOLE. Les agents s'appuient sur un diaporama très technique pour nous expliquer le PPRI. Ce document fait autorité sur la zone « Drac-aval » qui s'étend sur 17 communes³. La réunion s'adresse au secteur ouest de l'agglomération et particulièrement aux communes de Sassenage, Noyarey et Veurey-Voroize. Ce document, qui détermine le PLUi, a une importance cruciale dans cette controverse car il détermine les futures

¹ Christian Coigné, « Un appel solennel pour sécuriser les mobilités », *Sassenage en Pages*, n°270, juin 2021, p. 9

² *Ibid.*

³ Champagnier, Champs-sur-Drac, Claix, Echirolles, Eybens, Fontaine, Grenoble, Le Pont-de-Claix, Noyarey, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Martin-d'Hères, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Varse-Allières-et-Risset, Veurey-Voroize et Vif (cf. chapitre 1).

zones constructibles ou non. La fameuse Zone d'Intérêt Stratégique (ZIS) permettant de déroger au zonage réglementaire pour la construction du projet du Métrocâble et de la ZAC Portes du Vercors en dépend. Le plus âgé des trois agents introduit la soirée : il s'agit d'un temps permettant aux communes de formuler un avis consultatif dans le cadre de la concertation des partenaires et avant que l'enquête publique ne débute en septembre. Une femme prend ensuite la parole pour rappeler la chronologie dans laquelle s'inscrit ce temps d'échange. Elle rappelle que des études techniques ont été lancées en 2016 et qu'une première version du PPRI a été rédigé en 2018 puis rejetée par les communes lors de l'enquête publique en 2019. Un nouveau « porté à connaissance » des aléas a été publié en mai 2020.

Un technicien plus jeune entreprend une présentation précise de la notion de risque. D'après lui, elle est au croisement de trois autres facteurs : les aléas, les enjeux et le degré de vulnérabilité d'un territoire. La crue centennale de référence est celle de 1856, ce qui signifie qu'en moyenne il existe 1 chance sur 100 qu'une crue de ce type arrive chaque année. Cette crue est définie par un débit de pointe 18 fois supérieur à la normale, causant une élévation du niveau de l'eau de 5 mètres et d'une durée de 3 jours. Grâce au site *Vigicrues*, il est possible de prédire si un événement de ce genre va survenir avec 12h d'avance. Cela concerne particulièrement les digues du Drac dont la solidité ne peut être assurée : « *On n'est pas sûrs que les digues résistent à la crue donc on est obligés de prendre au sérieux un scénario de défaillance* ». Le scénario de brèche dans les digues est expliqué par une vidéo diffusée dans la salle. Le risque de submersion qui en découle porte un nom, c'est le scénario G9. Deux représentations d'impacts des aléas sont diffusées : une carte du bleu clair au bleu foncé qui représente les hauteurs d'eau maximum, et une autre carte qui oscille du jaune à l'orange, présentant les vitesses d'écoulement. Tout en s'excusant pour le discours « technique-techno », l'homme poursuit en entreprenant une présentation des enjeux liés à l'urbanisation. Pour ce qui concerne le territoire étudié, le ratio de 75% de zone inondable urbanisée le classe dans la catégorie des zones peu ou pas urbanisées. Ces zones, si elles doivent être urbanisées, impliquent des conditions : elles doivent entre autres ne pas aggraver ni ajouter de nouveaux enjeux. C'est à ce moment-là que la carte de « zonage réglementaire » qui détermine la constructibilité du territoire est présentée au public. La carte oscille entre les tons chauds représentant les aléas forts – inconstructible – et froids pour les aléas faibles – constructible sous conditions – et fait apparaître une surface bleue au milieu du fond orange appliqué sur la plaine inondable de Sassenage. C'est l'emprise de la Zone d'Intérêt Stratégique (ZIS) pour le projet de logement des Portes du Vercors et du tracé du Métrocâble.

La salle s'embrace, le public s'exclame de tous les côtés. Un premier homme se lève pour s'exprimer : « En fait tout ça, c'est des longues phrases pour nous dire que peu importe les risques, vous allez pouvoir faire des exceptions... La zone bleue là, elle est bien en plein milieu des sables ?

En gros ce qu'on nous fait comprendre c'est que c'est en fonction du projet, pas en fonction des risques ? » Les mains se lèvent successivement pour interrompre le présentateur qui tente de répondre péniblement. Il nous explique que la ZAC de la Presqu'île et de Bouchayer Viallet ont aussi fait l'objet d'une ZIS, des dérogations ont été acceptées si le projet répond à des conditions de mises en œuvre et de formes urbaines adaptées. D'après elle, la ZIS de la Presqu'île est justifiée par les effets de rayonnement international du projet et le système d'endiguement sur lequel le maître d'ouvrage s'est engagé « c'est un territoire protégé mais avec des risques on en est conscient. On n'est pas obligés de tout bloquer mais on peut être plus fins, en mettant des contraintes ». Ma voisine de gauche me regarde en soufflant et me dit : « Ça y est, on y est, tout ça pour nous dire qu'ils ont le droit de faire ce qu'ils veulent... ». La tension monte, les gens prennent des notes, des photos, posent des questions en coupant la parole : « les gens sont empêchés de construire des vérandas... », « Nous on ne peut rien faire ! ». Une femme du public dans la soixantaine d'année, prend la parole sur les Portes du Vercors : « On a tous été inondés en décembre, bientôt on va sortir les bateaux ? » Le jeune présentateur tente de tempérer : « De toute façon c'est sous condition de l'acceptation du préfet, on en n'est pas encore là. Nous, on ne fait pas de politique ».

Pascal du collectif Métrocâble Sassenage prend la parole : « Nous on a exprimé des remarques adressées à la préfecture par courrier le 20 octobre 2021 par le collectif Métrocâble Sassenage. On demandait de faire le point sur les raccords entre le PLUi et la Déclaration d'Utilité Publique¹. On attend toujours, elle est où notre réponse ? La ZIS, on a bien des choses à en dire nous ! En avril 2016, le préfet suggère à Grenoble Alpes Métropole une demande de ZIS pour donner son accord et pouvoir leur dire « je suis d'accord ». Cette demande a été acceptée en juillet 2018 mais en 2019, le PPRI, il est refusé, notamment à cause de ce qui concerne les réglementations des zones en aléa fort et très fort. En février 2020, le PLU a été accepté avec une invalidité de la phase 1 sur cette zone. Comment vous pouvez considérer que ce soit encore possible de construire aujourd'hui ? » Les techniciens sont alors sommés de se justifier tout en précisant que leur objectif n'est pas de convaincre le public mais bien de faire en sorte que chacun puisse adresser ses remarques au commissaire enquêteur le moment venu. Il rappelle que la Maîtrise d'Ouvrage du projet reste le SMMAG et la Métropole. Un riverain renchéri : « La bande bleue du futur Métrocâble, c'est sur un terrain tout plat. Moi, je suis Ingénieur chez ST [STmicroelectronic], je suis... J'ai fait des études, je veux dire, mais là je ne comprends pas ! Ça m'étonne. Je suis surpris et inquieté. » Le maire de Sassenage en profite pour évoquer l'opposition de la Mairie, il faut retirer la voie métropolitaine et le câble de cette zone inondable d'après lui. Il rappelle que la

¹ Lorsque le PLUi ne permet pas la réalisation d'un projet urbain, ce dernier peut être réalisé en étant subordonné à un arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique que la collectivité doit demander à la préfecture.

commune a un projet de ferme urbaine sur la zone qui est mis en péril avec cette opération.

La femme reprend le fil de la présentation en projetant une carte de zonage précisant que le PPRI va s'appliquer à toutes les emprises au sol et notamment au bâti individuel de plain-pied. Il faut régulariser les résidences individuelles dans lesquelles des locaux de sommeil se situent uniquement en rez-de-chaussée en imposant de construire une zone refuge. L'Etat s'engage grâce aux fonds Barnier, à financer une partie de ces travaux qui ne peuvent pas s'élever à plus de 10% de la « valeur vénale » du bien. Elle répète « *Si les travaux dépassent cette somme, on ne peut pas les rendre obligatoires car c'est une violation trop importante du droit de propriété* ». Cette information termine d'enflammer la salle. Le maire tente de réguler et fait circuler le micro, qu'il tend à une femme âgée : « *Vas-y Martine !* » Cette dernière s'écrie avec une voix aigüe : « *Mais c'est quoi ça ? On est dans une dictature ? Non mais vous rêvez ! Vous ne parlez pas d'argent mais il faut être milliardaire à Grenoble, vous vous rendez compte ? C'est aberrant !* ». Le technicien le plus âgé fait appel à « l'Etat de droit ». L'attention des participants s'est définitivement évaporée et le public commence à partir, quelqu'un s'écrit dans la salle : « *C'est contraignant pour les propriétaires mais pas pour la Métropole !* ».

En dérogeant au zonage réglementaire prévu par le PPRI pour réaliser son projet, la Métropole menace l'ensemble des riverains et les activités déjà en place. La Zone d'Intérêt Stratégique (ZIS) sidère les habitants, eux-mêmes soumis à de nombreuses contraintes et obligations les empêchant de pratiquer des travaux – construire une véranda, changer un portail ou ériger une clôture est quasiment interdit. Le régime d'exception attribué à la Métropole pour permettre l'opération des Portes du Vercors est vécu comme une injustice. Ce dernier est renforcé par le fait que les riverains subissent une violation de leur droit de propriété par l'obligation de construire une zone refuge pour les résidences de plain-pied. Dans un secteur fortement représenté par des propriétaires occupants, ces caractéristiques constituent le socle d'un préjudice ressenti dans la sphère privée et mis en partage par le projet urbain. Cette caractéristique nourrit le terreau d'une action collective protestataire. L'injustice est renforcée par un éloignement entre l'expertise des services de l'Etat et de la Métropole et de ses projets, et l'expérience que vivent les riverains. Cette injustice est vécue comme une lame de fond et un enjeu commun à la grande majorité des habitants du secteur, motivant des oppositions spécifiques.

5.2.2 L'opposition des élus de Sassenage à la Métropole comme référent idéologique

L'opposition politique au projet Portes du Vercors/Métrocâble à Sassenage a la particularité de concerner l'ensemble des élus du conseil municipal – majorité et opposition. Dirigée entre 2001 et 2023 par le maire UDI et vice-président de l'Association des maires de l'Isère, Christian Coigné¹, les élus de la majorité communale affiliés au groupe métropolitain d'opposition Communes au Cœur de la Métropole (CCM)², en portent la version la plus audible³. Les élus s'opposent à la Métropole en recourant à une rhétorique de la proximité⁴ et entretiennent une défiance vis-à-vis d'une institution qu'ils considèrent comme le lieu de formes d'arrangements anti-démocratiques⁵. Les élus disent pâtir d'une expérience de relégation organisée par l'intercommunalité au quotidien. Elle se traduit dans des dossiers très concrets, tel le ramassage des ordures ménagères ou les travaux de voirie qui incombent à la Métropole – réunions reportées au dernier moment, non réponses, etc. – renforçant les ressentiments et les soupçons de « copinage » comme l'exprime l'élus à l'urbanisme :

Elu-Urb-SAS_{17/11/2022} On sent bien que nous, la commune de Sassenage, on n'a rien en fait par rapport aux autres communes. On demande de faire des routes, c'est toujours repoussé. On sent qu'il y a quelque chose. [...] C'est le copinage. Quand on voit [le président] bon, lui qui est maire de Pont-de-Claix, vous regardez sur Pont-de-Claix ils ont tout ce qu'ils veulent,

¹ Christian Coigné quitte son poste en juin 2023 et est remplacé par Michel Vendra, maire par intérim. Pour l'opposition municipale de Sassenage, ce retrait est lié aux affaires de « prise illégale d'intérêt » et avec le calendrier de la procédure judiciaire (cf. 5.3.2.2).

² Mené par le maire UDI du Sappey-en-Chartreuse, ce groupe politique qui rassemble les maires Divers Droite (DVD), UDI et Les Républicains (LR), est le premier groupe d'opposition en nombre d'élus (13 élus), englobant 9 communes – Le Fontanil-Cornillon, Le Sappey-en-Chartreuse, Murianette, Vif, Sassenage, Bresson, Domène, Corenc et Saint-Paul-de-Varces. Deux d'entre elles, Sassenage et Domène, sont les seules (par leur nombre d'habitants) à avoir plus d'un conseiller métropolitain (2). En 2020, il perd pourtant la moitié de ses sièges suite à la poussée de la gauche et à l'apparition de listes liées au parti de la majorité présidentielle.

³ Les élus de Sassenage s'expriment allègrement sur le sujet dans le bulletin municipal *Sassenage en Pages* dont les différents numéros constituent une source d'informations importantes sur les prises de position des élus et le calendrier de la controverse. Ce statut est confirmé par le fait que l'opposition municipale décide en décembre 2022 d'éditer une newsletter parallèle *L'autre page de Sassenage* pour contrebalancer le discours de la majorité. Sur les relations avec la Métropole, voir : Jérôme Merle, « Métropole : projets, enjeux et relations... », *Sassenage en Pages*, n°275, décembre 2021, p.15.

⁴ « L'avènement des métropoles, sous couvert d'une « mutualisation génératrice d'économies » qui reste encore à prouver, éloigne dangereusement les concitoyens de leurs élus. La commune doit rester le ciment qui préserve ces liens. [...] Plus que jamais, nous avons besoin de proximité. La métropolisation a éloigné plutôt que rassemblé. » Christian Coigné « Extrait de mon courrier au président de la République », *Sassenage en Pages*, n° 246, mars 2019, p.21.

⁵ Tel qu'on le lit dans les différentes tribunes du président du groupe CCM : « [N]ous sommes navrés d'assister au comportement déplorable des élus de la majorité métropolitaine. Chamaillerie, surenchère, boîte à parole, trahison... C'est l'opposé de ce que nous cherchons à faire en politique. Quand la fonction d'élus est ainsi dégradée, nous comprenons le désintérêt de nos concitoyens et les pseudos-concertations, conventions citoyennes ne suffiront pas à cacher ce spectacle. Nous sommes fiers d'être en opposition à ces arrangements qui déteignent sur toute la politique métropolitaine et mettent en difficulté notre territoire qui perd le sens de ses priorités, celles des citoyens » Dominique Escaron, « Ça ne donne pas envie ! », *Méto Mag*, n° 8, juillet-août 2023, p. 27.

prolongement du machin, etc. Vizille c'est pareil, c'est des copinages.

Ces critiques sont relayées par le maire de Sassenage qui se positionne plus largement contre le phénomène de métropolisation et les réformes de décentralisation¹ en appelant à une valorisation du rôle des maires pour exprimer son opposition. Il s'appuie néanmoins sur d'autres exemples d'intercommunalités dans lesquelles sont privilégiées des accords techniques entre les communes de différents bords politiques². Les élus de Sassenage se sont opposés à la majorité métropolitaine sur d'autres dossiers, comme la politique des transports – recours contre le vote du PLUi et du PDU –, ou sur la politique de logement. En effet, les élus de Sassenage, souvent ciblés pour leur manque de volonté à construire du logement social, revendiquent quant à eux d'être exemptés de la loi SRU³. Ces différents sujets sont d'ailleurs condensés par le projet urbain des Portes du Vercors et du Métrocâble, devenant un épouvantail de leur opposition à la Métropole – au caractère parfois passionnée⁴. On peut conclure, comme d'autres auteurs, que le positionnement de la mairie de Sassenage contre la Métro se transforme presque en un référent idéologique (Cadiou et Olive, 2019). Marc, élu écologiste à la commune de Sassenage, rappelle, par ailleurs, que l'attitude d'opposition systématique de l'équipe municipale est notoirement connue voire contre-productive : « *Marc-ADTC_{16/06/2022}* [E]lle est habituée à être contre tout cette mairie, donc c'est un peu... Ce n'est pas le vilain petit canard de la métropole mais à les entendre dire qu'ils sont contre, les gens disent "ah ouais encore" ». Les élus de la majorité élaborent des contre-projets comme celui d'une ferme urbaine en lieu et place de la tranche 2, ou des contre-propositions comme celle de la « *voie urbaine des îles* » (cf. *supra*) pour argumenter contre le projet de logement et de transport.

Si l'opposition de la mairie de Sassenage est très visible, d'autres élus municipaux sont aussi positionnés contre le projet. En effet, des élus de la liste citoyenne d'opposition *S'Unir Pour Sassenage* qui ont voté, conjointement avec la majorité, une délibération au conseil municipal le 10 novembre 2022 formulant un avis défavorable sur la demande d'autorisation

¹ Il est opposé au « système normatif et réglementaire toujours plus lourd qui prive le pouvoir local de toute liberté [...] par une approche globale imposant une uniformisation des territoires », *ibid.*

² « L'histoire est en marche vers une évolution certaine de mise en commun des services et des investissements, la fameuse « mutualisation des moyens ». L'idée est bonne sur le papier, et donne de bons résultats sur certaines intercommunalités, lesquelles tirent les villes vers le haut. Mutualiser les moyens doit permettre de baisser les coûts et d'améliorer les services. Certaines Métropoles atteignent ces objectifs. Celles qui réussissent intègrent tous les maires dans leurs décisions, quels qu'ils soient, nonobstant les appartenances politiques différentes. Ainsi, toutes les communes participent vraiment, sont entendues et sont acteurs. Ce qui est loin d'être le cas de notre Métropole », Coigné Christian, « La Métropole, j'ai cru au Père Noël... », *Sassenage en Pages*, n° 243, décembre 2018, p. 21

³ Compte tenu des risques, les élus de Sassenage souhaitent porter un dossier auprès des services de l'Etat permettant de faire reconnaître que la commune est sujet à des risques sur plus de 20% de son territoire, une procédure qui n'a pas été portée par la Métropole auprès de la préfecture pour être validée.

⁴ Le ton de la lettre du président de la Métropole en réponse au discours de départ de Christian Coigné en juin 2023 dressant un bilan de 20 ans de désaccords avec l'intercommunalité, le montre. Christophe Ferrari, « Lettre de Christophe Ferrari au maire de Sassenage », *Métropole Grenoble-Alpes*, le 1^{er} février 2023 [en ligne] URL : <https://www.calameo.com/books/0070689876f674b52a803> (consulté le 28 septembre 2024).

environnementale du projet de liaison par câble. Marc, élu d'opposition¹ nous explique que la décision de son groupe n'allait pas de soi et revient sur les jeux politiques qui se sont joués aux dernières élections municipales :

Marc-ADTC_{16/06/2022} Moi je suis conseiller municipal d'opposition dans le groupe écologiste. Nous on était une liste écolo, et ensuite au second tour, comme on avait fait 20 % on s'est rallié à la liste de gauche je dirais, molle, qui essayait depuis 30 ans de prendre le pouvoir à Sassenage. Donc on n'a pas réussi. [...] La liste d'opposition en fait c'est 2 listes qui ont fusionné. C'est une liste plutôt Ferrari qui s'est opposée au maire et qui elle à l'époque ne se prononçait pas trop sur le Métrocâble parce qu'à l'intérieur de cette liste fusionnée il y avait des écolos comme nous, qui étions contre, ou plutôt sceptiques. [...] Et je pense qu'une des raisons pour lesquelles le maire a dézingué ce projet, c'était pour des raisons électorales au moment des municipales [...], il a fait peur un jour avec ce projet en disant "Ah ! Les immeubles partout", bon enfin... Par contre nous, on a eu un petit peu de mal quand même à tous se mettre d'accord pour s'exprimer contre le projet. Puis finalement, en regardant les arguments, tout le monde a fini par dire, c'est vrai que voilà. [...] Je pense qu'il y a des gens de chez nous qui se sont un peu froissés avec des gens de la Métropole ou des ex de la Métro [...] Maintenant c'est plutôt, voilà c'est difficile de dire l'identité vraiment de ce groupe parce que c'est un peu des gens venus de différentes... C'était une alliance électorale au départ, maintenant on essaie de continuer dans le même groupe quoi. Je pense qu'il y a des visions assez différentes mais ça fonctionne quand même.

On le lit, la liste composite *S'Unir pour Sassenage* réunissant des écologistes et des socialistes, ne s'opposent pas immédiatement aux projets mais se positionnent progressivement :

Au départ, c'est un projet pour lequel nous avons un à priori plutôt positif, parce que c'est un mode de transport décarboné avec un impact environnemental limité, construit par un industriel local. [...] La mise en service du câble ne nous semble pas pouvoir améliorer significativement l'attractivité des transports en commun pour les habitants de Sassenage en raison d'un tracé excentré au départ duquel la plupart des usagers seraient en correspondance d'autres moyens de transport.²

¹ Egalement membre de l'Association pour la Défense des Transports en Commun (ADTC), de l'Association pour une Transition Ecologique et Sociale à Sassenage (ATESS), Marc est parmi les premiers participants de la coordination STOP-Métrocâble.

² Contribution du groupe minoritaire "S'unir pour Sassenage" à l'enquête publique sur le Métrocâble au registre

Malgré leurs divergences avec la majorité, Marc envisage leur alliance contre le projet comme un signe de légitimité : « Marc-ADTC_{16/06/2022} Le jour où l'opposition vote de la même façon que la majorité, c'est qu'il y a quelque chose qui ». Néanmoins, les modes d'action de ces deux groupes diffèrent. L'opposition des élus ne pouvant se traduire par des décisions politiques en conseil métropolitain, leur action se déplace sur un volet juridique – recours au tribunal administratif – mais aussi sur un terrain protestataire, avec les riverains.

5.2.3 La mobilisation des riverains sous l'influence des élus



Figure 97, Planche de photos des banderoles contre le Métrocâble disposées devant le domicile des riverains aux abords du projet dans la commune de Sassenage. Source : L. Garnier, 2022.

Lorsque l'on arrive à Sassenage par la rue de l'Argentière, une série de banderoles affichées sur un nombre important de maisons le long de la rue attirent l'attention (cf. figure 97). Fruit d'initiatives individuelles et du bouche-à-oreille, elles ne semblent pas résulter d'une

numérique de l'enquête publique concernant le projet Métrocâble en 2023. URL : file:///C:/Users/lgarnier/Downloads/Metrocable_Contribution_enquete_publique.pdf (consulté le 28 septembre 2024).

organisation collective formalisée. Ces banderoles sont un indice des liens qui unissent une communauté riveraine contre le projet. Une manifestation coorganisée par la mairie et des habitants de Sassenage en juin 2022 permet de saisir la façon dont ces groupes fonctionnent ensemble :

Compte rendu ethnographique n°15

Barrage filtrant organisé par la mairie de Sassenage et le collectif Métrocâble Sassenage, le 18 juin 2022 à 10h30, rue de l'Argentière

J'arrive en vélo depuis Grenoble. 40 ou 50 personnes sont positionnées en rang le long de la rue de l'Argentière. Certaines tiennent des pancartes sur lesquelles on lit : « Non au Métrocâble ». Des cloches et des sifflets retentissent. Sur la route, des élus vêtus de leur écharpe tricolore arrêtent les véhicules et discutent avec les automobilistes en distribuant des tracts. Je reconnais le maire, son premier adjoint et l'adjoint à l'urbanisme, accompagnés par Alain du collectif de riverains. Une femme d'une quarantaine d'années engage la conversation avec moi pensant que je suis journaliste. Je lui explique ma thèse et l'« autre » collectif. Elle-même journaliste, elle est venue aujourd'hui parce qu'elle habite « la bâtisse » qu'on aperçoit derrière nous, le Métrocâble va passer juste derrière. Elle m'explique qu'il y a eu un revirement il y a peu de temps sur le sujet. Alors qu'on est en pleine campagne pour les législatives, Elisa Martin, 1^{ère} adjointe à Grenoble et candidate à la troisième circonscription a dit qu'elle était contre, « ça commence à chauffer ». Elle m'explique aussi qu'elle était à la réunion au théâtre en rond la semaine passée. On lui a expliqué que les études sont datées. Depuis le covid et télétravail, les choses ont changées. Elle voudrait faire valoir la dégradation paysagère. Quand elle a acheté là, c'était pour être dans la plaine, pour profiter de la vue sur les montagnes. On discute aussi de la ZAC Portes du Vercors, « à Sassenage, c'est des zones inondables et cultivées », et enchaîne sur les problèmes d'infiltration d'eau à son domicile qui remonte par capillarité. Elle précise que la plupart des gens ici sont résignés, la mobilisation a mis du temps à démarrer par manque d'informations. Les gens s'y perdent entre cette version et celle d'il y a 10 ans qui devait monter sur le Vercors. Elle rebondit ensuite sur le coût du projet qui ne prend pas en compte la hausse des prix des matériaux, c'est d'ailleurs ce que dit le maire et d'après elle, il a raison.

Mon objectif, ce jour-là, c'est d'en savoir plus sur la manière dont les riverains s'organisent mais elle ne peut pas m'aider, bien que, selon elle, il n'y a que des voisins aujourd'hui. Elle me montre Stéphanie, celle qui fait beaucoup de bruit avec des cloches, une pancarte et qui chante à tue-tête « La Métro, pète un câble, et tout l'monde pète la Métro ! ». Ce slogan, c'est celui du collectif STOP-Métrocâble de la vélorution de la semaine dernière, à laquelle elle a dû participer. Elle passe et repasse entre les groupes, tente de faire chanter les gens, discute. Mon interlocutrice me dit

que c'est elle qui est venue frapper à sa porte pour lui faire signer une pétition. Elle finit par me confier que le câble va passer sur le pignon de sa maison et qu'elle ne pourra pas vivre avec ça puis ses « *deux ados* » ne le prendront même pas. Elle m'explique que la rue de l'Argentière est très passante et que ses enfants doivent la longer à pied pour rejoindre la station de la Poya et aller en ville. Ce serait plus important de mettre une ligne de bus, d'élargir la rue, d'y mettre un trottoir et une piste cyclable, comme l'a proposé le maire. D'après elle, il faut avoir en tête que c'est politique puisque le maire est très opposé à la Métro. Elle reprend à son compte les arguments des élus sur l'alternative au tracé qui pourrait démarrer au niveau d'Air Liquide, au nord de la commune. Adrien, membre de l'ADTC et du collectif STOP-Métrocâble vient à nous. Souriant, il reste discuter, les slogans de Stéphanie qui continue de chanter le font rire. Le maire et Alain se maintiennent au milieu de la route pour arrêter les voitures. Apparemment, un embouteillage s'est formé jusqu'au rond-point de la sortie d'autoroute. L'animatrice vient saluer la voisine, nous distribue ses tracts et dit aller en photocopier plus, c'est elle qui les imprime.

Je me retrouve ensuite au milieu d'un groupe de riverains avec Adrien. Parmi eux, un homme vient m'adresser la parole, plutôt la soixantaine d'année, jeune retraité en chemise à fleurs. Il me demande si j'étais présente à la réunion la semaine dernière, tout le monde en parle. L'ancien commissaire enquêteur « *un gars assez technique* » a visiblement fait mouche. Pour lui, il y a bien des gens qui prennent le câble pour aller au CEA mais c'est une cinquantaine de personnes par jour seulement. Il comprend ça comme du « prestige » pour que l'on parle de Grenoble et de POMA dans le monde entier, pour mettre en valeur la « matière grise » de la Presqu'île. Il n'habite pas la rue de l'Argentière mais m'indique sa maison, je reconnais le lotissement de la Saulée. Je détourne la discussion sur la métropole, pour lui ce projet c'est tout à fait l'image de la Métro, même s'il n'y est pas opposé. Il m'assure que même s'il n'habitait pas ici, il serait quand même venu aujourd'hui manifester, c'est important, il y a trop de personnes qui ne se sentent pas concernés. *Sur les 62 maisons à la Saulée ils ne sont que 10 aujourd'hui, ça donne une échelle.* Je retente ma chance et lui demande comment ça s'organise du côté des habitants, est-ce qu'il y a des réunions ? Il me dit qu'il y a Pascal, c'est son voisin, c'est lui qui les informe. Pas de réunions à l'échelle du lotissement mais il y'a eu celle du théâtre en rond.

L'animatrice arrive dans le groupe en proposant de l'eau, avec mon interlocuteur, on se dirige tout de suite vers elle pour s'hydrater. Elle explique qu'elle habite la maison juste derrière, le long de la route. On parle du vieux tracteur Ferguson dans son champ, c'était à son père qui est décédé il y a peu de temps. Depuis sa mort, les terrains lui appartiennent, ils sont dans sa famille depuis des générations. Elle aurait voulu ramener ses chevaux puis pointe du doigt le paysage au loin. Je peine à me souvenir dans quel ordre elle décrit les choses mais elle indique successivement les adresses de sa mère, de ses cousins, de sa tante. Elle précise qu'au début, c'était la famille Mongis, des

paysans qui ont eu trois filles et qui ont toutes fini par habiter ici, puis leurs enfants ont arrangé les granges et sont restés. Elle évoque un autre cousin qui a un garage dans la commune et sa sœur qui habite juste après le manoir, dans sa famille ils étaient tous paysans. Son exposé attire la curiosité du groupe qui se resserre autour d'elle. Le maire arrive pour se rafraîchir et débriefer, « ça discute bien ». L'argument financier, qui concernent tous les métropolitains, ça marche bien. Tout le monde est d'accord pour dire qu'ils feraient mieux de mettre cet argent dans les entrées de l'agglomération, là où il y a de vrais problèmes. La petite assemblée s'accorde sur les défauts du tracé. C'est à ce moment-là que Marc arrive, me salue, puis interroge les riverains pour savoir pourquoi les gens ne s'y sont pas intéressés plus tôt. Sans vraiment répondre à sa question, Stéphanie s'engage dans un argumentaire contre la bétonnisation et la densification puis elle s'écrit que la Métro veut péter sa maison et celles derrière. Elle s'étend sur le comportement des agents et leur incapacité à composer avec ceux qui habitent là. A l'appui, son expérience des réunions de concertation dirigées vers les futurs arrivants, pas pour ceux qui sont déjà là. Elle raconte comment la Métro est venue démarcher ses parents à l'époque où son père était encore en vie, pour leur dire qu'ils allaient démolir sa maison. Dans une discussion portant sur les animaux, elle aurait rétorqué : « rassurez-vous, les blaireaux, ils sont qu'à la Métro ! ».



Figure 98, Le maire de Sassenage et un membre du collectif Métrocâble Sassenage interpellent les automobilistes. Source : L. Garnier, 2022.



Figure 99, Photo du barrage filtrant le long de la rue de l'Argentière. Source : L. Garnier, 2022.



Figure 100, Les riverains chantent "La Métro pète un câble et tout le monde pète la Métro !" le long de la rue de l'Argentière. Source : L. Garnier, 2022.

L'équipe municipale s'appuie sur la dynamique des riverains tout autant qu'elle l'alimente. La présence des riverains peut donner du crédit aux élus et inversement – le maire, qui s'expose aux automobilistes en écharpe, est soutenu par le reste des participants à l'action, qui reprennent à leur compte certains de ses arguments. Sur les tracts distribués aux automobilistes figurent même cette alliance (cf. figure 101). Le soutien de la mairie de Sassenage apporté au collectif de riverains se traduit par la co-organisation de manifestations de ce type dont ils relayent les informations¹ mais aussi par l'organisation de réunions publiques, notamment les trois qui se sont déroulées au Théâtre en Rond². La « chaîne humaine » organisée par le collectif de riverains au printemps 2023 a également été publiquement soutenue par les élus³.

¹ « [N]ous ne pouvons pas rester sourds aux craintes légitimes exprimées par ceux qui subiront directement les nuisances. Je pense aux proches riverains bien sûr, mais pas seulement, car nous sommes tous concernés par Métrocâble. Un collectif d'habitants constitué autour du projet a d'ailleurs créé une page Facebook : <https://www.facebook.com/Collectif.Metrocable.Sassenage> », « Métrocâble : exprimez-vous ! », Sassenage en pages, n°274, novembre 2021, p. 12.

² Réunions publiques qui se sont déroulées le 9 février, le 9 juin et le 8 novembre 2022.

³ Leur participation et leur soutien aux riverains sont par ailleurs documentés dans un reportage disponible en ligne : Séverine Cattiaux, « Sassenage : une chaîne humaine contre le futur métrocâble métropolitain, de plus en plus incertain » *Place Gre'net*, publié le samedi 22 avril 2023 [en ligne] URL : <https://www.placegernet.fr/2023/04/25/sassenage-une-chaine-humaine-contre-le-futur-metrocable-metropolitain-de-plus-en-plus-incertain/601107> (consulté le 28 septembre 2024).



Figure 101, Tracts distribués au barrage filtrant par les élus et les habitants. Source : Mairie de Sassenage et collectif NON-Métrocâble Sassenage, 2022.

Ce climat percute la « proximité » entretenue par les élus avec certains riverains qui se connaissent et avec qui ils entretiennent des liens directs. Cette confiance mutuelle s'est concrétisée par exemple, lorsque le maire a convié les riverains à participer à une réunion de négociation autour du projet en présence d'élus et de représentants du SMMAG¹ ou lorsqu'une habitante me dit avoir fait du porte-à-porte pour diffuser la pétition rédigée par le maire. Cette confiance est aussi lisible dans les propos de l'élus à l'urbanisme : « Elu-Urb-SAS17/11/2022 [C]omment ça s'est fait ? C'est parce qu'ils sont venus nous voir bien sûr. Ils sont venus par rapport au projet, avec toutes les... Enfin toutes les questions qui se posent quoi. ». L'action des riverains – dans ou en dehors du collectif Métrocâble Sassenage – et des élus, peut apparaître comme deux faces d'une même mobilisation. D'après Marc, les élus ont une part de responsabilité dans l'action collective des riverains : « Marc-ADTC16/06/2022 La mairie de Sassenage essayait de les enflammer un peu ». Les engagements des élus Sassenageois aux côtés des riverains offrent aux élus de combler une opposition inaudible dans l'enceinte de l'institution métropolitaine. Ils se traduisent alors par un prolongement dans des prises de position publiques, lors de

¹ « Sassenage n'a pas à subir encore toutes ces nuisances. C'est pourquoi, après avoir rencontré le président du Smmag, et en accord avec les élus de Sassenage et de Fontaine, il m'importait d'associer aussi les riverains de l'Argentière aux réflexions engagées, notamment sur l'éventualité de déplacer au moins le projet actuel de tracé sur l'avenue de l'Argentière » Christian Coigné, « Métrocâble : un tracé qui brouille les pistes... », Sassenage en Pages, n°270, juin 2021, p. 8.

manifestations et dans des actions conjointement organisées avec des habitants. La mobilisation des riverains et celle des élus s'enrichissent mutuellement sans se confondre, malgré une perception similaire de l'institution intercommunale.

Les riverains sont alors à considérer comme un ensemble d'acteurs dispersés, toutefois présents et actifs dans une série d'évènements publics comme les réunions de la mairie, les manifestations ou à l'occasion des temps de concertation officiels auxquels ils participent. Comme le relate l'extrait précédent, la mobilisation des riverains est marquée par des sociabilités inhérentes aux caractéristiques de l'espace à défendre. En effet, ils sont liés par des relations de voisinage, elles-mêmes induites par des formes de coprésences relatives aux collectifs résidentiels dans lesquels ils vivent – lotissements privés, habitat individuel pavillonnaire, majoritairement des propriétaires occupants, etc. Ces espaces résidentiels permettent la circulation des informations de proche en proche, entretenues par des personnages clés tels que Pascal et Alain du collectif Métrocâble Sassenage ou Stéphanie à l'échelle de sa rue. Le lieu de résidence est une matrice des conversations informelles, qui s'appuient sur les dommages subis par l'inondation, l'impact du projet pour chacun – nuisances visuelles, report de la circulation automobile, etc. –, ou permet d'évoquer un ancrage territorial. La protection de l'espace domestique et résidentiel, qui peut s'étendre au territoire communal, est le plus petit dénominateur commun reliant les riverains et leur donnant une raison d'agir. En cela, la mobilisation des riverains peut se rapporter au phénomène NIMBY, tant jusqu'ici, leur engagement n'est pas appuyé par une forme d'organisation leur permettant d'opérer des épreuves de montée en généralité pour y échapper (Lolive, 1997 ; Trom, 1999). Les riverains indignés lors des réunions publiques sont peu à même de s'extraire des revendications particularistes et localisées. Les arguments élaborés individuellement sont alors cantonnés à la protection d'intérêts privés et peuvent convenir à la définition suivante :

Le terme NIMBY désigne la résistance d'acteurs locaux face au projet d'implantation d'une infrastructure [...] soupçonnée, à tort ou à raison, de nuisances ou de risques pour ses riverains. Sa signification est pour l'essentiel péjorative et désigne une manifestation d'égoïsme de citoyens qui oublie l'intérêt général pour refuser au nom de leurs intérêts propres une implantation bénéfique pour la collectivité » (Béhar et Simoulin, 2014, p. 152)

Mais qu'en est-il lorsque les membres du collectif Métrocâble Sassenage évoquent leur volonté d'élargir leur mobilisation aux « autres lotissements » de la commune, qu'ils tentent de mobiliser un public et qu'ils s'organisent en conséquence ?

5.2.4 Parcours d'enquête et construction des arguments du collectif Métrocâble Sassenage

5.2.4.1 Un collectif de riverains

La mobilisation à Sassenage est liée à celle des acteurs organisés au sein du collectif Métrocâble Sassenage¹. Ce collectif est principalement animé par Alain et Pascal, tous deux à la retraite et riverains du projet. Ils fonctionnent en binôme et qualifient leurs compétences de « complémentaires »². S'ils ne mentionnent pas de liens d'amitiés préalables à leur association, Alain et Pascal déclarent s'être « Alain-CMS05/07/2022 croisés tous les deux » depuis le lotissement de la Saulée dans lequel ils résident depuis longtemps³. Pascal déclare avoir eu peu d'expériences associatives auparavant mais Alain est un des piliers du lotissement. Il est le président du conseil syndical de l'ASA⁴ depuis plus de six ans. Cette responsabilité implique d'assurer un certain nombre de liaisons avec des entreprises – paiement de l'électricité, travaux divers, etc. – ou avec la Métropole – ramassage des ordures ménagères, mise aux normes des bouches incendies, entretien des espaces publics, etc. Cet engagement lui confère un rôle particulier au sein du collectif résidentiel, comme le suggère cet échange : « Pascal-CMS05/07/2022 Il s'en occupe tellement bien ! (Rires) [...] On ne veut pas lui enlever son bébé, il est trop bien dedans ! [...] Il n'y a que toi qui peux faire ça, [...] il n'y a que toi qui comprends tous les aspects. ». Si Alain maîtrise les dossiers, il confie également que les questions d'urbanisme sont pour lui « une découverte totale ». Pascal confiera que comme pour beaucoup de citoyens, les enjeux techniques à l'échelle métropolitaine le dépassent : « Pascal-CMS05/07/2022 C'est vrai que ce genre de problématique, bon toi [Alain] t'es dedans donc ça va, mais un simple citoyen, il sait même plus de quelle compétence c'est... C'est aussi le problème de la Métropole, c'est à dire qu'on sait plus si ça dépend de la Métropole, si ça dépend de la Mairie, si ça dépend du Département, si ça dépend de la Région. ». Comme leur récit le suggère, l'engagement des riverains dans les affaires du

¹ Le collectif formalise son action au sein d'une association nommée Association pour la Défense de l'Environnement, la Mobilité et l'Urbanisme à Sassenage (ADEMUS) en 2022 pour pouvoir « ester en justice » contre le projet : « ADEMUS : défendre l'Environnement, le Cadre de Vie, l'Espace Agricole et la Biodiversité - défendre une Mobilité raisonnée, avec des transports collectifs adaptés aux besoins - défendre un Urbanisme régulé sur la commune de Sassenage. [...] Notre association souhaite participer et s'opposer aux réflexions actuelles engagées par la Métropole sur : l'installation d'un téléphérique urbain entre Fontaine et Saint martin le Vinoux, intervenir sur la modification du PPRI à venir en cours de présentation en 2022, réfléchir aux futurs projets d'urbanisation sur Sassenage. »

² En effet, Alain est le plus qualifié sur le fond des dossiers, « c'est le plus technique », tandis que Pascal prend en charge le volet administratif et la communication – mails, diaporamas ou gestion de la page Facebook. Au cours des événements qu'ils ont organisés, Pascal fait également office de figure publique : il prend la parole en public et prend en charge les liens avec les soutiens.

³ Depuis 1997 pour Pascal et depuis une quarantaine d'années pour Alain.

⁴ Association Syndicale Autorisée, l'ASA est une forme d'association syndicale de propriétaires (ASP), une structure juridique utilisée pour gérer collectivement des biens ou des services d'intérêt commun, généralement entre les copropriétaires ou les propriétaires de parcelles. Le lotissement de la Saulée, composé d'une rue publique et de deux rues privées ouvertes au public, en est une.

lotissement détermine le trouble qui motivera leur intérêt à ce projet :

Pascal-Alain-CMS_{05/07/2022} – P : Et on s'est retrouvés avec ce tracé, voilà qui est tombé d'un coup. Et en fait nous, notre collectif, il s'est mis en route à ce moment-là. C'est-à-dire que tous les deux étant donc dans le lotissement, on s'est dit mais attends, ça sort d'où ? Qu'est-ce que c'est ? On va essayer de voir quand même si c'est justifié, quels sont les arguments, etc. Donc nous, on a voulu travailler sur le fond aussi, on n'a pas voulu dire simplement on est contre parce que on est de proximité, mais on est contre parce qu'on veut développer et comprendre les arguments. – A : Après, il y a eu aussi des... Personnellement, j'ai reçu... Alors sur le Dauphiné Libéré [...] comme quoi ça passait en plein au-dessus du lotissement. Il y a des photos où ça passe sur le lotissement donc j'ai dit après aux gens, non ce n'est pas ça, d'après mes informations c'est plutôt comme ça et tout.

5.2.4.2 *Une enquête basée sur l'expérience des réunions de concertation et le décryptage de documents techniques*

Leur implication « de proximité » dans le collectif résidentiel les transforme en relais et passeurs d'informations auprès des autres voisins mais c'est aussi parce qu'ils étaient déjà impliqués dans des réunions de concertation antérieures qu'ils se sont mobilisés. Expérience centrale dans le processus d'enquête des protagonistes, leur participation à des démarches participatives liées à la ZAC des Portes du Vercors leur confère une connaissance du projet sur le temps long. Alain en particulier s'est rendu à toutes les réunions de concertation (cf. figure 102) : « Alain-CMS_{05/07/2022} Que ce soit les portes du Vercors ou que ça soit le Métrocâble, je les ai toutes faites ». Si une première concertation relative au Métrocâble en 2015, présentait un tracé « qui leur convenait » – traversant uniquement la commune de Fontaine – c'est à l'occasion des réunions publiques relatives au projet de la ZAC Portes du Vercors¹ et plus particulièrement lors de la concertation organisée par le SMMAG en 2021 officialisant le changement de tracé, qu'ils se constituent en collectif. Pascal raconte sa sidération :

Pascal-CMS_{05/07/2022} [C]e projet de Métrocâble enfin, moi en l'occurrence, il nous est un peu tombé dessus en 2021. Quand on a vu un tracé, bah c'était en avril 2021, on a vu un tracé dans la Sémitag [SMMAG] où là le projet était quasi ficelé. C'est-à-dire que là il y avait un tracé qui a été fait, qui avait été d'ailleurs modifié par rapport à la concertation qui avait eu lieu en 2015, parce qu'en 2015 ça passait uniquement sur Fontaine. Et puis on s'est retrouvé avec deux stations, trois pylônes enfin trois plus cinq ou six, puisqu'on tient compte aussi de ceux qui sont autour des stations. Et on s'est retrouvés avec ce tracé, voilà qui est tombé d'un

¹ Particulièrement celle du 16 janvier 2020 à Fontaine.

Chapitre 6. Les mobilisations contre le projet urbain du Bas-Chantenay, différentes dimensions métropolitaines en question.

coup. Et en fait nous, notre collectif, il s'est mis en route à ce moment-là. C'est-à-dire que tous les 2 étant donc dans le lotissement, on s'est dit mais attends, ça sort d'où ? Qu'est-ce que c'est ? On va essayer de voir quand même si c'est justifié et quels sont les arguments ?

C'est donc à partir de ce trouble que le collectif de riverains commence une activité d'enquête mettant en action leur vécu des réunions publiques et un apprentissage graduel des documents réglementaires qu'ils s'emploient à déchiffrer. Déclarant être inexpérimenté sur ces sujets et n'avoir reçu aucun soutien de professionnels ou d'experts – bien que les élus aient pu jouer un rôle –, les riverains se forment chemin faisant aux procédures et aux codes de l'urbanisme. Ils s'emploient à déchiffrer les dossiers d'enquête publique, le PPRI ou le PLUi¹. Alain échange avec le commissaire enquêteur à son domicile lors de l'enquête publique concernant la ZAC en 2017 pour lui montrer : « Alain-CMS05/07/2022 une vingtaine de pages de [ses] réflexions sur tout ce qui était les eaux, les problèmes d'inondabilité »², ou contribue avec d'autres riverains à l'enquête publique relative à la première modification du PLUi en 2022³. La complexité des procédures auxquelles ils se forment sur le tas, est vécue comme une épreuve :

Pascal-Alain-CMS05/07/2022 - P : Parce qu'en fait ouais il y a des projets complémentaires à celui du Metrocâble. Donc ce PLUi en fait, c'est pour autoriser des zones à construire, donc dans le champ agricole. On a un autre projet, qui s'appelle le PPRI donc le plan de prévention des risques inondations. [...] Et potentiellement donc on a un retour du projet des portes du Vercors qui risque aussi d'arriver à l'automne. Donc voilà, c'est un ensemble de dossiers qui arrivent en parallèle, qui sont tous en fait saucissonnés, mais en fait qui à un moment ou à un autre, font des références, à l'un ou à l'autre. Donc, c'est ça qui est compliqué aussi voilà. [...] C'est un peu un tiroir à multiples facettes, on va dire. - A : [...] On s'est tapé une après-midi à lire les 45 tomes là, les 500 kilos de lecture qui sont faites exprès pour le citoyen lambda, avec plein de... Des PLUi, des PPRI, des « titis », des « tutus », des... On ne sait même pas ce que ça veut dire ! [...] On essaie de trouver une argumentation là-dedans, mais comment faire ? Après, ça devient une discussion de géants, d'experts. Et bon nous, actuellement, on n'est pas des experts. [...] - P : Là c'est pareil, les rappels et les redites en fonction de ce qu'on retrouve dans le tome 5, il y en a une partie qu'on retrouve dans le tome 3, dans le tome 12, dans le tome... - A : Voilà, on n'y comprend rien, on ne comprend rien ! Comment y arriver pour un citoyen à lire ces documents ? C'est impossible, c'est impossible. Même les gens de la mairie ils n'arrivent même plus.

¹ Lors de l'entretien, les riverains me montrent avec fierté une photo des tomes épais du PLUi qu'ils ont lu.

² Le rapport de l'enquête publique fait d'ailleurs état de ces contributions qui portent sur les trois formes de risques exposés en amont. *Enquête publique Eau et Espèces protégées ZAC Portes du Vercors (2017) Rapport du commissaire-enquêteur*, le 31 juillet 2017 [en ligne] URL : https://www.isere.gouv.fr/content/telechargement/32106/240138/file/ZAC+Portes+du+Vercors_Rapport+CE.pdf (consulté le 29 septembre 2024).

³ Les commentaires du commissaire enquêteur faisant état d'un « hors sujet » pour la grande majorité des remarques. Département de l'Isère, « Tableaux communaux », *Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Grenoble-Alpes Métropole. Rapport d'enquête*, 25 mai 2022, p. 303 [en ligne] URL : <https://cloud.grenoblealpesmetropole.fr/index.php/s/fzAm6FwNpoy5KNR> (consulté le 29 septembre 2024).

Les riverains expliquent que cet engagement dans la technicité des dossiers est nécessaire pour contrer le procès en NIMBY qui peut leur être renvoyé : « Alain-CMS05/07/2022 Donc nous, on a voulu travailler sur le fond aussi, on n'a pas voulu dire simplement on est contre parce que on est de proximité, mais on est contre parce que, on veut développer et comprendre les arguments. » Se plonger dans ce dossier technique leur permet notamment d'élargir leurs justifications à l'échelle de la commune, comme nous l'exprime Pascal :

Pascal-CMS05/07/2022 Alors, au départ, on est parti effectivement nous par rapport à cette proximité du lotissement. On s'est aperçu qu'effectivement il y avait, au fur à mesure, d'autres lotissements qui pouvaient être aussi intéressés et du coup on a agrandi un peu notre périmètre et on s'est aperçu, comme on l'a dit jusque-là, c'est que le problème, il n'est pas uniquement pour les riverains de la ligne, il est pour l'ensemble de Sassenage et c'est pour ça que la mairie aussi a très bien compris notre engagement et qu'ils nous suivent, c'est parce qu'ils voient bien aussi que pour Sassenage, c'est un problème. [...]. Et nous, on se bat là-dessus pour dire attention, ce n'est pas qu'un problème de riverains, mais on veut l'élargir en disant c'est un problème plus général, plus collectif.

Leur parcours au sein des dispositifs de concertation et des documents réglementaires conduit les deux protagonistes à formuler un argumentaire technique contre le projet, qu'ils exposent dans des réunions à destination des riverains et d'autres associations qui seront explorées ensuite. Toutefois, la non prise en compte de leurs revendications – mais aussi de leur engagement et de leur travail – amène aussi les acteurs à exprimer une critique démocratique de la Métropole, inscrite plus particulièrement depuis leur expérience des événements. Alain qualifiera les réunions publiques auxquelles il a participé de « mascarade », et insiste sur le mépris ressenti :

Alain-CMS05/07/2022 Contre des gens qui sont affûtés, politiciens, qui savent bien parler, qui connaissent les lois qui sont rédigées ou qui ont des avocats, nous on est des bisounours ! Donc on est là-dedans, qu'est-ce qu'on fait ? Bah on fait 4-5 tables qu'on partage, on met quelqu'un qui va écrire 3 phrases et puis après de toute façon comme on est les seuls à pouvoir déchiffrer ce qui est écrit, on met « globalement favorable » et puis c'est fini on en parle plus ! Il y a eu une concertation, elle est « globalement favorable ». Vous faites quoi ? Ils ont raison, « globalement favorable » ! Voilà où on en est, aujourd'hui, quand vous faites une concertation, vous n'avez pas de dialogue ! [...] Vis-à-vis de la loi, on est tranquilles, il y a eu concertation et puis voilà, on en parle plus ! Et après on fait voter les 49 communes et on entérine.

Ils interprètent ce refus de tenir compte de leur point de vue comme une relégation et ciblent le refus de la Métropole de faire une place aux citoyens engagés : « Alain-CMS05/07/2022 Mais on ne nous écoute pas. Pourquoi on n'est jamais convoqué dans des réunions un peu plus techniques, pour ceux qui s'y intéressent ? Faudrait qu'on m'explique, on est si bête que ça ? Pourquoi ça se passe toujours entre les techniciens de la métropole, les techniciens des mairies éventuellement et pourquoi on n'associe pas les gens qui veulent y aller ? ». La Métropole ne traiterait qu'avec des « acteurs importants » et qualifie les acteurs métropolitains de « petits barons » en prenant pour cible certains élus : « Alain-CMS05/07/2022 [O]n ne peut pas non plus être comme ça, bouche ouverte devant [l' élu aux transports] parce qu'il dit ci ou ça. Il est comme nous, il peut avoir tort, il peut avoir raison. [...]. Donc bon on parle avec les armes, le peu d'armes qu'on a. Parce qu'on n'a pas beaucoup d'armes. Eux ils ont une batterie d'avocats et de tout ce que vous voulez. ». Concernés et intéressés pour être associés aux processus de décision, le refus de l'intercommunalité de les écouter ouvre une critique des formes d'expertises mises en jeu dans ce projet mais aussi de façon plus générale : « Alain-CMS05/07/2022 derrière chaque catastrophe, il y avait un expert qui avait validé le projet ».

Le parcours d'enquête des riverains leur permet d'emprunter deux formes de constructions argumentatives, basées comme je l'ai exposé, sur leur expérience des processus démocratiques – ce qui les « Alain-CMS05/07/2022 révolutionnent ! » – mais aussi depuis leur évaluation pragmatique des besoins en déconstruisant termes à termes les éléments avancés par les porteurs du projet. Ils restituent le résultat de leur enquête auprès du public auquel ils s'adressent par le biais de modes d'action que nous allons explorer désormais.

5.2.4.3 Modes d'action du collectif d'habitants

Le collectif s'engage dans l'ouverture d'une page Facebook mis en place en octobre 2021 pour « essayer de se compter ». Cette première action est adossée à la diffusion d'une newsletter par mail à destination des riverains n'ayant pas accès au réseau social. Ce premier réflexe à mobiliser « en ligne » est combinée à des actions de proximité qui ont émergé à partir de l'hiver 2021 : « Pascal-CMS05/07/2022 On a fait aussi des distributions régulières dans les boîtes aux lettres de flyers. Voilà, on a des banderoles qu'on a à droite et à gauche, voilà on se fait aussi connaître par ce biais-là. ». Si, d'après Pascal, les 235 abonnés et les 1 000 vues par mois en juillet 2022 sont le signe d'une progression de leur cause dans l'espace public, il déplore le désintérêt de la plupart des habitants de la commune qu'ils essayent de concerner : « Pascal-CMS05/07/2022 la mobilisation en tant que telle, c'est quelque chose qu'on ressent de plus en plus difficile à faire prendre. [...] c'est toujours plus compliqué de mobiliser des gens, même concernés de manière assez proche. [...] Même

des gens du coin. » Ce contexte détermine aussi leur manière de s'adresser au public. En effet, la construction argumentative des membres du collectif exige de s'enraciner dans les préoccupations particulières des habitants, une contrainte avec laquelle les acteurs composent pour développer leur mobilisation qu'ils souhaitent la plus large possible :

Alain-CMS05/07/2022 Puis il faut aussi bien admettre que les gens ils sont intéressés si ça les concerne également. On parle de Sassenage, on a identifié quoi sur Sassenage ? Bon, il y a les on va dire les riverains, nous. Le bruit et l'esthétique, le machin et le bidule, ok. Après le trafic, ça va amener du trafic. Après il y a quoi ? Il y a l'histoire du PPRI. Il y a les gens, on leur dit attention là-bas, vous êtes-vous êtes en zone inondable, vous avez une maison de plain-pied, il va falloir construire une zone refuge ! Alors quoi ? « C'est quoi ça ? Ho bah non ! » Et allez, vous en avez un de plus qui est avec vous maintenant. Voilà, il faut les intéresser. »

C'est d'ailleurs pour cette raison que les deux acteurs du collectif se sont investis à partir de l'année 2022 dans une série d'évènements permettant de sensibiliser les habitants et les usagers de la commune. Ce fut notamment le cas lors des différents rassemblements qu'ils ont organisés à Sassenage. Ces rendez-vous ont eu comme ambition d'explicitier les enjeux techniques et réglementaires au public. Il s'agit pour les acteurs du collectif Métrocâble Sassenage d'exposer, d'expliquer et de convaincre avec un argumentaire solide, tiré de leur enquête. Des dispositifs comme la tenue de stands avec des maquettes et des plans du projet leur permettent d'y parvenir, comme à l'occasion des rassemblements sur le site de l'Argentière tel la Chaîne Humaine contre le Métrocâble ou à l'occasion des différentes éditions de la Fête de la Nature organisées chaque année au printemps à Sassenage (cf. figure 103 à 106).



Figure 103, Alain et deux riveraines tiennent le stand de l'association ADEMUS à la Fête de la Nature de Sassenage en mai 2023. Source : ADEMUS, 2023.



Figure 104, Alain prend la parole devant habitants et élus sassenageois à l'occasion de la Chaine Humaine contre le Métrocâble le 25 avril 2023. Source : ADEMUS, 2023.



Figure 105, Maquette de la station de l'Argentière disposée à l'occasion de la Chaine Humaine contre le Métrocâble le 25 avril 2023. Source : ADEMUS, 2023.

Les riverains ont recours à des dispositifs plus « scéniques » comme en témoignent les réunions publiques organisées au Théâtre en Rond (cf. figures 109). Les acteurs s'adonnent à un exposé descendant, diaporama à l'appui. Ces temps de rencontres se déroulent dans des lieux institutionnels – mairie ou salle municipale – et permettent aux habitants d'exposer leurs arguments points par points. Ces réunions imitent des réunions publiques institutionnelles et les riverains y associent les élus, invitent des personnes habilitées à développer une « contre-expertise », comme un ancien commissaire enquêteur, une association militante pour le développement du câble, des représentants de l'ADTC ou de l'association FNE Isère et de Environnement Nature Sassenage (ENS) pour parler du recours en justice en 2022, etc. Ces temps de rencontre sont destinés à un large auditoire. On trouve dans le public des habitants de la commune, mais aussi des représentants d'autres organisations. Elles ont ainsi pu servir à impulser des coalitions, comme cela a été le cas lors de la première réunion publique organisée par Pascal et Alain à la mairie de Sassenage en décembre 2021.

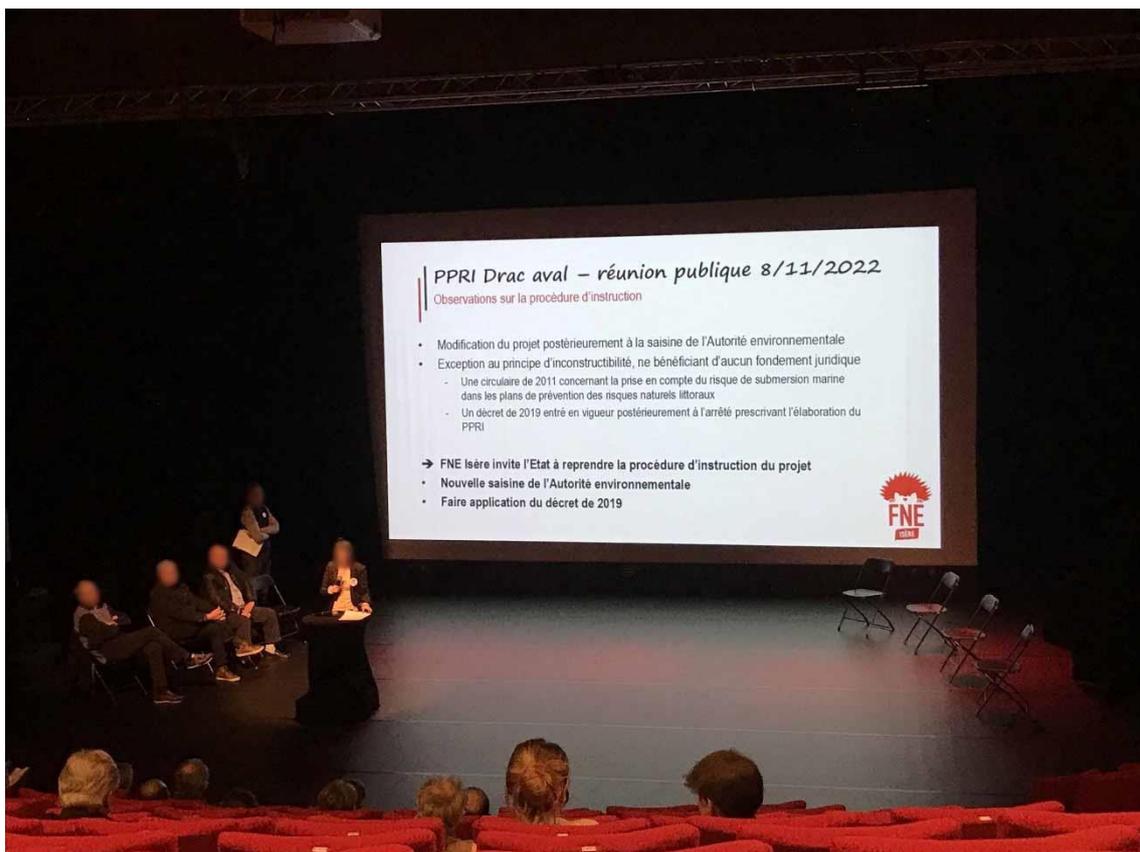


Figure 106, Réunion publique organisée par le collectif Métrocâble Sassenage et les élus de Sassenage. A gauche, Alain est assis aux côtés de l'élus à l'urbanisme et du premier adjoint délégué aux relations avec la Métropole. Au micro, la juriste de FNE Isère intervient pour présenter les détails du recours envisagé pour contrer le projet de Métrocâble. Source : L. Garnier, 2022.

Compte rendu ethnographique n°16

Réunion publique organisée par le collectif Métrocâble Sassenage, le 7 décembre 2021 à 18h30, à la « salle sous voutes » de la mairie de Sassenage.

Depuis le sud de Grenoble, il me faudra plus de 30 minutes en vélo pour me rendre dans le centre de Sassenage. La nuit, mon manque d'orientation et le difficile partage de la route avec les véhicules rendent le trajet chaotique. Je rejoins quelques hommes de quarante ans et plus qui attendent devant la salle, je serai la seule femme ce soir-là. Je reconnais et salue Ludovic, membre de l'ADTC venu à la réunion au 38 quelques jours auparavant. Les membres de LUCSE ne sont pas encore arrivés. Pascal se charge de l'accueil des participants en répétant son prénom et son nom à chaque poignée de mains, demande nos noms et scanne nos pass-sanitaires. J'en profite pour me présenter en lui signifiant que c'est moi qui lui avais envoyé un mail pour venir à la réunion : « *Oui on a échangé, on a mailé !* », puis il ferme la porte derrière moi en s'exclamant : « *Bon, on va commencer, il manque une personne du Plancher des Vaches mais tant pis !* ». Le Plancher des Vaches est le nom donné par les militants de LUCSE à leur groupe naissant contre le projet de câble qui a donné lieu à un embryon de site internet et d'adresse mail.

La salle est petite et confinée sous une voûte de pierre. Les tables sont savamment disposées en épis afin de garder un écart suffisant tout en permettant d'assister à la présentation préparée par les animateurs. Pascal et Alain se présentent solennellement depuis une table qui fait face au public avant d'expliquer le déroulé de la soirée qui démarre par un tour de table. L'organisation de la pièce et du dispositif donne un caractère très sérieux voire professionnel à la réunion. L'aménagement de la salle et la présentation projetée paraissent s'inspirer des dispositifs officiels. A la sortie de la réunion, Maël et Lucas, qualifieront de « *touchant* » voire de « *mignon* » les efforts fournis par les riverains. Pascal se lance : « *Je suis Pascal, avec Alain on gère la page Facebook que vous avez peut-être visitée qui s'appelle Non Métrocâble Sassenage. On est concernés au premier chef parce qu'on est habitant du lotissement de la Saulée qui va être impacté par le Métrocâble. Depuis le mois d'octobre, peut être que vous vous êtes informés mais il y a un peu plus d'activité sur le sujet puisqu'il y a eu des concertations qui concernaient notamment Fontaine et les habitants de l'Argentière. L'idée pour nous, c'est qu'en tant que citoyens de la Commune on souhaitait argumenter face à la Métro en passant par la concertation et l'argumentaire. On voulait inviter des associations qui étaient concernées par ce projet mais on est bien conscients que chacun a son libre arbitre et pourra aussi continuer chacun dans son coin s'il le souhaite.* »

Le tour de table commence avec la présentation de trois membres de l'ADTC dont Ludovic et son président. Ils ne prennent pas le temps de présenter vraiment leur organisation, visiblement

connue de tous¹. Marc se présente ensuite comme membre de l'ATESS, association liée au groupe politique d'opposition de gauche de la mairie de Sassenage, et précise qu'il est membre d'un groupe de travail portant sur les mobilités. C'est ensuite au tour de Quentin, membre d'Alternatiba et de la commission Alternatives territoriales. La commission vise à s'engager dans des luttes locales et comme elle est désertée, il préfère se greffer à une mobilisation où il y a déjà du monde. Deux membres de l'association le Chaînon Manquant² se présentent ensuite. Favorables au câble « *mais pas n'importe lequel* », ils apporteront beaucoup de détails techniques sur le type d'infrastructure adaptée, sur les autres exemples en France ou sur les débats parlementaires sur cette question. Je me présente à mon tour comme chercheuse en enquête et évoque LUCSE. Je comprendrai au fur et à mesure que pour les personnes présentes, ce collectif ne signifie rien. Maël et Lucas, arriveront plus tard et interviendront principalement pour proposer des moyens de s'organiser.

La présentation de Pascal et Alain se base sur un PowerPoint sur lequel sont exposés leurs arguments, notamment sur les caractéristiques techniques qui posent problèmes – tracé, fréquence, capacité, alternatives, conséquences sur le trafic, etc. Ils y feront dérouler plusieurs diapositives titrées dans cet ordre : « *Pourquoi le câble ?* » ; « *Résumé du projet* » ; « *Arguments opposés au projet* » ; « *Arguments proposés par le collectif : le tracé Métrocâble opposable au projet* ». Ils font apparaître des cartes du PLUi et le zonage réglementaire du Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI), mais aussi différentes images du SMMAG. La réunion se transforme rapidement en une conversation non régulée, leur présentation est entrecoupée par les interventions des uns et des autres, chacun souhaitant faire valoir les meilleurs arguments techniques. Les discussions commencent sur des détails relatifs au nombre de déplacements avancés par le SMMAG, les problèmes localisés de circulation dans cette partie de l'agglomération et la révision de la ZAC les Portes du Vercors. Ludovic de l'ADTC réagit pour préciser que les données de l'étude n'ont jamais été partagées par l'opérateur des transports. Alain et Pascal présentent alors les arguments du SMMAG pour faire entendre les justifications des porteurs du projet : sûreté, économies d'énergie et de surface, fiabilité, capacité équivalente à celle d'un tramway, et cetera. Tour à tour, les associations remettront en cause ces éléments selon leur champ d'expertise et la discussion se reconfigure plutôt sur les meilleurs contre-arguments à mettre en avant : insister sur déroulé de la concertation qui n'a jamais proposé de discussions autour du tracé ; les nuisances sonores et visuelles (amenant à une discussion précise sur le

¹ Créée en 1974, elle a pris une part importante dans les débats sur le développement du tramway et des mobilités douces à Grenoble et les expertises qu'elle produit sont attendues. Elle a été parmi les premières associations à émettre des doutes contre le projet de Métrocâble en 2015 qui se confirmeront par des prises de position plus fermes à partir de 2020, pour enfin appeler à rejoindre le collectif STOP Métrocâble dès sa création au début de l'année 2022.

² L'association créée en 2007 agit pour « obtenir une application complète de la loi d'orientation des transports intérieurs et pour ce faire, de prendre en compte le transport par câble dans les décisions »

modèle de télécabine 3S employé évitant les embrayages et débrayages) ; le doute sur le niveau de fréquence et de capacité ; le régime d'exceptionnalité concernant le zonage réglementaire afin d'assurer la faisabilité du projet (le PLUi modifié est en contradiction avec le PPRI) ; les soupçons de prolongement du projet vers le Vercors (à l'image de la première version proposée 10 ans plus tôt) ; le surcoût injustifié entre la version présentée en 2015 et celle de 2021 ; etc. Les militants de LUCSE insistent sur le manque d'alternatives étudiées par la Métro. D'après l'ADTC, la seule alternative envisagée était celle d'un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) aussi cher que le Métrocâble et qui « *tire la discussion vers le bas* ». Pour une bonne partie des participants il est fondamental de rebondir sur le fait que ce projet ne répond à aucun besoin. Néanmoins, les deux riverains sassenageois affirment que le projet n'est finalement pas « *une mauvaise idée en soi* », c'est le tracé qui pose problème : « *le projet pourrait s'entendre s'il démarrait depuis Air Liquide, au nord de la commune* ». Quentin s'y oppose franchement : « *C'est absurde. On ne ferait que repousser ailleurs l'artificialisation des sols* ».

On le lit, les deux protagonistes du collectif sassenageois ne sont pas opposés au Métrocâble en son essence mais contestent son tracé et le projet d'urbanisation qu'il accompagne. Leur argumentaire technique, basé sur les « besoins » non justifiés indexe une somme de contre-arguments qui peuvent être issus de l'apport de groupes d'acteurs divers. Pour le collectif de riverains toutefois, l'engagement politique et les lignes idéologiques n'ont pas leur place dans cette controverse, qu'ils abordent d'un point de vue technique et qui doit rassembler le plus de monde possible, malgré la diversité des points de vue : « Alain-CMS05/07/2022 – Enquêtrice : Ok, donc oui il y a moins le côté politique pour vous. - A : Clairement non, clairement. Moi, c'est pour ça que je ne mélange pas les deux choses. Les deux sujets n'ont rien à voir. [...] on n'y voit pas du tout de côté politique sur expliquer pourquoi on serait contre un projet. ». La mobilisation des riverains organisés au sein du collectif Métrocâble Sassenage diffère de celle qui prendra forme simultanément depuis le collectif LUCSE. Porteuse d'intérêts localisés mais toutefois chevillée à des principes généraux de publicité et de justice, ces acteurs portent une critique de la Métropole Grenoble-Alpes qui va entrer en interaction avec celle des militants explorés en partie 1.

5.3 Ouvrir la controverse : trajectoire d'une enquête à bas bruits du collectif LUCSE contre le projet des Portes du Vercors

La controverse contre le Métrocâble et la ZAC des Portes du Vercors surgit également des membres de LUCSE qui définit un groupe d'enquête autour du projet urbain. Ce temps de « proto-mobilisation » peut être isolé entre les mois d'avril et de décembre 2021 et est à relier à la création même du collectif. Je montrerai comment cette enquête localisée est intégrée à une stratégie contre la métropole motivée par un réseau d'acteurs militants déjà croisés dans la première partie de cette thèse. Cet engagement fait toutefois surgir des épreuves qui seront documentées ici.

5.3.1 Un groupe de travail contre le projet des Portes du Vercors pensé depuis la stratégie du collectif LUCSE

5.3.1.1 *Un cas concret d'action collective intégré à une stratégie plus globale*

L'idée de se mobiliser contre le projet des Portes du Vercors survient simultanément à la formalisation du collectif LUCSE et s'intègre à une stratégie plus globale encore en train de s'écrire. Il s'agit de lier des collectifs mobilisés contre la même institution à travers l'agglomération mais aussi de comprendre et se former vis-à-vis de l'institution métropolitaine et des processus d'aménagement. L'opposition au projet ne survient pas d'un attachement au lieu (Sébastien, 2016) ou d'un sentiment d'injustice mais prolonge plutôt des critiques élaborées dans des espaces propres au milieu militant exploré précédemment.

Des références communes contribuent à « choisir » ce projet comme objet de lutte. Le Métrocâble, reliant la commune de Saint-Martin-le-Vinoux à Sassenage est identifié comme le prolongement d'une politique urbaine à laquelle les acteurs se sont déjà opposés par le passé, impliquant les mêmes responsables métropolitains¹. Les motifs de l'ouverture d'un « groupe de travail » sur la ZAC Portes du Vercors se sont stabilisés au printemps 2021, à l'occasion d'une série d'évènements et de réunions ayant permis la création du collectif LUCSE. A l'occasion d'au moins deux d'entre elles², la ZAC des Portes du Vercors est citée en exemple pour évoquer le type de projet contre lequel il serait utile de se mobiliser. Ces discussions stratégiques témoignent d'un travail de hiérarchisation : l'importance du projet – son coût, sa nature, son impact, etc. – est soupesé au regard d'autres projets de l'agglomération – notamment le projet

¹ Comme je l'ai évoqué dans le cours de la partie 1, la création du collectif LUCSE coïncide avec un « après » de la mobilisation des Jardins de la Buisserate à Saint-Martin-le-Vinoux qui s'est achevée brutalement et a laissé des traces dans l'esprit des militants. Le maire de Saint-Martin-le-Vinoux impliqué dans cette affaire est aussi le président du SMMAG, porteur du projet de Métrocâble.

² Le 15 mars au 102 et le 7 avril au 38.

GrandAlpe (cf. chapitre 1, p. 88). Si les acteurs le mentionnent ou le citent en exemple, c'est encore sans avoir d'informations précises ni de relais sur place. A l'occasion de la vélorution d'avril 2021, le nom du projet urbain est inscrit sur le totem des luttes exposé au départ de l'évènement, et sera explicitement cité comme étant l'objet d'un engagement à venir dans la prise de parole de Mickael et Amandine¹. La réunion de bilan de la manifestation réunissant tous les participants pose la question de l'officialisation du collectif et de ses horizons politiques et stratégiques. Des participants identifient le projet des Portes du Vercors comme une proposition d'action concrète à mener :

[C]ette dynamique est partie de LUCSE, le groupe à l'origine de la brochure, qui rassemble différents collectifs autour de l'urbanisation d'un point de vue social, culturel, environnemental. L'enjeu de ce groupe c'est de s'opposer à l'urbanisation agressive, de questionner ces sujets-là mais c'est très large. Il y a pleins de dynamiques, moi j'ai trop d'énergie à mettre là-dedans. Qu'est-ce qu'on décide de faire ensemble maintenant ? Les Portes du Vercors, on a livré un message à la vélorution, maintenant il faut qu'il se passe quelque chose. Des enquêtes habitantes, aller voir sur place, rencontrer des gens.²

A l'issue de cette réunion, les participants concluront à l'ouverture d'un « chantier/atelier »³ sur le projet des Portes du Vercors, pensé comme un « groupe de travail » du collectif LUCSE. Cette décision est une manière de proposer une mobilisation concrète au regard de ce qui a été mis en œuvre jusqu'ici – l'écriture d'une brochure et les réunions réflexives étant jugées peu inclusives et trop théoriques. Ce qui apparaît comme une « étude de cas », est intégrée à l'idée d'engranger de l'action collective pour impliquer de nouveaux militants. Elle se rapporte aussi à une perspective stratégique de veille, Joanne expliquant dans un entretien que l'objectif du collectif est aussi « Joanne-LUCSE_{16/03/2022} de lancer des dynamiques de luttes quand on a l'impression qu'il y a un sujet ». A l'occasion d'une table ronde organisée de l'édition 2021 du festival *Erosions* – première annonce publique de leur implication contre le projet des Portes du Vercors – ils relient leur engagement dans ce dossier avec la stratégie de LUCSE :

Joanne-Lucas-LUCSE_{10/10/2021} - Joanne (J) : LUCSE c'est Lutte pour un Usage Collectif et Solidaire des Espaces, c'est un groupe [...] qui est né à l'initiative de collectifs en lutte qui ont décidé de former un groupe pour se défendre ou en tout cas de réfléchir collectivement à

¹ « Que ce soit pour faire reculer le projet Neyrpic, pour sauver les jardins de la Buisserate, pour lutter contre le projet d'élargissement de l'A480, cette mairie ne nous a jamais aidés. Lorsque nous allons nous lever contre le projet des Portes du Vercors qui va bétonner des dizaines d'hectares de terres agricoles à cheval entre Sassenage et Fontaine pour réaliser le rêve téléphérique de quelques ingénieurs hors sols dans leurs bureaux mornes de l'autre côté du Drac, elle ne nous aidera pas non plus » LUCSE, « 17 avril – Vélorution contre l'urbanisation agressive dans la cuvette grenobloise », LUCSE [en ligne] URL : <https://lucse.gr/2021/04/18/17-avril-2021-velorution-contre-la-reintoxication-du-monde/> (consulté le 25 septembre 2024).

² Notes de carnet de terrain de l'introduction de Joanne à la réunion « post-vélorution » le 21 avril 2021 au 38.

³ *Ibid.*

une stratégie de défense. Nous, enfin ce collectif LUCSE, il a pour but de mettre en lien plein de collectifs concernés par l'urbanisation et des projets d'aménagement du territoire [...]. L'idée c'est aussi de diffuser une pensée un peu critique de ce qui régit finalement les choses contre lesquelles on se défend, ce qui régit les projets d'urbanisation, par une brochure et des textes qui permettent aussi de se dire qu'est-ce que c'est la Métro ? Qu'est-ce que c'est l'EPFL ? Qu'est-ce que c'est que ces grandes institutions ? - Lucas (L) : Oui c'est ça et dans la brochure [...] on essaye aussi de s'impliquer dans ces discussions et de faire le lien entre la Métropole et la question des terres agricoles. Et notamment il y a un projet dont vous avez déjà entendu parler qui s'appelle Portes du Vercors qui est entre Fontaine et Sassenage, qui est un gros projet genre d'une dizaine ou une douzaine d'hectares, de logements, de commerces et d'un téléphérique donc le Métrocâble qui reliera Saint-Martin-le-Vinoux à Fontaine en passant par le CEA. Et du coup nous, avec le collectif LUCSE, on a essayé, enfin il n'y a pas de collectifs existants sur ce projet ou qui se sont constitués pour essayer de comprendre un peu mieux ça. Du coup on est un peu, on essaye de lancer un collectif qui creuserait un peu plus le sujet. Donc dans notre dernière brochure on a fait un petit article là-dessus, la brochure *Habiter la ville*, numéro 2 du coup, qui essaye d'expliquer un peu ça et donc nous on est un peu aux prémices aussi pour essayer de comprendre c'est quoi la consistance de ce projet, la question de l'expropriation des propriétaires agricoles mais aussi la question de l'intérêt de la Métro derrière tout ça.¹

Les acteurs semblent faire de ce projet un exemple des critiques qu'ils cultivent ailleurs, notamment par leur engagement dans la protection des terres agricoles. Ce projet est aussi l'occasion de démontrer les « intérêts cachés » de la Métro. L'engagement contre ce projet est exprimé comme une occasion de poursuivre une enquête sur et contre l'institution métropolitaine et d'en apprendre plus sur le fonctionnement des procédures d'urbanisme. Le projet des Portes du Vercors adossé au projet de transport par câble devient l'opportunité de mettre en pratique une « étude de cas » pour s'enquérir de connaissances concrètes. Leur enquête permettra de trouver dans le projet du Métrocâble une somme d'arguments leur permettant d'illustrer leur critique de la métropole.

5.3.1.2 *Une enquête dans un groupe de travail restreint : déployer une méthodologie en direction du territoire et de ses habitants*

Le groupe de travail s'est réuni entre les mois d'avril et de décembre 2021² dans un

¹ Présentation de l'opposition au projet Portes du Vercors par le collectif LUCSE lors de la table ronde du festival Erosions rassemblant les membres de Reprise de Terres et des Lentillères, le 10 octobre 2021 au 38.

² Plus précisément, ce moment de la mobilisation s'est matérialisé par deux réunions de travail, des échanges par les biais d'une liste mail *ad hoc* – sur laquelle sont relayées les informations recueillies individuellement par les participants –, la participation de membres à des réunions de concertation, des visites sur le site et enfin deux

cadre confidentiel – il précède l’annonce publique du positionnement du collectif – qui permet la mise en enquête des acteurs. Cette enquête, principalement centrée autour d’un argumentaire à construire, relève plutôt d’une illustration par l’exemple visant à mettre en adéquation la critique du projet urbain avec les critiques métropolitaines déjà circonscrites. Remarquons dans un premier temps que les participants sont recrutés au sein du même cercle. Parmi les participants se retrouvent une militante du Chantier, Mickael, mais aussi deux « primo-arrivants » usagers du centre social le 38 et proches des membres de LUCSE – co-locataires ou amis. Cette enquête part des critiques que LUCSE adresse à la Métro et a pour objectif de cheminer vers la création d’un « collectif d’opposition ». Toutefois, la question de sa mise en public reste longtemps un problème tant les acteurs peinent à construire un argumentaire. Maël distingue d’ailleurs le groupe de travail d’un « collectif » : « C’est un peu tôt, on est encore dans une phase d’investigation »¹. Les premières épreuves de publicité du groupe prennent d’abord la forme d’un schéma (cf. figure 107) publié dans la seconde brochure *Habiter la ville*, intitulée « Défier la Métro »².

PORTES DU VERCORS : MÉTRO-CÂBLE, BOULOT, DODO



Figure 107, Schéma des premiers arguments contre le Métrocâble élaborés par LUCSE dans la seconde brochure *Habiter la Ville*. Source : LUCSE

réunions plénières de LUCSE – dans lesquelles les actualités et les activités des autres commissions sont rapportées au centre du groupe.

¹ Notes de carnet de terrains des propos tenus par Maël lors de la réunion plénière de LUCSE organisée le 20 mai 2021 dans la bibliothèque du centre social le 38.

² LUCSE, « Défier la Métro », *Habiter la Ville*, n°2, novembre 2021 [en ligne] URL : <https://lucse.gr/habiter-la-ville-2/> (consulté le 26 septembre 2024).

La présentation de la mobilisation contre les Portes du Vercors à l'occasion d'une table ronde organisée dans le cadre du festival *Erosions* en octobre 2021 (cf. passage précédent) par Lucas, Maël et Joanne est la première prise de parole publique permettant de les identifier comme des « *porteurs de cause* » (Chateauraynaud, 2011). Ces temps sont l'occasion pour le groupe de présenter l'argumentation et les motifs de l'opposition au projet, observables dans l'extrait ethnographique qui suit.

Compte rendu ethnographique n°17

Première réunion du groupe de travail Portes du Vercors, le 26 avril 2021, dans la salle « Gilet Jaune » du centre social le 38.

Nous sommes seulement cinq dans la salle « Gilet Jaune » située à l'étage du 38 : Lisa, Maël, Mickael, Martin et moi. Martin vient juste de rejoindre LUCSE. C'est aussi celui qui a le plus travaillé le sujet ce jour-là. Il est venu avec une série de documents qu'il a parcourus et imprimés mais qu'il peine à comprendre. Néanmoins, c'est en partie grâce à lui que la discussion peut débiter sur le fond du projet. La réunion se construit sur une série d'hypothèses et les échanges spontanés se déroulent autour de quatre objets : les ressources à la disposition des acteurs (sources d'informations, soutiens et expertise) ; l'examen contradictoire des « prises » leur permettant de trouver des ressources argumentatives pour s'opposer au projet (constitutif d'un « proto-argumentaire ») ; une « méthodologie de lutte » à mettre en œuvre ; et enfin les modalités pratiques d'organisation des informations à recueillir.

La discussion s'ouvre sur les éléments techniques et factuels contenus dans les documents amenés par Martin, comme la demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet par la Métro que Mickael compare avec celle de NDDL qui se serait maintenue 18 ans. Il s'agit des éléments liés à l'enquête publique qui s'est déroulée en 2020 et au rapport du commissaire enquêteur. Grâce à ces documents, un calendrier des démarches réglementaires et opérationnelles passées se dessine. Les participants repèrent des dates, comme une première version du projet refusée en 2013 ou une enquête publique défavorable en 2017. Cette chronologie est complétée, dans le désordre, par le repérage de concertations dont les traces sont encore disponibles sur internet, notamment celles d'un « forum » et de plusieurs réunions d'information qui se sont tenues entre 2019 et 2020. C'est la première réunion qui permet de discuter du contenu programmatique du projet : aux équipements culturels et commerciaux s'ajoutent entre 520 et 550 logements, auxquels il faut rajouter ceux qui feront l'objet d'une

réhabilitation¹, sur la première tranche qui concerne la friche commerciale de Fontaine. Le décompte s'élève à 2 500 logements à l'horizon 2040 pour l'ensemble du projet (incluant les constructions sur Sassenage). Les participants mesurent la complexité d'une opération à tiroirs, découpée en différentes « phases », la première d'entre elles étant elle-même composée de trois « tranches ». Ces éléments permettent au groupe d'en savoir plus sur le téléphérique urbain et sur les ambiguïtés concernant le montage des deux projets : « *Ils veulent créer le Métrocâble et ils le justifient par des logements, c'est l'exemple même de créer le problème pour devoir construire* » déclare Maël. Sans trop de soupçons, ils considèrent les chiffres de fréquentation communiqués par le SMMAG : 1 500 voyageurs par heure et par sens, jusqu'à 8 000 par jour. A ce stade, le Métrocâble n'est pas au cœur des discussions. A la faveur de ces éléments difficiles à interpréter, la volonté de « *s'entourer de gens compétents* » arrive rapidement comme un objectif. Les hypothèses ciblent des types d'acteurs avec lesquels ils ont l'habitude de collaborer : l'Atelier Paysan, le Postillon qui a déjà publié un article en 2012² sur une première version du projet, mais aussi Philippe et son association Vivre à Grenoble. Il est aussi très vite question d'aller à la rencontre des habitants et des associations locales qui détiennent supposément des informations qui leur échappent. Ils considèrent également d'autres ressources comme des collectifs agissants dans d'autres métropoles, tel le comité de vigilance des Jeux Olympiques à Paris.

Au détour des échanges, les participants repèrent déjà des contradictions argumentatives inhérentes à la fois au projet, au territoire et à leur positionnement. Sur l'environnement local tout d'abord, la discussion fait apparaître la friche commerciale comme un problème : « *on ne peut pas vraiment s'opposer au fait que ça construise là* » déclare Maël. Ils qualifient l'endroit d'« *ultra moche* » et doutent de la valeur des terrains agricoles menacés à Sassenage, qui ressemblent plus à « *du gros céréalier* ». En s'intéressant aux dynamiques locales, certains discutent les positions du maire de la commune, mis en examen pour « *prise illégale d'intérêt* » le mois précédent. Maire de droite, auteur d'une vidéo et d'une pétition contre le projet, il s'agit d'un paramètre ambivalent pour Maël : « *il dit qu'il est ok pour le projet si c'est en accord avec la nature, en fait il est pour le projet* ». C'est aussi sur les logements que les incertitudes se cristallisent. Pour Maël encore, il est difficile de proposer des alternatives ou d'affirmer « *qu'il y a des problèmes d'habitat mais qu'on ne peut pas y répondre comme ça* ». Il s'interroge : « *d'ailleurs je me demande à quoi ça doit ressembler un projet bien ?* » Si les membres reprennent des éléments du discours officiel comme celui de considérer le territoire concerné comme la « *dernière zone constructible de Fontaine* », l'élaboration d'un argumentaire pour s'opposer au programme immobilier apparaît

¹ On arrive à 630, détail issu de la mention du rapport du commissaire enquêteur cité par un proche de Lisa dans un mail transmis à la liste.

² Le Postillon, « Un téléphérique entre Grenoble et le Vercors. La Métro pète un câble », *Le Postillon*, n°16, été 2012 [en ligne] URL : <https://www.lepostillon.org/La-Metro-pete-un-cable.html> (consulté le 29 septembre 2024).

comme une nécessité qui implique de se saisir plus scrupuleusement des justifications avancées par la Métropole et la Commune. Enfin, le projet de transport par câble est évoqué au titre du gain de temps dérisoire qu'il permettrait d'économiser. Un article du *Postillon* est pris en référence, il y est expliqué que l'ouvrage permettrait un gain de temps de seulement 3 à 4 minutes. Pour eux, ce maigre bénéfice confirme l'ambition assumée d'un projet avant tout mis en œuvre pour ces « *effets de rayonnement* ». Les suppositions sur le fantasme que représente ce mode de transport les amènent toutefois à s'accorder sur leurs lacunes respectives quant au projet, il leur manque des informations sur la fréquentation, le tracé ou les alternatives.

Les insuffisances argumentatives constatées motivent la mise en œuvre d'une « méthodologie de lutte », dirigée vers les habitants et les élus de Sassenage à rencontrer. Réfléchir à un argumentaire et « *construire une critique technique et politique* » dépend donc à la fois des informations qui seront recueillies sur place, mais en est aussi un prérequis. C'est ce qu'exprime Maël lorsqu'il partage avec le groupe ses inquiétudes quant à leurs futures actions sur place : « *On va arriver avec un discours purement idéologique si on y va maintenant sans trop savoir* ». Ces observations traduisent une attitude « à distance » mais néanmoins réflexive, confirmée par les interrogations de Lisa : « *Les habitants sont dépossédés de leur prise d'initiative sur ce qui va se passer autour d'eux. Est-ce qu'il faudrait que les gens le fassent eux-mêmes ou qu'on vienne les aider ?* » Au-delà, Maël s'interroge aussi sur la manière d'animer un débat public : « *Comment tu fais pour que ce soit accessible pour tout le monde et que ce ne soit pas trop technique ?* » Le « morcellement » opérationnel (3 tranches ; 3 phases), l'enchevêtrement des projets (Métrocâble et Portes du Vercors) ou la superposition des procédures réglementaires rendent le projet complexe. La réunion permet de statuer sur l'utilité de digérer ces informations et de les restituer. L'enjeu de simplifier, de rendre lisible le projet dans son ensemble devient un des objectifs de l'argumentaire à construire. Enfin, des discussions sur l'organisation des informations et des sources récoltées permettent la création d'un espace numérique partagé dans lequel seront glissées les références de Martin et d'autres documents. Elles aboutiront également à la création d'un « *plan pour classer les infos et construire un document vulgarisé* » (cf. *infra*). C'est le premier squelette d'un argumentaire.

Portes du Vercors (Proposition de plan d'étude)

I. LE PROJET PdV

- Historique
- Description du projet (les différentes étapes et leurs échéances)
- Les acteurs du projet
- La Mairie de Sassenage
- La Mairie de Fontaine
- La Métropole
- Les Promoteurs

II. CRITIQUE DU PROJET

1. Construction d'un argumentaire
2. Acteurs et ressources de l'opposition
 - 2.1. Premières oppositions, pétition etc.
 - 2.2. Résumé de l'enquête publique ??¹

Comme nous pouvons le lire dans l'extrait précédent, la construction d'un argumentaire est un objectif central de ces réunions. Nous pouvons remarquer toutefois que ce dernier n'ouvre pas à la possibilité d'une remise en cause de l'engagement des acteurs : leur critique résiste aux incohérences repérées – agriculture conventionnelle, terrain déjà artificialisé et en friche, positionnement politique des élus communaux, etc. L'enquête des acteurs répond moins à un besoin de compréhension de l'objet contesté qu'à un moyen de l'intégrer à une critique déjà solidifiée. Néanmoins, les membres du groupe de travail s'attèlent à déchiffrer les documents réglementaires et tentent de comprendre les processus opérationnels et administratifs qui entourent l'opération. Si des interprétations rapides résultent de ces premières discussions², l'argumentaire s'étoffe progressivement. Des précisions nouvelles sont partagées au fur et à mesure, comme c'est le cas pour le conditionnement du projet à l'acceptation du PPRI. L'argumentaire s'en trouve d'ailleurs augmenté, faisant apparaître trois nouveaux registres d'argumentation : « Réglementaire (PAPI, PPRI, enquêtes publiques, etc.), technique et politique (budgets, stratégies des élus, etc.) et philosophique (critiques de la ville faites pour les ingénieurs) »³. C'est aussi au travers de ces échanges qu'un « glossaire »⁴ à compléter est proposé par Maël (cf. *infra*). Bouclant avec les conclusions précédentes, il apparaît que l'enquête mise en œuvre vise moins la compréhension du projet des Portes du Vercors que des procédures d'aménagement au sens large.

¹ « Plan d'étude » proposé par Maël lors de la seconde réunion au 38 le 17 mai 2021.

² « Séparer le public en plusieurs thématiques lors de la concertation permet de bloquer l'opposition » d'après un habitant de Fontaine et membre du journal Le Crachin dans un échange par mail le 17 mai 2021, ou « phaser le projet en plusieurs tranches est un moyen pour passer en force », d'après Maël lors de la réunion du 17 mai 2021.

³ Notes de carnet de terrain de la réunion pdv 2 le 17 mai 2021.

⁴ Remarquons que ce groupe de travail abouti à la constitution d'un « appareillage de lutte », composé du glossaire, d'une liste mail, d'un nom de collectif temporaire – le Plancher des Vaches –, d'une plateforme le partage des ressources documentaires, une mise à niveau des soutiens potentiels.

Glossaire :

- Commissaire enquêteur·rice
- Maître d'Œuvre : personne physique ou morale qui a en charge la réalisation d'un ouvrage)
- Maître d'Ouvrage : désigne la personne, physique ou morale, pour laquelle sont réalisés des travaux)
- PAC (Porter à Connaissance)
- PDU (Plan de Déplacements Urbains) : dans notre cas, "micro-PDU"
- PEM (Pôle d'Echanges Multimodal Fontaine-la Poya)
- PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)
- PPRi (Plan de Prévention des Risques inondations)
- SPL (Société Publique Locale) : Dans notre cas, c'est Isère Aménagement, le maître d'Ouvrage
- ZAC¹

Enfin dans ces discussions, il est plutôt question pour les acteurs de faire trouver les moyens d'une analyse critique du projet des Portes du Vercors. Apparaissent alors des topiques distribués entre deux foyers thématiques, clairement lisibles dans le schéma publié dans la seconde brochure (cf. figure n° 107) :

- Des éléments se rapportent à une critique sociale, prenant pour exemple la gentrification pour la partie de l'opération située sur Fontaine, l'injustice d'un projet de téléphérique réalisé pour les ingénieurs de la Presqu'île - œuvrant à la « *technocratisation du monde* » (cf. figure n° 107) - ou en pointant les méfaits de l'entreprise POMA à l'international - station de ski à Dubaï, enfouissement de déchets nucléaires à Bure, etc.
- Une critique environnementale plaçant au centre la lutte pour la défense des dernières terres agricoles de la métropole, d'une agriculture paysanne et la préservation des zones inondables et de la biodiversité.

Qu'est-ce que Plancher des Vaches ?

Plancher des Vaches est un collectif citoyen de la cuvette grenobloise, dont l'intention est de démasquer la propagande métropolitaine concernant les projets Portes du Vercors / Métrocâble. Bien que la Métro veuille à tout prix décorréliser ces deux projets, il s'agit bien là de deux briques d'un plan d'urbanisation d'un territoire encore un peu préservé, aux confins de Fontaine et Sassenage.²

¹ Proposé et envoyé par mail à la liste le 29 mai 2021.

² Extrait de mail envoyé par les membres du « Plancher des Vaches » à former une assemblée de lutte le 16 novembre 2021.

Ces arguments se rapportent à une critique du projet depuis son *monde*, c'est-à-dire « le choix de développement socio-économique qui l'accompagne » (Chateauraynaud, 2013, p. 11). Ces deux topiques se rapportent finalement à une critique de la ville néo-libérale que la métropole incarne. Les acteurs ont conscience d'élaborer une critique encore « à distance » des réalités locales – ce qui freine longtemps leur positionnement en public –, et l'issue de cette étape de l'enquête fait apparaître la nécessité de diriger des actions vers le territoire et ses acteurs. Le groupe de travail formalise finalement les moyens de se rendre sur le site, de contacter des acteurs, de déployer une méthodologie pour aborder les riverains ou encore de trouver des informations précises sur les rouages du projet.

Etape nécessaire à la constitution du groupe d'opposant, cette phase confidentielle d'enquête donne la possibilité aux membres de se saisir des informations officielles selon leur propre schème d'interprétation, le projet urbain est saisi à distance et depuis une critique construite en amont, indissociable du *milieu* dans lequel ils évoluent. Elle leur permet aussi de constater les limites de leur organisation. Les conclusions de cette étape de l'enquête fait apparaître l'idée d'expérimenter le moyen de trouver des ressources et des informations auprès des riverains et des acteurs plus proches du projet et du territoire.

5.3.2 De la discussion à la coordination, des rencontres à la base d'une première « assemblée de lutte »

5.3.2.1 Une approche tactique des réunions publiques

S'il existe à ce stade une volonté d'aller chercher les habitants, les associations, les élus locaux ou encore des « agris », c'est toutefois par la participation aux réunions de concertations organisées par le SMMAG dans le cours du second semestre 2021¹ que les militants vont être amenés à faire évoluer leur mobilisation. En effet, plusieurs dates de réunions publiques² sont repérées et inscrites à l'agenda des militants. Bien que ces enquêtés expriment une défiance manifeste vis-à-vis des démarches participatives, ils pointent toutefois ces rendez-vous comme des opportunités tactiques afin de prendre des informations, d'écouter le discours institutionnel et de « voir les forces en jeu »³. Dans cette perspective, la manière de participer à ces événements

¹ Concertation qui porte sur trois sujets : le « micro-PDU » Nord-Ouest (de février à décembre 2021), le Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de Fontaine la Poya (de mai à juillet 2021) et le projet de liaison par câble (d'octobre à décembre 2021). Informations disponibles dans le bilan de concertation : SMMAG, *Projet de transport par câble. Bilan de la concertation, 2021* [en ligne] URL : https://smmag.fr/wp-content/uploads/2022/04/transport-par-cable-bilan_de_concertation.pdf (consulté le 30 septembre 2024).

² Organisées en visioconférence, en présentiel mais aussi un dispositif de « Vélo cargo » déployé à la station de tramway Fontaine La Poya.

³ Notes de carnet des propos tenus par Marc lors de la première assemblée de lutte organisée au 38 le 17 novembre 2021.

fait l'objet de discussions stratégiques au sein du groupe de travail. S'y rendre sur un mode revendicatif est apparu comme une première alternative¹ mais le groupe décide finalement d'assister aux premières réunions pour y glaner des informations sans dévoiler leurs objectifs. C'est seulement au mois d'octobre que trois membres de LUCSE profitent du « forum de lancement » inaugurant la « concertation volontaire » sur le tracé du câble² pour présenter leur désaccord. C'est la première fois que ces acteurs s'adressent en tant que groupe d'opposant à un public élargi – non-militant. L'article publié en ligne quelques jours plus tard par un média local permet de prendre la mesure de leur prise de position en public :

[U]n collectif contre les Portes du Vercors s'est constitué. Il s'inscrit dans la mouvance d'autres luttes engagées contre « l'urbanisation agressive » dans la métropole grenobloise, toutes réunies au sein du collectif Lucse, organisateur en avril 2021 d'une vélorution. Habitant à Fontaine, [Lucas] fait partie du collectif contre les Portes du Vercors. « *J'entends beaucoup de voix s'élever contre ce projet de câble, mais peu de personnes s'interrogent sur les enjeux écologiques et sociaux* », observe, perplexe, le militant. Selon lui, le câble urbain est un projet absurde et inutile, et la densification est « une excuse » pour le justifier. « *Les riches de Sassenage et de Fontaine vont pouvoir aller travailler à la Presqu'île en câble* », ironise-t-il. Beaucoup d'aspects dans ce projet lui paraissent en outre antinomiques avec la préservation des ressources foncières et la lutte contre le dérèglement climatique. « *Ce n'est pas le PLUI qui devrait s'adapter à ce projet, mais l'inverse* », considère l'opposant. Qui juge même que la participation de l'entreprise Poma fait aussi tâche dans ce projet. Et le militant de s'en expliquer : « *Cette entreprise soi-disant "super écologique" construit des stations de ski à Dubaï au milieu du désert. Et elle est aussi impliquée dans le projet d'enfouissement des déchets radioactifs dans le Cigéo à Bure.* »³

Ces réunions ont donné la possibilité aux membres du groupe de travail de mesurer plus exactement les échéances du projet – date de démarrage des travaux ou de l'enquête publique propre au Métrocâble. Se déroulant dans les différents secteurs impactés par le tracé du câble, ces réunions ont aussi poussé les militants à se rendre dans des lieux non pris en charge dans l'argumentaire initial⁴. Ces rendez-vous favorisent surtout l'identification d'un panel d'autres

¹ Venir avec la « roue-lutte » en imitant le dispositif des agents de la Métro permettant de distribuer des tracts, de déployer une banderole et d'interpeller les habitants.

² Réunion qui se déroule à Fontaine le 6 octobre 2021. Résumé dans le bilan institutionnel p. 85 : https://smmag.fr/wp-content/uploads/2022/04/transport-par-cable-bilan_de_concertation.pdf

³ Cattiaux Séverine, 2021, *Prévu pour 2024, le câble urbain de la métropole grenobloise fait toujours débat sur le fond*, <https://www.placegrenet.fr/2021/10/11/prevu-pour-2024-le-cable-urbain-de-la-metropole-grenobloise-fait-toujours-debat-sur-le-fond/547984>, 11 octobre 2021, consulté le 9 août 2023.

⁴ Les réunions sur la Presqu'île Scientifique ou dans la commune de Fontaine permettant aux militants d'entendre des voix favorables au projet de Métrocâble, les préoccupations des travailleurs et des habitants de la Presqu'île étant reliées à une sensation d'enclavement.

opposants, leur participation « déclarée » les amenant à être identifiés par d'autres acteurs contestataires du projet¹. C'est notamment le cas pour Marc, élu d'opposition à la mairie de Sassenage et membre de l'Association pour une Transition Ecologique et Sociale à Sassenage (ATESS)², Adrien et Ludovic, membres de l'Association pour le Développement des Transports en Commun (ADTC). A l'occasion d'un entretien, ces derniers reviendront sur les circonstances de leur rencontre :

Marc-Adrien-Ludovic-ADTC_{16/06/2022} On a retrouvé quelqu'un là-dedans qui nous a aiguillé vers [Pascal], donc une des deux personnes qui s'occupent du collectif de Sassenage, et ensuite donc on a été attentif à la première réunion. Enfin, pour nous, la première réunion, c'est celle qui a eu lieu à Fontaine le 5 octobre. Et ces jours-là, tu étais là, hein ? On était au fond et à côté de nous, il y avait [Maël] et [Lucas] en fait. [...] Ils se sont présentés, il y a des gens du collectif Stop Métrocâble [de Sassenage] qui ont pas mal parlé, qui se sont défendus [...]. Là on a pris leur adresse mail je pense, on a pris l'adresse mail du truc avec eux et on a... C'est comme ça qu'on est rentré en contact avec eux ouais.

Ces précisions nous interrogent plus spécifiquement sur les rapports entretenus entre ces acteurs et les activités qui se déroulent dans des « arènes participatives » institutionnelles, poursuivant par-là les questionnements ouverts par l'analyse des relations entre conflits et participations (Melé et Bobbio, 2016 ; Blondiaux, 2008 ; Neveu, 2011). De nombreux acteurs contestataires cultivent une défiance vis à vis de ces démarches, soulignant que les dispositifs participatifs peuvent induire des effets de pacification des conflits. Cette défiance, si elle peut les conduire parfois à *boycotter* ces démarches, pousse également certains groupes à se positionner en fonction ou à y participer sous des modalités spécifiques, comme c'est le cas ici. En effet, en tant que lieux-moments dialogiques entre citoyens et représentants de l'action publique, les démarches participatives peuvent servir des objectifs très concrets pour les opposants : glaner des informations pratiques sur un projet, son calendrier, ses acteurs ; rencontrer ou reconnaître d'autres opposants ; servir de balise temporelle sur laquelle positionner des actions médiatiques, etc. Cette étape est charnière pour la mobilisation qui entre dès lors dans une autre dimension en s'employant à coordonner les différentes forces oppositionnelles autour d'une « assemblée de lutte ».

¹ Habitants, représentants d'associations ou des élus de Sassenage (majorité et opposition) ou de la liste *Osons Fontaine*

² Association créée en 2021 suite à l'élection de la liste

5.3.2.2 Adopter l'attitude qui convient : débuts de coordination et premières « épreuves de réalité »

De : plancherdesvaches@***.net
Date : 16/11/2021, 16:30
Sujet : [lucse] Portes du Vercors - Assemblée ce mercredi !

Salut à toustes,

Vous avez sûrement entendu parler de « Portes du Vercors », ce projet d'aménagement urbain entre Fontaine et Sassenage, comprenant un « écoquartier » attractif et commercial qui va bétonner les dernières terres agricoles de la cuvette, et un Grenoble-Alpes-Métrocâble le reliant par les airs à la presqu'île scientifique et à Saint-Martin-le-Vinoux.

Ça fait quelques mois qu'un petit groupe de personnes rassemble des informations sur le sujet, afin de construire un argumentaire solide pour s'y opposer. Et globalement, plus on creuse, plus on découvre à quel point ce projet est absurde, démesuré, destructeur, et très insidieux.

En juin, nous avons publié nos premiers éléments critiques sous forme d'une carte, dans la brochure Habiter la Ville du collectif LUCSE. Et en octobre, nous nous sommes affirmé·e·s publiquement comme collectif opposant au projet lors du forum de lancement de la consultation publique sur le transport par câble.

Car la machine urbanisante avance, et il est plus que temps de lancer une véritable dynamique de lutte, d'appeler largement à défendre les terres contre ce nouveau projet bétonnant ! On vous invite donc à une première ASSEMBLEE DE LUTTE Contre le projet Portes du Vercors mercredi 17 novembre à 19h au 38 rue d'Alembert

Relayez l'info, et venez nombreuses !

Les rencontres opérées depuis la participation des militants aux réunions de concertation invitent ces derniers à constituer une première « assemblée de lutte » (cf. *supra*) que nous pouvons borner aux quatre réunions qui se sont tenues au centre social le 38¹. Ces réunions ont permis de rassembler une diversité de groupes et d'individus réunis pour la première fois dans le but de faire reculer le projet des Portes du Vercors et du Métrocâble. A la différence des réunions précédentes, les participants sont présents au nom d'une association ou

¹ Nous avons assisté à deux d'entre elles, le 17 novembre et le 1^{er} décembre 2021, les deux autres se sont tenues en nombre plus restreint le 12 décembre et le 4 janvier sur des enjeux organisationnels précis.

d'un collectif. Notons que si la plupart des acteurs rassemblés sont tous engagés sur le front « écologiste », c'est depuis des modes d'action très variés¹ – plaidoyer, expertise, action directe, etc. Au-delà des membres de LUCSE², certains de leurs proches impliqués dans le centre social et de membres de l'inter-squat, y participent, ainsi que le président de FNE-Isère, des membres d'Alternatiba, de PEP'S, et que trois personnes rencontrées lors des réunions publiques – Marc, Adrien et Ludovic, membres de l'ADTC, habitants de Sassenage et de Fontaine.

LA METRO PÈTE UN CÂBLE ?



Réunion d'information contre le projet « Portes du Vercors »
LUNDI 31 JANVIER 2021 à 18h30

Figure 108, Première affiche réalisée après les premières assemblées de lutte contre le projet des Portes du Vercors et du Métrocâble. Source : Assemblée de lutte contre le projet des Portes du Vercors.

Animateurs des réunions, Maël et Lucas expliquent vouloir penser une organisation pour « monter un collectif large regroupant des riverains et des agriculteurs »³ et donnent plus de précision sur leur démarche : « On est dessus depuis avril, on a commencé mais c'est tout nouveau. Là c'est un collectif qui s'est créé par opposition mais en parallèle on essaye de monter des champs collectifs à faire vivre différemment. On a décidé de lancer un truc ce soir mais il n'y a rien de fixé. »⁴. Ce temps de préparation aboutira à l'élaboration d'une affiche et d'un slogan « *La Métro pète un câble ?* » (cf. figure 108), directement repris d'un article du Postillon⁵. C'est aussi à l'occasion de ces premiers temps d'assemblées que les bases de l'organisation interne à la coordination se dessinent, notamment via les groupes de travail : communication,

¹ Cette diversité est en partie le fruit du parcours militant de certains des membres de LUCSE, construit à la croisée de ces différentes organisations. En effet, Joanne et Lucas ont été militants de l'association Alternatiba et les luttes antérieures des Jardins de la Buisserate ou de Neyrpic leur ont permis de connaître bon nombre de ces acteurs (exceptés les membres de l'ADTC) (cf. chapitre 2).

² Particulièrement Sasha, Maël et Lucas qui sont les plus investis dans ce dossier mais aussi Diane, membre du DAL

³ Notes de carnet des propos de Lucas tenus lors de la première assemblée de lutte contre le projet des Portes du Vercors organisée au 38 le 17 novembre 2021.

⁴ Ibid.

⁵ Le Postillon, « Un téléphérique entre Grenoble et le Vercors. La Métro pète un câble », Le Postillon, n°16, été 2012 [en ligne] URL : <https://www.lepostillon.org/La-Metro-pete-un-cable.html> (consulté le 29 septembre 2024).

argumentaire et visite sur site. Des questions relatives au fonctionnement de la « coordination » sont énoncées : « Comment garder le lien entre les collectifs présents ce soir et ceux qui n'ont pas pu venir ? Comment faire pour que tout le monde veuille bien collaborer ? Comment construire un argumentaire ensemble ? »¹

La pluralité des individus et groupes représentés agit sur la critique portée par les membres de LUCSE qui dès lors, font face à des « épreuves de réalité »². Nous avons répertorié les principales catégories de représentations qui se trouvent alors bousculées. Elles composent une cartographie des représentations des forces en place qui se complexifie, devenant autant de contraintes supplémentaires avec lesquelles composer.

Les membres de LUCSE conçoivent leur action en complémentarité avec deux catégories d'acteurs souvent idéalisées que sont les agriculteurs et les habitants : « Une lutte ça se construit avec les gens du territoire, il faut continuer à rencontrer les agriculteurs, mobiliser les habitants, utiliser les terres collectives, des champs collectifs, organiser des événements sur place »³. Les « gens du coin » forment jusqu'ici une catégorie d'acteurs floue et parfois fantasmée. Après quelques visites⁴ et selon les informations de Marc, Adrien et Ludovic, les agriculteurs apparaissent moins combatifs qu'espéré : « Certains vont vendre, on leur a fait une proposition à 50€/m² qu'ils ne peuvent pas se permettre de refuser »⁵. Les habitants de la commune organisés au sein du collectif Métrocâble Sassenage sont aussi évoqués avec inquiétude par les membres de l'ADTC qui disqualifient leur raison d'agir : « Ils ont tout mis sur leur site, c'est vraiment genre « pas de ça chez moi », ça va être difficile à défendre si ça ne va pas au-delà »⁶. Les habitants et les agriculteurs apparaissent comme des publics plus difficiles à intégrer que prévu dans la mobilisation.

Ces épreuves rejoignent celles qui se formalisent autour du maire de Sassenage élu par « un électorat très à droite »⁷ et considéré comme un ennemi politique pour les militants. Ses « casseroles »⁸ sont d'ailleurs souvent mentionnées, tout comme son mandat de président de la

¹ Notes de carnet de terrain des propos de Maël lors de l'assemblée de lutte contre le projet des Portes du Vercors organisée au 38 le 17 novembre 2021.

² Dans un sens différent que celui de Boltanski et Thévenot. Conçues comme l'opposé des régimes qui régissent l'inscription des engagements dans le proche, les épreuves de réalité sont explorées par ces auteurs comme étant « *conventionnellement réglées par des qualifications de bien commun. Cependant, une réalité reste éprouvée dans chaque régime, évaluation d'une convenance* » (Thévenot, 2006, p. 14).

³ Notes de carnet de terrain des propos de Lucas lors de l'assemblée de lutte contre le projet des Portes du Vercors organisée au 38 le 17 novembre 2021.

⁴ Les membres de LUCSE s'emploieront à explorer le territoire de nombreuses fois entre mai et décembre 2021, Lucas, Maël et Céleste se rendant sur place pour discuter avec des agriculteurs et des habitants et glaner des informations.

⁵ Notes de carnet de terrain des propos de Marc lors de l'assemblée de lutte contre le projet des Portes du Vercors organisée au 38 le 17 novembre 2021.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ L'affaire la plus médiatisée concerne une condamnation pour prise illégale d'intérêts, rendue en 2021. Il était accusé d'avoir bénéficié de l'utilisation de fonds publics pour des dépenses personnelles, notamment en lien avec

SPL Alpes Isère Aménagement (AIA), opérateur du projet. Néanmoins, les membres de l'ADTC constatent que l'équipe municipale construit une opposition bien argumentée : « A la dernière réunion publique, ils avaient 8 ou 9 arguments très construits contrairement aux riverains »¹. Ce qui paraît le plus embarrassant, c'est que les élus de Sassenage organisent aussi leur argumentation autour de la préservation des terres agricoles, notamment en s'appuyant sur un contre-projet de ferme urbaine. Ce projet permet à la mairie de reprendre à son compte des arguments sur la préservation de l'environnement, la production alimentaire locale et la prévention des risques d'inondations, vis-à-vis desquels les militants devront se distancier.

Enfin, en tant que bénéficiaires des politiques de néolibéralisme urbain, les « ingénieurs » sont usuellement ciblés comme des ennemis par les membres de LUCSE. Si la Presqu'île scientifique est pour eux un symbole de la mise en espace des inégalités sociales, le Métrocâble est interprété comme l'un de ses prolongements. Ces ingénieurs sont toutefois présents en personne dans les réunions de l'assemblée, notamment Marc et Adrien, tous deux cadres d'entreprises de la Presqu'île. Ils constituent même de potentiels alliés pour un des membres d'Alternatiba qui précisera que dans son association « c'est [son] boulot d'aller chercher les ingénieurs en transition [...] paradoxalement il existe une « dépression collapso » chez pas mal d'entre eux [qui seraient] sensibles à un argumentaire bien amené »². Cette critique incarnée du néolibéralisme fera l'objet d'une interrogation constante de la part des membres de LUCSE et les contraint à ne pas user démesurément de ce registre argumentatif.

On le constate, la ligne politique est ainsi mise à l'épreuve par la coordination naissante et le contexte proprement métropolitain dans lequel ils s'engagent. Ces réunions font toutefois apparaître l'enjeu central d'une « contre-réunion publique » ou « réunion d'information alternative »³ qui signifie franchir un cran dans la publicisation de l'opposition. L'assemblée s'attarde alors sur les « bonnes » façons de se présenter au public visé – composé de tous ces acteurs – et notamment sur les façons « de ne pas marquer trop vite politiquement »⁴ : « Attention si c'est ce collectif qui est assez marqué qui l'organise. [...] Par contre si c'est un collectif de collectifs et si c'est tout le monde qui est contre, ça vaut le coup. »⁵. Lorsque les membres de l'ADTC

des frais de déplacements non justifiés et des remboursements de frais sans liens directs avec ses fonctions de maire. Il a également été mêlé à une autre affaire concernant un logement social attribué à sa fille. Bien que cette affaire n'ait pas eu de suite judiciaire comme celle de la prise illégale d'intérêts, elle a alimenté les suspensions et critiques à son égard concernant la gestion de ses responsabilités politiques.

¹ Notes de carnet de terrain des propos de Marc lors de l'assemblée de lutte contre le projet des Portes du Vercors organisée au 38 le 17 novembre 2021.

² Notes de carnet de terrain des propos d'un membre d'Alternatiba prises lors de l'assemblée de lutte organisée eu 38 le 01 décembre 2021.

³ Notes de carnet de terrain de l'assemblée de lutte organisée eu 38 le 01 décembre 2021.

⁴ Notes de carnet de terrain des propos de Marc lors de l'assemblée de lutte contre le projet des Portes du Vercors organisée au 38 le 17 novembre 2021.

⁵ *Ibid.*

demandent aux membres de LUCSE de mettre à profit leur expérience et leurs réseaux pour organiser cette réunion publique, Lucas répond : « Nous avec nos réseaux on est capables de mobiliser une centaine de personnes pour un évènement mais c'est très militant et ça ne pourra pas trop marcher pour une réunion. On peut discuter avec le Postillon mais encore une fois c'est un truc de niche, c'est très spécifique. »¹ L'assemblée s'accorde pour exclure les lieux qui donneraient une « étiquette très très militante »² à l'évènement. Le profil de « militants écolos » des membres de LUCSE devient une contrainte et les font réfléchir à leur position : « on ne va pas arriver à 40 comme des colons »³. Il en va de même lorsqu'il s'agit d'évoquer le bon argumentaire à déployer, les membres préférant troquer les « slogans écolos » pour des arguments concrets, comme le coût du projet : « Il n'y a pas d'habitants qui vont se retrouver dans des discours écolos, peut-être qu'il faut entrer sur le côté « comment on peut mettre 65 millions là-dedans ? » [...]. On peut d'abord venir avec des arguments très concrets puis amener des arguments écolos derrière »⁴. Cette attention est tiraillée entre le fait de veiller à ne pas supplanter la légitimité des riverains à agir mais aussi de se distinguer d'un collectif auquel ils ne veulent pas être associés. Cette frontière ténue rend compte d'un travail politique qui lie les conditions d'acceptabilité du discours dans l'espace public – qui demande de créer des alliances – avec celle des valeurs des acteurs – qui leur dicte de se préserver de certaines alliances. Ce chantier d'équilibriste se poursuivra tout au long de leur organisation collective.

5.4 S'organiser au sein d'une coordination : travail argumentatif et processus politique dans la formation des alliances contre le Métrocâble

Comme nous avons pu le lire dans les sous-parties précédentes, la controverse contre le projet s'articule autour de l'activité de deux ensembles d'acteurs appartenant à des milieux distincts. Les membres de LUCSE, porteurs d'une critique radicale de la métropole, commencent à construire une action collective coordonnée. Les riverains sassenageois s'emploient quant à eux à une critique technique, qui intègre l'argumentaire des élus tout en étant qualifiée d'« apolitique », en s'entourant d'experts et en s'impliquant dans les procédures réglementaires. Ces dynamiques collectives sont inévitablement mises en interaction par la controverse et une reconfiguration du jeu d'acteur est à l'œuvre à mesure que ces différents porteurs de cause se rencontrent. Le travail d'argumentation est au cœur de la configuration du jeu d'acteur et permet la stabilisation de nouvelles formations collectives, d'où l'intérêt de porter une attention

¹ Notes de carnet de terrain des propos de Lucas lors de l'assemblée de lutte contre le projet des Portes du Vercors organisée au 38 le 17 novembre 2021.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

simultanée à ces deux dynamiques. L'assemblée de lutte donne lieu à une coordination contre le projet, impliquant un travail politique à la source des alliances et des mises à distance entre les parties prenantes. C'est cette trajectoire que je documenterai désormais.

5.4.1 La coordination, stabilisation d'un jeu d'alliances

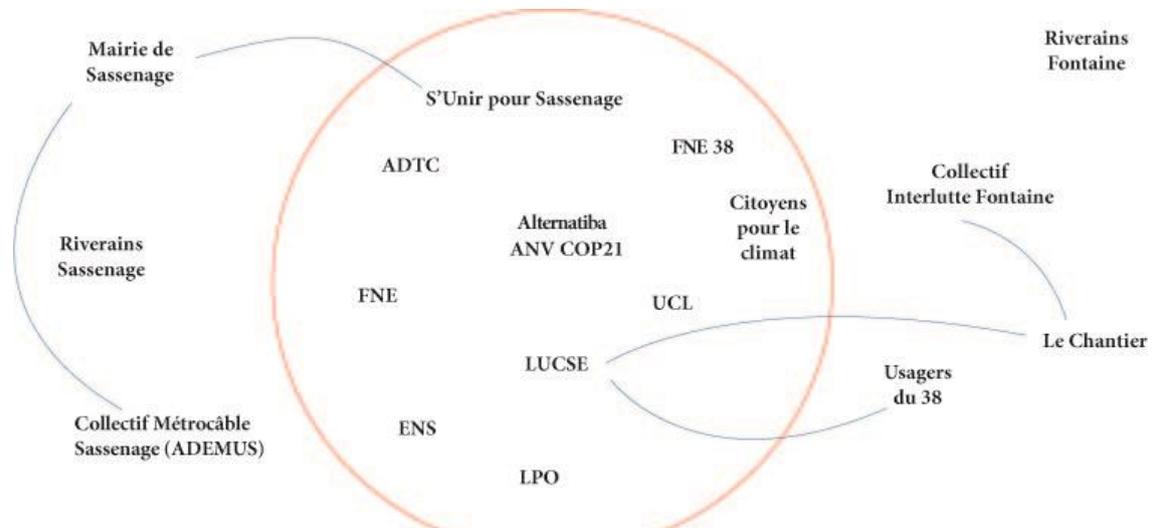


Figure 109, Schéma des organisations mises en interaction par la controverse du Métrocâble dans et autour de la coordination. Réalisation : L. Garnier, 2024.

La coordination STOP-Métrocâble s'est constituée officiellement à partir de la première réunion publique organisée à Fontaine¹ le 31 janvier 2022, réunissant différents représentants d'organisations² (cf. figure 109). Le rythme des réunions se stabilise progressivement tout au long de l'année 2022 et oscille entre une réunion par semaine – le lundi soir – et une réunion par mois lorsque le contexte est moins propice à l'action. Les membres les plus investis de la coordination sont Lucas, Maël et Céleste de LUCSE, Marc, Adrien et Ludovic de l'ADTC déjà investis dans l'assemblée de lutte, mais aussi d'autres acteurs qui prendront des responsabilités et une position centrale au fil du temps. Hélène, investie au 38 et étudiante en master de Sciences Politiques s'investie particulièrement, tout comme Quentin, membre d'Alternatiba, Thibault membre d'Extinction Rebellion ou Emile, habitant de Fontaine et voisin de Lucas. La diversité des acteurs réunis dans cette coordination et autour par la controverse est synthétisée dans le schéma précédent (cf. figure 109). La présentation qui est faite du collectif STOP-Métrocâble par ses acteurs sur leur site internet³ synthétise leur fonctionnement et leur positionnement.

¹ Le lieu de la tenue de ces réunions a fait l'objet de nombreuses discussions, la MJC Nelson Mandela a finalement été choisie et deviendra le lieu dans lequel se tiendront la plupart des réunions de coordination pour être à la fois un lieu public, à proximité du projet et dans la commune où résident une bonne part des militants.

² ADTC – Se déplacer autrement ; FNE – France Nature Environnement ; Alternatiba Grenoble ; ATESS – Association pour une Transition Ecologique et Solidaire à Sassenage ; ENS – Association Environnement et Nature à Sassenage ; LUCSE ; Collectif Métrocâble Sassenage ; Citoyens pour le Climat Grenoble ; Union Communiste Libertaire (UCL) (cf. figure 109).

³ Collectif STOP-Métrocâble, *Contre le Métrocâble et son monde* [en ligne] URL : <https://stopmetrocable.noblogs.org/> (consulté le 30 septembre 2024).

Notre collectif est pluriel : nous sommes des habitant-e-s de la métropole soucieux-ses d'aller vers une meilleure utilisation des espaces publics et de nos ressources, vers davantage de justice sociale, afin de faire face, entre autres, au dérèglement climatique, à la crise écologique... La plupart d'entre nous habitent ou travaillent dans le secteur géographique du projet de Métrocâble. Certain-e-s sont des riverain-e-s qui seront directement impacté-e-s par la construction de l'infrastructure. Certain-e-s d'entre nous ont rejoint le collectif par le biais d'une association ou d'un collectif qui se penche sur les questions d'urbanisme, de transports, ou de transition écologique, comme LUCSE (Lutte pour un Usage Collectif et Solidaire des Espaces), l'ATESS (Association pour une Transitions Ecologique et Sociale à Sassenage), l'ADTC - Se déplacer autrement et Alternatiba Grenoble.

Nous portons une vision politique de l'organisation de l'espace dans lequel nous vivons, mais nous sommes un collectif indépendant, nous ne sommes pas rattaché-e-s à des partis politiques. Nous nous opposons à toute récupération politicienne de la lutte. L'objectif qui nous réunit est l'abandon du projet Métrocâble : nous ne sommes pas favorables à une modification du tracé, et nous ne sommes bien évidemment pas pour des alternatives dans le même secteur, qui donneraient encore plus de place à la voiture individuelle, comme la création d'une voie de contournement de Sassenage dont il est parfois question. En revanche, nous proposons d'autres alternatives au Métrocâble et à la voiture individuelle, adaptées au territoire actuel : des lignes de bus plus efficaces, des aménagements cyclables ou des passerelles piétons-cycles pour traverser les rivières et les axes routiers.

[...] Le collectif est organisé autour de plusieurs groupes :

Un groupe argumentaire, qui a rédigé l'argumentaire, travaille à son amélioration, cherche des sources dans les documents officiels communiqués par la Métro ou le SMMAG (différentes concertations, enquêtes publiques passées, ...), et le présente lors de réunions publiques.

Un groupe communication, qui se charge de concevoir des visuels (tracts / affiches), de l'affichage en ville, de la communication numérique (ce site, la page facebook).

Un groupe aller-vers, qui va discuter avec les habitants du secteur (séances de tractage, aller au contact des riverains, appels téléphoniques, ...)

Un groupe animation, qui organise des événements pour faire parler de l'opposition au métrocâble, comme la grande fête du 12 juin.

Un groupe juridique, en cours de formation.¹

¹ Collectif STOP-Métrocâble, « Qui sommes-nous ? », *Contre le Métrocâble et son monde* [en ligne] URL : <https://stopmetrocable.noblogs.org/> (consulté le 30 septembre 2024).

La coordination s'institue comme la stabilisation d'un jeu d'alliance entre opposants se rejoignant autour de positions similaires, comme celle de porter « une vision politique de l'organisation de l'espace »¹ – bien qu'une pluralité de visions puisse toutefois y coexister –, une « opposition à toute récupération politicienne de la lutte »² ainsi qu'à « une modification du tracé »³ du câble. Ces éléments distinguent spécifiquement ce groupe de celui des riverains du collectif Métrocâble Sassenage (cf. figure 109). Si le processus cartographique est utile pour présenter les forces en présence, il conduit aussi à aplanir un « *espace de positions* » en fixant « *les acteurs et les arguments en les arrachant aux processus et aux milieux dans lesquels ils prennent corps* » (Chateauraynaud, 2013, p. 3). En effet, les groupes et individus réunis dans la coordination STOP-Métrocâble ne sont pas alignés sur tout et leur construction argumentative s'est réalisée au prix d'un travail de discussion et dans le cours des évènements.

5.4.2 L'argumentaire entre travail technique et travail politique

Il apparaît que « l'argumentaire » est une des pièces centrales de cette action coordonnée. Des temps d'organisation et de rencontre utiles à sa construction font selon moi l'objet d'un travail politique que la sociologie argumentative nous permet de mesurer. Le jeu d'acteurs est mis à l'épreuve par le surgissement de nouveaux arguments qu'ils portent avec eux.

5.4.2.1 L'argumentaire au cœur des rapprochements et mises à distance entre les groupes

Après s'être rencontrés dans les espaces de concertation ouverts par le SMMAG, les membres du collectif Métrocâble Sassenage et ceux composant la première assemblée de lutte contre le Métrocâble, s'invitent mutuellement et à plusieurs reprises, afin de mesurer leurs capacités à travailler conjointement. Ce fut notamment le cas lorsque le collectif Métrocâble Sassenage invite l'ADTC, l'association Chainon Manquant, LUCSE – alors connue sous le nom de Plancher des Vaches –, Alternatiba et l'ATESS, à une soirée dans une salle de la mairie de Sassenage le 7 décembre 2021 (cf. compte rendu ethnographique n°16). A cette occasion, les deux riverains du collectif Métrocâble Sassenage – Pascal et Alain – ont proposé un exposé pointilleux du projet et des contre-arguments techniques à lui opposer, diaporama à l'appui.

Leurs arguments sont de plusieurs ordres. Ils portent sur les caractéristiques techniques de l'ouvrage – tracé, fréquence, capacité, nuisances sonores et visuelles, etc. –, les besoins – conséquences sur le trafic, surcoût injustifié de l'infrastructure au regard des alternatives possibles –, et le processus mis en œuvre par les porteurs de projet – le déroulé de la

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

concertation, la Zone d'Intérêt Stratégique (ZIS), les soupçons de prolongement de l'infrastructure vers le Vercors. Ces critiques motivent la proposition d'un tracé alternatif pour le collectif Sassenageois. Ces arguments relèvent de prises *épistémiques* : les acteurs mettent en cause la validité des dispositifs démocratiques et réglementaires et font varier les résultats de la Métropole et du SMMAG en y ajoutant de nouvelles variables – prix du tram moins cher au kilomètre si on regarde par rapport au nombre de passagers ; gain de temps dérisoire si on regarde les trajets depuis le Voironnais ; etc. Ces éléments, s'ils font autorité du point de vue de leur performance démonstrative, sont aussi intégrés à une critique strictement localisée du projet, motivant l'idée qu'il pourrait être transposé ailleurs. Cette proposition dévoile une argumentation motivée par la préservation de l'environnement local et épouse les arguments des élus de la commune. Ce n'est pas la nature du projet et son *monde* qui permettent de critiquer le projet, comme c'est le cas pour les autres acteurs réunis dans l'assemblée de lutte. Cette différence de régime argumentatif a été débattue lors des échanges de la première réunion publique organisée par ces derniers le 31 janvier 2022 à la MJC de Fontaine.

Compte rendu ethnographique n°17

Réunion publique contre le Métrocâble, le 31 janvier 2022, à 18h30 à la MJC de Fontaine

La réunion publique organisée par l'assemblée de lutte est le premier évènement majeur de l'opposition au projet. C'est aussi la première fois qu'une réunion se déroule dans la MJC de Fontaine, qui restera le lieu de toutes les autres réunions de la coordination. Une quarantaine de personnes sont réunies ce soir-là, d'âges et d'horizons très divers : des habitants de Fontaine et de Sassenage, les deux protagonistes du collectif Métrocâble Sassenage, Adrien, Marc et Ludovic mais aussi d'autres représentants de l'ADTC, un membre du Conseil de Développement de la Métropole, les membres de LUCSE et d'autres militants grenoblois – usagers du 38, membres de l'inter-squat ou d'autres collectifs –, des membres de l'Union Communiste Libertaire, mais aussi une journaliste. Maël et Lucas, qui ont tout organisé, ont aussi invité un membre du collectif contre une première version de téléphérique urbain devant relier Grenoble à Lans-en-Vercors, abandonné en 2014. Lucas – chargé des tours de parole et maître des horloges –, Maël et Céleste animent la soirée. Ces derniers ont préparé un propos introductif avec un diaporama pour revenir sur les enjeux du projet et démarrent la réunion sans s'annoncer pas au nom de LUCSE. L'enjeu est de répondre à la question qui réunit toutes les personnes présentes : comment faire pour s'y opposer ? Les militants exposent timidement les documents du SMMAG – cartes, images, etc. –, le tracé, les zones d'aménagement des stations et le projet urbain Portes du Vercors. Tout au long de leur exposé, ils seront interrompus par les habitants de Sassenage et les membres de l'ADTC.

Des voix surgissent pour les contredire, rappeler des chiffres précis, les alternatives possibles, la situation exacte des zones agricoles menacées, le budget du projet, les autorisations réglementaires, etc. Les militants tentent de maîtriser la situation comme ils le peuvent, tout en répondant aux interjections du public.

Ils donnent finalement la parole à un invité « *quelqu'un qui a participé à la lutte du Vercors* » qui a eu cours entre 2012 et 2014. Le protagoniste se lève et commence son récit en précisant : « *La lutte, bon je ne savais pas que c'était une lutte...* ». L'homme d'une soixantaine d'années expliquera, très décontracté, le cheminement de son collectif. Ils étaient deux à avoir commencé, très obstinés, à diffuser des tracts sur les marchés ou à écrire dans un blog. Ils seraient restés anonymes longtemps mais il explique surtout comment s'est réalisée l'autonomisation des habitants suite à leur travail, qui se sont mis à animer des réunions publiques dans les villages du plateau. Il insiste sur l'enjeu de diffuser « *une information sourcée, juste et cohérente* » : « *Vous qui prenez les gens pour des intelligents, vous allez leur amener de l'information dépouillée, juste, vous allez les fortifier. Eux ils ne savent pas argumenter, depuis leurs bureaux d'étude et leurs écoles de commerce, ils parlent aux gens comme à des enfants* ». Il revient également sur des éléments de leur argumentaire : la bonne utilisation de l'argent public, les besoins, mais aussi le sens social du projet – réalisé pour les mêmes ingénieurs qui les conçoivent – et l'intérêt des promoteurs et des représentants du monde de la finance caché derrière cette initiative. La présentation de cet acteur, axée sur la « *méthodologie* » à mettre en œuvre, entraîne des débats avec le public dans lesquels s'opposeront des visions discordantes des motifs d'oppositions. Des conceptions multiples de la ville et de ses prolongements politiques se font jour.

- Fille 1 (F1) : Moi j'aimerais savoir si on avait des informations ou des chiffres un peu plus précis parce que, je trouve ça un peu délicat, pourquoi on s'opposerait à un projet de transport collectif ?

- Alain (A) : Je vais répondre à cette question si vous le permettez. Nous sommes deux personnes du collectif d'habitants de Sassenage présents ce soir, on est des habitants qui résidons près de la station de la Saulée. Nous, on a appris le projet dans la presse. La question qu'on s'est posé c'était, est-ce que c'est vraiment indispensable autour de nous ? A Sassenage, nous on constate qu'il peut y avoir des problèmes de circulation déjà, notamment dans la rue de Roman ou dans la rue de l'Argentière. Pourquoi faire venir les gens de Fontaine alors que le projet il a été bâti pour les gens qui viennent du pays Voironnais ou du plateau du Vercors et qui vont vers la Presqu'île ou vers la Poya ? Pourquoi un Métrocable ? Nous on n'est pas contre dans l'idée, mais on s'interroge quand même sur l'utilité et les besoins d'un projet comme ça. Mettre une station au nord de Sassenage pour nous ça aurait plus de sens, ce serait plus évident, plutôt que de faire traverser tout Sassenage aux gens qui arriveront en voiture. Est-ce que réellement les gens vont prendre le bus ? Le tracé il va quand même attirer les gens du Voironnais et du Vercors. L'autre point pour nous

c'est les logements qui sont inscrits dans le PLUi. Pour nous ces logements ils sont sur des zones inondables. Nous en tant qu'habitants, on nous interdit déjà toutes constructions sur nos terrains. Construire sur cette zone, ça va amener du risque.

- ADTC-1 (A1) : Oui alors je vais parler au nom de l'ADTC, nous on est contre ce projet. Le transport par câble à la limite ok. Mais quand on regarde le report modal, c'est pas du tout bon. Ce serait plutôt le prolongement du tram A qui devrait être privilégié d'après nous. En comparaison entre un BHNS – Bus à Haut Niveau de Service – le tramway ça a un coût ridicule et c'est quand même mieux sinon les gens vont préférer le faire à pied. La station de la Poya elle va aussi être éloignée de 200 m de son emplacement actuel, donc encore plus loin du Métrocable. Si on pouvait prolonger le bus déjà, ce serait pas mal.

- Militante 1 (M1) : Pour nous c'est assez clair, ça permet surtout de desservir les gens qui sont des bobos ingénieurs "plus plus plus", des supers riches qui vont faire leurs courses dans des commerces hyper chers, donc en fait on est contre ces trucs-là, qui profitent qu'aux ingénieurs-bobos-riches-jeunes-cadres-dynamiques. Ça favorise encore les expropriations pour faire des lotissements de riches et repousser les pauvres toujours plus loin. Pour nous, c'est de la gentrification.

- Militant 2 (M2) : Oui finalement c'est une forme d'embourgeoisement qui va avec la périurbanisation et qui pousse à urbaniser toujours plus loin. On constate déjà un embourgeoisement au-dessus de Saint-Martin-le-Vinoux et ça ne fait que s'étendre. Pour nous ça va aussi avec le fait que c'est des cadeaux faits à l'industrie des remontées mécaniques qui est en train de crever et qui ont des lobbys très puissants pour se recycler. L'entreprise POMA, elle travaille pour l'industrie nucléaire, le transport de marchandises ou comme ici, des formes de transports urbains. C'est de l'argent des caisses publiques donné à l'industrie du câble pour pas qu'elle crève, mais il faut le faire vite parce qu'il y a bientôt plus de neige et ils vont se rendre compte qu'ils ne servent à rien.

- Homme 1 (H1) : Est-ce qu'il y a une volonté de la part de la mairie de Sassenage de prolonger le tram A ? Pour le Métrocable, il faut penser par des documents cadres comme le PLUi et penser le SCoT aussi. Le logement social, c'est densifier la ville. Moi je suis contre la densification parce qu'avoir une métropole qui compte 500 à 600 mille habitants, enfin on ne va pas pouvoir, on va étouffer. Le développement économique est imposé et ça se construit de partout. Moi je suis issu de Grenoble et je me souviens de châteaux, d'endroits verts ou de parcs qui ont tous été détruits. Je fais partie du Conseil De Développement et la révision du PLUi après 4 ans ça fait peur. Mais je veux bien essayer d'aider à comprendre les choses si besoin et je suis ok avec l'ADTC mais s'ils nous disent que le câble c'est moins cher que le tramway, il faut pouvoir avoir des arguments pour

le défendre, réfléchir ensemble.

- A : Nous, je le répète, on n'est pas contre le câble !

- M1 : Moi si !

- Militant UCL (M3) : Nous, on ne connaissait pas le projet mais je pense que ce qui manque cruellement, c'est qu'on ne nous a pas demandé notre avis. C'est la Métro qui décide tout mais nous on n'a pas été consultés. Je pourrais être personnellement ok pour un câble mais pas sur du plat, enfin s'il y a du dénivelé ou si on est en altitude peut-être, mais bon... Sinon j'avais une suggestion, on pourrait aussi employer un gros mot, le capitalisme. C'est peut-être à rappeler quand même, ça pourrait peut-être nous aider à nous positionner pour savoir pourquoi on est là.

- Maël (M) : Je suis d'accord avec toi pour employer ce terme et pour rappeler aussi que ce projet il est pour nous, intégré à une dynamique de métropolisation, qui est une dynamique à la fois nationale et globale. La métropolisation ça fabrique cette compétition entre les villes et cette recherche de l'attractivité. C'est essayer de tout faire pour faire venir les gens qui ont de l'argent. La marque de Grenoble c'est quand même la haute technologie et le Métrocâble s'inscrit là-dedans. Nous on s'oppose à cette façade publicitaire de Grenoble que le transport par câble vient illustrer, qui va attirer finalement des gens qui vont travailler dans le secteur des hautes technologies. Moi personnellement je ne suis pas d'accord avec ça, je pense qu'on n'a pas besoin des hautes technologies pour sauver la planète ou des énergies renouvelables pour nous sauver de la catastrophe. Le problème c'est justement ce modèle d'une écologie pour les riches.

- Militant 4 (M4) : [...] Il y a aussi les gens du BTP, les promoteurs et que les politiques ils sont quand même plus ou moins à leur service. Puis un autre argument, l'argent, on voit que ça coûte pratiquement 80 millions, qui sont à nous, c'est notre argent.

- Lucas (L) : 80 millions ça représente quand même 10 % du budget de la Métro.

- H1 : Mais il n'y a pas que la Métro qui donne de l'argent, il y a aussi l'état et la région.

- M1 : (*s'adresse aux riverains de Sassenage*) On pourrait se demander quand même pourquoi ça ne pose pas les mêmes problèmes de gentrification d'avoir une station au Nord de Sassenage ? On ne leur a pas demandé leur avis aux gens, pourquoi on leur mettrait le câble là-bas dont vous, vous ne voulez pas ? Encore une fois, moi je pense que les gens riches, on s'en fout. Eux ce qu'ils veulent, c'est faire de l'urbanisme à fond. [...] Pour moi cette opposition, ça ne veut pas dire être que dans le mode local, mais aussi réfléchir à l'échelle de la Métro. On est contre la métropolisation, contre la densification, contre l'embourgeoisement.

- Militante 5 (M5) : Personnellement, moi je ne suis pas contre l'urbanisation. Il y a des gens à loger, même s'il y a aussi la faune et la flore à préserver, sur les berges ou sur les plaines agricoles.

On peut aussi passer à un autre sujet et se demander quels sont nos moyens d'action ?

- H1 : Une déviation de route prendra peut-être plus de terres que le Métrocable...

- M2 : La réponse à ce qu'on veut si on est à la fois contre la périurbanisation et la densification elle est peut-être à trouver dans des positions anarchistes et écologistes. Moi je fais partie du Droit Au Logement et pour moi, ces discussions elles sont superflues sachant qu'ailleurs, l'ANRU démolit des logements pour dédensifier le centre-ville et repousser les pauvres toujours plus loin. Mais finalement on n'aurait ni besoin de démolir, ni de reconstruire, sauf si on veut attirer des gens. Si on ne veut pas que ça grossisse, alors on n'a pas besoin de créer plus de constructions à l'extérieur ou à l'intérieur. Tout l'argent là-dessus serait utilisé pour améliorer les conditions de vie des gens, ce serait déjà bien. Et un transport collectif ok mais sans hausse de loyer !

- Homme 2 (H2) : Ce qu'on voit là c'est que les intérêts des uns et des autres ne sont pas les mêmes, voire ils sont divergents. Ce qu'on constate quand même c'est que leur projet il ne part pas de besoins réels, il va juste en créer, donc la question de nos oppositions elle ne se pose pas vraiment. Moi non plus je ne veux pas tout jeter comme ça parce que je pense qu'on a besoin de transports en commun, mais ce projet on est bien d'accord qu'il est l'émanation, la création d'un besoin fait par des gens qui ne représentent qu'eux-mêmes. Donc peut-être que pour que ça aille bien, on pourrait se recentrer là-dessus pour avancer et se dire qu'on s'attaque aux aspects techniques, et pas à nos visions politiques.

Le participant engagé dans le Conseil de Développement de la Métro rappelle qu'il existe une citoyenneté métropolitaine et la discussion continue vaguement sur ce qui est politique et ce qui ne l'est pas, en prenant notamment l'exemple de Grenoble Capitale Verte. Des militants reviennent sur les sources d'informations qui leur manque, notamment le budget des alternatives que l'ADTC pourrait fournir. Maël conclut la discussion : « *on a des sensibilités différentes mais on n'a peut-être pas besoin d'être 100% d'accord pour construire une mobilisation* ».

5.4.2.2 *L'argumentaire, un enjeu fonctionnel pour un regroupement coordonné d'acteurs*

Les rencontres restituées précédemment ont permis un travail d'évaluation des arguments à l'origine d'une clarification du jeu d'acteurs : la coordination s'affirme comme un regroupement de personnes alignées sur certaines perspectives politiques en se mettant à l'écart des riverains de Sassenage. Néanmoins, cela ne veut pas dire que le travail politique interne à cet espace va de soi. Cette dernière doit en effet elle-même composer avec une pluralité de groupes, individus et organisations qui n'ont pas la même vision de l'action protestataire,

voire qui se sont opposés par le passé dans d'autres affaires¹. Là encore, la question argumentative est essentielle pour comprendre ce qui se joue entre les parties, notamment parce qu'elle semble servir l'action protestataire. C'est en effet à partir de ce moment que les réunions s'orientent vers l'organisation d'actions concrètes en aboutissant à la formalisation de « commissions »² – groupes de travail restreints.

En avril 2022, à l'occasion de l'une des premières réunions de la coordination telle que stabilisée un constat collectif est posé : rien ne peut être engagé sans l'écriture de l'argumentaire. Plus précisément, les commissions définies pour organiser l'action collective ne peuvent fonctionner sans qu'un texte commun ne soit proposé et validé. En effet, la « commission argumentaire » chargée de l'écriture du texte se révèle porteuse d'un chantier qualifié de « compliqué » par les membres. Les difficultés qui surviennent empêchent les autres commissions d'avancer³. Les constats posés par ces dernières⁴ nous permettent de comprendre le caractère « fonctionnel » de l'argumentaire pour le groupe :

- La « commission communication » souhaite se munir d'un texte synthétique mais explicatif pour prévoir une campagne d'affichage sur le tracé du câble. Cet enjeu recoupe un projet plus générique de conception d'« un prospectus sans dates dessus à imprimer rapidement »⁵ utile pour se répartir la charge de travail en facilitant l'autonomie des membres à tracter ou afficher mais aussi pour « faire vivre le site internet »⁶.
- La « commission évènement », chargée d'organiser ou de participer à des manifestations, tire un bilan de leur première prise de parole publique lors d'une date nationale⁷ : peu de membres sont actuellement en capacité de prendre la parole en public contre le projet et un argumentaire apparaît nécessaire pour se répartir la charge de travail et les positions de pouvoirs qui en découle. Le groupe, qui se donne l'objectif d'organiser une « fête contre le Métrocâble » à l'été, oeuvrent aussi au démarrage d'alliances en contactant d'autres groupes pour leur proposer de participer. Démarcher des artistes ou inviter d'autres organisations à prendre la parole, nécessite de les convaincre, ce qui se révèle impossible sans un texte de positionnement détaillé.

¹ Rappelons qu'Alternatiba a refusé de signer le texte d'appel à la manifestation contre Grenoble Capitale Verte, en dehors du cortège anticapitaliste et de l'inter-organisation qui l'a suivi, des positionnements divergents qui ont été exposés et discutés publiquement lors d'une table ronde en octobre 2023 lors de la seconde édition du festival Erosions.

² Commission « argumentaire », « aller-vers », « juridique », « évènementiel » et « communication » (cf. p. *supra*).

³ A ce stade, la commission juridique n'a pas démarré

⁴ En dehors de la « commission juridique » qui n'a pas encore commencé à travailler à cette période, notamment parce qu'aucun argument technique ou procédural n'est encore défini collectivement pour s'opposer au projet.

⁵ Extrait de carnet de terrain des propos de Quentin à la réunion de coordination STOP-Métrocâble du 28 mars 2022.

⁶ *Ibid.*

⁷ Manifestation écologiste *Look Up* organisée par un regroupement d'associations écologistes partout en France le 12 mars 2022.

- La commission « aller-vers », conçue à cette période comme l'organe « d'enquête » du collectif, a permis jusqu'ici de se diriger vers des acteurs du territoire impactés ou concernés par le projet – agriculteurs, habitants, associations, etc. – sur un mode exploratoire. Ses membres souhaitent lui donner une dimension plus protestataire en organisant des échanges plus poussés avec les habitants. L'écriture de l'argumentaire étant définie comme une priorité, c'est cette commission qui sera mise en pause pour écrire un texte commun.

On constate à quel point la stabilisation d'un discours commun s'impose au groupe qui souhaite en premier lieu, entreprendre des actions – campagne d'affichage, distribution de tracts, manifestation festive, vélorution, etc. La question argumentative survient comme une nécessité permettant aux membres de s'investir dans le « concret » de l'activité militante. A l'occasion de la réunion du 28 mars 2022, un échange éclairant entre des membres de l'ADTC et de LUCSE autour du problème de l'argumentaire à écrire permet de repérer comment pour ces derniers, le fond ne doit pas empêcher l'action :

- Marc : Je trouve que l'argument des ingénieurs de la Presqu'île, il peut être stigmatisant pour certaines populations.
- Maël : Oui mais attendre l'argumentaire ça peut prendre du temps, on peut aussi s'en tenir à un truc pas technique pour avancer.
- Lucas : Il faudrait pouvoir démonter le projet arguments par arguments et si le sujet ne fait pas consensus, dire que ça pose des questions, laisser en suspens. On peut aussi jouer en disant certaines choses et ouvrir un débat sur d'autres, notamment sur la question des ingénieurs.¹

Pour les membres de LUCSE, l'argumentaire peut être relégué au second plan pour que prime l'action. Il s'agit dans ce cas d'un élément fonctionnel qui est au cœur de ce qui sépare les membres en termes de pratiques protestataires. Si s'opposer à un projet de « vitrine éco-technologique » suffirait pour certains, d'autres souhaitent voir advenir une mise en variation de ces arguments. D'autres conclusions surgissent aussi de ces échanges, notamment celles du lien entre l'écriture d'un argumentaire collectif et l'horizontalité des liens entre les participants. Les différentes commissions témoignent toutes du besoin d'un tel objet afin de partager les tâches collectives et de niveler la maîtrise du discours entre les membres ne disposant pas encore du même degré de connaissance avec les enjeux du projet. Ouvrant la possibilité de réaliser des actions en contact avec les habitants, de solliciter des soutiens ou de prendre la parole en public, il s'agit aussi d'un enjeu démocratique permettant une juste répartition de la charge militante et des formes de *leadership*. L'argumentaire est aussi nécessaire au fait de

¹ Notes de carnet de terrain de la réunion de coordination du 28 mars 2022.

stabiliser les alliances qui composent la coordination. Les membres d'Alternatiba peinent notamment à valider formellement leur soutien à la mobilisation en l'absence d'un tel document. Deux de ses représentants – Julia et Quentin – pourtant convaincus et investis, ont des difficultés à convaincre leur organisation. La nature du projet contesté complexifie la formalisation des alliances et demande un travail argumentatif poussé pour enjamber les contraintes argumentatives qui pèsent sur la mobilisation – pourquoi se positionner contre un projet de transport en commun ? L'argumentaire détermine ainsi l'action en interne autant que les liens avec d'autres groupes.

Les acteurs de la coordination doivent dépasser les difficultés qui pèsent sur eux en enjambant l'apparente « durabilité » du projet. Partant, ils s'engagent dans une quête du *tangible* telle que définie par Francis Chateauraynaud : « *Est considéré comme tangible tout ce qui résiste aux variations perceptuelles, instrumentales et argumentatives auxquelles le soumettent des acteurs dotés de représentations et d'intérêts divergents* ». (Chateauraynaud, 2011, p. 255). Ceci explique que la démonstration de la coordination se construit à partir des conclusions du collectif de riverains Métrocâble Sassenage, que les acteurs s'emploient à mettre en variation. En effet, le plus gros travail de recouplement et de regroupement¹ des preuves ayant été réalisé par les riverains, les acteurs de la coordination s'attardent plutôt à les « faire résister » en procédant à une sélection et une hiérarchisation des arguments avancés. Ces opérations font l'objet de discussions pointilleuses lors de réunions permettant de remettre à niveau la manière d'avancer et de produire les « arguments à [leur] avantage »². C'est notamment en recourant à des expertises³ et à une échelle de concernement inter-communale qu'ils justifient la sélection des éléments utiles à l'argumentation.

Les arguments liés aux caractéristiques techniques de l'ouvrage et à son efficacité au regard des « besoins » sont privilégiés, une entrée considérée comme « la plus factuelle ». Pour ce faire, les protagonistes reviennent sur les modes calculs sur lesquels se base la maîtrise d'ouvrage en revenant sur les mesures des modes de déplacement existants – vélo et bus⁴. C'est

¹ Selon Francis Chateauraynaud le recouplement relève « des opérations perceptuelles au contact des choses » et le regroupement « d'opérations intellectuelles qui associent, à partir de concepts, de taxinomies ou de prototypes, des objets physiquement séparés » (2011, p. 256).

² Notes de carnet de terrain de la réunion de coordination du 19 avril 2022.

³ « Dispositifs qui s'efforcent de faire valoir un point de vue considéré comme "objectif", neutre ou désintéressé, c'est-à-dire exempt d'appréciation affective ou normative. Les dispositifs experts invitent ceux qui y sont soumis à un effort de distanciation dans la mesure où les agencements d'objets mis en œuvre sont censés imposer une distance entre la réalité ainsi décrite et les préférences plus immédiates et irréfléchies qui pourraient, sans cela, l'emporter. [...] L'expertise se présente ainsi comme un rapport purement intellectuel au monde, le mieux à même d'asseoir une posture d'arbitre distant, impartial, fondé sur des faits, attestés par les connaissances et les procédures mobilisées. » (Traïni, 2019, p.21).

⁴ Les expériences de chacun des membres sur leurs trajets quotidiens entre le secteur et la Presqu'île, sont pris en référence.

aussi en s'adonnant à des contre-enquêtes qu'ils contestent ces données. Marc réalise à cet effet un comptage des véhicules à la sortie d'autoroute et met en place un sondage en ligne. Sa diffusion sur les réseaux sociaux et dans un réseau de proches¹, lui permet d'obtenir plus de 250 réponses exprimant pour deux tiers d'entre elles, ne pas avoir l'utilité du câble. Ce sondage n'a pas pour objectif d'opposer une contre-enquête exhaustive mais apparaît utile pour jeter le discrédit sur la démarche de la Métropole et du SMMAG et introduire la possibilité d'un doute sur la validité des informations publiques. Cette action est aussi pensée comme un moyen pour interroger et concerner tous les habitants de la métropole. Des contre-arguments techniques sur le report modal ou les faibles gains en CO2 sont aussi ajoutés par les membres d'Alternatiba pour parler aux ingénieurs de la Presqu'île, qu'ils considèrent comme les cibles du projet. Autour de cette proposition, s'articulent aussi des arguments sur les alternatives non prises en compte – ou sciemment écartées – par la Métropole. L'argumentaire se « technicise » et s'appuie sur un régime d'expertise décrit comme reliant des « *agencements d'objets (instruments de mesure, graphiques, courbes, diagrammes, montages expérimentaux, dossiers) et des pratiques obéissant à des conventions (expérimentation, rapport, diagnostic, plaidoirie, etc.)* » (Traïni, 2015, p. 19).

Certains arguments sont évacués, comme la comparaison avec les infrastructures similaires à Brest ou à Toulouse, ou encore la présence de *pipeline* en sous-sols. L'argumentaire ne fait pas – ou très peu – de place à l'expérience sensible et ordinaire de l'espace à défendre. Les espaces naturels et agricoles sont abordés au titre des dernières terres agricoles de l'agglomération, sans que ne soient mises en avant les qualités environnementales spécifiques au lieu. En ce sens, le collectif fait varier l'argumentaire des riverains en le mettant en relation avec une échelle de concernement métropolitaine. Les acteurs réalisent notamment que le budget du Métrocâble représente la totalité du budget d'investissement du mandat pour les transports en commun. D'autres arguments surgissent alors au regard des priorités à mener – un prolongement de tramway, les déplacements doux dans le sud de l'agglomération, etc. Cet argument a une certaine portée puisqu'il se réfère à des temporalités : le câble sera le seul projet d'investissement du mandat.

Au sein de la coordination, les échanges se déroulent autour de la hiérarchisation des arguments selon leur « portée »². L'ordre des quatre grands chapitres de l'argumentaire qui témoignent de leur importance : environnement, urbanisation et politique de déplacement, alternatives, démocratie et enfin, politique. Ce classement est rejoué à différents moments, comme lorsqu'une discussion concernant l'élaboration d'un flyer de communication interroge les acteurs sur leur ordre de priorité. Toutefois, ils sont aussi conscients que ces opérations dépendent des « sensibilités de chacun.e », révélant les différents engagements des membres de

¹ Particulièrement diffusés sur les groupes dédiés aux habitants des communes de Sassenage et de Fontaine – et depuis un cercle de voisins et de collègues,

² Selon Chateauraynaud, il s'agit du sens et la force d'un argument.

la coordination. Lucas et Maël (LUCSE), impliqués dans un premier groupe de travail, ont placé des éléments sur la métropolisation dans un chapitre « politique » qu'ils ont définis comme prioritaires. Ce chapitre longtemps « à écrire » a finalement été reculé à la toute fin du texte, Adrien stipulant au sujet de la métropolisation qu'il : « ne se sent pas compétent pour en parler »¹. Les autres arguments adossés au paragraphe relatifs à l'entreprise POMA, apparaissent « assez faibles », de courte portée. Dans sa version de novembre 2022, l'argumentaire n'aborde toujours pas nommément la métropolisation.

POLITIQUE

Un marché offert à l'entreprise POMA

L'entreprise Poma, choisie pour le projet de Métrocable est également impliquée dans l'enfouissement de déchets nucléaires à Bure, et dans la construction d'une station de ski en plein désert à Dubaï. Sous couvert de favoriser une entreprise locale qui aurait une image plutôt vertueuse, c'est avant tout un choix qui se tourne vers le leader mondial dans le domaine, qui porte des projets parfois très discutables, dans le monde entier.

Une vitrine de la technocratie grenobloise

Le Métrocable s'inscrit dans une logique qui pousse à faire de Grenoble une ville "innovante" et "attractive". Cette innovation dite verte est la marque de fabrique de la Métropole, qui, à travers ce projet, souhaite montrer encore une fois qu'elle se situe à la pointe de la technologie, indépendamment de l'(in)utilité réelle du projet pour ses habitant-e-s.

Bien que présenté comme "propre" le Métrocable va en réalité s'avérer coûteux sur le plan environnemental. Cet argument de vente relève du *greenwashing*, puisqu'il sert à faire passer un projet-démonstrateur pour une solution technologique aux problèmes environnementaux. Nous croyons au contraire que ce projet est le fer de lance d'une modernité qui court à sa perte pour les raisons environnementales que nous connaissons.

Cette démarche vise à éprouver la tangibilité des arguments avancés. L'argumentaire final tel qu'il est publié et disponible sur le blog du collectif Stop-Métrocâble ressemble à une somme d'articles dans lesquels sont chapitrées et sourcées la plupart des informations, donnant à voir le cheminement d'enquête parcouru – à la manière d'une démarche académique. La méthodologie et le travail de vérification opérés par les membres valorisent la transparence, l'exactitude et la factualité des données leur permettant de prendre position. Ces éléments mettent à distance tout élément jugé « subjectif », comme l'encart politique de LUCSE. La critique

¹ Notes de carnet de terrain de la réunion de coordination du 19 avril 2022.

« politique » de la métropolisation se révèle de moindre portée dans ce travail, bien que l'échelle intercommunale permette de monter en généralité sur des thématiques spécifiques.

5.4.2.3 *Performance publique et modalités expressives : clôture et validation publique de l'argumentaire*

C'est suite à de multiples réunions permettant au groupe de s'aligner sur des modalités d'expertises, que l'argumentaire est finalement stabilisé autour de plusieurs points qui « résistent » et tiennent dans le temps. L'argumentaire sera aussi le support de modes d'action particuliers du collectif STOP-Métrocâble qui se spécialise dans les réunions publiques où se joue de manière assez théâtralisée, la transmission des éléments. L'arrivée officielle d'Alternatiba dans le jeu d'acteurs est un tournant pour la mobilisation de ce point de vue. L'association organise un évènement public conjuguant l'effet d'annonce d'une « entrée en controverse » officielle à une performance argumentative où Julia et Quentin présentent un diaporama *low-tech*¹.

Compte rendu ethnographique n°18

Présentation de l'argumentaire diaporama Low Tech Alternatiba, le 2 juin 2022 à 18h30 à La Base

Alternatiba fait officiellement son entrée dans la mobilisation en présentant ce jour l'argumentaire après avoir mis plusieurs mois à se décider. Une journaliste du Dauphiné est présente ainsi que des représentants d'organisations amies. La réunion publique est pensée comme un moment médiatique préfigurant la « fête contre le câble » prévu le 12 juin. La mayonnaise monte et j'entends de tous les participants que l'affaire prend de l'ampleur, l'arrivée officielle d'Alternatiba change visiblement la donne. La diversité des personnes présentes me frappe également, en un mois tout semble s'être accéléré. Je distingue un militant de la CGT, des militants d'Alternatiba dont Quentin et Julia, d'Extinction Rebellion (XR) – utilisant des pseudos surprenant comme Dragon Lord –, Lucas, Marc et Adrien ainsi que des curieux. Face au public assis, Julia et Quentin sont debout contre un mur de la pièce sur lequel est affichée une carte du réseau de transport de l'agglomération et l'affiche d'annonce de l'évènement du 12 juin. Sur la carte, le tracé du câble a été rajouté au feutre et la ligne de bus existante est surlignée. Les deux protagonistes arborent un T-Shirt sur lequel on lit « *ALTERNATIBA Changer le système, pas le climat !* ». Les animateurs se présentent et proposent de dérouler leurs arguments pendant 20

¹ « Basse technologie », un dispositif couramment utilisé par l'association pour présenter un propos sans utiliser d'écran, à base d'illustrations réalisées sur des feuilles de papiers collées sur un mur à mesure que le propos avance.

minutes avant d'ouvrir aux questions. Leur présentation est scénarisée : ils alternent de courtes répliques et lorsque l'un énonce un argument, l'autre affiche au mur un dessin qui l'illustre. Au fur et à mesure de leur discours, le mur se remplit mais la carte de la métropole au centre reste visible, elle est utile pour situer les trajets problématiques, les alternatives, les priorités à donner au développement des transports au sud de l'agglomération, etc.

Quentin présente l'infrastructure et Julia explique les arguments de la collectivité : la connectivité, le franchissement des obstacles – le Drac, l'Isère, l'autoroute et la voie ferrée –, un projet durable. Leurs arguments à eux vont démonter ceux du SMMAG points par points. Quentin colle un premier papier « *80 millions d'€ = 65 + 15 (la Poya)* » pour expliquer le montage financier et Julia en colle un autre « *Cour des comptes* » pour évoquer un rapport publié en 2020 remettant en cause le financement du projet. Quentin colle un papier « *Besoins ?* » et revient sur les trajets priorités par les travailleurs de la Presqu'île – Nord/Sud – que les lignes de bus existantes desservent déjà. Julia revient sur la continuité du réseau existant, tous ces trajets peuvent se faire avec au maximum une seule correspondance. Quentin colle un papier « *Aujourd'hui : < 1 000 trajets par jours* » et « *Leur projet : 4 600 usagers/jour, 7 700 en 2035* ». Les deux protagonistes reviennent alors sur les estimations du SMMAG qui profile 450 voyageurs par heure, après la construction de la ZAC Portes du Vercors. En regard, ils opposent la congestion de la commune de Sassenage que le projet de logement renforcera : « *c'est 4 000 véhicules par jour qui transitent rue de l'Argentière* ». L'infrastructure axée Est/Ouest ne résoudra pas ces problèmes Nord/Sud. Quentin colle ensuite un papier figurant « *report modal max 3 km* ». Il revient sur l'argument de l'opérateur des transports : « *Permettre aux gens de ne pas prendre leur voiture mais qui arriveraient là, à la Poya en voiture. Le report modal il est nul : c'est juste 3 km, si les gens le font ! On suppose que la plupart feront ces 3 km en voiture...* ». Julia décentre et expose un questionnement plus global : « *Nous on se demande pourquoi on ne parle plus d'extension du tram A ou de poursuivre jusque Pont-de-Claix. En fait, pourquoi cette priorité-là plutôt que sur les trams ?* » Henri complète en stipulant que la cour des comptes a pointé une « *urbanisation à la carte* » sur une zone inondable grâce à la ZIS du PPRI. Julia revient sur les risques liés aux possibles ruptures de digue du Drac et sur 30 hectares de terres agricoles gâchées. Quentin rajoute un papier sur lequel est écrit une citation de l' élu à l'urbanisme de Fontaine « *Si on peut monter dans le Vercors ou la Chartreuse, on le fera. L. Thoviste, 03/2022* » et détaille la première version du projet vers le Vercors. Julia colle une autre feuille pour évoquer les nuisances sonores et visuelles des riverains, semblables à des bruits de voitures en continu et d'une infrastructure haute de 5 ou 6 étages. Elle revient aussi sur les engagements de la Métro sur une charte de réduction des émissions de CO₂. Les chiffres donnés par l'institution sont remis en contexte : « *Ce projet il permet d'économiser 130 t/an ? Ce n'est rien, seulement 0,1 % de ce qu'ils ont signé dans le plan air énergie climat* ». Quentin passe sur le volet démocratique en évoquant que les concertations

ont servi à choisir la couleur des cabines. Julia enchaîne sur la critique adressée à l'entreprise POMA, faisant référence comme d'habitude à Bure et aux stations de ski à Dubaï. Quentin conclue en assimilant le projet urbain à une « vitrine politique de la Presqu'île, fer de lance du label vert » et précise : « Nous, on s'en fout : on veut des projets de transports en communs efficaces », et à Julia de rajouter : « Nous, ce qui nous importe c'est l'utilisation de l'argent public, c'est notre argent, c'est nous les contribuables ». Elle clôture alors l'exposé sur les alternatives possibles qui n'ont pas été étudiées : une passerelle, des transports en commun à prolonger, une chrono-vélo. Les discussions s'engagent sur le prix moins élevé du tramway au kilomètre, relativement au nombre de passagers transportés. Elle présente enfin le collectif : « On est un rassemblement de différentes associations, il y a aussi différentes commissions, une commission juridique mais aussi une commission argumentaire qui a permis de décortiquer les papiers institutionnels, les communications de collectifs amis, etc. On organise une vélorution le 12 juin et le 9, les riverains de Sassenage font une réunion publique au théâtre en rond en présence des élus à Sassenage ». Lucas dans la salle la reprend pour expliquer que le gros sujet prochainement, ça va être l'enquête publique, ils envisagent un recours juridique en fonction de ses conclusions.

Les discussions permettent au public de demander des précisions aux orateurs. Il est question de repréciser l'histoire politique du projet, le rôle du SMMAG ou de revenir sur le programme de la ZAC Portes du Vercors. Les discussions s'orientent sur les informations à glaner et la stratégie à poursuivre pour « installer un rapport de force ». C'est dans ces conditions que les membres d'Extinction Rébellion proposent de solliciter le Conseil Scientifique de Grenoble Capitale Verte. L'un d'entre eux a entendu dire que les chercheurs impliqués auraient envie de plus s'impliquer dans des sujets chauds, d'être « moins dans le mou ». L'organe est présenté comme un groupe « neutre et indépendant » formé à l'occasion du soutien de la candidature de Grenoble et est envisagé par les protagonistes comme une instance capable de produire un jugement distancié et expert sur le projet. Cette proposition est débattue longuement et Lucas rappellera le besoin de trouver un argumentaire plus large contre l'urbanisation : « Ça mérite une réflexion plus globale, il faut pouvoir poser la question d'arrêter l'urbanisation et alors penser la question du logement depuis les bâtiments vides. Du coup, je ne sais pas comment on peut faire pour avoir un truc global qui s'oppose à l'urbanisme. Ce n'est pas juste un centre commercial où c'est facile pour tout le monde de se positionner contre. C'est un projet de transport collectif et c'est plus compliqué, parler de désurbanisation, ici ce n'est pas facile, implique de parler de logements, de réquisition, de prendre en compte tout un tas de choses, ce n'est pas évident, ça ne parle pas aux gens tout de suite. » Ces discussions permettront au groupe d'envisager un groupe de travail sur la question du Conseil Scientifique, mais aussi d'embarquer Extinction Rébellion dans la coordination.

La réunion se termine, laissant la place aux discussions informelles. C'est le moment pour Quentin

de poser pour la photo de l'article du Dauphiné Libéré titré : « Alternatiba rejoint "Stop métrocâble" »¹. Des discussions s'engagent sur les comparaisons entre le Métrocâble et des luttes antérieures, la Buisserate et Neyrpic. D'après un militant d'Alternatiba, c'est une bonne porte d'entrée pour amener des gens qui ne vont pas digérer un discours « anti-métropolisation » avec des phrases toutes faites. Avec Lucas, ils évoquent leurs deux lieux collectifs : la Base et le 38, ce dernier étant fraîchement conventionné, il nécessite des travaux. Pour le militant d'Alternatiba, ce conventionnement permettra d'ouvrir le lieu, il charrie Lucas : « *est-ce que vous avez une grille des degrés d'anticapitalismes à avoir pour utiliser votre lieu ?* ». Julia nous rejoint et revient sur les échanges avec la journaliste qui voulait faire un article de 1 500 mots, elle lui aurait répondu « *Non tu vas faire plus que ça, tu ne peux pas faire que 1 500 mots ! Là, tu as un événement particulier, tu es à la Base, où Alternatiba annonce en avant-première qu'elle s'engage contre le Métrocable, tu as des représentants des différentes organisations, tu as l'annonce de potentiels recours juridiques, tu as une présentation de nos arguments, genre c'est du pain béni, tu ne peux pas faire que 1 500 mots !* »

¹ Le Dauphiné Libéré, « Alternatiba rejoint « Stop métrocâble » », *Le Dauphiné Libéré*, mis en ligne le 6 juin 2022 [en ligne] URL : <https://www.ledauphine.com/transport/2022/06/06/isere-metropole-grenobloise-alternatiba-rejoint-stop-metrocable> (consulté le 8 octobre 2024).



Figure 110, Quentin pose devant le diaporama *low tech* pour la journaliste du Dauphiné Libéré. Source : L. Garnier



Figure 111, Etat final du mur après le diaporama *low tech* de Julia et Quentin. Source : L. Garnier

Comme on peut le lire dans l'extrait proposé, la mise en publicité de l'argumentaire prend la forme d'une performance publique. Les protagonistes formalisent leur prise de position par le biais d'une mise en scène rodée où la valeur de chaque argument est soulignée par l'affichage progressif des vignettes. L'alternance savamment orchestrée des prises de parole, la simplification des arguments techniques et la hiérarchisation des informations donnent à l'exposé une certaine puissance d'expression. Ce dispositif sera réitéré jusqu'à former un mode d'action spécifique de la coordination¹. Les deux protagonistes seront en effet moteurs de formations à destination des autres membres pour permettre qu'ils se déploient, témoignant d'une technicisation de l'action du groupe qui monte en compétence. Si elles diffèrent dans leur forme, elles s'apparentent assez aux réunions publiques du collectif Métrocâble Sassenage dans le ton de leur contenu.

Le format de ces événements, a aussi pour but de convaincre un auditoire et de porter un public à l'engagement. La controverse est introduite dans l'arène politique grenobloise et s'adresse autant à des militants qu'à des observateurs. La controverse a, à ce moment précis, la puissance de la nouveauté et, en croisant la campagne des élections législatives, devient un sujet central sur lequel les candidats sont invités à se positionner. Le *Dauphiné Libéré* en fait même un dossier spécial et propose un sondage en ligne à ses lecteurs² – qui s'avère défavorable aux opposants. L'entreprise est réussie tant elle résiste aux arènes dans lesquelles elle est exposée et qu'elle s'amplifie en étant diffusée par différents relais publics et politiques dans les médias. Elles amènent de nouvelles recrues dans les rangs du groupe – à l'issue de la scène précédente par exemple, des membres de XR rejoignent la coordination. Ce sont autant de scènes et d'acteurs qui permettent aussi aux membres de LUCSE de rappeler la nécessité d'avoir « une réflexion plus globale » sur l'urbanisme et d'illustrer leur critique métropolitaine, qui semble avoir du mal à exister.

5.1 Composer avec différents modes d'action

Comme il est possible de l'observer, l'argumentaire est central dans la coordination, accompagnant les réflexions des acteurs de sa naissance à son déploiement dans l'espace public. C'est sur cette base argumentative que les acteurs investissent d'autres modes actions pour faire reculer le projet urbain. Mobilisée dans le cadre de manifestations mais aussi dans des procédures réglementaires et dans des recours juridiques, la coordination articule des engagements pluriels, vis-à-vis de quoi les membres de LUCSE se positionnent.

¹ J'assiste à un autre exposé de ce type dans un bar associatif du quartier de Saint-Bruno le 22 octobre 2022.

² La rédaction iséroise, « Pour ou contre le Métrocâble : votez et dites-nous les raisons de votre choix », *Le Dauphiné Libéré*, mis en ligne le 31 octobre 2022 [en ligne] URL : <https://www.ledauphine.com/transport/2022/10/29/isere-debat-pour-ou-contre-le-metrocable> (consulté le 8 octobre).

5.1.1 Un agir protestataire technicisé et cadencé par le calendrier réglementaire

Sur cette base argumentative commune, la coordination envisage des actions collectives elles-mêmes relativement techniques. C'est l'inscription de la controverse dans l'arène juridique qu'il faut évoquer dans un premier temps. En effet, à partir de l'été 2022, le collectif Stop-Métrocâble interroge la possibilité de porter un recours en justice contre le projet. Des rendez-vous avec des avocats spécialisés en droit de l'environnement alimentent l'enquête et renforcent leur connaissance des procédures administratives. Une somme de délibérés, de décisions et de rapports – enquêtes publiques, modification de PLUi, études d'impact, etc. – constitue les prises légales sur lesquelles peut s'appuyer une action au tribunal. Les comptes rendus des rencontres avec différents avocats révèlent que l'argumentaire tel qu'il a été écrit pour porter la controverse dans l'espace public n'est plus suffisant. Il faut envisager la constitution d'un dossier de preuves. Un recours doit toutefois être porté par une association dont les statuts confèrent une « raison à agir »¹ et la coordination, informellement constituée en « collectif » ne peut *ester en justice*. La « commission juridique » – portée par Julia – se consacre à la recherche de soutiens auprès de différentes associations environnementales². Certaines tardent à prendre position mais rejoignent officiellement la coordination à l'automne 2022³. Un travail de présentation des arguments techniques et « objectifs » permet encore une fois au groupe de convaincre de former des alliances politiques. L'apparition de nouveaux soutiens complète le répertoire de preuves : un diagnostic de biodiversité sur la plaine inondable fait entrer les espèces protégées – les oiseaux et les chauves-souris – dans la controverse et les objectifs du Plan Climat Air Energie Transition (PCAET) voté en 2020 sont mis sur la table pour convaincre les élus. L'association FNE Isère et leur juriste travaillent au dépôt d'un recours contre la validité du projet des Portes du Vercors au regard du PPRI porté à l'enquête publique. Cette action porte ses fruits et mène à la suppression de la zone constructible dans la partie d'aléas forts à très forts (cf. figure 112)⁴. La procédure juridique participe ainsi à complexifier les motifs de l'opposition.

L'action s'appuiera également en grande partie sur le calendrier des différentes enquêtes publiques qui s'imposent comme des marqueurs temporels sur lesquels s'adosse la mobilisation⁵. L'inscription de modes d'action alignés sur les démarches administratives et

¹ Qu'il s'agisse de l'objet – ici préservation de l'environnement, urbanisme, transports, etc. – ou de la zone géographique – à proximité du projet.

² Notamment avec des organisations telles France Nature Environnement Isère (FNE 38), Environnement Nature Sassenage (ENS, association adhérente à FNE 38) ou la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

³ A la manière d'Alternatiba, les associations qui seront le plus utiles à la poursuite de l'enquête militante – FNE et ENS – tardent à voter au sein de leurs propres instances décisionnelles leur soutien au collectif mais finissent par rejoindre officiellement la coordination à partir de l'automne 2022.

⁴ Construction de la tranche 2 de la phase 1 du projet de logements Portes du Vercors.

⁵ Enquête publique relative à la révision du plan local d'urbanisme inter-communal qui s'est tenue entre le 20 juin et le 22 juillet 2022, enquête publique relative à l'adoption du Plan de Prévention des Risques Inondations Drac-Aval qui s'est tenue le 17 octobre et le 25 novembre 2022, enquête publique relative au projet de liaison par câble –

juridiques ouvre également à des initiatives de l'ordre du plaidoyer. En effet, pour pousser associations et habitants à contribuer aux enquêtes publiques, les membres du collectif multiplient les réunions de présentation de l'argumentaire¹, le groupe exprimant par exemple : « réserver les réunions publiques au dernier moment avant les enquêtes publiques »². Ces évènements visent à informer et mobiliser le public vers la production de contributions individuelles tandis que le groupe et les associations partenaires s'organisent pour faire valoir des « arguments techniques », comme l'illustre cet extrait :

Plusieurs niveaux de contribution à l'enquête publique PPRI : - FNE, ENS, stopmétrocâble vont travailler des arguments « techniques », et feront une contribution chacun (en se répartissant les arguments) => groupe juridique (en lien avec FNE et ENS) ; - chacun dans le collectif est invité à rentrer une contribution en son nom propre : on a travaillé des grandes idées à s'approprier sur ce document [...] ; - une infolettre va être envoyée pour inciter d'autres gens à s'exprimer.³

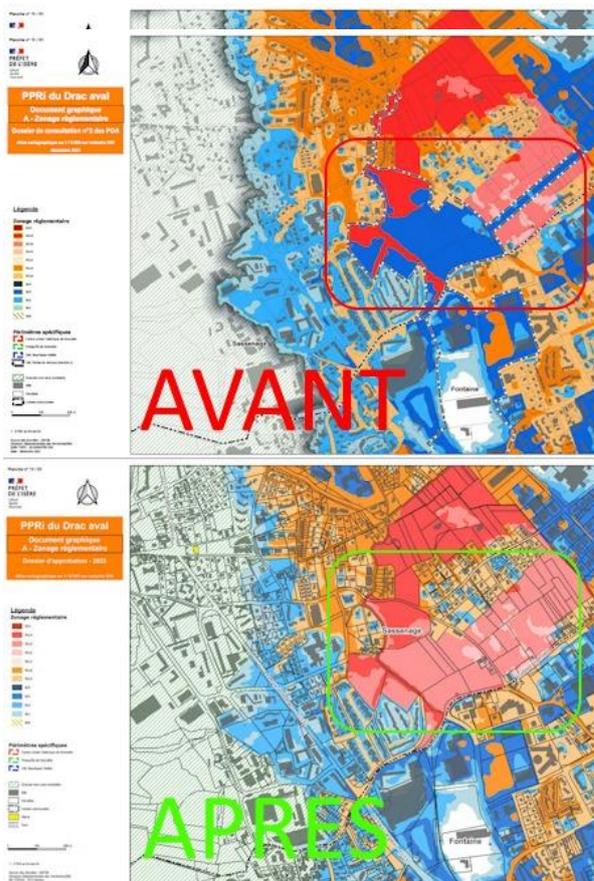


Figure 112, Publication du collectif STOP-Métrocâble sur leur première victoire quant à l'inconstructibilité des zones inondables inscrites au PPRI en avril 2023. Source : Collectif STOP-Métrocâble, 2023.

Métrocâble – qui s'est tenue entre le 6 novembre et le 21 décembre 2023 (cf. figure 102).

¹ Réunion à La Capsule le 13 octobre 2022 pour anticiper l'enquête publique PPRI, Discussion de retour sur l'enquête publique à la Base le 1er février 2024 et la réunion publique à Sassenage le 17 décembre 2023.

² Extrait du compte rendu du 5 septembre 2022.

³ Extrait de compte rendu de la réunion de la coordination Stop-Métrocâble du 11 octobre 2022.

Des modes d'action revendicatifs comme les manifestations ou des rassemblements sont aussi impactés par cet alignement sur le calendrier réglementaire. Des contraintes médiatiques imposent aux acteurs d'adosser leurs événements à des moments clés pour qu'ils soient couverts par les journalistes, le lancement des enquêtes publiques ou leurs résultats ainsi que les votes en conseil métropolitain ponctuent l'action collective. Cela a été le cas à l'occasion de la distribution de tracts organisée avec l'organisation ANV-COP21 le 13 novembre 2023 sur la Presqu'île Scientifique, en réaction à la contribution des entreprises privées en faveur du projet lors de l'enquête publique. Ce fut également le cas à l'occasion de la manifestation organisée le 9 avril 2023 dans le cadre de la semaine *Prenons les Terres* organisée par le collectif LUCSE et permettant de célébrer l'annonce d'une première victoire¹ (cf. figure 113). Ce fut enfin le cas lors du rassemblement devant le conseil métropolitain organisé par le collectif Stop-Métrocâble à l'occasion du vote relatif à l'autorisation environnementale le 16 décembre 2022. Ces manifestations conviennent à ce que j'ai repéré dans le chapitre 3, c'est-à-dire qu'elles s'organisent sous des modalités festives et conviviales, souvent à vélo.



Figure 113, Manifestation du collectif STOP-Métrocâble pour fêter la victoire du PPRI, programmée dans le cadre du festival Prenons les Terres organisé par le collectif LUCSE en avril 2023. Source : L. Garnier

¹ Les résultats concluent à l'inconstructibilité des terrains prévus pour la tranche 2 phase 1 du projet de la ZAC Portes du Vercors à Sassenage (cf. figure 112).

Les riverains de Sassenage s'alignent aussi sur ces temporalités et organisent des évènements en conséquence qui permettent des alliances de circonstance, comme lors de la réunion précédant l'enquête publique propre au Métrocâble en décembre 2023 où figurent à la tribune un consortium surprenant d'acteurs et d'élus de tous bords¹. Ponctué par des « temps morts » – attente des rapports de la commission d'enquête, reports, etc. –, cet engagement dans des dispositifs réglementaires donne lieu à des actions de fond, moins visibles. Certains membres s'investissent notamment dans des négociations avec certains élus dans le but de convaincre ceux qui seraient tenus par une « discipline de groupe » ou de motiver ceux qui pourraient être à l'initiative d'alliances politiques au sein du conseil métropolitain². Ils s'adressent aussi directement aux conseillers métropolitains pour les convaincre d'émettre un avis négatif concernant l'autorisation environnementale votée le 16 décembre 2022 :

Madame la conseillère métropolitaine,
Monsieur le conseiller métropolitain,

Vous allez voter une délibération ce vendredi 16 décembre au sujet du projet de transport par câble entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux. Ce projet, nous sommes nombreux, habitants et habitantes du secteur, concernés ou d'ailleurs dans la Métropole, usagers des transports en commun, membres d'associations ou simples citoyens, à le remettre en question.[...]Ce projet, s'il est construit seulement sur une partie du territoire, concerne l'ensemble de la Métropole, par son impact sur des terres agricoles, qui elles, sont bien d'utilité publique, et par son coût financier. De nombreux élus de tous bords politiques se sont exprimés ces derniers mois pour exprimer leur désaccord avec ce projet. Mettre fin à cet aménagement c'est permettre le développement de projets vraiment adaptés aux besoins des habitant.e.s de la Métropole.

C'est pourquoi nous vous invitons, ce vendredi 16 décembre, à user de votre pouvoir de conseiller.e.s métropolitain.e.s pour vous opposer à ce projet et permettre de faire entendre la voix de plus en plus de personnes qui s'opposent à ce projet.

Cordialement,
Le Collectif Stop Métrocâble

¹ Réunissant les deux collectifs Stop-Métrocâble et ADEMUS, l'ENS, l'ADTC, mais aussi des élus de la majorité et de l'opposition à au conseil municipal de Sassenage ainsi que la représentante du parti écologiste des élus à la Métropole et Jacqueline Madrennes, conseillère métropolitaine *Ensemble*.

² Les défenseurs du projet ont aussi été « interviewés » dans l'optique d'écouter, de comprendre et de convaincre.

J'ai accompagné le collectif au rendez-vous organisé avec Jacqueline Madrennes¹, et un militant de son mouvement². S'il n'est pas représentatif de tous les temps d'échanges entrepris avec les élus, ce temps de rencontre rend compte des enjeux politiques inter-communaux qui ont eu l'occasion d'émerger. Lors de cet échange, ont été évoqués les liens et les équilibres politiques au sein du Conseil Métropolitain ou le *off* de certaines alliances, la place des maires ou les enjeux de la remise en cause du *leadership* de la présidence de la Métro. La conseillère métropolitaine évoquant à de nombreuses reprises son attachement en faveur d'un « débat public » sur les transports – l'enjeu d'un débat sur le Plan de Déplacement Urbain (PDU) est selon elle indispensable –, elle aura aussi l'occasion de resituer le projet vis-à-vis des priorités et des choix stratégiques de la Métropole : le « plan Nano », la Zone à Faible Emission, les carences de transports collectifs dans le sud grenoblois – Pont-de-Claix, Vizille, etc. –, l'arrivée du RER Grenoblois, etc. Interroger une élue permet d'accéder à des informations par ailleurs inaccessibles aux militants. Les liens qu'elle noue entre politique institutionnelle et actions contestataires l'amène aussi à décentrer la place des transports vis-à-vis de « la question de l'eau qui est en train de monter »³. Les deux acteurs interrogés ont aussi eu l'occasion de revenir sur leur conception du « droit à la ville » en plaidant pour une alliance entre les luttes syndicales et celles relatives au cadre de vie.

Les modes d'action empruntés par la coordination entraînent une technicisation de l'action. Les temps morts entre deux procédures administratives sont propices à des enquêtes « en chambre » permettant d'échafauder un recours en justice ou de mobiliser des élus au conseil métropolitain. En étant alignés sur ces calendriers et sur les formes imposées par le recours au droit, le groupe engrange de nouveaux soutiens pour accéder à une conception politique de la gouvernance métropolitaine, qui se fait ici de plus en plus évidente. Elles tendent toutefois à écarter le groupe d'une position radicale. Cette évolution de l'action collective va aussi de pair avec une transformation des fonctionnements de l'organisation qui se structure, resserre ses processus de décision et se systématise face l'afflux de nouveaux membres. La technicité des actions entreprises pousse les membres de LUCSE à se positionner vis-à-vis de la coordination.

¹ Membre du mouvement *Ensemble !*, l'élue d'Echirrolles est représentante non-encartée au conseil métropolitain toutefois rattachée au groupe communiste CCC (Communes, Coopération et Citoyenneté) composante de la majorité. Cette dernière conçoit son action politique comme le prolongement des luttes sociales et écologiques, son acolyte à la réunion stipulant que : « *la parole de Jacqueline elle ne porte que parce qu'ils savent qu'il y a la société civile derrière. Le rapport de force c'est grâce aux collectifs !* » (Notes de carnet de terrain, le 20 juin 2023).

² Syndicaliste CGT et membre du Collectif pour la Gratuité des Transports Publics dans l'Agglomération Grenobloise (CGTPAG).

³ Notes de carnet de terrain de la réunion entre deux membres de STOP-Métrocâble et Jacqueline Madrenne, le 20 juin 2023.

5.1.2 D'une controverse métropolitaine à l'autre : la poursuite de l'enquête du collectif LUCSE

Bouclons ici l'analyse en revenant auprès des acteurs avec lesquels j'ai commencé l'enquête. En effet, l'opposition au Métrocâble, intégrée à une stratégie du collectif LUCSE, peut être remise en perspective. Constatons dans un premier temps que ces membres tentent de faire vivre d'autres modes d'action pour sortir des formes techniques décrites précédemment. Je reviendrai ensuite sur la manière dont les engagements de LUCSE contre la métropole les amènent à structurer des actions parallèles à la coordination.

5.1.2.1 Ouvrir des lieux-moments expérientiels

Les temps morts des calendriers opérationnels sur lesquels la coordination se positionne, impose des ralentissements à la dynamique collective. Il faut « maintenir la mobilisation »¹ ou, comme le stipule un compte-rendu, gérer l'attente : « l'année prochaine : « comment on fait pour attendre les réponses ? Attente vs activisme latent »². Les acteurs comparent la mobilisation à des expériences contestataires antérieures pour conclure sur le faible engouement collectif qui la gagne : « On n'a pas tant de monde (en comparaison aux Jardins de la Buisserate ou à la Clusaz). On n'a pas réussi à montrer la destruction qu'engendre ce projet de transports en commun : liens avec les agris ? On a des contacts potentiels... Actions plus joyeuses ? Créatives ? »³.



Figure 114, Photo de l'atelier de construction d'épouvantail sur le jardin d'un habitant de la rue de l'Argentière.
Source : collectif STOP-Métrocâble, 2023.

¹ Extrait de compte rendu de la réunion de coordination du 5 décembre 2022.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

Ironisant sur l'ouverture d'un « plan de relance »¹, les membres de LUCSE désertent les commissions de fond des dossiers pour s'impliquer dans l'organisation d'un « moment convivial ». Ils proposent un « Grand Bricolage au croisement de la rue de l'Argentière et de la rue du Taillefer à Fontaine »² en réitérant un atelier de fabrication d'épouvantails pour interpeler les automobilistes – une pratique rodée déjà expérimentée de nombreuses fois par le collectif³. L'action se déroule un dimanche sur le terrain d'un habitant de la rue de l'Argentière en février 2023 et réunie une vingtaine de participants (cf. figure 114).

Nul besoin ici de savoir comment calculer un report modal ou lire un PLUi pour participer. Facilitée par l'appropriation d'un lieu, l'action est mise en place dans la perspective de tisser des liens entre riverains et militants, s'inscrivant ainsi dans une démarche *expérientielle* (Pleyers, 2011). Ce type d'action, générant des liens de sociabilités et des moments de partages agréables, convient à ce que les membres expriment par ailleurs comme un moteur de leur engagement. C'est ce qui ressort de l'intervention de Maël dans un atelier de discussion d'un des *Week-end de LUCSE* :

- Lucas : Alors, qu'est-ce qui nous amène à lutter ? (*Blanc*)

- Maël : Moi je peux proposer une piste. Pour moi ça vient d'abord d'une injustice, c'est une histoire de valeurs, c'est l'injustice qui nous amène à lutter. Mais on a envie d'une lutte qu'elle soit aussi enthousiaste, qu'on y trouve une motivation. C'est l'injustice vécue dans un système de valeur et la motivation qu'on y trouve pour moi ça veut dire le faire avec des gens que je trouve cool, m'amuser concrètement, trouver du *fun*. C'est bien quand il y a ça en plus, sinon tu peux vite devenir dépressif. [...] Quand tu passes autant de temps à défendre un lieu, tu as envie de l'habiter [...]. On voit que les gens sont résignés aussi, même s'ils sont d'accord avec le combat. Je me demande comment on peut répondre à ça. Si la lutte elle répond qu'à un besoin de porter des valeurs, c'est difficile. Moi je ne vais pas m'engager dans quelque chose qui ne me motive pas ou qui ne me fait pas rire. Comment transmettre ça aux autres ?⁴

Cette « motivation » qui passe par l'envie de partager des moments conviviaux et chaleureux, les membres du collectif LUCSE la construisent dès le début de leur engagement. En effet, ils s'investissent dès 2021 dans une investigation parallèle à la coordination naissante afin de faire advenir la possibilité d'une occupation sur le site. Si la coordination est un espace

¹ *Ibid.*

² Collectif STOP-Métrocâble, *Grand bricolage contre le Métrocâble*, URL : https://www.facebook.com/events/549954720395323/?ref=newsfeed&locale=ka_GE (consulté le 1 octobre 2024).

³ L'activité a déjà été mise en place pendant la mobilisation des Jardins de la Buisserate et lors de la semaine d'occupation itinérante de LUCSE en juillet 2021 (cf. chapitre 3).

⁴ Notes de carnet de terrain des propos de Lucas et Maël à l'occasion du week-end de LUCSE organisé les 22 et 23 octobre 2022 et de la discussion d'un atelier thématique ainsi décrit : « Territoire et luttes. Quelles luttes, présentes, passées ou futures dans le territoire, et nous dans ce contexte ? Piste : Qu'est-ce qui fait qu'une lutte nous parle, nous bouge ? Quels déclencheurs à agir ? Contexte politique national et global ».

permettant de réguler formellement certaines alliances, les membres de LUCSE sont plutôt motivés par l'idée de s'appropriier les lieux pour y développer des activités de construction et de jardinage collectif. Pour ce faire, ils arpentent longuement les lieux et tentent de construire des rapports de confiance avec les riverains et les agriculteurs. Un itinéraire réalisé avec Lucas en juin 2022 sur les lieux de la controverse (cf. figure 115) permet de saisir comment ce mode d'action, anticipé en sous-marin, est aussi complémentaire des actions de la coordination :

Lucas-LUCSE07/06/2022 [O]n se disait que ça pourrait être quand même très chouette d'avoir un peu une base là. Parce qu'en vrai on veut aussi peut être qu'il puisse se passer autre chose sur ces terrains et qu'il y a des terres abandonnées, etc. Donc moi je trouverais ça assez pertinent qu'on ait un peu une base, vraiment un point en dur. [...] Après là, de toutes façons, on sait qu'on n'a pas tenté des milliers de trucs mais après on se dit bon, à voir. S'il y a des recours, si tout prend du retard et tout ça bah on se dit en fait s'il y a ça qui émerge en parallèle, ça peut être un peu stylé quoi.



Figure 115, Lucas me décrit les parcelles agricoles et le réseau de canaux sur la plaine inondable et le tracé du Métrocâble.
Source : L. Garnier, 2022.

Discrètement et progressivement, les membres de LUCSE arpentent les lieux et collectent des indices pendant toute une année, opérant aussi un repérage des parcelles sur internet¹ ou en s'engageant dans du porte-à-porte : « Lucas-LUCSE07/06/2022 Sans que ce soit trop formel. [Les paysans ont les a rencontrés] ouais au porte-à-porte, [I] y en avait un qui était venu à une de nos réunions sur le Métrocâble, et du coup on a pu le revoir quand c'était possible. ». Les traces et les témoignages relatifs aux spécificités du secteur leur permettent de s'orienter pour anticiper une occupation. Les acteurs s'intéressent au parcellaire agricole et aux types de productions – maraichère ou céréalière, en culture biologique ou conventionnelle, élevage, etc. –, identifient les différents

¹ « C'est vraiment rigolo d'aller voir sur Google Maps là et tu vas voir tu sais les vues avant là. Et en fait ici, si tu vas voir sur Google Maps, la dernière vue c'est de 2012 et en gros quand tu te balades sur Street View, tu vois qu'ici c'est pas du tout la forêt, c'est pas du tout dense comme ça » (propos retranscrits du parcours mené avec Lucas le 7 juin 2022).

propriétaires et les parcelles préemptées par l'opérateur foncier de la Métropole, identifiant l'emplacement exact des futurs pylones. Tout au long de l'entretien, Lucas évoque la somme de parcelles, maisons ou locaux agricoles sur le point d'être vendus, expropriés ou inutilisés. Ils se familiarisent avec les riverains, leur profession, leurs histoires familiales. Ils repèrent également des caractéristiques et qualités environnementales du lieu. En arpenter le territoire de cette manière, leur objectif est aussi de « Lucas-LUCSE_{07/06/2022} faire entrer les gens dans un truc de lutte », d'embarquer les riverains avec eux sans « faire peur ». Des expériences comme celle des Lentillères reviennent comme des exemples inspirants de ce point de vue. L'enquête minutieuse et au long cours des militants témoigne des précautions que le collectif doit prendre au regard de différences de « culture politique » perçues :

Lucas-LUCSE_{07/06/2022} [L]à c'est vrai qu'on se retrouve voilà, à aller discuter avec des gens comme ça qui ont leur petite maison, leur petit confort, qui seraient prêts à nous rejoindre, mais on n'est tellement pas sur la même longueur d'onde, enfin... Après il y a quand même un peu ce truc global, alors plus de la bouche des agriculteurs "*de toutes façons la Métro c'est un rouleau compresseur, ils nous imposent les choses*" etc. Et ça plus c'est intéressant, enfin pour le coup c'est une vision qu'on partage vraiment quoi. (*J'évoque la dame âgée de Sassenage qui vient aux réunions de coordination*) - Ha oui elle est drôle ! [E]lle est dans son monde, elle nous dit, "*ah, mais vraiment sur les trucs des autorisations, est-ce qu'on a le droit de faire ça ?*" Et à la fois c'est trop chouette et à la fois, ce n'est pas toujours facile parce qu'on ne peut pas passer tout notre temps à tout lui expliquer non plus.

Ici, le rejet de la Métropole Grenoble-Alpes permet d'opérer des ponts entre des acteurs très différents. Le partage de temps conviviaux aide aussi à lisser les disparités entre des riverains inexpérimentés et des militants chevronnés. Ces temps conviviaux sont aussi reliés à des préoccupations plus globales par l'expérimentation d'alternatives qui donnent du sens à leur engagement, comme le souligne le lien opéré entre l'occupation de terres agricoles et leur volonté d'intégrer les luttes paysannes. C'est après presque deux ans d'enquête que les membres de LUCSE et leurs soutiens officialisent l'ouverture du Bosquet Anti-Câble (BAC) en 9 avril 2023¹, donnant rendez-vous tous les dimanches matin au public – riverain et militant – pour jardiner sur la parcelle. Expulsés le lendemain même, les « *gens du BAC* » reviendront sur cette expérience sur les réseaux :

Voilà un an et demi que de nombreuses personnes se mobilisent pour lutter contre ce projet absurde. Après des heures à déconstruire point par point leur argumentaire, à analyser les documents officiels, à tracter, coller, rencontrer les habitant.es, mobiliser des centaines de

¹ L'ouverture du lieu se réalise à l'occasion de la fin de la Manifestation festive contre le Métrocâble qui a sillonné le tracé pour fêter la fin des constructions.

personnes, mettre la pression aux élu.es, bricoler, quelques personnes avaient envie d'investir un peu plus cet espace que nous défendons. Alors, voilà, les petites constructions et plantations, que l'on espérait être un premier pas pour que d'autres nous rejoignent, auront été de courte durée. Mais il reste toujours des espaces abandonnés, des terres qui pourraient être cultivées, maintenant que les promoteurs ont vu leurs rêves de bétonisation s'effondrer. Nous avons peut-être perdu le BAC mais nous avons obtenu une victoire, qui on l'espère, en annonce une autre.¹

5.1.2.2 De la controverse du Métrocâble à un chainage de mobilisations

Maël-LUCSE^{13/04/2024} Victoire, on a gagné ! Après plus de deux ans de lutte, le rapport d'enquête publique donne un coup d'arrêt au Métrocâble. Les porteurs du projet [...] paniquent et ils s'accrochent à tout ce qu'ils peuvent. [...] Pendant ce temps, les épouvantails se rassemblent pour fêter la victoire au départ de la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux. Et [le président du SMMAG], qui est aussi maire de Saint-Martin-le-Vinoux, il les connaît bien ces épouvantails. Et oui, il les connaît bien parce qu'ils étaient déjà là le 14 octobre 2020 pour protester contre la destruction des jardins ouvriers de la Buisserate. Les jardins ont été détruits, et après cette défaite qui les a mis en rage, les épouvantails ont accompagné le collectif LUCSE dans la manifestation contre l'urbanisation agressive. A nos côtés, ils ont dénoncé pendant 3 ans la marchandisation de la ville à l'œuvre dans la métropole grenobloise. Ils ont défendu une vision de la ville où l'aménagement appartient à ses habitants et habitantes, et non pas aux entreprises et aux spéculateurs. Ils se sont rassemblés avec nous contre les grands projets inutiles de la cuvette et pour l'existence d'espaces collectifs et solidaires. Et ils sont enfin réapparus au printemps dernier le long de la rue de l'Argentière, ici même, pour protéger avec nous, les terres agricoles de Portes du Vercors et nous conduire à la victoire contre le Métrocâble. Le collectif LUCSE avait rejoint cette lutte en portant toujours le même discours : refuser qu'un projet vitrine de l'attractivité grenobloise, sans aucune utilité, se construise au détriment des terres agricoles et accaparent 80 millions d'euros en méprisant les besoins réels des habitants. [...] Mais ne soyons pas dupes, leur vision du monde n'a sûrement pas changé et ils ne tarderont pas à trouver de nouveaux projets mortifères. En attendant ils poursuivront les grands projets inutiles que nous dénonçons depuis longtemps, le centre commercial Neyrpic se construit, l'agrandissement de Grand

¹ Collectif, « Débâcle au BAC », *CRIC*, le 15 juin 2023 [en ligne] URL : https://cric-grenoble.info/infos-locales/article/debacle-au-bac-3079?fbclid=IwAR1ebuy9xlzIliHF-E4XQ51z6RzGwUwIG-qdQVOYNXfqVKg6wEdp1woRPeA_aem_AeGTID7DXYaCymdeSiAEayHLaY6hkfVHMYOjFgcydQh7VSyu5Aaf8xQ8sIX5Ake6aTEzDp-Am5LaE7U61ZvxqfM (consulté le 1 octobre 2024).

Place est lancé, l'immeuble du 20 galerie de l'Arlequin a été détruit et ses habitants et habitantes expulsés loin de la Villeneuve. Alors, nos chers épouvantails resteront en veille à Portes du Vercors mais leur lutte ne va pas s'arrêter là. Ils iront sûrement faire un tour de l'autre côté de la cuvette, rejoindre la lutte contre l'agrandissement de ST-Micro qui s'approprie la ressource en eau, protéger d'autres terres agricoles contre une zone d'activité économique à Grignon ou empêcher la destruction des montagnes pour les JO d'hiver 2030. Peut-être iront-ils même plus loin, s'opposer à d'autres projets de transports qui menacent les terres et l'eau, comme la construction de l'autoroute A69 dans le Tarn, de la RN88 en Haute-Loire ou de la ligne à haute-vitesse Lyon-Turin. On leur souhaite bonne chance. Mais pour le moment les épouvantails sont là avec nous pour célébrer cette victoire. Alors bravo à tout le monde et profitons de la fête ! (*Applaudissements*)

La prise de parole de Maël à l'occasion de l'arrivée de la Vélorution contre le Métrocâble sur le site de l'Argentière le 13 avril 2024, illustre bien le cheminement du collectif LUCSE. La métaphore des épouvantails – traduisant leur attachement à ces actions conviviales – ayant circulé entre plusieurs projets contestés, matérialise l'action du groupe. Elle permet aussi à Maël de construire son argumentation par le cumul d'une somme d'exemples, locaux et métropolitains, mais aussi plus lointains. Pour le collectif LUCSE, la mobilisation contre le Projet des Portes du Vercors n'est qu'une étape dans un chaînage de luttes à mener contre l'« urbanisation agressive ». C'est aussi ce que rappelle Lucas en pointant plus spécifiquement le projet d'attractivité de la Métro dans une prise de parole le jour de l'inauguration du Bosquet Anti-Câble, un an plus tôt :

Lucas-LUCSE09/04/2023 On voulait juste dire que, ici c'est la même chose qu'au nord-est et au sud. La Métro en fait son projet c'est de se développer, c'est d'être toujours plus attractive, c'est d'attirer toujours plus d'ingénieurs et de financeurs et en fait, ici c'est leur projet avec le développement de la Presqu'île, aussi le développement de logements à Saint Martin le Vinoux. Au nord-est, on a le développement de ST-Micro, de Sonatec, avec tout ce projet de développement de l'ingénierie grenobloise qui fait la fierté de nos élus. Et au sud, on a aussi le projet de GrandAlpes donc pour l'instant, pour le sujet, il n'y a pas trop d'oppositions, parce qu'en fait ça fait beaucoup de sujets auxquels il faut qu'on s'oppose aussi, et c'est un truc sur plusieurs centaines d'hectare, avec le doublement de la surface du centre commercial de Grand'Place, entre autres. Et même dans la continuité de ça, l'idée c'est de développer la partie industrielle qu'on peut retrouver à Jarrie et tout ça quoi. Donc voilà, la Métropole, même si on a une petite victoire ici, elle va continuer à se développer, elle va continuer à urbaniser, à bétonner, malgré ses discours de préservation des terres agricoles. Donc voilà on pensait que c'était important [...] de rappeler à nos décideurs qu'il y a des choses plus importantes que le béton et que l'attractivité, qui est un concept un peu flou quand même

pour nous. (*Applaudissements*).

C'est bien la question de la « montée en généralité » que les militants de LUCSE tentent de mettre en pratique. En effet, en s'adonnant à une revue des projets à contester, ils font se rejoindre des processus similaires ici et ailleurs, mettent en corrélation les conséquences globales d'un projet particulier, rendent visibles un système dans lequel la ville est au service d'un projet capitaliste. Ces exemples, certes évoqués en surface, forment des équivalences à partir desquelles prendre position.

Cette « montée en généralité » se traduit également par leur engagement dans l'organisation d'évènements qui surviennent parallèlement aux actions de la coordination. En effet, à partir de l'automne 2022, les membres de LUCSE abandonnent leur « position centrale » dans le groupe pour se remobiliser dans l'organisation d'évènements publics élargis, afin de d'ouvrir des moments de réflexions critiques, intellectuelles et réflexives sur les processus d'aménagement. Après avoir participer à l'édition n°3 du festival *Erosions*, ils envisagent d'organiser leur propre « cycle » en proposant successivement l'évènement *Prenons la Ville* en février 2023 – parallèlement à la *Biennale des villes en Transition* (cf. chapitre 3) – puis *Prenons les Terres* en avril. Cet évènement répond aux épreuves traversées par le collectif STOP-Métrocâble en intégrant à son programme des moments de réflexion collectives sur différents sujets. La semaine propose une *Manifestation festive* contre le projet de câble mais aussi la diffusion d'un film sur la question agricole, ainsi qu'une discussion avec Frédéric Graber de son livre *Inutilité publique* permettant aux membres de la coordination STOP-Métrocâble de revenir sur les procédures réglementaires qui ont jalonné leur action. La programmation a aussi permis d'organiser une « Réunion publique autour de l'accaparement des terres et des ressources dans la métropole grenobloise ». La perspective environnementale et agricole organise ici le relais et la rencontre entre la coordination STOP-Métrocâble et la lutte contre l'agrandissement de l'entreprise STMicroelectronics dans le Grésivaudan, en train de d'émerger à ce moment.

Ils se distinguent des autres groupes de la coordination par leur capacité à « mettre en lien » la controverse Métrocâble avec d'autres situations urbaines ou l'expérience d'autres collectifs mobilisés. Cette montée en généralité s'organise depuis la connexion que les acteurs sont en mesure de créer entre différents projets métropolitains et différentes mobilisations, ou par le recours à des formats d'apprentissage théoriques et critiques sur les fonctionnements plus généraux de l'aménagement. C'est aussi à partir de leur propre trajectoire (poly-)militante, construite par leur multi-positionnement dans le temps, qu'ils sont en mesure d'opérer ces passages. Marc reviendra lors d'un entretien sur le rôle de ces acteurs dans la coordination, notamment sur leurs compétences et leur « habilité » qu'ils ont gagné au fil des expériences :

Marc-ADTC_{16/06/2022} De manière générale ce groupe, enfin nous on a trouvé que [Maël] et [Lucas], c'est des gens qui sont vachement habiles et je pense qu'ils n'en sont pas à leur

première lutte. Ils ont extrêmement bien fait les choses, ils ont réussi à déléguer, à faire entrer des gens qui se sont impliqués, de notre point de vue... On les aime bien aussi [...]. [Maël] et [Lucas] ils sont, moi je trouve qu'ils ont mené ça d'une main de maître, vraiment. Il y a très vite des gens qui se sont sentis intéressés, qui ont pris des actions, ça s'est bien fait et il me semble que ça cohabite pas mal hein ! Il y a eu 2, 3 tiraillements [...] mais bon, pas de quoi torpiller le groupe quoi.

La mise en lien simultanée des luttes, l'animation de réflexions autour d'enjeux transversaux et le chaînage de mobilisations dans l'histoire des militants, apparaissent comme trois facteurs permettant aux membres de LUCSE de construire une réflexion et une action stratégique à l'échelle métropolitaine. Un extrait de notes de carnet de terrain prises au cours du *Week-end de LUCSE* en octobre 2022 permet de comprendre les enjeux qui se posent aux militants qui interrogent leur expérience au sein de la coordination STOP-Métrocâble avec le « cadrage global » qu'ils souhaitent poursuivre :

- Lucas (L) : Avec LUCSE, on réfléchit à la métropolisation alors que les luttes locales sont restreintes sur des enjeux techniques et très concrets. C'est l'exemple de l'argument des 6 minutes de temps gagné pour le Métrocâble. Si on parle de dynamiques d'attractivités dégueulasses, ça ne parle pas aux gens, donc c'est bien de rentrer sur/par la mobilisation. Moi c'est aussi pour ça que je m'implique mais ce n'est pas évident et c'est aussi très intéressant de porter des gros discours englobant sur l'attractivité ou sur les dynamiques solidaires, même si c'est pas évident. S'investir dans un lieu ça demande aussi beaucoup de temps, la mobilisation aussi. Est-ce qu'on s'épuise là-dedans ou est-ce qu'on ne tendrait pas à plus s'orienter sur un discours plus général sur l'urbanisme ?
- Maël (M) : Est-ce qu'on part de l'analyse globale ou du cas particulier ?
- L : Ouais et comment tu les fais se marier. Pleins de gens à Neyrpic ou à la Buisserate sont contre mais ils ne portent pas ce discours global, mais si on le fait pas, on va continuer à se battre pour des petits trucs.
- Firmin (F) : Construire un mouvement social local/régional, ça nécessite des remises en question structurelle : logement, aménagement, transport, etc... Faire émerger des vrais affects collectifs autour d'un territoire c'est un truc majeur. On est contre la métropole mais on n'a pas une solution cohérente solide qui réponde aux enjeux sociaux et environnementaux. Il faut réussir avec des idées abstraites à recréer des lieux qui répondent à l'injustice et qui donnent de l'espoir. [...]
- M : Moi j'aime bien le « dézoom » de ce collectif. Au début LUCSE, c'était des gens vachement différents : il y avait quelque chose de pas centré sur une lutte précise mais quelque chose de

global : la culture, la métropolisation, l'ouverture du magasin des horizons... Tu te rends compte d'une dynamique globale. Ça nous questionne aussi sur quel panel/éventail de luttes ? [...] Avec le Métrocâble, on critique les gens du CEA et est-ce qu'on ne pourrait pas rassembler les syndicalistes du CEA ?

- F : [...] Pour moi lutter en métropole c'est lutter pour la dé-métropolisation.

- M : S'organiser pour une échelle qu'on veut détruire c'est bizarre.

- Cédric (C) : C'est vraiment une échelle qu'on veut détruire ? Parce qu'elle est déjà là.

- M : Non, plutôt une institution.

- C : La question de l'échelle elle est intéressante. Dans quel bassin de vie il faut s'inscrire ? Jusqu'où c'est tenable ? Ça inspire des questions sur la bio-région.¹

Se mobiliser depuis un cadrage métropolitain des problèmes urbains ne semble pas chose facile. Les acteurs font notamment le constat que la métropole – à la fois territoire, processus et institution –, n'est pas très accessible ni commode pour porter un public à l'engagement. Les expériences militantes localisées, plus simples à mener, nourrissent une réflexion stratégique qu'ils ont du mal à calibrer. Cette dimension fait l'objet d'une enquête constante et au long cours pour ces acteurs dont les réflexions oscillent entre petite et grande échelle, action et réflexion, radicalité et ouverture. Les acteurs bouclent et opèrent des retours sur leur manière de créer un « mouvement social local/régional » qui ne semble pas « prendre ».

5.2 Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai retracé la mobilisation contre le projet du Métrocâble en m'appuyant sur la trajectoire des porteurs d'une critique métropolitaine. Leur cheminement éclaire comment s'est structurée la mobilisation, mais aussi les contradictions, les rebondissements et les épreuves rencontrées par ces derniers. Ils empruntent des voies techniques ou juridiques, croisent des associations d'experts, des riverains ulcérés ou des élus de tous bords. Différents groupes s'accordent dans une coordonnée qui se stabilise et qui est mise à l'épreuve par le surgissement de nouveaux arguments. De la création d'une nouvelle organisation militante, au maintien d'une dynamique protestataire sur le temps long, le chapitre retrace cette chronologie des faits. Si l'analyse des régimes argumentatifs n'y est pas toujours explicite, elle traverse pourtant l'ensemble qui relève d'une pragmatique des rebondissements. J'insisterai alors ici sur l'articulation des deux « niveaux logiques » ou *plans* proposés par la

¹ Notes de carnet de terrain prises au cours du *Week-end de LUCSE* organisé au 38 le 22 octobre 2022. Cédric, doctorant en géographie et Firmin, ami des militants, participent à ces temps réflexifs mais ne s'impliquent pas quotidiennement dans le collectif.

balistique sociologique (cf. introduction partie 2) qui dialoguent ici dans un espace de raisonnement commun.

C'est notamment sur un plan *épistémique* que se structure la mobilisation des riverains, mais aussi celle des membres de la coordination. Ces deux groupes organisent en effet la collecte de preuves, l'organisation d'arguments techniques ou l'acheminement des conclusions de différentes organisations expertes pour s'atteler à l'opposition du projet. Les acteurs s'appuient aussi sur des expériences vécues pour argumenter, c'est le cas de tout le cheminement des concertations dont Pascal peut témoigner, ou des inondations subies par les riverains au quotidien. Si ces deux entités ne sont pourtant pas alignées sur le plan des valeurs, le plan *axiologique*, un relai de leurs enquêtes s'organisent sur des sujets techniques. Si les riverains de Sassenage disent ne pas faire, ni voir, de politique dans l'objet de leur engagement, l'utilisation même d'arguments factuels sert la circonscription des alliances, l'aménagement des distances entre les groupes et organisent toutefois, chemin faisant, une action qui se fait conjointe vers un objectif commun. La coordination réunie quant à elle des acteurs qui se reconnaissent autour de principes partagés, notamment parce qu'ils identifient clairement leur action comme un acte politique. Toutefois, elle se fait différente selon ceux qui la composent, ce que j'ai pu repérer en soulignant les différents modes d'action portés dans cette organisation. Finalement, elle se fait ici plurielle. La coordination se stabilise comme une organisation capable de remettre en cause le projet et d'organiser des arguments politiques, nourri un point de vue inter-communal qui, chemin faisant, permet d'aborder des critiques sur la gouvernance métropolitaine, les jeux d'acteurs institutionnels. Elle met à distance le « localisme » des riverains tout en empruntant une part de leurs arguments et en construisant l'action « à côté » de ce groupe.

Les membres de LUCSE quant à eux, sont en quête de *l'incommensurable* lorsqu'ils se mettent à la recherche, pendant plusieurs mois, d'un lieu où inscrire la lutte et s'investir. Un espace à défendre et investi permettrait ici aux acteurs de s'opposer à une vision fonctionnaliste pour mettre en œuvre :

[Une] critique de l'espace de calcul [qui] ne va pas chercher à contester tel ou tel paramètre du calcul, tel scénario, le bilan carbone, la logique du dispositif face aux évolutions de l'aéronautique, des espaces de circulation entre mégapoles, etc. Non. Elle va poser l'incommensurabilité d'un lieu et l'absurdité d'un monde qui cherche à la réduire, et elle va le faire au nom d'une défense de l'hétérogénéité radicale des formes de vie. (Chateauraynaud, 2013, p. 11)

Les membres de LUCSE rebouclent cette mobilisation avec d'autres et s'investissent parallèlement dans l'organisation d'évènements réflexifs qui permet d'offrir des espaces de « montée en généralité ». Ce chapitre montre toutefois que leur positionnement, qui souhaite faire converger critique sociale et critique environnementale, a besoin des singularités d'un lieu

pour advenir. Investir un espace contre un projet et le transformer en lieu pour y construire des alternatives, nécessite toutefois de construire des liens de proximité avec des riverains, de se familiariser avec l'environnement proche – ses spécificités, ses usages, ses acteurs. Le chapitre met alors en évidence l'imbrication des engagements ordinaires avec la protestation, qui ne peut faire l'économie d'une inscription dans le quotidien et le familier, et qui ne sont pas à opposer. Il montre également comment la critique métropolitaine doit ici « faire avec » des cosmologies différentes, entre technique et politique.



Figure 116, Vue du Bas-Chantenay depuis la friche du Bois-Hardy. Source : A. Caretti, 2019.

Chapitre 6. Les mobilisations contre le projet urbain du Bas-Chantenay différentes dimensions métropolitaines en question

Comme je l'ai repéré précédemment, la métropole nantaise a opéré un « tournant culturel » il y a plus de trente ans, engagé à la fois par l'entrepreneur de cause Jean Blaise puis avec l'expérience marquante de la requalification des anciens sites industriels de l'île de Nantes accueillant aujourd'hui un « quartier de la création » (chapitre 1, p. 69). Ce virage est aujourd'hui confirmé par d'autres programmes inscrits notamment dans des opérations urbaines en cours le long de la Loire – Pirmil-les-Isles et Bas Chantenay. Cette politique s'est traduite par une valorisation spatiale des anciens lieux de production de la navale et par une mise en tourisme par l'art et la culture de ces sites industriels reconvertis, confirmant « *le choix d'une attractivité touristique fondée sur la rencontre de la culture, de l'art, du patrimoine et de l'économie touristique* » (Bossé et Nicolas, 2014, p. 2). Si la transformation a pu être un moteur pour l'action publique urbaine, les objectifs touristiques et d'attractivité, auxquelles répondent ces politiques, rencontrent aujourd'hui des oppositions. C'est le cas pour les différents collectifs mobilisés contre le projet urbain du Bas-Chantenay et plus particulièrement l'une de ses pièces maîtresses, la transformation de la carrière Miséry en un Jardin extraordinaire, qui devait initialement accueillir l'Arbre aux Hérons. Le collectif de la Commune de Chantenay, opposé à ce projet, porte une critique de l'attractivité métropolitaine. Il cohabite toutefois avec un autre collectif, moins visible et moins fédéré, le collectif du Bois Hardy, engagé contre la densification d'une friche par la construction de 400 logements prévue par la même opération.

Cette controverse met en interaction deux formes d'agir collectif marquées par des mises à distance et ce cas est éclairant pour distinguer différentes manières d'agir contre la même institution. Je présenterai le projet urbain dans un premier temps, puis je reviendrai sur la critique déployée par le collectif de la Commune de Chantenay. Dans un second temps, je m'intéresserai aux raisons d'agir du collectif du Bois Hardy, dont j'ai documenté la trajectoire de 2019 à 2022. Si différents types d'*environmentalismes* sont à l'œuvre, le collectif des Coteaux du Bois Hardy s'inscrit aussi dans un « conflit négocié » avec l'institution métropolitaine, déterminant la construction d'une critique processuelle de la Métropole et de ses protocoles participatifs. Tenue relativement hors champs des scènes politiques contestataires plus visibles, j'explorerai comment cette trajectoire détermine leur mise à distance vis-à-vis d'autres groupes.

6.1 Présentation de la ZAC du Bas-Chantenay

6.1.1 Chantenay-Bellevue-Sainte-Anne, un quartier post-industriel

Chantenay-Bellevue-Sainte-Anne est l'un des 11 « grands quartiers » de la ville de Nantes. Situé à l'ouest du centre-ville, le long de la Loire (cf. figure 117), ses limites administratives renferment une variété de formes d'urbanités, renvoyant à des représentations morcelées du territoire, notamment entre le haut et le bas Chantenay. Les acteurs, qu'ils soient institutionnels ou non, utilisent l'histoire du quartier pour justifier leur action. Après avoir décrit les enjeux urbains, sociaux et environnementaux invoqués dans cette controverse, je reviendrai sur le projet urbain en lui-même.

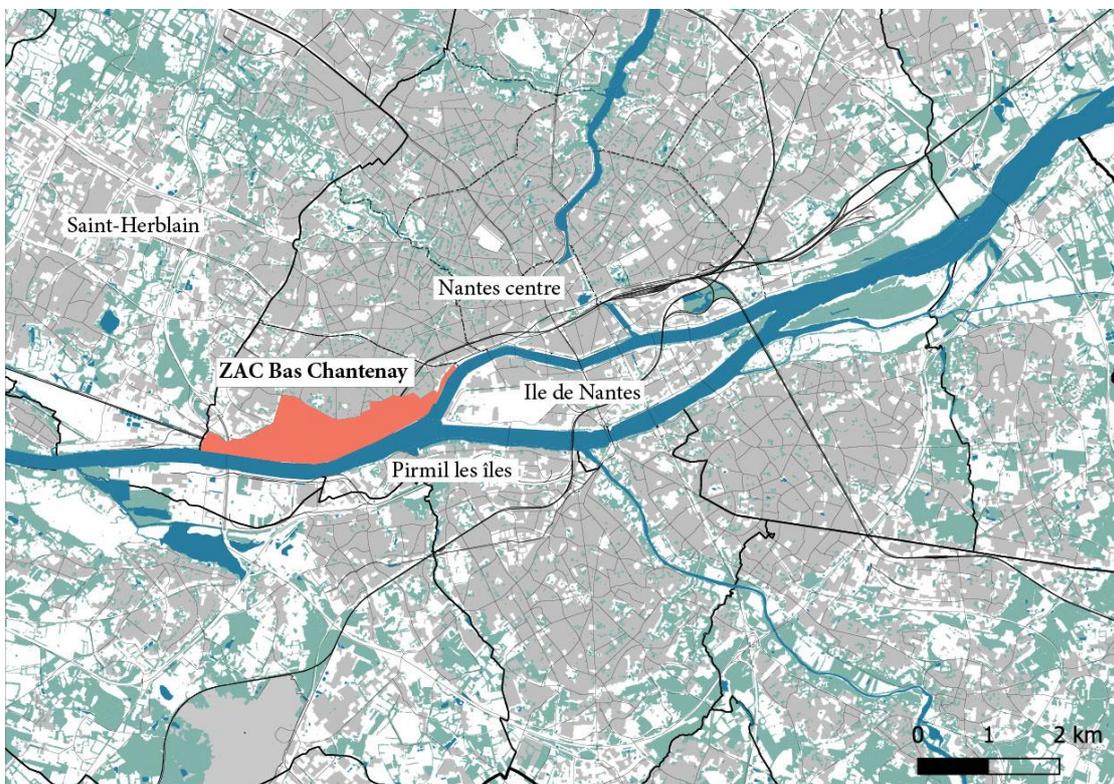


Figure 117, Plan de situation du quartier Bas-Chantenay à Nantes. Réalisation : L. Garnier, 2024. Fond de carte : IGN

Les frontières du quartier sont héritées de l'ancienne commune de Chantenay-sur-Loire, annexée à Nantes en 1908. Les transformations de ce territoire au cours du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle sont corrélées à l'histoire des activités industrielles liées au commerce fluvial et



Figure 118, Vue aérienne du quartier du Bas-Chantenay. Source : Nantes Métropole

maritime de Nantes¹. Elles trouvent à Chantenay « *de grandes parcelles où s'implanter* »² en dehors des rives saturées du centre-ville et relèvent de différents domaines³. Ces industries installées en bord de Loire forment le sous-ensemble du Bas-Chantenay. Le quartier, connecté par une gare à la ligne Nantes-Saint-Nazaire⁴, reste marqué par l'activité industrielle. On y trouve des zones d'activités logistiques et de production, une spécialisation confirmée par la connexion à une ligne de fret, à la sortie du périphérique au niveau du pont de Cheviré (cf. figure 118) et aux quais de chargement de matières premières du Port autonome Nantes-Saint-Nazaire⁵ (cf. figure 120). En plus de la fabrication de matériaux de construction et de la ferblanterie qui ont subsisté, on trouve à Chantenay des plateformes de transport et de stockage mais aussi des équipements et infrastructures de traitement de déchets lourds – « éco-point », ferrailleurs, etc. La proximité au fleuve et les enjeux prospectifs faisant de la Loire un élément du développement métropolitain⁶ ont favorisé le maintien d'une activité liée au secteur nautique comme des espaces de gardiennage et d'hivernage de bateaux à sec, des chantiers navals et des entreprises spécialisées dans l'ingénierie nautique (cf. figure 121). L'embranchement au réseau ferré et le parcellaire privé des quais sont aussi des frontières condamnant l'accès à la Loire. Ainsi, depuis le boulevard Maréchal Jouin et les rues adjacentes, peu de percées permettent d'accéder physiquement ou visuellement au fleuve⁷ (cf. figure 122).

¹ Nantes, ville de fond d'estuaire, est en effet connectée au reste de l'Empire colonial français par son rôle dans le commerce triangulaire et la traite négrière mais également au littoral atlantique et à un arrière-pays maraîcher et viticole.

² Hélène Charron, « Usines du Bas-Chantenay », *Nantes Patrimonia*, 2012 [en ligne] URL : <https://patrimonia.nantes.fr/home/decouvrir/themes-et-quartiers/usines-du-bas-chantenay.html> (consulté le 2 octobre 2024).

³ « papeterie, production électrique, entrepôts et dépôts de matières premières – grains et céréales, bois, charbon, hydrocarbure –, production de vins et vinaigres, fabrication de conserverie alimentaire, ferblanterie et vernis, usines de fabrication d'engrais et de produits d'entretiens, raffinerie, usine de construction métallique et fonderie, huilerie et savonnerie, construction navale, chaudronnerie, charpenterie de navire et des activités diverses – brasseries, minoterie, tannerie, encres, granits, toiles imperméables », Hélène Charon, « Les Usines du Bas-Chantenay. Activités industrielles par type de production dans le Bas-Chantenay depuis 1835 reportées sur le cadastre de 2012 », *Inventaire général des Pays de la Loire*, 2012 [en ligne] URL : https://gertrude.paysdelaloire.fr/illustration/IVR52_20134401583NUDA (consulté le 2 octobre 2024).

⁴ Ligne construite en 1857 et enterrée entre la gare de Nantes et la gare de Chantenay en 1955.

⁵ Composantes de la zone d'activité Cheviré-zone portuaire qui se poursuit à l'ouest du périphérique par la zone industrielle de la Loire.

⁶ Suite au Grand Débat « Nantes la Loire et Nous » en 2016, Nantes Métropole s'engage dans le développement des usages économiques, de déplacements et de loisirs liés au fleuve.

⁷ Seuls le quai Saint Louis et la cale Crucy permettaient d'approcher le fleuve avant le projet urbain qui a permis

Odeurs de vinaigre, façades noircies, trafic routier, le Bas-Chantenay pâti aussi de certaines nuisances que certains attribuent aux qualités du faubourg ouvrier. Composé de friches industrielles et de parcelles vacantes, le quartier accueille aussi des campements divers – dans la carrière Miséry jusqu'à 2020, dans la rue des Usines en 2024, Bois Hardy, à la Janvraie ou à la Bernardière (cf. figure 119) – et des squats. Dans un autre registre, des ensembles construits ou des terrains vacants ont pu être réinvestis, rachetés ou occupés par des groupes d'acteurs « pionniers » des dynamiques de gentrification (Vivant et Charmes, 2008). C'est le cas des nombreux artistes, architectes ou artisans présents dans le quartier, comme les ateliers de la compagnie Royal de Luxe ou les Ateliers du Dahu. Ces lieux de production artistiques sont d'ailleurs mis en scène chaque année au mois de septembre par la *Balade des ateliers*¹ qui participe à animer un esprit de faubourg. Le secteur est aussi un des hauts-lieux de la scène musicale *underground* nantaise – boîtes de nuit, fêtes dans des squats ou des ateliers d'artistes, etc. D'autres lieux artistiques et culturels associatifs sont aussi des marqueurs du dynamisme du quartier, – la maison de quartier autogérée le DIX, la Poisonne-Rie, l'Olympic, la Maison d'Accueil de Jour, etc. (cf. figure 119). L'image du « quartier village » est souvent mise en avant par les acteurs, tout comme l'histoire militante et syndicale du quartier².

Le quartier de Chantenay, coupé en deux par le sillon de Bretagne³, se développe aussi sur ses hauteurs où se développe une partie plus résidentielle. Des anciens lotissements ouvriers, surplombant le Chantenay industriel, s'y sont développés pour y trouver de meilleures conditions d'hygiène et « d'aération ». Limité par la ligne 1 du tramway, un quartier pavillonnaire dense et ancien se développe⁴ conférant au quartier une ambiance pittoresque – maisons serrées, venelles piétonnes pavées, etc. (cf. figure 123). Des cités ouvrières et des cités jardin se mélangent à des propriétés bourgeoises et à un tissu pavillonnaire plus récent. Cette partie du quartier est polarisée par différentes centralités commerciales et des équipements publics, notamment autour des boulevards datés du 19^{ème} siècle, comme c'est le cas autour de la place Jean Macé et de la place de la Liberté, mais aussi sur la Butte Sainte Anne ou à la Croix Bonneau (cf. figure 119). Ces centralités commerciales renforcées dans le PLUM sont les points de repères d'une certaine « gentrification » en cours, notamment depuis le changement des

l'ouverture des cales Cordon Bleu, Dubigeon et Usine Electrique à partir de 2019 (cf. figure 121).

¹ La Balade des Ateliers est un événement culturel organisé chaque année dans le quartier. Il s'agit d'un parcours artistique qui permet au public de découvrir les ateliers d'artistes et d'artisans du quartier. Pendant quelques jours, les créateurs locaux ouvrent les portes de leurs ateliers. L'événement, contribuant à mettre le quartier connu pour son patrimoine industriel et son ambiance villageoise.

² La commune industrielle et ouvrière de Chantenay-sur-Loire par ailleurs surnommée « *Chantenay la rouge* » est également considérée comme l'un des derniers bastion ouvrier et syndical nantais. Connue pour ses grèves et mouvements sociaux (lieu de départ de toutes les manifestations ouvrières jusque ?), elle est également ramenée à son rôle de terre d'accueil des travailleurs immigrés (notamment bretons), et renvoie à des discours sur les convivialités et les solidarités ouvrières

³ Un ressaut topographique d'une vingtaine de mètres.

⁴ La majeure partie des constructions sont issues de vagues de peuplement autour des années 1850-1860 et 1890-1900 (Pinson, 1990, p. 36).

commerces et des bars – épicerie bio, cafés branchés, etc. Le quartier est en effet composé d'une série de squares et de parcs – square Marcel Schwob, le parc des Oblates, le parc de la Boucardière, la friche du Bois Hardy et le parc des Rossignols, etc. (cf. figure 119) – auxquels peuvent s'ajouter les cimetières et les jardins en cœur d'îlots. Ce réseau de parcs et la vue panoramique que ce secteur offre sur la Loire et les éléments marquants du quartier – usines, grue noire, silos à grain, pont de Cheviré, etc. –, lui confère une grande qualité paysagère. Enfin, le quartier Chantenay-Bellevue-Sainte Anne est aussi marqué par un urbanisme de grands ensembles, notamment par l'ancienne ZUP de Bellevue située dans sa partie ouest entre Nantes et Saint Herblain, construit à partir des années 1960 et en cours de rénovation.

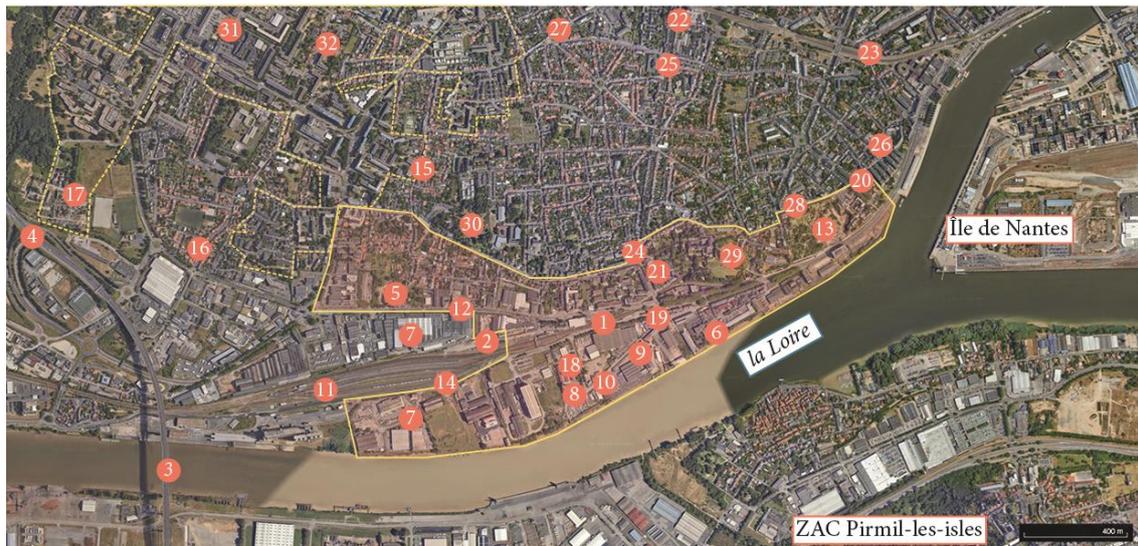
Comme le suggère cette description, le grand quartier Chantenay-Bellevue-Sainte-Anne est composite et hétérogène dans ses environnements mais aussi dans ses sociologies. Cette distinction est rendue visible par l'analyse des répartitions par classes socio-professionnelles de la population du quartier. L'est chantenaisien – la plus proche du centre-ville – apparaît plus aisé¹ (Rivière, 2020). Quartier qualifié de « populaire ouvrier et employé » en 1975, ce sous-ensemble est aujourd'hui attribué aux profils-types d'espaces « aisé » et « très aisé » (Rivière et Batardy, 2022)². Les auteurs de l'Atlas Social de la Métropole Nantaise insistent sur la trajectoire de gentrification de ce secteur du quartier. Ce processus est expliqué par la présence des classes populaires – à hauteur de 15% – et leur progressive éviction en raison du coût de l'immobilier devenu inabordable (Raimbault, Rivière et Batardy, 2022). Cette partie du quartier de Chantenay-Bellevue-Sainte-Anne répond à la définition du processus établie par les auteurs de l'Atlas : « *Le terme de gentrification désigne une forme spécifique d'embourgeoisement décrivant la transformation de quartiers populaires progressivement appropriés par des habitants placés plus haut dans les hiérarchies scolaires et socioprofessionnelles (et souvent plus jeunes).* » (Rivière et Batardy, 2022, p. 1). Ces résultats statistiques tranchent radicalement avec la partie ouest du quartier, plus populaire, dans laquelle la proportion d'ouvriers, d'employés et de professions intermédiaires est plus importante³ (Rivière, 2020). Cet espace est caractérisé par une « *paupérisation relative* » (Rivière et Batardy, 2022) et cumule en effet des indicateurs comme les faibles revenus (Garat, 2020), un pourcentage de propriétaires occupants inférieur à 20%

¹ Il réunit des quartiers ramenés au profil qualifiés de « Moyen ++ » par Jean Rivière (2020) dans lequel prédomine la proportion de professions intermédiaires (32,2%) et de cadres et professions intellectuelles supérieures (33,2 %), le reste des catégories représentées étant réparties entre 5,5% d'agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprises ; 20,3 % d'employés et 8,8 % d'ouvriers.

² C'est notamment dans ce secteur que les revenus des 10% des ménages les plus pauvres sont les plus élevés du quartier compris entre 8 000 et 12 000€ et que ceux des 10% les plus riches sont aussi les plus élevés, compris entre 45 000 et 60 000€ (Garat, 2020).

³ Ce secteur se rapporte à des profils populaires nommés « Pop3 » et « TrèsPop » par Jean Rivière (2020) dans lequel sont fortement représentés la part des ouvriers (34%) et des employés (33,7%). Le reste des catégories représentées sont ainsi réparties : 5,4 % d'agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprises ; 8,3 % de cadres et professions intellectuelles supérieures ; 18,6% de professions intermédiaires.

(Madoré et Garat, 2020) ou encore un prix de l'immobilier résidentiel moins élevé¹. Tandis que la géographie électorale permet de repérer un vote de gauche majoritaire, cette partie du grand quartier se distingue aussi des autres sous-ensembles par la forte abstention de ses habitants (Rivière, 2023)². Chantenay n'est pas chose facile tant il recouvre des réalités urbaines et sociales hétérogènes.



- | | |
|--|--|
| ① ZAC du Bas Chantenay | ①⑦ Bernardière |
| ② Gare de Chantenay | ①⑧ Ateliers Royal de Luxe |
| ③ Pont de Chevire | ①⑨ Ateliers du Dahu |
| ④ Sortie du périphérique | ①⑩ Maison de quartier autogérée DIX |
| ⑤ Eco-point | ①⑪ Poissonne-Rie |
| ⑥ Cales Crucy, Cordon Bleu, Dubigeon, Usine Electrique | ①⑫ Maison d'Accueil de Jour |
| ⑦ Plateforme de transport et de stockage | ①⑬ Ligne 1 tramway |
| ⑧ Hivernage de bateaux à sec | ①⑭ Place Jean Macé |
| ⑨ Chantiers navals | ①⑮ Place de la Liberté |
| ⑩ Entreprises spécialisées dans l'ingénierie nautique | ①⑯ Butte Sainte-Anne |
| ⑪ Voies ferrées | ①⑰ Croix Bonneau |
| ⑫ Boulevard du Maréchal Juin | ①⑱ Square Maurice Schwob |
| ⑬ Carrière Miséry | ①⑲ Parc des Oblates |
| ⑭ Rue des Usines | ①⑳ Parc de la Boucardière |
| ⑮ Bois Hardy | ①㉑ Square des Rossignols |
| ⑯ Janvraie | ①㉒ Ancienne ZUP de Bellevue / QPV Bellevue |

Figure 119, Carte du quartier Chantenay-Bellevue-Sainte Anne. Réalisation : L. Garnier. Fond de carte : IGN

¹ Prix inférieur à 2 750€/m² (Raimbault, Rivière et Batardy, 2022).

² La plupart des bureaux de vote de la partie est du quartier (IRIS de 1 à 4 + 9) font apparaître un vote majoritaire pour le candidat de la France Insoumise (29,1 %) et du parti Europe Ecologie-les Verts (9,1 %) aux élections présidentielles de 2022, tandis que l'abstention se fait majoritaire dans la partie ouest, où elle a atteint près de 40 % (Rivière, 2023).



Figure 120, Quai de chargement du port autonome faisant face au quartier de Chantenay. Source : L. Garnier, 2020.



Figure 121, Vue des Chantiers de l'Esclain, chantier d'entretien et de réparation de bateaux. Source : L. Garnier, 2019.



Figure 122, Vue sur les parcelles industrielles en friche et le pont de Chevire depuis la cale de l'Usine Electrique. Source : L. Garnier, 2020.



Figure 123, Maisons de faubourg de la rue du Bois Hardy à flanc de coteau. Source : Aline Caretti, 2019.

6.1.2 Une ZAC, des « cales » d'aménagement et plusieurs oppositions

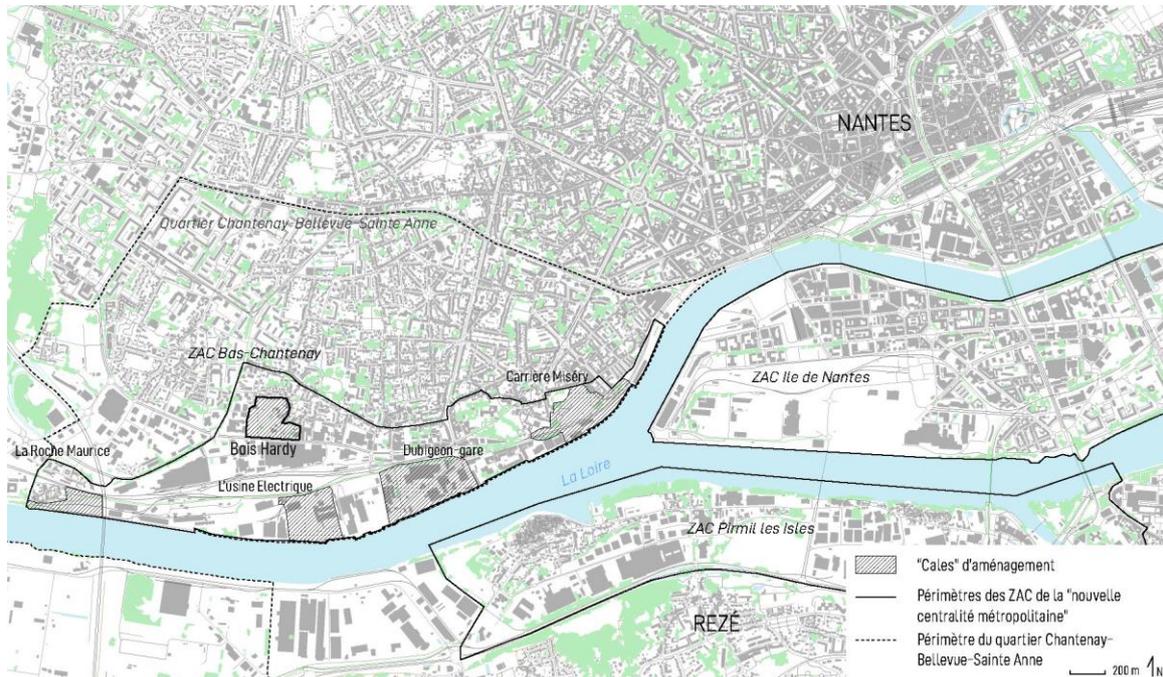


Figure 124, Plan des projets urbains de l'ouest nantais et cales d'aménagement de la ZAC du Bas-Chantenay. Réalisation : L. Garnier, 2021. Fond : IGN

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 1, la ZAC du Bas Chantenay s'intègre dans le chantier de « nouvelle centralité métropolitaine » (cf. chapitre 1)¹. Après des études préalables lancées en 2009 et des études environnementales réalisées entre 2011 et 2012, le choix du groupement associant l'agence d'urbanisme parisienne Reichen & Robert et les paysagistes nantais Phytolab est annoncé lauréat du marché de Maîtrise d'Œuvre Urbaine en 2013. La ZAC du Bas-Chantenay est votée au conseil métropolitain le 28 juin 2019. Le projet réunit des composantes programmatiques et paysagères pour opérer une rénovation du tissu ancien – espace public, patrimoine industriel, etc. La mission de MOEU est confiée à l'agence d'urbanisme parisienne Reichen et Robert et aux paysagistes nantais Phytolab par un accord cadre reconduit en 2019 suite à un deuxième appel d'offre de la Métropole pour l'approfondissement des secteurs opérationnels. Ce groupement livre les orientations de la ZAC du Bas Chantenay qui s'organisent autour de trois parcours – dont un parcours de coteaux composé de « belvédères », un parcours de la ville et un parcours de la Loire² – reliant cinq sites d'aménagement le long de

¹ Elle fait ainsi partie d'un projet d'extension du cœur métropolitain de Nantes composé de différentes opérations d'aménagements de sites touristiques, d'espaces publics, de logements et de transports allant des berges nord du centre-ville à l'ouest de Nantes le long de la Loire. Cette opération rassemble des opérations de l'ouest nantais projetant la construction de 10 000 logements neufs à l'horizon 2040.

² « Le parcours des coteaux est un cheminement en belvédère reliant plusieurs parcs urbains. Il s'appuie sur un itinéraire partiel préexistant. Le parcours de la ville est destiné à la desserte des points structurants plus particulièrement pour les mobilités à vélo. Des pistes cyclables sont existantes. Le parcours de la Loire vise à

trois kilomètres de berge (cf. figure 124), allant du village de la Roche Maurice jusqu'aux quais de la Fosse¹. Marquée par la faible maîtrise foncière de la Métropole sur le secteur, cette contrainte qui s'est imposée à la conception du projet urbain est ainsi évoquée par le chargé d'opération de la Direction Territoriale de l'Urbanisme (DTU) Nantes-Ouest : « Urb-NM_{30/04/2019} On est sur un territoire assez réduit avec des espaces un peu dans la dentelle donc on ne pouvait pas faire un plan masse mais plutôt réfléchir à des intentions. [...] Le truc c'est qu'avec le projet Bas-Chantenay, il y a peu de foncier qui appartient à la ville donc c'est vraiment du lien, du liant et de l'exceptionnel et comment on peut combiner tout ça. ». Le projet est ainsi expliqué par le même agent :

Urb-NM_{30/04/2019} Les trois liens c'est le lien vers le parcours des coteaux, donc plutôt des modes doux, plutôt piétons, qui fait le lien avec Bellevue et qui se balade [...] à l'altimétrie plus ou moins 20 m au-dessus de la Loire. Puis il y a le parcours de la ville ou de la plaine, là en rouge, c'est comme ça qu'il l'appelle. Ça c'est un parcours plus efficace, ou s'adressent les grandes opérations immobilières, les grandes adresses économiques, ça comprend aussi le faisceau ferroviaire, qui est un peu notre grande épine dans le pied mais finalement on vit avec, voilà. Puis après il y a le parcours bleu, troisième parcours, qui lui est compliqué puisque, d'aller suivre la Loire vraiment en bord de Loire, ça nécessiterait des investissements colossaux. Du coup il a pensé un concept de cale. [...] Ce qu'il appelle les cales c'est des espaces publics plats et ouverts sur la Loire, qui permettent de toucher la Loire finalement. Ce sont des lieux d'animation avec des activités artisanales, de la restauration de bateaux, des bureaux enfin voilà c'est une espèce de foisonnement. Foisonnement du midi, foisonnement du soir aussi, pour contempler la Loire mais avec des activités. Donc y a plein d'exemples comme ça assez actifs de ports à secs dans le monde où vous avez des activités mais en même temps un peu de loisirs. Donc les 5 lieux c'est : cale de la Carrière, cale Dubigeon, cale de l'Usine électrique, la Roche Maurice et le coteau du Bois Hardy.

s'approcher de la Loire à travers les 3 cales en bords du fleuve : Carrière, Dubigeon et Usine Electrique. » Patrice Merlet, *Bas-Chantenay. Rapport et conclusions de l'enquête publique*, 2023 [en ligne] URL : <https://metropole.nantes.fr/files/pdf/participer/enquetes-publiques/BAS-CHANTENAY/Rapport%20et%20Conclusions.pdf> (consulté le 2 octobre 2024).

¹ Faisant l'objet aussi d'une opération de réaménagement dans le cadre du projet « Bords de Loire – Place de la Petite-Hollande »

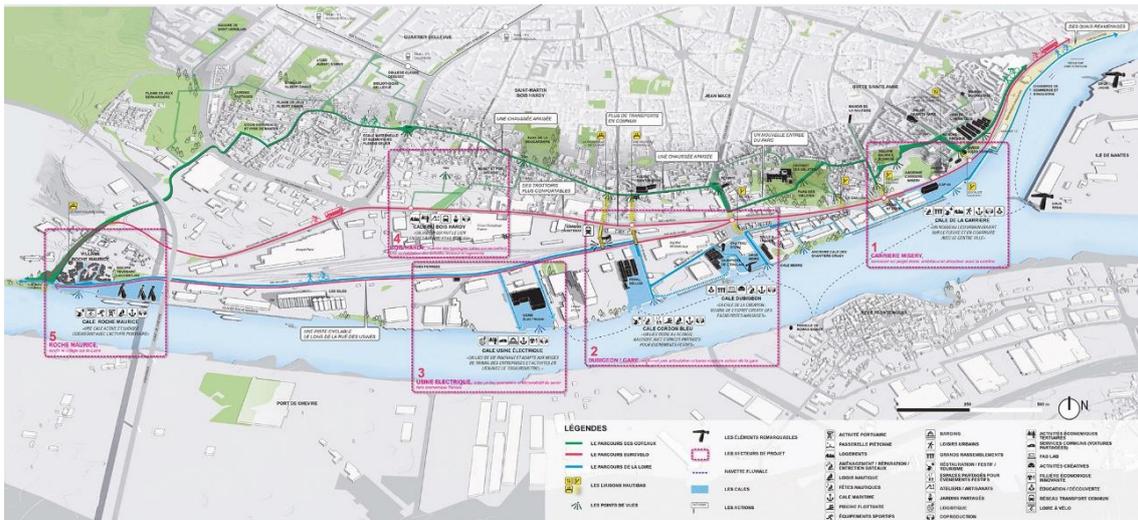


Figure 125, Intentions pour le projet urbain du Bas-Chantenay représentant les cinq cales d'aménagement et les trois parcours. Source : Reichen et Robert, 2019.

L'un des objectifs de la ZAC est de maintenir une mixité fonctionnelle entre industries, logements, espaces publics et activités de loisirs. Elle a pour objectif concret, la construction de 1 000 logements neufs répartis notamment entre la cale du Bois-Hardy et la cale Dubigeon-Gare. Elle prévoit également le développement d'une offre économique industrielle en soutenant l'installation d'entreprises du secteur maritime sur le site de l'Usine Electrique et tertiaire en prévoyant la construction de 90 000 m² de bureaux répartis entre ces trois secteurs opérationnels¹. La ZAC du Bas-Chantenay est aussi un projet de requalification à portée touristique et culturelle avec l'aménagement tout d'abord de la cale Dubigeon en un espace public associant un arrêt de navette fluviale et des activités diverses – brasserie, restauration, locaux associatifs, chantiers navals, halte de navette fluviale, etc.

L'ambition culturelle et touristique du projet est plutôt projetée sur la cale de la Carrière Miséry. Site le plus proche du centre-ville et formant la « tête de pont » de l'opération selon l'agent métropolitain, l'aménagement de la carrière Miséry est le projet phare de la ZAC. Ancienne carrière d'extraction de granit laissée en friche depuis la fermeture des Brasseries de la Meuse en 1985, ce site accueille depuis septembre 2019 un Jardin Extraordinaire, espace public paysagé composé d'une cascade et d'une végétation tropicale (cf. figures 126 et 127). Cet aménagement prévoyait initialement l'installation de l'Arbre aux Hérons. Cette opération prévoit également la requalification du bâtiment CAP 44 – Les grands Moulins de Loire² – en une Cité des Imaginaires récemment annoncée, visant l'installation d'un Grand Musée Jules Verne et

¹ Cette partie du projet est mise en valeur par une communication ciblée « Chantenay Eco » de la part de Nantes Métropole.

² Par facilité de lecture, nous retiendrons CAP 44.

dédiée à la rencontre entre l'héritage industriel et créations artistiques¹. Le projet urbain est marqué par l'imaginaire qui a aussi irrigué l'installation des Machines de l'Île sur le parc des chantiers de l'île de Nantes. La ZAC du Bas-Chantenay permet ainsi la mise en valeur du patrimoine industriel, la fabrication de nouveaux espaces publics en bord de Loire et la création d'un nouveau pôle d'attractivité culturel et touristique comme « lieu d'innovation et d'expérimentation ». L'aménagement de la carrière Miséry est un élément phare d'un « rayonnement à l'échelle métropolitaine », tel que la Ville de Nantes l'évoque dans le journal municipal en 2017 :

Ce projet unique symbolise notre vision de la ville de demain. Il allie tourisme, nature en ville, reconquête de la Loire ainsi qu'une dimension économique et la créativité nantaise [...] Ce sera l'un des plus beaux jardins urbains du monde, comparable à l'Eden Project en Angleterre ou au parc Güell à Barcelone [...] C'est le signe d'une ville en mouvement, qui n'a pas peur de relever des défis. La carrière de Chantenay est le lieu idéal pour accueillir ce jardin qui relie tous les fils du projet d'avenir pour Nantes. Sur le plan environnemental, il correspond à notre idée de Nantes verte et bleue, qui accorde une plus grande place à la nature en ville et à la Loire. Le parc bénéficiera à l'économie et à l'emploi local, avec plus de touristes. Et sur le plan de l'urbanisme, la transformation du Bas-Chantenay profitera de cet élan créatif qui assurera une visibilité mondiale à Nantes.²

Les espaces réinvestis dans le projet sont représentatifs du temps long avec lequel l'action publique a pris en charge, à l'aide du projet urbain, la question du patrimoine industriel du Bas-Chantenay (Nicolas et Devisme, 2013). Cette modalité d'action publique, qui doit être mise en lien avec une « *poursuite des savoir-faire urbanistiques sur l'île de Nantes* » (*ibid.*, p. 10) a abouti, par un compromis entre capacité d'action et choix du patrimoine à valoriser, à la mise en valeur « *d'émergences patrimoniales* »³. C'est le cas de la grue noire⁴ récemment restaurée, qui émerge comme la troisième grue monumentale de Nantes « *devenus de véritables signaux urbains* »⁵, complétant ainsi « *le skyline postindustriel de la pointe Ouest de l'île de Nantes* » (*ibid.*,

¹ La Cité des Imaginaires, prévue pour 2028 dans le bâtiment Cap 44 à Nantes vise l'installation d'un Grand Musée Jules Verne, actuellement situé sur la butte Sainte-Anne, et sera entièrement réimaginé pour mettre en valeur l'œuvre de l'auteur nantais et ses résonances contemporaines. Le projet architectural se développera sur six étages, incluant un jardin couvert, une médiathèque, un amphithéâtre et un toit-terrasse offrant une vue panoramique sur la Loire. NMA, « CAP 44 | Cité des imaginaires, grand musée Jules Verne », *Nantes Métropole Aménagement* [en ligne] URL : <https://www.nantes-amenagement.fr/projet/cap-44-cite-des-imaginaires/#actualite> (consulté le 2 octobre 2024).

² Ville de Nantes, « Un arbre et un jardin extraordinaires dans le Bas-Chantenay », *Nantes Passion*, n°271, mars 2017, pp. 21-25 [en ligne] URL : <https://www.calameo.com/read/004590458e680ff1f5551> (consulté le 2 octobre 2024).

³ Propos du chargé de projet DTU Ouest Nantes Métropole.

⁴ Grue des anciens chantiers Dubigeon, elle fait l'objet d'un travail de la part de la DRAC des Pays de la Loire pour être classée au registre des monuments historiques au même titre que la grue jaune.

⁵ <https://metropole.nantes.fr/actualites/2022/culture-loisirs-patrimoine/dossier-grue-noire->

p. 10). C'est aussi le cas pour le bâtiment CAP 44 qui a fait l'objet d'une démarche participative en 2018 pour statuer sur les modalités de sa conservation¹. Si l'aménagement de la Carrière Miséry est perçu par des collectifs de la métropole nantaise comme le fer de lance de la mise en tourisme et de la gentrification du quartier et de la métropole, d'autres mobilisations se font jour.



Figure 127, Image du Jardin Extraordinaire. Source : Ville de Nantes, 2024.



Figure 126, Vue du Jardin Extraordinaire en travaux depuis un belvédère construit à proximité du parc Marcel Schwob. Source : L. Garnier, 2019.

restauration/restauration-grue-noire.

¹ Nantes Métropole, « Quel devenir pour le site « CAP 44 » - les Grands Moulins de la Loire – demain ? », *Dialogue Citoyen* [en ligne] URL : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/quel-devenir-pour-le-site-cap-44-les-grands-moulins-de-loire-demain/presentation/presentation-138> (consulté le 2 octobre 2024).

Le projet d'aménagement de la « cale » du Bois Hardy est une des composantes de cette ZAC. Projet de densification visant initialement la construction de 400 logements et de surfaces de bureaux (cf. figure 128), le projet est vécu par des riverains comme les coulisses des aménagements touristiques. Il est justifié par l'opportunité foncière que représente le site, figurant comme l'une des rares dents creuses disponibles à moindre distance du centre-ville et des possibilités de transports collectifs dans un contexte de forte augmentation des prix immobiliers. À la différence des autres sites bénéficiant « d'émergences patrimoniales » (cf. *supra*), l'aménagement du Bois Hardy n'a pas fait l'objet d'un travail conceptuel poussé de la part de la Maîtrise d'œuvre urbaine (MOEU), et la dominante résidentielle du projet est exprimée de manière trop technique selon les riverains. Ancien coteau maraîcher surplombant une zone industrielle, la friche du Bois Hardy est cultivée en squat par un groupe mobilisé depuis 2016. Face à la proposition de Nantes Métropole, plusieurs mobilisations émergent donc, notamment depuis des groupes qui se présentent tous deux comme des collectifs de riverains, mais leurs rapports au politique et leurs fonctionnements les distinguent.



Figure 128, Modélisation du projet d'aménagement de la cale du Bois Hardy dans sa première version en 2018. Source : Nantes Métropole Aménagement, 2017.

6.1 Se mobiliser contre l'Arbre aux Hérons et la mise en tourisme de la Métropole nantaise : oppositions et coalitions au projet du Bas Chantenay

Le collectif de la Commune de Chantenay formé en 2016 pointe particulièrement la gentrification du quartier et relie explicitement le projet de la carrière Miséry et de l'ensemble de la ZAC du Bas-Chantenay à la politique d'attractivité et de mise en tourisme de la Métropole et au processus de métropolisation « *comme forme actuelle du capitalisme avancé et de la sur-*

modernité » (PUMA, 2019, p. 60). J'étudierai dans cette section comment ce collectif s'est mobilisé en y faisant référence. Après avoir présenté ce collectif, je reviendrai dans un second temps sur leurs implications dans des mises en réseaux à l'échelle métropolitaine et dans une critique intellectualisée de la métropolisation.

6.1.1 La Commune de Chantenay, un collectif de riverains militants

Le collectif de la commune de Chantenay se définit comme un « *collectif d'habitants* » (Bourgoin, 2020, p. 2) ou « *un groupe de personnes qui n'ont d'autre légitimité que celle d'habiter le quartier* » (*ibid.*). Il est composé en effet d'une petite dizaine de membres, habitants du quartier mais pas seulement. Certains membres participent aux activités du groupe – lectures publiques, ateliers de cartographie, écriture collective, etc. – tout en étant extérieurs au quartier et inscrits dans d'autres mobilisations de l'agglomération. Le collectif rassemble ainsi des acteurs croisés par ailleurs, comme Stéphane – À la Criée – et Clara – Métropole en luttés et Jardin des ronces. C'est aussi le cas d'architectes fondateurs de collectifs appartenant au réseau Superville comme deux militants et occupants de la ZAD-NDDL. La Commune de Chantenay est donc un collectif de riverains protéiforme d'une dizaine de membres, qui a formalisé ses alliances avec des membres extérieurs – au quartier ou au collectif – à travers la création d'un autre groupe, le collectif PUMA. Ce dernier a été constitué pour associer ces acteurs à l'écriture de livres et de cartes tels *Carrière Miséry. Destruction de la ville sauvage* (2019) et *Revenir à Miséry. Contre l'Arbre aux Hérons et la touristification* (2021), déjà évoqués par avant (cf. chapitre 3). On retrouve dans ce collectif des individus qui entretiennent des liens avec les mondes savants, qu'il s'agisse des mondes académiques ou des mondes de l'édition et du journalisme alternatif – instituteurs à la retraite, enseignant chercheur, journaliste ou étudiants. Jean-Pierre, retraité de l'éducation nationale, est aussi l'auteur d'un blog de littérature, et de deux romans de voyage. La plupart des membres ont par ailleurs une expérience associative ou militante, comme c'est le cas pour Annie, aussi retraitée de l'éducation nationale ayant fait sa carrière en zone d'éducation prioritaire, pratiquant le théâtre d'intervention – ou théâtre de l'opprimé¹ – et militante auprès de femmes exilées. C'est aussi le cas pour Olivier qui nous relate son parcours : « Olivier-CC05/01/2023 J'ai été journaliste, j'ai une formation d'architecte et j'ai été, je suis rentré comme journaliste dans la presse militante d'extrême gauche dans les années 70 quoi, voilà. Et je suis toujours militant dans différentes organisations, syndicales dont la CNT et dans une association d'éducation populaire. »

¹ Le Théâtre de l'Opprimé est une forme de théâtre participatif créée par le dramaturge brésilien Augusto Boal dans les années 1960. Inspirée par les idées de Paulo Freire sur l'éducation populaire, cette méthode vise à transformer le théâtre en un outil d'émancipation sociale et politique. Le but est de donner la parole aux opprimés et de leur permettre de s'exprimer à travers des scénarios qui reflètent leurs propres expériences d'injustice. Annie s'est investie dans une représentation prenant appui sur des récits de personnes à la rue lors d'un évènement organisé par l'association Droit Au Logement en 2019.

Le collectif est aussi un collectif de militants. Olivier et Annie reviennent dans un entretien sur l'origine de la Commune de Chantenay, créée dans le prolongement d'un comité de quartier en soutien à la lutte contre l'aéroport NDDL. Ce précédent caractérise une expérience vécue et des habitudes d'organisation déjà éprouvées : « Annie-CC05/01/2023 Sur la préfiguration du collectif, [...] c'est aussi une partie des individus qui sont dans un comité anti-aéroport de quartier. [...] Donc il y a une habitude de travailler ensemble et de se connaître ». Olivier explique que l'association de ces membres s'est réalisée depuis une « base militante » : « Olivier-CC05/01/2023 Typiquement, c'est plutôt un collectif de gens qui, sur une base militante, de lutte territoriale, parce qu'on peut dire que l'aéroport à ce côté territorial, commencent à travailler ensemble ». Si l'expérience de la ZAD-NDDL renvoie à des formes d'engagements radicales partagées par les membres, elle est aussi à la source de croisements, par la fréquentation de lieux et d'acteurs, la circulation de références ou de modèles en commun. De ce fait, Annie évoque comme préalable au collectif, les lectures publiques faites à Nantes des textes du collectif Mauvaise Troupe issue de la ZAD, mais aussi la fréquentation régulière de la bibliothèque du Taslu qu'ils considèrent comme « Annie-CC05/01/2023 une ressource intellectuelle ». Ces liens à la ZAD-NDDL se sont également maintenus par leurs relations avec des résidents et l'organisation de temps collectifs sur la zone. Ils évoquent même leur collectif comme « *le surgeon d'une greffe en train de prendre : celle de l'expérience de la ZAD sur le tissu nantais* » (Bourgoin, 2020, p. 2). Les membres de ce groupe d'habitants affirment qu'ils ne se sont pas uniquement réunis sur une base résidentielle : « Olivier-CC05/01/2023 Dans les gens du groupe, il y a une habitude d'organisation collective politique, plus qu'un réflexe de riverains justement. Il se trouve qu'on habite dans le quartier mais pas tous et pas toutes, ce n'est pas le ferment qui a fait que le groupe est né. ». Olivier qualifie cette « habitude d'organisation collective politique » partagée comme une sensibilité pour : « Olivier-CC05/01/2023 des courants de pensée plurielles à l'extrême gauche ». Cette caractéristique est aussi partiellement dépendante d'une base affinitaire : « Olivier-CC05/01/2023 Dans les groupes militants c'est un peu ça, soit tu rentres dans un parti [...] soit tu te flaire et tu te dis, est-ce qu'on s'y trouve bien ? Est-ce que je m'entends avec les autres ? Est-ce que c'est agréable ? [...] Donc il y a aussi ça, cette alchimie qui existe. ». Cette culture commune est aussi projetée sur les rapports à l'action collective, les membres du collectif partageant implicitement l'idée de mener leurs actions à distance des institutions : « Olivier-CC05/01/2023 Il y a une culture aussi qui n'est pas tellement dans la composition avec la collectivité, la puissance publique [...] Ça n'est jamais vraiment rediscuté dans le groupe, ça va de soi quoi. On ne va pas aller quémander quelque chose à la mairie ».

Ils envisagent toutefois de participer aux affaires urbaines avec leur action, que le collectif distingue des démarches institutionnelles desquelles ils se distancient. Inspirés par des modèles de lutte contre des projets d'aménagement tel NDDL, par l'esprit de la Commune de

Paris ou par l'histoire de « Chantenay la rouge », la dimension habitante de leur mobilisation est toutefois utilisée pour justifier leur propos et l'assimiler à d'autres mobilisations dans la métropole :

Voilà pourquoi des habitants et des habitantes, à Chantenay, à Doulon ou ailleurs, riverains et non-riverains, se sont constitué-e-s en collectif pour protéger des lieux et des usages menacés. Ces mobilisations à propos des lieux que nous aimons témoignent des liens, autrement tissés, que nous entretenons avec les lieux où nous vivons, qui deviennent alors rapidement terrains et ressources d'actions. Ces formes (jardin collectif, cabane, repas partagé, balade à vélo, fête, entraide, etc.) partent des réalités quotidiennes, de la vie de chacun, des expériences et trajectoires diverses. Une autre caractéristique commune à ces collectifs est qu'ils se déploient hors des cadres et des radars officiels de la démocratie représentative et de ses avatars participatifs – loin du dialogue citoyen, de son cortège funèbre de conseils et de forums, son hypertrophie de concertation toujours distantes des chantiers réels à propos desquels la collectivité n'a pas prévu de discuter. (PUMA, 2019, p. 39)

Les deux protagonistes interviewés qualifient toutefois leur ancrage local de « compliqué » : « Annie-CC05/01/2023 on n'est pas implanté dans le quartier, c'est vrai que ça a toujours été compliqué ». Par implantation, comprenons les liens entretenus entre le collectif et certaines associations locales ou d'autres groupes de riverains de la butte Sainte-Anne¹. C'est aussi ce que nous révèle Annie lorsqu'elle évoque les ateliers de cartographie en plein air qu'ils réalisent en *off de la Balade des ateliers* : « Annie-CC05/01/2023 Alors c'est vrai que par exemple ça, c'est typique. On ne s'insère pas dans... [...] De notre groupe, on ne va pas aller demander à participer ou à faire une action, mais on va un petit peu aussi profiter de l'évènement pour faire quelque chose d'un petit peu sauvage, par exemple au parc Schwob. ». Le collectif de la Commune de Chantenay se qualifie donc lui-même comme un collectif de riverains militants. Ceci a plusieurs fonctions, parmi lesquelles celles d'orienter les alliances et les mises à distance opérées vis-à-vis d'autres groupes mobilisés. Leur opposition à la métropolisation joue un rôle dans cette forme d'orientation réciproque, comme l'évoque Olivier : « Olivier-CC05/01/2023 L'opposition à la métropolisation, je ne sais pas si tout le monde avait le même niveau d'analyse critique, mais c'est un fond quoi. Ce n'est pas, je viens parce que je suis d'à côté puis que je n'ai pas envie d'avoir des cars de touristes ». Ce « fond politique »,

¹ En effet, nous n'avons pas observé leur association à d'autres dynamiques associatives, publiques ou habitantes localement, qu'il s'agisse des groupes de riverains, comme ceux de la butte Sainte-Anne qui organisent chaque année les *Buttineries*, l'association du DIX, le collectif « le bruit et l'odeur » qui militent pour une prise en charge des risques liés à la proximité des usines, le collectif de l'histoire de Chantenay, etc. Des riverains dérangés par les odeurs de vinaigre et préoccupés par les nuisances des travaux plutôt que par la nature même du projet, sont largement représentés pour contester le projet en réunion publique mais avec lesquels le collectif ne semble pas interagir.

critique de la métropolisation, permet au groupe de se distancier de la figure de riverains NIMBY:

Olivier-CC05/01/2023 [1] y a une réflexion avec un fond politique qui fait qu'on n'est pas dans [...] l'effet NIMBY quoi. Vous voulez protéger votre petit pré-carré, votre environnement et effectivement c'est un peu piégeant parce que tu ne peux pas dire non. Tu dis bah oui, j'ai envie que mon quartier il ait de la gueule, et pourquoi ce serait illégitime ? Mais si, tu vois ce n'est pas que faites vos merdes ailleurs quoi, c'est il y a un problème sur la métropolisation, sur ce qu'on veut faire de la ville, comment on la fait, comment on la fabrique.

C'est depuis cette perspective à la fois localisée et métropolitaine de l'engagement que la Commune de Chantenay a été à l'initiative de formes de regroupements contre la Métropole et la métropolisation de Nantes.

6.1.2 Un collectif engagé dans des coalitions et des coordinations contre la Métropole nantaise et la métropolisation

Comme nous avons pu le repérer précédemment, la métropolisation est à la fois un filtre politique leur permettant de s'orienter vers d'autres groupes mais aussi du même coup le moteur d'actions collectives en accord avec ces derniers. C'est ce dont témoignent les actions « en réseau » entreprises par le collectif. Son faible ancrage dans le quartier l'a conduit à se tourner vers d'autres groupes et organisations de l'agglomération, comme le précise Annie :

Annie-CC05/01/2023 C'est un collectif qui a plutôt privilégié des relations avec d'autres collectifs, que ce soit le Jardin des Ronces à ses belles heures [...] ou la Commune de Rezé. Bon, et puis des gens qui s'intéressaient, oui Nantes en Commun·e·s aussi, tout le travail qui avait été fait autour de la métropolisation avec [Clara] et tout ça, c'était vraiment des moments où on a plutôt privilégié ça, parce qu'on a du mal quand même à avoir un ancrage.

Le collectif s'est ainsi engagé dans la coalition Métropole en Luttés qu'ils ont participé à monter et dont ils sont parmi les membres les plus actifs. C'est à son initiative que se réalise la première vélorution des collectifs en lutte, la BLAD, en mars 2018 (cf. chapitre 3) : « [le collectif de la Commune de Chantenay] est à l'origine de la première « vélorution » nantaise « aménageuse », une balade « des lieux à défendre » qui a réuni 300 cyclistes et voulait dessiner une première carte des lieux atteints ou menacés par des grands projets métropolitains. » (Bourgoin, 2020, p. 2). Comptant parmi les collectifs moteurs de la coalition Métropole en Luttés, ils se sont investis en prenant part aux réunions et à la plupart des événements organisés par l'intercollectif. C'est par ailleurs en « Hérons » que se sont déguisés les membres de Métropole en Luttés pour former un cortège nantais à l'occasion de la *Manifest'ation des luttés de l'Ouest* en

février 2020 et ses membres se sont aussi engagés dans le festival *Superville vs. Métropolisation* en 2019. Les membres de Métropole en Lutttes participent aux évènements du collectif de la Commune de Chantenay – promenades, explorations, ateliers de cartographie, lectures publiques, manifestations – qui sont l’occasion pour les membres de ce réseau de se retrouver. Cette inscription dans un réseau de luttes a entraîné le collectif à faire du projet de l’Arbre aux Hérons un symbole de la métropolisation nantaise qui devient l’affaire de tous les collectifs opposés à la ville néolibérale. Cette inscription en réseau les conduise à aborder dans leur livre le sujet de l’opposition à la métropolisation qui intègre un propos général sur les collectifs mobilisés, en ayant recours notamment au « droit à la ville » : « *Des habitants et des habitantes se voient ainsi privés de leur droit indubitable et inaliénable d’user de la ville, de l’inventer, de l’expérimenter et de la transformer. C’est cette impossibilité, pour beaucoup d’exercer leur « droit à la ville » qui fonde l’action des nouveaux collectifs d’habitants et d’habitantes qui émergent face à cette métropolisation devenue écrasante.* » (PUMA, 2019, p. 36).

C’est dans le courant de l’année 2021 que le collectif s’est aussi rapproché d’autres groupes et organisations¹ dans le cadre de la plateforme contre l’Arbre aux Hérons. Si le collectif était déjà en lien avec l’association Anticor pour dénoncer le financement du projet², leur mobilisation rencontre en effet, en 2021, plusieurs dynamiques parallèles à la sortie des confinements successifs, notamment celle du collectif de la Maison du Peuple³, alors menacé d’expulsion et qui, à la recherche d’un lieu pour réaliser leurs actions, interpelle les pouvoirs publics pour s’installer dans le bâtiment CAP 44 faisant face à la Carrière Miséry. Cette combinaison a eu pour vertu d’élargir le champ de concernement et d’argumentation, en prenant plus spécifiquement en charge une critique de l’attractivité appuyée par des revendications sociales. La mobilisation déplacée sur ce front a permis à la Commune de Chantenay d’imaginer d’autres usages pour ce bâtiment, notamment sous la forme d’un lieu autogéré. Cette rencontre entre le collectif de quartier et les acteurs des luttes pour les sans-logis et les sans-papiers a réussi à introduire dans le débat public des revendications ciblées sur une alter-politique métropolitaine valorisant les solidarités (cf. figure 129).

¹ Alternatiba Nantes ; AVEC (Nantes Association de Veille Ecologiste et Citoyenne) ; Association des Riverains et Amis de la Beaujoire (ARALB) ; Attac 44 ; Europe Ecologie-Les Verts ; Génération Ecologie (Nantes Métropole) ; le GIGNV (Groupe d’Intervention des Grenouilles Non Violentes) ; Groupes des élu-e-s écologistes et Citoyens à la Métropole et à la Ville et au Conseil Départemental ; Groupe l’écologie ensemble au Conseil régional des Pays de la Loire ; la Base d’Action Sociale et Ecologique (BASE) ; la Commune de Chantenay ; la Maison du Peuple ; Nantes en Commun-e-s ; l’association Nantes Nord pour une Ecologie Citoyenne ; ou encore le Parti Animaliste.

² L’association Anticor est une organisation française fondée en 2002, dont l’objectif principal est de lutter contre la corruption et de promouvoir l’éthique dans la vie publique. Elle intervient dans plusieurs domaines, tels que la prévention et la dénonciation des pratiques illégales ou contraires à la déontologie, notamment dans les sphères politiques et administratives. En interpellant cette association, le collectif s’est attaché à jeter le doute sur les modalités de financement du manège considéré comme œuvre d’art, sur le coût de celui-ci – passé de 35 millions d’euros en 2016 à plus de 80 millions en 2022 – et sur l’absence de procédure de mise en concurrence pour l’attribution des marchés.

³ Squat et lieu autogéré dans le centre ville de Nantes ouvert par des militants Gilets Jaunes pour l’organisation politique et l’hébergement d’urgence, menacé d’expulsion dans cette période (cf. chapitre 4 ; annexe 2).



Figure 129, Message collé sur le mur d'enceinte de la Carrière Miséry à l'occasion du Carnaval contre la réintoxication du monde le 17 septembre 2021. Source : L. Garnier, 2021.

La « plateforme » – ou coordination – est toutefois une initiative de la composante écologiste de la majorité métropolitaine qui s'était associée à la majorité socialiste en demandant une « liberté de vote » quant au projet d'Arbre aux Hérons en 2020. A l'approche d'un vote décisif en conseil métropolitain prévu en décembre 2021, puis plusieurs fois repoussé, les élus EELV se mobilisent ardemment pour créer une mobilisation large, incluant notamment Nantes en Commun-e-s (cf. chapitre 2, p. 139). Olivier et Annie reviennent dans un entretien sur cette association qui se réalise « dans l'urgence » :

Olivier-CC05/01/2023 – Olivier : [C]'est le groupe des élus verts à la Métropole, qui se disent qu'il y a un coup à jouer, de vote, pour faire basculer la majorité qui était un peu fluctuante à un certain nombre de voix. Ce n'était pas gagné mais ils pensaient faire un travail rapide là-dessus et ils viennent nous voir. Et là, il y a un petit peu, pas des frictions mais, on comprend qu'on ne veut pas se faire instrumentaliser juste pour leur histoire de vote, mais on marche quand même avec eux [...]. Donc il s'est créé une espèce de collectif avec la plateforme dans laquelle effectivement, il y a ce groupe des élus [...] – Annie : Nantes en Commun aussi. Donc il y avait même... Enfin c'était une plateforme un peu de circonstance. - Olivier : Il y a AVEC, qui sont une espèce de groupe lobby sur l'écologie urbaine entre autres, il y a les gens de la Beaujoire, il y a les gens [...] de Saupin. Donc on voit arriver pleins de gens. C'est un peu dans l'urgence. [...] En tous cas côté du groupe métropolitain qui est un peu à la manœuvre parce qu'ils créent un site, ils créent des visuels, on leur dit hop hop hop attendez on discute là, « ha non non ! On n'a pas le temps », etc. [...] Je pense qu'ils ont compris qu'ils n'allaient pas imposer leur truc et qu'on n'allait pas faire "valider" comme ça quoi. Et puis après il y a le report [du vote au conseil métropolitain] qui change la donne. Le report du vote une première fois, une

deuxième fois, qui libère un peu la question de l'urgence. Il faut mobiliser, montrer, conférence de presse, action sur le terrain.

Le collectif s'investit alors dans une série d'actions et de manifestations mais se trouve aussi déstabilisé par des nouveaux modes d'action inhabituels, comme le plaidoyer et la négociation avec les élus au cas par cas : « Olivier-CC05/01/2023 certains élus qu'ils avaient identifiés, ils avaient des listes, en disant « lui il a déjà pu voter ça, elle je ne sais pas quoi, mais c'est la commune de truc ». Bon, c'est leurs calculs, c'est la marmite métropolitaine ». Le collectif se mobilisant habituellement « à distance » des institutions participe à ces actions qui finissent par prendre de l'ampleur mais déplore un mouvement qui serait retombé comme un soufflet : « Olivier-CC05/01/2023 c'est assez, moi je trouve assez significatif d'une initiative politique sur le champ politique [qui] naît comme ça comme un soufflet, qui a de la gueule [...] Et puis après pffff. Il n'y a plus de vote, il n'y a plus rien. ». Suite à cette mobilisation large, l'Arbre aux Hérons est tout d'abord abandonné en 2022 par la Métropole en raison de son coût¹, mais le président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) propose une alternative privée à son financement². Cette deuxième alternative est finalement définitivement abandonnée en septembre 2023³.

6.1.3 Une critique par les marges, la Carrière comme lieu d'expérimentations situées

Compte rendu ethnographique n° 20

Soirée de présentation du livre *Revenir à Miséry*, contre l'arbre aux hérons et la touristification organisée par Nantes en Commun·e·s et le collectif PUMA, le 8 octobre 2021 à 18h30 au café du Chapeau Rouge.

La soirée est animée par Noémie et un autre membre de Nantes en Commun·e·s, Victor. C'est la première fois que je me rends dans le café du Chapeau rouge qui est relativement récent. La discussion publique se déroule au deuxième étage du café, pendant que la vie de bar se déroule à la terrasse en rez-de-chaussée et que des groupes traversent régulièrement la pièce pour se rendre à un atelier situé à l'étage supérieur. Nous sommes une petite dizaine de personnes ce

¹ Thomas Bernard, « Nantes : trop cher, le projet controversé de l'Arbre aux Hérons est annulé », *Actu Nantes*, mis en ligne le 15 septembre 2022 [en ligne] URL : https://actu.fr/pays-de-la-loire/nantes_44109/nantes-trop-cher-le-projet-controverse-de-l-arbre-aux-herons-est-annule_53814514.html (consulté le 2 octobre 2024).

² Pierre-Baptiste Vanzini, « Nantes : abandonné à la rentrée, le projet de l'Arbre aux Hérons déjà de retour », *Le Parisien*, mis en ligne le 4 décembre 2022 [en ligne] URL : <https://www.leparisien.fr/loire-atlantique-44/nantes-abandonne-a-la-rentree-le-projet-de-l-arbre-aux-herons-deja-de-retour-04-12-2022-UAGZR2PV3VDSNG545J7A3HDXAY.php> (consulté le 2 octobre 2024).

³ Marion Fersing, « Le projet d'Arbre aux Hérons définitivement enterré par la maire de Nantes, Johanna Rolland », *France Bleu*, mis en ligne le 15 septembre 2023 [en ligne] URL : <https://www.francebleu.fr/infos/societe/le-projet-d-arbre-aux-herons-definitivement-entere-par-la-maire-de-nantes-johanna-rolland-8170317> (consulté le 2 octobre 2024).

soir-là, la moitié sont des membres de la Commune de Chantenay ou du collectif PUMA : Stéphane, Annie, Jean-Pierre, Céline et Amanda. Après un tour de présentation, Noémie propose un déroulé à l'assemblée : « *on fait un point sur l'actualité de la ZAC, où on en est puis ensuite on passe à ce que vous défendez dans le livre ?* ». Céline et Jean-Pierre se lancent alors sur les actualités politiques : suite à la hausse du coût des matériaux après le confinement, le manège fait l'objet de controverses et la maire de Nantes a lancé un groupe de réflexion trans-partisan à la Métropole. Les écologistes se sont abstenus sur le sujet au dernier conseil métropolitain et les équilibres bougent. Un constat collectif est posé : « *il ne manque pas grand-chose pour que ça bascule* ». La soirée s'enchaîne sur une présentation des propos du collectif et des prises de parole du public :

- Jean-Pierre : Enfin il y a un débat, l'objet est sur la finance. Nous, on aimerait que ça aille plus loin que le coût du projet, parce que le débat aujourd'hui il est assez caricatural : est-ce que c'est un peu cher, ou très cher, c'est ridicule. Nous on regarde l'objet Arbre aux Hérons depuis les 3 écologies de Guattari : écologie environnementale, sociale et mentale. C'est au cœur du livre et de la discussion, mais pour nous c'est aussi au cœur de la politique métropolitaine et du capitalisme. C'est la destruction d'un écosystème, des relations interhumaines et du sens qu'on peut donner à ce lieu. L'escalier monumental de François Delarozière pour nous, c'est une dénégation du sens que pouvait avoir ce paysage-là, un paysage qui autorisait les niochis, le lierre, l'intime, le refermé. Ils appellent ça un écrin, mais ils le cassent avec de la verticalité, tout ça pour exercer la puissance humaine.

- Céline : C'était peu connu la carrière avant mais des personnes s'y rendaient de jour et de nuit. Les gens qui s'y rendent aujourd'hui disent que c'est super mais ils ne voient pas ce qu'il y avait avant, la nature y avait repris ses droits pendant 25 ans. Ce qui me désole c'est cette ode à la technologie humaine. C'est le summum de ce qu'on ne veut plus, c'est une vision passéiste. Aujourd'hui c'est le sauvage qui est novateur, comme ce que propose Gilles Clément avec les jardins de l'anthropocène. [...]

- Victor : C'est un peu un oxymore Orwellien finalement, pour eux la machine c'est la nature et la destruction c'est la création.

- Jean-Pierre : Le mantra de la Nature en ville c'est comme le mantra de la dette publique, qu'on définit comme le mal. La Nature en ville, c'est le bien. On le voit, le végétal est rajouté partout, on met des bacs, on fait des îlots de fraîcheur. Mais c'est compatible avec la ville surdimensionnée, inégalitaire, carbonée et les flux mondiaux que ça va générer.

- Céline : Quand on regarde l'île de Nantes en face, qui est notre futur, enfin l'éléphant c'est plutôt un cheval de Troyes, comme l'Arbre aux Hérons est un cheval de Troyes pour construire la

Nouvelle centralité de Nantes qui va engendrer une augmentation de la spéculation immobilière.

- Jean-Pierre : Finalement, ils n'en ont rien à faire de l'Arbre, ça aurait pu être autre chose. [...]

- Céline : Des fois on nous dit « vous ne pouvez pas changer la gentrification », on le sait. Mais quand même, tous les commerces du quartier ont changé en 2 ou 3 ans max. Maintenant il y a des vendeurs de sushis, des rôtisseries, des épiceries bios, etc... On sentait ça depuis 10 ans mais il y a quand même eu des grands changements ces trois dernières années. Les agents immobiliers dans le quartier c'est les rois du pétrole. Le public a changé, avant il y avait des gens à moitié à la rue qu'on ne voit plus dans les cafés qui leur apportaient de la sociabilité. Il y a de plus en plus d'expulsions de locataires. Avant c'était le quartier le moins cher, maintenant c'est un des plus chers de Nantes. On fait partir les plus fragiles [...]

- Jean-Pierre : Ce que dit le livre c'est, est-ce qu'on veut de ce développement-là ? Est-ce qu'il est compatible ? Est-ce qu'il n'est pas en train de détruire le vivant ? Est-ce qu'il ne faudrait pas arrêter de détruire et plutôt recomposer le territoire écologiquement. Pour nous, il faut intervenir maintenant avec ce type de questions, et pas seulement avec un débat sur le budgétaire.

- Stéphane : [...] A la Criée va coordonner un travail d'enquête sur la métropolisation de l'œuvre de Jules Verne. En deux ou trois week-ends, on pourrait tout faire. Défoncer l'imaginaire vernien mais aussi rétrospectivement de l'Eléphant, du carrousel des mondes marins, etc. [...] L'œuvre de Jules Verne elle est surévaluée en termes de lectorat, même si c'est l'écrivain le plus traduit au monde. Il y a une énorme mémoire sur l'esclavage à faire. Ce n'est pas possible qu'en 2021 avec les discours intersectionnels et décoloniaux qui existent, on nous serve encore l'imaginaire de Jules Verne à toutes les sauces.

On le lit dans cet extrait, l'Arbre aux Hérons est controversé pour son prix¹, néanmoins, Jean-Pierre explicite aussi vouloir dépasser les questions budgétaires pour qu'un débat ouvert sur la question de l'aménagement de la métropole puisse exister à partir et au-delà de l'Arbre aux Hérons. Pour le collectif, l'Arbre aux Hérons et son Jardin Extraordinaire sont aussi des produits d'un système global impactant l'agglomération dans son ensemble. La métropolisation permet au collectif d'explicitier ce phénomène en se référant aux travaux de la géographe Cynthia Ghorra-Gobin, conçus comme « *traduction urbaine de la mondialisation* »² (PUMA, 2019, p. 61) :

¹ Coût initial évalué à 35 millions en 2016 et chiffré à plus de 80 millions après la hausse des prix des matériaux en 2020.

² « *La métropolisation est une dynamique spatiale qui peut s'analyser comme la traduction urbaine de la mondialisation, c'est-à-dire de l'interconnexion croissante des économies et des sociétés à l'échelle de la planète. Cette mondialisation résulte elle-même de la globalisation, « nouvelle phase historique » d'un capitalisme désormais émancipé des cadres nationaux. Alors qu'elle se pense à l'échelle globale, la mondialisation produit localement de*

Depuis une dizaine d'années, on assiste à une nouvelle phase de développement métropolitain. Une grande accélération urbaine conduite par des collectivités qui cherchent à gagner des places dans la compétition que se livrent les métropoles nationales et européennes entre elles. Cette compétition n'a pas de règles officielles mais elle génère toutes sortes de modes, comportements, politiques publiques, communications et propagandes assez semblables, visant l'attractivité. [...] Le projet d'Arbre aux hérons prend donc place dans ce moment où la ville se couvre partout de chantiers menés à un rythme effréné et de grands projets si puissamment annoncés (nouveau Min, nouvelle gare, nouveau Chu, nouveau stade, etc). (PUMA, 2019, pp. 35-36)

Leur mobilisation s'appuie alors sur une critique sociale, contre le capitalisme et ses traductions spatiales, impliquant une somme d'enjeux et de griefs impactant la vie quotidienne des habitants du quartier – gentrification, expulsions, etc. Cette ancrage critique rencontre également la lutte « Olivier-CC05/01/2023 contre le tourisme, pas contre les touristes, mais contre le tourisme », comme ils l'expriment dans leur dernier ouvrage *Retour à Miséry. Contre l'Arbre aux Hérons et la touristification* (2021). Toutefois, ce qu'exprime Jean-Pierre tient peut-être d'une autre dimension, reliée à une critique de la ville « par les marges » (Houlstan-Hasaerts et Pattaroni, 2020). Celle-ci prend notamment appui sur des expérimentations réalisées sur la Carrière quelques années auparavant, donnant lieu à des prolongements intellectuels sur les usages et le « sens » attribués à l'espace.

En effet, le collectif de la Commune de Chantenay prolonge l'action d'un groupe d'architectes et de paysagistes impliqués entre 2010 et 2015 dans une expérimentation sur la Carrière Miséry, le collectif Fertile¹. Membres occupants de la ZAD-NDDL pour certains, ces acteurs rejoindront par ailleurs le collectif PUMA : « *Je voulais que Fertile ait une part là-dedans parce que ça les avait inspirés* » (Cazeaux, 2019, p. 197). Impliqué tout d'abord dans des *EXPLOS*, – déambulations à travers la ville de Nantes définies comme des « rencontres en mouvement » inspirées des dérives urbaines situationnistes passant à plusieurs reprises par la Carrière Miséry – le collectif Fertile investi la Carrière « Meuse-Miséry » dans les années 2010 afin de la transformer en un lieu d'expérimentations. Cette initiative est intégrée à une réflexion théorique et méthodologique sur les pratiques professionnelles et les modalités d'une fabrique de la ville alternative – au système marchand – et « perméable » – aux dynamiques collectives et au vivant.

nouvelles configurations spatiales organisées autour de flux, d'échanges et de réseaux de tous ordres. Un nombre restreint de lieux, les métropoles, va ainsi concentrer les activités qui participent à la mondialisation. La métropole est ici une ville, mais c'est une ville particulière, qui possède des caractéristiques démographiques, fonctionnelles et spatiales tout à fait spécifiques. » (Ghorra-Gobin, 2015, cité par, PUMA, 2019, p. 61)

¹ Le collectif Fertile est un groupe d'architectes et paysagistes appartenant au réseau Superville, qui se définit comme un « *labo de recherche sur les question écologiques et sociales* » ou un « *collectif spontané d'action-réflexion sur l'usage aménageur et le processus de création urbaine* ».

Leur engagement dans ce sens prend notamment comme point d'appui ce qu'ils baptisent l'« évènement aménageur »¹. Le groupe investit alors la carrière en 2010 par une série d'activités spontanées et d'évènements publics². Ces temps leur permettent de tisser des liens avec des riverains et d'autres acteurs depuis le lieu, mais aussi avec le site lui-même qu'ils analysent et investissent par des « actions de remises en état »³. Inspirés par la notion de « tiers-paysage » du paysagiste Gilles Clément et de *Temporary Autonomous Zone* de Hakim Bey (cf. chapitre 4), les membres de Fertile s'emploient à valoriser les caractéristiques de l'espace délaissé⁴ et développe la notion de « friche publique évolutive »⁵ (Fertile, 2011). La proposition oppose alors aux formes traditionnelles de planification, un aménagement itératif, non figé, prenant appui sur une succession d'évènements et d'expérimentations : « L'essence du projet, c'est que ce n'est pas un projet qu'on planifie à l'avance et après, tout ce que l'on ferait, serait dans le sens de fabriquer l'espace qu'on a conçu. C'est l'acte lui-même qui fabrique un projet qui se dessine au fur et à mesure. L'idée c'est de remettre en cause le système conventionnel de projection sur la ville qui vient toujours d'une décision amont, politique. »⁶. Si ces activités exploratoires mènent à une forme d'occupation illégale de la carrière en squat, vaguement toléré par les pouvoirs publics⁷, la démarche de ces professionnels est antérieure à l'annonce du projet d'Arbre aux Hérons. Elle se situe en opposition à la fabrique urbaine néolibérale mais n'est pas encore adossée à la contestation. Elle s'arrime en effet à l'idée d'une ville à construire selon « d'autres bases de valeurs »⁸ que celles du marché et de la promotion immobilière et les architectes et paysagistes s'engagent dans un plaidoyer en direction des pouvoirs publics pour anticiper publiquement le devenir de la carrière, un site dont il suggèrent que l'« avenir doit être ouvert à débat »⁹ – ils proposent

¹ « L'activation se fait par l'expérimentation in situ, inspirée par les lieux avec des moyens simples dans le partage et la rencontre : c'est « l'évènement aménageur ». Fertile naît des énergies présentes, faibles ou intenses, elle cherche l'autonomie, la sobriété conviviale... Elle explore les pistes pour une « ville perméable ». » (Fertile, 2014, p. 1).

² Organisation du printemps des voisins le 8 mai 2010, un bivouac sur site et des ateliers-workshops nommés « Préhistoire architecturale » du 3 au 6 août 2010 et enfin un évènement dans le cadre de la balade des ateliers les 24, 25 et 26 septembre 2010 (Collectif Fertile, 2011, p. 37).

³ Collectif Fertile, *Meuse-Miséry, friche publique évolutive*, 2011, p. 37 [en ligne] URL :

https://issuu.com/assofertile/docs/meuse_misery_-_actions_2010/52?e=0 (consulté le 2 octobre 2024).

⁴ Dans la publication *Meuse-Miséry. Friche publique évolutive*, on trouve notamment un inventaire botanique de 97 espèces végétales (*ibid.*, p. 33), un relevé précis des sols (*ibid.*, p. 30), une analyse des profils des falaises (*ibid.*, p. 31) ou encore une reconstitution de l'histoire du site (*ibid.*, p. 14).

⁵ Définit dans un texte de description de l'évènement *Vers une friche publique. Carrière Meuse-Miséry*, organisé les 24, 25 et 26 septembre dans le cadre de la Balade des ateliers Chantenay Sainte-Anne : « La Carrière Meuse-Miséry, jungle secrète et sauvage en plein cœur de la ville inspire l'évasion et la liberté. Lieu d'une biodiversité insoupçonnée et d'usages informels multiples, elle pourrait devenir avec des actions collectives spontanées une « friche publique », où les usages et les envies précèdent le dessin et la normalisation, où la construction collective et l'expérimentation sont mises au centre, où l'action prend le pas sur la consommation, où l'on prend le temps de... ».

⁶ Extrait de l'interview de deux membres du collectif Fertile par l'association Ecoos réalisée en 2010.

⁷ Police suite à l'évènement inscrit au programme de la balade des ateliers de septembre 2010 : « Un réseau d'artistes défriche la carrière Miséry », *Ouest-France*, Nantes, le 23 septembre 2010.

⁸ Collectif Fertile, *Meuse-Miséry, friche publique évolutive*, 2011, p. 37 [en ligne] URL :

https://issuu.com/assofertile/docs/meuse_misery_-_actions_2010/52?e=0 (consulté le 2 octobre 2024).

⁹ *Ibid.*, p. 5.

notamment que leurs actions s'intègrent à la troisième édition de la biennale d'art contemporain Estuaire en 2012¹. Leurs expériences se déplacent également jusqu'en 2015 vers une petite friche avoisinante, le Caillou².

La critique des membres de la Commune de Chantenay s'inspire pour partie de cette expérience, notamment parce qu'elle fournit un contre-projet tangible, expérimenté et documenté, au projet d'Arbre aux Hérons et à son Jardin Extraordinaire. L'action de Fertile valorise notamment la friche comme un espace en marge, libéré des enjeux institutionnels car « *oublié de la planification* » (PUMA, 2019, p. 49). Le relevé des espèces naturelles réalisé par les professionnels est aussi un outil argumentatif sur lequel s'appuyer pour valoriser une « nature sauvage » considérée à leurs yeux comme extraordinaire – le collectif s'appuie sur les propos de Gilles Clément qui la qualifie de friche « unique en Europe ». Permettant de préserver les espèces qui se sont développées pendant plus de 20 ans, la proposition des architectes convient également aux usages « ordinaires » du lieu en suggérant la transformation d'un espace permissif, non surveillé et autogéré. L'espace de la carrière est regrettée aussi en tant que lieu utile à l'équilibre d'un écosystème humain et non-humain, auxquels les riverains sont attachés. Les pratiques ordinaires et informelles sont envisagées comme des témoignages nécessaires pour rendre justice à tout ce qui était permis et facilité par la friche. Il s'agit de renverser la figure du « délaissé » par le rôle social et environnemental joué par cet espace à la fois pour le quartier, et plus globalement comme un exemple plus large de nos rapports à l'aménagement. Ces qualités sont opposées à « l'extraordinaire » des propositions ludiques de la collectivité : la richesse d'une nature sauvage et endogène ainsi que la diversité des activités – non marchandes – qui pouvaient s'y tenir se dressent contre tous les dispositifs mis en œuvre pour transformer ce lieu en espace touristique et attractif – plantes tropicales, cascade, ouvrages d'art, manège, etc. Le jardin extraordinaire ferme toute possibilité de reconduction de ces occupations éphémères et collectives.

L'extrait ethnographique précédent le montre enfin, cette critique rejoint des conceptions plus philosophiques. Les acteurs qualifient l'Arbre aux Hérons de symbole de la « sur-modernité ». Ils énoncent alors, depuis l'aménagement de la carrière, une critique du fonctionnalisme, de la vitesse, du contrôle, de la sécurité, des mathématiques ou encore du progrès technique : « *Néanmoins quelque chose résiste et remonte du terrain. Au lieu mathématique, cadastré, titrisé, administré du promoteur ou de l' élu gestionnaire ou encore au lieu fantasmé, publicisé et mis en scène de l'aménageur et du faux journaliste, s'oppose avec insistance le lieu vécu, existentiel et relationnel.* » (PUMA, 2019, p. 38). Le collectif s'oppose à

¹ *Ibid.*, p. 74.

² Friche en lanière qui sera repris par la Métropole de Nantes dans son programme pour les 15 lieux à réinventer sans succès (seul espace qui n'a reçu aucune proposition). Le collectif de la Commune de Chantenay le choisira ensuite comme chantier pour solliciter les architectes de Superville lors du festival *Superville vs. Métropolisation* en juillet 2019.

« *l'extase de l'illusion de la maîtrise* » qualifiée de « *stupidocène* » et recourt pour ce faire, dans leurs livres et dans leurs évènements publics, aux trois écologies de Gilles Deleuze et de Félix Guattari (Bourgoin, 2020). Cette acception de leur discours propose à la fois de concevoir l'espace vacant comme un sujet d'expérimentations, un espace d'expressions plurielles, libérées de la surveillance et des forces du marché. Elle s'oppose aux « parcours imposés » par le projet de parc tel qu'il est aménagé et à la « mise en calcul » du lieu comme un outil pour attirer des capitaux. En ce sens, leur critique s'apparente à une critique artiste, post-situationniste, appuyée par des revendications sociales, qui cible la réutilisation de l'art et de la culture à des fins de développement économique. Affirmant ses prises avec la critique sociale et environnementale, la « marge » et sa mise en perspective à l'échelle métropolitaine semble utile à l'expression d'une critique artiste renouvelée.

Les acteurs de la Commune de Chantenay utilisent la métropole et le processus de métropolisation de différentes manières. D'une part, cela leur permet de se fédérer en tant que groupe et d'orienter leurs alliances. D'autre part, elle est aussi utile au déploiement d'un agir contestataire en réseau en se mettant en lien avec différents groupes d'acteurs. La critique de la métropolisation facilite également une critique artiste qui valorise l'expérimentation et permet de s'opposer à un projet de « nature en ville ». Elle devient ainsi un levier pour donner un sens plus global à des mobilisations locales. Toutefois, bien que leurs actions et discours soient ancrés dans des pratiques concrètes liées à l'usage de la friche, ces arguments peuvent parfois sembler abstraits. L'exemple du collectif des Coteaux du Bois Hardy nous aidera à comprendre pourquoi des initiatives plus ordinaires peinent parfois à aboutir à ce type de « modalisations ».

6.2 Au Bois Hardy, une mobilisation tenue entre des engagements contestataires et ceux d'un collectif résidentiel ordinaire

Menacé par la construction de 400 logements prévue par la même opération, le collectif du Bois Hardy se mobilise pour la préservation d'un espace vert partiellement en friche. Ce collectif, inscrit dans la coalition Métropole en Lutttes et entretenant des liens avec la Commune de Chantenay, met aussi en œuvre d'autres régimes d'engagement (Thévenot, 2006) pour construire son action. En étant plus centrée autour d'un espace de proximité, cette mobilisation donne à lire une autre forme d'opposition à la Métropole. Ce cas d'étude permettra de décentrer du jeu d'acteurs tel qu'exploré précédemment et d'envisager des trajectoires d'actions collectives plus ordinaires, moins explicitement militantes. Dans cette section, je présenterai tout d'abord le collectif des Coteaux du Bois Hardy¹ depuis les pratiques, les revendications et les sociabilités offertes par l'espace à défendre.

¹ Que je nommerai collectif du Bois Hardy pour plus de facilité.

6.2.1 Retour sur les lieux et la chronologie de la controverse

Le coteau du Bois Hardy est un lieu confidentiel. Encadré par un boulevard d'entrée de ville et une zone d'activité, il est du reste bordé par les jardins des résidences de la cité ouvrière Arthur Benoit et par ceux des maisons faubouriennes de la rue du Bois Hardy. A partir de cette rue, deux venelles piétonnes débouchent sur un espace vert en friche d'une surface de 4 hectares. Ce site, situé à flanc de coteau du Sillon de Bretagne, offre une vue panoramique sur la Loire et les éléments marquants du Bas-Chantenay industriel – silos à grain, pont de Cheviré, usines, etc. Il s'agit d'un espace vert partiellement cultivé et en friche. Le collectif du Bois Hardy distingue la première moitié de cet espace qualifié de « naturel » – friche de pleine terre, prairie, verger, jardins collectifs et individuels, etc. – d'une autre moitié dite « artificialisée » – parkings, hangars, déchetterie, etc. Jardiné par les ménages ouvriers du quartier tout au long du 20^{ème} siècle, cet espace fait l'objet d'usages plus régulés depuis l'apparition du collectif qui l'occupe et le cultive en squat à partir de 2016. Si la partie nord-est du site, majoritairement entourée par des habitations, est plus entretenue, la partie sud-ouest, encadrée par des locaux d'entreprise, le boulevard Maréchal Jouin et des emprises déchetterie et ferrailleur, est plus délaissée, le parking abandonné donnant lieu à l'installation de campements. Un hangar abandonné au nord-ouest de la parcelle est aussi un lieu dans lequel trouvent refuge des personnes sans domicile. Le lieu revêt toutefois des qualités paysagères et environnementales manifestes et surprend par l'ampleur des espaces naturels préservés, son caractère sauvage et sa tranquillité.

Le projet de Nantes Métropole Aménagement d'aménager 400 logements et des bureaux sur cet espace est à la source de la mobilisation des riverains qui investi la friche par la culture de jardins collectifs de toutes sortes (cf. figure 130). En 2019, ils font figurer leurs premiers arguments d'opposition dans une pétition, que les riverains préfèrent encore à ce stade nommer « comité de soutien ». Cette dernière met en avant leur attachement à une trame verte composée d'une mosaïque de jardins, et le tri que les riverains opèrent entre zones artificialisées et cultivées.

COMITE DE SOUTIEN :

POUR LA PRESERVATION DE LA TRAME VERTE DU BOIS HARDY

Dans le cadre du projet urbain du Bas Chantenay, le collectif citoyen du Bois Hardy propose à la municipalité depuis plus d'un an de concevoir collectivement un projet de quartier équilibré entre : - les zones de construction sur les surfaces déjà artificialisées : 280 logements sur 2,5 ha

- les zones d'espaces naturels existantes : mosaïque de jardin sur 1,5 ha (jardins individuels, collectifs, maraîchers et pédagogiques)

- les dessertes adaptées aux circulations existantes et à venir

Le collectif citoyen propose une gouvernance innovante où la

Chapitre 6. Les mobilisations contre le projet urbain du Bas-Chantenay, différentes dimensions métropolitaines en question.

collectivité, les jardiniers, les riverains (existants et futurs) et les professionnels (maraîchers, artisans, auto-entrepreneurs, etc.) prennent part à la conception et au fonctionnement du lieu dans toutes ses composantes :

- Stationnement et circulation,
- Emprise des constructions,
- Maintien d'une trame verte fonctionnelle.

J'adhère aux objectifs exposés ci-dessus et à la méthode de travail collective proposée. C'est pourquoi je soutiens les actions menées par le collectif du Bois Hardy et participe à son comité de soutien.

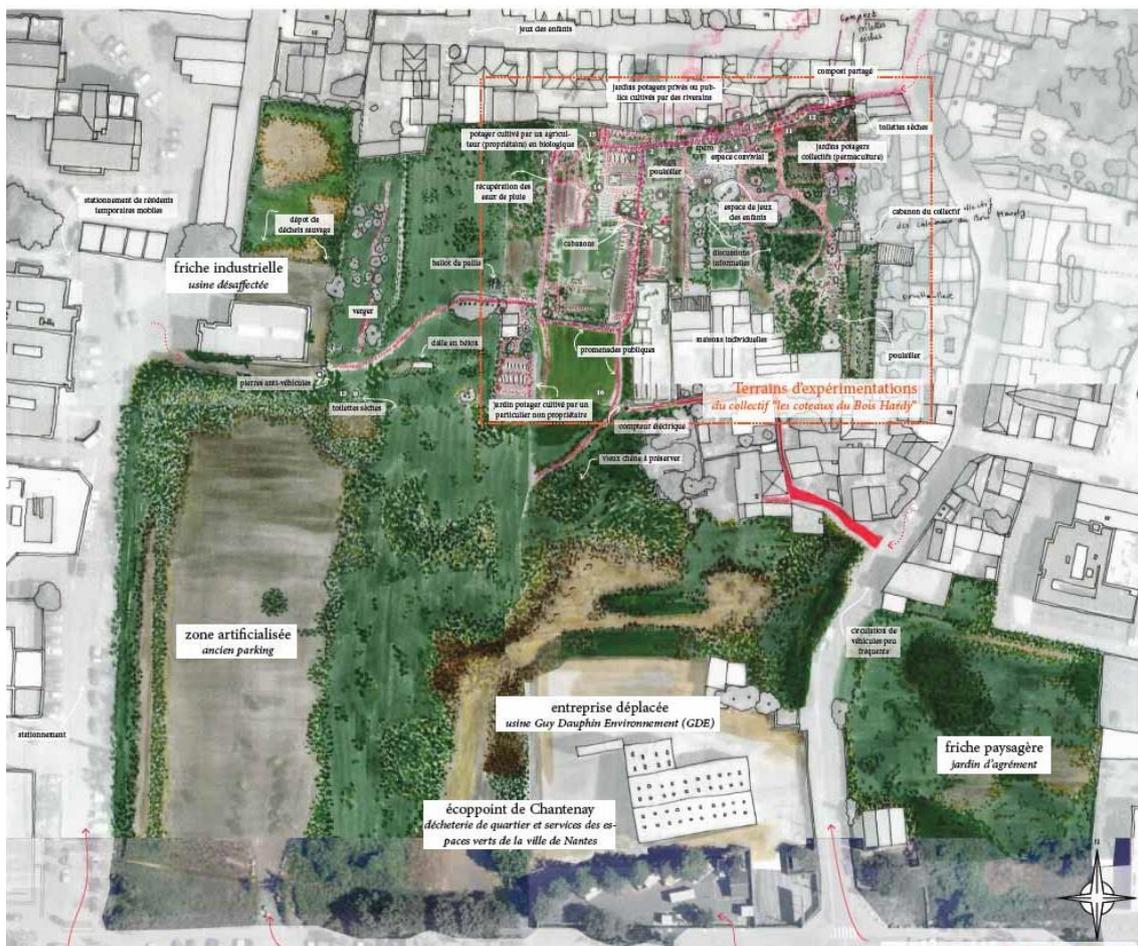


Figure 130, Relevé habiter de la friche du Bois-Hardy. Réalisation : A. Caretti, 2019.

6.2.2 Un collectif à deux têtes pour contribuer au projet urbain

La mobilisation au Bois-Hardy n'est pas d'emblée oppositionnelle. Nous allons retracer les grandes étapes qui ont marqué cette controverse en insistant sur ses prémices, qui témoignent notamment des liens de proximité qui favorisent la circulation des informations dans le quartier.

Le collectif s'est organisé à partir de 2017 autour de deux groupes distincts : un groupe issu de professionnels de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), le Roseau Hardy, fédère des

acteurs professionnels porteurs de projets individuels autour de la question alimentaire – maraîcher, restaurateur, naturopathe, etc. –, et un groupe « citoyen », composé d'habitants impliqués en tant que riverains. Ce collectif à deux têtes ne survient toutefois pas hasard. En effet, Laurent, président de l'ASA Arthur Benoit, s'était investi précédemment dans un projet de Centrale Solaire Villageoise pour son lotissement, qui n'aboutit finalement pas. Déçu de cet échec, ses relations l'amènent à envisager un autre projet pour le quartier, centré autour de la question alimentaire. En parallèle, une communauté discrète de jardiniers se tisse sous l'impulsion d'un trio d'habitants, Béatrice – tout juste après son emménagement – Yannicke et Françoise, la première proposant d'investir une partie de sa parcelle, donnant lieu à une première version du jardin collectif. Cette dynamique est antérieure à l'annonce officielle du projet de la Métropole, bien que Laurent témoigne savoir depuis longtemps qu'une opération allait avoir lieu :

Laurent-BH_{16/07/2019} [L'agent de Nantes Métropole] qui est là depuis 15 ans sur la zone, qui préempte les terrains depuis [...] 7 ou 8 ans oui, nous avait toujours dit "*GDE, si on arrive à leur acheter leur parcelle, on lancera le projet, c'est un des facteurs bloquants au fait qu'on ne lance pas le projet*". Du coup j'avais interprété que le jour où GDE vend, le projet va commencer à s'installer et j'ai appris par des voisins que ça y est, que GDE était en discussion avec Nantes Métropole. Donc il n'y avait pas d'annonce officielle du projet mais par cette information je me suis dit bah c'est le feu vert, il faut qu'on présente un projet à la ville pour pouvoir... Et bien peser un petit peu dans la coconstruction du site quoi. Fort de mon expérience sur la Centrale Solaire, là où ça n'avait pas forcément abouti parce que, de mon point de vue l'énergie c'est moins attractif pour fédérer que l'alimentation, je m'étais dit qu'on avait une belle surface ici pour proposer un projet alimentaire autour de la production, de la transformation, etc. Et j'avais rencontré [David] par un ami commun [...] et on s'était mis à se dire, tiens on va organiser une réunion à destination de tous les voisins pour leur dire qu'on a un projet collectif à présenter, à proposer à la ville de Nantes pour qu'elle l'intègre dans son projet. Et du coup on a pondu un flyer qu'on a tracté dans les boîtes aux lettres et c'est là que [Béatrice], [Yannick] et [Françoise] sont venus... Enfin notre initiative a télescopé ce qu'ils avaient mis en place eux depuis 6 ou 8 mois mais de manière assez informelle. On voyait bien qu'il y avait du monde mais on n'avait pas trouvé le prétexte de se voir.

La mobilisation du point de vue de Laurent, ne démarre pas d'une opposition frontale au projet urbain mais, est née de l'idée de pouvoir y contribuer. D'autres conjonctions d'évènements accélèrent le processus collectif, la réunion publique organisée par Laurent et les « professionnels » du Roseau Hardy, se déroule quelques jours après l'annonce, dans le journal municipal, du programme détaillé de la ZAC du Bas-Chantenay et des 400 logements au Bois

Hardy¹. Un riverain journaliste propose de couvrir l'évènement et publie un article restituant la réunion publique². Laurent, qui sera interpellé par le cabinet de la maire de Nantes, interprète que cet article aurait précipité l'organisation d'une concertation à la hâte entre novembre 2017 et mai 2018. Les habitants et les professionnels du Roseau Hardy y participent et en profitent pour produire une « vision partagée » en rédigeant des documents qui précisent une vision alternative du projet pour le quartier³. Cette formalisation marque la création officielle du collectif et la définition d'un horizon commun de revendications prenant appui sur un consensus territorial, la préservation du « T-vert » – dénomination inspirée par la morphologie des espaces naturels vus en plan. Cette zone permet aux membres qui se positionnent contre toute nouvelle construction de s'accorder avec ceux qui considèrent qu'elles pourraient se limiter aux sols déjà artificialisés. Cette concertation entérine des points de dissensus – dont l'impératif des 400 logements – laissés en suspens par l'institution pendant plus d'une année, mais aboutit à la préservation de la partie est du « T-Vert » sur laquelle s'organise la majorité des activités collectives.

L'enquête démarre en 2019, au moment où les riverains désillusionnés de cette attente durcissent leurs positions et reprennent en main le rapport de force avec la Métropole en rejetant la position de médiation revendiquée par le collectif de professionnels – qui quittent le projet faute de garanties. A l'été 2019, le moment de concertation réglementaire liée à l'enquête publique préalable à la création de la ZAC permet au collectif de brandir la menace d'un recours en justice, déposé en avril 2020. A l'approche des élections municipales de mars 2020, les pouvoirs locaux revoient leurs objectifs et s'engagent à « remettre le projet à plat pour repartir des usages » et abandonnent l'impératif des 400 logements. La contractualisation d'un nouveau prestataire délégué à la concertation permet de planifier des séminaires informels de discussion entre le collectif d'habitants et les agents métropolitains, interrompus par la pandémie de Covid-19. Un nouveau cycle de concertation officielle reprend à l'été 2021, le collectif y participe en nombre limité – restreint par la collectivité – aux côtés d'un panel « citoyen » tiré au sort. Cette deuxième concertation, suivie à distance par l'autrice, a eu raison de la dynamique contestataire qui s'est étioyée à l'automne 2022. Le schéma ci-dessous permet de visualiser une synthèse des temps forts du collectif qui se sont construits en partie, au gré des procédures publiques de participation engagées par la Métropole.

¹ Ville de Nantes, « Le nouveau visage du Bas-Chantenay se dessine ! », *Nantes Passion*, n° 271, mars 2017, p. 26 [en ligne] URL : <https://www.calameo.com/read/004590458e680ff1f5551> (consulté le 2 octobre 2024).

² « Le Bois-Hardy réclame un poumon vert », *Ouest-France*, mis en ligne le 17 mars 2017 [en ligne] URL : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/le-bois-hardy-reclame-un-poumon-vert-4864614> (consulté le 2 octobre 2024).

³ Le collectif d'acteurs des coteaux du Bois Hardy, « *La vision partagée* », Annexes du cahier de préconisation, 2018 [en ligne] URL : https://www.nantes-amenagement.fr/wp-content/uploads/2016/09/BoisHardy_annexes.pdf (consulté le 2 octobre 2024).

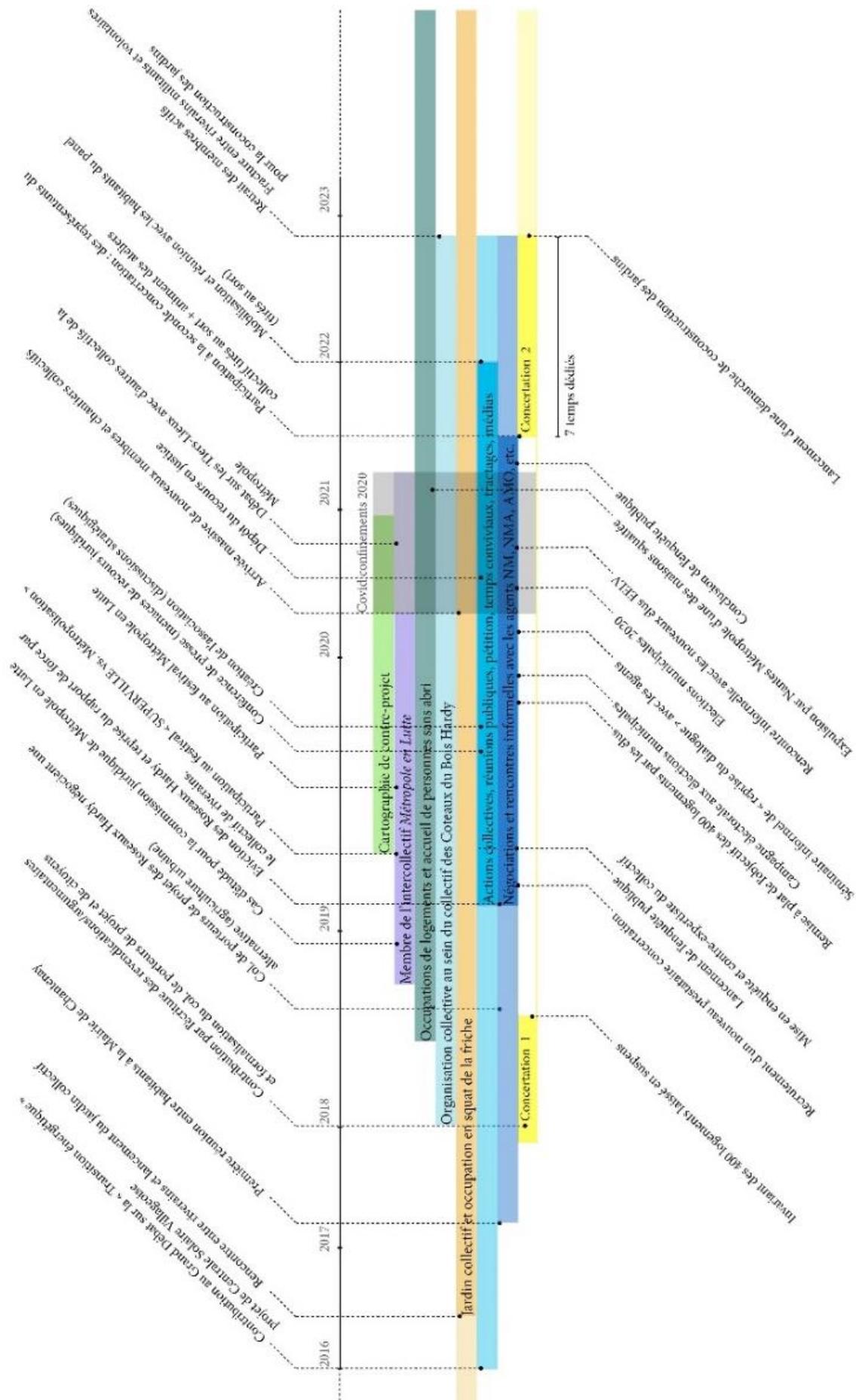


Figure 131, Chronologie des concertations et de la trajectoire de mobilisation du collectif des Coteaux du Bois-Hardy

6.2.3 Des environmentalismes au travail



Figure 132, Une habitante s'occupe des boutures dans la serre collective tandis que les riverains préparent un repas partagé sous le mimosa. Source : L. Garnier, 2021.

On le lit dans la description précédente, le collectif des coteaux du Bois Hardy est dès sa formation un groupe hétérogène : composé d'une trentaine de membres actifs résidant pour la plupart à proximité immédiate de la friche, il est constitué de personnes d'âges et de milieux très divers, bien qu'une majorité d'entre eux soient des actifs appartenant aux catégories socio-professionnelles intermédiaires ou supérieures¹. Bien que quelques riverains aient des trajectoires militantes – presque exclusivement Yannick et Françoise –, la majorité des membres sont des « primo-militants » sur ces sujets - il s'agit de leur première expérience d'engagement relative au domaine de l'urbanisme - et les quelques personnes appartenant à des organisations de luttes ou partisans y font rarement référence. Elles se présentent ainsi sous un mode *apolitique*, permis par une présentation de soi en tant que riverains. Le collectif accueille néanmoins des représentants d'organisations « amies », n'habitant pas le quartier, comme des membres du Mouvement National de Lutte Environnementale (MNLE), du Droit Au Logement

¹ Certains membres sont des travailleurs cadres, de professions libérales, des indépendants, des enseignants, des artistes ou des employés du secteur privé. Ce n'est pas le cas de l'entièreté des membres du collectif qui est aussi composé de personnes aux situations plus précaires, ce qui confère au groupe une certaine mixité sociale.

(DAL) ou de collectifs mobilisés dans le réseau Métropole en Luttés dans lequel il s'est officiellement engagé en 2018. Les compétences mises en avant par les membres les plus actifs dans le collectif sont plutôt celles acquises au cours d'expériences professionnelles – notamment des formes d'expertises dans les domaines du droit, du journalisme, de la fonction publique territoriale, etc. – ou associatives, culturelles ou artistiques – certains riverains s'appuient sur des expériences autogestionnaires passées, une expérience en montage de projet culturel ou des réseaux artistiques, pour aider à la construction du collectif.

Le collectif des coteaux du Bois Hardy s'oppose à l'urbanisation du site en mettant en avant une attention particulière à l'environnement et à la protection de la nature. Cette mobilisation intègre ainsi pleinement le registre d'une critique de la fabrique urbaine en y mêlant différentes formes d'engagement à des « ontologies de la nature ». Les membres du collectif s'investissent alors dans des formes d'*environnementalismes urbains*, qui selon Flaminia Paddeu peuvent prendre quatre dimensions : naturaliste, ordinaire, contestataire et démocratique (2017). Fuyant pour autant les distinctions tranchées, il est préférable de montrer ici qu'il est possible d'utiliser ces quatre positionnements pour pointer des formes d'engagement distinctes sur la question environnementale dans un même collectif. Il s'agit plutôt d'user de ces typologies pour rendre compte de la complexité du groupe étudié tout en présentant ses liens avec d'autres mobilisations urbaines sur la métropole.

Nous pouvons distinguer dans un premier temps la présence d'engagements *naturalistes* au sein de ce collectif. Hérités d'une « *ontologie du grand partage entre Nature et Culture* » (*ibid.*), cette forme d'environnementalisme, héritée des premiers mouvements de lutte pour la protection de l'environnement, datés des années 1970, induit une forme de protectionnisme et un conservationnisme des espaces dits « naturels ». Ces engagements sont identifiables au Bois Hardy par des figures d'experts-militants extérieurs au quartier, comme c'est le cas d'un représentant du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE) ou d'un acteur associatif historique issu des luttes du Larzac et fortement engagé sur la question de la *décarbonation* de l'estuaire Nantes-Saint Nazaire. Minoritaire dans ce collectif, cet aspect le relie cependant à des associations de portée nationale, qui ont été d'une aide précieuse pour la rédaction d'un recours en justice. Ces acteurs s'engagent en intégrant cette mobilisation dans un éventail de revendications qui s'étend à l'échelle de la région et ont participé à la réintroduction d'espèces sur le site – notamment des abeilles par l'installation de ruchers. L'action de certains membres peut aussi s'y rattacher, notamment lorsqu'il est question de privilégier les non-humains habitant la friche et leur habitat – des débats sur la gestion du lieu émergent en interne concernant la conservation des ronciers, des amas de bois morts comme des refuges pour les oiseaux et les insectes par exemple.

Cette dimension rejoint une seconde forme d'engagement *ordinaire*, dominante dans le collectif. L'occupation des terrains et la gestion des jardins est le fruit d'une association de

riverains qui forme une communauté socio-environnementale de proximité, liée par des solidarités de voisinage se portant garante de la nature à l'échelle du quartier. Les jardiniers rendent alors palpables des attachements au lieu par la gestion quotidienne ou saisonnière du coteau, l'organisation de temps festifs, de chantiers collectifs ou de temps de formation qui sont autant de manières de penser des communs urbains à l'échelle du lieu de vie. Ces membres organisent le soubassement fédérateur du collectif, enracinent les légitimités à agir et animent la vie interne du groupe par des tâches quotidiennes qui demandent constance et régularité dans l'engagement – planification des cultures, construction et gestion des espaces communs, coordination d'une charte, organisation des finances, etc. Cette dimension pourrait être qualifiée d'« *infra-politique* », au sens d'une pratique politique de résistance discrète s'apparentant à des « *citoyennetés ordinaires* » (Carrel et Neveu, 2014) et prenant d'autres formes que les « *activités déclarées ouvertement* » (Scott, 2009, p. 216). Très ancrée sur l'espace de proximité, celle-ci leur vaut parfois d'être sujet à un procès NIMBY, par les institutions comme d'autres acteurs contestataires. Elle peut néanmoins relever de formes d'actions directes, ordinaires pour certains membres qui privilégient l'engagement dans des tâches concrètes d'occupation du lieu et arborent un référentiel autogestionnaire motivant la pratique du squat. Moins radicale que dans d'autres formations militantes, cette condition *ordinaire* de l'engagement permet néanmoins la défense de biens communs contre la métropolisation comme une façon de réinventer les modes de vie en centre urbain.

Cette acception renvoie à la catégorie de l'engagement *contestataire*. En effet, si elle ne peut représenter le collectif de façon homogène, la définition qu'en apporte Paddeu nous permet d'inscrire la mobilisation dans ces arènes et d'y rattacher une partie de ses membres actifs, notamment de ceux qui assurent l'inscription du groupe dans la coalition Métropole en Luttés. Ces derniers raccrochent la mobilisation à des préoccupations critiques plus larges, notamment en direction du phénomène de métropolisation et du capitalisme urbain. Il résulte de ces passages que la controverse du Bois Hardy devient une affaire collective, partagée par d'autres groupes, permettant en retour d'asseoir une compréhension des phénomènes. Ces acteurs – toutefois minoritaires dans le groupe – opèrent des liens avec d'autres luttes sur le territoire métropolitain – comme le Jardin des Ronces, la Commune de Chantenay ou la Commune de Rezé. Incluant la mobilisation dans un discours sur la ville néolibérale, ils sont aussi utiles pour modéliser la Métropole et la métropolisation comme objet de contestation. Bien que ce ne soit jamais très clair et que cette conception ne soit pas partagée par tous les riverains, le lien à ces groupes permet au collectif d'engager une montée en généralité des problèmes subis. Des lignes de fracture relatives aux liens entretenus avec l'institution métropolitaine séparent néanmoins le collectif étudié, d'autres groupes qui s'inscrivent plus clairement dans cette généalogie contestataire.

C'est sur ce point que se situe la principale divergence avec ce qui relève au Bois Hardy

d'une dernière typologie d'engagement plutôt *démocratique*. En effet, le collectif organise ses relations avec des acteurs institutionnels dans un groupe spécifique, « l'îlot politique ». Ce groupe se réunit en fonction des actualités relatives aux négociations engagées depuis 2017 avec la Métropole et permet l'élaboration plus formelle des revendications du collectif. En sollicitant des expertises diverses – juridiques, politiques, médiatiques, scientifiques, etc. –, il s'agit pour ce groupe d'infléchir le projet urbain, en essayant notamment de faire une place aux habitants – présents et à venir – et aux non-humains, dans sa gouvernance. C'est la forme d'engagement du collectif la plus audible et visible, menant les relations diplomatiques avec les agents et les élus métropolitains. Cet engagement traduit les fortes dispositions du groupe à la participation, notamment aux temps d'échanges ou de concertation définis par l'institution et au service *Dialogue Citoyen*¹. Laurent est l'un des moteurs de cet « îlot ». En lien avec des groupes d'idées comme le Collège des Transitions Énergétiques et Sociétales² et de part son expérience professionnelle – action publique territoriale –, il fait figure d'expert dans le groupe – décryptage des documents réglementaires, traduction des stratégies politiques des élus, etc. De son expérience est issue notamment la revendication de coconstruction du projet par la proposition d'un triangle de gouvernance entre acteurs politiques, techniques et citoyens, qui sera abordé plus tard.

La dynamique collective au Bois Hardy n'est pas univoque et les formes d'engagement ici explorées trouvent un sens les unes par rapport aux autres : avoir des engagements contestataires permet de trouver le soutien des collectifs de la Métropole contre les GPII et donne l'opportunité de se munir de compétences pour proposer des contre-projets. De même, occuper le terrain par l'activité saisonnière et quotidienne du jardinage et pouvoir en faire état auprès des acteurs publics, est un argument de plus vers une forme de cogestion et de coconception de l'espace, car il permet de rendre visibles les forces humaines et organisationnelles en présence. La mobilisation du Bois Hardy se matérialise par une multiplicité d'engagements environnementaux, que la généalogie des différents *environmentalismes urbains* dessinée par Flaminia Paddeu permet d'éclairer. Cet état des lieux fait également apparaître que le collectif intègre des formes d'engagement qui peuvent entrer en contradiction et mener à des conflits, ceci d'autant plus que le groupe forme une communauté de voisinage et résidentielle dont la bonne entente et parfois la bonne distance est un enjeu (L'Heuillet, 2016).

¹ Service dédié à l'encadrement de missions de dialogue entre les acteurs politiques, techniques et citoyens sur la métropole nantaise, issu d'une structure nantaise désormais communautaire. Cf. <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/>

² Le Collège des Transitions Énergétiques et Sociétales se définit comme un *espace tiers, do & think tank* à l'attention prioritaire des acteurs de la région des Pays de la Loire. Sa vocation est de « promouvoir, sur le territoire régional, dans les milieux institutionnels, socioéconomiques, associatifs et plus largement au sein de la société civile, une culture partagée sur les enjeux sociétaux, mais aussi et surtout de favoriser l'engagement d'actions de transitions. » (URL : <https://web.imt-atlantique.fr/x-de/cts-pdl/>).

6.2.4 Investir les jardins et les liens de voisinage : le coteau comme lieu support de pratiques environnementales, activistes et relationnelles

La mobilisation du collectif du Bois Hardy est plus discrète que celle de la Commune de Chantenay mais n'en est pas moins porteuse de justice spatiale pouvant les mener à une critique singulière de la Métropole et de la métropolisation. Les membres du Bois Hardy relient leurs actions à une réflexion plus large sur le maintien de la biodiversité, l'organisation d'alternatives solidaires de production alimentaires ou en s'opposant aux inégalités d'accès aux aménités environnementales en milieu urbain. En facilitant l'installation de familles sans-abri dans les maisons préemptées et laissées vides par la Métropole, le collectif s'est aussi positionné contre les inégalités d'accès au logement et la précarité. Enfin, en revendiquant une place pour le collectif dans les processus de décisions, ses membres s'engagent pour une ouverture démocratique des processus de fabrique urbaine. Il s'agit plutôt de concevoir ici que le collectif du Bois Hardy compose avec des modalités particulières de montée en généralité, induites notamment par l'espace occupé et investi dans le proche (Déchezelles et Olive, 2019). Je vais donc insister dans cette partie sur la manière dont les jardins structurent la mobilisation. Articulant des formes d'attachement aux lieux et des stratégies d'action collective, les jardins du Bois Hardy apparaissent comme le support, l'enjeu et le mobile d'expériences politiques propres à un collectif résidentiel ordinaire.

6.2.4.1 *La mosaïque des jardins, un lieu protestataire régulé par l'informel*



Figure 133, Temps de jardin et de détente sur la parcelle de jardin collectif du Bois Hardy. Source : A. Caretti, 2019.

Les jardins dans lesquels s’ancre le quotidien du collectif sont de différentes natures (cf. figure 134). Des parcelles individuelles préexistantes à la mobilisation cohabitent avec d’autres jardins qui eux, ont été mis en culture sans droit ni titre pour « battre la campagne » contre le projet de logements. Une tolérance existe dans l’utilisation de l’espace qui ne jouit pas d’une appropriation globale ni totalisante par le collectif, comme l’atteste la présence de certains jardiniers « légalistes » qui payent toujours un loyer à Nantes Métropole et avec lesquels les « squatteurs » cohabitent avec sympathie. Les jardins incluent des parcelles potagères mais aussi des vergers. Certaines sont administrées plus formellement que d’autres, comme les parcelles dédiées à des monocultures – pomme de terre, haricots, etc. – qui font l’objet de chantiers collectifs ponctuels en plus grand nombre. Certaines sont attribuées à des plus petits groupes d’amis ou affinitaires autour de cultures spécifiques – plantes médicinales, fleurs –, voire à des individus alors rétribués pour leur assiduité et leur dévouement aux charges collectives. Un maraîcher, en accord avec les revendications du collectif et proche de la ZAD NDDL, a inscrit dans son projet agricole une parcelle familiale du coteau qu’il refuse de vendre pour bloquer la collectivité. Un projet de « jardin forêt » a eu sa place dans un moment de l’histoire de la mobilisation, relevant d’une vision plus « entrepreneuriale » du lieu comme outil de négociation sur l’espace public par les professionnels du Roseau Hardy¹. Enfin, le collectif a statué sur la conservation d’espaces en friche – ronciers, prairies, etc. – afin de conserver des espaces de biodiversité « non-anthropisés ».

¹ Collectif, *Un jardin-forêt dans un quartier urbain en mutation, de l’idée à expérimenter au projet à essaimer, projet de recherche-action*, janvier 2019 [en ligne] URL : <https://www.la-3e-main.com/wp-content/uploads/2019/01/projet-ra-22-1-19-sans-annexe-lt.pdf> (consulté le 2 octobre 2024).

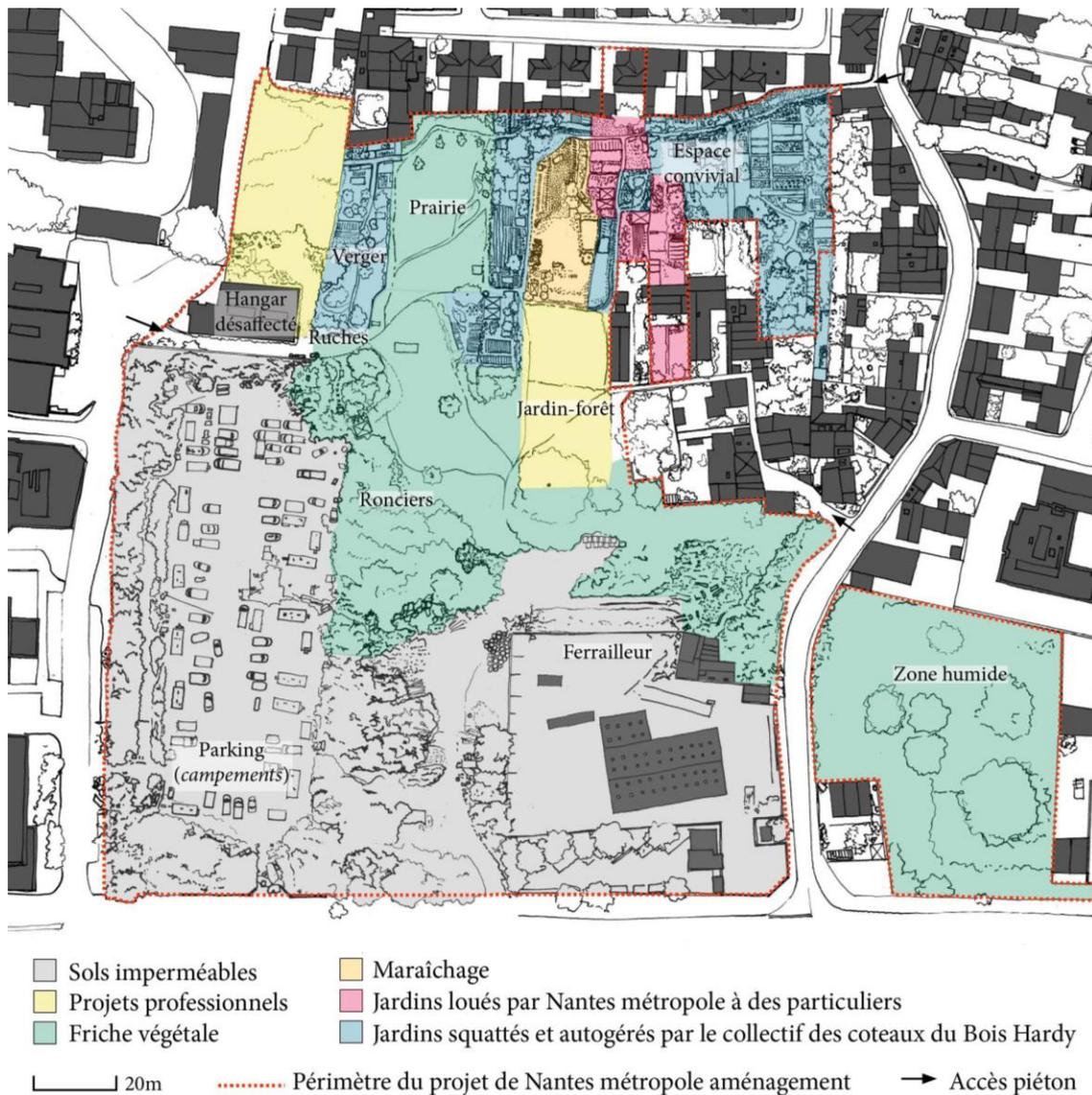


Figure 134, Relevé des différents usages du coteau du Bois Hardy. Réalisation : L. Garnier, 2022. Fond de carte : L. Garnier

Le collectif de riverains fonctionne par interconnaissances et privilégie la convivialité pour organiser la gestion du lieu qu'ils prennent en charge. Les membres sont intégrés par le bouche-à-oreille et l'attribution de nouvelles parcelles à cultiver est principalement basée sur des accords de gré à gré entre jardiniers. Au moment où il a été le plus attractif – à l'occasion du confinement au printemps 2020¹ – le collectif peine alors à formaliser des règles collectives. Percutant l'argumentaire pour la préservation de « réservoirs de biodiversité » contre le projet d'aménagement, la mise en culture de nouvelles parcelles est mise en débat avec le fait «

¹ Notamment parce que la contrainte du kilomètre de déplacement a influencé les habitants du quartier à s'intéresser et à se rapprocher de ce jardin.

d'anthropiser » la friche. Cet épisode s'est aussi conclu par le projet d'écrire une charte visant la formalisation de règles d'usage collectives du lieu. Ce document a été pensé afin de réguler le partage des ressources selon quatre formes de communs : les sols – modes d'occupation et de culture des parcelles –, l'argent – collectes et dépenses des sommes nécessaires à l'acquisition de matériels –, le soleil – métaphore pour penser la régulation des moments festifs et de convivialité – et l'eau – qui manque cruellement l'été et interroge l'engagement des jardiniers tout au long de l'année. Cette charte n'a finalement jamais abouti, tout comme le plan des jardins faisant figurer les noms et le type de cultures sur chaque parcelle, constamment en mouvement (cf. figure 136).



Figure 135, Image du plan des parcelles initié par Françoise mais jamais abouti. Source : L. Garnier



Figure 136, Photos encadrées au jardin de Béatrice et Virgile, figures du collectif du Bois Hardy. Source : L. Garnier

Le bouche-à-oreille et l'arrivée récurrente de nouvelles personnes donne énormément d'importance aux membres « pionniers » investis sur la durée, qui deviennent parfois des icônes du quartier (cf. figure 135). En effet, les liens propices à l'engagement sont ménagés par des acteurs clés qui endossent différents rôles. Certains sont les principaux interlocuteurs des pouvoirs publics depuis les débuts du collectif comme Laurent et Béatrice, qui se font les rapporteurs des motifs de mobilisation des riverains qu'ils savent traduire et mettre en perspective. En s'investissant dans la gestion du lieu et la coopération des membres en interne, ils sont sollicités en particulier à l'arrivée de nouvelles recrues qu'ils « mettent au parfum » dans une dimension confidentielle : « Béatrice-BH02/07/2019 On montre un peu l'endroit, où sont les clés, comment fonctionne ce jardin et vraiment tout le monde peut se l'approprier. On a envie aussi que ça se fasse de bouche- à-oreille ». Les compétences relationnelles de Béatrice lui valent par ailleurs le surnom de « sous-préfète » du Bois Hardy. Des riverains sont aussi célèbres pour leur

présence quasi-quotidienne dans les jardins, comme Virgile¹ qui, bien qu'il ne soit pas jardinier, est connu de tous. L'entretien et le soin des espaces communs ou des parcelles, tout comme la prise en charge de tâches collectives, forgent ici des référentiels majeurs. En effet, ces tâches régulières qui demandent de la constance dans l'engagement – entretien des ruchers ou des sentiers, travaux de construction, etc. – permettent aussi à des acteurs moins visibles dans la mobilisation « politique » de trouver une certaine forme de légitimité au sein du groupe. C'est particulièrement le cas de Françoise qui est attentive aux espèces à protéger, ou d'Antoine, qui régule les plantations des parcelles collectives. Yannick, référent des chantiers de construction et de la récupération de matériaux, est aussi un acteur clé de l'occupation du site. Si la dimension conviviale et informelle prédomine, les réunions du collectif sont des temps collectifs sanctuarisés et s'investir dans les jardins sans participer aux affaires collectives est mal perçu – comme c'est le cas d'un couple surnommé « les Suisses », profitant du lieu sans jamais contribuer aux réflexions du groupe.

En effet, des normes stabilisées organisent l'occupation. Bien que d'autres rendez-vous se déploient informellement en semaine, le dimanche est le jour consacré au jardinage en commun. Ce sont aussi les jours privilégiés pour l'organisation des réunions plénières, souvent adossées à un repas partagé. Les réunions du collectif n'ont pas de rythmes établis mais dépendent plutôt de l'urgence des dossiers à traiter, qu'il s'agisse de l'avancée des tractations avec la Métropole, des activités et des urgences au jardin – grand ménage, projet de construction, problèmes liés aux squats, etc. – ou encore de la programmation culturelle. Lors de ces réunions, des prises de décisions plus formelles peuvent avoir lieu par le vote, comme celle de se séparer des porteurs de projet ou pour statuer la création d'une association – conçue comme un « Laurent-BH_{17/07/2019} véhicule juridique » pour effectuer un recours en justice. Les « points durs » de l'organisation collective restent toutefois les « ilots » permettant d'organiser l'action autour de quatre volets : « politique », « animation », « partenariats » et « jardin ». Si les modalités de communication du groupe se sont stabilisées autour d'une messagerie groupée par ilots², c'est le groupe jardinage dans lequel circulent la plupart des informations importantes – parmi d'autres informations diverses et variées. Le collectif reste toutefois un groupe qui revendique des fonctionnements autonomes et autogestionnaires :

Yannick-BH_{14/05/2019} Que ce soit nous collectif, collectif informel hein parce qu'on a choisi de ne pas être en association, pour l'instant on est un collectif d'habitants, de riverains, de citoyens, on a envie de s'approprier ces lieux pour y faire des choses. On n'a pas envie non plus forcément d'être une association enfin voilà ici c'est à tout le monde quoi, pour l'instant

¹ Décédé en 2023, ce passage est l'occasion d'avoir une pensée particulière pour lui, la convivialité du lieu lui doit beaucoup.

² Auparavant une plateforme de discussion en ligne, puis la liste mail, puis la messagerie WhatsApp.

c'est ça. Ceux qui ont envie d'y venir ils viennent planter ce qu'ils veulent, même ramasser des légumes, se promener, c'est pour ça que c'est toujours ouvert.

Une des caractéristiques du collectif du Bois Hardy peut alors se résumer par son ouverture. En effet, le collectif privilégie l'accueil inconditionnel de nouveaux membres. Cette ouverture se joue aussi sur le plan politique puisque le groupe n'apparaît pas *a priori* comme un collectif militant mais se définit plutôt comme un « collectif de citoyens autonomes et responsables »¹. Au contraire de la Commune de Chantenay, il n'existe pas de « *fond politique commun* » à la base de leur association. Ces dimensions permettent l'arrivée d'un flux continu de nouveaux membres souvent plus intéressés par les jardins et la convivialité du lieu que par l'opposition au projet urbain. L'engouement est toutefois priorisé par le groupe mais impose aux plus anciens de rappeler régulièrement les bases de l'engagement du collectif, parfois perdues de vue par certains. Cette dimension a pour effet de faire bouger perpétuellement les lignes d'organisation et de rendre difficile la formalisation d'un fonctionnement clair. Le collectif, tout en remettant en perspective la dimension politique de l'occupation du lieu à défendre, articule plutôt les conditions d'une autogestion heureuse et conviviale.

6.2.4.2 *Un espace support à la constitution d'une communauté de riverains solidaire et conviviale*

Le Bois Hardy – espace et collectif – est aussi gouverné par la quête de sociabilités conviviales, menant ses membres à imaginer une communauté riveraine solidaire, permise par l'espace investi et défendu, comme un des motifs de leur mobilisation. J'ai montré précédemment que l'enthousiasme collectif et les sociabilités sont les principaux moteurs de l'investissement des riverains. Le site permet la tenue régulière de scènes de convivialité ordinaires – repas partagé, discussions informelles, jeux d'enfants – (cf. figure 138) ou plus exceptionnelles, comme pour l'union civile d'un couple de voisins ou l'anniversaire de la doyenne du quartier. Jalonnés d'aménagements mis en commun – barbecues, mobilier, four à pain, jeux pour enfants, bar, serre, etc. –, la friche dans son ensemble est un lieu favorisant les liens de sociabilité. Ces moments se jouent aussi lors d'événements festifs plus institués comme des soirées musicales ou la fête annuelle du Bois Hardy qui permettent de discuter du projet urbain – autour d'une maquette, boîte à dons, pétition –, des négociations avec la Métropole, des projets de jardinage, de stratégie, etc. (cf. figure 137). Rassemblant plus d'une cinquantaine de personnes, ces temps permettent d'attirer des visiteurs extérieurs ou des voisins qui ne s'investissent ni dans les activités politiques, ni dans les jardins. Lors de l'enquête, ils sont

¹ Notes de carnet de terrain des propos de Béatrice lors d'une réunion au jardin entre des représentants du collectif, une représentante de Nantes Métropole Aménagement, de l'équipe de Quartier et du pôle économique de Nantes Métropole, le 11 juin 2019.

apparus comme autant d'occasions de célébrer la vie de quartier et de mobiliser de nouveaux réseaux que de permettre à tous les membres de se faire médiateurs à leur tour. Par le biais de l'ilot « animation », le collectif s'investi également dans l'organisation d'évènements culturels où l'opposition au projet urbain est moins lisible, en s'inscrivant notamment dans la programmation du festival des Rendez-vous de l'Erdre ou en programmant des soirées de projection de films.



Figure 137, Les membres du collectif du Bois Hardy se retrouvent autour de la maquette du projet de Nantes Métropole lors de la fête annuelle du Bois Hardy en juillet 2019. Source : L. Garnier, 2019.



Figure 138, Les membres du collectif partagent un repas après une réunion au jardin, printemps 2020. Source : L. Garnier, 2021.

Le collectif des coteaux du Bois Hardy est un générateur de liens entre personnes et entre organisations mais la fabrication d'une vie de quartier conviviale et d'une communauté solidaire sont aussi à saisir comme une revendication en soi. En effet, si le collectif se dresse contre le projet urbain, c'est aussi en s'opposant à l'anonymisation des modes de vie urbains. La fabrication « artisanale » d'une communauté de proximité organisée et investie dans la gestion de son cadre de vie, est un des éléments de leurs revendications, visant en creux à s'opposer aux modes de vie métropolitains. Yannick nous rappelle à l'occasion de la réunion d'information organisée par le collectif au jardin, que les liens de sociabilités dépendent de l'espace aménagé :

Yannick-BH_{14/05/2019} En tous cas il y a déjà un certain nombre de riverains, de citoyens, qui ont dit bah il faut qu'on préserve cet endroit donc on réinvente des projets et puis en plus, on va aller à la rencontre de ce qui s'y passe déjà. Il y avait beaucoup de jardins ouvriers, certains qui avaient peut-être été un peu laissés à l'abandon mais en fait on s'est rendu compte qu'il y avait une volonté de réapproprier ces jardins ouvriers. [...] Ici ce qui est intéressant c'est que c'est un espace vraiment divers quoi. Il y a toutes sortes de gens qui viennent cultiver leur bout de terrain et puis ici il y a des gens qui se sont retrouvés pour dire ici on veut que ce soit collectif donc du coup bah voilà vous avez le résultat. Finalement en pas si longtemps, en 2-3 ans, alors ce n'est pas parfait mais n'empêche que tous les dimanches et parfois en semaine, bah on se retrouve et on crée du lien social, on a recréé une vie... [...] On alimente une vie de quartier. Et aujourd'hui je pense que c'est ce qui nous rassemble, c'est qu'on a envie de défendre ça, cette vie de quartier que nous on a inventé et qui n'est pas compatible avec le fait qu'ici on nous bétonne l'espace. Ou même si on ne nous bétonne pas, qu'on nous dise comment il va falloir aménager les jardins.

Des ancrages historiques et patrimoniaux propres à l'histoire ouvrière du quartier sont développés en faveur de la préservation du site. Sollicités par des repères académiques comme une thèse sur l'histoire ouvrière de la ville de Chantenay (Pinson, 1982), les liens entre la ville industrielle et les jardins vivriers au 19^{ème} siècle sont repris dans les productions écrites du collectif¹ pour faire valoir des visions alternatives au projet d'aménagement. Le coteau étant d'une piètre qualité pour les cultures – son socle granitique rend difficile l'irrigation des parcelles –, les habitants retiennent de cette mémoire locale ses dimensions sociale et collective. Ce patrimoine est également soutenu par des histoires familiales comme celle de la doyenne du quartier qui y a passé sa vie ou comme celle du maraîcher, « petit-fils de Jules » qui cultive la

¹ Collectif des Coteaux du Bois Hardy, « Poussez la porte des jardins qui sortent du bois ! », *Annexe du cahier de préconisations*, 2018 [en ligne] URL : https://www.nantes-amenagement.fr/wp-content/uploads/2016/09/BoisHardy_annexes.pdf (consulté le 8 octobre 2024).

parcelle de son grand-père pour s'opposer au projet et prolonger un « héritage culturel »¹. En justifiant d'un « déjà-là » et d'un horizon à défendre, l'histoire des jardins permet de valoriser les qualités d'un territoire familial et en péril, partagées par tous. Elle procède ainsi d'une identification collective qui donne du sens à la coprésence des riverains dans le quartier et permet de politiser leur expérience du quotidien.

Cet engagement contestataire et résidentiel a été publiquement exprimé lors d'une conférence de presse organisée en réaction à l'expulsion des familles logées dans les maisons occupées. A cette occasion, une trentaine de personnes se sont présentées en tant que « groupe de riverains solidaires [faisant] acte de résistance », reliant explicitement leur engagement pour « protéger les terres » avec celui de venir en aide aux personnes à la rue (cf. figure 139). Les riverains s'investissent aussi en tant que communauté de soutien, créant un réseau particulier d'entre-aide à partir duquel s'organisent les solidarités de quartier. La messagerie groupée de collectif permet d'organiser des achats spécifiques, d'aider la doyenne du quartier, de soutenir un voisin expulsé de son logement ou encore de trouver des solutions aux problèmes techniques générés par l'accueil de familles sans-abri occupant les maisons préemptées par la Métropole.



Figure 139, Les riverains se retrouvent face à l'expulsion et à la maison murée au Bois-Hardy en présence des journalistes de Ouest-France. Source : L. Garnier

¹ Propos du maraîcher installé sur le coteau du Bois Hardy lors de la « concertation citoyenne » organisée par le collectif le 5 mai 2019.

Les sociabilités construites au travers de l'espace à défendre procèdent finalement de « valuations » (Dewey, 2008 ; Bidet, 2008 ; Centemeri, 2015) nourries par un enracinement collectif. Au Bois Hardy, ces attachements sont projetés sur les qualités d'un territoire à protéger, pris en charge par une communauté de voisinage qui se construit et expérimente son rôle à mesure qu'elle investit les lieux. Cette « vie de quartier » se dessine au travers du collectif qui autogère la friche et organise également la conception d'alternatives – urbaines, alimentaires, culturelles ou démocratiques. Le collectif s'envisage alors comme garant de l'équilibre entre les activités humaines et la biodiversité mais aussi comme un relais intermédiaire et collectif entre la Métropole et les riverains.

6.2.4.3 Une « vision du lieu » : expérimentations, préfigurations et projections d'alternatives

Comme les précédents paragraphes le suggèrent, les jardins sont aussi plus largement, autant d'occupations stratégiques dans lesquelles sont justifiées les positions à l'origine de la mise en pratique de valeurs collectives. Il permet d'expliquer en actes et *in situ* l'utilité de la présence du collectif et par extension, comment des espaces publics peuvent être imaginés, conçus et gérés par lui. Vis-à-vis d'un public extérieur, il est d'ailleurs un support de promenades lorsqu'il s'agit de rencontrer les décideurs, d'agréger des soutiens, de recevoir un collectif ami, des journalistes ou un plus grand ensemble d'habitants du quartier lors d'événements plus formels – comme la réunion publique organisée en mai 2019. Investis lors de temps pédagogiques par des écoles du quartier ou lors d'ateliers à l'initiative du collectif, les jardins offrent la possibilité d'attirer de nouveaux soutiens – parents d'élèves, acteurs associatifs, etc.

L'ensemble du jardin est investi comme un lieu propice à l'expérimentation d'alternatives pour le quartier. Les parcelles potagères permettent bien sûr d'expérimenter l'organisation d'un jardin permaculturel autogéré en dehors des figures institutionnelles classiques auxquelles ils s'opposent par ailleurs : « Yannick-BH14/05/2019 alors [ce ne sont] pas des jardins ouvriers comme on peut nous les faire dans certains endroits où c'est pour tout le monde le même jardin, avec une liste d'attente dans laquelle il faut s'inscrire et puis au bout de 2 ans, au bout de 3 ans, peut-être qu'on aura un jardin et surtout on aura son jardin avec le grillage, le même pour tout le monde ». Le lieu n'est pas seulement un espace exploité pour cultiver mais propose aussi des alternatives adaptées aux modes de vie en ville sur une multitude de sujets : transformation alimentaire, distribution de paniers d'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), expérimentations partagées – four à pain, toilettes sèches, compost, matériels de jardinage, serre, etc. –, organisation d'ateliers pédagogiques avec des scolaires ou dans un cadre professionnel, hébergement solidaire, organisation de concerts et spectacles, récupération et stockage de matériaux de récupération, ateliers divers, etc. Ces alternatives ne sont pas aussi totalisantes que celles pouvant se tenir dans le cas d'occupation protestataires sous la forme de campements ruraux (Déchezelles, 2017). Toutefois, elles sont assimilables à celles mises en

œuvre par des collectifs plus militants, qu'il s'agisse de groupes associés à l'occupation de Centres Sociaux ou investis dans des occupations protestataires en milieu urbain (cf. chapitre 4). Les jardins du Bois Hardy forment aussi un ensemble propice à la réalisation de modes d'action préfiguratifs (Pleyers, 2016).

Ce qui distingue peut-être ce collectif des autres groupes croisés lors de l'enquête, c'est sa propension à inscrire son action et ses justifications depuis des alternatives au projet urbain. Il s'agit plus précisément de ce que les membres n'ont cessé de nommer la « vision du lieu », en perpétuelle réflexion. Exprimée comme un chantier réflexif, cette dimension relève d'un mélange entre la formalisation des expérimentations collectives concrètes telles qu'elles sont vécues et pratiquées dans les jardins – prenant également la mesure des changements perpétuels du groupe –, et une projection spatiale de ce qu'ils imaginent pour le quartier dans le futur, assimilable à un contre-projet, les deux aspects se mélangeant constamment. Ce chantier sur la « vision du lieu » s'est notamment resserré autour de la formalisation d'une carte (cf. figure 140). L'idée de produire un tel objet intervient à l'occasion de la participation du collectif au festival *Superville 4 vs. Métropolisation* en tant qu'un des neuf « lieux à défendre ». Engagée dans ce chantier pour le poursuivre après le festival, sa réalisation a donné lieu à des temps d'ateliers et de réunions où les riverains se sont essayés à la projection de perspectives formelles. La carte s'est révélée être un support de négociation entre les tendances du collectif lui-même : entre ceux qui souhaitent ne rien faire apparaître sur les terrains à construire, ceux qui souhaitent s'en servir de levier de négociation, ceux qui s'en servent pour réguler les usages



Figure 140, Carte de la « vision du lieu » du collectif du Bois Hardy. Source : Collectif des Coteaux du Bois Hardy, 2021.

au jardin, etc. Le dessin d'une telle cartographie de contre-projet a eu de multiples fonctions qui ont peiné à se formalisées.

Cette « vision du lieu » relève d'une réflexion visant à convaincre les pouvoirs publics ou des soutiens potentiels. Elle a notamment été utilisée comme support de réunions avec les nouveaux élus écologistes pour les convaincre de prendre parti pour le collectif (cf. figure 141). Les alternatives ont également évolué en fonction des alliances construites ou projetées par le groupe. Il a été question dans un premier temps de se saisir du projet du collectif de professionnels le Roseau Hardy en prolongeant le projet de jardin-forêt. D'autres alliances avec des organisations comme Territoire Zéro Chômeur de longue durée ont permis d'envisager l'installation d'une ferme urbaine sur le site. La carte a aussi été l'occasion de formaliser le jardin comme un lieu de production artistique pour des résidences et des représentations. Si le « contre-projet » du collectif ne remet pas ouvertement en cause la néolibéralisation, il est un vecteur de négociations avec les pouvoirs publics et un support d'alliances pour parvenir à infléchir le projet.



Figure 141, Réunion des riverains du Bois Hardy avec les nouveaux élus écologistes à la Métropole après les élections municipales de 2020. Source : L. Garnier

Développer des alliances avec des acteurs divers ont été autant de manières de dépasser le procès en NIMBY et de crédibiliser les revendications du groupe, comme l'explique Laurent : « Laurent-BH08/02/2020 Nous, on avait perçu ça très vite et pour ne pas être catalogués comme

l'association de riverains opposant, on a travaillé des contacts, mais par nos propres réseaux, avec les écoles de Bellevue, avec les associations de Bellevue, qui travaillent sur la solidarité ». La carte, s'apparente également à une formalisation des alliances et des alternatives qui se sont faites jour dans le travail de construction d'une « vision du lieu » produite par les membres lors des premières concertations :

Laurent-BH_{17/07/2019} Il y avait une stratégie un peu différente entre certains "on est dans l'opposition totale" ou alors on essaye de proposer quelque chose pour construire une proposition. [...] Ce qu'on avait imaginé avec [David] et [Aurélie], c'était de dire : si on y va qu'en citoyen à la concertation, ils vont nous sortir le syndrome NIMBY là, et on ne va jamais être entendu. Donc il faut que cette contribution citoyenne soit là, mais qu'elle soit appuyée par un collectif de professionnels qui porte [...] des valeurs communes et un destin commun autour justement de l'alimentaire.

Les usages de la friche permettent d'intégrer la mobilisation par l'action – plutôt que par la théorie – et ouvrent à des formes d'arrangements informels et familiers (Blanc et Paddeu, 2019), à la fois entre les membres du collectif et vis-à-vis de l'institution. En ce sens, ils constituent le lieu d'un engagement infra-politique lié à l'ouverture du lieu à un public à la fois plus centré sur le quartier et plus diversement situé idéologiquement. La configuration spécifiquement riveraine de la mobilisation permet aux membres de s'extraire ou non des moments partagés et de s'engager en dehors ou à côté des contraintes professionnelles et familiales. Les imbrications entre sphère publique et sphère privée sont ici choisies, donnant beaucoup d'importance à la convivialité comme facteur déterminant l'engagement ou le retrait des membres. Leur coprésence de fait peut nourrir des conflits relatifs au partage de l'espace qui se mélange parfois aux enjeux de la mobilisation. Un conflit sur le rangement de matériel attendant au domicile d'un membre peut avoir pour effet son départ du collectif. Le groupe articule alors l'ambition de « favoriser la bonne entente et le bon voisinage » avec des enjeux de résistance. Cette instabilité quant aux motifs d'implication aura des conséquences sur l'agir collectif et engage le groupe tout entier à se positionner dans un « conflit-négocié » avec l'institution.

6.3 S'inscrire dans un conflit négocié, une critique de la Métropole depuis des épreuves de négociation-participation avec l'action publique



Figure 142, Les membres du Bois Hardy présentent leur collectif lors des ateliers de Dialogue Citoyen au Bois Hardy, juin 2021. Source : Dialogue Citoyen, 2022.

L'opposition du collectif du Bois Hardy s'est construite sur le temps long et de manière singulière au regard d'autres mobilisations abordées dans ce travail. Le groupe privilégie en effet des rapports directs avec les agents et représentants des services métropolitains et municipaux – techniciens, équipe de quartier, chef de projet, etc. Par leur ouverture à la discussion ou à la participation à des temps de concertation institutionnelle, le groupe semble formuler une critique processuelle de la Métropole nantaise, appuyée sur une histoire longue et des expériences collectives (Garnier et Devisme, 2022). Cette inscription dans un « conflit négocié » est une spécificité qui influence la conception de la question métropolitaine et la critique émise par le groupe. Je reviendrai donc sur ce qui caractérise la trajectoire de ces acteurs en revenant dans un premier temps sur ce qui détermine ce choix stratégique, sur les types d'échanges entretenus entre le collectif et les agents et enfin sur les attributs de cette critique *processuelle* de la Métropole.

6.3.1 La participation du groupe dans l'élaboration d'une stratégie collective

Le collectif des coteaux du Bois Hardy a montré à plusieurs reprises son ouverture au dialogue avec les acteurs institutionnels, qu'il s'agisse de négociations informelles ou qu'elles soient encadrées par des dispositifs institutionnels. Si cette attitude témoigne d'une certaine « naïveté » pour certains¹, il semble pourtant qu'il s'agisse d'un choix à la fois stratégique – délibéré et débattu par le collectif – mais aussi inhérent aux fonctionnements du groupe et aux contraintes qui pèsent sur lui.

En effet, comme nous l'avons repéré précédemment, le collectif cherche les manières de se prémunir des critiques NIMBY (cf. *supra*). De la première expérience de concertation, ils retiennent notamment les propos de l' élu à l'urbanisme :

Laurent-BH08/02/2020 [C]elui qui personnifiait l'arrogance même, c'était [l' élu à l'urbanisme], qui nous disait, [...] ne vous inquiétez pas, on va vous faire un beau projet, arrêtez le repli sur soi, enfin tous les trucs... Vous vivez heureux, mais vous vivez cachez ! [J]e vous parle de ressenti [...] mais il personnalisait vraiment l'arrogance d'un vieil élu qui ne sait pas travailler avec les habitants, l'arrogance. En disant ça, en posant aussi ses 400 logements comme un invariant en début de concertation, ça a été la douche froide.

A ce procès, s'ajoute d'autres étiquettes que le collectif s'efforce de contourner : tantôt décrié pour « AMO-BH08/02/2020 ne représenter qu'une communauté de bobos », il est aussi parfois cité comme « AMO-BH08/02/2020 un collectif de techniciens » – sous-entendu trop « compétent » pour porter la parole des « vrais » habitants. Certains riverains, comme Laurent, tentent de mettre à distance la figure du collectif « anti-bétonisateur »² auprès des acteurs publics, révélant l'importance accordée par certains de ne pas apparaître « trop contestataire ». Un des professionnels recrutés dans le cadre de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la seconde concertation³, fait d'ailleurs référence à la Commune de Chantenay pour appeler le collectif du Bois Hardy à « s'ouvrir », notamment en intégrant les habitants du quartier populaire de Bellevue à proximité de la friche :

AMO-BH08/02/2020 Tu vois, ça permettrait aussi de montrer que vous êtes en mesure, dans cette cale Bois Hardy, de faire œuvre d'hospitalité à l'égard de vos voisins [de Bellevue],

¹ La Commune de Chantenay a pu l'interpréter comme tel, considérant que : « le collectif du Bois Hardy, [la Métropole], ils sont en train de les enfariner » (notes de carnet de terrain des propos de Celine à la discussion publique au café du Chapeau rouge le 8 octobre 2021).

² Notes de carnet de terrain des propos de Laurent présentant le collectif lors d'une rencontre entre les élus EELV et le collectif du Bois Hardy au jardin le 1^{er} juillet 2020.

³ Groupement de deux agences de concertation What Time Is It ? (WT2I) et Sennse, chargé en 2020 d'animer un séminaire de « reprise du dialogue » entre la collectivité et le collectif du Bois Hardy et d'animer un second processus de concertation sur le programme de la « cale » entre 2021 et 2022.

justement, qui sont les premiers concernés peut-être. Et beaucoup plus que ceux qui vont être au niveau de la cale où il y a le Jardin Extraordinaire et qui vont arriver dans un cul-de-sac pour ça.

On saisit comment le fait de se définir comme un collectif de riverains ou de citoyens, impose au groupe de s'inscrire dans le dialogue avec les acteurs publics pour ne pas apparaître trop fermé. Au-delà des multiples figures avec lesquelles le collectif doit négocier pour se justifier, la « riveraineté » qui le caractérise est aussi ce qui peut, en interne, pousser le groupe à emprunter ces trajectoires. En effet, si les membres s'engagent majoritairement en tant que riverains, il est possible de constater que les motifs à l'origine de leur association reposent moins sur des aspirations politiques électorales que sur une origine résidentielle commune. Leur proximité spatiale les plaçant en « *situation d'interdépendance* » (Haumont et Morel, 2005, p. 3) suppose qu'ils soient aussi partiellement réunis sans l'avoir désiré. Attirés par les jardins comme un espace de sociabilités conviviales et d'expérimentations d'alternatives, les riverains mobilisés composent avec des formes plurielles d'engagements. Cette diversité explorée précédemment depuis les différentes formes d'environnementalismes (cf. *supra*) induit aussi le collectif à entretenir la pratique du consensus. Le groupe s'investit par ailleurs dans une régulation quasi-permanente des conflits provoqués par la gestion quotidienne de l'occupation du site. Les différences de sensibilités politiques peuvent mener à des conflits susceptibles d'impacter la destinée du lieu et le maintien d'un climat coopératif et convivial et aussi l'assurance de garantir la cohésion du collectif dans son ensemble. Cette dimension jette le trouble entre ce qui relève de choix politiques et ce qui dépend du soin apporté à la convivialité des rapports. La pluralité des positionnements des membres donne ainsi lieu à des prises de décisions plus longues, modifiant ainsi les trajectoires nécessaires à la construction d'un positionnement.

Depuis le début de l'enquête, le collectif diffère l'idée de conduire une opposition frontale à la collectivité – qui reviendrait au fait d'occuper la friche sans rien attendre des négociations avec l'institution. A plusieurs reprises, ils s'interrogent sur le fait de « remettre un jeton dans la machine »¹, et de s'engager dans des négociations avec les agents. Comme le montre l'extrait suivant, la participation aux différents temps dialogiques institutionnels n'a jamais vraiment fait consensus parmi les membres, au point de devenir une source récurrente de conflits en interne. Elle est toutefois envisagée comme un mode d'action intégré à une stratégie plus large, englobant aussi l'occupation de la friche et les recours en justice. C'est aussi un moyen pour les membres du collectif de se mettre à niveau en expérimentant collectivement des situations de négociations avec la Métropole – au-delà des émissaires habituels – et de continuer à veiller sur l'avenir du lieu en se maintenant au plus près de la prise de décision :

¹ Notes de carnet de terrain de la réunion du collectif du Bois Hardy le 2 février 2020.

- Béatrice : Si on n'est pas en coparticipation, si on n'est pas en fabrication des ateliers avec eux, c'est niet. Il nous faut des engagements écrits de leur part maintenant »
- Yannick : Ils essayent de nous endormir vous verrez... Le but c'est de ne pas perdre notre temps dans les réunions, ce qu'on fait sur le terrain c'est bien plus efficace. On ne serait pas ici si on n'avait pas eu le projet, on ne se connaîtrait peut-être même pas. Il faut mener d'autres choses.
- Un riverain : Ce ne serait pas rageant pour toi de les laisser faire sans être présents ?
- Yannick : Le jardin il vit plus aujourd'hui qu'il y a 5 ou 6 ans...
- Béatrice : On remet en question la ville, la politique, je sais bien que je vais être manipulée quelque part. Mais s'il y a un truc qui se décide là, j'ai envie d'y être et j'irais quand même, je suis toujours venue...
- Yannick : Mais on perd de l'énergie... On a plus d'enjeux à perdre de l'énergie là-dedans alors qu'ici on a du mal à faire pleins de choses, l'eau, la serre, les maisons, etc... Les fêtes c'est toujours à l'arrache et pourtant quand on fait un truc il y a vachement de monde qui vient. C'est juste une opération pour nous endormir. Je me demande juste si on n'a pas plus d'intérêts à renforcer ce qui se passe ici. [...]
- Laurent : J'ai eu l'avocate par mail, l'arrêté préfectoral est passé le 13 décembre, on a jusqu'au 13 avril pour faire un recours. On peut participer au séminaire et s'organiser pour mener le recours en même temps si jamais. Loi sur l'eau et espèces protégées. On aura plus de chances de gagner qu'en faisant un recours sur le permis de construire. On continue le rapport de force en allant dans le séminaire et sinon on utilisera le recours.¹

On le lit dans ces échanges, la participation du collectif aux temps de dialogue avec l'institution fait l'objet de débats. Elle a été envisagée comme une manière de ménager les sensibilités tout en offrant au groupe l'opportunité d'expérimenter en commun des dispositifs et des outils métropolitains d'encadrement de la parole publique. Elle permet également d'obtenir des informations, de rester visible en tant que groupe d'opposant et de garder un œil sur les processus en cours. Les oppositions des membres les plus militants sont remis en cause par de nouveaux arrivants pour qui la participation au « séminaire de reprise de dialogue » est un moyen de découvrir le fonctionnement. La critique métropolitaine permet ici à Yannick de justifier son opposition à toutes constructions². Cette critique est mise en tension avec d'autres

¹ Notes de carnet de terrain d'un débat lors d'une réunion au jardin le 5 janvier 2020.

² Cet argument me rappelle qu'en juillet 2019, à l'occasion du festival Superville 4, un membre du Jardin des Ronces qui ne connaissait pas le Bois Hardy est venu visiter les lieux, curieux. Seule présente ce jour-là – dans l'attente des

qui ciblent plutôt le processus démocratique du projet. La stratégie apparaît comme un compromis qui naît de ces désaccords entre les membres. La décision de participer est ainsi intriquée avec des modes d'action plus radicaux, jugés plus efficaces et moins compromettants. Il est alors question de renforcer l'occupation du site – constructions, chantiers collectifs, organisation d'événements, gestion des maisons occupées, etc. – et de préparer un recours au tribunal administratif en se constituant en association. Ces gages permettent à certains d'accepter l'idée que le collectif puisse s'engager de nouveau dans un dialogue avec Nantes Métropole, lui-même conditionné au fait de pouvoir participer à l'écriture des sujets mis au débat. La participation du collectif fait l'objet d'un travail réflexif et stratégique pour maintenir la cohésion du groupe tout en s'appuyant sur une logique de résistance plus radicale. C'est ce que montrent aussi les débats du collectif lorsqu'il fait le point de leur participation à la seconde concertation en octobre 2021¹ et cherche à se repositionner vis-à-vis des nouvelles propositions de la collectivité :

- Yannick : Moi je pense que c'est un déni de démocratie et que personne ici n'est vraiment opposé au projet. A l'origine du collectif, c'était de dire qu'on en avait ras le bol de voir s'urbaniser les zones vertes, mais ça ils ne veulent pas en entendre parler. S'il y a des constructions, ça va être dans leur schéma à eux. On coconstruit ? Mais ça a déjà été refusé par les élus ! [...] Le collectif du Bois Hardy à la base c'était un collectif de résistance, aujourd'hui je n'entends plus parler de résistance. On n'a jamais eu d'approbation, ils ont sélectionné en étant certains que personne n'était opposé totalement au projet d'urbanisation. Est-ce que le collectif reste en lutte ? Pour moi il n'y a pas d'autres questions à se poser. Il faut se bouger un peu plus, faire des réunions, concrétiser la ferme urbaine, faire des fêtes, jusqu'au délogeage. [...]

- Béatrice : Intéressant parce qu'à chaque fois on est à contre-courant. Leurs trucs à chaque fois, ça ne fonctionne pas, on y va et on voit que ça ne fonctionne pas. Donc, il faut essayer de renverser la chose. Leur histoire de citoyenneté c'est du bluff et les gens ne sont pas d'accord, c'est à soulever. Mais le collectif remet ça en question et c'est plus intéressant pour moi, sinon on est marginaux et on ne sera pas entendus. Moi je joue la bonne citoyenne qui prend le contre-pied. On est en opposition ok, mais en leur mettant leur nez dans leur caca. Est-ce qu'on entend encore préserver ça ou est-ce qu'on fait une ZAD ? [...]

architectes – je l'emmène visiter les différents coins de la friche. En expliquant au militant que certains habitants souhaiteraient limiter les constructions aux espaces « déjà artificialisés » – parking, déchetterie, etc. – il me rétorque quelque chose comme : « *c'est fou que certains ne pensent pas que c'est légitime d'affirmer qu'on ne veut aucune construction* ». Le recours à la critique métropolitaine semble diviser ceux qui seraient « tout contre » de ceux qui tolèrent un certain seuil de constructions.

¹ Leur participation en tant que collectif y a été autorisée par le Dialogue Citoyen en nombre limité et au côté d'un « panel » de citoyens tirés au sort. Des personnes du collectif se relaient pour se rendre aux ateliers de participation et reviennent aux réunions du Bois Hardy pour discuter de ce qu'ils y ont vécu.

- Suzanne (*une des représentantes du collectif aux ateliers de concertation*) : Je pensais que c'était ok dans le collectif pour aller au Dialogue Citoyen [...] et voir ce qu'on pouvait y faire de l'intérieur. Mais il y a une opposition de base et le panel n'est pas non plus d'accord. Je ne sais pas si nous on porte bien la voix du collectif [...] La concertation ça s'arrête, ça reprend, là il y a de l'activité mais il faut se rappeler que c'est bien de montrer qu'on est bien présents là. Si on veut dire non à la mairie il ne faut pas passer pour des naïfs ou des manipulateurs auprès du panel, il faut montrer qu'ils peuvent faire des choses avec nous.¹

Le groupe est obligé de négocier avec plusieurs dynamiques internes liées à l'hétérogénéité des membres et à l'ouverture politique du collectif. Leur participation aux dispositifs de participation est une façon de gérer le consensus entre des riverains plus ou moins militants, mais elle est aussi adossée à une stratégie qui s'appuie sur d'autres chantiers protestataires moins explicites. Des rendez-vous et des rencontres sur site avec ces agents ont d'ailleurs été à l'ordre du jour de nombreuses réunions du collectif, organisant des horizons pour l'action en maintenant des « fenêtres d'opportunités » permettant aux principaux protagonistes de maintenir la cohésion du groupe. Ces différents rendez-vous déterminent aussi un lien spécifique entretenu entre le collectif et les représentants institutionnels.

6.3.2 Une critique de la métropole via des rapports informels aux acteurs technico-politiques métropolitains

Si la controverse au Bois Hardy anime une certaine colère de la part des habitants, elle se déroule toutefois dans un climat propice à l'échange d'informations qui tranche avec la dureté de certains conflits pouvant avoir lieu dans d'autres luttes. La mobilisation au Bois Hardy et sa position « conflictuelle-négociée » est notamment marquée par les liens directs et informels entre les *leaders* du collectif et les acteurs techniques et politiques – notamment le chef de projet en charge de la ZAC à Nantes Métropole, la cheffe d'opération de Nantes Métropole Aménagement, le groupement de prestataires recrutés pour mener la concertation, des agents du service Dialogue citoyen ou encore de l'équipe de quartier. C'est particulièrement Béatrice et Laurent – ce dernier étant l'un des principaux porteurs de l'îlot politique² –, qui représentent les riverains lors de rencontres informelles avec les représentants institutionnels. La permanence de l'investissement de ces acteurs dans les pourparlers favorise l'interconnaissance des interlocuteurs et leur maîtrise des dossiers, renforçant en retour la possibilité pour les agents

¹ Notes de carnet de terrain des propos de Béatrice et Yannick en réunion du collectif du Bois Hardy le 17 octobre 2021.

² Ce rôle lui est attribué automatiquement par l'ensemble du collectif bien qu'il finisse par être remis en cause par les membres les plus militants. Remarquons alors qu'au regard des autres groupes croisés dans ce travail, le collectif des coteaux du Bois Hardy montre une réflexion collective assez faible quant à ses fonctionnements démocratiques, bien que les habitants en formulent des critiques individuelles.

institutionnels de se référer à ces mêmes individus pour fixer des rendez-vous ou faire une annonce. L'expérience professionnelle de Laurent lui a sans doute permis d'être à l'aise dans cette position mais c'est aussi parce qu'il a participé à créer des ponts entre le collectif de professionnels du Roseau Hardy, la Métropole et les habitants, qu'il hérite de ce rôle :

Laurent-BH_{17/07/2019} Donc on avait construit comme ça le Roseau Hardy. Dans cette perspective-là, du coup moi j'avais plutôt ma casquette riverain-voisin. Donc je travaillais avec le collectif et en même temps je contribuais, mais de manière un peu plus marginale au Roseau Hardy, parce que je n'avais pas moi de vocation économique, c'est juste par sympathie avec [David] et [Aurélie]. Puis je faisais un peu le pont, le Roseau Hardy était plus lui dans la négo avec Nantes Métro, quand le collectif était plus dans l'affirmation d'une vision.

Dans ce climat, la circulation des informations se réalise de gré à gré. Laurent et le chef de projet possèdent notamment leurs numéros de téléphone respectifs. Ils ont pu s'appeler pour échanger, comme lorsque Laurent prévient directement l'agent par téléphone du recours en justice déposé par le collectif avant son officialisation. Les agents livrent des informations sur le processus institutionnel du projet comme les dates de COPIL – à l'occasion desquelles les techniciens présentent les évolutions du projet aux élus –, des Commission d'Appel d'Offre, de l'avancée de la préemption des terrains, etc. Ces acteurs – qui ont un âge et des situations professionnelles équivalentes – se croisent dans des espaces propres à leur vie personnelle, notamment au conservatoire de musique où ils déposent leurs enfants respectifs et échangent sur les avancées du projet. Laurent nous explique qu'ils parlent aussi le même langage technique et qu'il aurait réussi à mettre en œuvre cette « coconstruction » à son travail :

Laurent-BH_{17/07/2019} Donc moi je sais que c'est possible de le faire. [...] Moi j'accompagne les élus dans ce type de projet donc oui, oui, j'ai complètement ce rôle. J'ai un mix entre [le chef de projet Nantes Métropole] et [la cheffe de projet Nantes Métropole Aménagement], parce qu'en plus, on a créé nous une société d'économie mixte pour pouvoir potentiellement investir dans les projets. [...] Donc on est aussi directement intéressé à la bonne marche du projet, comme [la cheffe de projet Nantes Métropole Aménagement] qui est le maître d'ouvrage de l'opération et qui doit avoir une rentabilité sur son opération, c'est pareil. Donc, si c'est possible.

Laurent est aussi « bien inscrit dans le territoire nantais » d'après une des professionnelles du Roseau Hardy : « Aurélie-RH_{02/05/2019} il est un peu connu, ce n'est pas un novice [...] enfin voilà il a déjà monté un certain nombre de choses, il était au collège des Transitions [Energétiques] et Sociétales ». Laurent a participé à former des élus et militants d'Europe Ecologie-les Verts sur l'énergie et s'entretient sur cette question avec la tête de liste écologiste pour les élections municipales de 2020. Ces perméabilités ne sont pas exposées franchement par cet habitant au

reste du groupe mais facilitent l'engagement de certains élus écologistes pour le collectif qui se sont déplacés à leur prise de fonction en juillet 2020 ou pour soutenir le groupe contre l'expulsion des familles hébergées sur le site. Béatrice est aussi l'une des principales interlocutrices de ces temps informels. Cette dernière a participé à la création de la maison de quartier autogérée du DIX. Elle est aussi au fait des fonctionnements institutionnels vis-à-vis du monde associatif et dispose d'un contre-exemple concret à sa portée pour argumenter.



Figure 143, Réunion des membres du Bois Hardy en présence des techniciens de Nantes Métropole, Nantes Métropole Aménagement et Ville de Nantes en juillet 2019. Source : L. Garnier

La trajectoire du collectif s'est donc appuyée sur des réunions informelles avec les acteurs institutionnels entretenues sur plusieurs années – entre 2017 et 2022. Cette dimension informelle s'est mise en œuvre en l'absence de réunions de concertation et à l'occasion de l'arrivée de nouveaux acteurs institutionnels, comme à l'occasion de l'arrivée de la nouvelle chargée de projet de Nantes Métropole Aménagement en 2019, de l'équipe de prestataires chargés de la participation, ou des nouveaux élus au conseil métropolitain en 2020. Les échanges sur les lieux leurs permettent notamment de discuter de la dynamique qu'ils présentent à leurs interlocuteurs à même les espaces qu'ils contribuent à produire et à autogérer (cf. figure 143).

Le collectif profite également de ces temps sur site pour se positionner comme « garant de la nature » en se portant volontaire pour assister les experts environnementaux dans leurs contre-expertises. Ce fut le cas lorsqu'ils acceptent l'invitation de la chargée de projet NMA à assister aux contre-expertises environnementales réalisées par des écologues d'une société prestataire en aménagement (cf. figure 144)¹. Ils ont notamment accompagné une équipe d'écologues dans de nouveaux relevés d'espèces animales protégées ou afin de réaliser des prélèvements pour confirmer la présence d'une zone humide². Ce dernier s'est déroulé sous un mode convivial permettant un partage de connaissances techniques mais renforçant aussi des liens cordiaux voire familiaux avec les techniciens. Lors de ces temps d'échanges, ces derniers ont l'opportunité d'expliquer leur métier. En retour, les représentants du collectif profitent de ces temps d'échange pour souligner les qualités environnementales et la singularité du lieu.



Figure 144, Membres du Bois-Hardy avec les écologues et la représentante de Nantes Métropole Aménagement pour des relevés de contre-expertises de la flore dans la zone humide, en novembre 2019. Source : L. Garnier

¹ Contre-expertises réalisées suite au recours du collectif à l'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale permettant la création de la ZAC Bas-Chantenay en 2019.

² Les premiers ayant été mis en doute par le collectif dans leurs contributions à l'enquête publique révélant des vices de procédures dans l'étude environnementale menée par la Métropole. Les résultats de cette enquête publique ont mené à la préservation d'un chêne centenaire rendant inconstructible un îlot de logement prévu au pied du coteau, et la reconnaissance d'une zone humide au sud-est du site.

Ces liens se déroulent en marge des dispositifs participatifs encadrés par les démarches de Dialogue Citoyen¹. Ils sont notamment mobilisés par des représentants institutionnels eux-mêmes comme lorsque trois membres du groupement de prestataires prennent l'initiative de rencontrer le collectif après l'une de leur réunion² afin de régler de vive-voix un différend entre la Métropole et le groupe d'habitants. Le collectif refuse de participer aux échanges proposés par la Maîtrise d'Ouvrage suite à la remise à plat des objectifs de logement en décembre 2019. Cette rencontre entre les prestataires et le collectif un dimanche soir nous a semblé particulièrement représentative de la dynamique entre conflit et négociation qui dirige la controverse au Bois Hardy.

Compte rendu ethnographique n°22

Visite du groupement d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage concertation en marge d'une réunion du collectif du Bois Hardy, le 2 février 2020 dans la véranda de Béatrice.

L'après-midi était consacrée à l'AG constitutive de l'association *Bois Hardy, naturellement solidaire*. La venue de trois prestataires à la concertation avait été annoncé par Laurent. C'est à propos des rencontres que la Métropole veut organiser pour réfléchir au nouveau processus de participation sur le Bois Hardy. Il était convenu que le collectif puisse coécrire avec les agents les objectifs et l'organisation de ces temps de rencontres mais selon Laurent, le problème c'est que Nantes Métropole Aménagement a continué de « *dérouler une méthode classique qui ne permet pas au collectif de trouver sa place dans un cadre de gouvernance renouvelé* ». D'après lui, les conceptions ce n'est pas une vraie démarche de coconstruction. Le collectif a donc envoyé un mail à la MOA en leur indiquant qu'ils présenteraient leur collectif le matin mais qu'ils boycotteraient le reste de la journée. Dans la foulée, les prestataires ont appelé Laurent pour indiquer que les conditions n'étaient pas réunies selon eux pour que le séminaire se déroule correctement et qu'il serait plus pertinent de consacrer la demie journée de l'après-midi à un échange exclusif entre le collectif et les agents de la collectivité. C'est le motif de leur venue.

- Laurent : Je reviens sur un mois et demi d'échanges sur le projet de séminaire depuis l'annonce de mise à plat du projet le 9 décembre dernier, à la bibliothèque Lisa Bresner. On n'est pas d'accord avec Nantes Métropole sur l'organisation et donc sur le cadre de travail commun. Il y a un manque de sécurité dans les engagements du collectif, même s'il y a aussi des avancées majeures puisque Nantes Métropole refusait auparavant ces négociations. Le collectif a renoncé à faire venir Marie-Hélène Bacqué qu'on comptait inviter pour ces réunions, jugeant que les

¹ Première concertation 2017-2018, seconde concertation 2021-2022 (cf. chronologie, figure 133).

² Assemblée Générale constitutive de l'association créée pour effectuer le recours en justice le 1^{er} février 2020.

conditions n'étaient pas réunies pour qu'elle puisse intervenir sereinement.

- Prestataire 2 (P2) : Le groupement a été annoncé officiellement au collectif à la réunion publique, il est mandaté sur 3 ans pour appuyer tout processus de Dialogue Citoyen sur le projet urbain du Bas Chantenay, pas exclusivement sur le Bois Hardy. Le contexte, c'était bien de revenir sur la sortie de la concertation de 2018 qui a aboutie sur des désaccords. Plusieurs échanges avec [Laurent] et [Béatrice] ont eu lieu en amont, maintenant « on retourne le livre ». Nantes Métropole s'est fixé l'objectif de retourné voir les habitants sur la circulation et les jardins avant les élections. C'est dans ce cadre que le séminaire sur les jardins du Bois Hardy a été pensé [...]. L'objectif c'était bien d'imaginer les usages au Bois Hardy mais les élus vont changer en mars prochain, ce qui retire toute possibilité de « validation politique ». Après les élections une nouvelle phase de Dialogue Citoyen sera de fait entamé, avec la rédaction d'un mandat citoyen, etc. L'objectif aujourd'hui était de cerner ce que le collectif attendait pour le séminaire et de faire une nouvelle proposition aux équipes techniques.

- Prestataire 1 (P1) : Elle est très polie mais en vérité ton courrier [Laurent], il nous a mis dans la merde. On s'est sentis visés en tant que facilitateur. Nous, on veut changer de climat pour que cette co-construction ou cette négociation de pouvoir, se passe bien. Nous aussi on se demande à quoi sert notre rôle de médiateur. On peut se sentir attaqué dans notre intégrité car on est placé dans un climat inconfortable. La réouverture du jeu pourrait permettre la discussion avec des techniciens qui se mettent dans une posture d'ouverture, mais ça implique que le collectif le fasse aussi. Il y a là une fenêtre de tir, certes petite, c'est un filet de lumière. Ça pose des questions à tout le monde, notamment face au principe républicain d'équité, pourquoi on accorderait à vous ce que l'on n'accorde pas à d'autres ? C'est quand même légitime de se poser cette question pour l'institution. Donc on est venus ici, donc pour essayer de reformuler le séminaire et de proposer quelque chose aux techniciens demain, ça urge. [...]

- Jean-François : Le problème c'est qu'il y a encore une fois reproduction d'un discours. Ce n'est pas seulement eux et nous, mais une série de mots et de procédures qui renforcent toujours des postures, comme le fait de nous dire « cette réunion nécessite que l'on soit nombreux, si vous n'êtes pas nombreux, ça ne se fera pas », c'est bien un moyen de culpabiliser le collectif...

- Laurent : Les objectifs du séminaire sont à revoir clairement face aux discours de « on remet tout à plat ». Le collectif a perdu assez de temps avec la Métropole, ce n'est pas tant vous les prestataires qui sont mis en cause que la MOA. Ce qu'il y a à penser c'est bien plutôt le cadre, les dispositifs, les méthodes et tout ce qui régit la gouvernance et qui assure la place de chacun.

- Yannick : Est-ce qu'un vote au Conseil Communautaire aurait pu garantir une décision, une position claire par exemple ? Pour l'instant ça reste au stade d'opération séduction pré-électorale.

[...] Vous venez en tant que quoi ce soir ?

- P1 : Je comprends tes positions mais moi aussi j'ai le droit d'être militant !

- Yannick : Vous venez en tant que militant alors ?

- P1 : Je construis mon métier avec mes valeurs, j'ai une parole libre. Le collectif des coteaux du Bois Hardy a une vraie intelligence dans le jeu politique, une technicité, c'est extrêmement intéressant, ça interroge la fabrique urbaine. Je suis le premier à connaître les rouages de manipulation politique et c'est aussi pour moi une situation fort inconfortable. Comment être à la fois payé par la Métropole et sincère dans ma démarche ? Quel rôle on se donne si on va toujours être des suspects à vos yeux ? Si on est trop militant, on va générer des doutes sur notre loyauté à l'égard de Nantes Métropole. Ça c'est un métier de danseur de claquettes, et on n'en veut pas. Vraiment, si ce n'est pas jouable, nous on s'en va, on se retire ! Je parle en mon nom mais je pense que c'est partagé par le reste de l'équipe. [...]

- Yannick : Il y a pleins de gens qui ne viennent plus parce qu'ils savent que c'est plié d'avance. C'est quand même bizarre juste avant les élections. Moi je suis un ancien éduc', je suis grillé de toutes les collectivités locales parce que ce n'est pas possible de travailler avec eux. J'ai l'impression d'être roulé dans la farine. Ils ont besoin qu'il n'y ait pas de vagues avant les élections.

- Serge : On n'est pas en train de négocier quelque chose, mais on est en train de négocier les conditions d'un conflit qui va pouvoir continuer dans le temps. C'est quoi votre proposition pour dimanche ?

- P1 : Nous on attend de vous que vous nous donniez la légitimité de poursuivre cette démarche.

Comme nous pouvons le lire dans cet extrait, ces rencontres informelles permettent aux interlocuteurs d'échanger sur le plan des valeurs ou du quotidien de leur profession. Ces échanges conduiront à la redéfinition des ateliers qui sont eux-mêmes transformés en une après-midi de « thérapie de groupe » où chacun est invité à s'exprimer sur ses ressentis et ses rancœurs. A l'occasion d'autres de ces temps de discussion, les membres du collectif du Bois Hardy sont confrontés aux réalités et aux contraintes professionnelles des agents qui peuvent s'exprimer. Si ces discussions permettent de « Urb-NM_{08/02/2020} redéfinir ce qu'on entend par Ville ou Métropole » les représentants institutionnels en profitent pour partager ce qui relève de leur quotidien professionnel.

Ces temps d'échanges leur permettent alors d'explicitier leurs décisions, comme l'exprime le chef de projet de Nantes Métropole : « Urb-NM_{08/02/2020} Les techniciens sont aussi pris eux-mêmes dans des systèmes d'organisation, d'institutions [...] où le cadre n'est pas forcément clair

non plus et où ça fluctue ». Pour eux, s'engager dans des échanges au long court avec le collectif relève d'un autre métier : « Urb-NM08/02/2020 [B]ien sûr, il y a une envie qui est superbe. Mais forcément, ça demande plus de temps. C'est une autre façon de travailler pour nous. C'est-à-dire que c'est une façon... Il faut intégrer l'écoute constamment et puis sur des années. Donc voilà, c'est un travail effectivement différent ». Le temps de l'aménagement ne semble pas convenir non plus avec celui de la dynamique collective. Les études pouvant s'étirer sur une trentaine d'années semblent difficilement compatibles avec le rythme humain de la mobilisation, évoluant au fil des semaines et selon les saisons. La responsable du projet chez l'aménageur l'admet en expliquant le besoin de recruter un prestataire dédié : « S'appuyer sur un collectif, ce n'est pas notre cœur de métier [...] On va avoir besoin de quelqu'un parce qu'on n'est pas capable d'animer »¹. Elle témoigne également : « Urb-NMA08/02/2020 On n'a pas les mêmes temporalités, nous on fait la ville sur des années. On a par ailleurs beaucoup de sujets. Et ça va être très compliqué de pouvoir... être dans la justification et l'échange très fin, permanent. Je le dis très honnêtement, c'est qu'on ne gère pas les mêmes temporalités. Maintenant, je pense qu'on a moyen ensemble, tous ensemble, de trouver une façon de procéder. »

Au contact des agents, ils dressent une critique technique liée aux outils et au quotidien professionnel de ces structures, incapables de s'adapter aux dynamiques collectives comme la leur. La proposition d'entreprendre un conventionnement sous la forme d'une Société Civile Immobilière (SCI) ou d'une charte a souvent été mise sur la table, incitant NMA à penser des formats de coopération mettant fondamentalement en cause son rôle : « Le rôle de NMA serait juste d'acheter des fournitures ? [...] Sur les manières d'habiter les logements, le jardin, ça dépasse la position d'aménageur »². Les outils de collaboration d'une chargée de développement économique de Nantes Métropole, venue à la rencontre du collectif pourvue d'un tableur informatique prérempli, est une autre illustration des décalages aux fondements de cette critique, cette anecdote reflétant selon le collectif le besoin de l'institution d'avoir à accompagner des projets « clés en main ». La dynamique collective du Bois Hardy, à la fois humainement solide, mais relativement instable dans ses projections concrètes, bouscule les habitudes des acteurs publics.

Sans associer ces liens à des pratiques clientélistes, ces rapports façonnent un contexte propice à la circulation des informations de proche en proche, mais aussi à la discussion et à la compréhension des justifications de chacun. A la différence d'autres mobilisations observées, le collectif s'engage dans un dialogue avec les acteurs en responsabilité. Il navigue à travers une multitude d'acteurs, de métiers et de justifications relatives à des prérogatives techniques et

¹ Notes de carnet de terrain des propos tenus par la cheffe de projet de NMA lors d'une rencontre au jardin le 11 juillet 2019.

² *Ibid.*

professionnelles spécifiques. La Métropole n'est pas ici uniquement considérée comme un bloc organisant la néolibéralisation de la ville de Nantes, mais apparaît comme une somme d'acteurs professionnels aux contraintes diverses qui sont autant d'arguments que le collectif doit contourner : la rentabilité de l'opération, la vision à long terme, le respect des procédures réglementaires, le régime fiscal, les velléités d'un élu en période pré-électorale etc. Les contraintes des professions et des procédures imposent notamment aux collectifs des justifications ou une argumentation sur de multiples *fronts de légitimité*, pas visibles dans des situations de controverses plus à distance de ces réalités. L'importance de l'informalité des rapports dans les négociations illustre également la complexité croissante des procédures. Tous ces échanges, en marge des procédures de Dialogue Citoyen, rejoignent également des constats déjà formulés, qui posent question sur la montée en puissance des collectifs citoyens comme celui du Bois Hardy, à entrer dans un système d'acteurs contribuant à la fabrique urbaine opérationnelle : « *l'enchevêtrement institutionnel et la multiplicité des acteurs influents au sein des métropoles introduisent une part d'informel plus importante dans les prises de décision. En effet, la multiplication des acteurs, des enjeux, des opérations, rend la traçabilité des décisions, y compris publiques, très délicate et ouvre un espace croissant aux processus informels* » (Gilli, Lefevre, Roseau, *et al.*, 2012, p. 4).

L'intercommunalité, considérée sous un mode familial, donne accès à des registres d'argumentation spécifiques et permet au collectif d'élaborer une critique processuelle de la Métropole. En effet, les membres du Bois Hardy s'investissent dans des pourparlers spécifiques qui leur donne accès à autre niveau de critique que celui de s'opposer strictement à la densité des constructions sur la parcelle. Nous l'avons vu, ils peuvent mener à une remise en cause des cadres qui régulent les différentes prérogatives des métiers autour du projet. Ils peuvent également donner à lire une critique plus large des modalités d'expression de la citoyenneté qui se jouent dans ces espaces de négociation.

6.3.3 D'une opposition à la densification à la remise en cause des cadres du *Dialogue Citoyen*

Les membres du collectif du Bois Hardy élaborent une première critique relative à cette démocratie métropolitaine comme peut l'illustrer l'expérience de cohabitation conflictuelle avec la dynamique des entrepreneurs du monde de l'ESS du Roseau Hardy jusqu'en 2019. En effet, le collectif dénonce la légitimation de ces acteurs par la Métropole, qui s'adresse prioritairement au Roseau Hardy par le biais d'une des protagonistes, urbaniste de formation, qui s'est positionnée comme médiatrice entre les services de la Métropole et les riverains. En visant cette valorisation de la dynamique entrepreneuriale, les riverains élaborent une critique de ce que la Métropole peut imposer aux modes d'engagement des habitants. De cette expérience, les

riverains retiennent les injonctions indirectes de la part de l'institution de les faire entrer dans des formes de collaboration contraintes : tirer des bilans financiers prévisionnels, imposer une structuration en association pour l'obtention des subventions, engager des partenariats avec différentes collectivités ou organismes publics, etc. Le collectif se positionne d'une part contre les politiques métropolitaines qui impose des règles contraignantes au monde associatif.

Revenons toutefois à notre chronologie (cf. figure 131). Comme le retrace également l'extrait ethnographique précédent, suite à l'annonce de la « remise à plat » de l'invariant des 400 logements par la Métropole, une feuille de route est proposée par Nantes Métropole Aménagement au collectif du Bois Hardy en janvier 2020 pour envisager un nouveau cycle de concertation sur l'aménagement des jardins. Le collectif en conteste le périmètre, tant géographique que politique. Suite à une série de propositions déjà refusées par Nantes Métropole¹, Laurent proposera à « l'îlot politique » de remettre en cause les cadres du débat et d'être à l'initiative d'une méthode pour défendre une coconception du projet dans son ensemble – gouvernance, programme, gestion des jardins, rôle des concepteurs, etc. La feuille de route proposée par NMA permet au collectif de formuler une série de propositions pour déplacer les enjeux de la concertation à la coconstruction du projet et le périmètre des jardins à celui de l'ensemble des éléments du projet urbain. Dans ce document de préfiguration d'une nouvelle démarche de participation, les membres de l'îlot politique ont retourné des commentaires sur plusieurs points. Le souhait des services de travailler collectivement avec les habitants « autour des usages du jardin et de leurs conditions »² dans ce programme fut notamment rejeté par le collectif qui rappelle que le sujet de la démarche doit être élargi au projet d'aménagement, qui conditionne de fait le futur périmètre des jardins : « Poser d'emblée les jardins comme seul objet de la coconstruction imposerait alors de fixer leurs périmètres géographiques sans quoi on ne sait pas de quoi on parle »³. Le collectif s'oppose également à ce que l'issue de ces ateliers soit déterminée par un « livrable soumis aux services et à l'arbitrage des élus »⁴ en formulant une critique des modalités de concertation et souhaite anticiper « la définition des périmètres d'une coconstruction réussie »⁵ en proposant des ateliers thématiques autour de quatre points :

Définir le périmètre géographique : ZAC Bas Chantenay, Eco-quartier Bois Hardy, les espaces verts, le jardin partagé [...] Définir le périmètre des acteurs légitimes : citoyens associations, services, industrie, etc. [...] Définir les périmètres thématiques : Nature en ville [...] Bâtiments

¹ Celle de faire partie du jury de choix de la MOEU et du prestataire de concertation qui leur a été refusée à l'été 2019 ou de collaborer dans le cadre d'une Société Civile Immobilière Coopérative (SCIC) afin de créer un cadre horizontal pour envisager une gestion du lieu partagée.

² Collectif du Bois Hardy, *Dialogue Citoyen sur le secteur du Bois Hardy. Modifications du collectif*, 2020.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

[...] politique de la Ville, etc. [...] Définir le périmètre décisionnel : Instance de copilotage [...], document cadre fondateur [...] Méthode et Objet de la coconstruction [...] Moyens utilisés.¹

Il formule notamment l'idée de faire primer l'avis des écologues sur ceux des urbanistes et des architectes pour définir des espaces à aménager, Laurent proposant de renommer les jardins partagés par « espaces naturels » en proposant que ce soit « le fragile qui va construire ». Les riverains imaginent aussi solliciter des tiers ou garantir le processus via des garants et sollicitent des personnalités ou des expériences extérieurs – l'exemple de Loos en Gohelle² – pour venir témoigner dans ces ateliers³. Laurent formule également la proposition de se mettre autour de la table pour élaborer « une méthode de gouvernance partagée réunissant élus, techniciens, collectif, associations du quartier et habitants tirés au sort »⁴. Enfin, les membres témoignent de la nécessité d'avoir accès à tous les documents du projet, de maintenir des cahiers de séance et de mettre en place des évaluations concomitantes afin de « savoir quand une action déstabilise le contrat initial »⁵. A rebours de ce qu'ils interprètent comme de la cogestion, les riverains du collectif du Bois Hardy veulent « partager l'élaboration de la décision »⁶ en réfléchissant au moyen de ménager une place pour le collectif dans la gouvernance du projet mais aussi de stabiliser les « conditions d'un conflit qui va pouvoir continuer dans le temps »⁷.

Ces propositions sont plus clairement proposées à la collectivité à l'occasion du séminaire de reprise du dialogue en février 2020. Lors des échanges portant sur les incompréhensions et les justifications des différentes parties prenantes de la controverse, c'est finalement la définition de l'intérêt général qui est discutée. La mise en place d'une méthode de gouvernance partagée est défendue par Laurent comme le moyen de construire collectivement l'intérêt général sur le site :

Laurent-BH_{08/02/2020} J'ai eu la chance de participer à un temps avec [...] une sociologue qui travaille depuis des années sur la coopération. Elle a conceptualisé un triangle de la coopération où il est dit que s'il manque une de ces trois bases, c'est un échec [...]. L'un des tous premiers, c'est le fait de reconnaître qu'on a des intérêts qui ne sont pas forcément les

¹ *Ibid.*

² La ville de Loos-en-Gohelle, située dans le bassin minier du Pas-de-Calais, est considérée comme un exemple de participation citoyenne. Après la fermeture des mines, la ville a mis en place une approche systématiquement participative et des dispositifs de concertation tels que des forums locaux, permettant aux habitants de coproduire des projets d'intérêt général avec la municipalité.

³ Des personnalités scientifiques et professionnelles sont repérées, comme Marie-Hélène Bacqué avec qui Laurent devait s'entretenir en visio-conférence sur le sujet, ou encore Cyril Dion ou Marc Barat (écologue agence de la biodiversité d'île de France).

⁴ Collectif du Bois Hardy, *Dialogue Citoyen sur le secteur du Bois Hardy. Modifications du collectif*, 2020.

⁵ Notes de carnet des propos de Jean-Pierre (MNLE) lors de la réunion de constitution de l'Assemblée Générale Constituante de l'association *Bois Hardy, naturellement solidaire*, le 2 février 2020.

⁶ Collectif du Bois Hardy, *Dialogue Citoyen sur le secteur du Bois Hardy. Modifications du collectif*, 2020.

⁷ Notes de carnet des propos de Serge, militant extérieur au quartier, lors de la réunion de constitution de l'Assemblée Générale Constituante de l'association *Bois Hardy, naturellement solidaire*, le 2 février 2020.

mêmes dans un même projet. Ça rejoint la question de l'intérêt général [...]. Elle, ce qu'elle dit, c'est que finalement, l'intérêt général, ce n'est pas la somme mais c'est le compromis des intérêts particuliers. [...] C'est-à-dire que ce n'est pas parce qu'il y a un acteur qui est drapé d'une légitimité de démocratie représentative que les acteurs qui ont leur légitimité de démocratie participative n'ont pas un intérêt général qui est aussi élevé que celui de la démocratie représentative. Elle dit donc que c'est le frottement des intérêts particuliers qui est le plus important. C'est de là que ça va jaillir, l'intérêt général du projet. Elle dit que du coup, à partir du moment où chacun exprime ses intérêts divergeants et qui a envie de coopérer [...] on va arriver à trouver le commun, la vision commune, le sens partagé. Elle met les communs, la vision commune. Et elle dit que le troisième point important, c'est que pour arriver à faire ça, ça ne se décrète pas, ça ne tombe pas du ciel. Il faut un dispositif de coordination, un cadre [...] matériel où l'on se réunit, un ordre du jour, une fréquence de rencontres, un comité de pilotage. Quelle est la légitimité de ce comité de pilotage ? Eh bien, à nous de le construire, c'est le rôle de chaque acteur. Forcément, il y aura une composante de l'équipe projet. Forcément, de mon point de vue, il y aura une composante du collectif ou des associations. Et puis si forcément, notre procès en légitimité, il est toujours questionné, et bien ouvrons le tirage au sort. Tirons au sort un troisième tiers de la situation. Et puis, on va travailler avec des citoyens lambda pour qu'on construise collectivement ce projet. Nous, ça ne nous embête pas du tout [...]. Parce que pour moi, on a commencé ça (*il montre la partie « commun » du graphique*). [...] Une journée comme celle-ci, on est en train de construire ça. C'est le début. Mais tant qu'on n'a pas ça, donc la méthode, le cadre, le dispositif, on n'arrivera pas à aller plus loin. C'est le processus.

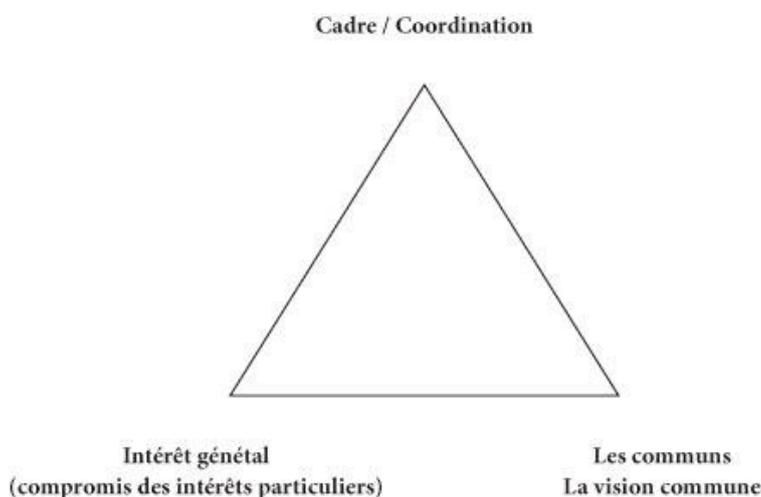


Figure 145, Schéma proposé par Laurent aux techniciens de la Métropole lors du séminaire de reprise du dialogue le février 2020. Réalisation : L. Garnier, 2024.

Dans ces discussions et sans l'avoir préalablement structuré, les voix individuelles du collectif opposent aux justifications des agents une argumentation qui remet en cause les présupposés relatifs à la proximité de l'espace à défendre. Surviennent alors dans le débat des éléments relatifs à des cadres élargis, de l'ordre à la fois d'une crise de la démocratie représentative et revenant sur l'indétermination fondamentale de la notion d'intérêt général : « Serge-BH08/02/2020 [L]es citoyens, entre guillemets, ceux qui votent en tout cas, ceux qui expriment un vote, ils élisent des élus. Ces élus, en théorie, dans l'imagerie générale, sont porteurs de l'intérêt général. Mais il est quand même important de souligner qu'il n'y a pas de définition ni juridique, ni philosophique. ». C'est aussi par un cadrage métropolitain que la démarche du collectif met en dialogue la spécificité du site avec la « grande métropole » en évoquant les politiques publiques métropolitaines pour expliquer l'intérêt de développer une démarche spécifique au Bois Hardy :

Serge-AMO-BH08/02/2020 - Serge : [C]e que je veux dire, c'est qu'il ne faut pas oublier que quand tu es dans une métropole, tu es un citoyen. [...] Moi, j'ai participé activement à Nantes 2030, pour faire simple, vous connaissez, il faut se projeter dans la... on n'est pas idiot et on participe. Donc, on sait depuis longtemps qu'il y avait le projet Grand Bellevue, il y a eu le projet OAP Loire, c'est-à-dire... [...] Nous, on est citoyen actif, c'est un problème peut-être, mais on suit bien ce qui se passe. [...] On est concernés à vous dire que le Bois-Hardy n'est pas simplement un problème de jardin voilà. Ce n'est pas simplement un problème de garer ses voitures. On l'a déjà intégré très tôt, comme le dit [Laurent], dans sa compétence. On n'est pas en opposition avec ce qui se passe. On essaie d'améliorer les choses. - AMO : [V]ous avez le sentiment d'être en résonance par rapport au projet pensé à l'échelle de la grande Métropole, [...] c'est ça ? - Serge : Oui, complètement.

L'intérêt général porté par les agents métropolitains est contrecarré par un « Serge-BH08/02/2020 un intérêt général [...] des habitants. ». Ils reviennent alors sur ce statut pour revendiquer une « juste place » dans ces débats. Le collectif du Bois Hardy s'emploie finalement à montrer que l'échelle du proche n'est pas antinomique avec le principe d'intérêt général. Cela passe par deux arguments majeurs : celui de revenir sur une forme de légitimité politique de la petite échelle à partir de laquelle peut venir dialoguer des politiques métropolitaines mais aussi de remettre en cause le cadre délibératif qui leur est imposé, qu'ils nomment la « doctrine » du Dialogue Citoyen : « Laurent-BH08/02/2020 Mais nous, d'un point de vue de citoyen, si cette doctrine elle a été... Si on en est là... Elle a mis en œuvre la concertation descendante qui est arrivée à un échec. Donc comment on la requestionne cette doctrine ? [...] On peut entendre, quand même, qu'elle n'a pas été efficiente ».

On le lit, le collectif reste très attaché à la proximité du lieu défendu et aux liens qu'ils y fabriquent. Leur engagement et la trajectoire qu'ils empruntent les ont toutefois amenés à s'engager dans des négociations avec l'institution intercommunale et ses agents dans une dimension informelle. Les riverains souhaitent pousser les limites du cadre de délibération imposé par le Dialogue Citoyen à Nantes. Leur construction argumentative s'est faite processuelle, construite au cours d'une enquête entre une opposition frontale et une tentative de se faire une place dans la gouvernance du projet par des propositions originales. De la sorte, l'argumentation du collectif se solidifie autour des procédures participatives et d'encadrement de la parole publique par la Métropole. Cette trajectoire révèle que les acteurs adressent une critique démocratique à l'institution métropolitaine qui prend appui sur un exemple de projet urbain pour interroger tout un chaînage de prises de décision encadrant la fabrique urbaine. Si la démarche proposée par le collectif n'a pas vu le jour, elle apparaît similaire à ce qui s'est joué dans les Ateliers Populaires d'Urbanisme de l'Alma-Gare à Roubaix et pourrait rejoindre les préoccupations d'autres collectifs mobilisés sur la place nantaise. La dernière section de ce chapitre revient sur les conditions d'une mise à distance entre ce groupe de riverains et un réseau d'acteurs contre la métropole.

6.4 Des critiques en interaction dans un ensemble contestataire

Olivier-CC05/01/2023 [Q]uand on a fait la BLAD là, la Balade des Lieux A Défendre, donc on part du jardin des Ronces, [...] on passe par la Beaujoire, la bataille contre le Yellow Park etc. On repasse après au bout de Dalby avec les gens qui luttaient contre le déménagement de la MAJ et on se dit on va finir à la Carrière. Et on est tellement proches de nos voisins du Bois Hardy que ça va se faire quoi, tu vois ? Et en fait ça ne s'est pas fait, [...] qu'ils viennent etc. Et qu'ils prennent une place, je veux dire de prise de parole. Y'avait plusieurs personnes du Bois Hardy mais en tant que tel, en tant que collectif, ils ne se sont pas insérés. Et je pense qu'à ce moment-là [...], des gens qui disaient, il y a un espoir d'amalgame de luttes de quartier, qui ont le même objectif, finalement ça n'a pas tout à fait fonctionné comme ça. Mais je pense que les gens du Bois Hardy ils auraient pu aussi se saisir cet endroit-là et même si ça n'avait pas fonctionné à l'échelle de la métropole, de se retrouver là. On avait une alliance facile à un jet de motte de terre, et puis ça ne s'est pas fait.

Comme le montre ce chapitre, plusieurs groupes contestent la ZAC du Bas Chantenay en inscrivant leur critique sur différents lieux et arguments. La Commune de Chantenay d'une part, sollicite une critique de la métropolisation et de l'attractivité en se positionnant contre le projet de l'Arbre aux Hérons et le Jardin Extraordinaire mais aussi contre d'autres projets de l'agglomération. D'autre part, le collectif du Bois Hardy s'inscrit dans une opposition négociée

pour contester la densification d'une friche de la même ZAC. La trajectoire qu'il emprunte pour s'y opposer et son caractère situé sur l'espace à défendre, l'amène à construire une critique plutôt ciblée sur la Métropole institutionnelle et ses agents.

Toutefois, ces deux collectifs se connaissent et interagissent. Les acteurs les plus militants du Bois Hardy et les membres de la Commune de Chantenay se retrouvent notamment dans les réunions et les événements de Métropole en Luttés par exemple. Néanmoins, comme le précise Olivier, ces interconnaissances ne semblent pas suffire pour que des actions communes soient mises en œuvre et ces deux mobilisations ne se sont jamais réellement fédérées. Je vais clôturer ce chapitre en mettant en exergue ce qui différencie ces deux ensembles d'acteurs et comment la conception de la Métropole et de la métropolisation apparaît déterminante dans ces mises à distance.

Revenons sur la critique mobilisée. En effet, le projet de l'Arbre aux Hérons fait évidemment partie des discussions du Bois Hardy, mais il est intégré à un contexte général et non comme un problème central pour les riverains. Il est ainsi mentionné pour rappeler les priorités de la collectivité et les désavouer dans une forme de montée en généralité qui reste assez évasive. Plus généralement, la critique du néolibéralisme urbain n'apparaît pas directement dans les propos des membres du collectif. L'utilisation du terme de métropolisation se fait rare et le phénomène reste relativement flou. Ils ne s'adonnent pas à une explicitation théorique du phénomène pour avancer leurs arguments et ne s'engagent pas pleinement dans ce sens. Les riverains ciblent une entité politico-administrative par le biais de ses représentants avec qui ils interagissent, mais la métropolisation n'est que rarement mentionnée et certains riverains confondent parfois les responsabilités qui incombent à la Ville et à la Métropole. Elle est toutefois présente en substance lorsque les riverains prennent en référence dans leurs discussions certaines formes urbaines en contre-exemple – les barres d'immeubles du quartier de Bellevue, assimilées aux nouveaux quartiers de l'Île de Nantes, sont prises en référence pour dénoncer les projets de la Métropole – les modes de vie anonymisés et le manque de lien social, ou lorsqu'ils questionnent les injustices socio-spatiales en s'impliquant dans la prise en charge de familles sans-abris. Elle peut aussi faire surface lors de débats internes entre les membres en réunion, comme le montre cet extrait :

Compte rendu ethnographique n°23

Réunion au jardin le 5 janvier 2020 à 14h.

A l'occasion d'une réunion au jardin, la participatin du collectif au second cycle de concertation est débattu. Un des nouveaux jardiniers, Benoit, peu au fait des débats politiques du collectif, met

à l'épreuve les arguments de Yannick et Françoise, remettant en cause la légitimité du collectif à s'opposer à toutes constructions : « c'est peut-être mieux si on densifie ici qu'à 30km de Nantes ». Les discussions s'orientent autour de l'étalement urbain. C'est définitivement Yannick et Françoise qui sont porteurs de cette inclination dans le collectif, mais sans vraiment savoir l'exprimer et l'expliquer : « On continue à densifier dans les grandes métropoles et on désertifie des zones rurales. ». Benoit poursuit : « oui mais s'il faut accueillir du monde ? ». Françoise rétorque que c'est plus global « on en a marre de leurs politiques. C'est les politiques des grosses villes qui font que ça crève partout ailleurs ». Benoit insiste : « oui mais les prix de l'immobilier ils sont en train d'exploser... » Yannick s'énervait et fait que la participation aux séminaires proposés par Nantes Métropole est conditionnée, pour la frange radicale, à la stratégie d'un recours en justice, et donc à la création d'une association : c'est à partir de là que se décide la création d'une association et la stratégie du recours.

Si des formes de critiques métropolitaines sont présentes dans les débats internes du collectif, elles ne font pas l'unanimité et ne sont pas exposées aussi clairement que le fait le collectif de la Commune de Chantenay. Cela rejoint l'idée que le collectif du Bois Hardy n'utilise pas les mêmes modes d'expression pour argumenter. Françoise émet notamment des remarques au sujet du livre *Carrière Miséry. Destruction de la ville sauvage* (PUMA, 2019) qu'elle dit avoir eu beaucoup de mal à lire, décrivant un « style intello très découpé »¹. Certains membres du Bois-Hardy n'en sont pas moins des experts, comme Laurent, qui propose des alternatives savantes basées sur des conceptions théoriques de la coconstruction ou de l'intérêt général. Ses expériences professionnelles le conduisent aussi à débattre avec les techniciens en connaissant les procédures, les fonctionnements et les règles qui encadrent l'action urbanistique. Ces arguments sollicitent d'autres registres en étant centrés sur les modes de gouvernance du projet urbain plutôt que sur une critique substantielle de la Métropole et de la métropolisation. La difficulté pour le collectif de s'inscrire dans cet horizon de la critique tient alors du fait qu'une part du collectif connaît les rouages de l'action publique, mais aussi parce qu'une autre part du groupe s'engage depuis une proximité à l'espace à défendre.

Ces deux mobilisations inscrivent leurs arguments en s'appuyant sur les potentialités d'une friche ou d'un espace en marge, sur lesquels ils souhaitent investir des alternatives et vivre des expériences collectives. Toutefois, la dimension riveraine de l'action collective au Bois Hardy instaure une certaine frontière avec ceux qui ne seraient pas impliqués dans le quotidien du lieu. Cela rejoint les difficultés exprimées par Annie, membre de la Commune de Chantenay, à

¹ Notes de terrain recueillies lors de la concertation citoyenne organisée par le collectif des coteaux du Bois Hardy, 14 mai 2019

s'intégrer aux réunions, évoquant l'attachement du collectif du Bois Hardy au jardin comme un frein à leur association : « Annie-CC05/01/2023 Ça a été compliqué pour nous parce qu'on n'a jamais réussi à aller aux réunions par exemple. On avait quelques interlocuteurs qu'on connaissait [...] mais on n'a jamais réussi vraiment à rentrer dans le groupe, peut-être parce qu'ils étaient implantés dans un endroit bien particulier »¹. C'est aussi selon eux, le refus de s'investir dans un dialogue avec la collectivité qui les séparent :

Annie-CC05/01/2023 – Annie (A) : Puis c'est vrai que nous, on a tout de suite renoncé à négocier enfin... [...] avec Nantes Métropole. Parce qu'on est allés à quelques réunions [...] de présentation des projets et tout ça, on s'est fait quand même envoyer promener très rapidement.

En effet, à l'inverse du collectif du Bois Hardy qui tente d'ouvrir des pistes de négociation avec l'institution, les groupes cités plus haut font preuve d'une grande défiance vis-à-vis des pouvoirs urbains, ayant à cœur de ne pas entrer en négociation en exprimant leur refus « de rentrer dans un jeu où on sait d'avance qu'on sera perdant et aussi récupéré par ses tentatives d'apaisement, ses tentatives de servir à l'image de ces projets urbains là »². Si le Jardin des ronces est un modèle pour le collectif à sa création, Laurent revient aussi sur les différences de positionnements qu'il a tenté de faire valoir :

Laurent-BH17/07/2019 Au départ c'était un peu le modèle le Jardin des Ronces. Moi c'est vrai que je fais partie de la branche... Mais c'est lié à mon activité professionnelle, c'est lié à ce que je fais dans [le collège des Transitions Energétiques et Sociétales], c'est de dire qu'il faut arrêter les postures. Le problème c'est qu'en face de nous ils n'arrêtent pas les postures. Mais ce que je crains c'est qu'au final c'est la branche armée, c'est la branche radicale qui va... Enfin moi à un moment donné je ne vais plus avoir d'arguments. On n'est pas écoutés, bon.

Le collectif du Bois Hardy n'investit pas non plus de la même manière les alliances avec d'autres mobilisations de l'agglomération, à l'inverse de la Commune de Chantenay qui s'est engagée dans de multiples mises en réseaux. Ce collectif a été moteur de la coalition Métropole en Luttés, participe et entretient des liens avec bons nombres d'autres collectifs de l'agglomération. Le collectif du Bois Hardy se lie également avec des acteurs de ces luttes, elles-mêmes souvent citées en exemple lors des réunions³. En effet, la « branche armée » du collectif y participe mais peine finalement à rester mobilisée dans cette arène, notamment parce que la

¹ Extrait d'un entretien réalisé avec deux membres de La Commune de Chantenay le 5 janvier 2023.

² Propos de Clara interviewée pour le Jardin des Ronces sur le plateau radio de Superville #4 : Atelier Java, « Allo la Métropole ? Ici la terre », Superville – 4ème édition, 2019 [en ligne] URL : <https://soundcloud.com/atelierjava/sets/superville-4eme-edition> (consulté le 25 septembre 2024).

³ La mobilisation victorieuse du collectif ARALB contre le projet de nouveau stade YellowPark en 2018 (Cournoyer-Gendron, 2023) est souvent prise en exemple par les membres du groupe au moment de notre arrivée sur le terrain.

participation du groupe n'est pas tout à fait claire, comme le montre les efforts mis par certains pour mettre à distance une multiplicité de figures « illégitimes ». Il est toutefois intégré au « paysage » des luttes métropolitaines, en étant cité en exemple dans le livre *Carrière Miséry. Destruction de la ville sauvage* ou en étant intégré à des événements protestataires tels la Balade des lieux à Défendre (BLAD) organisée à vélo dans la métropole nantaise en 2019. Le collectif de la Commune de Chantenay a jeté des ponts pour inviter à prendre part à la réalisation d'une cartographie du quartier – celle-là même qui a abouti à la *Carte de Désenvoûtement de Chantenay*. Toutefois, seuls Yannick et Françoise se rendent aux événements organisés par la Commune de Chantenay et la plupart des riverains semblent se désintéresser de ces espaces. Si au début de l'histoire de l'inter-collectif, le Bois Hardy s'est engagé en se proposant comme « cas d'étude » pour la « commission ressource » (cf. chapitre 2), c'est plutôt par effet d'opportunité que pour contribuer à un projet de réflexion global, dans lequel il s'est peu investi. De la même manière, ils ont coopéré avec Nantes en Commun-e-s dont l'un des membres se porte volontaire à l'été 2019 pour aider le collectif à décrypter les documents de l'enquête publique et à monter une stratégie. Ce lien sera néanmoins de courte durée, les militants de NEC considérant que les riverains sont trop centrés sur leur jardin et le collectif du Bois Hardy frileux de s'afficher avec des candidats aux élections municipales.

Toutefois, il s'est engagé dans des formes plus occasionnelles et discrètes de mise en réseau en s'associant à des mobilisations avec lesquelles ils partagent des enjeux similaires. Après sa participation au festival *Superville vs. Métropolisation*, des liens se poursuivent avec des groupes comme l'association Vivre Autour de Lamour-les Forges de la Commune de Rezé et une association du quartier d'un quartier populaire de l'agglomération. Ils se réunissent en juin 2020 lors d'une discussion publique autour de la notion de Tiers-Lieux, mettant en valeur la propension de ces trois collectifs à s'inscrire dans des négociations avec des structures institutionnelles ou professionnelles pour construire et pérenniser des lieux collectifs. Une des membres de la Commune de Rezé, définit ces groupes comme étant « Cécile-CR28/06/2020 à la fois en lutte, à la fois en construction de lieux un peu alternatifs », pointant leurs dispositions à la fois militantes, à la fois en coopération avec des élus, des professionnels de l'ESS ou des techniciens. Néanmoins, les préoccupations nombreuses au jardin et dans les négociations avec la Métropole détournent souvent le collectif à s'investir dans ces mises en réseaux, qu'ils peinent à maintenir.

Comme cette section le montre, le collectif du Bois Hardy entretient des rapports au savoir, aux institutions et à l'espace, qui apparaissent à la fois similaires et différents de ceux des collectifs clairement positionnés contre la métropolisation. La prégnance d'un *régime d'engagement familial* (Thévenot, 2006), ou d'un « *militantisme d'actions ordinaires* » (Blanc et Paddeu, 2018) au Bois Hardy semble ici difficilement compatible avec la critique métropolitaine telle qu'elle est portée par les membres de Métropole en Luttés ou de la Commune de Chantenay.

6.5 Conclusion

Deux formes d'élaboration de la critique de la Métropole à partir de l'affaire du Bas-Chantenay ont été exposées ici. La critique de l'installation de l'Arbre aux Hérons dans un premier temps, est formulée comme un symbole de la mise en tourisme du quartier et de la métropole par le collectif de la Commune de Chantenay. Permettant de relancer une critique de la ville par les marges c'est-à-dire « *à partir de ce qui diffère et peine à trouver sa place dans l'ordre urbain* » (Houlstan-Hasaerts et Pattaroni, 2020), elle s'apparente à plusieurs égards à la critique artiste identifiée par Boltanski et Chiapello (1999). Vécu comme l'arrière-scène sans qualité de ce projet de touristification, l'aménagement du secteur du Bois Hardy est pris en charge par un autre collectif qui a eu des manières différentes de construire son opposition. Les engagements pluriels – et non exclusifs – des membres du collectif des coteaux du Bois Hardy, tenus entre ceux d'un collectif protestataire et résidentiel ordinaire, démontrent la nécessité de prendre en compte le rôle de l'espace comme un actant des mobilisations collectives (Ripoll, 2006) dans leur trajectoire. Éprouver sa gestion ou sa régulation, de façon quotidienne et familière peut avoir des effets sur un groupe, en influençant sa structuration ou en permettant la (re)définition de ce qui le pousse à l'action.

La proximité spatiale, a priori commune aux dynamiques *Nimbistes* (Lecourt, 2005), n'est pas à comprendre uniquement sous ce prisme mais serait aussi à considérer comme « *la revendication de participer à l'action publique à partir d'une attention au proche. [...] l'idée qu'un bien commun peut se construire à partir d'une forme localisée d'engagement ; que la « proximité » [...] peut-être une expérience pratique de la citoyenneté* » (Déchezelles et Olive, 2019, p. 11). Pour le collectif des coteaux du Bois Hardy, la persistance de son opposition à des logiques d'action publique et privée et sa capacité à produire un positionnement argumenté est possible par le déploiement de sociabilités conviviales et la possibilité d'éprouver l'effectivité des engagements politiques dans le concret d'un lieu. Le partage d'un espace d'expériences – ordinaires ou plus exceptionnelles – constitue ici aussi un des soubassements de l'engagement, favorisant l'émergence de processus de politisation commune (Déchezelles et Olive, 2017). Cette caractéristique lui a permis de construire un argumentaire contre le projet urbain, aussi bien dans le proche que dans le distant et qui articule à la fois un répertoire d'arguments valable pour d'autres situations urbaines et un territoire très précis – sa morphologie, son histoire, son potentiel dans la ville contemporaine. Cet engagement pèse néanmoins sur les manières de construire un positionnement, contraint par des arrangements entre des enjeux de lutte et le maintien d'un degré de convivialité nécessaire à la poursuite de l'action collective. Impliqués dans et par l'espace de proximité au quartier, les liens de voisinage qui unissent ses membres influencent la dynamique collective et ses expressions politiques.

Dans un contexte local éclairé par des modèles de luttes urbaines, le cadrage par une

mobilisation de proximité amène à prendre en compte des logiques infra-politiques parfois prédominantes. Ces engagements ne sont alors pas à opposer à des pratiques militantes plus radicales, mais invitent à penser les interactions entre différentes mobilisations, des plus lisibles aux plus discrètes. Cette contribution est une invitation à analyser plus largement ce qui se joue au sein des *mondes* contestataires, que la question métropolitaine met en mouvement.

Conclusion partie 2

Faire avec des acteurs variés et des critiques plurielles

Dans cette partie, j'ai fait le choix de rendre compte des épreuves traversées par des collectifs engagés dans deux controverses d'aménagement à Nantes et à Grenoble. Les cas de controverses observées sont complémentaires à plusieurs égards. A Grenoble comme à Nantes, des acteurs « pilotes » de la critique métropolitaine sont impliqués. Corrélativement à la création du collectif LUCSE, l'ouverture de la lutte contre le Métrocâble a permis de suivre les acteurs dans les stratégies qu'ils mettent en place pour aller aux devants d'autres acteurs – élus, associations, riverains, etc. A Nantes, l'ethnographie au Bas Chantenay rend compte des liens entretenus entre la critique métropolitaine de la Commune de Chantenay et un collectif de riverains, l'observation se réalisant principalement du côté de ces derniers. Ces deux chapitres permettent de comprendre comment la critique métropolitaine se nourrit de situations controversées qui offrent des cas concrets à partir desquels généraliser ou se mettre en action. Les situations localisées de conflit ne sont pas à opposer à des discours englobants, ces deux niveaux se recoupant intrinsèquement dans les trajectoires d'enquêtes des acteurs.

Dans les deux cas, les acteurs engagés dans cet horizon de la critique choisissent les projets contre lesquels ils se mobilisent en tant qu'ils incarnent ou symbolisent les politiques urbaines contestées. Ils opèrent une réduction des critiques qu'ils adressent à la métropolisation et aux institutions métropolitaines en s'attelant à un projet urbain qui l'incarne. Les projets, en apparence durables ou vertueux sont ciblés comme des « vitrines » de l'attractivité métropolitaine. Les acteurs engagés contre le projet du Métrocâble s'engagent notamment dans cette controverse qu'ils interprètent comme la continuité du projet de la Presqu'île Scientifique. A Nantes, le projet du Bas-Chantenay et particulièrement l'Arbre aux Hérons et le Jardin Extraordinaire, sont aussi pointés comme la poursuite du projet urbain de l'île de Nantes. Ils s'intègrent alors à un contre-récit de la métropole éco-technologique ou culturelle en remettant en cause la digestion de valeurs environnementales ou culturelles dans le néolibéralisme urbain, ils sont représentatifs d'un « nouvel esprit de la ville » (Pattaroni, 2011). Opposés au *monde* de ces projets et porteurs d'une critique radicale, ils remettent plus largement en cause « *la domination économique, le modèle de développement, l'emprise du système technoscientifique, ou encore l'imposition de normes culturelles [...] pour enclencher un processus de mobilisation générale conduisant non seulement au retrait d'un projet [...] mais aussi et surtout du modèle politique et économique qui le sous-tend.* » (Chateauraynaud, 2013, p. 11).

Dans ce cadre, les acteurs s'engagent aussi dans des interactions avec des groupes qui construisent différemment leur trajectoire. Ce que permet alors de révéler cette partie c'est que différentes façons de critiquer la métropole existent, notamment en ciblant l'institution et le cadre de sa politique participative, comme au Bois Hardy, ou en ciblant les équilibres politiques et techniques, comme dans le cas de la controverse du Métrocâble. Ces différentes critiques sont inhérentes aux compositions et aux parcours d'enquêtes des groupes, qui ne composent pas avec les mêmes forces, les mêmes univers d'expériences, ne s'adressent pas aux mêmes publics, n'ont pas les mêmes modèles en référence.

Ces registres d'action collective ne sont toutefois pas étanches et les manières de se positionner en public se croisent et se diffusent. Les habitants du collectif Métrocâble Sassenage s'adonnent à des événements publics sur scène pour présenter les résultats de leur enquête et inviter d'autres collectifs à prendre part à leur mobilisation. Au Bois-Hardy, les riverains usent de pratiques d'occupation d'espaces ouverts et de squats qui en fait un terrain de subjectivité et d'alternatives qui entre en cohérence avec les acteurs porteurs d'une critique métropolitaine. S'engager avec des habitants d'une commune périurbaine ou inscrits dans des logiques de construction politique dépendante de la proximité à un espace résidentiel contraint les acteurs à infléchir leur propos ou à se détourner de ces dynamiques. Dans ces cas, la portée critique est certes moins radicale mais elle est plurielle et prend appui sur des éléments tangibles qui créditent les revendications. Cette partie fait alors apparaître que la critique métropolitaine éprouvée en première partie ne va pas de soi et qu'elle n'est pas opérante partout. Pour être intelligible et embarquer un public plus large, elle nécessite un travail politique conséquent d'alignement et de discussion qui suppose de mettre en accord des parcours et des trajectoires, dans un chaînage d'enquêtes. Si les membres de LUCSE s'y emploient, ce n'est pas le cas au Bas-Chantenay. Ces derniers chapitres nous auront servi à comprendre que le paysage des mobilisations est remis en jeu par la métropole qui, ayant des effets sur l'« orientation réciproques » ou des « évaluations normatives » entre les groupes, peut autant réunir que séparer.

Conclusion partie 2. Faire avec des acteurs variés et des critiques plurielles.

Conclusion générale

La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire

Comment la ville naît au public ? s'interrogeaient, il y a plus de 20 ans, Claudette Lafaye et Daniel Cefai en retraçant les lieux-moments de mobilisation d'une association de quartier dans le nord-est parisien (2001). La question de la fabrique urbaine et de sa « *texture polémique* » (Devisme, 2014, p. 236) ne cesse de s'imposer depuis lors comme un problème pour des groupes pointant ses effets délétères sur l'environnement et la justice sociale, ciblant tantôt l'étalement urbain, la densification, la financiarisation du logement, l'embourgeoisement de certains quartiers, l'uniformisation des milieux de vie ou encore l'opacité des processus de décision et la technicité des dossiers. Cette thèse explore comment des collectifs d'acteurs attribuent la responsabilité de ces problèmes à la métropole et au processus de métropolisation et comment ils s'organisent en conséquence. Bien que la question métropolitaine se soit affirmée dans le débat public français au tournant des années 2000, elle reste principalement cantonnée aux sphères académiques et technico-politiques¹, son appropriation par des groupes d'acteurs non-institutionnels tels que les citoyens, habitants et militants se révèle plus récente. L'observation des processus par lesquels les acteurs en viennent à s'intéresser à ces enjeux permet d'actualiser cette question liminaire : *comment la métropole naît au public ?*

Si certains en appellent à « dé-métropoliser » le monde par l'avènement d'une société posturbaine (Faburel, 2020), sinon à une « alter-métropolisation » (Grondeau, 2022), la recherche en sciences politiques a toutefois mis en lumière le rapport difficile des citoyens à la Métropole institutionnelle telle qu'elle existe en France. Mode de désignation des conseillers métropolitains invisibilisé par les élections municipales (Le Saout et Vignon, 2015 ; Lefebvre et Vignon, 2023), opacité d'un jeu intercommunal entretenu par les élus (Desage et Guéranger, 2011), en concurrence avec d'autres échelles démocratiques (Kübler et Tomàs, 2010) ou

¹ Elle traverse différemment ces sphères. Marquant une fracture entre recherche critique et recherche dite *mainstream*, elle est saisie dans le débat politique depuis un spectre très large, incluant presque toutes les formations idéologiques. Le cas des élus de Sassenage dans le cas de la controverse du Métrocâble à Grenoble nous le montrent mais il y a d'autres exemples, comme celui du maire UDI de Neuilly-sur-Seine « *engagé contre la métropolisation* » (Hadrien Mathoux, « Jean-Christophe Fromantin : « Face à l'impasse de la métropolisation, il faut sanctuariser les villes moyennes », *Marianne*, mis en ligne le 29 juillet 2020 [en ligne] URL : <https://www.marianne.net/politique/jean-christophe-fromantin-face-l-impasse-de-la-metropolisation-il-faut-sanctuariser-les> (consulté le 8 octobre 2024)).

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

subissant un manque de sentiment d'attachement et d'identification qui soutiendrait le développement d'une citoyenneté métropolitaine (Kübler, 2005), la « démocratisation » de la Métropole apparaît toutefois mais de manière complexe et plurielle (Cadiou *et al.*, 2024). Certains formulaient pourtant il y a plus de 20 ans l'hypothèse selon laquelle les métropoles seraient « *l'espace privilégié de contestation de l'ordre social et politique par les groupes dominés* » (Jouve et Booth, 2004, p. 317). Plus récemment, d'autres auteurs proposent de considérer que la métropole « et son monde » seraient devenus de nouveaux « *totems conflictuels* » (Aguilera, 2021), conduisant à s'interroger sur la possible apparition de Mouvements Sociaux Métropolitains (MSM) (Halbert *et al.*, 2021).

Depuis le début de ce travail, ces questionnements ont nourri un champ de recherche dynamique et en expansion, prouvant l'intérêt et l'importance de ces phénomènes. Cependant, aucune des approches ne semble adopter un angle d'analyse pour suivre les acteurs au plus près de l'usage qu'ils font des termes et des actions qu'ils engagent en conséquence. Pour se demander ce que métropole et métropolisation font aux mobilisations urbaines, j'ai privilégié une entrée depuis l'action collective telle qu'elle se fait, par une ethnographie « au ras du sol » qui prend au mot les acteurs lorsqu'ils se saisissent, en discours et en pratique, de ces questions. Une perspective qui prend en compte la manière dont sont construits les problèmes et qui s'adapte aux univers de sens des acteurs, apparaît plus appropriée pour comprendre de quel problème il est réellement question.

Ce positionnement est d'autant plus important que l'objet d'étude se caractérise en partie par des perméabilités et des engagements marqués d'acteurs issus de la recherche académique qui stimulent la vulgarisation de ces termes, nécessitant de faire un pas de côté pour les observer. Ce positionnement défendant une certaine « *neutralité de l'enquête qui n'est pas là pour démontrer les thèses d'une théorie forte ni pour satisfaire des convictions idéologiques* » (Cefai *et al.*, 2019, p. 9)¹ permet de montrer les choses telles qu'elles sont et telles qu'elles se font. Il est d'autant plus pertinent que, comme je l'ai exposé en introduction, la question métropolitaine est équivoque amenant certaines approches en termes de mouvement (Halbert, *et al.*, 2021) à buter sur « *les pièges du nominalisme* » (Cadiou, *et al.*, 2024). A l'image de ce que Louise Carlier distingue à propos du cosmopolitisme à Bruxelles (2011), ces notions sont aussi composites puisqu'elles impliquent différents segments de la fabrique urbaine et de sa critique – cadre de vie, écologie, exclusion sociale, logement, démocratie, contre-culture, transports, patrimoine, développement économique, etc. – et englobent une variété de situations et de formes d'urbanités – péri-urbains, grands ensembles, quartiers créatifs, centres historiques, zones commerciales et industrielles, etc. Elles facilitent une synthèse de ces enjeux en reliant ces problèmes au capitalisme urbain et à la mondialisation et facilitent une montée en généralité

¹ A ne pas confondre avec la neutralité du chercheur qui, en prise personnellement avec ses enquêtés et en situation, montre un *engagement ethnographique* (Cefai, 2010).

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

des situations de conflits relevant d'une « politisation du proche » (Déchezelles et Olive, 2019), rendue possible par leur mise en rapport.

Ces interconnexions peuvent être considérées, pour les militants comme pour certains chercheurs, comme une opportunité pour reconfigurer des contre-pouvoirs urbains, capables de remettre en cause les modes de production de la ville « à la racine ». Le caractère englobant de ces notions peut à première vue, donner des raisons suffisantes aux acteurs de travailler ensemble. Toutefois, en se focalisant sur les processus d'action collective, cette enquête se donne les moyens d'interroger les raisons implicites ou les compétences requises à l'engagement dans celle-ci « *en analysant les modalités, saisies en situation, sur lesquelles repose l'activité critique* » (Carlier, 2011, p. 38). L'enquête ethnographique multi-positionnée m'a permis de suivre la manière dont des groupes s'emparent et interrogent un *problème métropolitain*. En suivant la manière qu'ils ont de s'organiser pour le résoudre, l'enquête s'intéresse aux activités concomitantes permettant la définition même du problème, en m'inspirant du pragmatisme et d'un champ de recherche sociologique portant sur l'expérience des problèmes publics (Dewey, 1927/2010 ; Becker, 1966 ; Gusfield, 1984 ; Neveu, 2015, 2017 ; Cefaï et Terzi, 2012).

D'un questionnement initial portant sur le ferment politique de l'échelle du proche, l'observation de mobilisations situées et de leurs alliances m'a amenée à glisser de la petite à la grande échelle¹. A été suivi la prescription méthodologique chère aux pragmatistes, proposant « *d'éviter de savoir à l'avance ce que l'on doit trouver et, en pratique, de prédéfinir quels sont les objectifs que l'on vise et d'ordonner les moyens (que sont les faits) pour y parvenir* » (Cefaï et al. 2019, p. 9). C'est en suivant leurs associations et leurs mises en réseau, mais aussi la façon dont elles problématisent l'institution intercommunale, ses acteurs et ses projets, que les notions de métropole et de métropolisation se sont installées comme des énigmes, des « troubles »² ou des déstabilisations utiles aux acteurs dans la poursuite de leur enquête et de leurs objectifs. Ce positionnement rend opérant l'idée selon laquelle la recherche en sciences sociales revient parfois, à faire des enquêtes sur des enquêtes.

La mise en regard de ces processus entre des situations observées à Nantes et Grenoble permet de dégager des tendances fertiles à l'analyse tout en écartant une comparaison termes à termes. Le statut et le modèle de développement des métropoles étudiées sont à la fois différents et comparables mais si des situations se rejoignent et corroborent des résultats, ils ne sont pas interprétés à l'aune de structures d'opportunités qui s'imposeraient aux acteurs. Présentées dans un premier chapitre, les histoires institutionnelles et militantes forment des environnements singuliers ou des *contextes de sens* dans lesquels les acteurs évoluent. Ils y

¹ Etant entendu qu'un questionnement sur le local n'apparaît qu'à l'aune du global.

² Une déstabilisation, conçue comme une opportunité ou un obstacle.

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

puisent des signes, y construisent des « *environnements de pertinences et de significations* » (Cefai, 2015) valables localement et qu'ils rapportent à des grandes tendances de la fabrique urbaine contemporaine. Si ces contextes forment des milieux sensibles par lesquels s'organisent les modalités de compréhension des phénomènes, la similitude de certains attributs métropolitains permet finalement d'interroger les liens entre territoire et action collective.

1 Métropole et métropolisation, opérateurs de cadrage dans un milieu

Dans cette première partie, je me suis intéressée aux acteurs « pilotes » qui proposent et organisent une compréhension des problèmes urbains autour d'un « cadrage métropolitain ». Pour cela, j'ai suivi les réseaux, les modes d'action et les lieux de l'action collective qui lui donnent corps, entre scènes et coulisses. Structurant les trois chapitres de cette partie, ces notions résultent d'un croisement des données récoltées sur les deux terrains d'étude. Considérant la valeur à la fois plurielle et processuelle de ces expériences, cette première partie donne à lire le mouvement d'expérimentation et de formulation des problèmes tout en repérant des processus similaires croisés à Nantes et à Grenoble.

La métropole à l'œuvre de la mise en mouvement des mobilisations

C'est ce que j'ai abordé dans un premier chapitre consacré aux réseaux d'acteurs. Il révèle dans un premier temps la diversité des groupes qui sont entrés en interaction, se sont sentis concernés ou se sont mobilisés contre la métropole. Une première typologie permet de distinguer quatre groupes – non étanches – selon leurs pratiques protestataires : des collectifs mobilisés autour d'un lieu à défendre, des associations et fédérations d'habitants, des partis ou des mouvements politiques ainsi que des associations nationales et des organisations syndicales. Le chapitre présente ensuite les coalitions – contre les métropoles – et les coordinations – contre ses projets. Les coalitions comme Métropole en Luttés (MEL) à Nantes et Lutte pour un Usage Collectif et Solidaire des Espaces (LUCSE) à Grenoble, sont principalement composées de collectifs qui partagent un engagement situé et une certaine fluidité de l'agir militant. Les coordinations quant à elles, définies comme des alliances plus circonstanciées contre des projets urbains métropolitains, permettent la coopération de ces derniers avec des organisations syndicales, associatives ou partisans qui se mobilisent contre la Métropole dans d'autres arènes – conseil métropolitain, recours en justice, plaidoyer, etc. Cette partition est aussi le fait de jeux d'étiquettes et de contre-étiquettes (Becker, 1963/1985) attestant que ces groupes composent un paysage d'acteurs qui se connaissent par ailleurs et se positionnent mutuellement.

Je poursuis sur l'analyse des acteurs et des objets en circulation permettant au cadrage

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

métropolitain d'advenir. La place de différentes formes de savoirs est prépondérante dans ces passages – à la critique des processus de métropolisation, à l'engagement coalitionnaire, etc. Des savoirs militants (Lamy, 2018) sont activés par des acteurs multi-positionnés dans le temps ou dans l'espace. Leurs compétences relationnelles et leurs connaissances contextuelles sont utiles à la fédération des groupes, leur permettant notamment d'endosser des rôles de « chef d'orchestre » ou de passeurs, nécessaires à la formation de ces coalitions ou coordinations. Le passage au cadrage métropolitain des mobilisations se réalise aussi via différentes figures d'expertises liées à des savoirs savants, qu'il s'agisse d'acteurs-chercheurs issus des marges précaires et critiques de la recherche académique et qui, par effets de *contrebandes* ou *d'hybridation* (Siméant-Germanos, 2002), importent ces notions auprès d'un ensemble capable de le recevoir¹. C'est aussi le cas de professionnels militants des mondes de l'architecture et de l'urbanisme qui, depuis leurs expériences professionnelles, importent des savoirs techniques. Enfin, je pointe l'importance de certains objets dans ces passages : des productions culturelles comme des livres, des cartographies ou des documentaires permettent de convoier des récits de luttes et des formulations théoriques. La presse et l'édition critique indépendante jouent aussi un rôle dans ces circulations. Si des ouvrages peuvent expliciter frontalement les méfaits de ces processus, des enquêtes et des reportages secouent aussi les espaces publics locaux en participant au dévoilement de certaines affaires. Je montre comment les groupes considérés s'appuient sur ces publications pour initier une mobilisation. Enfin, cette section aborde comment ces collectifs d'acteurs sont leurs propres médias (Pleyers, 2010), en produisant eux-mêmes des vidéos pour documenter une action, en publiant sur leurs propres plateformes – blogs, réseaux sociaux, sites militants, etc. – ou en autoéditant des textes critiques sous la forme de *fanzines* distribués de mains en mains en manifestation ou dans des lieux dédiés.

En définitive, ce chapitre repère que métropole et métropolisation fonctionnent comme des opérateurs de fédération d'une pluralité de groupes, facilitant aux acteurs d'expérimenter la (re)configuration d'alliances. Ces dernières leur permettent de se sentir participer ou appartenir à la construction d'un contre-pouvoir. De cette analyse surgit un premier aspect de la « montée en métropolisation » des mobilisations : déterminée par la capacité des groupes à se repérer dans un univers d'expériences et de pratiques, elle est rendue possible par la capacité des acteurs à identifier et opérer des rapprochements, à généraliser des phénomènes communs transposables ailleurs. L'entrée par ces mises en mouvement souligne l'importance de compétences comme la reconnaissance d'altérités et d'équivalences entre des situations et des groupes divers, rendu possible par un « polymilitantisme » (Djament, 2024). Ce chapitre est ponctué d'encarts biographiques présentant des profils d'acteurs militants et/ou experts qui tiennent une place importante dans ces alliances. Finalement, ces éléments révèlent une certaine économie de la grandeur : les compétences qu'ils activent pour permettre ces regroupements et

¹ La présentation du degré de formation des acteurs rencontrés nous permet d'en témoigner (cf. annexe 1).

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

leur distinction dans le milieu sont associées aux connexions qu'ils entretiennent avec des expériences militantes valorisées, constitutives du *grand* et conciliables avec un monde connexionniste dépeint par Boltanski et Chiapello dans *Le nouvel esprit du capitalisme* (1999).

Néanmoins, cela ne dit pas à quelles conceptions de la métropole ou de la métropolisation ces groupes s'opposent. Je repère que les coordinations – mobilisations circonstanciées d'une grande diversité d'acteurs contre des projets urbains métropolitains – organisent l'action collective vers un objectif concret – l'abandon d'un projet – en faisant valoir des accords techniques plutôt qu'en cherchant le consensus politique. La conceptualisation d'un *problème métropolitain* semble être plus audible au sein des coalitions, porteuses d'une critique radicale. Cette dernière se réalise toutefois au prix d'une certaine confusion entre les Métropoles institutionnelles et le processus de métropolisation. Considérées à la fois comme un opérateur permettant de porter les groupes à s'associer, les coalitions se réunissent autant contre les Métropoles – ennemi institutionnel commun et identifié – que contre le phénomène de métropolisation. Les gouvernements et élus intercommunaux offrent une incarnation locale au phénomène de métropolisation, une représentation concrète à un phénomène relativement abstrait.

Modes d'actions intellectuels et expérientiels

Dans un troisième chapitre, mon attention se porte sur les activités qui soutiennent à la fois l'existence de ces collectifs et la conception de cette critique. En effet, si les réseaux peuvent faire l'objet d'affichages, les communautés d'acteurs sont surtout construites et éprouvées dans le cours de l'action collective. La perspective pragmatiste ouvrant à un *continuum* entre enquête et action, il nous a été toutefois utile de revenir sur des notions comme celle des *répertoires d'action* (Tilly, 1978) pour cheminer dans l'analyse. Ce chapitre rend compte de la façon dont les groupes se structurent autour d'actions qui engagent une définition processuelle du problème qu'ils se posent. J'insiste sur trois modalités pertinentes, graduées par les publics qu'elles engagent : les enquêtes collectives, les évènements intellectuels et les manifestations.

L'enquête collective, inhérente à toute mobilisation (Dewey, 1993/1938), occupe également les membres de MEL et de LUCSE. Ce que révèle cette section, c'est que métropole et métropolisation transforment ces enquêtes collectives en des modes d'action en tant que tels. Elles structurent l'action des groupes en devenant une solution au problème identifié et en autorisant l'intégration de nouveaux membres. Elles visent la réponse à un problème jugé trop complexe, suggérant l'organisation de temps de réflexions et de décryptages collectifs. Cela se traduit par des modalités organisationnelles reliant une somme de chantiers théoriques ou pratiques par commissions et groupes de travail. Elles sont conçues par les militants comme une « grande enquête collective » sur la ville. A Nantes comme à Grenoble, elles sont pensées en

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

complément de mobilisations concrètes et situées contre des projets urbains avec lesquelles elles entrent en dialogue¹. Si ces modes d'action sont à l'œuvre pour les deux coalitions considérées, ils sont aussi au cœur de l'action de certains groupes qui les composent – liste citoyenne, collectif de quartier, etc. Elles peuvent s'appuyer dans les deux cas sur la production de supports textuels et narratifs – livres, brochures, billets de blog –, qui aident à des chantiers collectifs en public – lectures publiques, présentation d'ouvrages, etc. Elles peuvent aussi être chevillées à une stratégie politique basée sur le déploiement d'une méthodologie, comme pour le mouvement municipaliste nantais. Ces enquêtes organisent l'action au long court entre des temps « en chambre » et « en public » et permettent d'intégrer de nouveaux participants, de scander le temps de l'action ou de maintenir l'engagement des membres.

La propension de ces enquêtes à être envisagées comme des solutions et des outils est inhérente à l'appétence des collectifs pour l'auto-formation. Le caractère abstrait et complexe de la métropolisation oriente l'organisation de chantiers plus théoriques que pratiques. En effet, j'ai repéré la manière dont ces enquêtes favorisent l'intervention de figures savantes en contribuant à réduire l'écart entre intellectuels et militants. L'écriture de livres, la restitution d'un travail collectif à des « témoins » ou l'organisation de séances de travail thématiques entraînent l'association d'experts ou de personnalités savantes, privilégiés pour leurs apports conceptuels plutôt que techniques². Ces temps d'enquêtes sont conçus comme des temps de formation critique et politique, permettant autant de réinjecter de la conflictualité dans l'analyse de la fabrique urbaine que d'encoder le problème que les militants se donnent à résoudre.

Dans la continuité de ces enquêtes s'enchevêtrent en effet des temps publics, servant à leur réalisation, à la restitution des résultats ou bien à l'animation d'un réseau militant. Ces temps se traduisent par l'organisation de lieux-moments de (re-)présentation d'une critique intellectualisée. Des événements publics aux airs de conférences ou s'apparentant à des manifestations culturelles – tables rondes, invitation d'auteurs, expositions, etc. – pour lier le partage de récits de mobilisation et de productions critiques – livres ou documentaires. La question métropolitaine réunie alors des groupes dans des scènes publiques intellectuelles et militantes leur permettant de se présenter et de se représenter à un public élargi. La mise en réseaux et les alliances y sont mises en scène et en récit, ces événements ont une valeur performative : se présenter et se représenter se substitue presque à l'action dans le « dur » des dossiers métropolitains. Ces événements ciblent des méfaits et des responsables – les institutions et les acteurs publics métropolitains – et les relie à des critiques sociales et environnementales. Le caractère conventionnel et ouvert de ces événements permet la

¹ Les collectifs composants MEL à Nantes ramènent leurs expériences de mobilisation situées pour alimenter la réflexion et inversement. Dans le cas de LUCSE, elles sont pensées en complément contre le projet du Métrocâble

² Comme ceux qui ont permis l'écriture de contre-projets lors des APU de l'Alma-Gare à Roubaix dans les années 1970.

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

mobilisation d'un public large, révélant que les acteurs concernés et intéressés sont autant des militants que des professionnels, des étudiants, des chercheurs ou des artistes. Ces événements, qui occupent une grande part de l'activité des groupes, peuvent aussi s'analyser comme des espaces de réassurance collective. Les témoignages et les épreuves de mobilisation localisées sont intégrées à une critique intellectualisée qui consolide et renforce les groupes dans leur capacité d'argumentation et leur raison d'agir, amenant certains acteurs à les concevoir comme des espaces de formation politique.

Enfin, nous avons enrichi ce panorama en soulignant que les groupes s'engagent aussi dans des actions à la dimension festive et conviviale. Cela émerge notamment des nombreuses manifestations et déambulations – festivals, carnavaux, etc. – observées lors de l'enquête. Cette dimension ludique, burlesque ou artistique offre une mise en récit des mobilisations soutenue par des mises en scène créatives. L'organisation d'événements où les participants prennent plaisir à se retrouver favorise également l'inclusion d'un public hétérogène. Ce type de manifestation met en tension les dynamiques symboliques et concrètes des revendications pour pallier au manque de participants nécessaires pour se faire une place dans les médias. Tout en véhiculant une image heureuse de la critique, ces actions offrent le partage d'expériences collectives conviviales, dont la teneur politique se fait moins prononcée.

Si d'autres modes d'action sont mis en œuvre par ces acteurs dans le cadre de controverses localisées – pétition, contre-expertise, contre-projet, occupation protestataire, etc. – (cf. partie 2), ces trois modes d'action induisent l'expression de critiques métropolitaines et œuvrent à en configurer les publics mais témoignent aussi de tendances pour l'action collective. Ils peuvent notamment être mis en corrélation avec l'hypothèse d'un répertoire de troisième génération (Neveu, 2019). En effet, la place prépondérante de l'enquête et du registre intellectuel peuvent être repérés comme une inclination conceptuelle et théorique à la « technicisation » des mouvements. L'individuation et la symbolisation de l'engagement sont aussi observables, bien qu'articulées vers la quête de sociabilités conviviales et l'affirmation des subjectivités. Ils font apparaître toutefois une contradiction : si le cœur du discours se radicalise – structurant de nouvelles associations entre critique artiste, sociale et environnementale – les pratiques quant à elles se rationalisent en imitant la recherche académique, se conventionnalisent sur des formats culturels et se démocratisent via l'adoption de modes d'action ludiques.

L'ordinaire et la vie quotidienne comme focale de l'action politique

Enfin, un dernier chapitre de cette première partie m'a permis de présenter les lieux de l'action collective. J'y repère de nombreuses adresses qui supportent l'activité militante dans ses besoins matériels, ses sociabilités et ses horizons émancipateurs. Dans un premier temps, je

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

présente des figures spatiales utiles au discours contre la métropole et la métropolisation. Réelles ou imaginaires, elles constituent des réservoirs d'arguments permettant aussi aux acteurs d'en appeler à des situations marquantes pour chaque contexte. L'échelle du quartier et la place des marges urbaines y sont importantes, pouvant prendre la forme de friches, de squats ou de lieux ciblés comme des « centralités populaires » – quartiers populaires, ouvriers, villages, etc. Le recours à ces exemples articule un discours contre l'hégémonie du fait métropolitain qui a aussi ses figures et ses lieux-types – quartiers d'affaires, centres commerciaux, infrastructures de transports, clusters culturels ou scientifiques, écoquartiers, etc.

Dans une seconde section, nous avons pu voir quelles sont les adresses militantes sur lesquelles reposent l'activité des enquêtés. Ils relèvent à la fois de lieux publics ouverts et intégrés à l'ordre urbain comme les cafés, bars ou locaux de réunion, mais aussi d'espaces alternatifs conventionnés comme certains squats ou des champs collectifs. Souvent installés dans des quartiers pris en charge dans les discours des militants, ils sont intégrés à une stratégie politique qui leur est propre. J'ai également ciblé des « hauts lieux » de l'activité protestataire, produits de modes d'action occupationnels (Déchezelles, 2017). C'est le cas des Centres Sociaux Occupés et Autogérés (CSOA) qui participent à réunir et à structurer certains réseaux militants en milieu urbain. Ce sont dans ces lieux que des événements publics ou des réunions importantes pour la critique métropolitaine s'organisent. L'engagement des membres y est *préfiguratif* (Pleyers, 2010, 2016) et moins dirigé vers la croissance des organisations que par une dimension expérientielle, moyennant des « terrains de subjectivation » (*ibid.*) allant du lieu à son environnement proche – quartier, commune, bassin de vie. Les ZAD sont enfin repérées comme représentant une des formes le plus abouties de préfiguration puisqu'elles concourent à faire advenir des alternatives embrassant la quasi-totalité de la vie des occupants. L'influence de ces hauts lieux sur un ordinaire protestataire est ce qui m'a intéressée dans une troisième section qui traite des occupations contre des projets urbains métropolitains, qui peuvent être interprétées comme des tentatives de multiplier ces lieux. La diffusion de ce mode d'action confirme une tendance à la normalisation de l'occupation dont la radicalité doit s'accorder avec des engagements plus ordinaires.

Ce chapitre illustre que la critique métropolitaine se nourrit d'expériences militantes localisées portées par des collectifs aux critiques plurielles qu'ils investissent par des lieux du proche. Dans les différentes formes de critiques qu'elle réunit – sociale, environnementale ou artiste –, elle permet de réifier ce qui relève de l'*incommensurable* (Chateauraynaud, 2016), qu'il s'agisse des intérêts propres aux habitants et de la vie de quartier, de biodiversité et de milieux de vie spécifiques ou de singularité offertes par des alternatives créatives non-standardisées. L'articulation de ces différents registres favorise à ces collectifs de s'inscrire et d'entreprendre des mobilisations situées en échappant au procès en NIMBY tout en réaffirmant un positionnement radical – c'est-à-dire en capacité de remettre en cause « à la racine » le système

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

qui produit les problèmes rencontrés. Ce que ce chapitre pointe également, c'est que l'ordinaire et le quotidien apparaissent comme des focales politiques centrales. En effet, les activités de la vie quotidienne sont considérées comme une base « pratique » pour porter à l'engagement via l'expérimentation d'alternatives et le partage d'expériences conviviales. Peut-être en miroir des expériences intellectualisées distinguées précédemment, elles supportent l'animation de lieux de vie et motivent l'ancrage spatial de mobilisations contre des projets urbains tout en les convertissant en outils revendicatifs concrets contre le mode de vie métropolitain, favorisant l'anonymat, l'individualisme et l'accélération. Le caractère banal de ces expériences s'accorde avec l'expérimentation d'actions directes conçues comme radicales, comme la pratique de l'occupation. Les alternatives partielles à des pans de la vie ordinaire qu'elles font advenir contournent les espaces délibératifs pour concrétiser des expériences militantes « ici et maintenant ». Leur mise en réseau par la critique métropolitaine permet aux acteurs de leur donner la valeur d'un projet de ville alternatif constitué d'expériences solidaires mises en réseau, comme une succession de « places fortes » à multiplier. En somme, elles semblent utiles à la réaffirmation d'une critique par les marges (Houlstan-Hasaerts et Pattaroni, 2020) pour s'opposer à un *nouvel esprit de la ville* (Pattaroni, 2011).

Si pour ces acteurs, la puissance de la critique métropolitaine tient de sa capacité à intégrer une pluralité de revendications, ce qui peut être aussi un de ses défis. Si la critique métropolitaine fédère des causes et d'engager des coopérations, il semble que cela soit valable seulement pour une certaine acception du problème posé, et donc pour la communauté d'expérience qui se la pose. La seconde partie de cette thèse aborde alors la manière dont ces acteurs sont amenés à rencontrer des formes d'agir collectif qui diffèrent, notamment au travers des mobilisations localisées contre des projets urbains.

2 La critique métropolitaine à l'épreuve de la métropole

Dans cette partie, j'ai fait le choix de rendre compte des épreuves traversées par des collectifs engagés dans deux controverses d'aménagement à Nantes et à Grenoble. Appuyées par le recours à une sociologie de l'argumentation (Chateauraynaud, 2011), de la justification (Boltanski et Thévenot, 1991) et des régimes d'engagement (Thévenot, 2006), l'exposé des trajectoires collectives rend compte de différentes activités critiques en interaction.

Les cas de controverses observées sont complémentaires à plusieurs égards. A Grenoble comme à Nantes, des acteurs « pilotes » de la critique métropolitaine sont impliqués. Corrélativement à la création du collectif LUCSE, l'ouverture de la lutte contre le Métrocâble a permis de suivre les acteurs dans les stratégies leur permettant d'aller aux devants d'autres acteurs – élus, associations, riverains, etc. A Nantes, l'ethnographie du collectif du Bois Hardy rend compte des liens entretenus entre la critique métropolitaine telle qu'exposée

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

précédemment et un collectif de riverains, l'observation se réalisant principalement du côté de ces derniers. Dans les deux cas, les acteurs engagés dans une critique métropolitaine choisissent les projets contre lesquels ils se mobilisent en tant qu'ils incarnent ou symbolisent les politiques urbaines contestées. Qu'il s'agisse d'un projet de transport en commun ou de l'aménagement d'un jardin public, les projets en apparence durables ou vertueux sont ciblés comme des « vitrines » de l'attractivité métropolitaine. Les acteurs engagés contre le projet du Métrocâble s'engagent notamment dans cette controverse qu'ils interprètent comme la continuité du projet de la Presqu'île Scientifique. A Nantes, le projet du Bas-Chantenay et particulièrement l'Arbre aux Hérons et le Jardin Extraordinaire, sont aussi perçus comme la poursuite du projet urbain de l'île de Nantes. Opposés au *monde* de ces projets, c'est-à-dire au « *choix de développement socio-économique qui [les] accompagne* » (Chateauraynaud, 2013, p. 11), les acteurs engagent aussi des interactions avec des groupes qui construisent différemment leur trajectoire.

Contre le projet du Métrocâble

C'est le cas à Sassenage où les membres de LUCSE, moteurs de la création de la coordination STOP-Métrocâble, ont été confrontés à des alliances entre des associations expertes, des riverains ou encore des élus locaux dans le but de dépasser les contraintes argumentatives qui pèsent sur la contestation d'un projet de transports en commun. Le public varié impliqué dans cette affaire, contraste avec les catégories d'habitants et d'agriculteurs qui motivaient leur engagement. Leur enquête les mène à la rencontre des riverains et des élus de la commune avec lesquels ils entretiennent des divergences politiques. Ces derniers se mobilisent depuis des attachements à leur lieu de vie et son caractère rural et contre l'intercommunalité et ses projets. Au fil de ce processus, ils rencontrent des associations expertes, des élus d'opposition et des militants d'autres organisations avec lesquels ils collaborent davantage et forment une coordination.

La somme des acteurs réunis dans la coordination priorise des modes d'action avec lesquels les membres de LUCSE sont moins coutumiers – plaidoyer auprès des élus, recours en justice, pétition, contre-expertise ou participation à une enquête publique. Moyennant des compromis, ils se familiarisent alors avec les documents cadres qui régissent les étapes de validation du projet urbain, écoutent des agents croisés en réunion publique, perçoivent le rôle des services déconcentrés de l'Etat, des lois de protection des risques inondation, comprennent les dissensus politiques au conseil métropolitain, se saisissent d'arguments budgétaires, envisagent des alternatives, etc. La Métropole Grenoble-Alpes apparaît comme une somme de réalités complexes. Toutefois, les événements publics organisés par LUCSE décentrent les préoccupations techniques des autres membres de la coordination en offrant à lire d'autres situations de conflits possibles, en organisant des événements sur des sujets extra-locaux.

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

L'ouverture de temps conviviaux qu'ils affectionnent œuvrent aussi à maintenir l'engagement des membres de la coordination durant les temps morts de la mobilisation en justice.

La trajectoire argumentative des acteurs, évoluant à mesure que le public de la controverse se configure, est éclairante à plusieurs niveaux : sur la pluralité des raisons de s'engager contre la métropole et la métropolisation d'une part, ainsi que sur la difficulté de faire advenir une « citoyenneté métropolitaine » au nom de laquelle une prise de parole en public est recevable, cet exemple illustrant en effet qu'elle doit comprendre une variété de raisons d'agir pour être entendue. Comme je l'ai montré dans le cours du chapitre 2, les coordinations contre des projets engagent des interactions tout en infléchissant le propos politique. Si la critique métropolitaine est « silencieuse » pour permettre l'action collective coordonnée sur un *plan technique* (Chateauraynaud, 2013), elle autorise aussi de présenter et de positionner LUCSE lors des réunions préalables à l'association des groupes. Agissant plutôt sur un *plan ontologique* (*ibid.*), elle facilite l'entrée en conflit et la création d'alliances. Ces dernières se réalisent grâce aux compétences militantes précieuses à l'action collective coordonnée. L'organisation qui en résulte apparaît finalement comme un processus d'articulation d'une somme d'enquêtes collectives entre elles dont les membres de LUCSE organisent le relai. Ce cas nous permet d'illustrer qu'il est plutôt question d'un chainage de mobilisations, dans lequel les savoirs et les compétences militantes de ces acteurs sont essentiels, notamment pour maintenir ce processus dans une « grande enquête collective » qu'il se donne l'objectif de poursuivre.

Contre le projet du Bas-Chantenay

Le deuxième cas de controverse met aussi en lumière les interactions entre différents groupes opposés à la métropolisation à Nantes. Je montre dans une première partie les engagements du collectif de la Commune de Chantenay positionnés contre l'aménagement de la Carrière Miséry. Le collectif conjugue l'articulation de critiques sociales, environnementales et artistiques sur la base d'une politisation commune. Il se revendique toutefois comme un groupe de riverains mais se distingue d'autres collectifs de ce type comme celui du Bois Hardy, plus particulièrement étudié dans ce chapitre. Motivé par des formes plurielles d'environnementalismes, le collectif du Bois Hardy s'engage plus spécifiquement contre un secteur du projet de la ZAC du Bas-Chantenay, un jardin menacé par la construction de 400 logements dont l'occupation est au cœur de l'engagement.

Lieu de pratiques jardinières et de sociabilités conviviales, le coteau du Bois Hardy est support à l'élaboration d'une communauté de riverains qui y trouvent les ressources pratiques et argumentatives pour construire son action. Le collectif du Bois Hardy, inscrit dans Métropole en Luttés, mobilise le mode d'action occupationnel et s'engage dans la préfiguration d'alternatives pour le quartier. Toutefois, une certaine distance vis-à-vis d'autres groupes

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

coalisés de la métropole nantaise est observable. Cette dynamique s'explique par l'ouverture quasi inconditionnelle du collectif, entraînant la présence d'acteurs aux positionnements politiques et aux raisons d'agir très variables. Ses membres étant principalement des riverains, le collectif est contraint de maintenir leur bonne entente afin de gérer les enjeux liés à la dynamique politique de la mobilisation, à l'autogestion du jardin, ainsi qu'à la coprésence des membres dans un lieu de vie partagé. Sa singularité tient aussi du fait de son ouverture au dialogue avec l'institution, notamment via la participation aux ateliers ouverts par la Métropole. J'ai montré que cette particularité est une conséquence des mobilisations de proximité qui, plurielles et tentant d'échapper au procès en NIMBY, obligent les acteurs à contourner ces épreuves argumentatives. Le caractère « ouvert » du collectif donnant lieu à des prises de décisions stratégiques plus longues, il s'est inscrit dans un « dialogue-conflictuel » avec l'institution afin de « maintenir la pression » depuis l'intérieur des dispositifs, de recruter de nouveaux soutiens parmi les habitants tirés au sort, mais aussi afin d'éprouver collectivement une situation. Conjugée avec des actions directes et juridiques plus offensives, la participation du collectif nivèle le degré de connaissances du dossier entre les membres et est envisagée comme une solution pour aboutir au positionnement stratégique qui convient. Je montre alors que le collectif du Bois Hardy, en s'inscrivant dans ce dialogue au long court, élabore une critique métropolitaine là encore *processuelle*, appuyées sur des revendications démocratiques et techniques pour la coconstruction du projet. Cette expérience permet aussi au collectif de saisir le problème métropolitain depuis ses réalités professionnelles et ses régulations technico-politiques.

Bien qu'il soit inscrit dans Métropole en Luttons et partagent des événements protestataires avec d'autres des acteurs de ce réseau, les ponts qui s'opèrent avec les acteurs de la critique métropolitaine se réalisent depuis la frange militante du collectif et ne sont pas considérés comme centraux par le reste du groupe. D'autre part, la critique portée par la Commune de Chantenay et le ton intellectuel des ouvrages qu'il produit n'a pas d'effets sur ce collectif, même pour les plus militants d'entre eux. Pourtant, les discussions en réunion ou plus informelles du collectif donnent une place aux critiques contre la métropolisation, ciblant l'Arbre aux Hérons et la gentrification du quartier, la périurbanisation, etc. Le cas du Bois Hardy montre que certains groupes préfèrent expérimenter collectivement l'expérience de la confrontation et de la négociation pour se positionner.

Composée de deux chapitres qui replongent le lecteur dans des affaires et des dossiers particuliers, cette partie nous apparaît essentielle pour comprendre comment les acteurs qui portent une critique métropolitaine envisagent de la faire « sortir de sa boîte ». En effet, si l'intégration de la « *diversification sociale des mouvements de contestation [est] une des conditions en vue d'un possible mouvement de politisation [de la métropole]* » (Ghorra-Gobin, 2022, p. 7), l'observation de ces trajectoires de controverses montre les aspirations des groupes

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

qui la porte à interagir avec « *la diversité sociale et culturelle des habitants métropolitains* » (*ibid.*) et que cette dernière constitue un horizon politique réflexif pour ces derniers. La critique métropolitaine y est toutefois mise à l'épreuve tant les collectifs rencontrés peuvent avoir des revendications et des modes d'action antagonistes, moins valorisés sinon fortement décriés par la sphère militante. C'est dans des situations de mobilisation motivées par des modes d'engagement plus ordinaires que les acteurs peuvent accéder à un *pluralisme* des formes de résistance face à la métropole, cette partie mettant en lumière qu'il existe plusieurs critiques possibles. Ainsi, cette partie donne à lire les tensions et les ambiguïtés qu'ouvrent l'« atterrissage » de cette critique dans des lieux encore peu pris en charge par les militants des « *quartiers centraux et résidentiels des métropoles* » (*ibid.*) d'une part, notamment dans le cas des espaces périurbains dans le cas du Métrocâble ou dans les quartiers populaires¹.

La critique métropolitaine confronte ainsi les acteurs à des épreuves d'argumentation, organisationnelles et politiques. Par exemple, elle nécessite des inflexions pour « entrer en résonance » avec des modes d'engagements moins radicaux. Ce travail montre que la critique métropolitaine, si elle intègre en apparence une pluralité de mobilisations, ce n'est qu'en tant qu'elles s'intègrent dans une critique globale du capitalisme mondialisé, faisant de cette perspective un horizon difficile à dépasser. Dans cette partie, je montre comment cette dimension a encore du mal à interagir avec l'hétérogénéité sociale et culturelle des populations métropolitaines. D'autres publics tels les habitants ou les exploitants agricoles, défendus dans les discours et déterminés comme des groupes « à mobiliser », peuvent ne pas se sentir concernés ou avoir des intérêts antagonistes. Valorisant l'échelle du proche, la critique métropolitaine ouvre également à des formes d'accords techniques avec ceux qui par ailleurs, sont considérés comme des ennemis politiques, comme l'illustre la controverse du Métrocâble.

3 **Un monde contestataire reconfiguré par le problème métropolitain**

J'ai montré à quel point les notions de métropoles et de métropolisation permettent tant de comprendre les phénomènes d'urbanisation contemporains que de structurer des collectifs d'acteurs qui se sentent concernés par ce problème. La seconde partie montre ainsi comment la puissance critique du cadrage métropolitain ne va pas de soi partout, notamment au-delà des arènes qui participent à la construire et à la diffuser et dans lesquelles s'organisent les acteurs

¹ Je souhaite insister sur le fait que cette partie a été amputée d'un terrain de controverse qui n'a pas été traité dans la thèse, par manque de temps et d'espace. Ce terrain avait pour objet l'observation de la mobilisation contre les démolitions de logements sociaux dans le quartier de la Villeneuve à Grenoble et Echirolles. La décision de ne pas traiter ce terrain de la seconde partie est issue du constat que les militants, habitants et associations de ce quartier populaire n'abordent pas la question métropolitaine comme un problème et qu'ils n'entretennent que très peu de liens avec les acteurs mobilisés autour de cet enjeu. Offrant peu d'opportunité d'observation des interactions entre ces collectifs d'acteurs, il a été extrait du contenu de l'analyse. Cette absence ainsi justifiée, si elle invite à poursuivre l'analyse de ces matériaux par ailleurs, témoigne d'elle-même d'un résultat : la question des quartiers populaires est mise à l'écart dans ce processus.

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

les plus audibles. Pourtant, si des expériences de controverses situées déplacent les militants, nuancent et complexifient leur définition du problème, elles ne s'avèrent pas mises au service de la critique telle qu'elle est discutée dans les sphères consacrées. En montrant que la critique métropolitaine ne fonctionne pas seulement comme un opérateur de fédération des causes mais qu'elle tend aussi à distinguer les mobilisations entre elles, j'ai finalement mis en lumière des effets de milieu.

En effet, il apparaît que cet horizon critique influence des « orientations réciproques » ou des « évaluations normatives » entre les groupes selon leur capacité à se mettre en réseau, à porter un discours radical ou à intellectualiser la définition des problèmes auxquels elles sont confrontées. Cette critique connecte un réseau d'acteurs, liés par un concernement commun, des modes d'action, des ordres de grandeur ou des normes. Comme la première partie le montre, l'énonciation d'un *problème métropolitain* est bien opérante pour des acteurs qui s'associent, enquêtent et se mettent en action autour de ces notions. Elle œuvre en effet comme une opportunité d'inscrire les acteurs de la critique urbaine dans une nouvelle radicalité. C'est en passant par le recours au capitalisme urbain et l'intégration de mobilisations dans le proche qu'elle se détourne des processus de participation ou de négociation avec l'action publique. Les acteurs revendiquent une démocratie directe en privilégiant l'occupation ou l'organisation dans les lieux familiers, « à côté » des processus délibératifs et de représentation électorale. Elle se réalise également par l'intégration d'une critique environnementale qui participe à relire les trajectoires de développement des territoires à l'aune de l'exploitation des ressources naturelles et des enjeux de subsistances. Avec la métropole et la métropolisation se rejoignent les questions des terres agricoles, de la pollution des sols, des transports en commun, comme celle du cadre de vie spécifique à des collectifs inscrits dans le proche. Si la place de la culture et des artistes dans l'agir urbanistique est critiquée pour avoir accéléré le changement de peuplement de certains quartiers, une critique artiste est toutefois observable. En effet, les acteurs mobilisés s'opposent au rapport utilitariste et de rationalité économique appliqué à l'espace et à son aménagement, tout autant que les entraves à l'autonomie, à la créativité ou à l'expérimentation qu'ils souhaitent faire advenir dans les lieux de leur engagement. Ciblant les bénéficiaires du capitalisme urbain et en s'opposant aux inégalités qu'il produit, une critique sociale traverse l'ensemble des discours des groupes.

Nous pouvons toutefois insister sur le fait que ces organisations ont eut des difficultés à se maintenir sur le temps long, les acteurs mis en réseau sur les deux terrains l'ont été sur une période relativement courte – environ 2 ans à Nantes comme à Grenoble – et restent peu connus du grand public. J'ai pu constater que les acteurs mis en interaction appartiennent à des courants gauches-libertaires, alter-activistes, de l'écologie radicale ou proches de l'autonomie politique qui restent très minoritaires. Moyennant des compétences propres à un monde connexionniste, un certain niveau de connaissances et de savoirs et dans une dimension parfois ambiguë entre

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

radicalité politique et normalisation, métropole et métropolisation font bien sens dans un « milieu » contestataire.

Cette dimension peut être appréhendée via la théorie des *mondes sociaux* développée par les sociologues de Chicago (Becker, 1988/2024 ; Cefaï, 2015). Organisés en champ d'expérience et univers de discours, ces *mondes* unifient pour les acteurs des « standards éthiques » qui participent à façonner la compréhension d'un contexte (*ibid.*). Ce concept oppose à une vision structuraliste, une approche relationnelle (Masson, 2021) pour tenir compte autant des objectifs que souhaitent poursuivre les acteurs qu'aux conventions auxquelles ils sont soumis. Ce sont dans ces *mondes sociaux* que sont distribués des rôles et des places, des amis et des ennemis, des bonnes attitudes et des écarts, mais ils fonctionnent aussi comme des groupes d'appartenances et de références en train de se construire. Dans notre cas, la planification phasée d'une ZAC ou le recrutement d'un prestataire pour engager une nouvelle concertation sur un projet de construction sont le signe d'une stratégie des élus de désarmer les oppositions. Les groupes qui entrent en dialogue ou qui coopèrent avec l'institution dans le cadre de programmes participatifs sont décriés et les recherches-actions militantes sont valorisées. Le monde social dépeint ne s'aligne pas uniquement contre la métropole et la métropolisation mais ces notions semblent redessiner les contours d'une critique urbaine qui se réaffirme autour d'un problème métropolitain. Ainsi réorganisée, elle traduit comment sont rééchelonnées des positions légitimes et une hiérarchie de valeurs. Le *monde contestataire de l'aménagement* redistribué autour de ce problème permet notamment aux acteurs d'aller au-devant de situations nouvelles pour concerner et fédérer d'autres collectifs pertinents. Comme l'explique Daniel Cefaï qui revient sur les travaux de Mead (2006), les acteurs sont contraints dans ces mondes, d'« apprendre « comment bien s'apparier et s'entendre les uns avec les autres » (how to get along together) et « comment faire ensemble partie d'une unité et la faire tenir ensemble » (how to belong together as a unit) » (Cefaï, 2015, p. 10). Dès lors « ils se font membres d'une entreprise collective et ce faisant, ils créent un monde social » (*ibid.*).

Une approche par le concept de « scène » peut aussi être envisagée pour conclure ce travail, notamment parce qu'elle met l'accent sur l'ancrage de ces interactions dans des lieux spécifiques et donc sur ses liens – en termes de causes et d'effets – avec la fabrique urbaine. Issue des *Popular music studies*, dans la lignée des *Cultural Studies* apparues à la fin des années 1980, ce champ connaît un « tournant géographique » (Straw, 2012) dans les années 1990 où le concept de « scène » émerge pour étudier la dimension spatiale de l'activité musicale. Défini comme un « espace culturel dans lequel une diversité de pratiques coexiste » (Straw, 1991), le terme est utilisé plus récemment pour analyser non seulement les contextes spatiaux d'une activité artistique, mais aussi les « moments dans la vie collective de la ville » (Straw, 2004, p. 419) qui participent à la caractériser. La scène désigne en effet « les contextes dans lesquels un ensemble de producteurs, de musiciens et de fans partagent leurs goûts musicaux commun, tout en se

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

distinguant collectivement des autres » (2004, p.1). Dans le cadre d'une recherche portant sur les « scènes culturelles » Charles Ambrosino en explicite les caractéristiques :

Nous pourrions décrire une scène comme un réseau d'acteurs (dont certains jouent un rôle pilote) (1) regroupé sur un territoire (2) présentant des configurations urbaines, sociales, économiques spécifiques, qui fréquentent les mêmes lieux (places), les mêmes événements (event), partageant ou défendant les mêmes valeurs, postures esthétiques (spaces), défendues dans des manifestes, repérées dans des symboles ou des labels. Une communauté dont l'activité (projects) est à la fois marquée par le territoire mais qui devient aussi un marqueur pour le territoire qu'elle contribue à transformer. (Ambrosino, 2022).

Ainsi, comme les *mondes*, les *scènes* sont le fruit d'une multitude d'acteurs pris dans une chaîne de pratiques et d'actions, de lieux, de moments, de manifestes, que les deux parties de cette thèse permettent de comprendre. Si cette notion apporte à celle de *monde* une dimension territoriale, elle est aussi très marquée par une relation dynamique avec la fabrique urbaine officielle en tant qu'elle « *influence l'organisation spatiale d'un lieu* » (Combettes, 2020, p. 20). Cette acception de la *scène* qui, appuyée à celle de *monde social*, tient aussi de son impact et de sa participation à la fabrique urbaine dans une perspective dynamique.

4 Une nouvelle étape de la métropolisation ? Une perspective dynamique

La controverse en aménagement est parfois convoquée pour sa faculté à tester la validité ou la durabilité d'un projet (Marié, 1996). De façon directe, les squats ou les occupations peuvent être repérés comme des lieux importants de la vie urbaine dans lesquels s'organisent des alternatives et se vivent des expériences originales. Ces lieux s'érigent parfois en de véritables modèles, comme les effets pluriels de la ZAD-NDDL retracés dans ce travail le montrent. Moyennant des compromis avec l'action publique, ces derniers peuvent être pérennisés par des conventionnements ou être tolérées sur le long terme, ce qui participe à en faire des lieux publics ouverts ancrés dans le quotidien de la vie urbaine. Si les mobilisations ont évidemment des impacts sur la transformation de l'espace, en empêchant la construction ou la destruction de certains projets ou en contribuant à infléchir leurs programmes, Patrice Melé a aussi montré comment les mobilisations de proximité produisent de la territorialité (Melé, 2013). De façon moins directe, les mobilisations ont aussi une influence sur les discours, les pratiques et les images qui participent à fabriquer la ville. En menant des enquêtes, en produisant et diffusant des cartographies participatives ou des contre-expertises, les militants produisent des données et des savoirs qui participent à redéfinir les horizons d'attente et les problèmes attribués à la ville. Des méthodologies ou des expérimentations peuvent être opposées à l'action publique ou récupérées par elle en étant intégrées à des programmes institutionnels. Comme la participation en son temps, l'importation de revendications peuvent avoir des effets sur un agir opérationnel

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

en quête d'alternatives ou d'innovation.

Il apparaît toutefois que les collectifs « pilotes » de l'opposition à la métropolisation s'engagent moins dans une critique des réalités politiques et techniques que dans un discours performatif, s'adressant à « *l'être sans corps de l'institution* » (Boltanski, 2008). Les temporalités d'action ne visent pas, contrairement à d'autres, à organiser des formes de résistances dans lesquelles les acteurs opposeraient des revues de budget, des décisions prises en conseil métropolitain, des documents réglementaires, etc. La confusion est frappante et permanente entre la métropolisation processus et la métropolisation institution. La complexité de l'objet n'y est pas pour rien : la question métropolitaine et ses fonctionnements institutionnels ne semblent pas aider à la mobilisation des citoyens et oblige des détours.

Les collectifs s'appuient plutôt sur des balades et des occupations itinérantes, des diffusions des témoignages et des films, des ateliers d'auto-formations, des *happenings*, des chantiers collectifs, des cartographies participatives, des présentations d'ouvrage, des lectures publiques, des conférences, des expositions, des manifestations festives, des carnivals, des pièces de théâtre, etc. Dans ces événements se construisent et se diffusent récits et contre-récits, sociabilités et interconnaissances, modèles et contre-modèles. Les acteurs y trouvent l'opportunité d'un travail « d'émblématisation » ou de narration impliquant la spécificité des espaces vécus à partir desquels les groupes peuvent se raconter. Il s'agit de lieux-moments de partage d'expériences pour fédérer une communauté, animer un réseau, favoriser l'expression de subjectivités. Ils sont accompagnés par des médias et des productions culturelles indépendantes : podcasts, maisons d'éditions associatives, presse critique indépendante, documentaires, qui participent à leur diffusion, irriguant tant les horizons militants que ceux des acteurs professionnels et académiques. Si Laurent Matthey a pu montrer que l'évènement sert une modalité de gouvernement du collectif citoyen (2016), il est aussi peut-être un outil de l'action contestataire telle qu'elle se fait aujourd'hui. On peut parler d'un certain « régime de l'évènement » pour les acteurs contestataires, à cheval entre l'éducation populaire, l'animation socioculturelle, la recherche scientifique et l'action militante radicale. Ce travail montre que nous assistons, plus qu'à des mouvements métropolitains, à un réarmement de la critique urbaine à distance des réalités institutionnelles. Liens entre récit et action interrogent ce qui avait déjà été repéré par Laurent Matthey comme « *les histoires que l'on contait aménageaient l'attente* » (Matthey, 2014, p. 109). La mise en intrigue et en récit d'une critique de la fabrique urbaine et des expériences vécues telles qu'elles sont explorées dans ce travail s'y prête évidemment.

Les collectifs mobilisés réussissent à ce que la problématique métropolitaine s'apparente à un « foyer d'attention » pertinent pour restructurer les contours de la critique urbaine et de ses porteurs. La politisation de la métropole et de la métropolisation est bien en train de se faire, bien qu'à distance des réalités institutionnelles de l'action publique locale. Toutefois les

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

expériences localisées de controverses permettent de montrer que dans des dossiers précis, les collectifs sont capables d'opposer des choses concrètes aux intercommunalités et de se mobiliser avec une diversité d'acteurs. On peut supposer toutefois que ces regroupements participent à faire exister, chemin faisant, l'institution métropolitaine. Peut-être les acteurs trouveront-ils de nouvelles manières de conjuguer leurs intérêts et les publics nécessaires à la diversité des points de vue remettre en cause cette échelle de gouvernement.

Est-ce que ces éléments permettent de discuter d'une nouvelle condition métropolitaine, qui s'accompagne de ces structures conflictuelles organisées ? Autrement dit, les oppositions ainsi structurées sont-elles inhérentes à une « métropolisation avancée » ? L'installation formalisée de ces discours semble être le signe d'une étape nouvelle de la métropolisation, organisée en partie depuis et avec ses régimes critiques. Une approche dialogique qui, sans l'aspect prescriptif, rappelle ce qu'Alexandre Grondeau nomme une *alter-métropolisation* comme : « l'avènement d'un nouveau régime métropolitain incrémenté dans les précédents où les modes de régulation hybrides, citoyens et collaboratifs sont de plus en plus prégnants » (2022, p. 152). En ce sens, repérer de telles mobilisations serait alors le signe d'une métropolisation « avancée » des territoires et pourrait faire l'objet d'un observable utile dans d'autres situations spatiales, notamment au-delà des métropoles institutionnelles.

5 Limites, prolongements et ouvertures

Des limites et perspectives peuvent permettre d'envisager la poursuite de ce travail. C'est en premier lieu, une appétence forte pour l'enquête ethnographique et les formes d'engagements des acteurs, quels qu'ils soient. Ces dimensions tendent à me projeter dans l'observation d'autres situations d'enquêtes, en prolongeant à la fois mon intérêt pour les controverses spatiales et les « sujets-chauds », pour les inscriptions spatiales des rapports au politique et pour l'action collective. Il s'agit de poursuivre des enquêtes et des recherches prenant au sérieux l'urbain et ses espaces comme une chose publique qui, en étant « à la fois des équipements et des arrangements de visibilité » (Devisme, 2014, p. 258), portent à l'engagement, mobilisent, participent à la construction d'un agir en commun. Je suis intéressée par exemple, par l'idée d'explorer des « régimes d'engagements situés » en poursuivant une sociologie de l'action (Thévenot, 2006) et l'exploration de notions comme celle des *styles de groupe* tels que proposés par Paul Lichterman et Nina Eliasoph (2011). Cela pourrait rejoindre le concept de *politicit * (Merklen, 2009) ou celui de régime de territorialit  (Mel , 2009).

Je compte d'autre part r approprier le mat riel ethnographique recueilli dans le cadre de la mobilisation contre la destruction de logements sociaux dans le quartier de la Villeneuve   Grenoble. Il est apparu que pour les habitants et les associations engag es, la question m ropolitaine est toute diff rente. Comprise et identifi e autrement, les services de la

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

Métropole Grenoble-Alpes, en charge de la conduite du projet de rénovation urbaine, apparaît comme une ressource face à l'Etat et à la Ville, plus directement ciblés. À la différence des autres terrains étudiés, cette enquête se situe dans l'« après-coup » d'un conflit dur et éprouvant qui a profondément marqué l'espace public grenoblois. Le conflit réunit avant tout des habitants et des militants confrontés à la douleur des expulsions, qui accablent et arrachent au quartier, à la fatigue et à l'épuisement d'une mobilisation difficile, qui affectent également les agents et l'action publique. Dans cette temporalité, les acteurs et l'institution métropolitaine participent d'une « détente » en représentant plutôt une aide au développement de projets en « coconstruction » et à la construction de lieux alternatifs, offre une opportunité de s'extraire de la situation conflictuelle, de trouver les moyens de faire pour et avec les habitants, malgré les démolitions en cours. Je souhaiterais montrer comment la complexité des processus inhérents au programme de rénovation, le haut degré de professionnalisation des acteurs associatifs et les marqueurs puissants d'appartenance et de stigmatisation sont des freins à l'élaboration d'une critique et d'une mise en réseau à l'échelle métropolitaine. Malgré tout, cette mobilisation est prise en exemple par les acteurs qui en proposent une critique et ceux qui s'y engagent s'organisent dans des Ateliers Populaires d'Urbanisme, appartiennent à des réseaux nationaux et internationaux pour le « droit à la ville » et se font une place dans les réseaux de chercheurs et d'associations à une échelle nationale. La mise en perspective de cette mobilisation avec d'autres permettrait de revenir sur des « écarts » en train de se formuler, entre des revendications radicales pour la participation des habitants et des mouvements qui construisent leur action à distance de l'action publique. Elle permet aussi de revenir sur le fait que la critique métropolitaine n'embarque pas encore la diversité de ses habitants et de ses situations urbaines. Cette conclusion est selon moi importante pour compléter les recherches engagées sur la capacité de la métropole à mobiliser et à être contestée.

Si nous avons déjà repéré que des coalitions d'acteurs moins visibles ou moins fédérés permettent aussi d'aborder le problème métropolitain, il semble que d'autres acteurs croisés dans cette thèse s'emparent de cette question dans des arènes peu explorées ici, notamment dans le cadre des Conseil de Développement (CD). Acteurs croisés dans le cas grenoblois depuis l'association CIVIPOLE, il se peut que des dispositifs comme le Grand Débat sur la Fabrique Urbaine organisé par Nantes Métropole et son *Dialogue Citoyen* en 2023 aient des effets sur des mobilisations d'acteurs inscrits dans des démarches de participation intercommunales. C'est un des aspects mis au travail dans un dossier récent de la revue *Participations* (Cadiou *et al.*, 2024), qui interroge la démocratie métropolitaine à l'aune des actions collectives militantes mais aussi des dispositifs de participation, que les coordinateurs du numéro associent à une « conception instrumentale » (Miglioretti, 2016) de la démocratie : « la création des dispositifs participatifs métropolitains semble constituer, pour les responsables, un moyen de s'affirmer dans le cadre de la compétition politique ou encore de renforcer leur position dans un système d'action

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

publique » (Cadiou, *et al.*, 2024). Une des limites de mon travail est de ne pas avoir pu insister sur l'observation de ces espaces dialogiques et des formes de mobilisation dans l'arène institutionnelle, ce qu'abordera sûrement un autre travail de thèse en cours sur le sujet¹. La perspective ethnographique pourrait être envisagée pour compléter ces travaux et mesurer la portée dans le temps de ces dispositifs pour les citoyens impliqués.

Un autre prolongement possible de cette thèse serait de s'intéresser aux mobilisations situées au-delà des frontières administratives des métropoles. J'ai pu en évoquer certaines dans le cours de la thèse en tant qu'elles ont participé à des événements ou ont été citées comme faisant partie d'un paysage de référence. Elles n'ont toutefois pas fait l'objet d'un travail d'investigation approfondi par l'enquête ethnographique. Les mobilisations extra-métropolitaines et les controverses d'aménagement autour desquelles elles se structurent sont toutefois importantes à plusieurs niveaux. Dans un premier temps, elles tendent à questionner les frontières du problème métropolitain en engageant des réflexions sur ses influences au-delà du périmètre de la métropole politique. Ciblant les effets néfastes des fonctions logistiques, productives ou encore résidentielles, les conditions de l'action collective n'y sont pas les mêmes et peuvent être intéressantes à investiguer. Elles invitent aussi à approfondir la dimension environnementale² des sujets abordés et les nouveaux terrains de l'écologie politique. En effet, j'ai observé que certains militants enquêtés ont conjugué – parfois substitué – leur engagement dans et contre la métropole par des engagements dans des mobilisations écologiques (Comby et Dubuisson-Quellier, 2023), ciblant plus spécifiquement l'organisation des territoires depuis l'extraction des ressources, les enjeux de subsistances ou les inégalités d'accès à l'environnement. Les territoires dits « ruraux » ou les villes moyennes semblent aussi attractifs pour des collectifs d'acteurs souhaitant s'engager dans des alternatives concrètes à la métropolisation, formant des zones de repli militantes, nous interrogeant même sur la productivité d'identités alternatives à une échelle territoriale. L'apparition dans le courant de la thèse des mouvements comme les Soulèvements de la Terre ou Reprises de Terre traduisent la montée en puissance de structurations « en réseau » et « par l'évènement ». Si elles s'appuient indéniablement sur la spécificité des écosystèmes humains et non-humains qu'elles défendent et sur des engagements localisés, elles questionnent aussi un système mondial de prédateurs et d'exploitations en ciblant un chaînage de responsables et de soutiens transnationaux. Redessinant là encore les publics et les objets utiles à la prise en charge d'un problème environnemental, la dimension territoriale apparaît bouleversée.

¹ Je pense à la thèse en cours de Marine Luce en Sciences Politiques réalisée dans le cadre d'une CIFRE à Bordeaux Métropole et qui adopte un point de vue portant sur l'action collective militante nourri également par une expérience professionnelle depuis l'intérieur de l'institution et qui saura sûrement éclairer brillamment ces dimensions.

² Bien que l'urbain et la métropole forment aussi une des dimensions de l'environnement au sens qu'en donne Dewey (Gaudin, 2022).

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

Bien que l'urbain métropolisé se généralise et que le monde se métropolise (Deboulet, 2022), cette perspective semble fertile pour confronter d'une autre manière encore, l'idée que villes et métropoles seraient réellement « *les nouveaux territoires du politique* » (Jouve et Lefèvre, 1999). Un post-doctorat déjà engagé dans le cadre du programme POPSU Transitions pour la plateforme nantaise, abordant les modes de vie ordinaires en condition péri-métropolitaine, est une belle opportunité de poursuivre cet axe. S'il sera question de pister les alternatives transitionnelles qui ont cours dans l'urbain desserré, une entrée par les controverses spatiales, notamment guidée par des attracteurs situés, pourra permettre de poursuivre ce volet de la thèse. Cette expérience pourra également être l'occasion d'interroger les modalités de l'enquête ethnographique pour s'adapter aux espaces/temps péri-métropolitains. Combinatoire et multi-située, « mobile » ou statique, elle devra s'adapter aux lieux et aux temporalités du mouvement qui caractérisent ces territoires. Cette enquête permettra aussi de renouer avec des attachements et des engagements qualifiés d'ordinaires (Neveu et Carel, 2014).

Une part conséquente de mon parcours doctoral s'est réalisé au CRESSON, équipe grenobloise de l'UMR AAU. Cette immersion m'a offert l'opportunité de me familiariser avec le champ de recherche sur les ambiances. S'il n'a pas été mobilisé dans ce travail, il peut être envisagé comme un prolongement pour interroger la part du sensible des activités politiques prenant l'espace comme enjeu. Cette question est certes inhérente à l'activité de perception et d'enquête qui guide l'action ordinaire des individus avec leur milieu et oriente l'action collective (Dewey, 1927 ; Rancière, 2000). Si une critique urbaine par les ambiances s'affirme (Thomas, 2021), il semble aussi que les ambiances et la mise en commun des expériences sensibles permettent aux acteurs de formuler certaines critiques¹. L'uniformisation des environnements urbains métropolitains et de ses atmosphères (Thibaud, 2017) tout comme la mobilisation des acteurs dans des lieux-moments expérientiels invitent dans un premier temps à regarder comment la critique urbaine s'engage sur des fronts presque anthropologiques – sociabilités, rythmes, conditions de la vie en ville – et dans un second temps, la part des expériences sensibles partagées sous-tendant une action collective *dans* et *sur* l'espace. Dans la continuité, elle permettrait de compléter l'analyse des formats d'expression et de médiation repérés dans cette thèse – cartographies, écritures collectives, films, etc. – en tant qu'elles offrent la mise en commun des expériences sensibles et en retour, œuvrent à la fabrication de nouvelles perceptions collectives sur des lieux ou des territoires. Ce champ de recherche invite aussi à

¹ Travail amorcé dans le cadre de ma participation au colloque *Expériences sensibles, fabrique et critique des territoires en mutation* organisé en novembre 2023, je me suis engagée dans la coordination d'une session thématique intitulée « Du sens commun aux sensibilités communes » avec Elise Roy, offrant l'occasion de penser les sensibilités aux espaces habités à partir des expériences faites de l'espace et des prolongements collectifs qu'elles permettent. Une réflexion qui se poursuit par ma participation à la coordination d'un ouvrage en cours de rédaction.

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

insister sur les dimensions *infra-politiques* qui engagent les acteurs dans des mobilisations.

La complexité des questions métropolitaines et des démarches mises en œuvre par les acteurs pour les aborder, mettent enfin en lumière le rôle essentiel des sciences, en particulier des sciences sociales, et de leurs représentants. Ces expériences représentent des lieux d'hybridations et de contrebandes (Siméant, 2002) où les frontières entre science et politique sont rejouées. Cela représente un enjeu de recherche important à prolonger selon moi : comment se traite les sciences sociales sinon la science en général dans les mondes militants ? Plus largement, comment analyser cette incursion des sciences en démocratie et que font les acteurs critiques de la science ? N'a-t-on pas vu surgir ces dernières années des slogans latouriens de type « *Nous ne défendons pas la Nature, nous sommes la Nature qui se défend !* ». Cette question nous permet d'envisager de poursuivre une démarche empirique et épistémologique proche de celle des STS (Callon, 2001) pour s'intéresser aux évolutions des savoirs pour et avec la société, sinon sur une écologie politique des savoirs (Stengers, 2003), dans le champ de l'urbanisme. C'est un programme évoqué par Antoine Lalande qui propose de partir de « *situations d'enquête, afin de trouver les conditions de production d'un récit capable de parler conjointement de sciences sociales et de politique* » (2023, p. 179). Le surinvestissement de certains terrains par les chercheurs, les formes de compétition ou de concurrence que suggère le choix d'un sujet, la mobilisation de la recherche et de travaux d'enquêtes par des acteurs habitants, militants, associatifs, ouvrent selon moi des pistes utiles à la réflexion sur le rôle des sciences sociales en société. Pour poursuivre ces interrogations, un espace s'est ouvert pendant la thèse. Tracer et pister la productivité des mobilisations et des controverses est une des lignes d'horizon d'un programme collectif lancé au sein du laboratoire AAU, prenant la forme d'un Groupe de Recherche intitulé *L'espace en débats : conflits, démocratie locale et controverses spatiales*. Il pourrait s'avérer utile pour interroger les sciences sociales dans et pour la société en intégrant des questionnements issus des sociétés civiles. L'idée d'un « bureau des controverses spatiales » pourrait aussi permettre de tracer l'effectivité de ces discours critiques sur la fabrique urbaine opérationnelle et d'envisager ses effets sur l'action publique.

Conclusion générale. La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire.

Répertoire des abréviations

AIA	Alpes Isère Aménagement
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
AMO	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
ASA	Association Syndicale Autorisée
ANT	<i>Actor-Network Theory</i> (théorie de l'acteur réseau)
ATTAC	Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne
BSP	Brigades de Solidarité Populaires
CA	Communauté d'Agglomération
CAO	Commission d'Appel d'Offre
CARENE	Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
CC	Communauté de Communes
COPIL	Comité de Pilotage
CUN	Communauté Urbaine de Nantes
CSOA	Centres Sociaux Occupés et Autogérés
DGS	Direction Générale des Services
DIY	<i>Do It Yourself</i> (fais le toi-même)
DTA	Direction Territoriale d'Aménagement
DTU	Direction Territoriale de l'Urbanisme
EELV	Europe Ecologie-Les Verts
EPFL	Etablissement Public Foncier Local
ERP	Etablissement Recevant du Public
FNE	France Nature Environnement
GAM	Groupes d'Action Municipale
G-AM	Grenoble-Alpes Métropole
GPII	Grand Projet Inutile et Imposé
LFI	La France Insoumise
LPO	Ligue de Protection des Oiseaux
PAT	Projet Alimentaire Territorial
PCAET	Plan Climat Air Energie
PDU	Plan de Déplacement Urbain
PDV	Portes du Vercors

Répertoire des abréviations

PLU	Plan Local d'Urbanisme
PLUM	Plan Local d'Urbanisme Métropolitain
PLUI	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PLH	Plan Local de l'Habitat
PMNSN	Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire
POS	Plan d'Occupation des Sols
PS	Parti Socialiste
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
MOA	Maîtrise d'Ouvrage
MOEU	Maîtrise d'œuvre Urbaine
MSU	Mouvements Sociaux Urbains
MSM	Mouvements Sociaux Métropolitains
NDDL	Notre-Dame-des-Landes
NIMBY	<i>Not In My Back Yard</i> (pas dans mon jardin)
NMA	Nantes Métropole Aménagement
NMS	Nouveaux Mouvements Sociaux
OMS	Organisation de Mouvements Social
RNU	Règlement National d'Urbanisme
SAMOA	Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique
SIMAN	Syndicat Intercommunal à vocation Multiple de l'Agglomération Nantaise
SCI	Société Civile Immobilière
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SOP	Structure des Opportunités Politiques
SPL	Société Publique Locale
UCL	Union des Communistes Libertaires
ZAD	Zone A Défendre
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée
ZAN	Zéro Artificialisation Nette
ZFE	Zone à Faibles Emissions
ZIS	Zone d'Intérêt Stratégique

Répertoire des groupes locaux

38	Centre Social le 38 (38)
A480	Collectif Alternatives à l'A480 (38)
AL	Alternatiba
AC	L'Autre Cantine (44)
ACIT	Alliance Citoyenne
ACIPA	Association Citoyenne Intercommunale des Populations concernées par le projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes (44)
ACTES	Arc des Communes en Transitions Ecologiques et Sociales (38)
ADTC	Association pour le Développement des Transports en Commun, voies cyclables et piétonnes dans la région grenobloise (38)
ADIS	Agir pour un Développement Intercommunal et Solidaire (38)
ALC	A La Criée (44)
ALN	A La Nantaise (44)
ARALB	Association des Riverains et Amis de La Beaujoire (44)
ARC	Architectes et professionnels du réseau Superville
ATESS	Association pour une Transition Ecologique et Solidaire à Sassenage (38)
BH	Les Coteaux du Bois Hardy (44)
CC	La Commune de Chantenay (44)
CH	Le Chantier (38)
CLUQ	Comité de Liaison des Unions de Quartier (38)
CNCA	Collectif Nantais Contre l'Aéroport (44)
CMSAS	Collectif Métrocâble Sassenage (38)
CSM	Collectif STOP-Métrocâble (38)
CTG	Collectif des Transports Gratuits (38)
CR	La Commune de Rezé (44)
CRI	Citoyens Résolus et Irrités (44)
CV	Civipole (38)
DAL	Droit Au Logement
DT	Collectif Des Terres (38)
DR	La Dérive (44)
DP	Dispel (38)
ENS	Environnement Nature Sassenage (38)
ER	Collectif Erosions (38)
GP	Mouvement Grand'Place (44)

JDR	Le Jardin des Ronces (44)
JDB	Les Jardins De la Buisserate (38)
JU	Les Jardins d'Utopie (38)
LUCSE	Lutte Pour un Usage Collectif et Solidaire des Espaces (38)
MC	Stop Métrocâble (38)
MCSAS	Métrocâble Sassenage (38)
MDP	Maison Du Peuple (44)
MEL	Métropole En Luttés (44)
NA	Neyrpic Autrement (38)
NEC	Nantes en Commun·e·s (44)
NMC	Notre Métropole Commune (38)
NN	Nantes Nécropole (44)
NP	Next Planning (38)
NZ	La Nizanerie (44)
OC	L'Oasis du Cens (44)
PUMA	Pour Une Métropole Appropriée (44)
PMO	Pièces et Main d'Œuvre (38)
TC	Terres Communes (44)
UQ	Union de Quartier (38)
UMA	Une Métropole d'Avance (38)
V9	Collectif contre les démolitions à Villeneuve (38)
VAG	Vivre A Grenoble (38)
VALLF	Vivre Autour de Lamour Les Forges (44)
XR	Extinction Rebellion
YP	Yellow Park (44)
ZAD-NDDL	Zone A Défendre de Notre-Dame-des-Landes (44)

Table des illustrations

Table des illustrations

Figure 1, "Permis de démolir la Métropole", extrait d'un montage vidéo d'une journée d'action organisée par les militants de LUCSE le 17 avril 2021. Source : LUCSE, 2021.	3
Figure 2, Tract de l'évènement <i>Contre-pouvoirs habitants en métropole</i> organisé par le GRAPE en janvier 2021. Source : GRAPE.	18
Figure 3, Immeuble de logements face au Vercors, Echirolles (Grenoble). Source : L. Garnier, 2022.	52
Figure 4, Le carrousel des mondes marins et la grue jaune depuis la Loire. Source : L. Garnier, 2023.	52
Figure 5, Installation de l'oeuvre « L'Enfant Hybridus » de Jean-François Fourtou place Royale pour l'édition 2024 du Voyage à Nantes, source : Voyage à Nantes, 2024.	54
Figure 6, Carte du SCOT Nantes-Saint Nazaire et des zones d'activités de l'estuaire de la Loire. Réalisation : L. Garnier, 2024. Fond de carte : IGN.....	57
Figure 7, Carte des communes de Nantes Métropole. Réalisation : L. Garnier, 2024. Fond de carte : IGN.....	59
Figure 8, Composition du conseil métropolitain nantais depuis 2020. Réalisation : L. Garnier, 2024.	61
Figure 9, Affiche du Grand Débat Fabrique de nos villes. Source : Nantes Métropole.....	64
Figure 10, Eléphant des Machines de l'Ile, Source : VAN, 2024.....	67
Figure 11, Quartier de la création sur l'île de Nantes. Source : SAMOA.....	68
Figure 12, Image de communication de l'Arbre aux Hérons et du Jardin Extraordinaire. Source : La Machine, 2018.....	69
Figure 13, Carte des opérations d'aménagement de Nantes Métropole. Réalisation : L. Garnier. Fond de carte : IGN.....	71
Figure 14, Image de présentation du journal Nantes Nécropole. Source : CNCA, 2011.....	73
Figure 15, Carte des conflits d'aménagements à l'échelle du territoire Nantes-Saint-Nazaire sur la période 2019-2024. Réalisation : L. Garnier, 2024. Fond : IGN.....	77
Figure 16, Carte des communes de la Métropole Grenoble-Alpes. Réalisation : L. Garnier, 2024. Fond : IGN.....	79
Figure 17, Configuration politique du conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole. Source : Grenoble-Alpes Métropole, 2020.....	81
Figure 18, Schéma directeur du PADD et les trois polarités de développement de la Métropole. Source : Métropole Grenoble-Alpes, 2019.....	84
Figure 19, Cartographie de repérage des conflits localisés contre des projets d'aménagements ou d'infrastructures dans la région de Grenoble.....	97

Figure 20, Pause de « l’Occupation itinérante » du collectif Lutte pour un Usage Collectif et Solidaire des Espaces (LUCSE) au-dessus du pont de l’autoroute A480 en juin 2021..... 101

Figure 21, Arthur prend la parole au Bois Hardy pour discuter de l’histoire ouvrière de Nantes lors du festival *Superville vs. Métropolisation*. Source : L. Garnier, 2019..... 104

Figure 22, Totem des luttes à la vélorution du 17 avril 2021, première manifestation organisée par le collectif. Source : LUCSE, 2021..... 107

Figure 23, Affiche du festival *Superville vs. Métropolisation*. Source : *Superville*. 108

Figure 24, Schémas des groupes en interactions autour de la question métropolitaine à Nantes de 2019 à 2021. Source : L. Garnier..... 109

Figure 25, Cartographie des mobilisations et des lieux repérés dans le schéma. Réalisation : L. Garnier. Fond de carte : IGN..... 110

Figure 26, Schémas des groupes en interactions autour de la question métropolitaine à Grenoble. Source : L. Garnier 111

Figure 27, Carte de repérage des éléments du schéma grenoblois. Réalisation : L. Garnier. Fond de carte : IGN..... 112

Figure 28, Soirée de lancement de la campagne des municipales de NEC. Sur scène, la tête de liste du mouvement est entourée de Johnathan Duran-Folco et de Manon Aubry, élue LFI au parlement européen. Source : L. Garnier, 2019..... 123

Figure 29, Présentation des différents chantiers de NEC. Source : NEC, 2020. 124

Figure 30, Invitation à la journée « RenCONTRES : l’aménagement de nos vi(II)es » organisée par le CNCA le 7 avril 2018. Source : CNCA, 2018 130

Figure 31, Carte OpenStreet Map de Métropole en Luttés. Source : Open Street Map, 2024.. 132

Figure 32, Figure du Rhizome utilisée pour qualifier des luttes contre la métropole lors d’un évènement scientifique à l’Université de Nantes. Source : Diane Robert..... 132

Figure 33, Page de garde de la première brochure *Habiter la Ville* du collectif LUCSE. Source : LUCSE 135

Figure 34, La plateforme « Stop Arbre aux hérons » a été lancée officiellement vendredi 3 décembre 2021 lors d’une conférence de presse à Nantes. Source : Julien Sureau, 2021..... 139

Figure 35, Campagne de Nantes en Commun-e-s contre la métropolisation. Source : NEC, 2023. 141

Figure 36, Image de la première réunion de coordination contre le projet de Métrocâble organisée par le collectif LUCSE, le 31 janvier 2021 à la MJC de Fontaine. Lucas de dos au premier plan, tente de réguler les échanges en levant la main. Source : Dauphiné Libéré, 2021. 149

Figure 37, La ZAD - Liens avec les autres luttes. Source : Diane Robert, 2014 151

Figure 38, Carte des sites de *Superville 4*. Source : *Superville*, 2019..... 162

Figure 39, Plateau radio du festival *Superville 4* aux Ateliers Magellan. Source : Atelier Java, 2019 164

Figure 40, Philippe (à droite) et un autre militant de l'association Vivre à Grenoble pausent avec leurs affiches devant le tribunal lors du procès d'Alternatiba contre APSYS, promoteur du projet de Centre Commercial Neyrpic à Saint-Martin-d'Hère (Grenoble), le 8 avril 2021. Source : L. Garnier	169
Figures 41, Stéphane présente son chemin de carte et de livres à l'occasion de l'atelier de cartographie organisé à la Base d'Alternatiba Grenoble. Source : L. Garnier, 2022.....	174
Figure 42, Couverture de la brochure Habiter la Ville (2ème version) auto-éditée par le collectif LUCSE en décembre 2021. Source : LUCSE	178
Figure 43, Stand de brochure déplié au jardin collectif du Chantier lors de l'occupation itinérante du collectif LUCSE. Source : L. Garnier, 2021.....	179
Figure 44, Image de la vélorution contre l'urbanisation agressive issue de la vidéo du collectif LUCSE. Source : LUCSE, 2021.	183
Figure 45, Texte de la "commissionEPFL" publié dans la première brochure <i>Habiter la Ville</i> éditée par LUCSE. Source : LUCSE, 2021.....	191
Figure 46, Schéma du processus d'enquête de Nantes en Commun·e·s. Source : L. Garnier	202
Figure 47, Fiche d'enquête de l'enquête (A)ménager la ville en commun de NEC. Source : NEC, 2019.	203
Figure 48, Relevé dessiné de la discussion publique organisée pour la sortie du livre <i>Revenir à Miséry. Contre l'arbre aux hérons et la touristification</i> (PUMA, 2021). Source : L. Garnier, 2021.	209
Figure 49, Lecture publique dans la carrière Miséry du collectif PUMA à l'occasion de la sortie de l'ouvrage <i>Revenir à Miséry. Contre l'arbre aux hérons et la touristification</i> (2021). Source : A la Criée.	210
Figure 50, Visuel de communication du <i>Week-end contre la métropolisation et pour une ville conviviale</i> organisé par Métropole en Luttés en septembre 2019. Source : Métropole en Luttés.	219
Figure 56, Les visiteurs s'attardent à l'espace dédié aux squats de l'exposition de LUCSE. Source : L. Garnier	221
Figure 56, Chronologie des squats de Grenoble reconstituée par les membres de LUCSE. Source : L. Garnier	221
Figure 56, Segment dédié aux luttes contre les Grands Projets Inutiles de l'exposition de LUCSE. Source : L. Garnier	221
Figure 56, Panneau de présentation de l'exposition de LUCSE. Source : L. Garnier	221
Figure 56, Infokiosque de l'exposition de LUCSE. Source : L. Garnier	221
Figure 56, Espace projection de l'exposition de LUCSE. Source : L. Garnier	221
Figure 57, Maquette de Grenoble manipulée par Amandine lors de la répétition de l'exposé "Grenoble, un siècle d'expansion capitaliste sur le vivant". Source : L. Garnier, 2022.....	224
Figure 58, Clara prend la parole à l'occasion du plateau radio "Allo la Métropole ici la Terre" organisé dans le cadre du festival Superville vs. Métropolisation. Source : Atelier Java, 2019.	

.....	230
Figure 59, Maël et Lisa préparent leur prise de parole, au second plan des participants dansent la chorégraphie participative contre l'urbanisation agressive. Source : L. Garnier, 2021.....	234
Figure 60, L'artiste du Dispel dessine sur sa remorque musicale. Source : L. Garnier, 2021..	235
Figure 61, Les permis de démolir la métropole affichés sur la façade du siège de la Métropole Grenoble-Alpes après le passage de la vélorution. Source : L. Garnier, 2021	235
Figure 62, Visuel de communication de la Balade des Lieux A Défendre qui s'est déroulée à Nantes le 25 mars 2018. Source : Contre Attaque.....	236
Figure 63, Prises de parole du Carnaval contre la réintoxication du monde devant la Carrière Miséry. Source L : Garnier.....	241
Figure 64, Image "médiatique" du Carnaval contre la réintoxication du monde devant le bâtiment CAP 44. Source : L. Garnier	241
Figure 65, Image des épouvantails de LUCSE sur la friche Neyrpic lors de l'occupation itinérante. Source : LUCSE, 2021.....	242
Figure 66, Carnaval de Pont Rousseau. Source : Commune de Rezé, 2021	245
Figure 68, Contre-conseil métropolitain organisé par LUCSE lors de l'occupation itinérante. Source : L. Garnier, 2021.	248
Figure 69, Barbecue et match de foot sur la friche Neyrpic, juste avant les premiers travaux, lors de l'occupation itinérante de LUCSE. Source : LUCSE, 2021.....	248
Figure 69, "Roue-lutte" du collectif LUCSE réalisée pour l'occupation itinérante en juin 2021. On peut y lire des images des lieux défendus reliés par la manifestation. Source : L. Garnier	252
Figure 70, Photo des campements dans la friche Carrière Miséry prise par le collectif Fertile. Source : collectif Fertile	259
Figure 71, Cartographie des lieux de l'organisation militante à Grenoble. Réalisation : L. Garnier, 2024 ; Fond de carte : IGN	262
Figure 72, Cartographie des lieux de l'organisation militante à Nantes. Réalisation : L. Garnier, 2024. Fond de carte : IGN.....	263
Figure 73, Festival pour fêter le premier anniversaire du café du Chapeau rouge de Nantes en Commun·e·s. Source : NEC, 2022.....	264
Figure 74, Ventes de sérigraphies aux ateliers de Bitche. Source : Ateliers de Bitche [s.d.]	268
Figure 75, Publication instagram du Centre Social le 38 présentant les différents espaces et activités du lieu. Source : Centre Social Tchoukar.....	278
Figure 76, Portion de la bibliothèque du 38. Source : L. Garnier, 2022.	279
Figure 77, Prise de parole des membres de LUCSE contre la gentrification à l'occasion de la fête du quartier de Saint-Bruno, juin 2021. Source : L. Garnier	282
Figure 78, Banderole des habitants contre le réaménagement de la place Saint-Bruno en 2018. Source : collectif Saint-Bruno	284

Figure 79, Entrée du Jardin des Ronces. Source : Atelier Java, 2019.....	293
Figure 80, Chantier d'occupation du Bosquet Anti-Câble. Source : L. Garnier, 2023	298
Figure 81, Activités peinture, musique et discussions au Chantier lors du passage de l'occupation itinérante du collectif LUCSE. Source : L. Garnier.....	299
Figure 82, Installation de cabanes dans le Jardin des orties, occupation par la Commune de Rezé d'une friche du quartier de Lamour-les-Forges à proximité du squat initial. Source : L. Garnier, 2020.	301
Figure 83, Lotissement de la Saulée face au massif du Vercors à Sassenage. Source : L. Garnier	313
Figure 84, Photo de la coordination STOP-Métrocâble, des élus de Sassenage et des riverains du collectif Métrocâble Sassenage, lors de la vélorution de victoire contre le Métrocâble. Sur la banderole figure les noms des élus principaux défenseurs du projet : le président de la Métropole, le président du Syndicat Mixte des Mobilité de l'Agglomération Grenobloise (SMMAG) et l'adjoint à la Métropole de la commune de Fontaine. Source : L. Garnier, 2024..	317
Figure 85, Carte de situation du projet urbain de la ZAC des Portes du Vercors et du Métrocâble dans la Métropole de Grenoble. Réalisation : L. Garnier, 2024. Fond de carte : IGN.....	319
Figure 86, Image de synthèse d'une station du Métrocâble. Source : SMMAG, 2021.....	320
Figure 87, Carte de la liaison par câble. Source : SMMAG, 2015.	321
Figure 88, Carte des Projets du territoire Nord Ouest. Source : Grenoble-Alpes Métropole	323
Figure 90, Image du projet de parc Mikado. Source : TN+.....	323
Figure 89, Image de synthèse de "l'allée métropolitaine" de la ZAC des Portes du Vercors prévue pour le passage du Métrocâble. Source : Métropole Grenoble-Alpes.....	323
Figure 91, Plan du phasage de la ZAC des Portes du Vercors. Source : Métropole Grenoble-Alpes, 2020.	324
Figure 92, Plan de situation de l'environnement de Sassenage. Réalisation : L. Garnier.....	326
Figure 93, Lotissement de la Saulée. Source : L. Garnier, 2024.	329
Figure 94, Photo des parcelles agricoles et du lotissement de la Saulée vu depuis la rue de l'Argentière. Source : L. Garnier, 2024.	329
Figure 95, Photo de la zone commerciale partiellement en friche attenante à la station multimodale de la Poya. Source : L. Garnier, 2024.....	330
Figure 96, Rives du Drac de Sassenage. Sur l'autre rive, la Presqu'île Scientifique. Source : L. Garnier, 2022.....	330
Figure 97, Planche de photos des banderoles contre le Métrocâble disposées devant le domicile des riverains aux abords du projet dans la commune de Sassenage. Source : L. Garnier, 2022.	339
Figure 98, Le maire de Sassenage et un membre du collectif Métrocâble Sassenage interpellent les automobilistes. Source : L. Garnier, 2022.	342

Figure 99, Photo du barrage filtrant le long de la rue de l'Argentière. Source : L. Garnier, 2022.	342
Figure 100, Les riverains chantent "La Métro pète un câble et tout le monde pète la Métro !" le long de la rue de l'Argentière. Source : L. Garnier, 2022.	343
Figure 101, Tracts distribués au barrage filtrant par les élus et les habitants. Source : Mairie de Sassenage et collectif NON-Métrocâble Sassenage, 2022.	344
Figure 102, Chronologie des concertations propres au Métrocâble et au projet Portes du Vercors. Réalisation : L. Garnier, 2024.	349
Figure 103, Alain et deux riveraines tiennent le stand de l'association ADEMUS à la Fête de la Nature de Sassenage en mai 2023. Source : ADEMUS, 2023.	353
Figure 104, Alain prend la parole devant habitants et élus sassenageois à l'occasion de la Chaine Humaine contre le Métrocâble le 25 avril 2023. Source : ADEMUS, 2023.	354
Figure 105, Maquette de la station de l'Argentière disposée à l'occasion de la Chaine Humaine contre le Métrocâble le 25 avril 2023. Source : ADEMUS, 2023.	354
Figure 106, Réunion publique organisée par le collectif Métrocâble Sassenage et les élus de Sassenage. A gauche, Alain est assis aux côtés de l'élus à l'urbanisme et du premier adjoint délégué aux relations avec la Métropole. Au micro, la juriste de FNE Isère intervient pour présenter les détails du recours envisagé pour contrer le projet de Métrocâble. Source : L. Garnier, 2022.	355
Figure 107, Schéma des premiers arguments contre le Métrocâble élaborés par LUCSE dans la seconde brochure Habiter la Ville. Source : LUCSE.	362
Figure 108, Première affiche réalisée après les premières assemblées de lutte contre le projet des Portes du Vercors et du Métrocâble. Source : Assemblée de lutte contre le projet des Portes du Vercors.	372
Figure 109, Schéma des organisations mises en interaction par la controverse du Métrocâble dans et autour de la coordination. Réalisation : L. Garnier, 2024.	376
Figure 110, Quentin pose devant le diaporama <i>low tech</i> pour la journaliste du Dauphiné Libéré. Source : L. Garnier.	393
Figure 111, Etat final du mur après le diaporama <i>low tech</i> de Julia et Quentin. Source : L. Garnier.	393
Figure 112, Publication du collectif STOP-Métrocâble sur leur première victoire quant à l'inconstructibilité des zones inondables inscrites au PPRI en avril 2023. Source : Collectif STOP-Métrocâble, 2023.	396
Figure 113, Manifestation du collectif STOP-Métrocâble pour fêter la victoire du PPRI, programmée dans le cadre du festival Prenons les Terres organisé par le collectif LUCSE en avril 2023. Source : L. Garnier.	397
Figure 114, Photo de l'atelier de construction d'épouvantail sur le jardin d'un habitant de la rue de l'Argentière. Source : collectif STOP-Métrocâble, 2023.	400
Figure 115, Lucas me décrit les parcelles agricoles et le réseau de canaux sur la plaine inondable et le tracé du Métrocâble. Source : L. Garnier, 2022.	402
Figure 116, Vue du Bas-Chantenay depuis la friche du Bois-Hardy. Source : A. Caretti, 2019.	412

Figure 117, Plan de situation du quartier Bas-Chantenay à Nantes. Réalisation : L. Garnier, 2024. Fond de carte : IGN.....	414
Figure 118, Vue aérienne du quartier du Bas-Chantenay. Source : Nantes Métropole	415
Figure 119, Carte du quartier Chantenay-Bellevue-Sainte Anne. Réalisation : L. Garnier. Fond de carte : IGN	418
Figure 120, Quai de chargement du port autonome faisant face au quartier de Chantenay. Source : L. Garnier, 2020.	419
Figure 121, Vue des Chantiers de l'Esclain, chantier d'entretien et de réparation de bateaux. Source : L. Garnier, 2019.	419
Figure 122, Vue sur les parcelles industrielles en friche et le pont de Cheviré depuis la cale de l'Usine Electrique. Source : L. Garnier, 2020.....	420
Figure 123, Maisons de faubourg de la rue du Bois Hardy à flanc de coteau. Source : Aline Caretti, 2019.	420
Figure 124, Plan des projets urbains de l'ouest nantais et cales d'aménagement de la ZAC du Bas-Chantenay. Réalisation : L. Garnier, 2021. Fond : IGN	421
Figure 125, Intentions pour le projet urbain du Bas-Chantenay représentant les cinq cales d'aménagement et les trois parcours. Source : Reichen et Robert, 2019.....	423
Figure 126, Vue du Jardin Extraordinaire en travaux depuis un belvédère construit à proximité du parc Marcel Schwob. Source : L. Garnier, 2019.....	425
Figure 127, Image du Jardin Extraordinaire. Source : Ville de Nantes, 2024.	425
Figure 128, Modélisation du projet d'aménagement de la cale du Bois Hardy dans sa première version en 2018. Source : Nantes Métropole Aménagement, 2017.....	426
Figure 129, Message collé sur le mur d'enceinte de la Carrière Miséry à l'occasion du Carnaval contre la réintoxication du monde le 17 septembre 2021. Source : L. Garnier, 2021.	432
Figure 130, Relevé habiter de la friche du Bois-Hardy. Réalisation : A. Caretti, 2019.....	441
Figure 131, Chronologie des concertations et de la trajectoire de mobilisation du collectif des Coteaux du Bois-Hardy	444
Figure 132, Une habitante s'occupe des boutures dans la serre collective tandis que les riverains préparent un repas partagé sous le mimosa. Source : L. Garnier, 2021.	445
Figure 133, Temps de jardin et de détente sur la parcelle de jardin collectif du Bois Hardy. Source : A. Caretti, 2019.....	449
Figure 134, Relevé des différents usages du coteau du Bois Hardy. Réalisation : L. Garnier, 2022. Fond de carte : L. Garnier	451
Figure 136, Image du plan des parcelles initié par Françoise mais jamais abouti. Source : L. Garnier	452
Figure 135, Photos encadrées au jardin de Béatrice et Virgile, figures du collectif du Bois Hardy. Source : L. Garnier	452

Figure 137, Les membres du collectif du Bois Hardy se retrouve autour de la maquette du projet de Nantes Métropole lors de la fête annuelle du Bois Hardy en juillet 2019. Source : L. Garnier, 2019.	455
Figure 138, Les membres du collectif partagent un repas après une réunion au jardin, printemps 2020. Source : L. Garnier, 2021.	455
Figure 139, Les riverains se retrouvent face à l'expulsion et à la maison murée au Bois-Hardy en présence des journalistes de Ouest-France. Source : L. Garnier	457
Figure 140, Carte de la « vision du lieu » du collectif du Bois Hardy. Source : Collectif des Coteaux du Bois Hardy, 2021.....	459
Figure 141, Réunion des riverains du Bois Hardy avec les nouveaux élus écologistes à la Métropole après les élections municipales de 2020. Source : L. Garnier	460
Figure 142, Les membres du Bois Hardy présentent leur collectif lors des ateliers de Dialogue Citoyen au Bois Hardy, juin 2021. Source : Dialogue Citoyen, 2022.	462
Figure 143, Réunion des membres du Bois Hardy en présence des techniciens de Nantes Métropole, Nantes Métropole Aménagement et Ville de Nantes en juillet 2019. Source : L. Garnier	469
Figure 144, Membres du Bois-Hardy avec les écologues et la représentante de Nantes Métropole Aménagement pour des relevés de contre-expertises de la flore dans la zone humide, en novembre 2019. Source : L. Garnier	470
Figure 145, Schéma proposé par Laurent aux techniciens de la Métropole lors du séminaire de reprise du dialogue le février 2020. Réalisation : L. Garnier, 2024.	478

Table des illustrations

Notices biographiques

Adrien – Membre de l'ADTC et riverain du projet de câble à Fontaine (Grenoble), Adrien se mobilise initialement avec Ludovic et Marc aux débuts de la coordination contre le Métrocâble. Ingénieur de formation, il se reconvertisse dans le maraîchage et devient militant de l'association Alternatiba au cours de l'enquête. Entretien réalisé avec Adrien et Ludovic à la terrasse d'un café du centre de Grenoble, le 15 juin 2022.

Agnès – Membre du collectif Neyrpic Autrement, opposé à la construction d'un centre commercial dans la commune de Saint-Martin-d'Hères (Grenoble), Agnès est encartée chez EELV et membre de l'opposition au conseil municipal de la commune. Entretien réalisé à son domicile le 29 novembre 2019.

Alain - L'un des deux membres principaux du collectif Non Métrocâble Sassenage (Grenoble), devenu l'association ADEMUS en 2023, et riverain du site de construction projeté du Métrocâble. Alain est retraité et gère, avec Pascal, le volet « technique » du collectif. En accord avec les revendications des élus sassenageois, il mobilise les habitants du secteur contre le projet de transport par câble et la ZAC des Portes du Vercors, en coordination plus ou moins étroite avec la coordination STOP-Métrocâble. Entretien réalisé au domicile de Pascal, en sa présence, le 6 juillet 2022.

Alexandre – Salarié de l'association APPUII à Paris jusqu'en 2022, Alexandre s'est impliqué dans plusieurs groupes d'habitants de quartiers populaires, notamment à Nantes, où il a accompagné le mouvement Grand'Place à la Bottière, et à Grenoble, où il a participé à la recherche CoPolis avec les associations de la Villeneuve. Entretien réalisé dans un café à Nantes le 26 décembre 2022

Amanda – Membre du collectif de la Commune de Chantenay.

Amandine – Parmi les membres les plus impliquées du Centre Social Le 38 à Grenoble, Amandine est également formée en urbanisme à l'IEP de Grenoble. Son travail de mémoire concerne le projet urbain de la Presqu'île, et elle participe à des conférences et initiatives militantes sur l'urbanisme, notamment dans le cadre du festival Érosions, qu'elle contribue à coordonner depuis 2021 avec Mickael. Demande d'entretien refusée.

André – Retraité, président de l'Union de Quartier Jean Macé (Presqu'île, Grenoble) et membre de la Fédération des Unions de Quartier ainsi que de l'association CIVIPOLE, André s'engage pour la participation des habitants de l'agglomération grenobloise dans les affaires métropolitaines. CIVIPOLE, fédération d'associations d'habitants, intervient notamment sur les

volets technique et démocratique à travers l'analyse de documents cadres, les enquêtes publiques et diverses concertations. Entretiens réalisés avec François-Xavier au local du CLUQ le 28 novembre 2019.

Annie – Membre de la Commune de Chantenay, Annie est retraitée de l'Éducation nationale et active dans des réseaux de lutte pour les personnes sans-papiers et d'éducation populaire par le théâtre-forum à Nantes. Elle participe à organiser divers événements publics contre l'Arbre aux Hérons, tels que des lectures publiques, des chanteurs d'écritures collectives et des performances dans l'espace public. Entretien collectif réalisé avec Olivier dans un bar du quartier Chantenay le 5 janvier 2023.

Antoine – Riverain du Bois Hardy à Nantes et membre du collectif des coteaux du Bois Hardy, il est particulièrement investi dans la culture des parcelles collectives et l'entretien des jardins.

Arthur – Doctorant en sociologie à l'Université de Nantes, travaillant sur la ZAD NDDL, Arthur est l'un des membres actifs de l'inter-collectif Métropole en Luttés en 2019. Il est aussi impliqué dans un champ collectif situé au nord de l'agglomération, cultivé dans le but de produire des denrées destinées aux cantines solidaires.

Aurélie – Architecte urbaniste, Aurélie a créé son activité libérale de facilitation et d'accompagnement d'organisations, de collectifs et de porteurs de projets par l'aménagement du territoire à Nantes. Liée aux mondes de l'entrepreneuriat de l'économie sociale et solidaire (ESS), elle s'est investie dans la première version de la mobilisation au Bois Hardy et dans le collectif de professionnels du Roseau Hardy, dans l'idée de créer un projet alternatif en partenariat avec la maîtrise d'ouvrage. Sa position étant remise en cause par les riverains, elle quitte la dynamique collective à l'été 2019. Itinéraire réalisé au jardin le 1^{er} mars 2019 et entretien réalisé à l'école d'architecture de Nantes le 25 avril 2019.

Baptiste – Membre fondateur de Nantes en Commun·e·s.

Béatrice – Riveraine du jardin du Bois Hardy, Béatrice est artiste et conteuse pour enfants. Elle est l'une des actrices les plus mobilisées du collectif des Coteaux du Bois Hardy, auquel elle met à disposition une partie de son jardin et de sa maison. Elle est particulièrement investie dans la programmation culturelle, la gestion des maisons occupées par le collectif pour loger des personnes sans-abri, ainsi que dans la gestion humaine du groupe dans son ensemble (nouvelles arrivées, organisation quotidienne, etc.).

Bertrand – Habitant du quartier Bottière Pin-Sec, mobilisé dans le mouvement Grand'Place et dans une association de cinéma du quartier, il est particulièrement impliqué dans la gestion d'un projet de Tiers-Lieu, le Beau-Tiers-Lieu.

Camille – Docteure en aménagement de l'espace et urbanisme, résidente de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et membre de Superville, Camille apporte un soutien ponctuel aux actions de

la Commune de Chantenay et de Métropole en Luttés.

Cédric – Doctorant en géographie à Grenoble, il participe aux événements réflexifs du collectif LUCSE, organisés une à deux fois par an.

Céleste - Membre fondateur et parmi les plus actifs du collectif LUCSE à Grenoble, Céleste fut impliqué dans les expériences de mobilisations antérieures à la convergence des groupes. Charpentier, il fait partie du collectif du Centre Social Le 38, où il s'implique dans les travaux de rénovation du lieu.

Clara – Doctorante en géographie sur les contestations de la métropole nantaise, membre du Jardin des Ronces, elle participe activement à l'inter-collectif Métropole en Luttés ainsi qu'à d'autres mobilisations à Nantes. Demande d'entretien déclinée en septembre 2019.

Clément - Urbaniste, à l'initiative avec Henri d'un tour de France des initiatives urbaines autogérées à vélo et d'un collectif de réflexion sur les alternatives à la fabrique de la ville néolibérale dans le milieu des années 2010, il est salarié de l'association La Nizanerie à Nantes et participe au réseau Superville au moment de l'enquête nantaise.

Clémentine – Architecte et membre d'une association d'éducation populaire dans le quartier de la Villeneuve à Grenoble, Clémentine est également à l'origine des Ateliers Populaires d'Urbanisme dans ce même quartier. Elle participe à l'écriture d'un ouvrage collectif pour défendre le secteur des démolitions de logements sociaux et promouvoir le Droit à la Ville.

David – Riverain du Bois Hardy et entrepreneur de l'ESS en permaculture, il est à l'initiative du collectif de professionnels du Roseau Hardy, porteur des premières alternatives au projet urbain du Bois Hardy. Il quitte la dynamique collective avec Aurélie en 2019.

Diane – Membre de LUCSE et de l'association Droit Au Logement à Grenoble, Diane fait le lien entre ces deux organisations. Elle s'investit particulièrement dans les chantiers d'écriture de la brochure et réfléchira notamment à une troisième édition consacrée au logement, finalement jamais éditée.

Dimitri – Membre de Nantes en Commun·e·s, intéressé par la mise en place d'Ateliers Populaires d'Urbanisme à Nantes.

Emile – Président de France Nature Environnement Isère (FNE 38), Emile est en lien avec les membres de LUCSE, avec qui il est entré en contact à l'occasion de différentes mobilisations antérieures. Particulièrement attentif à rallier les combats de son organisation à ceux de la jeune génération, Emile participe aux mobilisations menées par le collectif LUCSE et soutient le groupe en apportant des contacts et une résonance médiatique. Entretien réalisé au local de FNE Isère le 17 mai 2021.

Fatima – Membre du Centre Social le 38, particulièrement investie en cuisine.

Françoise – Riveraine du Bois Hardy à Nantes parmi les plus investies, particulièrement attentive au volet militant et revendicatif de la dynamique collective, mais aussi à la préservation des espèces et à la biodiversité au jardin. Connectée à d'autres expériences militantes, elle se mobilise particulièrement avec Yannick pour l'accueil de familles sans-abri et participe aux réunions de l'intercollectif Métropole en Luttés. Entretien réalisé au jardin le 28 juin 2019.

Guillaume – Maraîcher, exploitant près de la ZAD-NDDL et utilisant une parcelle héritée de sa famille au Bois Hardy pour se mobiliser contre le projet urbain. Malgré des difficultés à cultiver cette parcelle à distance, Guillaume organise également la distribution de paniers AMAP dans le quartier et rejoint les revendications du collectif de riverains.

Gwenaël – Activiste proche de la ZAD-NDDL et participant au festival Superville, intéressé par les premières réunions de Nantes en Commun·e·s.

Haroun – Membre de Nantes en Commun·e·s, ancien candidat aux législatives de 2017 à Nantes.

Hélène – Membre du collectif du centre social le 38, habitante de Fontaine et étudiante à l'IEP de Grenoble, elle mène une enquête sur la réception par les habitants du projet urbain de la Presqu'île (Grenoble). Hélène intègre la coordination STOP-Métrocâble à ses débuts et en devient l'une des membres les plus actives.

Hervé – Retraité, membre du collectif Nantes Nord et l'un des membres les plus actifs du collectif des Citoyens Résolus et Irrités (CRI), un regroupement d'associations d'habitants de l'agglomération nantaise.

Henri – Sociologue et urbaniste, à l'initiative avec Clément d'un tour de France des initiatives urbaines autogérées à vélo et d'un collectif de réflexion sur les alternatives à la fabrique de la ville néolibérale dans le milieu des années 2010. Il est particulièrement investi dans le réseau de praticiens et de praticiennes Superville au moment de l'enquête nantaise.

Isabelle – Paysagiste, membre active de l'association Vivre Autour de Lamour les Forges à Rezé Pont-Rousseau (Nantes) et membre de la Commune de Rezé dont elle prend en charge les pourparlers avec l'institution. Isabelle est mobilisée dans le réseau Métropole en Luttés, participe au festival Superville et s'investit dans le CRI. Entretien réalisé à la Commune de Rezé le 14 novembre 2020.

Jean-Pierre – Membre du collectif PUMA, de la Commune de Chantenay et de l'association A La Criée à Nantes, il est mobilisé contre l'Arbre aux Hérons et participe à l'inter-collectif Métropole en Luttés. Retraité de l'éducation nationale, il est particulièrement investi dans des chantiers de démocratisation de la lecture et de l'écriture.

Joanne – Membre parmi les plus actives du collectif LUCSE lors de sa première année, Joanne ne participera pas à la mobilisation contre le Métrocâble, se désengageant progressivement du groupe pour explorer d'autres lieux et mobilisations dans la région. Joanne avait déjà participé

à d'autres luttes à Grenoble avec Lucas et utilise un nom d'emprunt. Entretien réalisé le 16 mars 2022 en collectif avec d'autres membres de LUCSE au domicile de l'un d'entre eux.

Julia – Membre d'Alternatiba Grenoble et juriste, Julia s'implique dans la coordination STOP-Métrocâble à ses débuts. Avec Quentin, elle militera en interne pour obtenir le soutien officiel de son organisation à la mobilisation. Elle se charge de la rencontre avec les avocats et du volet juridique de la lutte avant de quitter le groupe pour des raisons personnelles.

Julien – Travailleur social de formation, Julien est l'un des fondateurs des Ateliers Populaires d'Urbanisme de la Villeneuve (Grenoble) et de l'association Next-Planning, inspirée de *community organizing* et de *advocacy planning*. Il joue un rôle central dans les luttes et les collectifs du quartier, participant à la coécriture d'ouvrages et à des recherches diverses avec des acteurs académiques. Entretien réalisé au Patio de la Villeneuve le 25 février 2021.

Laurène – Proche des militantes du Chantier, Laurène est urbaniste et a été salariée d'un EPFL dans le Pays Basque avant de lancer son activité libérale. Elle est appelée par les membres de LUCSE pour participer à une première enquête collective contre l'EPFL du Dauphiné, donnant lieu à l'écriture de la première brochure *Habiter la ville*.

Laurent – Habitant du secteur du Bois Hardy dans le quartier de Chantenay, Laurent est parmi les membres les plus investis du collectif des Coteaux du Bois Hardy. Ingénieur dans le domaine de l'énergie et des transitions environnementales, il est à l'initiative de nombreuses propositions de dialogue, de négociation ou de contre-projet au sein du collectif de riverains, dont il est une des figures publiques. Parallèlement, il est mobilisé à l'échelle de son lotissement, dans une association de valorisation du cabotage à la voile, et participe à un *think tank* nantais spécialisé dans la transition écologique. Entretien réalisé au jardin du Bois Hardy le 19 juillet 2019.

Lily – Riveraine du jardin du Bois Hardy, elle est la doyenne du quartier et bénéficie d'un grand soutien au quotidien de la part des autres membres du collectif.

Lionel – Membre du jardin des Ronces à Nantes.

Lisa – Membre du Chantier, jardin occupé à Fontaine (Grenoble), Lisa est impliquée dans les premières réunions et manifestations des groupes de l'agglomération grenobloise réunis contre l'urbanisation agressive, donnant naissance au collectif LUCSE. Elle se retirera progressivement du groupe après quelques mois.

Lucas – Membre parmi les plus actifs du collectif LUCSE à Grenoble. Militant écologiste ayant évolué dans différentes organisations, d'Alternatiba à Extinction Rebellion puis au sein de collectifs plus radicaux. Membre du Centre Social le 38, il est très investi dans le chantier de rénovation du lieu depuis sa conventionnalisation avec la mairie de Grenoble. Il participe à mener le collectif LUCSE jusqu'à son implication dans la lutte contre le Métrocâble. Entretien réalisé le 16 mars 2022 en collectif avec d'autres membres de LUCSE au domicile de l'un d'entre

eux, puis sous la forme d'un itinéraire sur les lieux du Métrocâble le 7 juin 2022.

Lucie - Architecte mobilisée dans le quartier de la Villeneuve et missionnée par la Métropole à la coconstruction d'un projet communautaire dans l'ancienne piscine IRIS avec un collectif de femmes du quartier. Elle est membre de Superville et d'autres réseaux de praticiens et de praticiennes. Entretien réalisé à l'école d'architecture de Grenoble le 8 novembre 2021.

Ludovic - Habitant de Sassenage et membre de l'ADTC, il arrive initialement avec Adrien et Marc dans les débuts de la coordination contre le Métrocâble. Entretien réalisé avec Adrien et Ludovic à la terrasse d'un café du centre de Grenoble, le 15 juin 2022.

Madame Mongis - Riveraine de la rue de l'Argentière, originaire d'une famille historique de la commune de Sassenage et propriétaire de terrains menacés par le projet de Métrocâble et de la ZAC des Portes du Vercors. En accord avec les revendications de la mairie de Sassenage et exprimant une forte opposition contre le projet de la Métropole, elle participe à de nombreux rendez-vous organisés par le collectif NON-Métrocâble Sassenage et par les élus dans la commune. Elle est un relai auprès des autres riverains du secteur.

Marc - Elu écologiste d'opposition à la commune de Sassenage, également membre de l'Association pour la Défense des Transports en Commun (ADTC), de l'Association pour une Transition Ecologique et Sociale à Sassenage (ATESS), il est parmi les premiers membres de la coordination STOP-Métrocâble qu'il participe à monter avec les membres de LUCSE. Entretien réalisé avec Adrien et Ludovic à la terrasse d'un café du centre de Grenoble, le 15 juin 2022.

Marie - Retraitée, membre de Nantes en Commun·e·s et habitante du quartier de Chantenay.

Martin - Doctorant en physique, proche des membres de LUCSE et usagers du centre social le 38, il s'investira dans les premières phases d'investigation ayant mené au montage de la lutte contre le Métrocâble.

Maël - Membre parmi les plus actifs du collectif LUCSE à Grenoble, ayant participé à d'autres mobilisations contre des projets de l'agglomération. Maël s'investi également dans la gestion du centre social le 38, notamment dans des groupes de récupération et de redistribution alimentaire. Il sera particulièrement à l'initiative des chantiers et ateliers de bricolage récréatifs pour concevoir des outils de luttes au sein de LUCSE. Entretien réalisé le 16 mars 2022 en collectif avec d'autres membres du collectif au domicile de l'un d'entre eux.

Mickaël - Membre parmi les plus anciens du Centre Social Le 38 à Grenoble, Mickaël vient d'autres expériences politiques et de milieux qu'il qualifie de « très radicaux ». Plus expérimenté que la majorité des usagers et usagères du centre social, Mickaël considère son engagement comme une manière de former une nouvelle génération de militants et de militantes. Dans cette optique, il participe à l'organisation du cycle d'écologie politique *Erosions*, qui a eu lieu chaque année depuis 2021. Il participe aux discussions stratégiques et aux événements publics du

collectif LUCSE. Entretien réalisé le 6 mars 2023 à la terrasse d'un café.

Nathalie – Riveraine du quartier Pont-Rousseau et membre de la Commune de Rezé (Nantes).

Nathalia – Riveraine du quartier du Bois Hardy et membre du collectif de riverains (Nantes).

Noa – Militant particulièrement investi dans les cantines militantes, l'inter-squat et le jardin de l'université autogérée à Grenoble, nom d'emprunt.

Noémie – Membre fondatrice de Nantes en Commun·e·s et tête de liste du mouvement aux élections municipales de 2020. Entretien réalisé au café du mouvement avec Mathilde le 29 novembre 2021.

Olivier – Membre de la Commune de Chantenay, Olivier est dessinateur et journaliste pour un journal critique nantais, issu d'une formation en architecture. Il est investi dans un lieu solidaire dans le quartier de Chantenay. Entretien collectif réalisé dans un bar du quartier avec Annie le 5 janvier 2023.

Pako – Artiste squatteur de la Commune de Rezé (Nantes), nom d'emprunt.

Pascal – Un des deux membres principaux du collectif Non Métrocâble Sassenage, devenu l'association ADEMUS en 2023, et riverain du site de construction projeté du câble. Retraité du secteur privé, il gère le volet « communication » du collectif. Entretien réalisé à son domicile, en présence d'Alain, le 6 juillet 2022.

Pauline – Doctorante en sciences politiques ayant pour objet les mobilisations métropolitaines à Nantes, Grenoble et Bordeaux.

Philippe – Membre de l'association Vivre à Grenoble et président de l'Union de Quartier Berriat Saint-Bruno (Grenoble), membre du DAL et candidat d'une liste citoyenne aux élections municipales à Grenoble en 2020 (cf. encart chapitre 2). Entretiens réalisés les 12 février et 1^{er} mars 2021 au local de l'Union de Quartier Berriat Saint-Bruno.

Quentin – Membre de la commission Alternatives Territoriales d'Alternatiba, Quentin est également ingénieur et doctorant au moment de l'enquête. Il est le premier membre d'Alternatiba à entrer en contact avec les membres de LUCSE pour se mobiliser contre le Métrocâble. Il se chargera entre autres, de vulgariser l'argumentaire contre le projet au sein de son association et auprès du grand public.

Sébastien - Membre de la Commune de Rezé.

Serge – Militant écologiste, ancien participant des luttes du Larzac, mobilisé au Bois-Hardy et au sein de l'inter-collectif Métropole en Lutttes, ainsi que dans des associations de promotion du cabotage à la voile.

Simon – Membre de l'association Droit Au Logement 38 (Grenoble), prenant part à certains

évènements de LUCSE, notamment sur la gentrification.

Stéphane – Enseignant-chercheur en géographie à Nantes, il est l'un des principaux acteurs de la maison d'édition associative À la Criée, avec laquelle il mène une activité de recherche parallèle, à la fois collaborative et engagée, visant à démocratiser la pratique de l'écriture. Il participe à plusieurs luttes nantaises ainsi qu'à d'autres projets éditoriaux, notamment avec la ZAD-NDDL, contre le projet de nouveau stade de football à Nantes, la Commune de Rezé, et au sein du collectif PUMA, où il contribue à l'écriture de deux ouvrages. Entretien réalisé à l'école d'architecture de Nantes le 18 octobre 2021

Sylvain – Membre de l'ARALB et du CRI, mobilisé contre le projet de stade de football à Nantes. Entretien réalisé le 2 janvier 2023 au domicile d'Hervé et en sa présence.

Toni – Militant d'un squat de l'agglomération grenobloise, il participe aux premières réunions de coordination contre le projet de Métrocâble avec le collectif LUCSE et les membres de l'ADTC.

Ugo – Architecte, fondateur du collectif Fertile et activiste de la ZAD-NDDL. Il participe au collectif de riverains de la Commune de Chantenay et au collectif PUMA ou encore, au réseau Superville.

Valentine – Architecte, à l'initiative du collectif créateur de la Nizanerie à Nantes, engagée dans le réseau de praticiens et de praticiennes Superville et engagée sur la ZAD-NDDL, participante au réseau Métropole en Luttés.

Virgile – Riverain du Bois Hardy, membre du collectif parmi les plus présents du groupe, notamment au jardin.

Yannick – Riverain du Bois Hardy, Yannick est particulièrement attentif au volet militant et revendicatif de la dynamique collective. Il est également un référent pour les chantiers de bricolage et de construction. Connecté à d'autres expériences militantes de l'agglomération, il se mobilise activement avec Françoise dans l'occupation de maisons pour l'accueil de familles sans-abri et représente le collectif lors des réunions de l'intercollectif Métropole en Luttés.

Yves et Catherine - Principaux membres du groupe Pièces et Main d'œuvre (PMO) à Grenoble, ils ont mené les luttes contre la création du campus des micro et nanotechnologies sur la Presqu'île dans les années 2000. Entretien réalisé le 11 février 2021 à la bibliothèque de Grenoble, sans enregistrement possible.

Sources

Bibliographie

ADAM Matthieu, DELFINI Antonio, ELIÇABE Rémi, GUIRONNET Antoine, LE ROULLEY Simon et SNORIGUZZI Rafaël, 2021, « « Et tout, le monde, déteste la métropole ? » Entretien avec la critique sociale », *Métropoles*, n° 2, en ligne, <http://journals.openedition.org/metropoles/8019>, consulté le 30 juin 2023.

ADAM Matthieu, LAFFONT Georges Henry et SEGUIN Laura, 2015, « Participation et mobilisations habitantes dans l'urbanisme durable : héritage des mouvements sociaux urbains ou évacuation du politique ? », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, vol. 6, n°2, en ligne, <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10989>, consulté le 22 janvier 2024.

AGAMBEN Giorgio, 2018, *La gouvernementalité des métropoles*, traduit par Almar Damien, *EcoRev'*, vol. 46, n° 1, pp. 71-76, ouvrage original publié en 2018.

AGRIKOLIANSKY Éric, SOMMIER Isabelle, 2005, *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute, 318 p.

AGUILERA Thomas, 2018, « Gouvernance urbaine et critique dans les métropoles européennes : une posture méthodologique pour étudier les effets des mouvements sociaux sur les politiques publiques », *Métropoles*, Hors-série, en ligne, <http://journals.openedition.org/metropoles/5789> consulté le 16 juin 2023.

AGUILERA Thomas, 2020, « Mouvements sociaux » dans Cole Alistar, Guigner Sébastien et Pasquier Romain (dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presses de Sciences Po, vol.2, pp. 377-383.

AGUILERA Thomas, 2021, « « Contre la métropole et son monde » : mouvements d'occupation et ZAD en France au XXIe siècle » dans Frinault Thomas, Le Bart Christian et Neveu Erik (dir.), *Nouvelle sociologie politique de la France*, Malakoff, Armand Colin, coll. « collection U », pp. 215-227.

AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno, 2006, *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines, coll. « Sciences sociales », 401 p.

ALDRIN Philippe, 2005, *Sociologie politique des rumeurs*, Presses Universitaires de France, 304 p.

ALINSKY Saul David, 1971, *Rules for radicals: a practical primer for realistic radicals*, New York,

Random House, 196 p.

ALLAVENA Julien, 2020, *L'hypothèse autonome*, Paris, Editions Amsterdam, 280 p.

AMBROSINO Charles et NOVARINA Gilles, 2015, « L'indépassable « laboratoire grenoblois » ? », *Métropolitiques*, en ligne, <https://www.metropolitiques.eu/L-indepassable-laboratoire.html>, consulté le 21 avril 2020.

AMBROSINO Charles, LIROSSIER Rachel et TALANDIER Magali, 2016, « Grenoble : la technopole qui se rêvait métropole », *Géographie, économie, société*, 2016, vol. 18, n° 3, pp. 409-427.

AMBROSINO Charles, 2022, *La métropole géographique et ses urbanismes: Grenoble ou l'art (oublié) d'habiter la plaine*, Paris, Autrement, coll. « Les cahiers POPSU », 128 p.

AMPHOUX Pascal, 2002, « L'observation récurrente : Une approche reconstructive de l'environnement construit » dans Moser Gabriel et Weiss Karine (dir.), *Espaces de vie : Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Collin, pp. 227-244.

ANGELOVICI Marcos et MONTSERRAT EMPERADOR Badimon, 2019, « Résister à la crise sur le pas de la porte : la lutte contre la dette et pour le droit au logement en Espagne », *Mouvements*, 15 février 2019, vol. 97, n° 1, pp. 94-103.

ASCHER François, 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Odile Jacob, Paris, 348 p.

ASCHER François, 1997, « Du vivre en juste à temps au chrono-urbanisme », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 77, pp. 112-122.

AUGE Marc, 1992, *Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Éditions du Seuil, 149 p.

AUGOYARD Jean-François, 1998, « Éléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, 1998, vol. 3, n° 42-43, pp.7-23.

AUYERO Javier, 2005, « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005, vol. 160, n° 5, pp. 122-132.

BACQUE Marie Hélène, 2005, « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal », *Espaces et sociétés*, 2005, n° 123, pp. 69-84.

BACQUE Marie Hélène et BIEWENER Carole, 2013, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, coll. « Politique et sociétés », 175 p.

BACQUE Marie Hélène et GAUTIER Mario, 2011, « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis "A ladder of citizen participation" de S.R. Arnstein », *Participations*, janvier 2011, n° 1, pp. 36-66.

BACQUE Marie-Hélène, REY Henri et SINTOMER Yves, 2005, « La démocratie participative urbaine

face au néo-libéralisme », *Mouvements*, vol. 3940, n° 3, pp. 121-131.

BALESTRINI Nanni, MORONI Primo, BIANCHI, 2017, *La horde d'or, Italie 1968-1977: la grande vague révolutionnaire et créative, politique et existentielle*, traduit et annoté par, LEROUX Jean-Baptiste, Revel Jeanne, CRESCERI Pierre-Vincent et GUILLOTEAU, Paris, France, L'éclat, 672 p., ouvrage original publié en 1988.

BARBE Frédéric, 2016, « La " zone à défendre " de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Norois. Environnement, aménagement, société*, n° 238-239, pp. 109-130.

BARBE Frédéric, 2024, « Nantes Métropole et la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, un couple ouvert à deux battants » dans *Atlas social de la métropole nantaise*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 200-203.

BARBIER Rémi et LARRUE Corinne, 2011, « Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape », *Participations*, vol. 1, n° 1, pp. 67-104.

BARNES John Arundel, 1954, « Class and Committees in a norwegian Island Parish », *Human Relations*, n° 7, pp. 39-58.

BASSAND Michel, 1997, *Métropolisation et inégalités sociales*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 245 p.

BATARDY Christophe et RIVIERE Jean, 2022, « Embourgeoisement et/ou gentrification de l'espace nantais, de quoi parle-t-on ? », *Atlas social de la métropole nantaise*, en ligne, <https://doi.org/10.48649/asmn.711>, consulté le 22 février 2024.

BATARDY Christophe et RIVIERE Jean, 2022, « Les divisions socioprofessionnelles en mouvement d'une métropole attractive (2/2). Une approche par les typologies de quartier », *Atlas social de la métropole nantaise*, en ligne, <https://doi.org/10.48649/asmn.708>, consulté le 22 février 2024.

BATARDY Christophe, RIVIERE Jean et RAIMBAULT Nicolas, 2022, « Les dynamiques résidentielles des classes populaires au sein de la métropole nantaise : logiques de ségrégation et situations de mixité », *Atlas social de la métropole nantaise*, en ligne, <https://doi.org/10.48649/asmn.747>, consulté le 22 février 2024.

BEAL Vincent, EPSTEIN Renaud et PINSON Gilles, 2015, « La circulation croisée. Modèles, labels et bonnes pratiques dans les rapports centre-périphérie », *Gouvernement & action publique*, vol. 3, n° 3, p. 103.

BEAL Vincent et ROUSSEAU Max, 2014, « Alterpolitiques! », *Métropoles*, n° 15, en ligne, <https://doi.org/10.4000/metropoles.4948>, consulté le 17 septembre 2021.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, 2010, *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 334 p.

- BECKER Howard Saul, 1966, *Social Problems: A Modern Approach*, New York, John Wiley, 788 p.
- BEDARD Mario, 2002, « Une typologie du haut-lieu, ou la quadrature d'un géosymbole », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, n° 127, pp. 49-74.
- BEGOUT Bruce, 2018, *La découverte du quotidien*, Paris, Pluriel, 512 p.
- BERGEN Véronique, 2023, *Marolles. La cour des chats*, Bruxelles, CFC, 192 p.
- BERGER Mathieu, 2008, « Répondre en citoyen ordinaire. Pour une étude ethnopraxmatique des engagements profanes », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 15, pp. 191-208.
- BLANC Nathalie et PADDEU Flaminia, 2018, « L'environnementalisme ordinaire. Transformer l'espace public métropolitain à bas bruit », *EspacesTemps.net*, p. 16.
- BLATRIX Cécile, 2012, « Des sciences de la participation : paysage participatif et marché des biens savants en France », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, n° 79, pp. 59-80.
- BLONDIAUX Loïc et SINTOMER Yves, 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 57, n° 1, pp. 17-35.
- BOBBIO Luigi et MELE Patrice, 2015, « Introduction. Les relations paradoxales entre conflit et participation », *Participations*, n° 13, n° 3, pp. 7-33.
- BOISSONADE Jérôme, 2015, *La ville durable controversée. Les dynamiques urbaines dans le mouvement critique*, Paris, Petra, 487 p.
- BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent, 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard., Paris, 496 p.
- BOLTANSKI Luc et CHIAPPELLO Ève, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, France, Gallimard, 843 p.
- BOLTANSKI Luc, 2008, « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°8, pp. 17-43.
- BOLTANSKI Luc, 2012, *Énigmes et complots: une enquête à propos d'enquêtes*, Paris, Gallimard, 461 p.
- BONNEMAISON Joël, 1981, « Voyage autour du territoire », *L'Espace Géographique*, 1981, vol. 4, n° 10, pp. 249-262.
- BOOKCHIN Murray, 2022, *From Urbanization to Cities: The Politics of Democratic Municipalism*, Chico, AK Press, 360 p.
- BORIO Guido, POZZI Francesca et ROGGERO Giggi, 2007, « Conricerca as political action » dans *Utopian Pedagogy*, University of Toronto Press, pp. 163-187.
- BOSSE Anne et NICOLAS Amélie, 2014, « Tourisme culturel et patrimoine urbain. Opportunisme ou relativisme patrimonial à Nantes ? » dans De Saint-Pierre Caroline (dir.) *La ville patrimoine*.

Formes, logiques, enjeux et stratégies, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

BOUILLON Florence, 2009, *Les mondes du squat. Productions d'un habitat illégal et compétences des citoyens disqualifiés*, Paris, Presses Universitaires de France, 245 p.

BOURDIN Alain, 2005, *La métropole des individus*, La Tour d'Aigues, de l'Aube, 249 p.

BOURGOIS Marine et DEDIEU Mathilde, 2009, *Les mouvements sociaux urbains*, en ligne, https://www.citego.org/bdf_fiche-document-478_fr.html, consulté le 2 mai 2024.

BOURGOIN Jean-Luc, 2020, « L'expérience d'une écriture en friche », *Métropolitiques*, en ligne, <https://www.metropolitiques.eu/L-experience-d-une-ecriture-en-friche-1524.html>, consulté le 10 juin 2022

BRENNER Neil, 2004, *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, Oxford University Press.

BRENNER Neil, PECK Jamie et THEODORE Nik, 2010, « After Neoliberalization? », *Globalizations*, 2010, vol. 3, n° 7, pp. 327-345.

BRETAGNOLLE Anne, RIVIERE Dominique et DOUAY Nicolas, 2020, « Métropoles, métropolisation et gouvernance métropolitaine » dans *Le temps long du peuplement. Concepts et mots-clés*, Tours, Presses Universitaires de Tours, pp. 285-310.

BREVIGLIERI Marc, 2013, « Une brèche critique dans la " ville garantie " ? Espaces intercalaires et architectures d'usage » dans Cogato-Lanza Elena, Pattaroni Luca, Piraud Mischa-S. et Tirone Chabert Barbara, *De la différence urbaine. Le quartier des Grottes*, Genève, MétisPress, pp. 213-236.

BRUN Jacques, 1986, « Lutttes urbaines : Manuel Castells, The City and the Grassroots, A Cross-Cultural Theory of Urban Social Movements », *Annales de Géographie*, 1986, n° 529, pp. 378-381.

BULLE Sylvaine, 2020, *Irréductibles. Enquête sur des milieux de vie de Bure à N. D.-des-Landes*, Grenoble, UGA Editions, 350 p.

CALLON Michel, LASCOUMES Pierre et BARTHE Yannick, 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 357 p.

CAMPAGNAC Élisabeth, 2015, *Economie de la connaissance: une dynamique métropolitaine ?*, Paris, Le Moniteur, 298 p.

CARLIER Louise, 2011, « De la contestation au compromis : quelle critique dans les mobilisations urbaines à Bruxelles ? », *Mouvements*, n° 65, pp. 26-42.

CARREL Marion, 2015, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Éditions, 276 p.

CARRIOU Claire et RATOUIS Olivier, 2014, « Quels modèles pour l'urbanisme durable ? »,

Métropolitiques, coll. « Actualités des modèles urbanistiques ».

CASTELLS Manuel, 1975, *Luttes urbaines*, Paris, F. Maspero, coll. « Petite bibliothèque Maspero », 123 p.

CASTELLS Manuel, 1981, *La question urbaine*, Paris, F. Maspero, coll. « Petite bibliothèque Maspero », 526 p.

CASTELLS Manuel, 1983, *The city and the grassroots: a cross-cultural theory of urban social movements*, Berkeley, University of California Press, 450 p.

CASTELLS Manuel, 2001, *La société en réseaux - Tome 1 : L'Ere de l'information*, Paris, Fayard, tome 1, 613 p.

CASTORIADIS Cornelius, 1975, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 538 p.

CAVES Richard Earl, 2000, *Creative industries: contracts between art and commerce*, Cambridge, Massachusetts, 454 p.

CEFAÏ Daniel et TROM Danny, 2001, *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans les arènes publiques*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Raisons Pratiques », 322 p.

CEFAÏ Daniel et PASQUIER Dominique, 2003, *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 519 p.

CEFAÏ Daniel, 2016, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... », *Questions de communication*, n° 30, pp. 25-64.

CEFAÏ Daniel, 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, coll. « Recherche/ du M.A.U.S.S. », 736 p.

CEFAÏ Daniel, 2010, *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « En temps & lieux », 640 p.

CEFAÏ Daniel et TERZI Cédric (dir.), 2012, *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Raisons pratiques », 384 p.

CELLULE DE DESERTION ACTIVE, 2018, « Trancher la ville », *Parades*, n° 1, p. 244.

CENTEMERI Laura, 2015, « Entre expertise et émotions, les controverses relatives à l'extension de l'aéroport de Milan Malpensa » dans *Emotions et expertises, les modes de coordination des actions collectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 127-146.

CHAMPION Tony et PADDISON Ronan, 2001, « Urbanization, suburbanization, counterurbanization and reurbanization », dans *Handbook of urban*, London, Ronan Paddison, pp. 143-161.

CHATEAURAYNAUD Francis, 2006, « Les asymétries de prises. Des formes de pouvoir dans un

monde en réseaux », Documents du GSPR, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 65 p.

CHATEAURAYNAUD Francis, 2006, « Nanosciences et technoprophéties. Le nanomonde dans la matrice des futurs », Documents du GSPR, Paris, 41 p.

CHATEAURAYNAUD Francis, 2011, *Argumenter dans un champ de forces : essai de balistique sociologique*, Paris, Pétra, 477 p.

CHATEAURAYNAUD Francis, 2013, « La radicalité est-elle soluble dans l'argumentation ? La sociologie des controverses et l'endogénéisation de la critique sociale », Texte de communication au séminaire Fructis-Arc Pourquoi la controverse ?, Université de Liège.

CHATEAURAYNAUD Francis, 2016, « Pragmatique des transformations et sociologie des controverses. Les logiques d'enquête face au temps long des processus » dans *Histoires pragmatiques*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, pp. 349-385.

CHELKOFF Grégoire, AMPHOUX Pascal et THIBAUD Jean-Paul (dir.), 2004, *Ambiances en débats*, Grenoble, A la croisée, 309 p.

CHRONIQUES DU DESERT, 2019, *Le Désert Urbain*, Caen, Grévis, 304 p.

CLERC Pascal, 2004, Haut lieu, *HyperGéo*, en ligne, <https://hypergeo.eu/haut-lieu/>, consulté le 5 mai 2023.

CLERVAL Anne, 2013, *Paris sans le peuple: la gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte, 254 p.

CLOUTOUR Paul, 2016, *Mon voyage dans les institutions nantaises, 1989-2014*, Bourges, Aquiprint, 185 p.

COËFFE Vincent et MORICE Jean-René, 2013, « Patrimoine et création dans la fabrique territoriale : l'estuaire ligérien ou la construction d'un territoire métropolitain. », *Norois. Environnement, aménagement, société*, n° 228, pp. 77-88.

COLLECTIF ASPHALTE, 2023, *Tenir la ville. Lutttes et résistances contre le capitalisme urbain*, Éditions Les Étaques, Lille, 381 p.

COMBES Hélène, GARIBAY David et GOIRAND Camille, 2016, *Les lieux de la colère. Occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*, Paris, Karthala, coll. « Questions Transnationales », 410 p.

COMBY Jean-Baptiste et DUBUISSON-QUELLIER Sophie (eds.), 2023, *Mobilisations écologiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 97 p.

COMITE INVISIBLE, 2007, *L'insurrection qui vient*, Paris, La Fabrique, 125 p.

COMMON.LANGAGE, MONNOT Nicolas et BERRI Monica, 2018, « L'urbanisme alternatif. Des laboratoires d'expérimentation aux modèles standards », *Les Annales de la Recherche Urbaine*,

2018, vol. 113, n° 1, pp. 208-219.

CONSEIL NOCTURNE, 2019, *Habiter contre la Métropole*, Paris, Divergences, 98 p.

CORNU Marie, ORSI Fabienne et ROCHFELD Judith, 2017, *Dictionnaire des biens communs*, Paris, Presses Universitaires de France, 1240 p.

COSSART Paula et SAUVETRE Pierre, 2020, « Du municipalisme au communalisme », *Mouvements*, vol. 101, n° 1, pp. 142-152.

COSTES Laurence, 2010, « Le Droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifique ? », *Espaces et sociétés*, vol. 140-141, n° 1-2, pp. 177-191.

COURNOYER-GENDRON Maude, 2023, *Mises en débat de projets d'aménagement à Nantes et Montréal : quels effets de la conflictualité dans la fabrique urbaine ?*, thèse de doctorat, Université de Nantes, Université du Québec à Montréal, 497 p.

CURCIO Renato et FRANCESCHINI Alberto, 1982, *Gocce di sole nella città degli spettri*, Rome, Corrispondenza internazionale, 285 p.

DAGORN René, 2003, « Métropole/Mégalopole » dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 609-612.

DARDOT Pierre et LAVAL Christian, 2015, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 600 p.

DAVEZIES Laurent, 2008, *La République et ses territoires: la circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 109 p.

DAVEZIES Laurent et TALANDIER Magali, 2014, *L'émergence de systèmes productivo-résidentiels: territoires productifs, territoires résidentiels, quelles interactions ?*, Paris, La Documentation française, 133 p.

DEBOULET Agnès, 2022, *Sociétés urbaines: au risque de la métropole*, Malakoff, Armand Colin, coll. « Le siècle urbain », 272 p.

DEBRE Célia et GARAT Isabelle, 2015, « Huiler la mécanique métropolitaine : l'exemple nantais » dans *Faire métropole, de nouvelles règles du jeu*, POPSU, Le Moniteur, pp.23-49

DECHEZELLES Stéphanie et OLIVE Maurice, 2016, « Introduction. Lieux familiers, lieux disputés – dynamiques des mobilisations localisées », *Norois*, n° 238-239, pp. 7-21.

DECHEZELLES Stéphanie et OLIVE Maurice, 2017, « Les mouvements d'occupation : agir, protester, critiquer », *Politix*, n° 117, pp. 7-34.

DECHEZELLES Stéphanie et OLIVE Maurice, 2019, *Politisation du proche. Les lieux familiers comme espace de mobilisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 270 p.

DECHEZELLES Stéphanie, 2024, (01 février) *Les occupations de lieux : formes et performances d'un mode d'action protestataire* [communication orale] Lieux collectifs à usages mixtes, Nanterre.

DELEUZE Gilles, 2018, « Les sociétés de contrôle », *EcoRev'*, vol. 46, n° 1, pp. 5-12.

DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix, 1976, *Rhizome: introduction*, Paris, Editions de Minuit, 74 p.

DELFINI Antonio, SNORIGUZZI Rafaël, 2019, *Contre Euralille. Une critique de l'utopie métropolitaine*, Lille Les Etaques, 121 p.

DERYCKE Pierre-Henri, 1999, « Comprendre les dynamiques métropolitaines » dans Lacour Claude, Puissant Sylvette (dir), *La métropolisation - Croissance, diversité et fractures*, Paris, Anthropos-Economica, coll. « Villes », pp. 1-20.

DESAGE Fabien, GUERANGER David, 2011, *La politique confisquée: sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Bellecombe-en-Bauges, Croquant, 247 p.

DEVISME Laurent, FOUQUET Xavier, GUENOC Marie-Laure, PASQUIER Elisabeth et PETITEAU Jean-Yves, 2001, *Centralité émergente : la fonction miroir de l'île de Nantes*, Nantes, LAUA.

DEVISME Laurent, 2009, *Nantes, petite et grande fabrique urbaine*, Marseille, Parenthèses, coll. « La ville en train de se faire », 267 p.

DEVISME Laurent, 2014, « Coproduire la ville ? Un éclairage nantais », *Urbanisme*, Hors-série n° 50, pp. 47-49.

DEVISME Laurent, 2014, *Urbanographie/urbanologie : les traverses de la fabrique urbaine*. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, ENS Lyon

DEVISME Laurent et NICOLAS Amélie, 2013, « L'invention d'une politique publique : un patrimoine urbaniste à Nantes ? », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 53, n° 3-4.

DEVISME Laurent et FORT-JACQUES Théo, 2022, *Transformations de l'action publique métropolitaine. Le laboratoire nantais et ses nouveaux objets*, Paris, Autrement, coll. « Les cahiers POPSU », 112 p.

DEVISME Laurent et OUVRARD Pauline, 2013, *L'ingénierie de projet d'une démarche de prospective – ethnographie de MaVilleDemain, Nantes 2030*, Nantes, LAUA, coll. « Rapport de recherche pour l'AURAN ».

DEVISME Laurent, DUMONT Marc et ROY Élise, 2007, « Le jeu des « bonnes pratiques » dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », *Espaces et sociétés*, Paris, vol. 131, n° 4, pp. 15-31.

DEWEY John, 1993, *Logique : la théorie de l'enquête*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « L'interrogation Philosophique », 694 p., ouvrage original publié 1938.

DEWEY John, 2010, *Le public et ses problèmes*, traduit par Joelle Zask, Paris, Folio, coll. « Folio

essais », 336 p., ouvrage original publié 1927.

DIANI Marco et MACADAM Doug, 2003, *Social Movements and Networks*, Oxford, Oxford University Press, 369 p.

DIANI Mario, 2003, « Leaders' Or Brokers? Positions and Influence in Social Movement Networks » dans Mario Diani et Doug McAdam (dir.), *Social Movements and Networks: Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, Oxford University Press, pp. 105-122.

DIANI Mario, 2005, « Cities in the World: Local Civil Society and Global Issues in Britain. » dans Donatella Della Porta et Sidney Tarrow (dir.), *Transnational Protest and Global Activism*, Lanham, Rowman & Littlefield, pp. 45-67.

DI MEO Guy, 2010, « La métropolisation. Une clé de lecture de l'organisation contemporaine des espaces géographiques », *L'Information géographique*, vol. 74, n° 3, pp. 23-38.

DJAMENT Géraldine, 2024, « Patrimonialisations alternatives à la métropolisation grand-parisienne Comparaison du site Reille (XIV^e arrondissement de Paris) et de la Maladrerie (Aubervilliers) », *Participations*, vol. 38, n° 1, pp. 147-183.

DODIER Nicolas et BASZANGER Isabelle, 1997, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, vol. 38, n° 1, pp. 37-66.

DOUAY Nicolas et PREVOT Maryvonne, 2016, « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? Le cas de l'urbanisme tactique et de sa réception à Paris », *EchoGéo*, n° 36, en ligne <https://doi.org/10.4000/echogeo.14617>, consulté le 27 mai 2022.

DOMARADZKA Anna et WIJKSTRÖM Filip, 2016, « Game of the City Re-negotiated: the Polish Urban Re-generation Movement as an Emerging Actor in a Strategic Action Field », *Polish Sociological Review*, 2016, n° 195, pp. 291-308.

DOMARADZKA Anna, 2018, « Urban Social Movements and the Right to the City: An Introduction to the Special Issue on Urban Mobilization », *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, vol. 29, n° 4, pp. 607-620.

DOMARADZKA Anna et HAMEL Pierre, 2024, « Introduction to the Handbook on Urban Social Movements » dans *Handbook on Urban Social Movements*, Edward Elgar Publishing, pp. 1-12.

DUMONT Marc, 2013, « Les controverses spatiales : des moments de production du politique en milieu urbain. Une analyse de quelques situations prises dans le cas des villes d'Orléans et de Tours » dans Hélène Bertheleu et Françoise Bourdarias (dir.), *Les constructions locales du politique*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Perspectives Villes et Territoires », pp. 55-68.

DUMOULIN KERVRAN David, PEPIN-LEHALLEUR Marielle (dir.), 2012, *Agir-en-réseau: modèle d'action ou catégorie d'analyse ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 220 p.

- DURAND FOLCO Jonathan, 2017, *A nous la ville ! Traité de municipalisme*, Ecosociété, Montréal, 200 p.
- EHRET Gabriel et QUINTON Maryse, 2022, *L'île de Nantes, fabriquer la ville autrement*, Paris, Archibooks, 400 p.
- ELIÇABE Rémi, GUILBERT Amandine et LEMERY Yanis, 2020, *Quartiers vivants*, Liège, D'une certaine gaieté, coll. « Enquêtes Sauvages », 250 p.
- EPSTEIN Barbara Leslie, 1991, *Political protest and cultural revolution: nonviolent direct action in the 1970s and 1980s*, Berkeley, University of California Press, 332 p.
- EPSTEIN Renaud, 2013, *La Rénovation urbaine*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 378 p.
- EPSTEIN Renaud 2022, « Nantes Capitale : les trophées et labels d'une ville modèle », *Atlas social de la métropole nantaise*, en ligne, <https://doi.org/10.48649/asnm.786>, consulté le 12 janvier 2023.
- ESCAFFRE Fabrice, 2023, *L'habitabilité métropolitaine en question*, Paris, Autrement, coll. « Les cahiers POPSU », 113 p.
- FABUREL Guillaume, 2018, *Les métropoles barbares. Démondialiser la ville, désurbaniser la terre, Le passager clandestin*, Paris, 430 p.
- FABUREL Guillaume, 2020, *Pour en finir avec les grandes villes : manifeste pour une société écologique post-urbaine*, Le passager clandestin, Paris, 169 p.
- FAINSTEIN Susan et HIRST Clifford, 1995, « Urban social movements » dans *Theories of Urban Politics*, Londres, Sage, pp. 181-205.
- FESTA Daniela, 2016, « Les communs urbains. L'invention du commun », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°16, pp. 233-256.
- FILLIEULE Olivier, 1997, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 440 p.
- FILLIEULE Olivier, BLANCHARD Philippe, AGRIKOLIANSKY Éric, PASSY Florence, SOMMIER Isabelle et BANDLER Marko, 2004, « L'altermondialisation en réseaux. Trajectoires militantes, multipositionnalité et formes de l'engagement: les participants du contre-sommet du G8 d'Évian », *Politix*, vol. 68, n° 4, pp. 13-48.
- FLORIDA Richard L., 2004, *Cities and the Creative Class*, Londres, Routledge, 198 p.
- FORT-JACQUES Théo et MARCHADIER Côme, 2022, « Faire solidarité dans les politiques alimentaires de Nantes Métropole : tensions entre dynamiques participatives et affirmation d'acteurs publics », *Noréis. Environnement, aménagement, société*, vol. 1, n° 262, p. 49.

FRITSCH Bernard, 2006, « Nantes – Saint-Nazaire, métropole exemplaire ? », *L'Information géographique*, vol. 70, n° 4, pp. 25-45.

GAUDIN Olivier, 2022, « Reconstruction en écologie ? John Dewey : vivre une expérience, définir des situations, faire l'environnement », *Ecorev'*, n°52, pp. 111-128, [en ligne] URL : <https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.3917/ecorev.052.0111>, consulté le 14 janvier 2025.

GARAT Isabelle, POTTIER Patrick, GUINEBERTEAU Thierry, JOUSSEAUME Valérie et MADORE François, 2005, *Nantes: de la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest*, Paris, Anthropos-Economica, coll. « Villes », 180 p.

GARAT Isabelle, 2013, *La place du logement et de l'habitat dans un système territorialisé*, Nantes, coll. « POPSU 2-Nantes ».

GARAT Isabelle, 2024, « Le jardin des Ronces. Espace jardiné autogéré contre ZAC métropolitaine » dans *Atlas social de la métropole nantaise*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 204-205.

GARNIER Jean Pierre, 2008, « Scénographie pour un simulacre : l'espace public réenchanté », *Espaces et sociétés*, n° 143, pp. 67-81.

GATTA Federica, 2018, *(Contre)pouvoirs urbains ? Éléments pour une critique anthropologique de l'urbanisme participatif*, Paris, Donner Lieu, 211 p.

GEERTZ Clifford, 1998, « La description dense », *Archives de la revue Enquête*, traduit par André Mary, n° 6, pp. 73-105.

GENARD Jean-Louis et ROCA I ESCODA Marta, 2010, « La « rupture épistémologique » du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? Les tensions entre postures « objectivante » et « participante » dans l'enquête sociologique », *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociale et gouvernementale*, vol. 12, n° 1, pp. 139-163.

GENARD Jean-Louis et ROCA I ESCODA Marta, 2019, *Éthique de la recherche en sociologie*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, 255 p.

GENESTIER Philippe, 2001, « Némésis et Nicodème : Quand les instances de proximité deviennent les figures du salut », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 90, n° 1, pp. 22-33.

GHORRA-GOBIN Cynthia, 2010, « De la métropolisation : un nouveau paradigme ? », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, n° 73, pp. 25-33.

GHORRA-GOBIN Cynthia, 2012, *Dictionnaire critique de la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 645 p.

GHORRA-GOBIN Cynthia, 2015, *La métropolisation en question*, Paris, Presses universitaires de France, 116 p.

GILLI Frédéric, LEFEVRE Christian, ROSEAU Nathalie et VITALE Tommaso, 2012, « Quels pouvoirs pour les territoires métropolitains ? », *Métropolitiques*, p. 1.

GINTRAC Cécile, 2012, « Géographie critique, géographie radicale : Comment nommer la géographie engagée ? », *Carnets de géographes*, n° 4.

GINTRAC Cécile, 2020, « Le foisonnement récent de la géographie critique en France », *Histoire de la recherche contemporaine. La revue du Comité pour l'histoire du CNRS*, tome IX-n°1, pp. 35-44.

GOFFMAN Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, traduit par Accardo Alain, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », vol. 2, 256 p., ouvrage original publié en 1971.

GOFFMAN Erving, 1991, *Les cadres de l'expérience*, traduit par JOSEPH Isaac, DARTEVELLE Michel et JOSEPH Pascale, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 576 p., ouvrage original publié en 1974.

GOUJON Elsa, 2021, *Les ricochets de Notre-Dame-des-Landes : comment une expérience localisée circule, se diffuse, pour faire naître ailleurs de nouvelles réflexions et pratiques ?*, Mémoire de master, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes] p. 323.

GRANOVETTER Mark, 1983, « The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited », *Sociological Theory*, vol. 1, pp. 201-233.

GRIBAUDI Maurizio et GRIBAUDI Maurizio, 1998, « Avant-propos » dans *Espaces, temporalités, stratifications : exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, pp. 5-40.

GRIGGS Steven, HOWARTH David et FEANDEIRO Andrés, 2020, « The logics and limits of "collaborative governance" in Nantes: Myth, ideology, and the politics of new urban regimes », *Journal of Urban Affairs*, vol. 42, n° 1, pp. 91-108.

GRONDEAU Alexandre et BOULPICANTE Manon, 2017, « Territoire « alternatif » et ville compétitive : entre luttes urbaines, institutionnalisation et instrumentalisation. Le cas de la free town de Christiania », *EchoGéo*, n° 42. <https://doi.org/10.4000/echogeo.15170>, consulté le 15 juin 2024.

GRÜNIG IRIBARREN Silvia, 2013, *Ivan Illich (1926-2002) : la ville conviviale*, thèse de doctorat, Université de Paris-Est, 505 p.

GUSFIELD Joseph, 2009, *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant: la production d'un ordre symbolique*, traduit par CEFAÏ Daniel, Paris, Économica, coll.« Études sociologiques », ouvrage original publié en 1981.

HALBERT Ludovic, 2010, *L'Avantage métropolitain*, Paris, Presses Universitaires de France, 152 p.

HALBERT Ludovic, PINSON Gilles et SALA PALA Valérie, 2021, « Contester la métropole », *Métropoles*, n° 28, <https://doi.org/10.4000/metropoles.7769>, consulté le 7 juillet 2022.

HALLAUER Edith et VIGNE Margaux, 2013, *Le désordre des architectes*, en ligne,

https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1X3QAZB_jTC-Uc3MNHLeKTLq3c&hl=fr, consulté le 25 septembre 2024.

HAMEL Pierre, 1991, *Action collective et démocratie locale. Les mouvements urbains montréalais*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 239 p.

HAMEL Pierre, LUSTIGER-THALER Henri et MAYER Margit, 2000, *Urban Movements in a Globalising World*, Londres, Routledge, 248 p.

HAMEL Pierre, 2014, « Leçons de démocratie urbaine », *Questions de communication*, n° 25, pp. 61-79.

HARDT Michael et NEGRI Antonio, 2000, *Empire*, Cambridge, Harvard University press, 469 p.

HARDT Michael et NEGRI Antonio, 2004, *Multitude: war and democracy in the age of empire*, New York, Penguin Press, 427 p.

HARVEY David, 1989, « From Managerialism to Entrepreneurialism: the transformation in urban governance in late capitalism », *Geografiska Annaler B*, n° 71, pp. 3-17.

HATZFELD Nicolas et LOMBA Cédric, 2019, « Les Cahiers de Mai : partager l'enquête pour donner la parole » dans Eric Geerkens, Nicolas Hatzfeld, Isabelle Lespinet-Moret et Xavier Virginia (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, pp. 151-162.

HAUMONT Bernard et MOREL Alain, 2005, *La société des voisins : partager un habitat collectif*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 334 p.

HOLM Andrej, 2010, « Urbanisme néolibéral ou droit à la ville », *Multitudes*, vol. 43, n° 4, pp. 86-91.

HOULSTAN-HASAERTS Rafaella et PATTARONI Luca, 2020, « Genèse et actualité d'une critique de la ville par les marges », *Revue de l'institut de sociologie*, vol. 90, pp. 99-117.

ILLICH Ivan, 1990, *La convivialité*, Paris, Seuil, 158 p.

ION Jacques, 1997, *La fin des militants ?*, Paris, les Éditions de l'Atelier - les Éditions ouvrières, 124 p.

JAMES William, 1909, "The meaning of truth: a sequel to « Pragmatism »", *Mind*, vol° 19, n° 74, pp. 258-263.

JAMESON Fredric, 2007, *Le postmodernisme ou La logique culturelle du capitalisme tardif*, Paris, ENSBA, 608 p.

JEANPIERRE Laurent, 2019, *In Girum. Les leçons politiques des ronds-points*, Paris, La Découverte, 192 p.

JOBERT Arthur, 1998, « L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de

- l'intérêt général », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol. 11, n° 42, pp. 67-92.
- JOUBE Bernard et LEFEVRE Christian, 1999, *Villes, métropoles : les nouveaux territoires du politique*, Paris, Anthropos, 305 p.
- JOUBE Bernard et BOOTH Philip, 2004, *Démocraties métropolitaines*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 335 p.
- JOUBE Bernard et LEFEVRE Christian, 2004, *Horizons métropolitains*, Lausanne, Presses polytechniques et Universitaires romandes, 288 p.
- JOUBE Bernard, 2009, « Ville : le grand retour de la pensée critique », *Place Publique*, n° 15, pp. 45-51.
- KATZ Serge, 2008, « Jouer sur les mots. Langage et apprentissage théâtral en France et en Allemagne », *Ethnologie française*, vol. 38, n° 1, pp. 39-48.
- KERSTE Ben, 2018, *Villes transformées, villes contestées : regards croisés sur des luttes gauches-libertaires à Marseille et à Hambourg*, thèse de doctorat, Aix-Marseille, 243 p.
- KITSCHOLT Herbert, 1990, « La Gauche Libertaire Et Les Écologistes Français », *Revue française de science politique*, vol. 40, n° 3, pp. 339-365.
- KÜBLER Daniel, 2005, *La métropole et le citoyen : Les agglomérations urbaines en Suisse vues par leurs habitants*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 170 p.
- KÜBLER Daniel et TOMAS Mariona, 2010, « Jeux d'échelles et démocratie métropolitaine », *Pôle Sud*, vol. 32, n° 1, pp. 35-45.
- LACOUR Claude et PUISSANT Sylvette, 1999, *La métropolisation : croissance, diversité, fractures*, Paris, Anthropos, 190 p.
- LAFAYE Claudette et THEVENOT Laurent, 1993, « Une justification écologique? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de sociologie*, vol. 34, n° 4, pp. 495-524.
- LAFAYE Claudette, 2001, « Gouvernance et démocratie : quelles reconfigurations ? » dans Linda Cardinal et Caroline Andrew (dir.), *La Démocratie à l'épreuve de la gouvernance*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 57-85.
- BOUBA-OLGA Olivier et GROSSETI Michel, 2018, *La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?*, [en ligne] URL : <https://hal.science/hal-01724699v2/document>, consulté le 20 octobre 2023
- LAPASSADE Georges, 2003, « La "tribe" et les centres sociaux italiens occupés et autogérés », *Débats Jeunesses*, n° 13, pp. 189-196.
- LATOUR Bruno, 1984, *Les microbes : guerre et paix*, Paris, Éditions Métailié, 281 p.

- LATOUR Bruno, 2007, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 406 p.
- LAUMIERE Florence, 2017, « Quand le sentiment d'appartenance communale rencontre les orientations d'aménagement métropolitaines ». *Belveder*, Identités métropolitaines, n°1, pp. 21-23.
- LAURA Mehtali, 2019, « *A l'assaut de la métropole : des luttes urbaines aux coalitions d'opposants aux projets urbains : genèse d'un réseau d'activisme urbain à partir de la métropole nantaise : le cas de Métropole en Luttés* », mémoire Master, Nantes Université, 150p.
- LE BERRE Maryvonne, 1972, « La culture des légumes et le développement urbain autour de Grenoble », *Revue de Géographie Alpine*, n°60, vol.1, pp. 43-73.
- LE BRAS David, SEIGNEURET Natacha et TALANDIER Magali, 2016, *Métropoles en chantiers*, Boulogne-Billancourt, Berger-Levrault, 282 p.
- LE DUFF Robert et RIGAL Jean-Jacques (dir.), 1996, *Le Maire-Entrepreneur ?*, Pau, Presses Universitaires de Pau, 639 p.
- LEFEBVRE Henri, 1947, *Critique de la vie quotidienne : introduction*, Paris, Éditions Grasset, 248 p.
- LEFEBVRE Henri, 1961, *Critique de la vie quotidienne*, Paris, L'Arche, 357 p.
- LEFEBVRE Henri, 1968, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 281 p.
- LEFEBVRE Henri, 1970, *La révolution urbaine*, Paris, Gallimard, 248 p.
- LEFEBVRE Henri, 1981, *Critique de la vie quotidienne*, Paris, l'Arche, 170 p.
- LEFEBVRE Henri, 2000, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 485 p.
- LEFEVRE Christian, 2013, « Gouverner les métropoles : l'improbable gouvernement métropolitain », *Sociologie et sociétés*, vol. 45, n° 2, pp. 223-242.
- LEFEVRE Christian et PINSON Gilles, 2020, *Pouvoirs urbains : ville, politique et globalisation*, Malakoff, Armand Colin, 237 p.
- LE GALES Patrick, 1995, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, vol. 45, n° 1, pp. 57-95.
- LE GALES Patrick, 2003, *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 486 p.
- LE GOFF Jean-Pierre, 2012, *La fin du village : une histoire française*, Paris, Gallimard, 577 p.
- LEITNER Helga, PECK Jamie et SHEPPARD Eric S., 2007, *Contesting Neoliberalism: Urban Frontiers*, New York, Guilford Press, 354 p.
- LEMIEUX Cyril, 2011, *La sociologie pragmatique*, Paris, La Découverte, 128 p.

LE SAOUT Rémy (dir.), 2019, *Réformer l'intercommunalité : Enjeux et controverses autour de la réforme des collectivités territoriales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 268 p.

LEVY Jacques, 1996, « Territoires et réseaux » dans *Le monde des villes, panorama urbain de la planète*, Bruxelles, Complexe, pp. 375-389.

L'HEUILLET Hélène, 2016, *Du voisinage. Réflexions sur la coexistence humaine.*, Paris, Albin Michel, 235 p.

LIEGEOIS Laurence, 2010, « La disneylandisation de la ville sonne-t-elle le glas des espaces publics ? » dans Jean-Pierre Augustin et Michel Favory (dir.), *50 questions à la ville : Comment penser et agir sur la ville (autour de Jean Dumas)*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 93-99.

LIPOVETSKY Gilles, 2004, *Les temps hypermodernes*, Paris, Éditions Grasset, 186 p.

LOLIVE Jacques, 1997, « La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol. 10, n° 39, pp. 109-130.

LUCE Marine, 2024, « Se mobiliser pour le climat, agir sur la Métropole : les stratégies d'influence de l'agenda métropolitain par le collectif Métro à Grenoble », *Participations*, vol. 38, n° 1, pp. 35-64.

LUCK Simon, 2008, « Entre contestation et participation. L'ambiguïté du rapport au vote des activistes de la gauche libertaire », *Revue française de science politique*, vol. 58, n° 2, pp. 231-256.

LUSSAULT Michel, 2009, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 221 p.

LUSSAULT Michel, 2010, « L'urbain métropolisé en voie de généralisation », *Constructif*, n°26, en ligne, http://www.constructif.fr/bibliotheque/2010-6/l-urbain-metropole-en-voie-de-generalisation.html?item_id=3029, consulté le 7 février 2021

LUSSAULT Michel, 2013, « Présentation », *Tous urbains*, vol. 4, n° 4, pp. 42-45.

MACAIRE Elise, 2015, « Collectifs d'architectes : expérimenter la coproduction de l'architecture », *Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA*, n° 17, pp. 165-186.

MADORE François, RIVIERE Jean, BATARDY Christophe, CHARRIER Simon et LORET Stéphane, 2024, *Atlas social de la métropole nantaise : Au-delà de la ville attractive*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 292 p.

MAGNAGHI Alberto, 2003, *Le projet local*, traduit par Marilène Raiola et Amélie Petita, Sprimont, Belgique, Mardaga, 123 p.

MAHE Stanislas et BOIS Stéphane, 2012, « Naissance d'un grand territoire » dans *Estuaire Nantes - Saint-Nazaire. Ecométropole, mode d'emploi*, Projet urbain, pp. 18-28.

MANGIN David, 2009, « Les métropoles européennes de l'après-crise », *Futuribles*, 2009, n° 354, pp. 33-38.

MARCHAL Hervé et STEBE Jean-Marc, 2010, « De la lutte des classes à la lutte des places », *Revue du MAUSS permanente*, en ligne, <https://journaldumauss.net/.?De-la-lutte-des-classes-a-la-lutte>, consulté le 5 octobre 2024.

MARTIN Benoît, 2018, *Art et squat : entre scènes de vie alternative et expérimentations urbaines*, Mémoire de master, Ensa Nantes, 139 p.

MASBOUNGI Ariella, AUDOUIN Jean, ATELIER PROJET URBAIN et ATELIER PROJET URBAIN, 2012, *Estuaire Nantes-Saint-Nazaire : écométropole, mode d'emploi*, Paris, Éditions Le Moniteur, 207 p.

MASSEY Doreen, 2004, « Geographies of responsibility », *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, vol. 86, n° 1, pp. 5-18.

MASSON Philippe, CARTIER Marie, LE SAOUT Rémy, RETIERE Jean-Noël et SUTEAU Marc, 2013, *Sociologie de Nantes*, Paris, La Découverte, 126 p.

MATHIEU Lilian, 2001, *Mobilisations de prostituées*, Belin, 336 p.

MATHIEU Lilian, 2007, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, vol. 77, n° 1, pp. 131-151.

MATHIEU Lilian, 2009, « Éléments pour une analyse des coalitions contestataires. La lutte contre le sida et le mouvement des chômeurs, de "Nous sommes la gauche" à Occupation », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 1, pp. 77-96.

MAYER Margit, 1987, « Review of Social Change in the United States 1945-1983. », *Contemporary Sociology*, vol. 16, n° 5, pp. 636-638.

MAYER Margit, 2000, « Urban social movements in an era of globalisation » dans Pierre Hamel, Henri Lustiger-Thaler, Margit Mayer, *Urban Movements in a Globalising World*, Londres, Routledge, pp. 141-157.

MAYER Margit, 2007, « Contesting the Neoliberalization of Urban Governance » dans Helga Leitner, Jamie Peck et Eric S. Sheppard, *Contesting Neoliberalism: Urban Frontiers*, New York, Guilford Press, pp. 90-115.

MAYER Margit, 2009, « The 'Right to the City' in the context of shifting mottos of urban social movements », *City*, vol. 13, n° 2-3, pp. 362-374.

MAYER Margit, 2011, « The "Right to the City" in Urban Social Movements » dans Neil Brenner, Peter Marcuse et Margit Mayer, *Cities for People, Not for Profit*, Londres, Routledge, pp. 362-374.

MAYER Margit, BRENNER Neil et MARCUSE Peter et traduit par Juliette Lemerle, 2011, « La critique urbaine, une discipline fondamentale », *Métropolitiques*, en ligne, <https://metropolitiques.eu/La-critiqueurbaineunediscipline.html>, consulté le 16 novembre

2021, texte original publié en 2009.

MALINOWSKI Bronislaw, 1922, *Les argonautes du Pacifique occidental*, traduction française 1963, Paris, Gallimard, 606 p.

MAZEAUD Alice et NONJON Magali, 2018, *Le marché de la démocratie participative*, Vulaines-sur-Seine, Editions du Croquant, 366 p.

MC ADAM Doug, 2003, « Beyond structural analysis: toward a more dynamic understanding of social movements » dans Mario Diani et Doug McAdam (dir.), *Social movements and networks: relational approaches to collective action*, Oxford, Oxford University Press, pp. 281-298.

MCADAM Doug, TARROW Sidney et TILLY Charles, 2001, *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press, 411 p.

MCADAM Doug, 1999, *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, Chicago, University of Chicago Press, 346 p.

MCCANN Eugene et WARD KEVIN (dir), 2011, *Mobile Urbanism. Cities and Policymaking in the Global Age*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 256 p.

MC CARTHY John D. et ZALD Mayer, 1977, « Resource Mobilization and Social Movements », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, pp. 1212-1241.

McFARLANE Colin, 2011, « The City as Assemblage: Dwelling and Urban Space », *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 29, n° 4, pp. 649-671.

MCKAY George, 2011, *Radical Gardening: Politics, Idealism and Rebellion in the Garden*, Londres, Frances Lincoln, 224 p.

MEAD George Herbert, 1934, *Mind, self & society: from the standpoint of a social behaviorist*, Chicago, Heptagon, 435 p.

MEGE Arnaud et MALLET Sandra, 2022, « Les tiers-lieux, entre militantisme, logiques marchandes et stratégies d'aménagement », *Métropolitiques*, en ligne, <https://metropolitiques.eu/Les-tiers-lieux-entre-militantisme-logiques-marchandes-et-strategies-d.html>, consulté le 13 septembre 2022.

MELE Patrice, 2013, *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.

MELUCCI Alberto, 1978, « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux », *Sociologie et sociétés*, vol. 10, n° 2, pp. 37-54.

MELUCCI Alberto, 1980, « The new social movements: A theoretical approach », *Social science information*, vol. 2, n° 19, pp. 199-226.

MELUCCI Alberto, 1996, *The playing self: person and meaning in the planetary society*, Cambridge,

Cambridge University Press, 177 p.

MERKLEN Denis, 2009, *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris, Éditions la Dispute, 304 p.

MERKLEN Denis et PLEYERS Geoffrey, 2011, « La localisation des mouvements sociaux », *Cahiers des Amériques latines*, vol. 2011/1, n° 66, pp. 25-37.

MERKLEN Denis, 2014, « 55. La politique dans les cités ou les quartiers comme cadre de la mobilisation » dans Michel Pigent et Danielle Tartakowsky, *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, pp. 615-623.

MICHEL Basile, 2018, « Les quartiers créatifs : construction de clubs de travailleurs créatifs. Analyse croisée des quartiers du Panier (Marseille) et des Olivettes (Nantes) », *Annales de géographie*, vol. 721, n° 3, pp. 227-253.

MICHEL Basile et AMBROSINO Charles, 2019, « Territorialisées ou sans attaches : les activités “ culturelles et créatives ” au crible d’un quartier post-industriel grenoblois », *Espace Géographique*, vol. 48, n° 1, pp. 1-20.

MITCHELL James Clyde (dir.), 1969, *Social networks in urban situations: analyses of personal relationships in Central African towns*, Manchester, University of Zambia, 378 p.

MOINEAU Didier et PICAUD Coline, 2018, *Dérive dans une « ville créative »: récit subjectif, critique, politique, partisan, radical, punk, anarchiste et à la limite de la mauvaise foi des transformations urbaines à Grenoble*, Toulouse, CMDE, 104 p.

MOLOTCH Harvey, 1976, « The City as a Growth Machine: Toward a Political Economy of Place », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 2, pp. 309-332.

MORANGE Marianne et CALBERAC Yann, 2012, « Géographies critiques “à la française” ? », *Carnets de géographes*, n° 4, pp. 1-16.

MORTELETTE Camille, GAGNOL Laurent et BURGER Céline, 2023, « L’urbanisme tactique : outil d’émancipation ou de neutralisation des pratiques habitantes dans les espaces urbains ? », *L’Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n° 47-48.

MOUCHARD Daniel, 2020, « Intellectuel spécifique » dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, vol. 2, pp. 327-332.

MOULIER-BOUTANG Yann, 2000, « Vers un renouveau de la critique sociale. Entretien avec Eve Chiapello et Luc Boltanski », *Multitudes*, vol. 3, n° 3, pp. 129-142.

MUSSO Pierre, 2003, *Réseaux et société*, Paris, Presses universitaires de France, 348 p.

NEVEU Catherine, 2011, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, vol. 1, n° 1, pp. 186-209.

NEVEU Erik, 2015, *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, 286 p.

- NEVEU Erik, 2019, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 128 p.
- NICOLAS Amélie et ROY Elise, 2015, « La “clusterisation” du projet urbain de l’île de Nantes » dans Popsu, Paris, Le Moniteur, pp. 71-97.
- NICHOLLS Walter J., 2008, « The Urban Question Revisited: The Importance of Cities for Social Movements », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 32, n° 4, pp. 841-859.
- ELIASOPH Nina et LICHTERMAN Paul, « Culture en interaction. Une ethnographie des styles de groupe de deux organisations civiques en Californie » dans Mathieu Berger, Daniel Cefai, Carole Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2011 (édition originale : « Culture in interaction », *American Journal of Sociology*, 2003, 108 (4), p. 735-794).
- NOËL Sophie, 2017, *L’édition indépendante critique : Engagements politiques et intellectuels*, Lyon, Presses de l’enssib, 447 p.
- NONJON Magali, 2005, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, n° 70, pp. 89-112.
- NOVARINA Gilles et SEIGNEURET Natacha, 2015, *De la Technopole à la métropole ? l’exemple de Grenoble*, Paris, Le Moniteur, 311 p.
- OATLEY Nick (dir.), 1998, *Cities, Economic Competition and Urban Policy*, Londres, Sage Publications Ltd, 224 p.
- OFFE Claus, 1985, « New Social Movements: Challenging the Boundaries of Institutional Politics », *Social Research*, vol. 4, n° 52, pp. 817-868.
- OLIVE Maurice, 2015, « Métropoles en tension. La construction heurtée des espaces politiques métropolitains », *Espaces et sociétés*, n° 160-161, vol° 1, pp. 135-151.
- PADDEU Flaminia, 2017, « Agir à l’heure de l’anthropocène. Les quatre familles de l’environnementalisme urbain », *L’Information géographique*, vol. 81, n° 3, pp. 32-53.
- PADDEU Flaminia, 2021, *Sous les pavés, la terre: Agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*, Paris, Seuil, 448 p.
- PATTARONI Luca, 2011, « Le nouvel esprit de la ville », *Mouvements*, n° 65, vol° 1, pp. 43-56.
- PATTARONI Luca, 2020, *La contre-culture domestiquée : Art, espace et politique dans la ville gentrifiée*, Genève, Métis Presses, 294 p.
- PECHU Cécile, 2006, « Droit au logement, genèse et sociologie d’une mobilisation », Paris, Dalloz, 554 p.
- PECHU Cécile, CHEVILLARD Julien, GOTTRAUX Philippe et PEREIRA Nuno, 2019, « De nouveaux mouvements sociaux durant les années 1968 ? Penser la structuration localisée des

engagements «soixante-huitards» en Suisse », *Revue française de science politique*, vol. 69, n° 2, pp. 249-279.

PENEFF Jean, 1992, *L'hôpital en urgence: étude par observation participante*, Paris, Éditions Métailié, 257 p.

PEREIRA Irène, 2012, « 3. Organisation en réseau et renouveau de la contestation en France » dans David Dumoulin Kervran et Marielle Pépin-Lehalleur (dir.), *Agir-en-réseau : Modèle d'action ou -atégorie d'analyse ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 75-89.

PEREIRA Irène, 2015, « L'expérimentation en immersion », *Revue des sciences sociales*, n° 54, pp. 148-155.

PICKVANCE Chris, 2003, « From Urban Social Movements to Urban Movements: A Review and Introduction to a Symposium on Urban Movements », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 27, pp. 102-109.

PICOT Pauline, 2019, *L'heure de nous-mêmes a sonné". Mobilisations antiracistes et rapports sociaux en Ile-de-France (2005-2018)*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Cité, 467 p.

PINSON Gilles, 2009, *Gouverner la ville par projet : urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, les presses de Sciences Po, 420 p.

PINSON Gilles, 2019, « Politiser et dépolitiser la métropole : dimensions et modes de politisation de l'intercommunalité bordelaise », *Métropoles*, n° 25.

PINSON Gilles, 2020a, *La ville néolibérale*, Paris, Presses universitaire de France, 160 p.

PINSON Gilles, 2020b, « Quelle gauche urbaine ? », *L'Economie politique*, n° 85, vol° 1, pp. 102-112.

PIOLLE Éric, 2019, *Grandir ensemble. Les villes réveillent l'espoir*, Paris, Les liens qui libèrent, 251 p.

PLEYERS Geoffrey, 2010, *Alter-globalization. Becoming an Actor in the Global Age*, Cambridge, Polity Press, 272 p.

PLEYERS Geoffrey, 2016, « Engagement et relation à soi chez les jeunes alteractivistes », *Agora débats/jeunesses*, vol. 72, n° 1, pp. 107-122.

PLEYERS Geoffrey et CAPITAINE Brieg, 2016, « Introduction. Alteractivisme : comprendre l'engagement des jeunes », *Agora débats/jeunesses*, vol. 73, n° 2, pp. 49-59.

PORTA Donatella Della, 2004, « Démocratie en mouvement. Les manifestants du Forum social européen, des liens aux réseaux », *Politix*, vol. 68, n° 4, pp. 49-77.

PORTER Michael E., 1990, *The competitive advantage of nations*, New York, The Free Press, 929 p.

PRUVOST Geneviève, 2017, « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-

- Landes (2013-2014) », *Politix*, vol. 117, n° 1, pp. 35-62.
- PURCELL Mark, 2006, « Urban Democracy and the Local Trap », *Urban Studies*, vol. 43, n° 11, pp. 1921-1941.
- PURCELL Mark, 2009, « Le Droit à la ville et les mouvements urbains contemporains », *Rue Descartes*, vol. 63, n° 1, pp. 40-50.
- QUADRUPPANI Serge, 2018, *Le monde des Grands projets et ses ennemis. Voyage au cœur des nouvelles pratiques révolutionnaires.*, Paris, La Découverte, 155 p.
- RAPETTI Danièle, 2004, « Contre vents et marées : "Nantes Atlantique". La nouvelle donne », *M@ppemonde*, vol. 2, n° 74, pp. 1-25.
- RENAUD Epstein, 2022 : « Nantes Capitale : les trophées et labels d'une ville modèle », dans François. Madoré, Jean Rivière, Christophe Batardy, Simon Charrier et al., *Atlas Social de la métropole nantaise*, en ligne, <https://asmn.univ-nantes.fr/index.php?id=786>, consulté le 5 novembre 2022
- RENAISSANCE DES GROUX, APPUI ET COLLECTIF TENACES, 2022, *Lutter pour la cité : habitant·es face à la démolition urbaine*, Montreuil, Éditions de la dernière lettre, 235 p.
- REVOL Claire, 2012, « Le succès de Lefebvre dans les urban studies anglo-saxonnes et les conditions de sa redécouverte en France », *L'Homme & la Société*, vol. 185186, n° 3, pp. 105-118.
- RIPOLL Fabrice, 2008, « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés*, n° 134, n° 3, pp. 83-97.
- RIVIERE Jean, 2020, « Quels clivages socioprofessionnels dans la métropole nantaise aujourd'hui ? », François. Madoré, Jean Rivière, Christophe Batardy, Simon Charrier et al., *Atlas social de la métropole nantaise*, en ligne, <https://asmn.univ-nantes.fr/index.php?id=349>, consulté le 25 mars 2021.
- RIVIERE Jean, 2023, « La présidentielle 2022 au microscope. Continuités et ruptures avec le paysage électoral antérieur dans la Métropole », François. Madoré, Jean Rivière, Christophe Batardy, Simon Charrier et al., *Atlas social de la métropole nantaise*, en ligne, <https://asmn.univ-nantes.fr/index.php?id=914>, consulté le 20 juillet 2023.
- ROBINEAU Colin, 2022, *Devenir révolutionnaire : Sociologie de l'engagement autonome*, Paris, La Découverte, 284 p.
- ROLLOT Mathias et ATELIER GEORGES (dir.), 2018, *L'hypothèse collaborative : conversation avec les collectifs d'architectes français*, Marseille, Éditions Hyperville, 288 p.
- ROLLOT Mathias, SCHAFFNER Marin et CONSTANT Emmanuel, 2024, *Qu'est-ce qu'une biorégion ?*, Marseille, Wildproject, 140 p.

- ROSA Hartmut, 2010, *Accélération. Une critique sociale du temps*, traduit par Didier Renault, Paris, La Découverte, 480 p.
- ROSA Hartmut, 2012, *Aliénation et accélération. Vers une critique de la modernité tardive*, traduit par Thomas Chaumont, Paris, La Découverte, 154 p.
- ROSSIAUD Eric, 2004, « Les mouvements squat à Genève : luttes urbaines, expériences communautaires, affirmation locale et contre-culture globale », *Équinoxe, revue de sciences humaines*, n° 24, pp. 95-113.
- ROUSSEAU Max et BEAL Vincent, 2021, *Plus vite que le cœur d'un mortel : désurbanisation et résistances dans l'Amérique abandonnée*, Caen, Grevis, 245 p.
- ROUSSIGNE Mathilde, 2019, « La littérature à l'épreuve du terrain : écrire pour habiter la zad de Notre-Dame-des-Landes », *A l'épreuve*, n° 5.
- RUI Sandrine, 2016, « Mouvements sociaux », dans Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 82-83.
- SASSEN Saskia, 1991, *The global city: New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton university press, 397 p.
- SASSEN Saskia, 1996, *La ville globale : New York, Londres, Tokyo*, traduit par Denis-Armand Canal, Paris, Éditions Descartes, 536 p.
- SCHIFRES Sébastien, 2008, *Le mouvement autonome en Italie et en France (1973-1984)*, Mémoire de master, Université Paris 8, 156 p.
- SCHMID Christian, 2011, « Henri Lefebvre, the right to the city, and the new metropolitan mainstream » dans Niel Brenner, Peter Marcus et Margit Mayer, *Cities for people, not for profit. Critical urban theory and the right to the city*, New York, Routledge, pp. 42-64.
- SCHULMAN Sarah, NOTERIS Émilie et GERE Vanina, 2018, *La gentrification des esprits : témoin d'un imaginaire perdu*, Paris, B42, 168 p.
- SCOTT Allen J., 2000, *The cultural economy of cities: essays on the geography of image-producing industries*, Londres, Sage Publications, 246 p.
- SCOTT Allen J., 2001, *Les régions et l'économie mondiale : la nouvelle géopolitique globale de la production et de la compétition économique*, traduit par Frédéric Leriche, Paris, L'Harmattan, 187 p.
- SCOTT James C., 2006, « Infra-politique des groupes subalternes », *Vacarme*, vol. 36, n° 3, pp. 25-29.
- SCOTT John, 1991, *Social Network Analysis*, Londres, Sage Publications, 222 p.
- SEBASTIEN Léa, 2016, « L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective ? : Étude de cinq

territoires ruraux », *Noroi*, vol. 238239, n° 1, pp. 23-41.

SEBASTIEN Léa, 2018, *Les grands projets inutiles et imposés, nouveaux champs de l'action politique*, The conversation (en ligne), <http://theconversation.com/les-grands-projets-inutiles-et-imposes-nouveaux-champs-de-laction-politique-96142>, consulté le 2 février 2023.

SEIGNEURET Natacha, LE BRAS David et TALANDIER Magali (dir.), 2016, *Métropoles en chantiers*, Berger-Levrault, 282 p.

SENAC Réjane, 2021, *Radicales et fluides : les mobilisations contemporaines*, Paris, les Presses de SciencesPo, 291 p.

SERRANO-ZAMORA Justo, 2019, « Approfondir la démocratie avec John Dewey. Luttres contre l'injustice, pratiques épistémiques et mouvements sociaux », *Pragmata*, vol. 2, pp. 63-110.

SIEVERTS Thomas, 2004, *Entre-ville : une lecture de la Zwischenstadt*, Marseille, Parenthèses, 188 p.

SIMEANT GERMANOS Johanna, 1998, « L'efficacité des corps souffrants : le recours aux grèves de la faim en France », *Sociétés contemporaines*, vol. 31, n° 1, pp. 59-86.

SIMEANT-GERMANOS Johanna, 2002, « Friches, hybrides, et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants » dans *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, L'Harmattan., Paris, pp. 17-53.

SIMMEL Georg, 2013, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, Payot, 107 p.

SÖDERSTRÖM Ola, 2000, *Des images pour agir : le visuel en urbanisme*, Paris, Payot, 139 p.

SÖDERSTRÖM Ola, 2012, « Des modèles urbains en mouvement », *Urbanisme*, n° 383, pp. 41-42.

SOJA Edward William, 1996, *Thirdspace: journeys to Los Angeles and other real-and-imagined places*, Malden, Blackwell Publishers, 334 p.

SOMMIER Isabelle, 1997, « Un nouvel ordre de vie par le désordre : histoire inachevée des luttes urbaines en Italie » dans Curapp (dir.), *Désorde(s)*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 145-159.

SOMMIER Isabelle, 1998, *La Violence politique et son deuil. L'après 1968 en France et en Italie*, Rennes, Presse Universitaire de Rennes, 256 p.

SOMMIER Isabelle, 1998, « Un espace politique non homologué. Les centres sociaux occupés et auto-gérés en Italie » dans Eric Damas (dir.), *La Politique Ailleurs*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 145-159.

SOMMIER Isabelle, 2015, « Sentiments, affects et émotions dans l'engagement à haut risque », *Terrains/Théories*, n° 2.

- STANGLER Cole, 2023, *Paris Isn't Dead Yet: Surviving Gentrification in the City of Light*, Paris, Saqi Books, 297 p.
- STAVO-DEBAUGE Joan, 2003, « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résidant qui s'émeut », dans Daniel Cefaï et Dominique Pasquier (dir.), *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 347-371.
- STAGGENBORG Suzanne, 1986, « Coalition Work in the Pro-Choice Movement : Organizational and Environmental Opportunities and Obstacles », *Social Problems*, n°5, vol. 33, pp. 374-390.
- SWYNGEDOUW Erik, 2007, « The post-political city », dans Bavo, *Urban Politics Now. Re-Imagining Democracy in the Neoliberal City*, Rotterdam, NAI010, pp. 58-77.
- SWYNGEDOUW Erik, 2009, « The Antinomies of the Postpolitical City: In Search of a Democratic Politics of Environmental Production », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 33, n° 3, pp. 601-620.
- SWYNGEDOUW Erik, 2011, « Depoliticized Environments: The End of Nature, Climate Change and the Post-Political Condition », *Royal Institute of Philosophy Supplement*, n° 69, pp. 253-274.
- THEVENOT Laurent, 2006, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 311 p.
- THOMAS Rachel, 2021, « Une critique de l'urbain depuis le champ des ambiances. Perspectives », *Ambiances : Revue internationale sur l'environnement sensible, l'architecture et l'espace urbain*, pp. 1-19.
- TILLY Charles, 1978, *From mobilization to revolution*, New York, Random House, 349 p.
- TILLY Charles, 1986, *La France contestée : de 1600 à nos jours*, traduit par Éric Diacon, Paris, Éditions Fayard, 623 p.
- TILLY Charles, 2000, « Spaces of Contention », *Mobilization: An International Quarterly*, vol. 2, n° 5, pp. 135-159.
- TIQQUN, 2000, *Théorie du Bloom*, Paris, Éditions la Fabrique, 137 p.
- TOURAINÉ Alain, 1972, « Manuel Castells, La Question urbaine, 1972 », *Sociologie du travail*, vol. 14, n° 4, pp. 471-474.
- TOURAINÉ Alain, 1978, *La voix et le regard*, Paris, Éditions du Seuil, 320 p.
- TRAÏNI Christophe (dir.), 2015, *Émotions et expertises : Les modes de coordination des actions collectives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 206 p.
- TROM Danny, 1999, « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative », *Revue française de science politique*, vol. 49, n° 1, pp. 31-50.

- TROM Danny et BREVIGLIERI Marc, 2003, « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville » dans Daniel Cefaï et Dominique Pasquier (dir.), *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 399-416.
- VAN CRIEKINGEN Mathieu, 2021, *Contre la gentrification : convoitises et résistances dans les quartiers populaires*, Paris, La Dispute, 181 p.
- VANIER Martin, 2007, « Grenoble, une technopole en quête d'horizon métropolitain » dans Alain Motte (dir.), *Les agglomérations françaises face aux défis métropolitains*, Paris, Gallimard, pp. 62-79.
- VAN ZANTEN Agnès, 2013, « Ethnographie », dans Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 33-34.
- VELTZ Pierre, 2012, *Paris, France, monde : repenser l'économie par le territoire*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 237 p.
- VELTZ Pierre, 2014, *Mondialisation, villes et territoires*, Paris, Presses Universitaires de France, 288 p.
- VIGNE Margaux, 2019, « Occuper les lieux - Occuper les habitants : ethnographie de deux expérimentations institutionnelles. Bruxelles, Nantes », Thèse de doctorat, Nantes Université, 734 p.
- VIVANT Elsa, 2006, « La classe créative existe-t-elle ? Discussion de la thèse de Robert Florida », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 101, pp. 154-161.
- VIVANT Elsa, 2006, « Le rôle des pratiques culturelles *off* dans les dynamiques urbaines », Thèse de doctorat, Université Paris 8, 420 p.
- VIVANT Elsa et CHARMES Eric, 2008, « La gentrification et ses pionniers : le rôle des artistes *off* en question », *Métropoles*, n° 3, p. 31.
- WIRTH Louis, 1938, « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology*, vol. 44, n° 1, pp. 1-24.
- ZASK Joëlle, 2004, « L'enquête sociale comme inter-objectivation » dans Bruno Karsenti et Louis Quéré (dir.), *La croyance et l'enquête*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, pp. 141-163.
- ZASK Joëlle, 2015, *Introduction à John Dewey*, Paris, La Découverte, 126 p.
- ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, MACAIRE Elise et TCHERKASSKY Céline, 2022, « Architect Collectives and the Coproduction of Places in the "Grey Zones" of Urban Development Planning: The Educational Institution as a Mediation Framework », *Architecture*, vol. 2, n° 1, pp. 67-94.
- ZIMMERMANN Karsten et FEIERTAG Patricia, 2022, *Governance and City Regions: Policy and*

Sources

Planning in Europe, New York, Routledge Taylor & Francis, 324p.

Médiagraphie

ADES, « Un appel à participer à l'élaboration d'un projet politique pour la Métropole », *ADES*, le 12 avril 2019 [en ligne] URL : <https://www.ades-grenoble.org/wordpress/2019/04/12/un-appel-a-participer-a-lelaboration-dun-projet-politique-pour-la-metropole/> (consulté le 21 septembre 2024).

ADTC, *Concertation sur le projet de Métrocâble. Avis de l'ADTC*, le 9 novembre 2015 [en ligne] URL : <https://www.adtc-grenoble.org/wp-content/uploads/2015/11/151109-concertationmetrocableavisadtc.pdf> (consulté le 1 octobre 2024).

Agir17, « 17 avril 2021 – Nouvel appel à agir contre la réintoxication du monde », *Agir contre la réintoxication du monde*, mis en ligne le 21 février 2021 [en ligne] URL : <https://agir17.noblogs.org/post/2021/02/21/17-avril-2021-nouvel-appel-a-agir-contre-la-reintoxication-du-monde/> (consulté le 27 septembre 2024).

Alternatiba, « Alternatibases », *Alternatiba*, [en ligne] URL : <https://alternatiba.eu/nos-actions/alternatibases/> (consulté le 5 octobre 2024).

Atelier Java, « Allo la Métropole ? Ici la terre », *Superville – 4^{ème} édition*, 2019 [en ligne] URL : <https://soundcloud.com/atelierjava/sets/superville-4eme-edition> (consulté le 25 septembre 2024).

Atelier Java, « Espaces communs vs. Produits métropolitains », *Superville – 4^{ème} édition*, 2019 [en ligne] URL : <https://soundcloud.com/atelierjava/sets/superville-4eme-edition> (consulté le 25 septembre 2024).

Anonyme, *La fête est finie*, 2005 [en ligne] URL : <http://lafeteestfinie.free.fr/sommaire.htm> (consulté le 6 octobre 2024).

Axelle Egon et Lionel Laslaz, « Résister face à Center Parcs. Les espaces de la ZAD de Roybon », *Géoconfluences*, mis en ligne en septembre 2020 [en ligne] URL : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/center-parcs-et-zad-roybon> (consulté le 8 octobre 2024).

BCNUEJ, « Commune de Chantenay », *youtube* [en ligne] mis en ligne le 12 février 2021, URL : https://www.youtube.com/watch?v=T9R8VHNp_ME&t=80s (consulté le 26 septembre 2024).

Benjamin Bultel, « Tout comprendre aux tables de quartier », *Le Crieur*, mis en ligne le 17 octobre 2015 [en ligne] URL : <https://www.lecrieur.net/tout-comprendre-aux-tables-de-quartier/> (consulté le 23 septembre 2024).

Benoit Pavan, « A Grenoble, l'union des gauches se fracasse sur la métropole », *Le Monde*, le 22 juillet 2020 [en ligne] URL : https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/07/22/a-grenoble-l-union-des-gauches-se-fracasse-sur-la-metropole_6046975_823448.html (consulté le 21 septembre 2024).

Caroline Thermozy-Liaudy, « Transports : le câble tient le bon bout », *l'Essor Isère*, mis en ligne le 4 février 2016 [en ligne] URL : <https://mesinfos.fr/auvergne-rhone-alpes/transports-le-cable-tient-le-bon-bout-a-grenoble-60397.html> (consulté le 1 octobre 2024).

Cerema, « *Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET)* », *Outils de l'aménagement*, le 18 juin 2020 [en ligne] URL : <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/plan-climat-air-energie-territorial-pcaet> (consulté le 24 septembre 2024).

Cellule de Désertion Active, 2018, « Trancher la Ville », *Parades*, n°1, p. 244 [en ligne] URL : https://contre-attaque.net/wp-content/uploads/2020/03/Parades_01_web.pdf (consulté le 5 octobre 2024).

CIVIPOLE, « Plan de Prévention du Risque Inondation Drac Aval (PPRI-Drac Aval) », *CIVIPOLE*, le 9 février 2024, URL : <https://civipole.org/2024/02/09/plan-de-prevention-du-risque-inondation-drac-aval-ppri-drac-aval/> (consulté le 24 septembre 2024).

Christian Coigné « Extrait de mon courrier au président de la République », *Sassenage en Pages*, n° 246, mars 2019, p. 21.

Christian Coigné, « La Métropole, j'ai cru au Père Noël... », *Sassenage en Pages*, n° 243, décembre 2018, p. 21.

Christian Coigné, « Métrocâble : un tracé qui brouille les pistes... », *Sassenage en Pages*, n°270, juin 2021, p. 8.

Christophe Ferrari, « Lettre de Christophe Ferrari au maire de Sassenage », *Métropole Grenoble-Alpes*, le 1^{er} février 2023 [en ligne] URL : <https://www.calameo.com/books/0070689876f674b52a803> (consulté le 28 septembre 2024).

CNCA, « Vivre la métropole du « Grand Ouest » ? », *Nantes Nécropole*, n°1, 2011, 20 p.

CNCA, « Métropole et rurbanité. Des effets désastreux », *Nantes Nécropole*, Hors-Série, 2014, 4 p.

CNCA, « La mobilisation de la subjectivité dans la métropolisation à Nantes », *Nantes Nécropole*, n°3, 2014, p. 8

Collectif, *Un jardin-forêt dans un quartier urbain en mutation, de l'idée à expérimenter au projet à essayer, projet de recherche-action*, janvier 2019 [en ligne] URL : <https://www.la-3e-main.com/wp-content/uploads/2019/01/projet-ra-22-1-19-sans-annexe-lt.pdf> (consulté le 2 octobre 2024).

Collectif, « Métropole (échelle mondiale) », *Géoconfluences*, janvier 2017 [en ligne] URL : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/metropole> (consulté le 7 octobre 2024).

Collectif Saint-Bruno, *Saint Bruno. Pour des villes vivantes et populaires !*, 2018 [en ligne] URL : <https://saintbruno.noblogs.org/> (consulté le 5 octobre 2024).

Collectif, *Superville #2*, 2016, [en ligne] URL : http://www.hyperville.fr/wp-content/uploads/2016/04/SUPERVILLE_fanzine_lt.pdf (consulté le 25 septembre 2021).

Collectif, « 17 septembre – Agir contre la réintoxication du monde », *Terrestres*, mis en ligne le 7 juillet 2021 [en ligne] URL : <https://www.terrestres.org/2021/07/07/17-septembre-agir-contre-la-reintoxication-du-monde-2/> (consulté le 27 septembre 2024).

Collectif, « Débâcle au BAC », *CRIC*, le 15 juin 2023 [en ligne] URL : https://cric-grenoble.info/infos-locales/article/debacle-au-bac-3079?fbclid=IwAR1ebuy9xlzlllHF-E4XQ51z6RzGwUwlG-qdQVOYNXfqVKg6wEdp1woRPeA_aem_AeGTID7DXYaCymdeSiAEayHLaY6hkfVHMYOjFgcgydQh7VSYu5Aaf8xQ8sIX5Ake6aTEzDp-Am5LaE7U61ZvxqfM (consulté le 1 octobre 2024).

Collectif des Coteaux du Bois Hardy, « Poussez la porte des jardins qui sortent du bois ! », *Annexe du cahier de préconisations*, 2018 [en ligne] URL : https://www.nantes-amenagement.fr/wp-content/uploads/2016/09/BoisHardy_annexes.pdf (consulté le 8 octobre 2024).

Collectif Fertile, *Meuse-Miséry, friche publique évolutive*, 2011, p. 37 [en ligne] URL : https://issuu.com/assofertile/docs/meuse_misery_-_actions_2010/52?e=0 (consulté le 2 octobre 2024).

Collectif Les Locaux, *La commune de Pont Rousseau*, mis en ligne le 20 avril 2020 [en ligne] URL : <https://www.youtube.com/watch?v=ikmnjvsjib8&t=3s> (consulté le 27 septembre 2024).

Collectif du Jardin des Ronces, « Une histoire du Jardin des Ronces », Jardin collectif et autogéré [en ligne] URL : <https://lesronces.noblogs.org/post/2017/12/10/une-histoire-du-jardin-des-ronces/> (consulté le 20 septembre 2024).

Collectif STOP-Métrocâble, « Qui sommes-nous ? », Contre le Métrocâble et son monde [en ligne] URL : <https://stopmetroccable.noblogs.org/> (consulté le 30 septembre 2024).

Collectif du Jardin des Ronces, « émission radio sur le jardin », Les ronces, mis en ligne le 11 juin 2015 [en ligne] URL : <https://lesronces.noblogs.org/post/category/on-parle-de->

nous/page/2/ (consulté le 5 octobre 2024).

« Fairless Cities : The Global Municipalist Movement », *Fearless cities*, [en ligne] URL : <https://www.fearlesscities.com/en/about> (consulté le 23 septembre 2024).

Contre Attaque, « Dimanche 25 mars : toutes et tous à la BLAD – Balade des Lieux À Défendre ! », *Contre Attaque*, le 24 mars 2018, URL : <https://contre-attaque.net/2018/03/24/dimanche-25-mars-toutes-et-tous-a-la-blad-balade-des-lieux-a-defendre/> (consulté le 27 septembre 2024).

Département de l'Isère, « Tableaux communaux », *Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Grenoble-Alpes Métropole. Rapport d'enquête*, 25 mai 2022 [en ligne] URL : <https://cloud.grenoblealpesmetropole.fr/index.php/s/fzAm6FwNpoy5KNR> (consulté le 29 septembre 2024).

Diane Robert, *Les mouvements sociaux opposés aux grands projets inutiles imposés. Un rhizome en lutte contre le néolibéralisme ?*, 2014 [en ligne] URL : http://www.pcscp.org/IMG/pdf/mouvements_sociaux_anti_gpii.pdf (consulté le 24 septembre 2024).

Dialogue Citoyen, *Nantes capitale de l'innovation : vers des métropoles plus participatives*, le 9 octobre 2020 [en ligne] URL : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/blog/nantes-capitale-de-linnovation-vers-des-metropoles-plus-participatives> (consulté le 20 septembre 2024).

Dominique Escaron, « Ça ne donne pas envie ! », *Métro Mag*, n° 8, juillet-août 2023, p. 27.

Enquêt publique Eau et Espèces protégées ZAC Portes du Vercors (2017) Rapport du commissaire-enquêteur, le 31 juillet 2017 [en ligne] URL : https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/32106/240138/file/ZAC+Portes+du+Vercors_Rapport+CE.pdf (consulté le 29 septembre 2024).

Florent Mathieu, « Rénover le square Saint-Bruno ? Un collectif d'habitants s'oppose au projet de la Ville... et à la méthode », *Place Gre'net*, mis en ligne le 12 novembre 2018 [en ligne] URL : <https://www.placegrenet.fr/2018/11/12/renover-le-square-saint-bruno-un-collectif-dhabitants-soppose-au-projet-de-la-ville-et-a-la-methode/529896> (consulté le 5 octobre 2024).

Franck Grassaud, « Le transport par câble entre l'agglomération de Grenoble et le Vercors aurait-il du plomb dans l'aile ? », *France 3 Auvergne Rhône-Alpes*, mis en ligne le 23 mai 2013 [en ligne] URL : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/transport-cable-entre-agglomeration-grenoble-vercors-aurait-il-du-plomb-aile-256568.html> (consulté le 1 octobre 2024).

Gilles Pinson, « Municipales 2020 : les Verts doivent transformer l'essai à l'échelle métropolitaine », *The Conversation*, le 9 juillet 2020 [en ligne] URL : <https://theconversation.com/municipales-2020-les-verts-doivent-transformer-lessai-a-lechelle-metropolitaine-142111> (consulté le 22 septembre 2024).

GRAPE, « La question de la métropole », *GRAPE. Groupe de Recherche et d'Action sur la Production de l'Espace*, mis en ligne le 21 novembre 2020 [en ligne] URL : <https://grape.noblogs.org/la-question-de-la-metropole/> (consulté le 4 octobre 2024).

Grégory Jullian et Pascal Roche, « Municipales à Nantes : Johanna Rolland et Julie Laernoës dévoilent la liste PS-EELV », *France bleu*, le 2 juin 2020 [en ligne] URL : <https://www.francebleu.fr/infos/politique/municipales-a-nantes-johanna-rolland-et-julie-laernoes-devoilent-la-liste-ps-eelv-1591113426> (consulté le 24 septembre 2024).

Grenoble Alpes Métropole, « Les boucles de l'Isère », *Métropole Participative*, URL : <https://metropoleparticipative.fr/76-la-polarite-nord-est.htm> (consulté le 21 septembre 2024).

Grenoble Alpes Métropole, « Annexe. Les secteurs métropolitains du PLUI », *PLUI Rapport de présentation* [en ligne] URL :

https://sitdl.lametro.fr/urba_posplu/PLUI_GAM/1_Rapport_de_presentation/RP_TAnnexe_Sec-teursMetropolitains.pdf (consulté le 22 septembre 2024).

Grenoble-Alpes Métropole, « Engagements pour un territoire participatif », *Métropole participative*, 2021 [en ligne] URL : <file:///C:/Users/lgnarnier/Downloads/Engagement-pour-un-territoire-participatif.pdf> (consulté le 8 octobre 2024).

Grenoble Alpes Métropole, « Comment mieux bâtir en zone inondable constructible ? ». Le projet « Portes du Vercors », une démarche globale et intégrée de restructuration urbaine résiliente, mis en ligne le 7 décembre 2018 [en ligne] URL : https://grand-a.aurg.org/documents/GdPrix_amgt_resilient.pdf (consulté le 1 octobre 2024).

Grenoble Alpes Métropole, « Métrocâble. Bilan de la concertation préalable », 2015 [en ligne] URL : <https://smmag.fr/wp-content/uploads/2021/12/Bilan-exhaustifconcertation-Me%CC%81troca%CC%82ble201-5.pdf> (consulté le 1 octobre 2024).

Grenoble-Alpes Métropole, « Engagement pour un territoire participatif. Cinq engagements pour une participation efficiente », *Métropole Participative*, 2021 [en ligne] URL : <https://metropoleparticipative.fr/43427-engagements-pour-un-territoire-participatif.htm> (consulté le 8 octobre 2024).

Hadrien Mathoux, « Jean-Christophe Fromantin : « Face à l'impasse de la métropolisation, il faut sanctuariser les villes moyennes », *Marianne*, mis en ligne le 29 juillet 2020 [en ligne] URL : <https://www.marianne.net/politique/jean-christophe-fromantin-face-l-impasse-de-la-metropolisation-il-faut-sanctuariser-les> (consulté le 8 octobre 2024).

Hélène Charron, « Usines du Bas-Chantenay », *Nantes Patrimonia*, 2012 [en ligne] URL : <https://patrimonia.nantes.fr/home/decouvrir/themes-et-quartiers/usines-du-bas-chantenay.html> (consulté le 2 octobre 2024).

Hélène Charon, « Les Usines du Bas-Chantenay. Activités industrielles par type de production dans le Bas-Chantenay depuis 1835 reportées sur le cadastre de 2012 », *Inventaire général des Pays de la Loire*, 2012 [en ligne] URL : https://gertrude.paysdelaloire.fr/illustration/IVR52_20134401583NUDA (consulté le 2 octobre 2024).

Jaunet Christophe, « Municipales à Nantes. Ces listes veulent renverser la table métropolitaine », *Ouest France*, le 11 février 2020 [en ligne] URL : <https://www.ouest-france.fr/elections/municipales/municipales-nantes-ces-listes-veulent-renverser-la-table-metropolitaine-6732505> (consulté le 26/05/2024)

Jean Martin, « Transports en communs : POMA 2000 le projet oublié », *Grenoble. La ville et sa région.*, le 28 avril 2024 [en ligne] URL : <http://grenoble-cularo.over-blog.com/2016/04/transports-en-communs-des-essais-et-des-brouillons.html> (consulté le 1 octobre 2024).

Jean-Benoit Vigny, « Grenoble : de nouveaux candidats se dévoilent », *Le Dauphiné Libéré*, le 06 janvier 2020, [en ligne] URL : <https://www.ledauphine.com/encadres/2020/01/06/le-parti-popolitique-votez-popo-ou-ne-votez-pas?preview=true> (consulté le 27 septembre 2024).

Jérôme Merle, « Métropole : projets, enjeux et relations... », *Sassenage en Pages*, n°275, décembre 2021, p.15.

Katia Cazot « Contre le métrocâble, ils ont organisé leur propre réunion », *Le Dauphiné Libéré*, mis en ligne le 9 décembre 2023 [en ligne] URL : <https://www.ledauphine.com/transport/2023/12/09/isere-metropole-de-grenoble-contre-le-metrocable-ils-ont-organise-leur-propre-reunion-publique> (consulté le 1 octobre 2024).

La Commune de Rezé, « Un projet pour l'îlot Lamour-les Forges », *La Commune de Rezé*, 2020 [en ligne] URL : <https://lacommunereze.noblogs.org/un-projet-pour-lilot-lamour-les-forges/> (consulté le 25 septembre 2024).

La Commune de Chantenay, «La Commune de Chantenay et les éditions À la criée t'invitent à un car(to)naval le 20 mars», mis en ligne le 11 mars 2022 [en ligne] URL : <https://www.facebook.com/search/top?q=d%C3%A9senvoutement%20de%20chantenay>

(consulté le 27 septembre 2024).

La Commune de Chantenay, « La deuxième mort de l'arbre aux hérons », *Facebook*, [en ligne] mis en ligne le 16 septembre 2023 URL : <https://www.facebook.com/lacommunedechantenay/posts/pfbid02JiW7nBcahurWYR4WXnNfNuscKYob4jcpmpxjaTjX7Gh1Azx69Qcphyh71BCHsQmSpl> (consulté le 26 septembre 2024).

La Commune est à Nous !, « Démocratie directe : (vers la mise en place d'un véritable processus démocratique à Grenoble) », *La Commune est à Nous !*, le 8 février 2020 [en ligne] URL : <http://www.la-commune-est-a-nous.fr/pages/propositions.html> (consulté le 24 septembre 2024).

La Commune est à Nous !, « Manifeste », *La Commune est à Nous !*, le 20 décembre 2019 [en ligne] URL : http://www.la-commune-est-a-nous.fr/telechargements/LA-COMMUNE-EST-A-NOUS_manifeste.pdf (consulté le 24 septembre 2024).

La Java des Bons Enfants, « La Dérive lieu collectif à Dalby », *Hello Asso* [en ligne] URL : <https://www.helloasso.com/associations/la-java-des-bons-enfants?banner=True> (consulté le 5 octobre 2024).

Laurent Gallien, « Ils voulaient installer une ZAD dans les jardins de la Buisserate à Saint-Martin-le-Vinoux », *France Bleu*, le 7 septembre 2020 [en ligne] URL : <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/elles-voulaient-installer-une-zad-dans-les-jardins-de-la-buisserate-a-saint-martin-le-vinoux-1599499830> (consulté le 26 septembre 2024).

Le 38, « Forum des collectifs militants », *Ici Grenoble* [en ligne] URL : <https://www.ici-grenoble.org/evenement/forum-des-collectifs-militants> (consulté le 5 octobre 2024).

Le 38, « Mais c'est quoi le centre social tchoukar ? », *Le 38 - Centre Social Tchoukar* [en ligne] URL : <https://lecentresocialtchoukar.noblogs.org> (consulté le 5 octobre 2024).

Le 38, « Le 38, Centre Social Tchoukar », *Ici Grenoble* [en ligne] URL : <https://www.ici-grenoble.org/structure/le-38-centre-social-tchoukar> (consulté le 5 octobre 2024).

Le collectif d'acteurs des coteaux du Bois Hardy, « *La vision partagée* », Annexes du cahier de préconisation, 2018 [en ligne] URL : https://www.nantes-amenagement.fr/wp-content/uploads/2016/09/BoisHardy_annexes.pdf (consulté le 2 octobre 2024).

Le Dauphiné Libéré, « Alternatiba rejoint « Stop métrocâble » », *Le Dauphiné Libéré*, mis en ligne le 6 juin 2022 [en ligne] URL : <https://www.ledauphine.com/transport/2022/06/06/isere-metropole-grenobloise-alternatiba-rejoint-stop-metrocable> (consulté le 8 octobre 2024).

La rédaction iséroise, « Pour ou contre le Métrocâble : votez et dites-nous les raisons de votre choix », *Le Dauphiné Libéré*, mis en ligne le 31 octobre 2022 [en ligne] URL : <https://www.ledauphine.com/transport/2022/10/29/isere-debat-pour-ou-contre-le-metrocable> (consulté le 8 octobre).

Le Taslu, « Qu'est-ce que le Taslu ? », *Le Taslu*, mis en ligne le 30 mai 2016 [en ligne] URL : <https://letaslu.noblogs.org/post/2016/05/30/quest-ce-que-le-taslu/> (consulté le 25 septembre 2024).

Les Jardins d'Utopie, « Rappel des faits », *Les Jardins d'Utopie*, le 3 décembre 2014 [en ligne] URL : <http://jardins-utopie.over-blog.com/rappel-des-faits.html> (consulté le 24 septembre 2024).

Le Postillon, « Le Postillon ? » *Le Postillon* [en ligne] URL : <https://www.lepostillon.org/Le-Postillon.html> (consulté le 25 septembre 2024).

Le Postillon, « Pour une dissolution de la Métropole », *Le Postillon*, n° 22, octobre/novembre 2013 [en ligne] URL : <https://www.lepostillon.org/Pour-la-dissolution-de-la-309.html> (consulté le 25 septembre 2024).

Le Postillon, « Un téléphérique entre Grenoble et le Vercors. La Métro pète un câble », *Le*

Postillon, n°16, été 2012 [en ligne] URL : <https://www.lepostillon.org/La-Metro-pete-un-cable.html> (consulté le 29 septembre 2024).

LUCSE, « Invitation du collectif LUCSE a participer à l'Enquête Publique », LUCSE, mis en ligne le 12 décembre 2023 [en ligne] URL : <https://lucse.gr/> (consulté le 8 octobre 2024).

LUCSE, « Pour la défense de nos espaces », *Habiter la ville*, n°1, avril 2021 [en ligne] URL : <https://lucse.gr/habiter-la-ville-1-pour-la-defense-de-nos-espaces/> (consulté le 24 septembre 2024).

LUCSE, « Défier la Métro », *Habiter la Ville*, n°2, novembre 2021 [en ligne] URL : <https://lucse.gr/habiter-la-ville-2/> (consulté le 26 septembre 2024).

LUCSE, « Occupation itinérante et projet de « La bataille de la Plaine » », *Le Tamis*, mis en ligne le 27 juin 2021 [en ligne] URL : <https://www.le-tamis.info/evenement/occupation-itinerante-projection-de-la-bataille-de> (consulté le 27 septembre 2024).

LUCSE, « 17 avril – Véloration contre l'urbanisation agressive dans la cuvette grenobloise », *LUCSE* [en ligne] URL : <https://lucse.gr/2021/04/18/17-avril-2021-veloration-contre-la-reintoxication-du-monde/> (consulté le 25 septembre 2024).

LUCSE, « Le Bosquet Anti-Câble a germé ! », *Facebook*, mis en ligne le 23 avril 2023 [en ligne] URL : <https://www.facebook.com/photo?fbid=240720415181151&set=a.231322692787590> (consulté le 5 octobre 2024).

Manuel Pavard, « Fête des morts à Grenoble : un hommage du collectif Lucse aux terres perdues à cause de la bétonnisation », *Place Gre'net*, le 15 novembre 2021, URL : <https://www.placegernet.fr/2021/11/15/fete-des-morts-a-grenoble-un-hommage-du-collectif-lucse-aux-terres-perdues-a-cause-de-la-betonisation/551345> (consulté le 27 septembre 2024).

Manuel Pavard, « Métrocâble : la commission d'enquête rend un avis défavorable sur la liaison entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux », *Place Gre'net*, mis en ligne le 28 mars 2024 [en ligne] URL : <https://www.placegernet.fr/2024/03/28/metrocable-la-commission-denquete-rend-un-avis-defavorable-sur-la-liaison-entre-fontaine-et-saint-martin-le-vinoux/627033> (consulté le 1 octobre 2024).

Marie-Christine Simiand, *Ce très cher habitant lambda*, 2013 [en ligne] URL : https://drive.google.com/file/d/16Bbh_97fYpY87W9ED2SaBSwNFG1YaMHg/view (consulté le 24 septembre 2024).

Marion Fersing, « Le projet d'Arbre aux Hérons définitivement enterré par la maire de Nantes, Johanna Rolland », *France Bleu*, mis en ligne le 15 septembre 2023 [en ligne] URL : <https://www.francebleu.fr/infos/societe/le-projet-d-arbre-aux-herons-definitivement-enterrer-par-la-maire-de-nantes-johanna-rolland-8170317> (consulté le 2 octobre 2024).

Melis Ganaële, « Berriat/Saint-Bruno : stationnement payant en 2023 », *Le Dauphiné Libéré*, le 26 mars 2022 [en ligne] URL : <https://www.ledauphine.com/transport/2022/03/26/isere-grenoble-berriat-saint-bruno-stationnement-payant-en-2023> (consulté le 24 septembre 2024).

Mestre Abel. « Municipales 2020 : avec EELV, une vague verte historique déferle sur les grandes villes françaises », *Le Monde*, le 29 juin 2020 [en ligne] Disponible sur : https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/06/29/municipales-2020-une-vague-verte-historique-deferle-sur-les-grandes-villes-francaises_6044496_823448.html (consulté le 20 septembre 2024).

Nantes Métropole, *Plan Local d'Urbanisme Métropolitain*, 2019 [en ligne] URL : <https://metropole.nantes.fr/plum> (consulté le 20 septembre 2024).

Nantes Métropole, *Programme Local de l'Habitat 2019 > 2025*, [en ligne] URL : https://metropole.nantes.fr/files/pdf/logement/NMX023_PLHvol1Nov2018V2Db.pdf (consulté le 20 septembre 2024).

Nantes Métropole, *Nantes réinvente une nouvelle centralité métropolitaine*, février 2018 [en

ligne] URL : <https://fb.watch/uKxC-D9nHB/> (consulté le 20 septembre 2024).

Nantes Métropole Aménagement, *CAP 44 | Cité des imaginaires, grand musée Jules Verne* [en ligne] URL : <https://www.nantes-amenagement.fr/projet/cap-44-cite-des-imaginaires/> (consulté le 21 septembre 2024).

Nantes Métropole, *Synthèse du Plan d'Aménagement et de Développement Durables*, [en ligne] URL : https://metropole.nantes.fr/files/live/sites/metropolenantesfr/files/plum_appro/2_PADD/PADD.pdf (consulté le 20 septembre 2024).

Nantes Métropole, *Pacte de citoyenneté métropolitaine*, octobre 2021 [en ligne] URL : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/media/default/0001/01/7b3ca984a5e5e0edb7f274202f0e1fedbb2e20f2.pdf> (consulté le 21 septembre 2024).

Nantes Métropole, *Fabrique de nos Villes. Ensemble inventons la de demain. Rapport Final*, Novembre 2023 [en ligne] URL : <https://www.calameo.com/read/00459045866bbb30f79b8?page=1> (consulté le 20 septembre 2024).

Nantes Métropole, « Quel devenir pour le site « CAP 44 » - les Grands Moulins de la Loire – demain ? », *Dialogue Citoyen* [en ligne] URL : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/quel-devenir-pour-le-site-cap-44-les-grands-moulins-de-loire-demain/presentation/presentation-138> (consulté le 2 octobre 2024).

NEC, « Ateliers d'été 2020 – La contre-mairie habitante », *Facebook*, [en ligne] URL : https://www.facebook.com/events/1358192094539527/1358192104539526/?active_tab=about (consulté le 27 septembre 2024).

NMA, « CAP 44 |Cité des imaginaires, grand musée Jules Verne », *Nantes Métropole Aménagement* [en ligne] URL : <https://www.nantes-amenagement.fr/projet/cap-44-cite-des-imaginaires/#actualite> (consulté le 2 octobre 2024).

Patrice Merlet, *Bas-Chantenay. Rapport et conclusions de l'enquête publique*, 2023 [en ligne] URL : <https://metropole.nantes.fr/files/pdf/participer/enquetes-publiques/BAS-CHANTENAY/Rapport%20et%20Conclusions.pdf> (consulté le 2 octobre 2024).

Pierre-Baptiste Vanzini, « Nantes : abandonné à la rentrée, le projet de l'Arbre aux Hérons déjà de retour », *Le Parisien*, mis en ligne le 4 décembre 2022 [en ligne] URL : <https://www.leparisien.fr/loire-atlantique-44/nantes-abandonne-a-la-rentree-le-projet-de-larbre-aux-herons-deja-de-retour-04-12-2022-UAGZRZPV3VDSNG545J7A3HDXAY.php> (consulté le 2 octobre 2024).

PMNSN, *Schéma de Cohérence Territoriale Nantes Saint-Nazaire – Document d'Orientations et d'Objectifs* [en ligne] URL : https://www.nantessaintnazaire.fr/wp-content/themes/polemetropolitain2015/publications/SCOT_DOO_19122016.pdf (consulté le 20 septembre 2024).

Pole arts visuels des Pays de la Loire, « Atelier Magellan », *Pole Arts Visuels Pays de la Loire* [en ligne] URL : <https://poleartsvisuels-pdl.fr/annuaires/atelier-magellan/> (consulté le 5 octobre 2024).

Préfecture de l'Isère, *Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Drac aval. Règlement écrit*, le 17 juillet 2023 [en ligne] URL : https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/68876/550061/file/2_Reglement_PPRI_rac_Appro.pdf (consulté le 29 septembre 2024).

Préfecture de l'Isère, *Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI). Plan A : Zonage réglementaire*, le 17 juillet 2023 [en ligne] URL : https://www.isere.gouv.fr/contenu/telechargement/68862/549940/file/3a_PlanA_ZonageReg_PPRI_Drac_Appro.pdf (consulté le 29 septembre 2024).

PMO, « Retour à Grenopolis : tout ce que nous cachent les élections municipales », *Pièces et Main d'œuvre*, mis en ligne le 8 mars 2020 [en ligne] URL : https://www.piecesetmaindoeuvre.com/IMG/pdf/retour_a_grenopolis.pdf (consulté le 8 octobre 2024).

Radio Fidélité, « Des associations se fédèrent dans leur lutte contre les projets d'urbanismes de la ville de Nantes », *Le Mag*, émission du 12 octobre 2021.

Raphaëlle Besse Desmoulières et Emeline Cazi, « L'élection d'Eric Piolle à Grenoble, un coup d'Etat citoyen », *Le Monde*, mis en ligne le 9 avril 2014 [en ligne] URL : https://www.lemonde.fr/municipales/article/2014/04/09/l-election-d-eric-piolla-a-grenoble-un-coup-d-etat-citoyen_4398565_1828682.html (consulté le 8 octobre 2024).

S. Bl, « Destruction des jardins de la Buisserate à Saint-Martin-le-Vinoux : ils demandent l'annulation de leur mise en examen », *Le Dauphiné Libéré*, mis en ligne le 22 mars 2021 [en ligne] URL : <https://www.ledauphine.com/faits-divers-justice/2021/03/22/destruction-des-jardins-de-la-buisserate-a-saint-martin-le-vinoux-ils-demandent-l-annulation-de-leur-mise-en-examen> (consulté le 5 octobre 2024).

Séverine Cattiaux, « Sassenage : une chaîne humaine contre le futur métrocâble métropolitain, de plus en plus incertain » *Place Gre'net*, publié le samedi 22 avril 2023 [en ligne] URL : <https://www.placegernet.fr/2023/04/25/sassenage-une-chaine-humaine-contre-le-futur-metrocable-metropolitain-de-plus-en-plus-incertain/601107> (consulté le 28 septembre 2024).

Séverine Cattiaux, « Projet urbain de la Villeneuve : que reste t-il, un an après, du Ric contre les démolitions de logements sociaux ? », *Place Gre'net*, mis en ligne le 2 novembre 2020 [en ligne] URL : <https://www.placegernet.fr/2020/11/02/projet-urbain-de-la-villeneuve-que-reste-t-il-un-an-apres-du-ric-contre-les-demolitions-de-logements-sociaux/533261> (consulté le 8 octobre 2024).

SMMAG, *Projet de transport par câble. Bilan de la concertation*, 2021 [en ligne] URL : https://smmag.fr/wp-content/uploads/2022/04/transport-par-cable-bilan_de_concertation.pdf (consulté le 30 septembre 2024).

Thomas Bernard, « Nantes : trop cher, le projet controversé de l'Arbre aux Hérons est annulé », *Actu Nantes*, mis en ligne le 15 septembre 2022 [en ligne] URL : https://actu.fr/pays-de-la-loire/nantes_44109/nantes-trop-cher-le-projet-controverse-de-l-arbre-aux-herons-est-annule_53814514.html (consulté le 2 octobre 2024).

Tim Buisson, « Un arbre déraciné déposé devant la métropole de Grenoble pour dénoncer l'artificialisation des terres », *Place Gre'net*, mis en ligne le 20 novembre 2020 [en ligne] URL : <https://www.placegernet.fr/2020/11/20/un-arbre-deracine-depose-devant-la-metropole-de-grenoble-pour-denoncer-l-artificialisation-des-terres/533404> (consulté le 27 septembre 2024).

VILLE DE NANTES, *Dialogue Citoyen & co-construction. Vers une nouvelle gouvernance*, le 30 janvier 2015 [en ligne] URL : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/media/default/0001/01/73dc50fad74f45941cc16ef68ad12f0920f7d2de.pdf> (consulté le 21 septembre 2024).

Ville de Nantes, « Un arbre et un jardin extraordinaires dans le Bas-Chantenay », *Nantes Passion*, n°271, mars 2017, pp. 21-25 [en ligne] URL : <https://www.calameo.com/read/004590458e680ff1f5551> (consulté le 2 octobre 2024).

Ville de Nantes, « Le nouveau visage du Bas-Chantenay se dessine ! », *Nantes Passion*, n° 271, mars 2017, p. 26 [en ligne] URL : <https://www.calameo.com/read/004590458e680ff1f5551> (consulté le 2 octobre 2024).

Ville de Nantes, « Les Ateliers Magellan », *Les Fabriques. Laboratoire(s) artistique(s)*, [en ligne] URL : <https://lesfabriques.nantes.fr/home/espace-pro/creer-a-nantes/lieux-de-residence-des-structure/les-ateliers-magellan.html> (consulté le 5 octobre 2024).

Yan Gauchard, « Municipales 2020. À Nantes, Margot Medkour, résolument à gauche mais libre de tout parti », *Ouest-France*, le 21 février 2020 [en ligne] URL : <https://www.ouest->

Sources

france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/municipales-2020-a-nantes-margot-medkour-resolument-a-gauche-mais-libre-de-tout-parti-88881804-500a-11ea-b3aa-902403d31b46 (consulté le 27 mai 2024).

« Le Bois-Hardy réclame un poumon vert », *Ouest-France*, mis en ligne le 17 mars 2017 [en ligne] URL : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/le-bois-hardy-reclame-un-poumon-vert-4864614> (consulté le 2 octobre 2024).

Entretiens réalisés

Nantes

- Chargé de mission au pôle *Dialogue Citoyen*, le 19 février 2019.
- Chargée de mission au pôle *Dialogue Citoyen*, le 26 avril 2019.
- Chargées de mission au pôle *Dialogue Citoyen*, le 26 juin 2019.
- Chargée de mission au pôle *Dialogue Citoyen*, le 27 janvier 2020.
- Paul Cloutour, le 13 mars 2019.
- Chargé de mission à la DTU Nantes-Ouest, le 9 juillet 2019.
- Delphine Bonnamy, élue à la mairie de Nantes, le 5 octobre 2021.
- Chargée de mission Nantes Métropole Aménagement, le 16 juillet 2019.
- Directrice du pôle de Proximité Nantes-Ouest, le 24 juillet 2019.
- Employée agence de concertation Ville Ouverte, le 23 juillet 2019.
- Chargé de quartier Chantenay-Bellevue-Sainte Anne, le 25 juillet 2019.
- Noémie et Mathilde Nantes en Commun·e·s, le 29 novembre 2021.
- Olivier et Annie, Commune de Chantenay, le 5 janvier 2023.
- Isabelle, Vivre Autour de Lamour-Les Forges, le 14 novembre 2020.
- Stéphane, A la Criée, le 18 octobre 2021.
- Aurélié, collectif du Roseau Hardy, le 25 avril 2019.
- Françoise, collectif des Coteaux du Bois Hardy, le 28 juin 2019.
- Laurent, collectif des Coteaux du Bois Hardy, le 19 juillet 2019.
- Avocate, cabinet Antigone, le 27 février 2020.
- Hervé, le collectif de Citoyens Résolus et Irrités, le 15 décembre 2022
- Alexandre, Association APPUII, le 26 décembre 2022.
- Sylvain et Hervé, Association des Riverains de La Beaujoire (ARALB), le 2 janvier 2023.
- Directrice de l'équipe de quartier Chantenay-Bellevue-Sainte Anne, le 25 mars 2019.

Grenoble

- Emile, président de France Nature Environnement Isère, le 17 mai 2021.
- Lucas, Maël et Joanne, collectif LUCSE, le 16 mars 2022.
- Lucas, collectif LUCSE, le 7 juin 2022.
- Marc (ATESS), Ludovic et Adrien, association ADTC, le 15 juin 2022.
- Alain et Pascal, collectif Métrocâble Sassenage (ADEMUS), le 6 juillet 2022.
- Adjoint à l'urbanisme à la mairie de Sassenage, le 17 novembre 2022.

Agnès, collectif Neyrpic Autrement, le 29 novembre 2019.

Yves et Catherine, Pièce et Main d'Œuvre (PMO), le 11 février 2021.

Philippe, association Vivre à Grenoble, le 12 février 2021 et le 1 mars 2021.

Mickael, Centre Social le 38, le 6 mars 2023.

Pierre, Alternatiba ANV-COP21, le 8 avril 2021

Julien, président de l'association Next-Planning, le 25 février 2021.

Chargée de mission participation Métropole Grenoble-Alpes, le 22 avril 2021.

Chercheur en urbanisme, association APPUII, le 26 avril 2021.

Agent ville de Grenoble, équipe de quartier Villeneuve, le 29 avril 2021.

Responsable du service rénovation urbaine métropole de Grenoble, le 5 mai 2021.

Animateur de l'association BatukaVi (Villeneuve), le 15 juin 2021.

Bénévole de l'union de Quartier Arlequin, le 18 juin 2021.

Salarié du journal Le Crieur (Villeneuve), le 22 juin 2021.

Animateur de l'association Villeneuve Debout, le 23 juin 2021.

Lucie, architecte, maitre d'œuvre Piscine Iris, le 8 novembre 2021.

Alain et François-Xavier, association Civipole, le 28 novembre 2019.

François Xavier, association Civipole, le 19 février 2020.

Directeur de la Mission Démocratie Locale de la Ville de Grenoble, le 27 novembre 2019.

Directrice secteur 1 Ville de Grenoble, le 28 novembre 2019 et le 27 janvier 2020.

Anne Sophie Olmos, élue aux Communs à la mairie de Grenoble le 27 janvier 2021.

Chargé de mission participation Métropole Grenoble-Alpes le 24 janvier 2020 et le 15 juin 2020.

Enseignante à l'ensa Grenoble et ancienne occupante du Brise-Glace, le 27 novembre 2019.

Sources

Table des matières

Remerciements.....	7
Avertissements	9
Sommaire	13
Préambule	15

Introduction

Enquêter sur la critique en train de se faire.....	19
1 Tensions métropolitaines et mobilisations urbaines	20
1.1 La métropole sous le feu des critiques : éléments de généralité.....	20
1.2 Des critiques académiques	24
1.3 Les métropoles comme nouvel horizon des luttes urbaines ?	28
1.3.1 Des Nouveaux Mouvements Sociaux (NMS) aux Mouvements Sociaux Urbains (MSU)	29
1.3.2 La fragmentation des mouvements urbains à l'ère néolibérale	31
1.4 Etudier les processus de configuration d'un problème métropolitain	33
2 Cadre théorique	37
3 Les enjeux d'une enquête ethnographique sur des expériences politiques multi-situées	42
3.1 Des trajectoires d'enquête croisées.....	42
3.2 Ethique et politique d'une recherche en milieu militant	47
4 Annonce du plan	50

Chapitre 1. Métropoles à l'étude, un *contexte de sens* pour les opposants

1.1 Nantes, l'attractivité sous tensions de la métropole culturelle.....	54
1.1.1 L'institution Nantes Métropole	55
1.1.1.1 L'estuaire Nantes-Saint-Nazaire, une matrice du développement métropolitain.....	55
1.1.1.2 Construction institutionnelle de la Métropole nantaise	58
1.1.2 <i>Le Dialogue Citoyen nantais</i>	63
1.1.3 <i>La culture au cœur du projet métropolitain nantais</i>	66
1.1.4 <i>Un modèle métropolitain critiqué sous l'impulsion de la ZAD-NDDL</i>	72
1.2 Grenoble, enjeux d'une techno(mé)ropole.....	78
1.2.1 <i>L'institution Grenoble-Alpes Métropole et ses stratégies</i>	78
1.2.1.1 Une institution politiquement déséquilibrée.....	79

Table des matières

1.2.1.2	La structure intercommunale au service d'un projet de planification territoriale	83
1.2.2	<i>Démocratie locale, la réactualisation du « laboratoire démocratique »</i>	87
1.2.3	<i>Un laboratoire « d'innovations urbanistiques »</i>	91
1.2.4	<i>Un territoire marqué par le mouvement « anti-tech », l'écologie politique et les luttes des quartiers populaires</i>	93
1.3	CONCLUSION	98

PARTIE 1

La critique métropolitaine et ses représentants 103

Chapitre 2. Groupes et organisations en mouvement : les métropoles comme espaces de (re-)configuration des réseaux militants 105

2.1	Une galaxie de groupes mobilisés	107
2.1.1	<i>Représentations d'un contexte d'interaction</i>	107
2.1.2	<i>Des groupes et des organisations : les nœuds d'un réseau</i>	113
2.1.2.1	Les « collectifs », des groupes localisés engagés dans la défense d'un lieu.....	113
2.1.2.2	Associations et fédérations d'habitants	116
2.1.2.3	Partis politiques, mouvements et listes citoyennes	120
2.1.2.4	Associations nationales et syndicats	125
2.2	Coalitions et coordinations : des formations contestataires en réseaux.....	129
2.2.1	<i>Des coalitions de collectifs contre un ennemi commun</i>	129
2.2.1.1	Métropole en Luites (MEL) (Nantes, 2018-2020).....	129
2.2.1.2	Lutte Pour un Usage Collectif et Solidaire des Espaces (LUCSE) (Grenoble, 2021-2023).....	135
2.2.2	<i>Des coordinations contre des projets urbains métropolitains : l'ouverture aux organisations traditionnelles</i>	139
2.3	Circulations et figures d'expertises : une affaire de savoirs	144
2.3.1	<i>Des leaderships</i>	145
2.3.1.1	Des acteurs multi-positionnés	146
2.3.1.2	Des acteurs en prise avec des modèles militants et des réseaux à l'échelle nationale.....	150
2.3.2	<i>Des expertises intellectuelles et techniques en circulation</i>	155
2.3.2.1	Des « acteurs-chercheurs ».....	155
2.3.2.2	Acteurs issus des mondes professionnels de l'architecture et de l'urbanisme	160
2.3.3	<i>Productions culturelles et auto-médias, des vecteurs circulants de la critique métropolitaine</i> 170	
2.3.3.1	Ouvrages, cartes et documentaires : des supports pour mettre en récit des expériences de lutte 170	
2.3.3.2	Presse critique indépendante et auto-média	175
2.4	Conclusion	181

Chapitre 3. Modes d'action contre la métropole. Enquêtes collectives et performances expressives.....	184
3.1 Apprentissage et autoformation : des collectifs réunis autour de « grandes enquêtes collectives »	186
3.1.1 <i>Du trouble à la communauté de méthode.....</i>	<i>188</i>
3.1.2 <i>L'enquête politique comme mode d'action</i>	<i>196</i>
3.1.2.1 Les enquêtes de Nantes en Commun-e-s	198
3.1.2.2 Les chantiers d'écriture collective du collectif PUMA	203
3.2 Des lieux-moments de (re-)présentation d'une critique intellectualisée	211
3.2.1 <i>Des formats multiples de représentations publiques.....</i>	<i>211</i>
3.2.2 <i>Des « scènes publiques » de mise en réseau, lieux-moments de présentation d'une critique intellectualisée</i>	<i>215</i>
3.2.2.1 Normalisation d'une action militante « grand public »	218
3.2.2.2 Des exposés critiques et théoriques pour réunir.....	222
3.2.2.3 La critique intellectualisée, opérateur de distribution des places symboliques	228
3.3 Manifestations et performances : des mises en scène festives et conviviales.....	230
3.3.1 <i>Des grandes manifestations festives à travers le territoire métropolitain.....</i>	<i>231</i>
3.3.2 <i>Carnavals et célébrations de quartier, des évènements conviviaux.....</i>	<i>242</i>
3.4 Conclusion	250
Chapitre 4. Les lieux de l'action collective : des places fortes et des lieux d'expériences à multiplier.....	253
4.1 Entre lieux disputés et estimés, des figures spatiales en discours	255
4.1.1 <i>Les symboles de la rationalité et de l'attractivité économique comme boussole</i>	<i>255</i>
4.1.2 <i>Marges urbaines et lieux de sociabilités conviviales</i>	<i>259</i>
4.2 Lieux et « hauts-lieux » de résistance : une cartographie d'adresses militantes	262
4.2.1 <i>Des lieux publics, supports d'évènements et des sociabilités militantes.....</i>	<i>264</i>
4.2.1.1 Bars et cafés militants	264
4.2.1.2 Les lieux contre-culturels	268
4.2.2 <i>Les centres sociaux occupés et autogérés, des espaces d'expériences</i>	<i>274</i>
4.2.2.1 Des espaces préfiguratifs	276
4.2.2.2 L'ordinaire comme focale de l'action politique	282
4.2.3 <i>Les ZAD, des espaces « libérés » qui font référence</i>	<i>288</i>
4.3 Des occupations contre des projets urbains métropolitains entre radicalité et normalisation	292
4.3.1 <i>Un mode d'action radical</i>	<i>294</i>
4.3.2 <i>Des lieux pour fédérer une communauté située à multiplier dans la métropole.....</i>	<i>297</i>
4.4 Conclusion	306

Conclusion partie 1.....	309
Partie 2	
La critique métropolitaine à l'épreuve de la métropole : Ethnographier des critiques en interaction dans le cours des controverses.....	314
Chapitre 5. L'opposition au Métrocâble : une critique plurielle de la métropole éco-technologique grenobloise	
5.1	Présentation du projet urbain319
5.2	La controverse saisie depuis la commune de Sassenage.....325
5.2.1	<i>Sassenage, les caractéristiques d'une commune périphérique</i> 325
5.2.1.1	Environnement et cadre bâti, une identité sassenageoise contre le projet 327
5.2.1.2	Une commune exposée à des risques multiples, les ressorts du sentiment d'injustice 331
5.2.2	<i>L'opposition des élus de Sassenage à la Métropole comme référent idéologique.....</i> 336
5.2.3	<i>La mobilisation des riverains sous l'influence des élus.....</i> 339
5.2.4	<i>Parcours d'enquête et construction des arguments du collectif Métrocâble Sassenage.....</i> 346
5.2.4.1	Un collectif de riverains..... 346
5.2.4.2	Une enquête basée sur l'expérience des réunions de concertation et le décryptage de documents techniques 347
5.2.4.3	Modes d'action du collectif d'habitants..... 352
5.3	Ouvrir la controverse : trajectoire d'une enquête à bas bruits du collectif LUCSE contre le projet des Portes du Vercors359
5.3.1	<i>Un groupe de travail contre le projet des Portes du Vercors pensé depuis la stratégie du collectif LUCSE.....</i> 359
5.3.1.1	Un cas concret d'action collective intégré à une stratégie plus globale 359
5.3.1.2	Une enquête dans un groupe de travail restreint : déployer une méthodologie en direction du territoire et de ses habitants..... 361
5.3.2	<i>De la discussion à la coordination, des rencontres à la base d'une première « assemblée de lutte » 368</i>
5.3.2.1	Une approche tactique des réunions publiques..... 368
5.3.2.2	Adopter l'attitude qui convient : débuts de coordination et premières « épreuves de réalité » 371
5.4	S'organiser au sein d'une coordination : travail argumentatif et processus politique dans la formation des alliances contre le Métrocâble.....375
5.4.1	<i>La coordination, stabilisation d'un jeu d'alliances</i> 376
5.4.2	<i>L'argumentaire entre travail technique et travail politique.....</i> 378
5.4.2.1	L'argumentaire au cœur des rapprochements et mises à distance entre les groupes 378
5.4.2.2	L'argumentaire, un enjeu fonctionnel pour un regroupement coordonné d'acteurs..... 383
5.4.2.3	Performance publique et modalités expressives : clôture et validation publique de l'argumentaire 389
5.1	Composer avec différents modes d'action394

Table des matières

5.1.1	<i>Un agir protestataire technicisé et cadencé par le calendrier réglementaire</i>	395
5.1.2	<i>D'une controverse métropolitaine à l'autre : la poursuite de l'enquête du collectif LUCSE</i>	400
5.1.2.1	Ouvrir des lieux-moments expérientiels	400
5.1.2.2	De la controverse du Métrocâble à un chainage de mobilisations	404
5.2	Conclusion	408
Chapitre 6. Les mobilisations contre le projet urbain du Bas-Chantenay différentes dimensions métropolitaines en question		
6.1	Présentation de la ZAC du Bas-Chantenay	414
6.1.1	<i>Chantenay-Bellevue-Sainte-Anne, un quartier post-industriel</i>	414
6.1.2	<i>Une ZAC, des « cales » d'aménagement et plusieurs oppositions</i>	421
6.1	Se mobiliser contre l'Arbre aux Hérons et la mise en tourisme de la Métropole nantaise : oppositions et coalitions au projet du Bas Chantenay	426
6.1.1	<i>La Commune de Chantenay, un collectif de riverains militants</i>	427
6.1.2	<i>Un collectif engagé dans des coalitions et des coordinations contre la Métropole nantaise et la métropolisation</i>	430
6.1.3	<i>Une critique par les marges, la Carrière comme lieu d'expérimentations situées</i>	433
6.2	Au Bois Hardy, une mobilisation tenue entre des engagements contestataires et ceux d'un collectif résidentiel ordinaire	439
6.2.1	<i>Retour sur les lieux et la chronologie de la controverse</i>	440
6.2.2	<i>Un collectif à deux têtes pour contribuer au projet urbain</i>	441
6.2.3	<i>Des environmentalismes au travail</i>	445
6.2.4	<i>Investir les jardins et les liens de voisinage : le coteau comme lieu support de pratiques environnementales, activistes et relationnelles</i>	449
6.2.4.1	La mosaïque des jardins, un lieu protestataire régulé par l'informel	449
6.2.4.2	Un espace support à la constitution d'une communauté de riverains solidaire et conviviale	454
6.2.4.3	Une « vision du lieu » : expérimentations, préfigurations et projections d'alternatives	458
6.3	S'inscrire dans un conflit négocié, une critique de la Métropole depuis des épreuves de négociation-participation avec l'action publique	462
6.3.1	<i>La participation du groupe dans l'élaboration d'une stratégie collective</i>	463
6.3.2	<i>Une critique de la métropole via des rapports informels aux acteurs technico-politiques métropolitains</i>	467
6.3.3	<i>D'une opposition à la densification à la remise en cause des cadres du Dialogue Citoyen</i>	475
6.4	Des critiques en interaction dans un ensemble contestataire	480
6.5	Conclusion	485
Conclusion partie 2		487

Conclusion générale

La critique métropolitaine au cœur de la reconfiguration d'un monde contestataire . 490

1	Métropole et métropolisation, opérateurs de cadrage dans un milieu	493
2	La critique métropolitaine à l'épreuve de la métropole.....	499
3	<i>Un monde</i> contestataire reconfiguré par le problème métropolitain.....	503
4	Une nouvelle étape de la métropolisation ? Une perspective dynamique.....	506
5	Limites, prolongements et ouvertures	508

Répertoires des abréviations 514

Répertoire des groupes locaux 516

Table des illustrations..... 519

Notices biographiques.....526

Sources 536

 Bibliographie.....536

 Médiagraphie564

 Entretiens réalisés.....573

Table des matières 576

Tables des annexes..... 582

 Annexe 1 - Tableau 1. Formation académique et univers professionnels des acteurs des mobilisations mises en réseau à l'échelle métropolitaine..... 574

 Annexe 2 - Tableau 2. Groupes opposés ou concernés par l'opposition à la métropolisation à Nantes.....577

 Annexe 3 - Tableau 3. Glossaire des groupes opposés ou concernés par l'opposition à la métropolisation à Grenoble.....583

Tables des annexes

Annexe 1 - Tableau 1. Formation académique et univers professionnels des acteurs des mobilisations mises en réseau à l'échelle métropolitaine.....574

Annexe 2 - Tableau 2. Groupes opposés ou concernés par l'opposition à la métropolisation à Nantes.....577

Annexe 3 - Tableau 3. Glossaire des groupes opposés ou concernés par l'opposition à la métropolisation à Grenoble.....583

Annexe 1**Tableau 1.** Formation académique et univers professionnels des acteurs des mobilisations mises en réseau à l'échelle métropolitaine

Nom (alias)	Sexe	Age	Collectif ou organisation	Diplômes	Discipline étudiée	Emploi et/ou reconversion
<i>Grenoble</i>						
Lisa	F	30	Le Chantier	-	-	-
Anna	F	30	Le Chantier	-	-	-
Mickael	M	40	Le 38	-	-	-
Amandine	F	30	Le 38	Master	Sciences Politiques, urbanisme	-
Noa	M	-	Le 38	Master	Ingénierie	-
Lucas	M	27	LUCSE	Licence	Sciences Politiques	Reconversion charpentier
Joanne	F	27	LUCSE	Licence		AESH
Maël	M	26	LUCSE	Licence	Biologie	Animateur, reconversion guide de haute montagne
Céleste	M	25	LUCSE	CAP	Charpentier	Charpentier
Martin	M	30	LUCSE	Master	Physique	Doctorant
Philippe	M	50	VAG	Master	Architecture	Architecte libéral et enseignant à l'école de graphisme
Diane	F	26	DAL	Licence	Sciences Humaines	AESH
Simon	M	34	DAL	Master	Sciences Politiques	Animateur (éducation populaire)
Julia	F	28	Alternatiba	Master	Droit	Juriste
Quentin	M	-	Alternatiba	Doctorat	-	Recherche scientifique
Adrien	M	35	Alternatiba	Master	Ingénierie	Reconversion maraichage
Lucie	F	35	Villeneuve	Master	Architecture	Reconversion éducation populaire
Clémentine	F	37	Villeneuve	Master	Architecture	Architecte libéral
Julien	M	40	Villeneuve	Licence	Travail social	Economie Sociale et Solidaire
Agnès	F	60	Neyrpc Autrement	Master	Ingénierie	Reconversion éducation - retraitée
Marc	M	50	S'Unir Pour	Master	Ingénierie	Ingénieur

Annexes

			Sassenage			
Ludovic	M	45	ADTC	Master	Ingénierie	Ingénieur
Hélène	F	26	Le 38	Master	Sciences Politiques	Reconversion AESH
Pascal	M	60	ADEMUS	-	-	Retraité du secteur privé
Alain	M	60	ADEMUS	-	-	Retraité du secteur privé
André	M	70	Civipole	-	-	Retraité du secteur privé
François	M	70	Civipole	-	-	-
Nantes						
Valentine	F	35	ZAD-NDDL	Master	Architecture	Architecte libéral
Ugo	M	35	ZAD-NDDL	Master	Architecture et paysage	Activité libérale et enseignement dans le supérieur
Adam	M	35	ZAD-NDDL	Master	Architecture	Activité artistique et enseignement dans le supérieur
Camille	F	35	ZAD-NDDL	Doctorat	Paysage	Sans emploi
Henri	M	35	Superville – Hyperville (Cabane d'édition)	Master	Urbanisme – sociologie	Activité libérale entrepreneur
Clara	F	30	Jardin des Ronces	Master	Géographie	Reconversion restauration
Annie	F	60	Commune de Chantenay	Master	Sciences de l'éducation	Retraitee de l'éducation nationale
Olivier	M	60	Commune de Chantenay	Master	Architecture	Journaliste et dessinateur
Jean-Pierre	M	60	Commune de Chantenay	Master	-	Retraité de l'éducation nationale
Arthur	M	30	Oasis du Cens	Doctorat	Sociologie	Reconversion dans l'animation ?
Hervé	M	65	CRI	-	-	Retraité
Mathilde	F	30	Nantes en Commun-e-s	Master	Sciences Humaines	Animation, éducation populaire
Dimitri	H	30	Nantes en Commun-e-s	Master ?	-	-
Baptiste	H	30	Nantes en Commun-e-s	Master	Ecole de Commerce et Sciences Politiques	Entrepreneur de l'Economie Sociale et Solidaire
Noémie	F	30	Nantes en	Master	Ecole de	Entrepreneure de

Annexes

			Commun-e-s		Commerce et Sciences Politiques	l'Economie Sociale et Solidaire
Isabelle	F	50	La Commune de Rezé et Vivre Autour de l'Amour les Forges	Master	Ecole de paysage	Enseignante à l'école de paysage de Blois ?
Pako	H	45	La Commune de Rezé	-	-	Artiste
Bertrand	H	65	Mouvement Grand'Place	Master	Philosophie et psychanalyse	Economie Sociale et Solidaire
Laurent	H	45	Coteaux du Bois Hardy	Master	Ingénieur	Fonctionnaire territorial
Yannick	H	60	Coteaux du Bois Hardy	-	-	Artisan
Françoise	F	50	Coteaux du Bois Hardy	-	-	Formatrice-éducatrice
Sylvain	H	45	Association des Riverains et Amis de la Beaujoire	Master	Infirmier et Ergonomie	Consultant ergonomiste
Stéphane	H	50	A la Criée	Doctorat + Habilitation A Diriger des Recherches (HDR)	Géographie	Monde de l'édition associative

Annexe 2**Tableau 2. Glossaire des groupes opposés ou concernés par l'opposition à la métropolisation à Nantes**

N° ¹	Nom	Dates	Activité et/ou nature du projet contesté
1	Association des Amis de la Confluence Erdre-Loire (ACEL)	2021 –	Contre la densification du quartier de gare et la construction d'une tour de logements de 50 mètres de haut. Projet privé porté par le groupe Giboire visant la construction de logements, de locaux d'activités, de parkings et d'une piscine nordique (piscine extérieure au dernier étage de la tour), exploitée par la Ville de Nantes.
2	Association des Riverains et Amis de la Beaujoire (ARALB)	2018 –	Contre le projet YelloPark et la construction d'un nouveau stade de football par le promoteur privé Réalités ainsi qu'une opération immobilière de 1 500 à 2 000 logements. La mobilisation porte principalement sur le programme (démolition du stade actuel, densification, etc.) mais aussi sur les manquements démocratiques et les arrangements entre la Métropole, le promoteur et le club de Football. L'opération entière est finalement abandonnée en 2019 suite aux révélations des Panama Papers dans lesquels seraient impliqué le propriétaire du Football Club de Nantes (FCNA), Waldemar Kita. Le groupe poursuit son activité contre le projet de logements et d'autres opérations dans la Métropole nantaise (partenariats publics privés, densification, etc.)
3	Association Vivre Autour de Lamour les Forges (VALLF)	2015 –	Association créée en 2015 pour organiser la gestion d'un jardin et d'un composteur collectif dans l'îlot Lamour-les-Forges de Rezé concerné par une Orientation d'Aménagement Programmée sectorielle du PLUM dans une des centralités commerciales de la commune, Pont-Rousseau. Composé d'un parcellaire ancien et d'un bâti faubourien dégradé, l'îlot est marqué par un cœur végétalisé peu dense et une importante présence de l'eau (cressonnières, puits, remontées par capillarité, nappes phréatiques affleurante, etc.). L'association s'implique dans les démarches de participation menées par la Ville dans le cadre de l'opération de renouvellement prévoyant la construction de 352 logements et permet la reconnaissance de la problématique des eaux souterraines dans le projet. A partir de 2019, l'association s'implique dans un mouvement plus protestataire avec d'autres groupes en participant au collectif de la Commune de Rezé.
4	Collectif des coteaux du Bois Hardy	2016 >> 2023	Collectif mobilisé contre la construction de 400 logements et des bureaux par l'occupation de jardins collectifs et de logements, l'une des « cales d'aménagement » de la ZAC du Bas-Chantenay pilotée par Nantes Métropole et Nantes Métropole Aménagement. Le collectif a mené une lutte dans et en dehors des dispositifs de participations institutionnels proposés par la Métropole et son service Dialogue Citoyen.
5	Collectif Nantais Contre l'Aéroport (CNCA)	2010 >> 2018	Collectif portant la lutte contre la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes depuis et dans la Métropole nantaise. A partir de 2016, le collectif élargit ses réflexions en orientant sa lutte contre la métropolisation. Le collectif se mobilise par la rédaction d'un journal

¹ Les numéros se rapportent aux figures – cartes et schémas – 28 à 32 (cf. chapitre 2).

Annexes

	<i>Militants</i>		militant au titre satirique, <i>Nantes Nécropole</i> . Il organise également des manifestations mensuelles et des rendez-vous de réflexion collective contre l'aménagement urbain en invitant d'autres collectifs de la Métropole nantaise.
6	Comité de défense du Village de la Bernardière (VAD)	2016 >> 2020	Comité à l'origine du Village à Défendre (VAD) organisé contre la destruction d'un lotissement de 49 maisons HLM à Saint-Herblain pour la construction de 250 logements et d'une zone d'activité. Propriété du bailleur social Habitat 44, les maisons du village de la Bernardière ont été construites dans les années 1980 en lieu et place de baraquements et de la cité ouvrière Blanchard. L'opération fait partie du projet urbain du Grand Bellevue financé par l'ANRU (Nantes et Saint-Herblain). En 2020, 13 logements ont été démolis, il en reste 27. La mobilisation est portée en 2016 par le DAL 44, le MNLE et le Parti de Gauche (PG).
7	La Commune de Chantenay	2016 –	Collectif issu d'un comité de quartier en soutien à la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le collectif de la Commune de Chantenay se mobilise contre la ZAC du Bas-Chantenay après son annonce par la Métropole en juillet 2016, principalement contre l'aménagement de la carrière Miséry et le Jardin Extraordinaire ainsi que la construction de l'Arbre aux Hérons (manège d'une dizaine de mètres de haut dessiné par la compagnie La Machine dirigée par Pierre Oréface et François Delarozière) ainsi que la rénovation du bâtiment CAP 44 en une Cité des Imaginaires. Le collectif critique la touristification de la Métropole, la gentrification du quartier et la destruction de la nature en friche dans la carrière, en organisant des événements publics comme des lectures ou des ateliers de cartographie. Il se mobilise avec d'autres groupes politiques et organisations au sein de la coordination Stop Arbre aux Hérons en 2021, participant à faire abandonner définitivement le projet d'Arbre aux Hérons en 2023. De ce collectif naît le collectif PUMA, collectif d'écriture auteur de plusieurs livres contre le projet urbain (PUMA, 2019 ; PUMA, 2021).
8	La Commune de Rezé	2019 –	Collectif rassemblant les habitants du quartier de Rezé Pont-Rousseau, l'association VALLF ainsi qu'un collectif d'artistes qui s'installe en squat dans des bâtiments rue de la Commune. Le collectif se mobilise à la fois contre le projet de renouvellement du quartier de Pont-Rousseau mais aussi pour le maintien et la pérennisation d'un lieu collectif autogéré. Le collectif a subi plusieurs expulsions consécutives et s'est déplacé dans différents espaces abandonnés de l'ilot (bâtiments ou jardin).
9	Le Jardin des Ronces	2014 –	Collectif créé après l'appel du groupement agricole Sème ta ZAD agissant depuis Notre-Dame-des-Landes pour impulser des dynamiques d'occupations de terres agricoles dans Nantes en 2014. Le Jardin des Ronces est un lieu animé par un collectif principalement actif jusqu'en 2022. Il s'agit d'une parcelle en friche occupée par des jardins collectifs menacés par la ZAC Doulon-Gohards pilotée par Nantes Métropole et Nantes Métropole Aménagement. Dans la continuité de l'opération voisine Bottière-Chênaie (réalisée à partir de 2005), la ZAC Doulon-Gohards est un éco-quartier de 180 hectares organisant la construction de 2500 à 3000 logements et de 4 fermes urbaines réparties sur 3 sites. Les membres du jardin des Ronces s'opposent au projet urbain destructeur d'une zone humide, des dernières terres maraîchères de Nantes mais qui organise aussi un <i>Green Washing</i> au détriment des populations précaires qui y trouvent refuge (camps, squats, économie informelle, etc.). Le collectif du Jardin des Ronces et le lieu occupé font

			figure de modèle pour d'autres collectifs engagés contre la bétonnisation d'espaces naturels et productifs, l'aménagement urbain et le processus de métropolisation. Ses membres sont les principaux acteurs à animer un réseau de lutte, avec la Commune de Chantenay (liens ZAD).
10	Mouvement Grand'Place	2017 –	Mouvement des habitants et associations du quartier de la Bottière (QPV) pour réfléchir à un nouveau cœur de quartier dans le cadre du projet de renouvellement urbain, notamment en lieu et place d'une friche commerciale. Sans remettre en cause l'ensemble du programme du projet urbain (démolition de logements sociaux, éviction de foyers modestes, etc.), les habitants, soutenus par l'association APPUII et des enseignants et étudiants de l'école d'architecture, se mobilisent pour réclamer un lieu collectif permettant de développer des activités associatives, solidaires et autogérées (cinéma de quartier, épicerie solidaire, locaux associatifs partagés, etc.). Les membres du mouvement Grand'Place se fondent dans le Conseil Citoyen Indépendant (CCI) de la Bottière-Pin Sec en 2018 afin d'activer des leviers institutionnels et se servent notamment de l'obligation de réaliser une Maison du Projet pour leurs revendications. Les membres les plus impliqués du CCI et des porteurs de projets issus de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) s'investissent dans la construction d'un tiers lieu de 2000m ² et obtiennent en 2020 des financements du dispositif « Fabrique de Territoires ». Le programme du projet à terme réunit des salles de cinéma, une salle polyvalente et un studio d'enregistrement, un espace de restauration avec une cuisine partagée, des espaces de convivialité, une ressourcerie, un espace de bien-être et une activité de conciergerie de quartier dirigée vers l'accompagnement de projets associatifs et habitants. Pour l'instant, le Beau Tiers Lieu est préfiguré par l'installation d'un café associatif, le Bô Café, au travers duquel se dessine le montage du projet final.
11	La Nizanerie	2013 >> 2022	La Nizanerie est créée en 2013 par un collectif d'architectes en réponse à l'appel Green Capitale lancé par Nantes Métropole pour développer des projets citoyens sur la thématique de la ville durable à l'occasion de l'obtention du titre de Capitale Verte Européenne. L'objectif est de créer une structure permettant d'animer des initiatives de quartier et de créer les prétextes permettant une appropriation de l'espace public par les habitants. Encadrée par une convention d'occupation d'espace public signée avec Nantes Métropole, dans un premier temps puis avec l'aménageur de l'île de Nantes, la SAMOA, les relations entre l'aménageur et l'association se dégradent. La structure initiale construite sur l'île de Nantes dans une rue en transformation a fait l'objet de plusieurs déménagements puis d'un incendie en 2019 pour être reconstruite en 2020. Les conceptrices, les acteurs associatifs et les habitants ayant portés ce lieu sont durant ces années à l'œuvre de l'animation de réflexions à la croisée de l'éducation populaire et de l'aménagement et participeront aux réseaux critiques de la métropolisation.
12	L'Oasis du Cens	2017 >> 2022	Potager urbain cultivé en permaculture sur le site de l'université de Nantes géré par une association dont certains acteurs sont actifs dans Métropole en Luttés en 2019.
13	Du Rififi dans la Bergerie	2017 >> 2019	Collectif des usagers de la Maison d'accueil de jour Francisco Ferrer et des habitants du quartier Dalby en lutte pour préserver cet équipement et lutter contre un projet de réaménagement du parc ainsi que la construction de 80 à 100 logements à ses abords. Le collectif s'oppose plus globalement à l'embourgeoisement du quartier Dalby et participera

Annexes

			aux premières réunions de Métropole en Luttés en 2018.
14	Sauvons les Gohards	2022 –	Coordination de lutte contre le projet Doulon-Gohards (cf. Jardin des ronces, n° 10) lancée par Nantes en Commun·e·s et opposé à la bétonnisation et à l’artificialisation de terres maraîchères et naturelles à Nantes. Rejoint par des habitants du quartier et la CGT Ville de Nantes, le collectif coordonne un contre-projet <i>Les Gohards en commun·s, quartier manifeste de la démétropolisation</i> , avec l’aide d’un architecte-urbaniste ¹ . La CGT Ville de Nantes représentée par des salariés du Service des Espaces Verts (SEVE) s’implique dans un contre-projet alimentaire plus global en revendiquant l’existence d’une activité de maraichage public en lieu et place des constructions de logements sur le site pour alimenter les cantines et les EPHAD de la Ville. Cette mobilisation organisera des actions en 2023 en lien avec les Soulèvements de la Terre comme l’occupation temporaire d’une parcelle et la plantation d’un verger. La coordination est pilotée par Nantes en Commun·e·s et rejoint par la CGT Ville de Nantes, Extinction Rebellion (XR), le MNLE, les Soulèvements de la Terre et les habitants du quartier du Vieux Doulon.
15	Stop Amazon 44	2020 >> 2021	Coordination d’opposition au projet de construction d’une centrale de tri Amazon de 185 000 m ² dans une zone d’activité de la commune de Montbert, au sud de Nantes. La mobilisation fait reculer le projet en 2021. Les organisations qui composent la lutte sont : CGT, Attac 44, XR, Youth For Climate (YFC), GIGNV (Groupe d’Intervention des Grenouilles Non Violentes), Alternatiba Nantes, Solidaires 44, Conseil pour l’Aménagement Concerté du Bignon (CACB), Antenne Locale Nantes, NDDL Poursuivre ensemble.
16	Stop Arbre aux Hérons	2021 >> 2022	Coordination d’opposition au projet de l’Arbre aux Hérons et de l’aménagement de la carrière Miséry (cf. La Commune de Chantenay, n°7). A l’initiative des élus écologistes à la Ville de Nantes et à la Métropole ayant signé un moratoire contre le projet à l’issue des élections municipales de 2020, l’opposition au projet se fonde sur une critique du coût du projet mais aussi de la touristification du quartier et mobilise des arguments pour permettre une politique d’hospitalité et d’accueil inconditionnel dans la métropole via les revendications des militants de la Maison du Peuple qui réclament l’aménagement du bâtiment CAP 44 en un centre d’hébergement et centre social autogéré. Composantes de la coordination : Alternatiba Nantes, AVEC (Nantes Association de Veille Ecologiste et Citoyenne), l’ARALB, Attac 44, Europe Ecologie-Les Verts, Génération Ecologie, le GIGNV, Groupes des élu·e·s écologistes et Citoyens à la Métropole et à la Ville et au Conseil Départemental, le Groupe l’écologie ensemble au Conseil régional des Pays de la Loire, la Base d’Action Sociale et Ecologique (BASE), la Commune de Chantenay, la Maison du Peuple, Nantes en Commun·e·s, l’association Nantes Nord pour une Ecologie Citoyenne et le Parti Animaliste.
17	Stop Transfert CHU	2019 >> 2021	Collectif d’opposition au transfert du Centre Hospitalier Universitaire et de l’hôpital Nord Laennec sur l’île de Nantes. Ce collectif s’oppose la réduction du nombre de lits et à la diminution du personnel médical. Il regroupe des citoyens, des associations, des syndicats dont : ATTAC44, AVEC, CGT CHU, Ensemble44, La France Insoumise, la FSU, Nantes en

¹ Collectif Sauvons-les-Gohards, « Les Gohards en commun·s. Quartier manifeste de la démétropolisation », *Sauvons les Gohards*, mis en ligne en avril 2024 [en ligne] URL : <https://sauvonslesgohards.fr/index.php/2024/04/18/les-gohards-en-commun-s/> (consulté le 5 octobre 2024).

Annexes

			commun, Saint-Herblain en commun, EELV et YFC.
18	ZAD de la Dune (Bretignolles-sur-mer)	2019 >> 2020	La Zone A Défendre de Bretignolles-sur-Mer est une occupation de résistance pour s'opposer à un projet de port de plaisance sur la commune de Bretignolles-sur-Mer, en Vendée sur la côté atlantique. Le collectif s'oppose à la destruction de la dune et du littoral mais aussi à la mise en tourisme du territoire. La ZAD est violemment expulsée pendant le confinement de 2020 et le projet est finalement abandonné en 2021. En plus des collectifs sur la zone, les associations qui prennent part à la mobilisation sont le collectif La Vigie, Surfrider Foundation, France Nature Environnement, la Ligue de Protection des Oiseaux et le Comité de protection pour la nature et les sites (CPNS).
19	ZAD du Carnet	2020 >> 2021	La ZAD du Carnet est une zone occupée dans la commune de Frossay à l'ouest de Nantes, en opposition à un projet de parc « éco-industriel » sur le site du Carnet, une zone naturelle située en bord de Loire. Le projet, porté par le Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire, prévoyait d'aménager un parc industriel de 110 hectares destiné à accueillir des entreprises du secteur des énergies renouvelables. La ZAD est expulsée en septembre 2020 mais la mobilisation continue par des actions en justice. Le projet est abandonné en 2022.
20	ZAD de Notre-Dame-des-Landes	2007 –	Conflit contre la construction d'un aéroport international à Notre-Dame-des-Landes. Le projet est porté par l'Etat dans les années 1970 qui crée une « Zone d'Aménagement Différé » en préemptant des terrains sur plus de 1600 hectares puis se rétracte suite aux différents chocs pétroliers. Le projet est relancé par Jean-Marc Ayrault dans les années 2000 et l'opposition s'organise entre agriculteurs, associations et individus divers au sein de l'ACIPA (l'Association Citoyenne Intercommunale des Populations concernées par le projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes) et marque un tournant à la fin des années 2000 lorsque des groupes y installent des lieux de vie et des activités au sein d'une « Zone A Défendre » pour s'opposer au projet. Ces alternatives vont de pair avec la forte répression policière et une large médiatisation du conflit. Suite à un référendum organisé en 2016 faisant emporter le « oui » à l'aéroport, l'Etat abandonne toutefois le projet en 2018 et la lutte continue pour la pérennisation de l'autogestion du territoire par de violents affrontements et expulsions. La ZAD-NDDL est depuis lors pérennisée et reste l'une des luttes sociales et environnementales les plus emblématiques de France, donnant lieu à de nombreux projets éditoriaux et structurant particulièrement des réseaux militants à une échelle tant locale qu'internationale. Les occupants et participants au comité « défendre-habiter » seront particulièrement investis dans le réseau Métropole en Luttés.
21	ZAP la Vague	2019 >> 2021	La ZAP la Vague est un mouvement de résistance né en opposition au projet de construction d'un Surf Park à Saint-Père-en-Retz, une commune située en Loire-Atlantique, près de Nantes. ZAP signifie "Zone à Protéger", un terme similaire à celui de ZAD (Zone à Défendre). Ce projet de surf park prévoyait la création d'un bassin de vagues artificielles pour la pratique du surf. Les militants de ce conflit sont inscrits dans le collectif Terres Communes mobilisés pour défendre l'environnement dans le Pays de Retz et s'engager pour l'installation
26	Le café du Chapeau	2021 >>	Bar de Nantes en Commun.e.s ouvert en 2021. Nantes en Commun.e.s n'est plus actif et le café a changé de nom pour s'appeler l'Etabli en 2024.

Annexes

	rouge	2024	
27	La Base	2019 –	La Base est un lieu militant et citoyen situé à Nantes, dédié aux luttes écologistes et sociales. Ouvert en 2019 dans l'ancienne Maison du Peuple puis accueillie en 2021 dans leurs nouveaux locaux, il s'inscrit dans la dynamique des Bases locales initiées par le mouvement Alternatiba et ANV-COP21, visant à fournir un espace de mobilisation, de formation et de coordination pour les activistes et les citoyens engagés. Ce lieu fonctionne comme un espace de convergence pour différents collectifs engagés dans la transition écologique, la justice sociale et les alternatives locales.
28	Bibliothèque du Taslu	2016 >>	La bibliothèque du Taslu est un espace de lecture et de réflexion situé sur la ZAD (Zone à Défendre) de Notre-Dame-des-Landes. Fondée en 2016, elle se veut un lieu de transmission des savoirs et de construction de pensées critiques, en lien avec les luttes écologistes, sociales et politiques où se croisent militantisme, expériences alternatives et recherches théoriques. Elle accueille un large fonds d'ouvrages sur l'histoire des luttes, la philosophie politique, l'écologie radicale, la littérature et l'anthropologie. Des débats, rencontres et discussions y sont régulièrement organisés. Il s'agit d'un lieu de réappropriation des savoirs et d'autonomie intellectuelle, dans la continuité des expérimentations sociales et politiques menées à la ZAD NDDL.
29	B17	1982 –	Lieu politique libertaire historique, logé dans un bâtiment de deux étages, acheté par une association gérante d'un garage associatif au début des années 1980, qui permet d'accueillir différents collectifs et associations depuis la fin des années 90 et reste encore aujourd'hui un lieu d'organisation important pour les luttes locales. L'association l'Atelier est propriétaire du bâtiment B17 qui est occupé par le garage autogéré au rez-de-chaussée et des locaux collectifs de réunion à l'étage. Le lieu porte une forte attention également au <i>Do It Yourself</i> (DIY), apprentissages alternatifs du numérique en organisant des ateliers informatiques mais aussi de mécanique.
30	POL'N	2000 –	Lieu mis à disposition par la mairie de Nantes mais géré par un collectif d'artistes et d'associations dans le quartier des Olivettes. POL'N est un espace associatif et culturel autogéré situé à Nantes, dédié à la création artistique et aux pratiques collaboratives. Fondé en 2004, il regroupe plusieurs collectifs engagés dans des domaines variés tels que les arts visuels, la musique, le spectacle vivant, l'édition indépendante et les luttes sociales. Ce lieu fonctionne en autogestion, favorise la mutualisation des ressources et la coopération entre les groupes qui l'occupent. Il accueille régulièrement des expositions, des concerts, des projections, des ateliers et des rencontres autour de thématiques culturelles et militantes. POL'N joue un rôle important dans la vie artistique et contestataire nantaise en offrant un espace d'expérimentation et de diffusion aux pratiques émergentes et aux démarches indépendantes.
31	La Maison du Peuple	2019 –	Squat et lieu autogéré dans le centre ville de Nantes ouvert par des militants Gilets Jaunes pour l'organisation politique et l'hébergement d'urgence dans un ancien collège du centre ville. Le lieu est expulsé en 2021 mais après de multiples mobilisations, il est relogé dans un bâtiment de la Ville dans le quartier de Doulon. Il loge depuis ses débuts la BASE d'Alternatiba qui regroupe elle aussi de nombreuses associations et organisations écologistes.

Annexes

32	Ateliers Magellan	2018 –	Géré par une association « qui travaille sur des projets qui mêlent l’urbanisme transitoire, l’art en espace public et l’agir citoyen » , les ateliers Magellan se définissent comme « lieu pluridisciplinaire dédié à la fabrique de la ville » mettant à disposition une halle, un atelier de fabrication bois-métal et un atelier d’auto-réparation de vélo. Si ce lieu est intégré aux politiques culturelles nantaises, il a permis que se déroulent différents évènements de débats ou de conférence sur la question urbaine comme le festival Superville vs. Métropolisation, et est aussi porté initialement par des groupes connectés aux luttes des sans-abri et des sans-papiers , qui rendent ces liens possibles.
33	Les ateliers de Bitche	2008 –	Défini comme un lieu « d’intervention et d’Expérimentation Artistique Autogéré », les ateliers de Bitche sont des ateliers d’artistes occupés puis conventionnés avec la mairie de Nantes dans l’ancienne maison de quartier des Olivettes dans les années 2000 (Martin, 2018).
34	Les lombrics utopiques	2019 –	Champs collectifs de Sucé-sur-Erdre

Annexe 3**Tableau 3. Glossaire des groupes opposés ou concernés par l'opposition à la métropolisation à Grenoble**

N° ¹	Nom	Dates	Activité et/ou nature du projet contesté
1	Ateliers Populaires d'Urbanisme de la Villeneuve (APU)	2012 –	Créé dans le quartier de la Villeneuve en 2012 dans une démarche de contestation du projet de rénovation urbaine. Il est principalement animé par Next-Planning mais finalement peu actif aujourd'hui. Il a rassemblé beaucoup d'associations du quartier de la Villeneuve dans les années 2010 et a pris part au conflit contre les démolitions imposées. Ses acteurs, sont influencés par le <i>Community Organizing</i> et l'éducation populaire et certains sont architectes. Ils ont participé à publier un livre sur la Villeneuve, <i>Plaidoyer pour la Villeneuve</i> (Breynat, Cohen et Gabriel, 2015).
2	Université Populaire Villeneuve	2012 –	Organisation d'éducation populaire à la Villeneuve animée par l'association Villeneuve Debout.
3	Collectif IRIS	2021 –	Collectif monté par des acteurs de l'APU et d'autres associations du quartier de la Villeneuve pour coconstruire un Tiers-Lieux dans une ancienne piscine abandonnée du quartier. Ce collectif réunit des associations mobilisées contre les démolitions dans un mode de coopération avec les services de la Ville de Grenoble et de la Métropole.
4	Les Jardins de la Buisserate	2020 >> 2020	Lutte contre la construction d'une opération immobilière par Alpes Isère Habitat et le promoteur cogedim à Saint-Martin-le-Vinoux. Le collectif Avenir des Terres s'est formé pour regrouper différents groupes et organisations autour de la protection des jardins ouvriers entre 2019 et 2020.
5	Le Chantier	2016 >> 2023	Jardin squatté et lieu autogéré établi dans un jardin d'une maison appartenant à la Ville dans le quartier Bastille à Fontaine. Il offrait une matériauthèque, des jardins partagés et des cantines conviviales, le tout accessible gratuitement ou à prix libre. Le collectif s'engage dans de nombreuses luttes, notamment en prenant part au collectif LUCSE ou en faisant partie du collectif inter-lutte de Fontaine. Il n'est pas opposé à un projet urbain mais les acteurs qui porte le lieu souhaitent développer ce type d'expériences solidaires et militantes. Les acteurs de ce lieu s'engagent aussi dans la lutte contre les Jardins de la Buisserate.
6	Villeneuve Debout	2016 >> 2020	Association d'éducation populaire formée à la Villeneuve et organisant notamment l'Université Populaire. L'association née en 2010 suite à l'assassinat d'un jeune du quartier et s'engage pour créer des espace de débats et d'échanges.
7	Next Planning	2012 –	Next Planning est une association créée à la Villeneuve de Grenoble dans la continuité du <i>Community organizing</i> et de l' <i>advocacy planning</i> pour aider à remettre les habitants au cœur de la décision concernant les

¹ Les numéros se rapportent aux figures – cartes et schémas – 28 à 32 (cf. chapitre 2).

			projets urbains. L'association réunit des habitants et des acteurs locaux dans le but de réfléchir et de participer activement à l'aménagement de leur quartier. Elle milite pour une approche collaborative, où les résidents peuvent co-construire des projets tout en influençant les choix politiques et techniques liés à l'avenir du quartier. L'association est centrale dans tous les sujets associatifs qui touchent la Villeneuve et s'inscrit dans de nombreux réseaux pour défendre le droit à la ville : AITEC, APPUII, Pas Sans Nous, etc.
8	Collectif Métrocâble Sassenage/AD EMUS	2021 –	Association de riverains mobilisés contre le projet de construction des Portes du Vercors et du Métrocâble à Sassenage (cf. chapitre 5). Ils créent l'association ADEMUS en 2022 pour pouvoir « ester en justice » contre le projet : « <i>ADEMUS : défendre l'Environnement, le Cadre de Vie, l'Espace Agricole et la Biodiversité - défendre une Mobilité raisonnée, avec des transports collectifs adaptés aux besoins - défendre un Urbanisme régulé sur la commune de Sassenage. [...] Notre association souhaite participer et s'opposer aux réflexions actuelles engagées par la Métropole sur : l'installation d'un téléphérique urbain entre Fontaine et Saint martin le Vinoux, intervenir sur la modification du PPRI à venir en cours de présentation en 2022, réfléchir aux futurs projets d'urbanisation sur Sassenage.</i> »
9	Collectif contre les démolitions imposées	2014 –	Collectif créé pour lutter contre les démolitions imposées à Grenoble et notamment dans le quartier de la Villeneuve. Il réunit des habitants du quartier et différentes associations dont le DAL 38, Next-Planning, des comités de locataires ou des syndicats.
10	Les Volets Verts	2017 –	Squat d'un bâtiment dans l'ancienne cité ouvrière de l'Abbaye sujet à un projet de rénovation par le DAL 38 pour revendiquer le relogement de personnes à la rue et l'arrêt des expulsions.
11	Alternatives à l'A480	2018 >> 2020	Collectif composé de différentes associations pour s'opposer au projet d'agrandissement de l'autoroute A480 (périphérique de Grenoble). Il regroupe notamment des membres de l'ADTC et du collectif Dévoiturons Grenoble pour le développement des transports en commun dans l'agglomération.
12	Collectif Action Neyrpc	2020 >> 2022	Coordination de collectifs mobilisés contre la construction d'un centre commercial et d'un cinéma multiplexe dans la commune de Saint-Martin-d'Hères construit par le promoteur Apsys. La lutte contre ce projet échoue et le projet se construit en 2022. La lutte regroupe Alternatiba/ANVCOP21, Neyrpc Autrement, XR, LUCSE.
13	Coordination Stop-Métrocâble	2017 >> 2019	Coordination militante contre le projet du Métrocâble à Sassenage composée de l'ADTC – Se déplacer autrement ; FNE – France Nature Environnement ; Alternatiba Grenoble ; ATESS – Association pour une Transition Ecologique et Solidaire à Sassenage ; ENS – Association Environnement et Nature à Sassenage ; LUCSE ; Collectif Métrocâble Sassenage ; Citoyens pour le Climat Grenoble ; Union Communiste Libertaire (UCL) (cf. chapitre 5)
14	Le 102	1983 –	Squat historique de Grenoble en activité depuis 1983 aujourd'hui conventionné, le 102 est un lieu culturel autogéré participant à la diffusion de la culture expérimentale. Dans ce lieu se tiennent de nombreuses réunions militantes, dont la Confédération Nationale du Travail (CNT), et où se sont déroulées les premières réunions de LUCSE en 2021
15	Dispel	2020 >>	Collectif d'artistes squattant un bâtiment de la Métropole à Saint-Martin-le-Vinoux jusqu'en 2022 puis relogés dans un bâtiment de la ville à

Annexes

		2021	Grenoble
16	Atelier Fluo	2020 -	Micro-imprimerie qui sert l'impression d'affiches de tracts et de livres, disques, liées aux luttes sociales et à la contre-culture, des choses non-commerciales et militantes. Atelier Fluo [en ligne] URL : https://atelierfluo.gresille.org/ (consulté le 25 septembre 2024).
17	La Base	2022 -	Bar associatif autogéré de l'association Alternatiba. Le lieu accueille de nombreuses réunions militantes de l'association ou d'autres collectifs.
18	Les Jardins d'Utopie	2006 -	Les Jardins d'Utopie est un jardin occupé sur le site de l'Université de Grenoble à Saint-Martin-d'Hères. Le collectif né en 2006 lors de la mobilisation contre le Contrat Première Embauche et mène, en plus des expérimentations jardinières, des discussions politiques et des ateliers d'auto-réparations accompagnant les mouvements anti-tech apparus simultanément.
19	Le 38	2015 -	Squat d'une école du quartier de Saint-Bruno, le 38, centre social Tchoukar est lieu collectif autogéré sous le modèle des centres sociaux italiens. Il œuvre comme un lieu important pour les militants grenoblois et notamment les membres de LUCSE qui s'y investissent et prennent part aux réunions sur la conventionnalisation du lieu avec la mairie de Grenoble en 2022. Le lieu est actuellement en travaux et bénéficie d'un bail emphytéotique sur plusieurs dizaines d'années.
20	Antigone	2005 -	Café librairie bibliothèque autogérée par des militants. Le lieu propose une programmation de rencontre et de débats et accueille des groupes, réseaux et collectifs pour des événements ou des réunions.
21	Le Transfo	2013 -	Le Transfo est l'ancien Brise-Glace, squat et lieu autogéré occupé par des artistes et militants à partir de 2003, situé dans un ancien bâtiment industriel de fabrication de turbines électriques. Ce lieu a été utilisé pour des activités diverses, allant de l'organisation de rencontres, d'ateliers, et de débats à la diffusion de productions artistiques, culturelles et politiques alternatives. Le lieu est intégré au projet de réaménagement urbain du quartier Bouchayer-Viallet et fait l'objet d'une réhabilitation après son évacuation en 2013 par la Ville de Grenoble qui le transforme en équipement dédié à la jeunesse. Il héberge aujourd'hui cinq structures associatives favorisant la citoyenneté, l'éducation populaire et le volontariat.

Titre : Saisir la métropole : ethnographies de processus de contestation de l'aménagement à Nantes et Grenoble

Mots clés : Métropole, action collective, projet urbain, mobilisations urbaines, ethnographie

Résumé : Cette thèse explore comment la métropole et la métropolisation sont saisis par les acteurs de la critique urbaine contemporaine. Equivoques et composites, ces notions sont considérées au ras des expériences qu'elles produisent sur un milieu au moyen d'une enquête ethnographique multi-située réalisée à Nantes et à Grenoble. L'objectif est d'interroger la manière dont les acteurs des mobilisations urbaines formulent aujourd'hui un problème métropolitain et les façons qu'ils ont de s'organiser pour le résoudre. L'enquête traverse les scènes et les coulisses d'une action militante coalisée et dévoile les processus de cadrage à l'origine de positionnements communs permettant de faire tenir ensemble une pluralité de collectifs engagés contre les différents maux de la ville. La restitution de l'enquête par des

formes d'écritures ethnographiques permettent de rendre compte des lieux-moments de représentation, des modèles et de circulations ainsi que de la place des savoirs et de ses représentants. L'ethnographie de deux controverses contre des projets urbains révèle ensuite la pluralité des critiques et des raisons d'agir que la question métropolitaine met en mouvement. La thèse révèle que si la métropole « mobilise » au prix d'une confusion entre différentes acceptions, elle tend à s'installer comme un horizon émancipateur pour un monde contestataire spécifique. Participant d'une fabrique urbaine « par le bas », ce travail met autant en lumière les freins à l'expression d'une démocratie métropolitaine, qu'elle ne prend au sérieux les modèles d'une critique urbaine en train de se reconfigurer.

Title : Taking the Metropolis: Ethnographies of Contestation Processes in Urban Planning in Nantes and Grenoble

Keywords : Metropolis, Collective action, Urban project, Urban mobilizations Ethnography

Abstract : This thesis explores how the metropolis and metropolitanization are grasped by the actors of contemporary urban critique. Ambiguous and composite, these notions are considered in relation to the experiences they generate within an environment, through a multi-sited ethnographic investigation conducted in Nantes and Grenoble. The aim is to examine how urban mobilization actors today articulate a metropolitan problem and the ways they organize to address it. The investigation traverses both the frontstage and backstage of a coalition of activist actions, revealing the framing processes behind common positions that enable a plurality of collectives to unite against the various ills of the city. The restitution of the investigation through

ethnographic writing forms allows an account of the key sites and moments of representation, models, circulations, as well as the role of knowledge and its representatives. The ethnography of two controversies opposing urban projects then reveals the diversity of critiques and reasons for action that the metropolitan issue sets in motion. The thesis shows that while the metropolis "mobilizes" at the cost of confusion between different meanings, it tends to establish itself as an emancipatory horizon for a specific contestatory world. Contributing to an urban fabric "from below," this work highlights both the obstacles to the expression of metropolitan democracy and takes seriously the models of urban critique that are in the process of reconfiguration..